

MANUEL D'UTILISATION OPEL MOVANO



O P E L

INTRODUCTION.....	5	1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	11	2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....	89	3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....	147	4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....	204	5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....	348	6
EN CAS D'URGENCE.....	412	7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE.....	441	8
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....	485	9
INFORMATIONS AU CLIENT.....	520	10
INDEX.....	531	11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5	Systèmes de retenue pour enfants	58	Freins.....	215
Lien vers l'application et le site		Volant.....	68	Transmission.....	222
Web de l'entreprise	5	Commutateur d'allumage.....	69	Modes de conduite.....	229
Utilisation de ce manuel.....	5	Lave-glaces et essuie-glaces.....	72	Échappement moteur.....	233
Légende des symboles	5	Éclairage extérieur.....	74	Carburant.....	234
Messages de sécurité	6	Lampes intérieures.....	79	Charge.....	239
Type de propulsion	6	Espace de rangement intérieur-		Chargement du véhicule.....	278
Modifications / Altérations du		Caractéristiques intérieures.....	81	Traction d'une remorque.....	335
véhicule.....	8	Instruments et commandes du		Conseils de conduite.....	342
Accessoires achetés par le		tableau de bord.....	89	CONSEILS DE CONDUITE	
propriétaire.....	9	Aperçu du tableau de bord.....	89	(version électrique).....	344
Installation des appareils		Combiné d'instruments.....	95	Systèmes avancés d'aide à la	
électriques.....	9	Voyants d'avertissement,		conduite (ADAS).....	348
Installation d'équipements de		indicateurs et messages.....	109	Présentation des systèmes	
transmission radio.....	10	Programmes d'inspection et de		d'aide.....	348
Présentation du véhicule.....	11	maintenance en matière		Système d'aide à la régulation	
Clés.....	11	d'émissions.....	126	de vitesse.....	349
Système d'avertissement		Système de diagnostic		Système anti-collision.....	376
sonore pour les piétons.....	16	embarqué (OBDII).....	127	Système d'aide à la stabilité du	
Système de sécurité du véhicule...	17	Commandes de climatisation.....	127	véhicule.....	383
Portes.....	21	Système d'infodivertissement....	147	Système d'aide à la	
Vitres.....	30	Présentation du système		performance du freinage.....	387
Systèmes de protection des		d'infodivertissement.....	147	Système d'aide à l'amélioration	
occupants.....	35	Radio	173	de la visibilité.....	388
Appuie-têtes.....	35	Système multimédia	174	Systèmes d'aide au maintien	
Sièges.....	36	Démarrage et utilisation.....	204	dans la voie.....	392
Ceintures de sécurité.....	47	Démarrage et arrêt du moteur....	204		
Système d'airbags.....	53				

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	395	Entretien du véhicule.....	457
Système de détection de perte d'attention du conducteur.....	402	Fusibles	460
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....	405	Remplacement des ampoules	460
Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires.....	406	Pneus et roues	471
En cas d'urgence.....	412	Remisage du véhicule.....	476
Feux de détresse.....	412	Carrosserie - Entretien de l'extérieur	478
Assistance et SOS	412	Entretien de l'intérieur	482
Triangle de présignalisation.....	413	Spécifications techniques.....	485
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue.....	414	Identification du véhicule.....	485
Kit de réparation des pneus.....	422	Données du véhicule.....	489
Démarrage par câbles auxiliaires	429	Batterie haute tension (versions électriques).....	503
Ravitaillement en cas d'urgence..	434	Données de remorquage.....	503
Annulation	435	Liquides et lubrifiants.....	507
Remorquage du véhicule	437	Contenances des réservoirs.....	511
Remorquage du véhicule.....	439	Roues et pneus.....	514
Maintenance et entretien du véhicule.....	441	Informations au client.....	520
Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule	441	Informations au client	520
Entretien programmé.....	441	Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	521
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	445		
Compartiment moteur.....	446		

INTRODUCTION

Bienvenue

Votre véhicule est une combinaison de technologie avancée, de sécurité, de respect de l'environnement et d'économie.

Ce Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité.

En outre, des tutoriels vidéo pour certaines fonctions du véhicule peuvent être consultés à l'écran d'information.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, que le moteur thermique fonctionne ou que le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Veillez à toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays traversé. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

Le non-respect de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Si le Manuel d'utilisation préconise une visite en atelier, contacter un atelier agréé qui dispose des informations techniques, des compétences et des équipements requis. Nous vous recommandons de faire appel à votre Partenaire de Service Opel.

Le dossier de documentation à l'intention des clients doit toujours se trouver à portée de main dans le véhicule.

Bonne route !

Votre équipe Opel

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application à l'aide du code QR suivant :



Utilisation de ce manuel

La connaissance approfondie de votre nouveau véhicule commence ici.

Le manuel que vous lisez explique simplement et directement comment il est fabriqué et comment il fonctionne.

C'est pourquoi nous vous conseillons de le lire assis confortablement à bord, afin que vous puissiez constater par vous-même ce qui y est décrit.

Légende des symboles



Remarque



Contribution à la protection de la nature

Cette légende permet d'identifier les particularités du véhicule :

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Fourgon



Cabine approfondie



Combi, Minibus



Châssis-cabine



Cabine à plateau



Cabine double



Camion à benne basculante

Les références de page sont indiquées par ➡.

➡ signifie « voir page ».

Les références de page et les entrées d'index font référence aux titres en retrait indiqués dans la table des matières de la section.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention Danger fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention Avertissement fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention Attention fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Moteur thermique

Un véhicule thermique est propulsé uniquement par un moteur thermique - diesel ou essence.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un véhicule BEV est propulsé exclusivement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de charge. De plus, elle est chargée par le freinage régénératif et la récupération d'énergie pendant la décélération.

Batterie haute tension

(pour les versions électriques)

La batterie haute tension est située dans le bas du véhicule dans une zone centrale et ne nécessite aucun entretien.

La batterie haute tension est au lithium-ion.

La batterie lithium-ion offre les avantages suivants :

- Elle est beaucoup plus légère que les autres types de batteries rechargeables de même taille ;
- elle conserve la charge plus longtemps ;
- elle n'a pas de mémoire, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de la décharger complètement avant de la recharger comme c'est le cas avec d'autres types de batteries ;

- elle peut être rechargée et déchargée, les temps de recharge varient selon le mode de charge et l'alimentation (borne domestique ou publique).

La batterie haute tension de la version la plus grande (avec plus d'énergie) a une tension nominale de 350V, tandis que dans la version la plus petite, la tension est de 395V.

La batterie haute tension est équipée de systèmes de climatisation qui garantissent un fonctionnement à la température la plus appropriée à son fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le système de propulsion du véhicule électrique est connecté par la batterie haute tension et lorsque le système est actif, les composants sont alimentés en haute tension. Observer les messages d'avertissement sur les étiquettes du véhicule en cas d'accès au compartiment moteur. Toute intervention ou modification du système électrique haute tension du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie haute tension) est strictement interdite en

raison des risques qu'elle peut entraîner pour votre sécurité. Dans ce cas, contacter le Réseau. Toute modification du système haute tension peut entraîner des brûlures ou des décharges électriques graves, voire mortelles.

Le véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui empêche l'activation du système haute tension. Cet appareil est normalement utilisé par le Réseau STELLANTIS pour réparer et entretenir le véhicule.

ATTENTION

Ne jamais manipuler ce composant qui n'est utilisé qu'en cas d'entretien du véhicule par un technicien qualifié du Réseau.

AVERTISSEMENT

Ne pas revendre, donner ou modifier la batterie haute tension. La batterie haute tension ne doit être utilisée que sur le véhicule sur lequel elle est fournie. En cas d'utilisation à l'extérieur du véhicule ou de modification, des accidents tels que des

chocs électriques, de la chaleur ou de la fumée, une explosion ou une fuite d'électrolyte peuvent se produire.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est mis au rebut sans déposer la batterie haute tension, le contact avec les composants, câbles et connecteurs haute tension peut provoquer un choc électrique très dangereux.

AVERTISSEMENT

Si la batterie haute tension n'est pas mise au rebut de manière appropriée, elle peut provoquer un choc électrique et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Ne pas jeter la batterie soi-même. Si le véhicule est mis à la casse, la batterie haute tension doit être confiée à un concessionnaire qui dispose de l'expertise technique né-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

cessaire pour l'éliminer en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Les parties sous tension sont signalées par des étiquettes d'avertissement pour la sécurité. La batterie haute tension porte une étiquette indiquant ce danger.

Mise au rebut de la batterie haute tension

(versions électriques)

La batterie haute tension est conçue pour durer pendant toute la durée de vie du véhicule. Si la batterie doit être remplacée, contacter le Réseau STELLANTIS pour obtenir des renseignements sur la mise au rebut.

REMARQUE

Le véhicule est équipé d'une batterie lithium-ion haute tension. Une mise au rebut inappropriée de ce type de batterie présente un risque de brûlures graves, d'électrocution et de dommages à l'environnement. Conformément aux réglementations na-

tionales et internationales relatives aux batteries, le fabricant garantit une collecte adéquate de ce composant en coopération avec des opérateurs qualifiés pour la manipulation correcte des batteries à mettre au rebut.

Informations générales sur la batterie haute tension

(versions électriques)

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- assurer un fonctionnement sûr
- optimiser l'autonomie
- optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

REMARQUE

Un déclic peut se faire entendre à l'intérieur du véhicule lorsque le véhicule démarre et s'arrête. Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, les contacteurs de la batterie haute tension sont fermés pour permettre la distribution de l'électricité accumulée pour l'utilisation du véhicule. Ce son typique

est le bruit d'ouverture et de fermeture de ces contacteurs et est normal pour le véhicule. Si la température de la batterie haute tension est inférieure à -10 °C ou supérieure à 40 °C, certaines fonctions de la voiture peuvent changer ou s'éteindre lorsque les performances de la batterie diminuent en dehors de cette plage de températures.

Modifications / Altérations du véhicule

REMARQUE

Toute modification ou altération du véhicule présente un risque considérable pour la sécurité des occupants et peut compromettre sa tenue de route, au risque de provoquer des accidents potentiellement mortels..

Le fabricant recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule.

Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le fabricant. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat du véhicule, l'utilisateur décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, alarme, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation

électrique, il faut en informer le Réseau STELLANTIS. Le personnel qualifié vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie 12V plus puissante.

AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes en acier ou de moyeux de roue non standard : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes. Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation des appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et disponibles en après-vente doivent porter l'étiquette suivante.



REMARQUE

Les autorités chargées de la circulation peuvent ne pas autoriser le véhicule à circuler s'il est équipé de dispositifs qui impliquent des modifications des caractéristiques du véhicule. La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le fabricant ne peut être tenu pour responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les émetteurs radio (téléphones portables, radios CB, etc.) ne peuvent être utilisés à l'intérieur du véhicule que si une antenne distincte est montée sur le toit.

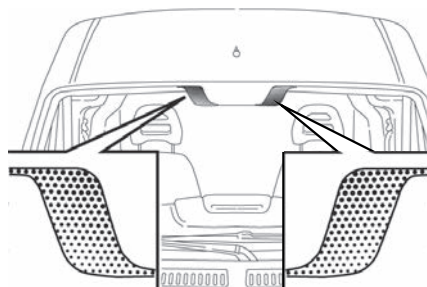
i REMARQUE

L'utilisation de ces dispositifs à l'intérieur de l'habitacle (sans antenne extérieure) peut, outre les dommages potentiels pour la santé des passagers, provoquer des dysfonctionnements dans les systèmes électroniques du véhicule, compromettant ainsi la sécurité de ce dernier. De plus, ces appareils peuvent avoir des difficultés à émettre et recevoir en raison du phénomène d'écran de la carrosserie du véhicule. En ce qui concerne l'utilisation de téléphones mobiles approuvés CE (GSM, GPRS, UMTS), suivre les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du téléphone portable.

Installation du telepass sur un pare-brise réfléchissant

(selon version/marché)

Si le véhicule est équipé d'un pare-brise réfléchissant, installer le Telepass dans la zone appropriée.



PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer de clés à proximité du chargeur sans fil.

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

⚠ ATTENTION

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

Clé mécanique



La partie métallique (A) de la clé est fixe.

La clé actionne :

- le dispositif d'allumage
- la serrure des portes
- l'ouverture et la fermeture du bouchon du réservoir de carburant
- la serrure du tiroir du tableau de bord
- le coupe-batterie

Versions avec système "Keyless Go" (accès et démarrage mains libres)

Sur les versions équipées du système "Keyless Go", le véhicule est fourni avec une clé mécanique.

La partie métallique A de la clé est fixe. La clé actionne :

- l'ouverture et la fermeture du bouchon du réservoir de carburant ;
- la serrure du tiroir du tableau de bord ;
- le coupe-batterie.

Fonction de la télécommande radio

(selon équipement)

1

2

3

4

5

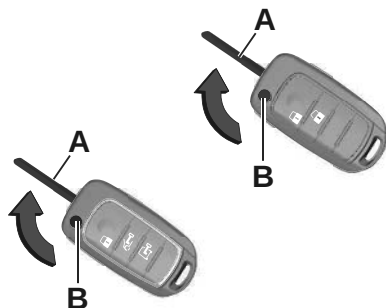
6

7

8

9

10



Verrouillage et fermeture des portes et du coffre



Déverrouillage et ouverture des portes et du coffre



Déverrouillage des portes



Ouverture à distance du coffre

Jusqu'à 9 mois à titre indicatif (selon version/marché)
L'insert métallique A est rétractable et actionne :

- le dispositif d'allumage ;

- la serrure des portes ;
- l'ouverture et la fermeture du bouchon du réservoir de carburant ;
- la serrure du tiroir du tableau de bord ;
- le coupe-batterie.

Appuyer sur le bouton B pour ouvrir/fermer l'insert métallique.

Système à clé électronique

(versions avec système de clé électronique)



La configuration des boutons peut varier en fonction du véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne pas avaler la pile. Risque de brûlures chimiques. Les clés contiennent une petite pile. Si la pile est avalée, elle peut provoquer de gra-

ves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Garder les piles hors de portée des enfants. Si le compartiment à piles ne ferme pas correctement, cesser d'utiliser le produit et le tenir hors de portée des enfants. En cas de suspicion d'ingestion ou de pénétration de piles dans le corps, consulter immédiatement un médecin. La clé de secours (suivant version) doit être immédiatement insérée dans la clé électronique pour éviter tout accès facile à la pile.



REMARQUE

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs violents. Afin d'assurer l'efficacité complète des dispositifs électroniques de la clé, éviter d'exposer cette dernière à la lumière directe du soleil.



REMARQUE

Ne pas placer de clés à proximité du chargeur sans fil.

Fonctionnement

Déverrouillage des portes et du compartiment de chargement

Appuyer brièvement sur le bouton  /  (selon équipement) :

- déverrouillage des portes du compartiment de chargement
- allumage programmé des feux intérieurs et double clignotement des indicateurs de direction (selon équipement).

Lorsque la fonction est disponible, appuyer et relâcher le bouton de déverrouillage de la télécommande une seule fois pour déverrouiller la porte conducteur ou deux fois en l'espace d'une seconde pour déverrouiller toutes les portes et le compartiment de chargement.

Le réglage actuel peut être modifié à l'aide de l'écran Menu ou du système multimédia, pour que le système déverrouille la porte conducteur uniquement ou toutes les portes la première fois que l'on appuie sur le bouton de la télécommande.

Les portes peuvent toujours être déverrouillées en plaçant l'insert métallique à

l'intérieur de la serrure de la porte côté conducteur.

Verrouillage des portes et du compartiment de chargement

Appuyer brièvement sur le bouton  :

- verrouillage des portes et du compartiment de chargement, plafonnier intérieur éteint et clignotement unique des indicateurs de direction (selon équipement).

Pour les véhicules équipés de clés à télécommande, si une ou plusieurs portes sont ouvertes, les portes ne seront pas verrouillées.

Cette situation est signalée par un clignotement rapide des indicateurs de direction (selon équipement). Les portes seront verrouillées si le compartiment de charge est ouvert.

Pour les véhicules équipés de clés électroniques, si une ou plusieurs portes sont ouvertes, les portes sont de toute façon verrouillées, ce qui est indiqué par un clignotement rapide des indicateurs de direction (selon équipement).

Les portes se préparent au verrouillage, qui est actif à partir du moment où elles sont fermées. Les portes ne se

déverrouillent de nouveau que si la présence de la clé est détectée à l'intérieur de l'habitacle.

Ouverture du compartiment de chargement

Appuyer une fois sur le bouton  pour ouvrir le compartiment de chargement à distance (selon équipement). Les indicateurs de direction clignotent deux fois pour indiquer que le compartiment de chargement a été ouvert.

Verrouillage centralisé

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le voyant de contrôle :

- S'allume lorsque les portes sont verrouillées et à partir du moment où le contact est mis,
- Puis clignote lorsque les portes sont verrouillées à l'arrêt, moteur éteint.

REMARQUE

Ce bouton est inopérant si le véhicule a été verrouillé ou bloqué à l'aide d'une commande extérieure (selon équipement, avec la clé ou la télécommande).

AVERTISSEMENT

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

REMARQUE

Pour les versions avec transmission automatique et verrouillage central déjà engagé, positionner le levier de vitesses sur la position "P" et actionner le levier d'ouverture d'une des deux portes avant pour désengager

le système de verrouillage central. Si la fonction de verrouillage central est utilisée alors que le levier de vitesse est déjà en position "P", les portes ne se déverrouilleront pas de manière centralisée lorsque le levier d'ouverture des portes est actionné. Pour les versions avec transmission manuelle et verrouillage central déjà enclenché, lorsque le levier d'embrayage est relâché, le fait d'agir sur le levier d'ouverture d'une des deux portes avant désengagera le système de verrouillage central. Les portes ne seront pas déverrouillées de manière centralisée si le levier d'ouverture des portes est actionné avant que le levier d'embrayage ne soit relâché.

Le menu Configuration peut être utilisé pour choisir de déverrouiller l'avant seulement ou l'ensemble du véhicule lorsque l'une des portes avant est ouverte.

En l'absence d'alimentation électrique (fusible grillé, batterie déconnectée, etc.), il est toutefois possible de verrouiller les portes manuellement. Pendant le trajet, à une vitesse supérieure à 20 km/h, toutes les portes se verrouillent automatiquement si la fonc-

tion a été sélectionnée dans le menu Configuration.

Indications LED du tableau de bord



Pour les véhicules non équipés d'un système d'alarme, lors du verrouillage des portes, la LED A s'allume pendant environ 3 secondes puis commence à clignoter (fonction de dissuasion). Lorsque les portes sont verrouillées, si une ou plusieurs portes ne sont pas fermées correctement, la LED et les indicateurs de direction commencent à clignoter rapidement. Pour les véhicules équipés d'un système d'alarme, la LED clignote rapidement lorsque les portes sont verrouillées de manière centralisée pendant environ 3 secondes. La LED clignote

plus lentement lorsque l'alarme est activée.

Remplacement de la batterie

Remplacement de la pile de la clé avec télécommande

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas avaler la pile. Risque de brûlures chimiques. Les clés contiennent une petite pile. Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Garder les piles hors de portée des enfants. Si le compartiment à piles ne ferme pas correctement, cesser d'utiliser le produit et le tenir hors de portée des enfants. En cas de suspicion d'ingestion ou de pénétration de piles dans le corps, consulter immédiatement un médecin. La clé de secours (selon équipement) doit être immédiatement insérée dans la clé électronique pour éviter tout accès facile à la pile.

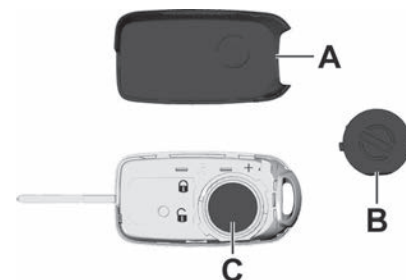
⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries usagées peuvent s'avérer nocives pour l'environnement si elles ne sont pas mises au rebut comme il convient. Elles doivent être jetées comme spécifié par la loi dans des récipients spéciaux ou déposées auprès du Réseau STELLANTIS, qui s'occupera de leur mise au rebut.

Pour remplacer la pile, procéder comme suit :



1. Appliquer un petit tournevis aux points indiqués par les flèches puis retirer le boîtier arrière A.



2. À l'aide d'une pièce de monnaie, tourner le clapet de contrôle B dans le sens anti-horaire et le retirer.
3. Remplacer la pile C par une nouvelle pile de mêmes caractéristiques, en respectant la polarité.
4. Remonter le clapet B en le tournant dans le sens horaire, puis refermer le boîtier arrière en appuyant légèrement et en s'assurant qu'il est correctement verrouillé.

1

2

3

4

5

6

7

8

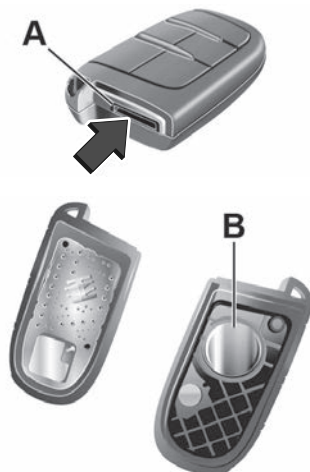
9

10

Remplacement de la pile de la clé électronique

Pour remplacer la pile, procéder comme suit :

1. Extraire l'insert métallique de la clé électronique (voir description ci-dessus).



2. En insérant délicatement le plat du tournevis fourni avec le véhicu-

le dans le siège A de la clé pour l'ouvrir en deux parties.

3. Retirer la pile B (type CR2032).
4. Insérer une nouvelle pile, en veillant à respecter la polarité.
5. Remonter les deux parties de la clé électronique en s'assurant qu'elles sont correctement verrouillées.
6. Réinsérer l'insert métallique dans la clé.

i REMARQUE

L'opération de remplacement de la pile doit être effectuée avec précaution, afin de ne pas endommager la clé électronique.

Clé de secours

Clé avec télécommande

Le système peut reconnaître jusqu'à 8 touches avec la télécommande.

Clé électronique

Pour garantir le démarrage du moteur et le bon fonctionnement du véhicule,

n'utiliser que des clés électroniques spécifiquement codées pour l'électronique du véhicule.

Si une clé électronique est codée pour un véhicule, elle ne peut être utilisée sur aucun autre véhicule.

Duplication des clés

Si une nouvelle clé avec télécommande ou une nouvelle clé électronique est nécessaire, contacter le Réseau STELLANTIS en vous munissant d'une pièce d'identité et des documents de propriété du véhicule.

Système d'avertissement sonore pour les piétons

Le véhicule est équipé d'un système d'avertissement sonore pour les piétons. Ce système utilise différents sons pour avertir les piétons de l'approche du véhicule. Le système d'avertissement sonore est doté d'un haut-parleur situé dans le compartiment moteur. Le système est automatiquement activé lorsqu'une autre vitesse que P (Parking) est engagée et reste actif tant que la voiture roule à une vitesse de 25 km/h ou moins.

Tout dysfonctionnement du système d'avertissement sonore est signalé par le symbole jaune  sur l'écran.

Système de sécurité du véhicule

Dispositif de verrouillage anti-vol

AVERTISSEMENT

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs violents. Afin d'assurer l'efficacité complète des dispositifs électroniques de la clé, éviter d'exposer cette dernière à la lumière directe du soleil.

Fonctionnement

Chaque fois que le véhicule est démarré en mettant le dispositif d'allumage sur MAR, le boîtier de commande du système de l'Immobiliseur envoie un code de reconnaissance au module de contrôle du moteur pour désactiver le dispositif anti-démarrage.

Le code n'est envoyé que si le boîtier de commande du système a reconnu le code transmis par la clé.

Chaque fois que le dispositif d'allumage est mis sur STOP, le système désactive les fonctions du module de contrôle du moteur.

Fonctionnement irrégulier

Si le code n'a pas été reconnu correctement lors du démarrage, le voyant d'avertissement  s'allume accompagné du message correspondant sur le tableau de bord (voir chapitre Voyants d'avertissement et messages).

Dans ce cas, ramener le dispositif d'allumage en position STOP, puis en position MAR. Si le blocage persiste, essayer de nouveau avec le jeu de clés de réserve. Contacter le Réseau STELLANTIS s'il n'est toujours pas possible de démarrer le moteur.

REMARQUE

Chaque touche a son propre code qui doit être mémorisé par le boîtier de commande du système. Contacter le Réseau STELLANTIS pour faire enregistrer de nouvelles clés (jusqu'à 8) avec un code.

Activation de l'icône  / voyant d'avertissement pendant la conduite

- Si l'icône  s'allume, cela signifie que le système effectue un autodiagnostic (par exemple en raison d'une chute de tension).
- Si l'icône  reste allumé, contacter le Réseau STELLANTIS.

Système d'alarme antivol

Alarme (version BEV)

Activation de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- ouverture injustifiée des portes/capot/coffre/compartiment de charge (protection périmétrique) ;
- démarrage de l'appareil avec une clé non validée.

L'activation de l'alarme déclenche l'avertisseur sonore et les indicateurs de direction.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

La fonction d'anti-démarrage est assurée par le système, qui s'active automatiquement lorsque le conducteur sort du véhicule en emportant la clé électronique et en verrouillant les portes.

i REMARQUE

L'alarme est adaptée pour répondre aux exigences de différents pays.

Mise en marche de l'alarme

Portes, capot et hayon fermés et contact mis sur STOP, orienter la clé électronique vers le véhicule et appuyer sur le bouton  et le relâcher.

L'alarme peut également être déclenchée en appuyant sur le bouton "verrouillage des portes", situé sur la poignée extérieure de la porte. Pour plus d'informations, voir le paragraphe sur Passive Entry dans le chapitre Portes. Le système émet un avertissement visuel et sonore (selon équipement) et permet de verrouiller la porte. L'activation de l'alarme est précédée d'une phase d'autodiagnostic : si un dé-

faut est détecté, le système émet un nouvel avertissement sonore.

Si, après la mise en marche de l'alarme, un deuxième signal sonore est émis, attendre environ 4 secondes et désactiver l'alarme en appuyant sur le bouton , vérifier que les portes, le capot et le coffre/compartiment de chargement sont correctement fermés, puis réactiver le système en appuyant sur le bouton .

Si l'alarme émet un signal sonore alors que les portes, le capot et le coffre sont correctement fermés, une anomalie s'est produite dans le fonctionnement du système : dans ce cas, contacter le Réseau STELLANTIS.

Le verrouillage des portes sans insertion d'alarme est également toujours possible en verrouillant les portes par le biais de la procédure de verrouillage d'urgence. Pour plus d'informations, voir "Ouverture et fermeture d'urgence" dans le chapitre "Portes".

i REMARQUE

Si les portes sont déverrouillées en insérant l'insert métallique dans la serrure de la porte côté conducteur, l'alarme, si elle a été activée précé-

demment, n'est pas désactivée. Il sera possible de désactiver l'alarme en tournant le commutateur d'allumage sur ENGINE, ou en appuyant sur le bouton  de la télécommande.

Désactivation de l'alarme

Appuyer sur le bouton . Les opérations suivantes sont effectuées :

- deux brefs clignotements des indicateurs de direction (selon équipement) ;
- deux brefs signaux acoustiques (selon équipement) ;
- déverrouillage des portes.

Pour les versions dotées de la fonction Passive Entry, l'alarme peut être désactivée par le détenteur de la clé en appuyant sur le bouton d'ouverture de la porte situé sur la poignée extérieure. Pour plus d'informations, voir le paragraphe sur Passive Entry dans le chapitre Portes.

Désarmement de l'alarme

Pour désactiver complètement l'alarme (par exemple, pendant une longue période d'inactivité du véhicule), fermer

les portes en utilisant les manœuvres de verrouillage d'urgence décrites dans le chapitre "Portes".

REMARQUE

Si les piles de la clé avec la télécommande sont à plat ou si le système tombe en panne, l'alarme peut être désactivée en plaçant le commutateur d'allumage en position ENGINE.

Système d'alarme électronique

(selon version/marché)

L'alarme, en plus de toutes les fonctions de télécommande décrites précédemment, est contrôlée par le récepteur situé sous le tableau de bord, près de la boîte à fusibles.

Fonctionnement

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- ouverture par erreur d'une porte ou du capot (protection du périmètre) ;
- mise en marche du système d'allumage (clé de contact tournée sur MAR-ON) ;
- coupure des fils de la batterie.

Selon le marché, l'activation de l'alarme peut entraîner l'activation de la sirène et des indicateurs de direction (pendant environ 26 secondes). Le déclenchement de l'alarme et le nombre de cycles dépendent du marché de commercialisation.

Le nombre de cycles acoustiques/visuels est limité. Lorsque ce seuil est atteint, le système revient au fonctionnement normal.

REMARQUE

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Activation

Portes et capot étant fermés et clé de contact sur STOP ou retirée, pointer la clé de la télécommande vers le véhicule et appuyer et relâcher le bouton de verrouillage ou verrouiller le véhicule à l'aide du système Passive Entry/ Keyless Entry.

À l'exception de certains marchés, le système émet un avertissement sonore (bip) et permet le verrouillage des portes.

L'activation de l'alarme est précédée d'une phase d'autodiagnostic : si un défaut est détecté, le système émet un nouvel avertissement sonore.

Dans ce cas, désactiver l'alarme en appuyant sur le bouton "libérer les portes/libérer le compartiment de chargement" ou déverrouiller le véhicule à l'aide du système Passive Entry/Keyless Entry, vérifier que les portes et le capot sont correctement fermés et réactiver l'alarme en appuyant sur le bouton de verrouillage.

Si une porte ou le capot n'est pas correctement fermé, il sera exclu des tests effectués par le système d'alarme.

Si l'alarme émet un avertissement sonore alors que les portes et le capot sont correctement fermés, cela signifie qu'une erreur s'est produite dans le fonctionnement du système. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

REMARQUE

L'alarme ne se déclenche pas lorsque le verrouillage central est activé à l'aide de l'insert métallique de la clé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

L'alarme est adaptée pour répondre aux exigences de différents pays.

Désactivation

Appuyer sur le bouton "déverrouiller la porte/déverrouiller le compartiment de chargement" de la clé avec la télécommande ou déverrouiller le véhicule à l'aide du système Passive Entry/Keyless Entry.

Les opérations suivantes sont effectuées (à l'exclusion de certains marchés) :

- deux clignotements ;
- deux brefs signaux acoustiques ("bips") ;
- déverrouillage des portes.

i REMARQUE

L'alarme ne s'éteint pas lorsque l'ouverture centrale est activée à l'aide de l'insert métallique de la clé.

Indication de tentative d'effraction

En cas de tentative d'effraction, le voyant d'avertissement  s'allume au ta-

bleau de bord (voir le chapitre Voyants d'avertissement et messages).

Désarmement de l'alarme

Pour désactiver définitivement l'alarme (par exemple pendant une longue période d'inactivité), il suffit de verrouiller le véhicule en tournant l'insert métallique de la clé avec télécommande dans la serrure.

i REMARQUE

Si les piles de la clé avec télécommande sont à plat ou en cas de défaillance du système, l'alarme peut être désactivée en plaçant la clé dans le dispositif d'allumage et en la tournant sur MAR.

Antidémarrage

Le système d'antidémarrage empêche l'utilisation non autorisée du véhicule en empêchant le démarrage du moteur.

Le système n'a pas besoin d'être activé : il fonctionne automatiquement, que les portes du véhicule soient verrouillées ou déverrouillées.

Lorsque le contact est mis sur ENGINE, le système identifie le code trans-

mis par la clé. Si le code est reconnu comme valide, le système permet le démarrage du moteur.

Lorsque le dispositif d'allumage est ramené sur STOP, le système désactive le boîtier de commande du moteur, empêchant ainsi son démarrage.

i REMARQUE

Les étiquettes d'identification par radiofréquence (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé lors du démarrage du véhicule.

i REMARQUE

L'anti-démarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après en être sorti. Activer l'alarme antivol.

Fonctionnement irrégulier

Si, lors du démarrage, le code de la clé n'est pas correctement reconnu, l'icône  s'affiche sur le tableau de bord (voir les instructions du chapitre Voyants d'avertissement et messages). Cette condition entraîne l'arrêt du moteur

après 2 secondes. Dans ce cas, amener le dispositif d'allumage sur STOP et ENGINE ; s'il est toujours bloqué, essayer avec les autres clés fournies. S'il n'est toujours pas possible de démarrer le moteur, contacter le Réseau STELLANTIS.

Si l'icône  s'affiche pendant la conduite, cela signifie que le système effectue un autodiagnostic (par exemple, en raison d'une chute de tension). Si le message persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.

Portes

Verrouillage électrique des portes

Verrouillage/déverrouillage central de la porte

Verrouillage de l'extérieur

Les portes étant fermées, appuyer sur le bouton  de la clé ou de l'insert et tourner l'insert métallique dans la serrure de la porte du conducteur dans le sens horaire. Les portes ne seront verrouillées que si toutes les portes sont fermées.

Si une ou plusieurs portes sont ouvertes après avoir appuyé sur le bouton  de la clé, les indicateurs de direction et la LED du bouton A clignotent rapidement pendant environ 3 secondes. Lorsque la fonction est activée, le bouton A est désactivé.

Appuyer deux fois de suite sur le bouton  de la clé pour activer le dispositif de blocage (voir le paragraphe Dispositif de blocage).

Déverrouillage de la porte de l'extérieur

Appuyer sur le bouton  ou  (selon version) pour verrouiller/déverrouiller la porte latérale et les portes arrière depuis l'habitacle. Le voyant d'avertissement reste allumé lors du verrouillage.

Version à 3 capteurs
(selon équipement)



Verrouillage automatique des portes

Dispositif de super-verrouillage
(selon version/marché)



Il s'agit d'un dispositif de sécurité qui empêche le fonctionnement des poignées intérieures.

Appuyer sur le bouton de verrouillage/déverrouillage A pour empêcher l'ouverture des portes depuis l'intérieur de l'habitacle en cas de tentative d'effraction (par exemple, lorsqu'une vitre est brisée).

Le dispositif de super-verrouillage offre donc la meilleure protection possible contre les tentatives d'effraction. Nous recommandons de l'enclencher chaque

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

fois que le véhicule est garé et laissé sans surveillance.

AVERTISSEMENT

Une fois le dispositif de verrouillage enclenché, il est impossible d'ouvrir les portes depuis l'intérieur du véhicule. Avant d'engager le système, vérifier qu'il n'y a personne à bord. Si la pile de la télécommande est déchargée, le système ne peut être désengagé qu'en insérant la clé métallique dans l'une des serrures de porte comme décrit précédemment : dans ce cas, le dispositif reste actif uniquement pour les portes arrière.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est déverrouillé à l'aide de la clé de secours mécanique en raison d'une batterie 12 V déchargée, il se peut que les fonctions électriques de verrouillage et de déverrouillage des portes ne soient pas disponibles. Dans cette situation, ne pas fermer la porte et la laisser ouverte, y compris lors de toute tentative de démarrage du véhicule, jusqu'à ce que le système

électrique ait été entièrement rétabli (par exemple, après le remplacement ou la recharge de la batterie), pour garantir le fonctionnement normal de l'ouverture de la porte.

Mise en marche du dispositif

Le dispositif de super-verrouillage est automatiquement activé sur chaque porte par deux pressions brèves sur le bouton  de la clé avec télécommande.

Pour les véhicules équipés du système Passive Entry/Keyless Entry, la fonction de super-verrouillage est activée à chaque fois que le véhicule est verrouillé à l'aide du bouton de la poignée extérieure.

Les indicateurs de direction clignotent 3 fois et la LED sur le bouton A parmi les commandes du tableau de bord clignote pour indiquer que le dispositif a été mis en marche.

Si une ou plusieurs portes ne sont pas parfaitement fermées, le dispositif de super-verrouillage n'est pas activé, ce qui empêche une personne de pénétrer dans le véhicule par la porte ouverte et de rester bloquée à l'intérieur de l'habitacle après l'avoir refermée.

Le dispositif ne s'enclenche pas lorsque la clé est en position MAR. Le dispositif n'est activé que lorsque la clé est en position STOP.

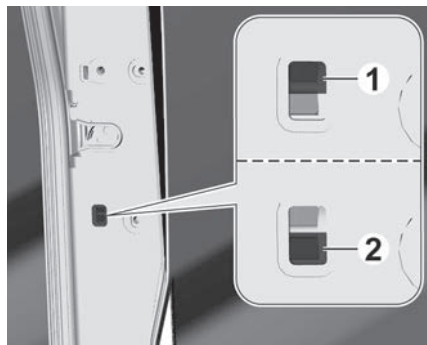
Mise à l'arrêt du dispositif

Le dispositif est désactivé automatiquement sur chaque porte dans les cas suivants :

- si la clé mécanique est tournée en position de démarrage dans la porte du conducteur ;
- en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande ;
- en tournant la clé de contact sur la position STOP.

Sécurité enfants portes arrière

(selon version/marché)



Ce système empêche l'ouverture des portes latérales coulissantes depuis l'intérieur.

Le dispositif ne peut être engagé que lorsque la porte latérale coulissante est ouverte :

- Position 1 : Le dispositif n'est pas enclenché (la porte peut être ouverte de l'intérieur) ;
- Position 2 : Dispositif enclenché (porte verrouillée).

Le dispositif reste activé même si les portes sont déverrouillées électriquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser ce dispositif pour transporter des enfants.

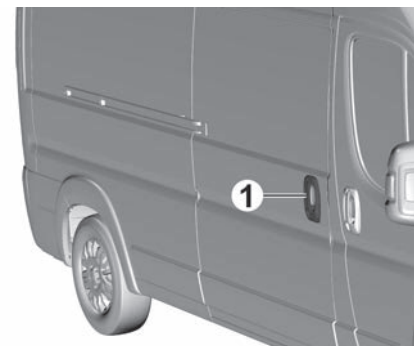
Fonctionnement de la porte coulissante

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de laisser le véhicule garé avec les portes coulissantes ouvertes, toujours vérifier que le verrou est enclenché.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas déplacer le véhicule lorsque les portes latérales sont ouvertes.



Pour ouvrir la porte latérale coulissante, soulever la poignée (1) et accompagner la porte dans le sens de l'ouverture.

La porte latérale coulissante est équipée d'une butée qui l'empêche de glisser au-delà de la fin de sa course lors de l'ouverture.

Pour fermer, actionner la poignée extérieure (1) (ou la poignée intérieure correspondante) et pousser jusqu'à la fermeture.

Dans tous les cas, vérifier que la porte est correctement fixée au dispositif qui la maintient complètement ouverte.

Marchepied escamotable

(selon version/marché)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Lorsque la porte latérale de l'habitacle ou du compartiment de chargement est ouverte, un marchepied émerge de la partie inférieure du plancher pour faciliter l'accès au véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de conduire le véhicule avec le marchepied ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le marchepied escamoté pour monter ou descendre du compartiment de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le marchepied est correctement verrouillé par les systè-

mes de fixation fournis avant, après et pendant son utilisation. Une ouverture ou une fermeture incomplète peut entraîner un mouvement incorrect du marchepied, avec des risques pour l'opérateur et les utilisateurs externes.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de partir après avoir garé le véhicule ou avant de le déplacer de quelque manière que ce soit, vérifier que le marchepied est complètement rangé. Le mouvement de la plateforme étant lié à celui de la porte latérale coulissante, le symbole dédié apparaît sur l'écran du tableau de bord si elle n'est pas complètement rétractée, de la même manière que si les portes arrière ne sont pas fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le marchepied dépasse légèrement du véhicule, même lorsqu'il est rétracté ; par conséquent, lorsque des capteurs de stationnement arrière

sont prévus, leur plage de fonctionnement est légèrement réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence du marchepied peut réduire les angles d'approche de la rampe ; il est donc recommandé, en cas de rampe très raide, d'être très prudent afin de ne pas endommager le marchepied.

Passive Entry

(selon équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de divers facteurs (par exemple téléphones portables), de la charge de la pile de la clé électrique et de la présence d'objets métalliques près de la clé ou du véhicule. Dans ces cas, il est toujours possible de déverrouiller les portes à l'aide de l'insert métallique de la clé électronique.

Le système Passive Entry peut identifier la présence d'une clé électronique à proximité des portes du véhicule. Le système permet de verrouiller/déverrouiller les portes sans appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.

Si le système identifie la clé électronique détectée à l'extérieur de la voiture comme valide, le détenteur de la clé peut simplement tirer sur la poignée (1) de l'une des deux portes pour désactiver l'alarme et libérer le mécanisme de la porte.

Lorsque la fonction est prévue, une pression sur le bouton (1) de la porte conducteur permet de déverrouiller la porte côté conducteur ou toutes les

portes en fonction du mode défini à l'aide du menu de l'écran ou du système Multimédia.

Verrouillage/déverrouillage des portes

Pour verrouiller/déverrouiller les portes, procéder comme suit :

1. Vérifier d'avoir la clé électronique sur soi et de se trouver près de la poignée de la porte conducteur ou passager.
2. Appuyer sur le bouton de verrouillage/déverrouillage des portes (1) situé sur la poignée : toutes les portes sont alors verrouillées/déverrouillées. Le verrouillage des portes déclenche également l'alarme (selon équipement).

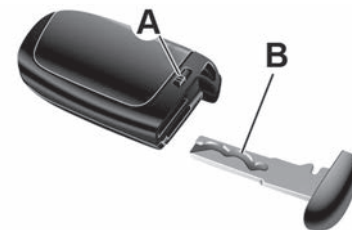
i REMARQUE

Après avoir appuyé sur le bouton de verrouillage des portes, attendre deux secondes avant de pouvoir déverrouiller de nouveau les portes à l'aide de la poignée de porte. Il est donc possible de vérifier si le véhicule est correctement verrouillé en tirant la poignée de la porte dans les

deux secondes. Les portes ne seront pas déverrouillées de nouveau.

Les portes du véhicule peuvent être verrouillées en appuyant sur le bouton **i** de la clé électronique ou du panneau intérieur.

Ouverture d'urgence de la porte côté conducteur



Si la clé électronique ne fonctionne pas (par exemple parce que sa pile est déchargée), l'insert métallique d'urgence à l'intérieur de la clé peut quand même être utilisé pour actionner la serrure, déverrouillant ainsi la porte côté conducteur.

Pour extraire l'insert métallique, procéder comme suit :

1. Utiliser le dispositif A et retirer l'insert métallique B en le tirant vers l'extérieur.

- Insérer l'insert métallique dans la serrure de la porte côté conducteur et le tourner pour déverrouiller la porte.

REMARQUE

L'insert métallique de la clé n'a pas de sens d'insertion forcé et peut être inséré indifféremment dans la serrure.

REMARQUE

Pour éviter de laisser accidentellement la clé électronique à l'intérieur du véhicule, la fonction Passive Entry/Keyless Entry comprend une fonction de déverrouillage automatique des portes qui fonctionne si le dispositif d'allumage est sur OFF.

Le véhicule déverrouille les portes si l'une des conditions suivantes est remplie :

- les portes sont fermées en appuyant sur le bouton  dans le panneau intérieur ;
- une clé électronique valide est détectée à l'intérieur du véhicule et, à l'ex-

térieur du véhicule, aucune autre clé électronique n'est détectée.

Le véhicule ne déverrouille pas les portes si l'une des situations suivantes se présente :

- si les portes ont été verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portes (ou de l'insert métallique de la clé, pour la porte conducteur uniquement) ;
- une clé électronique proche du véhicule a été détectée à l'extérieur.

Accès au compartiment de chargement

En approchant de la porte latérale coulissante ou des portes arrière du compartiment de chargement avec la clé électronique valide, appuyer sur le bouton de verrouillage/déverrouillage (1) sur la poignée.

REMARQUE

Si un système d'alarme est présent, ce dernier sera temporairement désactivé uniquement pour la zone du compartiment de chargement. Après la fermeture des portes du compartiment de chargement, le système d'alarme est réactivé.

REMARQUE

Si seules les portes du compartiment de chargement sont déverrouillées et qu'une clé est détectée à l'intérieur du compartiment de chargement lors de la fermeture des portes, les portes resteront ouvertes et les indicateurs de direction clignoteront deux fois.

AVERTISSEMENT

Avant de prendre la route, vérifier que les portes du compartiment de chargement sont correctement fermées.

Verrouillage de la porte du compartiment de chargement

Les portes du compartiment de chargement du véhicule peuvent être verrouillées en appuyant sur le bouton  de la clé électronique ou du panneau intérieur, ou en appuyant sur le bouton (1) de la poignée.

i REMARQUE

L'ouverture du compartiment de chargement est désactivée lorsque le véhicule est en mouvement.

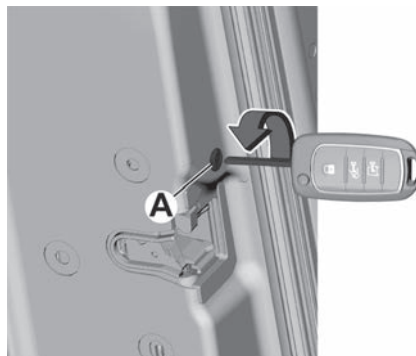
Pendant la conduite, si les portes du compartiment de chargement sont correctement fermées, elles se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h en même temps que les portes (fonction Autoclose). Cette fonction peut également être désactivée à l'aide du menu du tableau de bord.

Activation/désactivation du système

Le système Passive Entry/Keyless Entry peut être activé/désactivé par l'intermédiaire du menu de l'écran ou du système Uconnect.

Fonctionnement de la porte de secours

Il s'agit d'un dispositif qui permet de verrouiller mécaniquement la porte de l'habitacle côté passager, afin d'empêcher son ouverture de l'extérieur, en l'absence d'alimentation électrique (batterie déconnectée).



Le dispositif ne peut être engagé que lorsque la porte de l'habitacle côté passager est ouverte.

Procéder comme suit :

1. Insérer la clé dans le dispositif A et la déplacer vers le haut comme indiqué sur la figure pour verrouiller la porte.
2. Fermer la porte.
3. Vérifier que la porte est verrouillée en essayant la poignée extérieure.
4. Pour déverrouiller l'appareil, actionner la poignée intérieure de la porte de l'habitacle côté passager ou, si la batterie a été rétablie, appuyer sur le bouton / (selon équipement) de la clé.

Actionnement du hayon

Double porte arrière battante

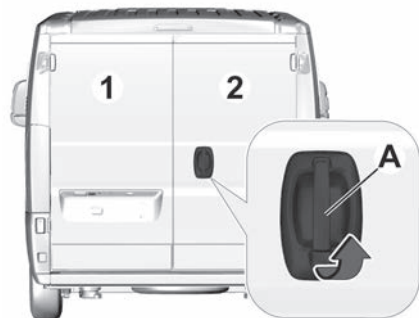
⚠ AVERTISSEMENT

Ce système à ressort a des forces d'activation qui ont été conçues pour un confort optimal. Des coups accidentels ou un fort coup de vent peuvent libérer les ressorts et provoquer la fermeture spontanée des portes.

⚠ AVERTISSEMENT

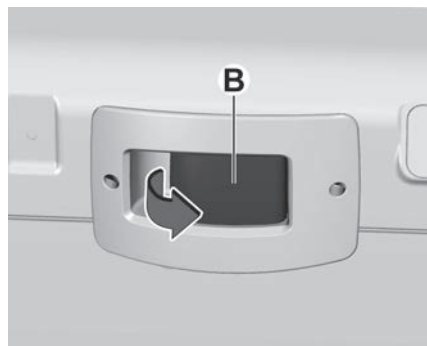
Lorsque les portes sont ouvertes à 180 et 270 degrés, aucun système de verrouillage n'est efficace. Ne pas utiliser cette ouverture lorsque le véhicule est garé sur une pente ou lorsqu'il y a du vent.

Ouverture manuelle de la première porte battante depuis l'extérieur



Appuyer sur le bouton  de la télécommande (version à trois boutons) ou sur le bouton  /  (selon équipement) de la télécommande (version à deux boutons) et actionner la poignée A dans le sens indiqué par la flèche.

Ouverture manuelle de la première porte battante de l'intérieur
(selon version/marché)

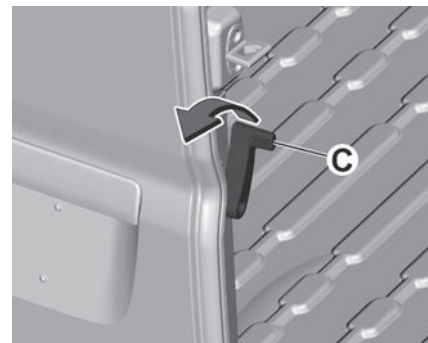


Tirer le levier B dans le sens indiqué par la flèche.

Fermeture manuelle de la première porte battante depuis l'extérieur

Appuyer sur le bouton  de la clé avec la télécommande. Fermer d'abord la porte de gauche, puis celle de droite.

Ouverture manuelle de la deuxième porte battante



Tirer le levier C dans le sens indiqué par la flèche.

Les portes arrière à double battant ont deux positions d'ouverture : la première à un angle d'environ 90° et la seconde à un angle d'environ 180° ; sur certains modèles/marchés, l'ouverture à 270° est également disponible. Pour ouvrir les portes battantes à 180°, ou 270° (selon version/marché), procéder comme suit :

1. Atteindre la position d'ouverture de la porte à 90°.
2. Continuer à tirer sur la porte pour exercer une force qui leur permettra

de s'ouvrir à 180° ou à 270° (selon version/marché).

Verrouillage électrique de l'intérieur



Fermer les deux portes battantes arrière (d'abord à gauche, puis à droite) et appuyer sur le bouton D du tableau de commande des vitres électriques.

Marchepied arrière

(pour les versions fourgons pour le transport de marchandises)

⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de conduire le véhicule avec le marchepied ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le marchepied escamoté pour monter ou descendre du compartiment de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le marchepied est correctement verrouillé par les systèmes de fixation fournis avant, après et pendant son utilisation. Une ouverture ou une fermeture incomplète peut entraîner un mouvement incorrect du marchepied, avec des risques pour l'opérateur et les utilisateurs externes.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de partir après avoir garé le véhicule ou avant de le déplacer de quelque manière que ce soit, vérifier que le marchepied est complètement rangé. Le mouvement de la plateforme étant lié à celui de la porte latérale coulissante, le symbole dédié apparaît sur l'écran du tableau de bord si elle n'est pas complètement rétractée, de la même manière

que si les portes arrière ne sont pas fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le marchepied dépasse légèrement du véhicule, même lorsqu'il est rétracté ; par conséquent, lorsque des capteurs de stationnement arrière sont prévus, leur plage de fonctionnement est légèrement réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence du marchepied peut réduire les angles d'approche de la rampe ; il est donc recommandé, en cas de rampe très raide, d'être très prudent afin de ne pas endommager le marchepied.

1

2

3

4

5

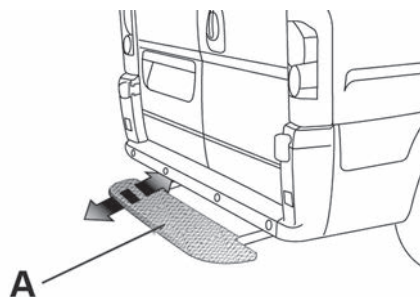
6

7

8

9

10

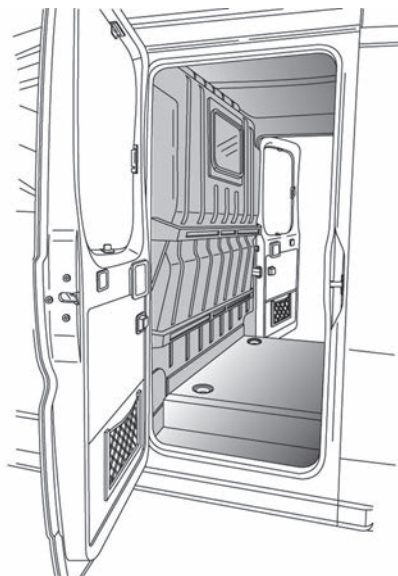


Le véhicule peut être équipé d'un marchepied arrière rétractable A qui facilite l'accès et la sortie du compartiment de chargement arrière.

Le marchepied peut être glissé sous le véhicule lorsqu'il n'est pas utilisé afin de ne pas augmenter les dimensions extérieures du véhicule.

Le marchepied coulisse manuellement à l'ouverture et à la fermeture.

Espace de chargement



Selon version, un compartiment de charge supplémentaire situé derrière l'habitacle est disponible sur demande.

Vitres

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs à réglage manuel

Pour régler les rétroviseurs, il faut agir manuellement sur chacun des deux verres de chaque rétroviseur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rétroviseur extérieur côté conducteur étant incurvé, il peut légèrement altérer la perception de la distance. En outre, la surface réfléchissante de la partie inférieure des rétroviseurs extérieurs est parabolique afin d'augmenter le champ de vision. La taille de l'image réfléchi est réduite et donne l'impression que l'objet réfléchi est plus éloigné qu'il ne l'est.

⚠ AVERTISSEMENT

Les véhicules et autres objets vus à travers un miroir extérieur convexe semblent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Une utilisation excessive de ce type de rétroviseur peut entraîner des

collisions avec d'autres véhicules ou d'autres objets. Il est recommandé d'utiliser le rétroviseur intérieur pour estimer la taille ou la distance d'un véhicule vu depuis un rétroviseur latéral convexe.

Lève-vitres électriques

Rétroviseurs extérieurs électriques

Pour obtenir une meilleure vue, régler les rétroviseurs extérieurs de manière à ce qu'ils soient centrés sur la voie adjacente avec un léger chevauchement de la vue renvoyée par le rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs électriques

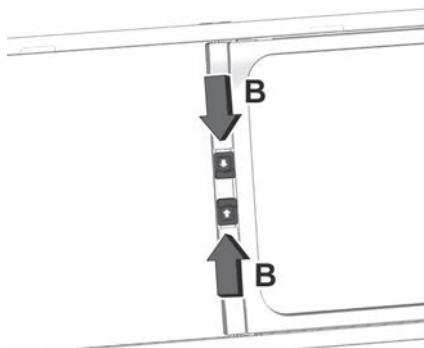


Le réglage électrique ne peut être effectué que si la clé de contact est en position MAR.

1. Pour régler les rétroviseurs, tourner la molette (B) sur l'une des positions : (1) rétroviseur gauche ou (2) rétroviseur droit.
2. Après avoir tourné le bouton (B) sur le miroir à régler, le déplacer dans le sens indiqué par les flèches pour régler le verre sélectionné.

Vitre latérale coulissante

(selon version/marché)



Pour ouvrir, maintenir les deux poignées B appuyées l'une contre l'autre et faire coulisser la vitre.

Lorsque les deux poignées sont relâchées, la vitre coulissante peut s'arrêter dans des positions intermédiaires.

Rétroviseurs rabattables

Rabattement électrique



1. Pour rabattre électriquement les rétroviseurs, appuyer sur le bouton à bascule A au point 2.
2. Pour ramener les rétroviseurs en position ouverte, appuyer sur le point 1 du bouton.

i REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus électriquement, ils doivent être ramenés en position ouverte électri-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

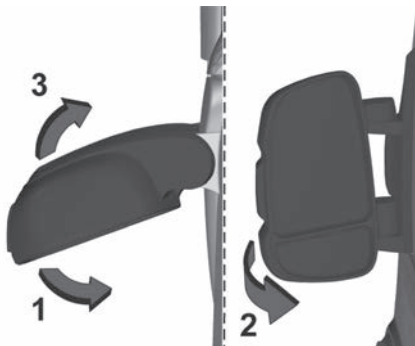
10

quement : ne pas essayer de ramener manuellement les rétroviseurs en position de conduite.

i REMARQUE

Pour amener électriquement les rétroviseurs en position d'ouverture, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A jusqu'à entendre un "clac" d'enclenchement, puis appuyer de nouveau sur le point 1 du bouton.

Rabattement manuel



Pour rabattre les rétroviseurs manuellement, les déplacer de la position (1) à la position (2).

Si les rétroviseurs ont été rabattus manuellement, ils peuvent être ramenés en position d'ouverture à la fois manuellement et électriquement.

i REMARQUE

Pour amener électriquement les rétroviseurs en position d'ouverture, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A jusqu'à entendre un "clac" d'enclenchement, puis appuyer de nouveau sur le point 1 du bouton.

Rabattement vers l'avant

Les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement vers l'avant (position 3) ou ramenés manuellement en position d'ouverture s'ils ont été tournés accidentellement vers l'avant (par exemple à la suite d'un choc).

Si les rétroviseurs ont été tournés vers l'avant manuellement ou à la suite d'un choc, ils peuvent être ramenés en position d'ouverture à la fois manuellement et électriquement.

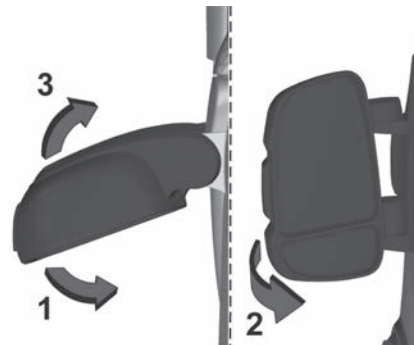
Pour amener électriquement les rétroviseurs en position d'ouverture, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A jusqu'à entendre un "clac" d'enclenchement, puis appuyer de nouveau sur le point 1 du bouton.

ment, puis appuyer de nouveau sur le point 1 du bouton.

i REMARQUE

Si les rétroviseurs ont été rabattus manuellement par erreur en position 3, le rétroviseur se met en position intermédiaire. Dans ce cas, tourner manuellement le rétroviseur en position 1, puis appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A pour ramener le rétroviseur en position 2 jusqu'à ce qu'un "clac" se fasse entendre, puis appuyer sur le point 1 du bouton pour le ramener en position 1.

Rétroviseur rabattable à réglage manuel



En cas de besoin (par exemple lorsque le rétroviseur pose problème dans des espaces étroits ou lors d'un lavage automatique du véhicule), il est possible de rabattre les rétroviseurs manuellement en les déplaçant de la position 1 à la position 2.

Si le rétroviseur a été tourné accidentellement vers l'avant (position 3), par exemple à la suite d'une collision, il doit être ramené manuellement en position 1.

Les rétroviseurs extérieurs sont articulés et peuvent être rabattus vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter tout dommage, selon ces trois positions :

- 1 Normal
- 2 Tous en arrière
- 3 Tous en avant

AVERTISSEMENT

Pendant la conduite, les rétroviseurs doivent rester en position (1).

Rétroviseur rabattable à réglage électrique

(selon version/marché)



En cas de besoin (par exemple lorsque le rétroviseur pose problème dans des espaces étroits ou lors d'un lavage automatique du véhicule), il est possible de rabattre les rétroviseurs soit électriquement, soit manuellement en les faisant passer de la position 1 à la position 2.

Rétroviseurs chauffants

Dégivrage/désembuage

(selon version/marché)

Les rétroviseurs sont équipés de résistances qui s'activent lorsque la lunette arrière chauffante est activée (en appuyant sur le bouton .

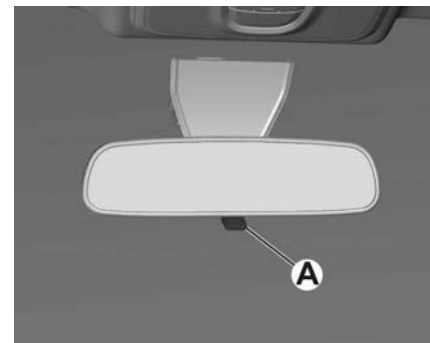
REMARQUE

Cette fonction est temporisée et s'arrête automatiquement après plusieurs minutes.

Rétroviseurs convexes

La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Rétroviseur intérieur



Le levier A permet de placer le miroir dans deux positions différentes : normale ou antireflet.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

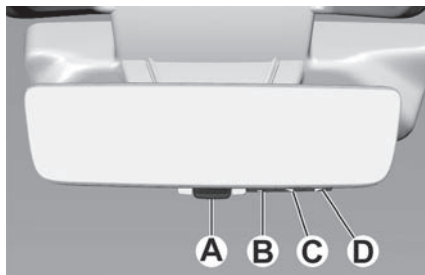
Rétroviseur

Rétroviseur numérique (DRVM)

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Le rétroviseur numérique offre un soutien supplémentaire pendant la conduite, améliorant la vision de la route derrière. Il répond aux exigences d'homologation pendant la conduite, mais ne permet pas une vision complète de l'environnement. Il permet uniquement de voir les véhicules et les objets situés à moyenne et longue distance du véhicule à l'aide d'une caméra située à l'arrière des troisièmes feux de freinage. Il est recommandé de ne pas se fier uniquement au rétroviseur numérique lors des manœuvres à faible vitesse (par exemple, les manœuvres de stationnement). Seule la combinaison d'un rétroviseur numérique et d'une caméra arrière avec calandre dynamique (selon équipement) permet de contrôler ce qui se passe à l'arrière du véhicule pour des manœuvres plus sûres.



- A Levier de commande marche/ar-rêt
- B Bouton de menu
- C Bouton de défilement gauche
- D Bouton de défilement droit

Le rétroviseur numérique offre une vue large, haute définition et dégagée de la route derrière le véhicule.

Pour activer le rétroviseur numérique, pousser vers l'avant le levier On/Off (A) situé à la base du rétroviseur.

Appuyer sur le bouton (B) situé sur le côté du levier pour accéder aux options suivantes :

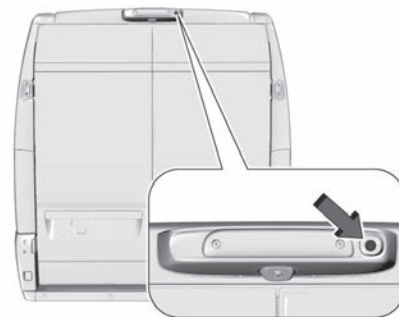
- luminosité
- angle vertical

- mouvement horizontal (selon équipement)

Appuyer sur les boutons (C) / (D) pour faire défiler les options du menu. Lorsqu'il n'est pas utilisé, tirer le levier vers soi pour revenir au rétroviseur classique.

Le rétroviseur numérique ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- conduite de nuit dans des conditions de mauvaise visibilité
- mauvaises conditions météorologiques (par exemple, brouillard épais, neige)



Si l'écran est difficile à voir, nettoyer la caméra à l'arrière du véhicule. Si de la neige, du givre, de la boue ou d'autres corps étrangers obstruent l'objectif de

la caméra, le nettoyer avec de l'eau et le sécher avec un chiffon doux. Ne pas couvrir l'objectif de la caméra.

Rétroviseur électrochrome
(selon équipement)



Certaines versions sont équipées d'un rétroviseur électrochrome automatique qui modifie automatiquement ses propriétés réfléchissantes pour éviter d'éblouir le conducteur.

Le miroir électrochrome est doté d'un bouton ON/OFF qui permet d'activer/désactiver la fonction électrochrome anti-éblouissement.

Lorsque la marche arrière est engagée, le rétroviseur est automatiquement réglé pour une utilisation de jour.

Systèmes de protection des occupants

Certains des équipements de sécurité les plus importants du véhicule comprennent les systèmes de protection suivants :

- ceintures de sécurité
- Système SBR (rappel de ceinture de sécurité)
- appuie-tête
- systèmes de sécurité pour enfants
- airbags frontaux et airbags latéraux

Lire attentivement les informations fournies dans les pages suivantes. Il est fondamental que les systèmes de protection soient utilisés de manière appropriée pour garantir le niveau de sécurité maximum possible pour le conducteur et les passagers.

Pour obtenir une description du réglage des appuie-têtes, consulter le chapitre Appuie-tête de la section Présentation du véhicule.

Appuie-têtes

Position des appuie-têtes

⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse. Sur certaines versions, les appuie-têtes sont réglables en hauteur et se verrouillent automatiquement dans la position souhaitée.

1

2

3

4

5

6

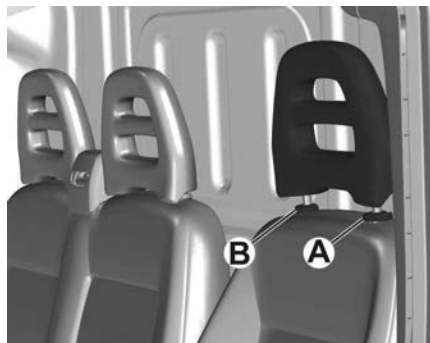
7

8

9

10

Appuie-têtes avant



Sur certaines versions, les appuie-têtes sont réglables en hauteur et se verrouillent automatiquement dans la position souhaitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les réglages doivent être effectués uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur est coupé. Les appuie-têtes doivent être réglés de manière à ce que ce soit la tête, plutôt que le cou, qui repose dessus. Ce n'est que dans cette position qu'ils pourront protéger correctement la tête. Pour optimiser l'action protectrice de l'appuie-tête,

réglér le dossier du siège de manière à ce que le tronc soit droit et maintenir la tête aussi près que possible de l'appuie-tête.

Ajustement vers le haut

- Appuyer sur les boutons (A) et (B) et relever l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Ajustement vers le bas

- Appuyer sur le bouton (A) et abaisser l'appuie-tête.

Pour extraire les appuie-têtes avant, appuyer simultanément sur les boutons (A) et (B) situés sur le côté des deux supports et les soulever vers le haut.

Sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les réglages doivent être effectués lorsque le véhicule est à l'arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais ranger des objets sous les sièges.

i REMARQUE

Le revêtement en tissu du véhicule est conçu pour résister longtemps à l'usure normale du véhicule. Il convient toutefois de prendre certaines précautions. Toutefois, il est absolument nécessaire d'éviter les frottements traumatiques et/ou prolongés avec des accessoires vestimentaires tels que les boucles métalliques,

les clous, les fermetures Velcro et autres, car ceux-ci, agissant de manière localisée et avec une forte pression sur les fils, pourraient provoquer la rupture de certains fils et, par conséquent, l'endommagement du revêtement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets sous le siège à réglage électronique et ne pas entraver son mouvement, car les commandes pourraient être endommagées. Ces objets pourraient également limiter la course du siège.

Position des sièges avant



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.
- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Les cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.
- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le volant.
- Régler l'appui-tête.

- Régler la hauteur de la ceinture de sécurité.
- Régler l'appui-cuisses de manière à laisser un espace d'environ deux doigts de large entre le bord du siège et le creux du genou.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

Sièges avant manuels

Siège à ressorts

Le siège est équipé d'un système de ressorts mécaniques et d'un amortisseur hydraulique pour assurer un maximum de confort et de sécurité. Le système de ressorts permet également d'absorber efficacement les chocs dus aux irrégularités de la chaussée. Voir la description dans ce chapitre pour les réglages en longueur, les réglages en hauteur, le réglage du dossier, le réglage lombaire et le réglage des accoudoirs.

1

2

3

4

5

6

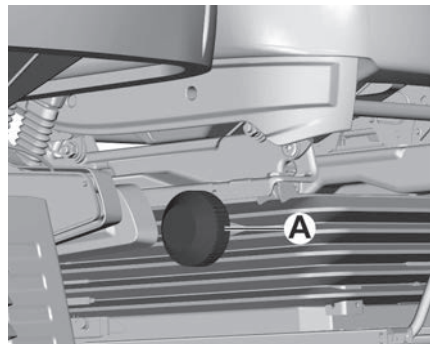
7

8

9

10

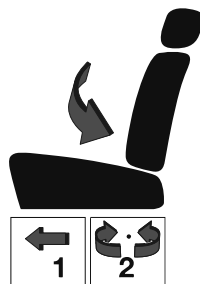
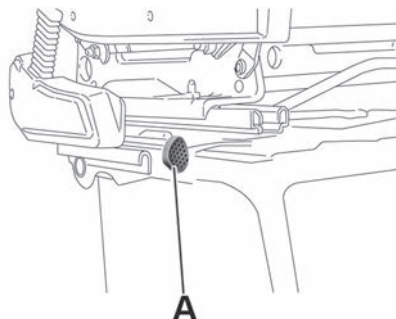
Réglage du poids de l'amortisseur



Utiliser le bouton (A) pour régler l'ajustement souhaité en fonction du poids corporel, dans une fourchette de 40 kg à 130 kg.

Siège avec base tournante

(selon version/marché)



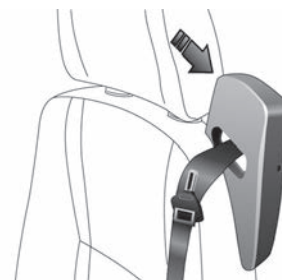
Il peut être tourné de 180° vers le siège du côté opposé. Actionner la commande (A) pour faire tourner le siège. Avant de tourner le siège, le déplacer vers l'avant et le régler ensuite dans le sens longitudinal.

Siège pivotant avec ceinture de sécurité

(selon version/marché)

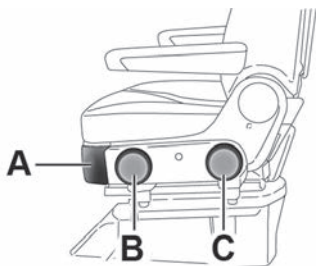
AVERTISSEMENT

Tous les réglages doivent être effectués lorsque le véhicule est à l'arrêt. En particulier, en tournant le siège, veiller à ce qu'il n'interfère pas avec le levier du frein de stationnement.



Il est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points, de deux accoudoirs réglables (pour leur réglage, voir le paragraphe Sièges avec accoudoirs réglables) et d'un appuie-tête réglable en hauteur (pour son réglage, voir le paragraphe Appuie-têtes).

Réglage de l'inclinaison du dossier



- Actionner le levier (A).

Réglage en hauteur

- Actionner les commandes (B) ou (C) pour relever ou abaisser la partie avant/arrière du siège, respectivement.

Rotation du siège

Le siège peut être tourné de 180° vers le siège du côté opposé et d'environ 35° vers la porte. Le siège peut être bloqué en position de conduite ou à 180°.

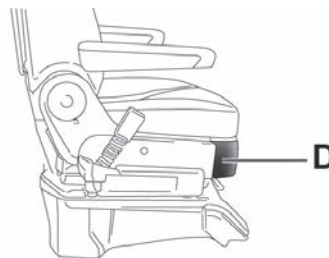
Avant de faire pivoter le siège, procéder comme suit :

1. Abaisser le siège au maximum.
2. Avancer le siège au maximum.
3. Relever les accoudoirs.

4. Régler le dossier en position verticale.
5. régler le volant à fond vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège est verrouillé en position de démarrage du moteur avant de démarrer le moteur.



- Pour faire pivoter le siège, actionner le levier (D) (situé sur le côté droit du siège).

Fauteuil Capitaine

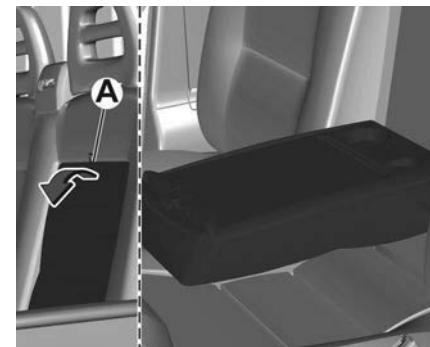
(selon version/marché)

Le véhicule peut être équipé du fauteuil Capitaine qui, selon version, peut avoir différents réglages (tournant ou fixe, avec ceinture de sécurité, etc.) ou être chauffant.

Pour les différents réglages, se reporter à la description dans le paragraphe précédent "Siège pivotant avec ceinture de sécurité").

Table de travail

(selon version/marché)



Le siège est équipé d'une table pliante. Pour extraire la table :

1. Tirer la languette (A).
2. Accompagner l'accoudoir sur toute sa course jusqu'à ce qu'il soit à l'horizontale.

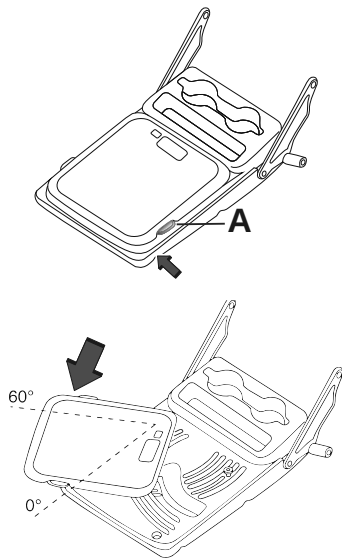
La table est équipée d'un porte-gobelets, d'un compartiment de rangement et d'une étagère pouvant pivoter de 60°.

Rotation de la table vers la droite (côté passager)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la tablette pendant que le véhicule roule.

Tout objet se trouvant sur la tablette se transforme en projectile et peut occasionner des blessures en cas de freinage ou de choc.



1. Appuyer sur le bouton (A).
2. Pousser la table avec une certaine force comme indiqué par la flèche.
3. La table tourne jusqu'à la position verrouillée perçue avec une butée.
4. Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur des boutons pour revenir en position fermée. Il suffit d'appuyer sur la zone indiquée par la flèche.

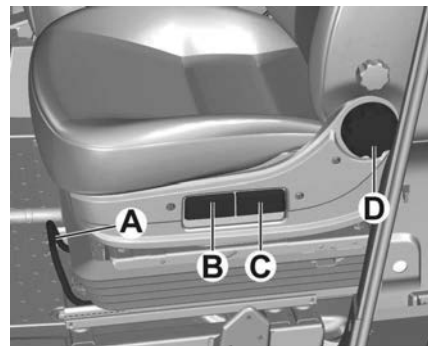
Sièges avant électriques

Réglage longitudinal

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir relâché le levier de réglage, vérifier que le siège est verrouillé sur les guides en essayant de le déplacer d'avant en arrière.

S'il n'est pas verrouillé, le siège peut se déplacer de manière inattendue et faire perdre le contrôle du véhicule.



Lever le levier (A) et pousser le siège vers l'avant ou vers l'arrière : en position de conduite, le conducteur doit pouvoir poser ses bras sur la jante du volant.

Hauteur de siège

Pour relever le siège : en position assise, déplacer le levier (B) ou le levier (C) vers le haut et soulever le poids du corps de la partie du siège qui doit être relevée.

Pour abaisser le siège : en position assise, déplacer le levier (B) ou le levier (C) vers le haut et appuyer le poids du corps sur la partie du siège qui doit être abaissée.

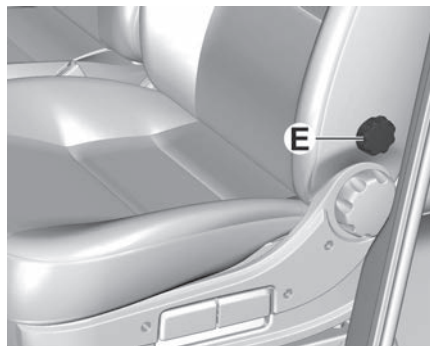
Réglage de l'inclinaison du dossier

Tourner le bouton (D).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour une sécurité maximale, maintenir le dossier bien droit, se pencher en arrière et vérifier que la ceinture de sécurité s'adapte parfaitement à la poitrine et au bassin.

Réglage lombaire

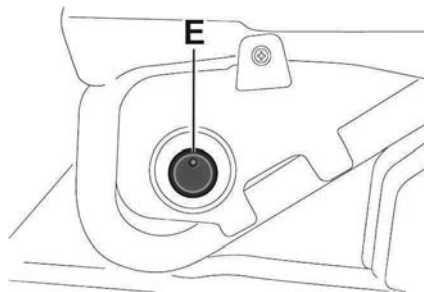


Agir sur le bouton (E) pour régler.

Sièges chauffants

Sièges avant chauffants

(selon équipement)



Les sièges avant chauffants (selon équipement) sont commandés en mode ON/OFF à l'aide du bouton physique (E) situé dans la partie inférieure du siège et tourné vers l'extérieur.

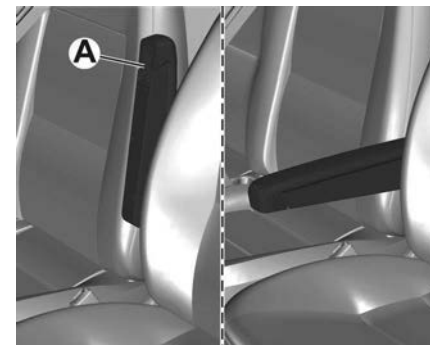
Clé sur MAR, appuyer sur le bouton (E) pour activer/désactiver la fonction.

i REMARQUE

Afin de préserver la batterie, cette fonction ne peut pas être activée lorsque le moteur est éteint.

Accoudoir avant

Sièges à accoudoirs réglables



Les sièges du conducteur et du passager peuvent être équipés d'un accoudoir qui peut être relevé et réglé en hauteur. Actionner la molette (A) pour régler.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de mettre la ceinture de sécurité, vérifier que les accoudoirs sont à la verticale (voir le chapitre "Ceintures de sécurité").

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

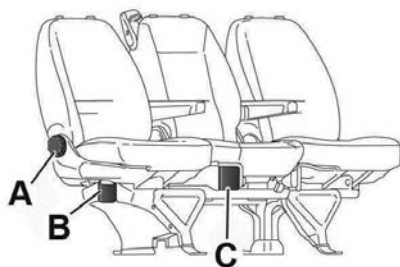
⚠ AVERTISSEMENT

Avant de détacher les ceintures et de sortir du véhicule, vérifier que l'accoudoir extérieur (côté porte) est complètement relevé.

Position des sièges arrière**Versions minibus**

(selon version/marché)

Réglage du dossier inclinable du siège passager



Tourner le bouton (A).

Accès aux sièges de la deuxième rangée

Pour accéder à la deuxième rangée de sièges, actionner le levier (B) situé

sur le siège extérieur droit de la première rangée et basculer le dossier vers l'avant en l'accompagnant de la main gauche.

Lorsque le siège retrouve sa position normale, il s'engage dans le dispositif de retenue sans qu'il soit nécessaire d'actionner de nouveau le levier. Sur le siège Minibus monobloc de la deuxième rangée, les deux sièges latéraux sont fixes.

Dossier de siège central rabattable (2e et 3e rangées)

Soulever le levier (C) et incliner le dossier vers l'avant.

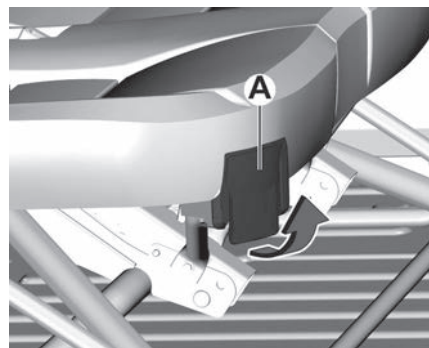
Une surface dure au dos du siège central sert d'accoudoir et de table avec des porte-gobelets.

Actionner le levier pour repositionner le dossier.

Pour abaisser le dossier du siège central de la deuxième rangée, retirer l'appuie-tête pour faciliter le réglage du dossier du siège central de la première rangée.

Versions Combi

(selon version/marché)

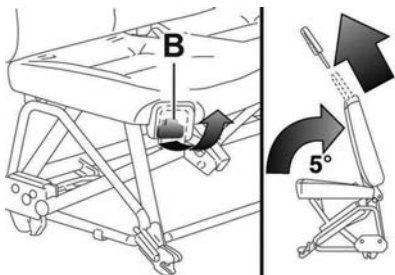
Position Easy Entry

Soulever le levier (A) et incliner le dossier vers l'avant.

Position empilée**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas voyager avec des passagers assis dans la 3e rangée lorsque la banquette de la 2e rangée est rabattue. Ne pas placer d'objets de quelque nature que ce soit sur le dossier de la 2e rangée de banquette rabattue : en cas de choc ou de freinage brusque, ils pourraient être projetés contre les occupants du véhicule et provoquer des blessures graves. Pour plus d'informations, voir le con-

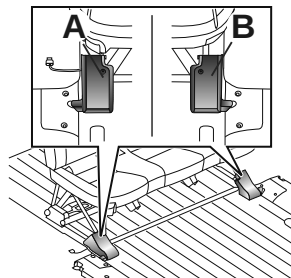
tenu de la plaque adhésive située sous le banc.



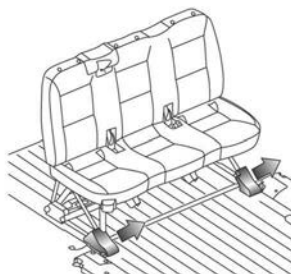
Procéder comme suit :

1. Retirer les appuie-têtes de la position Easy Access.
2. De la main droite, soulever le levier (B), situé sous le levier (A).
3. Tourner le dossier de 5° vers l'arrière.
4. Rabattre le dossier vers l'avant de la main gauche.

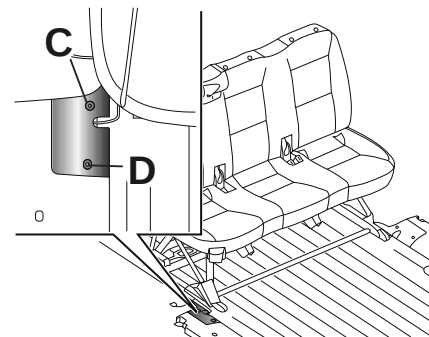
Démontage de la banquette



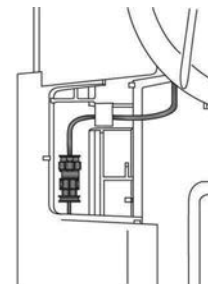
1. Dévisser les vis (A) et (B).



2. Retirer la structure en plastique des banquettes.



3. Dévisser les vis (C) et (D) et retirer le couvercle du réchauffeur.



4. Débrancher le connecteur.

1

2

3

4

5

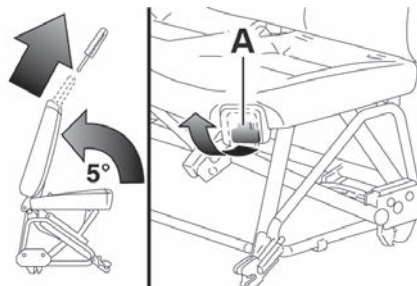
6

7

8

9

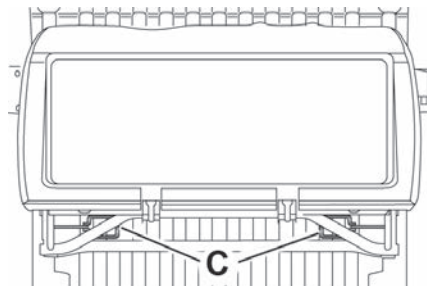
10



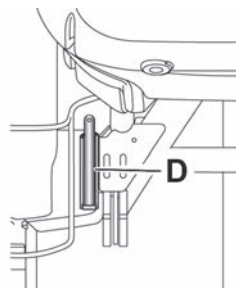
5. Soulever le levier (A), basculer le dossier vers l'avant en position Easy Entry et tirer les appuie-têtes.



6. Tirer la poignée (B) située sous l'assise et rabattre le dossier.



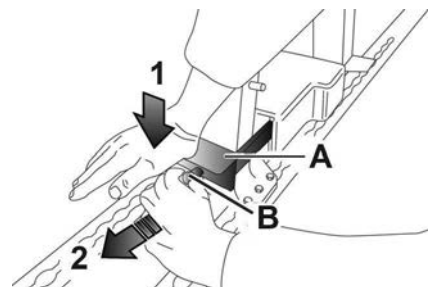
7. Tourner (C) dans le sens horaire pour le déverrouillage arrière.



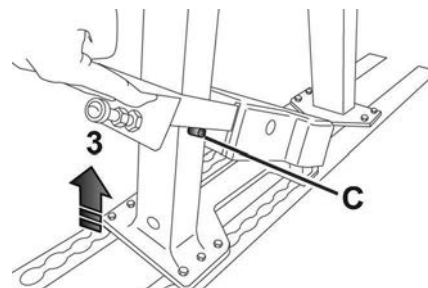
8. Tourner (D) dans le sens horaire pour le déverrouillage avant.

Siège arrière à plancher flexible
(selon version/marché)

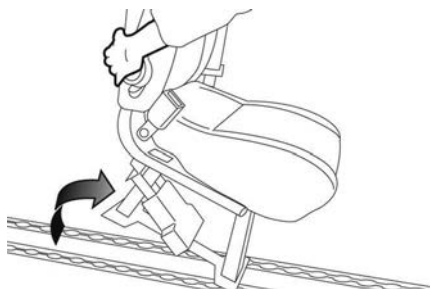
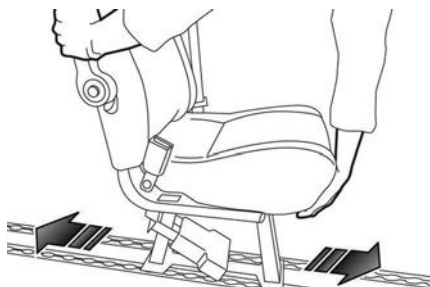
Pour libérer le siège, procéder comme suit :



1. Actionner le levier de déverrouillage arrière (A) pour faciliter le déverrouillage du dispositif de sécurité situé en dessous (mouvement 1).
2. Tirer le bouton noir (B) (mouvement 2).

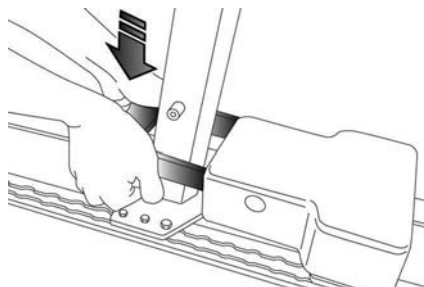


3. Soulever le levier (A) (mouvement 3), au-dessus de la glissière de retenue (C) (sur le côté) qui maintient le système en position relevée pendant les opérations.



Une fois la base verrouillée, il sera possible de déplacer le siège en l'accompagnant des deux mains pour le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Il sera également possible de le démonter en

le tirant au niveau des points où ses loquets sont libres par rapport aux trous des rails ; dans cette position (facile à trouver en faisant glisser un peu la base et en la tirant simultanément), le siège peut être facilement enlevé.



Après les opérations de glissement et de retrait, le siège doit être remonté et fixé aux rails sur le plancher avant de prendre la route, comme suit :

1. Placer la base sur les rails.
2. Pousser le levier de verrouillage vers le bas avec suffisamment de force, jusqu'à ce que le système se verrouille.

i REMARQUE

Le système de verrouillage n'est sécurisé que lorsque le clip de sécu-

rité situé sous le levier le bloque horizontalement. Si ce n'est pas le cas, vérifier que le siège est dans la position exacte de verrouillage par rapport au rail (déplacer le siège de quelques millimètres vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit correctement fixé). Une fois la base à dégagement rapide verrouillée en position, elle sera comme dans la première étape, c'est-à-dire avec le levier de retenue parfaitement parallèle au sol garantissant que le siège est solidement fixé dans la position sélectionnée.

Le siège peut être tourné de 180° vers le siège du côté opposé. Pour le faire pivoter, voir le paragraphe Siège à base tournante.

Banquette 4 places (versions fourgon cabine approfondie)

(selon version/marché)

1

2

3

4

5

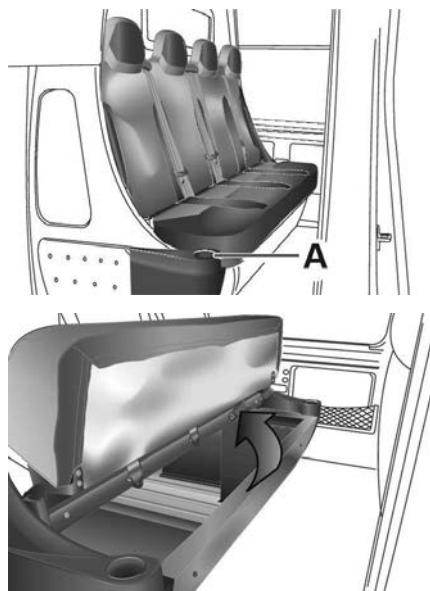
6

7

8

9

10



Pour certaines versions, le véhicule est équipé d'une banquette arrière à 4 places. La banquette est dotée d'une cavité porte-bouteille (A).

Le siège peut être basculé manuellement pour permettre l'accès au compartiment de charge.

Cabine allongée (versions fourgon)
(selon version/marché)



Le véhicule est équipé d'une banquette à quatre places, de ceintures de sécurité, d'un compartiment de rangement et de vitres latérales.

Chaque siège arrière est équipé de ceintures de sécurité avec trois points d'ancrage et un enrouleur.

La cabine allongée est séparée de l'espace de chargement par une cloison très résistante.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer de systèmes de retenue pour enfants, de sièges d'appoint ou de berceaux sur les sièges arrière de l'habitacle.

Un compartiment de rangement est disponible sous la banquette. Avancer le siège pour accéder à l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire basculer la base du siège pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas suspendre d'objets à la structure de l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

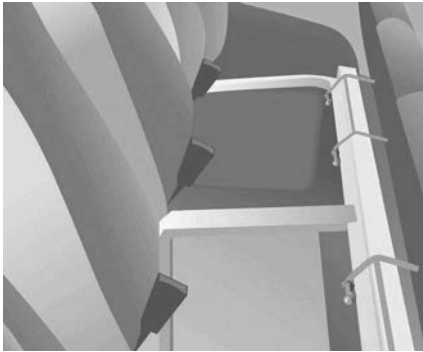
Ne pas dépasser le nombre de passagers indiqué sur le certificat d'immatriculation.

i REMARQUE

À l'arrière, la zone de chargement est uniquement destinée au transport de marchandises. Il est recommandé de placer les marchandises et les objets lourds à l'avant de la zone de chargement et de les atta-

cher avec des sangles aux boucles de la zone de chargement.

Vitres latérales coulissantes



Selon version, les vitres latérales de la deuxième rangée peuvent être ouvertes. Presser les deux commandes entre

les doigts et faire glisser la vitre pour l'ouvrir.

i REMARQUE

La vitre doit rester fermée ou verrouillée en position intermédiaire lorsque le véhicule roule. Ne pas laisser d'objets longs dépasser à l'extérieur de la vitre.

Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Il est essentiel de remplacer l'ensemble après que la courroie a été utilisée lors d'un choc violent, même si les dommages causés à l'ensemble ne sont pas évidents.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas porter la ceinture avec les sangles entortillées.

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par un seul occu-

pant. Il est dangereux d'attacher la ceinture de sécurité autour d'un enfant assis sur les genoux d'un passager.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisateur ne doit pas apporter de modifications ou d'ajouts qui empêchent le fonctionnement des dispositifs de réglage de la ceinture de sécurité pour la détendre ou qui empêchent le réglage de l'ensemble de la ceinture de sécurité pour la détendre. Une ceinture de sécurité détendue n'offre que très peu de protection au porteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ceintures de sécurité sont destinées à être utilisées par des occupants adultes.

i REMARQUE

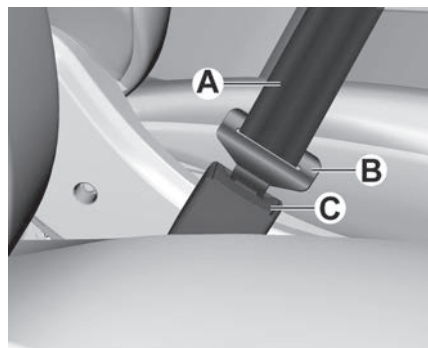
Tous les sièges du véhicule sont équipés de ceintures de sécurité à trois points d'ancrage et à enrouleur. Le mécanisme d'enroulement fonc-

tionne en bloquant la ceinture en cas de freinage brusque ou de forte décélération due à une collision. Cela permet à la sangle de glisser librement et de s'adapter au corps de l'occupant. En cas d'accident, la ceinture se bloque pour réduire le risque de choc à l'intérieur de l'habitacle ou de projection à l'extérieur du véhicule. Il incombe au conducteur de respecter et de s'assurer que tous les autres occupants du véhicule respectent également les lois locales en vigueur en ce qui concerne l'utilisation des ceintures de sécurité. Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de démarrer.

AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Utilisation des ceintures de sécurité



La ceinture doit être portée en maintenant le torse droit et en l'appuyant sur le dossier.

Pour attacher les ceintures de sécurité, tenir la languette de fixation (A) et l'insérer dans la boucle (B), jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Lors de l'enlèvement, si la ceinture se bloque, la laisser s'enrouler un court instant, puis la tirer de nouveau sans à-coups.

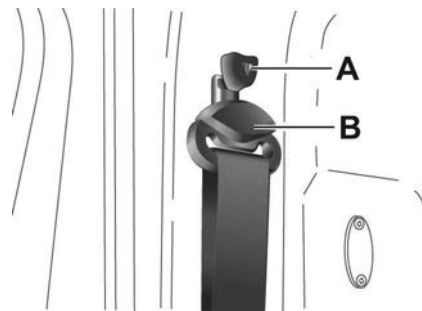
Appuyer sur le bouton (C) pour détacher la ceinture. Guider la ceinture pendant qu'elle s'enroule pour éviter qu'elle ne se torde.

L'enrouleur peut se verrouiller lorsque le véhicule est garé sur une pente abrupte : c'est parfaitement normal. De plus, le mécanisme de l'enrouleur verrouille la ceinture si elle est tirée brusquement ou en cas de freinage brusque, de collision ou de virage à grande vitesse.

AVERTISSEMENT

Ne jamais appuyer sur le bouton C pendant la conduite.

Réglage en hauteur



Pour régler, appuyer sur le bouton (A) et relever ou abaisser la poignée (B).

⚠ AVERTISSEMENT

Régler la hauteur des ceintures de sécurité lorsque la voiture est à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Après le réglage, toujours vérifier que le curseur sur lequel est fixé l'anneau est bloqué dans l'une des positions prédéfinies. Pour ce faire, le bouton étant relâché, appuyer davantage vers le bas pour permettre au dispositif d'ancrage de s'enclencher s'il n'a pas été relâché dans l'une des positions possibles.

Toujours ajuster la hauteur de la ceinture de sécurité au corps du passager. Cette précaution peut réduire considérablement le risque de blessure en cas de collision.

Le réglage est correct lorsque la ceinture passe à peu près à mi-chemin entre l'épaule et le cou.

Ceinture de sécurité avec enrouleur pour la place centrale avant sur la banquette



La banquette avant biplace est équipée d'une ceinture de sécurité embarquée (enrouleur sur le siège) avec trois points d'ancrage pour la position centrale.

Voyant d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité (SBR)

Le système SBR avertit les passagers des sièges avant et arrière (selon équi-

pement) si leur ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Le système signale les ceintures de sécurité non bouclées par des avertissements visuels (voyants d'avertissement allumés sur le tableau de bord et icônes sur l'écran) et un avertissement sonore.

i REMARQUE

Pour désactiver l'avertisseur sonore de façon permanente, contacter le Réseau STELLANTIS. L'avertisseur sonore peut être réactivé à tout moment dans le menu d'affichage.

Fonctionnement du voyant d'avertissement de ceinture de sécurité avant





À une vitesse supérieure à 20 km/h, si l'un des passagers arrière détache sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (A) s'allume, accompagné d'un signal sonore pendant environ 105 secondes. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.

Fonctionnement des icônes des ceintures de sécurité arrière



Icônes sur l'écran

Les icônes affichées sur l'écran (écran 3,5") ou (écran 7") correspondent aux ceintures de sécurité des sièges arrière et restent allumées pendant environ une minute à partir du dernier changement d'état des ceintures de sécurité.

Les icônes (A) affichées sur l'écran indiquent le voyant d'avertissement de ceinture de sécurité arrière.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h, si une ceinture de sécurité arrière est détachée, l'icône  reste allumée avec une lumière fixe pendant environ une minute.

Si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h et que la marche arrière n'est pas enclenchée, si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée, un avertissement sonore retentit lorsque l'icône  clignote pendant environ 90 secondes. Successivement, l'avertissement sonore est désactivé et l'icône s'allume avec une lumière fixe jusqu'à la fin du cycle complet.

AVERTISSEMENT

En ce qui concerne les sièges arrière et la troisième rangée, le système

SBR indique uniquement si les ceintures de sécurité sont détachées ou attachées, et non la présence de passagers.

AVERTISSEMENT

Pour les sièges arrière et la troisième rangée, les icônes s'activent quelques secondes après que le contact a été mis sur MAR, quel que soit l'état des ceintures de sécurité (même si elles sont toutes bouclées).

AVERTISSEMENT

Tous les voyants/icônes et l'avertissement sonore s'allument lorsqu'au moins une ceinture passe de l'état attaché à l'état détaché ou vice versa.

Prétensionneur de ceinture de sécurité

Pour augmenter l'efficacité de la protection des ceintures de sécurité avant, le véhicule est équipé de prétensionneurs. En cas de collision frontale ou

latérale, ces dispositifs enroulent les ceintures de sécurité sur quelques centimètres. Ils s'assurent ainsi que les ceintures sont bien ajustées au porteur avant que l'action de retenue ne commence.

Il est évident que les prétensionneurs ont été activés lorsque la ceinture se retire vers l'enrouleur. Une légère décharge de fumée peut se produire lors de l'activation du prétensionneur, ce qui n'est pas nocif et ne présente aucun risque d'incendie. Le prétensionneur ne nécessite ni entretien ni lubrification.

Toute modification de ses conditions d'origine annule son efficacité. Si, suite à des événements naturels inhabituels (inondations, tempêtes de mer, etc.), le dispositif a été affecté par l'eau et/ou la boue, contacter le Réseau STELLANTIS pour le faire remplacer.

AVERTISSEMENT

Le prétensionneur ne peut être utilisé qu'une seule fois. Une fois qu'il est déclenché, le faire remplacer par le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Les opérations qui entraînent des impacts, des vibrations ou un échauffement localisé (plus de 100°C pendant six heures maximum) dans la zone autour du prétensionneur peuvent provoquer des dommages ou provoquer son déploiement. Si une intervention est nécessaire sur ces composants, contacter le Réseau STELLANTIS.

REMARQUE

Pour obtenir le plus haut degré de protection de l'action du prétensionneur, porter la ceinture de sécurité serrée au thorax et au bassin.

Limiteurs de charge

Pour accroître la sécurité des passagers, les rétracteurs des ceintures de sécurité avant contiennent un limiteur de charge qui contrôle la force agissant sur le thorax et les épaules lors de l'action de retenue de la ceinture en cas de collision frontale.

Ce dispositif est présent sur toutes les versions à l'exception de la version

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

avec banquette si aucun airbag n'est présent.

Avertissements généraux concernant l'utilisation des ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité doivent également être portées par les femmes enceintes : le risque de blessure en cas d'accident est réduit pour elles et pour l'enfant à naître si elles portent une ceinture de sécurité. Les femmes enceintes doivent positionner la partie inférieure de la ceinture très bas de manière à ce qu'elle passe au-dessus du bassin et sous l'abdomen.

Au fur et à mesure que la grossesse progresse, le conducteur doit régler le siège et le volant pour avoir le contrôle total sur le véhicule (les pédales et le volant doivent être facilement accessibles). Le jeu maximum doit être maintenu entre l'abdomen et le volant. La sangle de ceinture de sécurité ne doit pas être vrillée. La partie supérieure doit passer par-dessus l'épaule et traverser la poitrine en diagonale. La partie inférieure doit adhérer au bassin et non à l'abdomen de l'occupant. Ne jamais utiliser de dispositifs (pincés, etc.) qui

maintiennent la ceinture de sécurité loin du corps.



⚠ AVERTISSEMENT

Pour une sécurité maximale, maintenir le dossier bien droit, se pencher en arrière et vérifier que la ceinture de sécurité s'adapte parfaitement à la poitrine et au bassin. Toujours boucler les ceintures de sécurité des sièges avant et arrière ! Le déplacement sans porter de ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est strictement interdit de retirer ou d'altérer les composants des ceintu-

res de sécurité et des prétensionneurs. Toute intervention sur ces composants doit être effectuée par des techniciens qualifiés et agréés. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la ceinture a été fortement tirée, par exemple à la suite d'un accident, la ceinture de sécurité, ainsi que les dispositifs d'ancrage, les vis de fixation des dispositifs d'ancrage et le prétensionneur doivent être entièrement remplacés. Même si la ceinture ne présente aucun signe extérieur d'usure ou de détérioration, elle peut avoir perdu ses propriétés de retenue.

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. Ne jamais voyager avec un enfant assis sur les genoux du passager et une seule ceinture pour protéger les deux. En général, ne

placer aucun objet entre la personne et la ceinture.

Entretien des ceintures de sécurité

Pour conserver l'efficacité des ceintures de sécurité, respecter scrupuleusement les avertissements suivants :

- toujours utiliser la ceinture de sécurité bien tendue et jamais tordue ; s'assurer qu'elle peut fonctionner sans obstruction ;
- vérifier le fonctionnement de la ceinture de sécurité comme suit : attacher la ceinture de sécurité et la tirer fermement ;
- remplacer la ceinture de sécurité après un accident d'une certaine gravité, même si elle ne semble pas endommagée. Toujours remplacer la ceinture de sécurité si les prétensionneurs ont été déployés ;
- éviter que les enrouleurs ne soient humides : leur bon fonctionnement n'est pas garanti si de l'eau pénètre à l'intérieur ;
- remplacer la ceinture de sécurité lorsqu'elle présente des signes d'usure ou de coupure.

Système d'airbags

Introduction au système d'airbags

Le système d'airbags est conçu pour améliorer la sécurité des occupants en cas de collision grave. Il complète la fonction de protection des prétensionneurs de ceinture de sécurité. Des capteurs électroniques détectent et analysent les impacts frontaux et latéraux dans des zones de détection définies. En cas de choc violent, les airbags se déploient en quelques millisecondes, offrant une protection supplémentaire aux occupants. Immédiatement après leur déploiement, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne pas gêner la visibilité et de faciliter une éventuelle sortie du véhicule. En cas de chocs mineurs, de collisions arrière ou de certains cas de retournement, les airbags ne se déploient pas. Dans ce cas, seule la ceinture de sécurité offre une protection.

Les airbags ne se déploient que lorsque le contact est mis.

DANGER

Les airbags se déploient de manière explosive et avec une grande énergie. Une mauvaise manipulation peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Les réparations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne pas modifier la structure du véhicule, les pare-chocs, les sièges, les ceintures de sécurité, les capteurs, les modules d'airbag ou le câblage. De telles modifications peuvent compromettre le fonctionnement du système et invalider le permis d'exploitation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Veiller à ce que les zones de déploiement des airbags ne soient pas encombrées d'objets ou d'accessoires.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets sur les couvercles des airbags ni les recouvrir d'autres matériaux. Les couvercles endommagés doivent être remplacés par un atelier agréé.

i REMARQUE

Les boîtiers de commande des airbags et des prétensionneurs de ceinture sont situés dans la zone de la console centrale. Ne placer aucun objet magnétique à cet endroit.

i REMARQUE

Chaque airbag ne peut se déployer qu'une seule fois. Après le déploiement, faire remplacer les composants concernés par un atelier agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

En tournant la clé de contact en position MAR, la LED  du bouton situé sur le tableau de bord s'allu-

me (la durée d'allumage peut varier en fonction du marché), pour vérifier que la LED du bouton fonctionne correctement. ➡ 109

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines versions, en cas de défaillance de la LED  OFF (située sur la plaque du tableau de bord), la lumière sur la console s'allume  et les airbags côté passager sont désactivés. Sur certaines versions, en cas de défaillance de la LED  ON (située sur le tableau de bord), le voyant d'avertissement  apparaît sur le tableau de bord.

i REMARQUE

Les airbags avant et/ou les airbags latéraux peuvent se déployer si le véhicule est soumis à des chocs violents ou à des accidents impliquant la zone du soubassement, comme par exemple des chocs violents contre des marches, des trottoirs ou des obstacles bas, dans de

grands nids de poules ou trous dans la route.

i REMARQUE

Une petite quantité de poussière est libérée lorsque les airbags se déploient. La poussière n'est pas nocive et n'indique pas un début d'incendie. En outre, la surface de l'airbag déployé et l'intérieur du véhicule peuvent être recouverts d'un résidu poussiéreux : cela peut irriter la peau et les yeux. En cas d'exposition, se laver avec de l'eau et du savon doux.



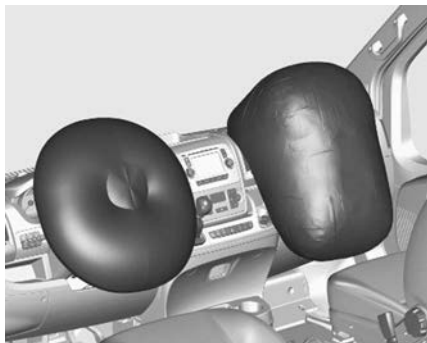
Le véhicule peut être équipé de :

- Airbags frontaux côté conducteur et côté passager
- Airbags latéraux

- Airbags rideaux

Les emplacements des airbags dans le véhicule peuvent être identifiés par l'étiquette AIRBAG.

Airbags frontaux



Les airbags frontaux protègent les occupants des sièges avant en cas de choc frontal de gravité moyenne à élevée.

Les airbags frontaux peuvent ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- les chocs frontaux contre des objets très déformables n'impliquant pas la surface avant du véhicule (par exemple, collision d'une aile contre une glissière de sécurité, etc.) ;

- lorsque le véhicule est coincé sous d'autres véhicules ou barrières de protection (par exemple sous un camion ou une glissière de sécurité) ; le non-déploiement dans les conditions décrites ci-dessus est dû au fait que les airbags peuvent ne pas fournir de protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité, de sorte que leur activation serait inappropriée. Dans ces cas, le non-déploiement n'indique pas un dysfonctionnement du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas apposer d'autocollants ou d'autres objets sur le volant, sur la planche de bord dans la zone de l'airbag côté passager ou sur les sièges. Ne jamais placer des objets (par exemple des téléphones portables) sur le côté passager de la planche de bord, car ils pourraient nuire au déploiement correct de l'airbag passager et causer des blessures graves aux passagers.

Airbag passager avant et systèmes de protection pour enfants



⚠ DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de

MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

TOUJOURS respecter les instructions figurant sur l'étiquette collée sur le pare-soleil côté passager.

En outre, pour des raisons de sécurité, utiliser un système de retenue pour enfants face à la route conformément aux instructions et restrictions du tableau des emplacements d'installation ➡ 64.

Airbags latéraux

⚠ AVERTISSEMENT

Si, en tournant la clé sur MAR, le voyant d'avertissement  ne s'allume pas ou reste allumé pendant la conduite, il se peut qu'une défaillance se soit produite dans les systèmes de retenue. Dans ce cas, les airbags ou les prétensionneurs peuvent ne pas se déployer en cas d'impact ou, dans un nombre plus faible de cas, ils peuvent se déployer accidentellement. Avant de continuer, contacter le Réseau STELLANTIS

pour faire vérifier le système immédiatement ➡ 109.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags peuvent également se déployer lorsque le véhicule est à l'arrêt, si la clé de contact est insérée et tournée sur MAR même si le moteur est éteint, si le véhicule est percuté par un autre véhicule en mouvement. Ne jamais oublier que si le dispositif de démarrage est réglé sur STOP, aucun dispositif de sécurité (airbags ou prétensionneurs) ne se déploie en cas de collision.

Pour renforcer la protection des occupants en cas de collision latérale, le véhicule est équipé d'airbags latéraux avant et d'airbags rideaux, selon version/marché.

Les airbags latéraux (selon version/marché) protègent les occupants contre les chocs latéraux de gravité moyenne à élevée, en plaçant l'airbag entre l'occupant et les parties internes de la structure latérale du véhicule. Par conséquent, la non-activation des airbags latéraux dans d'autres types de

collisions (chocs latéraux, chocs arrière, capotages, etc.) n'indique pas un dysfonctionnement du système.

Un boîtier de commande électronique déclenche le gonflage des airbags en cas de collision latérale. Les airbags se gonflent instantanément, se plaçant entre le corps de l'occupant et les structures qui pourraient causer des blessures. Ils se dégonflent immédiatement après.

Les airbags latéraux (selon version/marché) ne remplacent pas mais complètent les ceintures, qu'il est recommandé de toujours porter, comme le prévoit la loi en Europe et dans la plupart des pays non européens.



Logés dans les dossiers des sièges, ils sont composés d'un sac à gonflage instantané qui sert à protéger la poitrine et le bassin des occupants en cas de

collision latérale de gravité moyenne à élevée.

Le contact doit être mis.

i REMARQUE

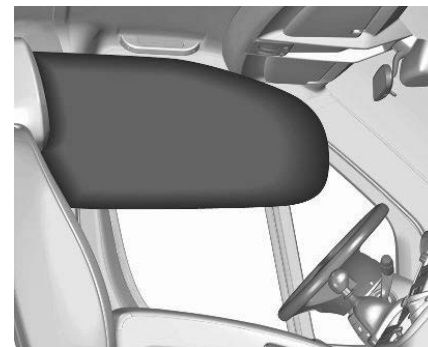
N'utiliser que des housses de protection approuvées pour le véhicule.

Veiller à ne pas couvrir les airbags.

Airbags rideaux

Le système d'airbag rideau se compose d'un airbag intégré au longeron de toit de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention AIRBAG sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

Désactivation d'airbag passager avant

⚠ AVERTISSEMENT

Pour assurer la sécurité des enfants, l'airbag du passager avant DOIT être désactivé lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant. À défaut de quoi, l'enfant risque des blessures

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

graves, voire mortelles, si l'airbag se déploie.

Si un enfant doit nécessairement être transporté sur le siège avant dans un système de retenue pour enfant dos à la route, l'airbag du passager avant et l'airbag latéral peuvent être désactivés.

⚠ DANGER

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé exclusivement pour les systèmes de retenue pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau ➡ 64.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé. Les rideaux latéraux, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et tous les airbags conducteur demeurent actifs.

Le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via le centre d'information du conducteur.

Selon version, il peut également être désactivé via l'écran d'information.

OFF : l'airbag du passager avant est désactivé et ne se déploie pas en cas de collision.

ON : l'airbag passager avant est activé.



Si le témoin de commande s'allume pendant huit secondes environ après la mise du contact, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé lorsque l'airbag est désactivé. Pendant les huit premières secondes, la LED s'allume pour tester la fonctionnalité.

L'état reste le même jusqu'au prochain changement ➡ 95.

Systèmes de retenue pour enfants

Introduction des systèmes de retenue pour enfants

Pour une protection optimale en cas d'impact, tous les occupants doivent être assis et porter des équipements de protection adéquats, y compris les nouveau-nés et les enfants ! Cette norme est obligatoire dans tous les pays de la CE conformément à la directive 2003/20/CE.

⚠ DANGER

Veiller à protéger les enfants en dessous d'une taille et d'un poids suffisants au moyen d'un système de retenue pour enfants approprié. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

⚠ DANGER

Avec un système de retenue pour enfants dos à la route sur le siège passager avant, les systèmes d'airbag du siège passager avant doi-

vent être désactivés. Ceci s'applique également à certains dispositifs de retenue pour enfants face à la route, comme indiqué dans les tableaux ➡ 64.

Désactivation de l'airbag ➡ 57.

Étiquette de l'airbag ➡ 55.

Transport d'enfants en toute sécurité

Pour une protection optimale en cas d'impact, tous les occupants doivent être assis et porter des systèmes de protection adéquats, y compris les nouveau-nés et les autres enfants ! Cette prescription est obligatoire dans tous les pays de la CE conformément à la directive 2003/20/CE. Les enfants mesurant moins de 1,50 mètre et jusqu'à 12 ans doivent être protégés par des systèmes de retenue adaptés et être assis sur les sièges arrière. Les statistiques sur les accidents indiquent que les sièges arrière offrent une plus grande sécurité pour les enfants. Par rapport à l'adulte, la tête de l'enfant est proportionnellement plus grande et plus lourde que le reste du corps, tandis que les muscles et la structure osseuse ne sont pas complètement développés.

Par conséquent, des systèmes de retenue corrects autres que les ceintures de sécurité pour adultes sont nécessaires pour réduire autant que possible le risque de blessures en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre soudaine. Les enfants doivent être assis confortablement et en toute sécurité.

Selon les caractéristiques des sièges enfants utilisés, il est conseillé de garder les enfants dans les sièges enfants dos à la route aussi longtemps que possible (au moins jusqu'à 3-4 ans), car il s'agit de la position la plus protégée en cas d'impact. Le choix du siège enfant le plus adapté dépend du poids et de la taille de l'enfant.

Il existe différents types de sièges enfant qui peuvent être fixés au véhicule au moyen des ceintures de sécurité ou des ancrages ISOFIX. Il est recommandé de toujours choisir le système de retenue le plus adapté à l'enfant. Pour cette raison, toujours consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le système de retenue pour enfants pour vérifier qu'il est du type adapté pour les enfants auxquels il est destiné.

En Europe, les caractéristiques des dispositifs de retenue pour enfants sont régies par le règlement ECE-R44, qui les divise en cinq groupes de poids,

avec un chevauchement partiel des groupes. C'est pourquoi il existe sur le marché des appareils qui couvrent plusieurs groupes de poids.

Tous les dispositifs de retenue doivent porter les données d'homologation, ainsi que la marque de contrôle, sur une étiquette fixée solidement au dispositif de retenue pour enfant qui ne doit jamais être retirée.

Au-delà de 1,50 m, du point de vue des systèmes de retenue, les enfants sont considérés comme des adultes et portent normalement les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne pas placer un siège dos à la route sur le siège avant si l'airbag côté passager est activé. Le déploiement de l'airbag lors d'une collision pourrait provoquer des blessures fatales à l'enfant, quelle que soit la gravité de l'impact. Il est conseillé de toujours transporter des enfants dans un système de protection pour enfants sur le siège arrière, qui est la position la plus protégée en cas de collision. Pour transporter un enfant sur le siège passager avant dans

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

un système de retenue dos à la route, les airbags latéraux du passager (airbags frontaux et latéraux pour la protection du thorax/bassin, selon version/marché) doivent être désac-

tivés à l'aide du menu de configuration. Il est important de vérifier les LED dédiées sur le bouton  du tableau de bord pour s'assurer qu'elles sont effectivement désactivées.

Reculer le siège passager aussi loin que possible pour éviter tout contact entre le siège enfant et la planche de bord.

Groupe	Âge	Groupes de poids	Classe de taille / Fixation
Groupe 0	Jusqu'à 9 mois environ	jusqu'à 10 kg en poids	ISO/L1 ISO/L2 ISO/R1
Groupe 0+	Jusqu'à 2 ans environ	jusqu'à 13 kg en poids	ISO/R1 ISO/R2 ISO/R3
Groupe 1	De 8 mois à 4 ans environ	9 - 18 kg	ISO/R2 ISO/R3 ISO/F2 ISO/F2X ISO/F3
Groupe 2	De 3 à 7 ans environ	15 - 25 kg	-
Groupe 3	De 6 à 12 ans environ	22 - 36 kg	-

GROUPE 0 ET 0+

0-13 kg

Les bébés jusqu'à 13 kg doivent être transportés dos à la route sur un siège berceau qui, en soutenant la tête, n'induit pas de stress sur le cou en cas de fortes décélérations.

Le berceau est retenu par les ceintures de sécurité du véhicule et il doit retenir l'enfant à son tour avec ses propres ceintures.

Le pare-soleil porte une étiquette avec des symboles appropriés rappelant à l'utilisateur qu'il est obligatoire de désactiver l'airbag si un système de retenue pour enfants dos à la route est installé. Toujours respecter les instructions qui apparaissent sur le pare-soleil côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas déplacer le siège avant ou la banquette arrière si un enfant est assis dessus ou sur un système de retenue pour enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Un montage incorrect du système de retenue pour enfants peut entraîner un système de protection inefficace. En cas d'accident, le système de retenue pour enfants peut se détacher et l'enfant peut être blessé gravement, voire mortellement. Pour installer un système de protection pour nouveau-nés ou enfants, respecter scrupuleusement les instructions fournies par le fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brus-

que ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours vérifier que la section diagonale de la ceinture de sécurité ne passe pas sous les bras ou derrière le dos de l'enfant. En cas d'accident, la ceinture de sécurité ne pourra pas maintenir l'enfant, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Par conséquent, l'enfant doit toujours porter la ceinture de sécurité correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les schémas sont fournis à titre indicatif et à des fins d'assemblage uniquement. Poser le système de retenue pour enfants conformément aux instructions qui doivent être fournies.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sièges auto des groupes de poids 0 et 1 disposent d'un ancrage

1

2

3

4

5

6

7

8

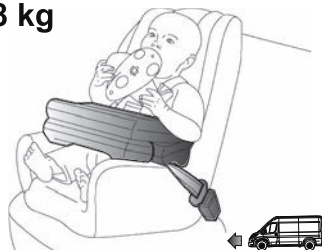
9

10

devant les ceintures de sécurité du véhicule et de leurs propres ceintures pour retenir l'enfant. En raison de leur poids, ils peuvent être dangereux s'ils sont mal montés (par exemple, s'ils sont fixés aux ceintures de sécurité du véhicule en plaçant un coussin entre les deux). Suivre attentivement les instructions d'assemblage.

Groupe 1

9-18 kg



Les enfants de 9 à 18 kg peuvent être transportés face à la route si le siège enfant est équipé d'un coussin avant, à travers lequel la ceinture de sécurité du véhicule retient l'enfant et le siège.

Groupe 2

15-25 kg



Les enfants de 15 à 25 kg peuvent utiliser directement les ceintures de sécurité du véhicule.

Dans ce cas, le système de retenue pour enfants est utilisé pour positionner correctement l'enfant par rapport aux ceintures de sécurité de sorte que la section diagonale de la ceinture traverse la poitrine de l'enfant et jamais le cou, et que la partie inférieure soit bien ajustée sur le bassin et non sur l'abdomen.

Groupe 3

22-36 kg



Pour les enfants de 22 kg à 36 kg, la taille de la poitrine de l'enfant ne nécessite plus de support pour écarter le dos de l'enfant du dossier.

Les enfants de plus de 1,50 m de hauteur peuvent porter des ceintures de sécurité comme les adultes.

Connecteurs d'ancrage Isfix



i REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.

SIÈGE ENFANT i-Size

Un système de retenue pour enfants i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au systè-

me i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.



Les sièges enfant et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

i REMARQUE

Consulter le tableau de la page suivante pour vérifier si le véhicule est homologué pour l'installation de systèmes de retenue pour enfants i-Size.

Ancrages Top Tether



Les ancrages Top Tether pour un siège enfant sont marqués de ce symbole.

En plus des étriers de fixation ISOFIX, attacher la sangle Top-Tether aux ancrages Top-Tether.

Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau "Emplacements d'installation des systèmes de retenue pour enfants".

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

1

2

3

4

5

6

7

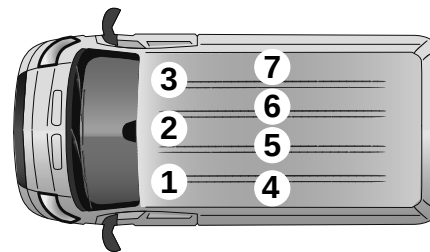
8

9

10

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfant

Le tableau suivant donne des indications sur le positionnement des dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges du véhicule. Chaque position du système de retenue pour enfants est conforme aux normes de la CEE-ONU. Le tableau se réfère aux versions Van, Combi et Minibus.



Nombre de sièges									
Numéro du siège	1	2*		3		4	5	6	7
		Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTI-VÉ	Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTI-VÉ				
Siège adapté aux systèmes de retenue pour enfants dos à la route (U)	ND	NON	NON	NON	OUI **	NON	NON	NON	NON
Siège adapté aux dispositifs de retenue pour enfants face à la route (UF)	ND	NON	NON	OUI** (a)	NON	NON	NON	NON	NON
Siège i-Size (i-U)	ND	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Nombre de sièges									
Numéro du siège	1	2*		3		4	5	6	7
		Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ	Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ				
Siège adapté aux dispositifs de retenue latéraux pour enfants ISOFIX (L1 / L2)	ND	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Siège adapté aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX dos à la route (R1/ R2 / R3) (IL)	ND	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Siège adapté aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX face à la route (F2/ F2X / F3) (IUF)	ND	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Nombre de sièges									
Numéro du siège	1	2*		3		4	5	6	7
		Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTI-VÉ	Airbag AC-TIVÉ	Airbag DÉSACTI-VÉ				
Siège adapté à un dispositif de retenue auxiliaire pour enfants face à la route (B2/B3) (IUF)	ND	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

U = Position adaptée à un dispositif de retenue pour enfants "universel" homologué pour cette catégorie de poids.

UF = Position convenant à un dispositif de retenue pour enfants "universel" face à la route, homologué pour cette catégorie de poids.

IUF = Position convenant à un système de retenue pour enfants "ISOFIX" universel face à la route et homologué pour cette catégorie de poids.

i-U = Position convenant à un système de retenue pour enfants "universel" i-Size face ou dos à la route.

i-UF = Position convenant à un dispositif de retenue pour enfants i-Size "universel" face à la route.

IL = Position adaptée aux systèmes de retenue pour enfants ISOFIX répertoriés. Ces CRS ISOFIX sont classés comme "spécifiques au véhicule", "à usage restreint" et "semi-universels".

NA = Non applicable. Le siège n'est pas homologué pour l'installation de systèmes de retenue pour enfants.

* = Siège uniquement disponible en configuration banquette avant.

** = Siège à installer uniquement dans une configuration de siège unique à l'avant.

(A) = avec un dispositif de retenue pour enfants face à la route, le siège ne doit pas être placé plus en avant que le point médian longitudinal.

 AVERTISSEMENT

La banquette du passager avant et la banquette arrière à 4 places de la cabine approfondie ne conviennent pas au positionnement d'un système de retenue pour enfants.

 AVERTISSEMENT

Régler l'appuie-tête (s'il est réglable) s'il gêne l'installation du système de retenue pour enfants.

1

2

3

4

5

6

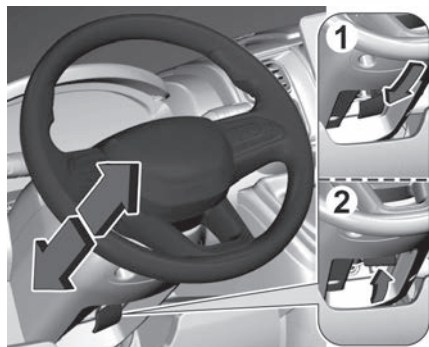
7

8

9

10

Volant



1. À l'arrêt, tirer la commande en position (2) pour déverrouiller le volant.
2. Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
3. Pousser la commande en position (1) pour verrouiller le volant.

Commandes au volant



Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.

impliquant des modifications du système de direction ou de la colonne de direction (par exemple, l'installation d'un dispositif antivol) qui pourrait nuire aux performances, invalider la garantie, causer de graves problèmes de sécurité et faire en sorte que le véhicule ne réponde plus aux exigences de la réception par type.

AVERTISSEMENT

Tous les réglages doivent être effectués uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur est coupé.

AVERTISSEMENT

Il est absolument interdit d'effectuer toute opération de seconde monte



- Acceptation d'un appel entrant
- Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif



- Activation de la reconnaissance de la fonction Siri (selon équipement) ou de l'assistant vocal
- Appui court : interruption du message vocal pour donner une nouvelle commande vocale (s'applique à Siri).
Pour Google : fermeture de la session vocale
- Appui long : interruption de la reconnaissance vocale



- Rejet d'un appel entrant
- Fin de l'appel en cours

Avertisseur sonore



Pour faire fonctionner l'avertisseur sonore, appuyer sur la zone indiquée par le symbole .
L'avertisseur piéton fonctionne dès que le véhicule roule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant ou arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Commutateur d'allumage



La clé peut être tournée dans 3 positions différentes :

- STOP** Moteur arrêté, la clé peut être retirée, la direction est bloquée. Certains appareils électriques (par exemple, le système de verrouillage central des portes, etc.) sont toujours disponibles.
- MAR** Position de conduite. Tous les appareils électriques sont activés.
- AVV** Démarrage du moteur (position instable).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le dispositif d'allumage est équipé d'un système de sécurité électronique qui exige que la clé de contact soit ramenée sur STOP si le moteur ne démarre pas, avant que l'opération de démarrage ne puisse être répétée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif de démarrage a été forcé (tentative de vol, par exemple), le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS avant de reprendre le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

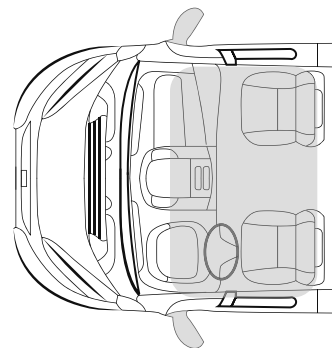
Toujours prendre la clé du véhicule avec soi en le quittant, afin d'empêcher tout actionnement accidentel des commandes. Ne pas oublier d'enclencher le frein de stationnement. Engager la première vitesse si le véhicule est garé en montée ou la marche arrière si le véhicule est garé en descente. Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais enlever la clé mécanique en roulant. Le volant se bloque automatiquement dès que le conducteur le tourne. Ceci s'applique également aux cas où le véhicule est remorqué.

⚠ DANGER

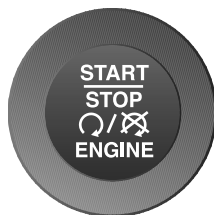
Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.



Pour activer le dispositif d'allumage, la clé électronique doit se trouver dans l'habitacle, sur la première rangée de sièges.

Bouton d'alimentation

Versions à clé électronique (système Keyless Entry)



Le dispositif d'allumage peut se trouver dans les états suivants :

STOP	Démarrage du moteur.
MOTEUR	Moteur éteint. Certains appareils électriques (par exemple, le système de verrouillage central des portes, l'alarme, etc.) sont toujours disponibles.
START	Position de conduite. Tous les appareils électriques sont disponibles. Cet état peut être sélectionné en appuyant une fois sur le bouton du dispositif d'allumage, sans appuyer sur la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, **TOUJOURS** serrer le frein de stationnement électrique à l'aide de l'interrupteur situé sur la partie du tableau de bord du côté du conducteur. Mettre la boîte de vitesses en position P (Parking) et appuyer sur le disposi-

tif d'allumage pour le mettre en position STOP. Toujours verrouiller les portes en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule ni dans un endroit accessible aux enfants. Ne pas quitter le véhicule lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE. Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même démarrer le véhicule.

REMARQUE

Le dispositif d'allumage ne s'active PAS si la clé électronique se trouve à l'intérieur du compartiment de charge et que celui-ci est ouvert.

REMARQUE

Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, si 30 minutes s'écoulent avec la transmission sur P (Parking) et que le moteur est ar-

rêté, le dispositif d'allumage passe automatiquement en position STOP.

REMARQUE

Lorsque le moteur tourne, il est possible de quitter le véhicule en emportant la clé électronique. Le moteur tourne toujours. Le véhicule indique l'absence de la clé à bord lorsque la porte est fermée.

REMARQUE

Si le dispositif éteint le véhicule, se reporter au chapitre "Affichage" de la section "Présentation du tableau de bord", le cas échéant, et contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur.

REMARQUE

La clé électronique peut être désactivée pour le démarrage si elle est

laissée dans le véhicule. Pour ce faire :

1. Fermer toutes les portes, y compris celle du compartiment de chargement.
2. Appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage  sur une autre clé ou sur le bouton situé sous la poignée avec une autre clé électronique, en attendant au moins 3 secondes entre chaque pression.
3. Attendre 30 secondes sans déverrouiller le véhicule ni ouvrir les portes.

Pour réactiver la clé électronique précédemment désactivée, il faut soit démarrer le véhicule à l'aide d'une clé électronique activée, soit déverrouiller le véhicule à l'aide d'une clé électronique activée.

Lave-glaces et essuie-glaces

Essuie-glace et lave-glace avant

Le levier droit commande le fonctionnement de l'essuie-glace/du lave-glace du pare-brise. Il ne fonctionne que lorsque le dispositif d'allumage est sur MAR.

Fonctionnement

AVERTISSEMENT

Si la vitre doit être nettoyée, vérifier que le dispositif est éteint ou que la clé est sur STOP.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'essuie-glace pour éliminer des couches de neige ou de givre de la vitre du pare-brise. Dans de telles conditions, l'essuie-glace peut être soumis à une contrainte excessive et le disjoncteur du moteur, qui empêche le fonctionnement pendant quelques secondes, peut intervenir. Si le fonctionnement

n'est pas rétabli par la suite, même après le redémarrage du véhicule, contacter le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser l'essuie-glace lorsque les balais sont soulevés de la vitre du pare-brise.



La bague A peut être réglée sur les positions suivantes :

- essuie-glace éteint
- ▲ balayage intermittent fixe (lent)
- essuie-glace intermittent en fonction de la vitesse
- LO balayage lent constant
- HI balayage rapide constant
-  Fonction MIST

Fonction "MIST"

Déplacer le levier vers le haut (position instable) pour activer la fonction MIST  : le fonctionnement est limité au temps pendant lequel le levier est maintenu dans cette position. Lorsqu'il est relâché, le levier revient à sa position par défaut et l'essuie-glace s'arrête. Cette fonction est utile pour éliminer les petits dépôts de poussière sur le pare-brise ou la rosée du matin.

REMARQUE

Cette fonction n'active pas le lave-glace ; le liquide de lave-glace n'est donc pas pulvérisé sur le pare-brise. Pour pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise, il faut utiliser la fonction de lavage. Lorsque la bague A est en position O, l'essuie-glace n'est pas activé. En position , le temps de pause entre les balayages de l'essuie-glace est de 10 secondes, indépendamment de la vitesse du véhicule. En position , le temps de pause entre deux balayages est réglé en fonction de la vitesse du véhicule : lorsque la vitesse augmente, le temps entre deux balayages diminue.

En position LO ou HI, l'essuie-glace se déplace en continu, c'est-à-dire sans pause entre deux balayages.

Fonction de lavage intelligent

Tirer la tige vers le volant (position instable) pour faire fonctionner le lave-glace.

Lorsque la tige est maintenue enfoncée pendant plus d'une demi-seconde, l'essuie-glace est actionné par une commande active. Le fait de relâcher la tige activera trois balayages.

Ensuite, si la commande est en position O, le cycle de lavage se termine par un dernier balayage après une pause de 6 secondes.

Si la position est LO ou HI, la fonction de lavage intelligent n'est pas exécutée.

REMARQUE

Si le levier est activé pendant moins d'une demi-seconde, seul le jet de lave-glace est activé. Ne pas prolonger l'activation de la fonction de lavage intelligent pendant plus de 30 secondes. Ne pas activer la com-

mande du lave-glace lorsque le réservoir est vide.

Balayage automatique

Activation

AVERTISSEMENT

Ne pas activer le capteur de pluie pour laver le véhicule dans une station de lavage automatique.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le dispositif est hors tension s'il y a du givre sur la vitre du pare-brise.

Le balayage automatique peut être activé par l'utilisateur en sélectionnant le capteur de pluie dans le menu de l'écran ou dans le système multimédia et en tournant la bague (A) sur la position  ou .

- Position  sensibilité plus faible.
- Position  sensibilité plus élevée.

Lave-phares

(selon version/marché)

Ils sont "rétractables", c'est-à-dire situés à l'intérieur du pare-chocs avant du véhicule.

Ils sont activés lorsque les feux de croisement sont allumés et lorsque le lave-glace est activé pour la cinquième fois.

i REMARQUE

Vérifier le bon état et la propreté des buses à intervalles réguliers.

Commande d'essuie-glace avec capteur de pluie

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas activer le capteur de pluie pour laver le véhicule dans une station de lavage automatique.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le dispositif est hors tension s'il y a du givre sur la vitre du pare-brise.

Ce dispositif est situé derrière le rétroviseur intérieur, en contact avec la vitre

du pare-brise. Il peut mesurer la quantité de pluie et, par conséquent, gérer le mode d'essuyage automatique de l'écran en fonction de la quantité d'eau sur l'écran (voir le paragraphe Balayage automatique).

Le capteur est activé lorsque le dispositif d'allumage est mis sur MAR et désactivé en position STOP.

L'appareil est capable de reconnaître et de s'ajuster automatiquement en présence des conditions suivantes :

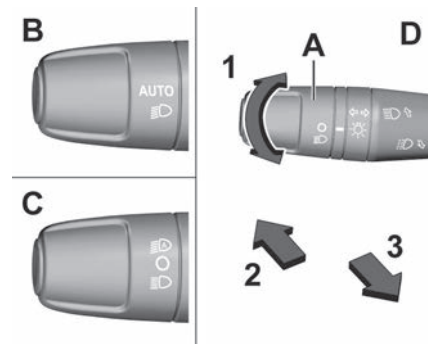
- présence de salissures sur la surface (par exemple, sel, saleté, etc.) ;
- présence de traînées d'eau causées par l'usure des balais d'essuie-glace ;
- différence entre le jour et la nuit.

i REMARQUE

Maintenir la vitre propre dans la zone du capteur.

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage



Rotation de l'anneau A :

Versions B

AUTO : activation des feux automatiques et allumage des feux de jour

☞ : feux de croisement

Versions C

☞ : activation automatique des feux

○ : allumage des feux de jour

☞ : allumage des feux de croisement

Versions D

○ : allumage des feux de jour

☞ : allumage des feux de croisement

Feux de jour (DRL) : avec le dispositif d'allumage en position MAR, tourner l'anneau sur  AUTO/ (selon version) 1.

Feux de stationnement : avec le dispositif d'allumage en position STOP/clé retirée, tourner l'anneau sur  AUTO/, puis sur  (mouvement 1).

Feux de route : avec le dispositif d'allumage en position MAR et l'anneau A en position , pousser le levier vers l'avant, vers le tableau de bord (position stable) 2. Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

Clignotant : avec l'anneau A en position , tirer le levier 3 vers soi et le relâcher. Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

Phares

Feux de croisement

Clé de contact en position MAR, tourner la bague A (selon équipement) en position .

Si les feux de croisement sont activés, les feux de jour sont éteints et les feux de croisement, les feux de position arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation sont allumés.

Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

Feux de stationnement

Ces feux ne peuvent être allumés que lorsque le dispositif d'allumage est mis sur STOP ou que la clé est extraite, en tournant la bague sur le montant gauche d'abord sur la position  ou AUTO ou  (selon équipement) et ensuite sur les positions .

Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

Répéter la même opération pour les éteindre.

Un avertissement sonore retentit avec les feux de stationnement allumés lorsque la porte conducteur est ouverte. L'avertissement sonore s'éteint dès que la porte conducteur est fermée.

Feux de route

Avec la bague en position , pousser le levier vers l'avant vers le tableau de bord (position stable). Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments. Les feux s'éteignent en tirant la tige vers le volant.

Système AHB (feux de route automatiques/contrôle des feux de route)

(selon équipement)

Le système contrôle les feux de route automatiques, ce qui permet d'améliorer l'éclairage avant la nuit en automatisant la commande des feux de route à l'aide d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur.

REMARQUES

- La commande d'atténuation automatique des feux de route peut être activée ou désactivée à l'aide du système multimédia. Se reporter au paragraphe "Réglages" de la section "Multimédia" pour plus d'informations.
- Si les phares et les feux latéraux des véhicules se trouvant dans le champ de vision de la caméra sont cassés, boueux ou obstrués, les phares resteront allumés plus longtemps (plus près du véhicule).
- Pour désactiver la fonction automatique, tourner la bague du commutateur des feux en position .

Appel de phares

La position instable qui est utilisée pour faire un appel de phares. Activer en tirant le levier A (selon équipement) vers

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

soi. Lorsque les feux de route sont allumés, le voyant d'avertissement  du tableau de bord s'allume en même temps.

Réglage du site des projecteurs

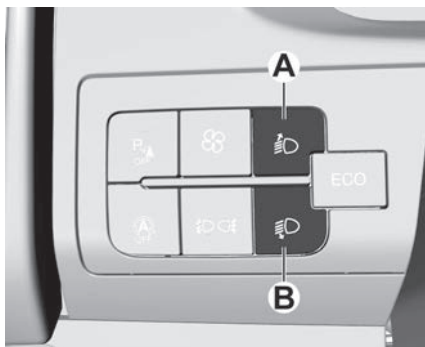
Direction du faisceau lumineux

L'alignement correcte des phares est important pour le confort et la sécurité non seulement du conducteur, mais aussi de tous les autres usagers de la route. Pour garantir une visibilité optimale en circulant avec les phares allumés, l'alignement des phares du véhicule doit être correct. Contacter le Réseau STELLANTIS pour faire vérifier et régler les phares.

Correcteur d'alignement des phares

Ce dispositif fonctionne lorsque le contact est mis en position MAR et que les feux de croisement sont allumés. Le véhicule s'incline vers l'arrière lorsqu'il est chargé, ce qui soulève la poutre. Les poutres doivent donc être réalignées dans ce cas.

Réglage de l'alignement des phares



Appuyer sur les boutons (A)  ou (B)  du panneau de commande pour régler.

L'écran du tableau de bord fournit un avertissement visuel de la position par rapport au réglage.

REMARQUE

Vérifier l'alignement des phares chaque fois que le poids de la charge transportée change.

Alignement des feux antibrouillard

(selon version/marché)

Contacter le Réseau STELLANTIS pour faire vérifier et régler les phares.

Réglage des phares à l'étranger

Les feux de croisement sont alignés pour fonctionner dans le pays où le véhicule a été acheté à l'origine. Dans les pays où l'on roule de l'autre côté de la route, il faut modifier la direction du faisceau lumineux en apposant un film autocollant spécialement conçu pour ne pas éblouir les véhicules circulant en sens inverse.

Clignotants

Déplacer le levier gauche (s'il y a lieu) en position (stable) :

- vers le haut : active l'indicateur de direction vers la droite ;
- vers le bas : active l'indicateur de direction vers la gauche.

Le voyant d'avertissement  ou  respectivement clignote sur le tableau de bord.

Les clignotants s'éteignent automatiquement lorsque le volant est redressé ou lorsque les feux de jour (DRL) sont allumés / les feux de stationnement sont activés.

Fonction "Changement de voie"

Pour indiquer un changement de voie avec le véhicule en mouvement, déplacer le levier gauche en position non stable pendant moins d'une demi-seconde.

L'indicateur de direction sur le côté sélectionné clignote 5 fois, puis s'éteint automatiquement.

Éclairage automatique

(Capteur crépusculaire)

(selon équipement)

Il s'agit d'un capteur LED infrarouge qui fonctionne en combinaison avec le détecteur de pluie et qui est situé sur le pare-brise. Il est capable de détecter les variations de l'éclairage extérieur en fonction de la sensibilité à la lumière définie dans le menu d'affichage ou dans le système multimédia (selon équipement).

Plus la sensibilité est élevée, plus la quantité de lumière extérieure nécessaire pour allumer automatiquement les feux extérieurs est faible.

Activation de la fonction

Tourner la bague du levier gauche en position AUTO ou en position  (selon équipement).

REMARQUE

La fonction ne peut être activée que lorsque le dispositif d'allumage est sur MAR.

Désactivation de la fonction

Pour désactiver la fonction, tourner la bague du levier gauche sur une position autre que AUTO ou sur la position .

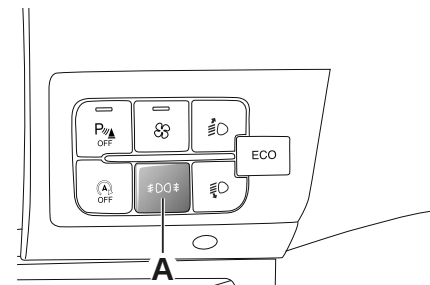
Feux antibrouillard avant

(selon version/marché)

Il existe deux configurations : la première avec des feux antibrouillard et des feux antibrouillard arrière, la seconde avec des feux antibrouillard arrière uniquement. L'utilisation des feux antibrouillard est régie par le code de la route du pays dans lequel on circule. Respecter les exigences légales.

Feux d'angle

La fonction s'active lorsque les feux de route sont allumés à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph). Pour les grands angles de braquage ou lors de la mise en marche de l'indicateur de direction, un voyant s'allume (intégré au phare antibrouillard avant) correspondant au côté vers lequel le conducteur tourne et qui prolongera l'angle de visibilité nocturne.



Pour allumer les feux antibrouillard avant/arrière, utiliser le bouton (A) comme suit :

- Première pression : les feux antibrouillard avant et les feux latéraux s'allument si les feux de croisement sont éteints. Seuls les feux antibrouillard avant s'allument si les feux de

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

croisement sont allumés. Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

- Deuxième pression : allume les feux antibrouillard arrière, le voyant d'avertissement lumineux  s'allume sur le tableau de bord.
- Troisième pression : les feux antibrouillard avant/arrière et les feux de position s'éteignent si les feux de croisement sont éteints. Seuls les feux antibrouillard avant s'éteignent si les feux de croisement sont allumés.
- Quatrième pression : les feux antibrouillard arrière s'éteignent si les feux de croisement sont allumés.

Feux antibrouillard arrière

Le bouton du feu antibrouillard arrière est situé sur le panneau de commande gauche (bouton (A)). Lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés, le voyant d'avertissement  s'allume en même temps sur le tableau de bord.

Feux de jour

AVERTISSEMENT

Les feux de jour sont une alternative aux feux de croisement pour la conduite diurne dans les pays où il est obligatoire d'avoir des feux allumés pendant la journée ; lorsque ce n'est pas obligatoire, l'utilisation des feux de jour est autorisée.

AVERTISSEMENT

Les feux de jour ne peuvent pas remplacer les feux de croisement lors de la conduite de nuit ou dans les tunnels. L'utilisation des feux de jour est régie par le code de la route du pays dans lequel on circule. Respecter les exigences légales.

Les feux de jour (DRL) s'allument automatiquement lorsque la clé est en position MAR et que la bague est tournée vers  ou AUTO ou  (selon équipement). Si les feux de jour sont désactivés (selon version/marché), aucune lumière ne s'allume lorsque la bague est

tournée vers  ou AUTO ou  (selon équipement).

Le cas échéant, si les clignotants sont actionnés, les feux de jour s'éteignent automatiquement.

Les feux de jour sont temporairement désactivés lorsque les clignotants sont activés.

Lorsque les clignotants sont désactivés, les feux de jour sont réactivés.

REMARQUE

Lorsque le moteur est démarré pour la première fois avec la vitesse en position P (versions à transmission automatique) ou avec le frein de stationnement serré, les feux de jour restent éteints. Les feux de jour s'allument lorsque l'on retire le frein à main ou que l'on passe une vitesse autre que P.

REMARQUE

Lors du premier démarrage du moteur, les feux de jour s'allument à des vitesses supérieures à 10 km/h (6 mph).

i REMARQUE

Lorsque le système Start&Stop est activé, les feux de jour sont toujours allumés.

Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)

Activation

Tourner le dispositif d'allumage en position STOP.

Dans les 2 minutes, tirer le levier gauche en mode appel de phares, chaque déplacement du levier correspond à un incrément de 30 secondes de retard sur l'extinction des phares jusqu'à un maximum de 210 secondes (égal à 7 clignotements).

Désactivation

Maintenir le levier gauche en mode clignotement des feux de route pendant quelques secondes.

Lumières de courtoisie extérieures

Lorsque le contact est mis sur STOP, cette fonction permet d'activer les feux latéraux et les feux de la plaque d'im-

matriculation pendant 30, 60 ou 90 secondes, chaque fois que le véhicule est déverrouillé à l'aide de la clé à télécommande.

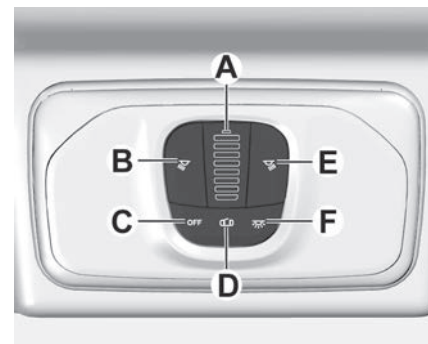
La fonction peut être activée et le temps d'activation peut être réglé à l'aide du menu de l'écran ou du système Multimédia.

La fonction est automatiquement désactivée une fois le temps d'activation écoulé, ou lorsque les portes du véhicule sont de nouveau verrouillées, ou en tournant le dispositif d'allumage sur une autre position que STOP.

Lampes intérieures

Les lampes de courtoisie sont situées entre les pare-soleil, sur la console supérieure.

Chaque lampe peut être allumée en appuyant sur l'interrupteur correspondant.



- A Lumière ambiante (selon équipement)
- B Liseuse de carte gauche
- C OFF/ Position gauche
- D Position intermédiaire
- E Liseuse de carte droite
- F ON/ Position droite

Plafonniers

L'éclairage intérieur peut être réglé sur trois positions (OFF/position gauche, position centrale, ON/position droite). En utilisant l'interrupteur D situé sur la partie inférieure de la console supérieure :

- de la position centrale D, appuyer sur l'interrupteur vers la position F ON/ droite pour maintenir les lumières allumées ;
- de la position centrale D, appuyer sur l'interrupteur vers la position C OF/ gauche pour que les lumières restent toujours éteintes.
- En laissant l'interrupteur en position centrale D, les lumières s'allument ou s'éteignent à l'ouverture ou à la fermeture des portes.

Liseuses

Les interrupteurs situés à gauche et à droite de la console supérieure commandent les liseuses de carte.

Appuyer sur l'interrupteur de droite (E) pour allumer la lumière de droite et appuyer de nouveau pour l'éteindre.

Appuyer sur l'interrupteur gauche (B) pour allumer la lumière gauche et appuyer de nouveau pour l'éteindre.

i REMARQUE

Avant de sortir du véhicule, vérifier que les interrupteurs sont en position centrale ; lorsque les portes sont fermées, les feux s'éteignent,

ce qui empêche la batterie de se décharger.

Désactivation de la fonction - Économie de batterie

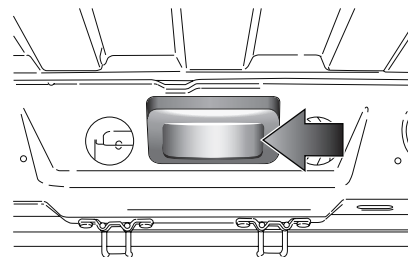
Pour prolonger la durée de vie de la batterie du véhicule, lorsque le moteur est arrêté et qu'une des portes est laissée ouverte pendant 15 minutes, les lumières intérieures s'éteignent automatiquement.

i REMARQUE

La fonction d'économie de la batterie s'arrête lorsque le dispositif d'allumage est mis en position MAR.

Éclairage du compartiment de chargement

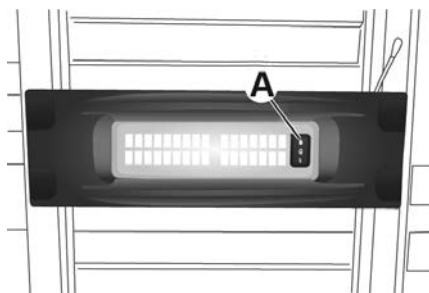
Plafonnier arrière du compartiment de chargement



Il est situé au-dessus de la porte arrière. Appuyer sur le couvercle à l'endroit indiqué pour l'allumer.

Plafonnier à LED du compartiment de chargement

Il est situé sur le toit du compartiment de chargement.



L'interrupteur (A) permet de l'allumer et de l'éteindre :



le plafonnier est toujours allumé



le plafonnier s'allume à l'ouverture de la porte avant, de la porte latérale et de la porte battante arrière. Il s'éteint automatiquement après 30 secondes à partir du moment où toutes les portes sont fermées. Il s'allume également lorsque le mouvement d'une personne est détecté dans le compartiment de charge, puis s'éteint automatiquement après quelques secondes à

compter de la fin du mouvement (selon équipement)

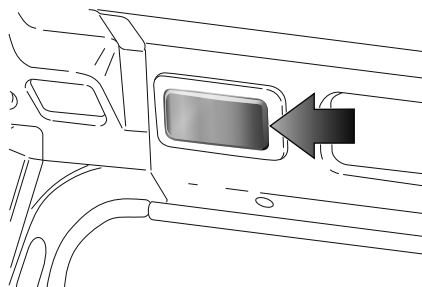
OFF éclairage est toujours éteint

Dans tous les cas, si l'interrupteur est laissé en position marche, le plafonnier s'éteint automatiquement 15 minutes après l'arrêt du moteur.

Après 15 minutes, il ne sera plus possible d'allumer le plafonnier à l'aide des boutons ou si un mouvement est détecté.

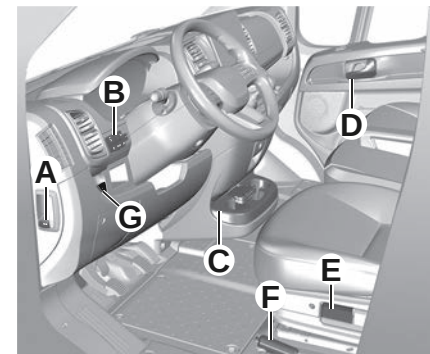
Plafonnier latéral du compartiment de chargement

(selon version/marché)



Appuyer sur le couvercle à l'endroit indiqué pour l'allumer.

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures



- A Levier d'ouverture du capot
- B Panneau de commande
- C Porte-gobelets / porte-canette / porte-bouteille
- D Portes
- E Sièges
- F Frein de stationnement
- G EPB (selon version/marché)

1

2

3

4

5

6

7

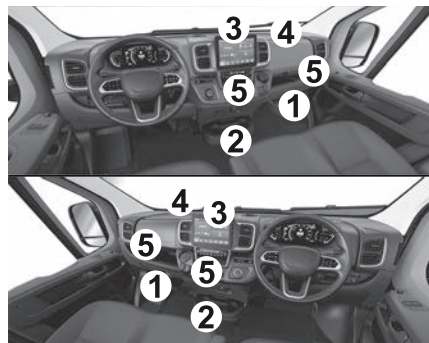
8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets rigides aux patères ou aux poignées de soutien.

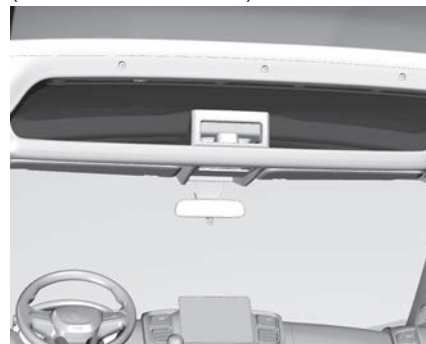
Boîte à gants

- 1 Boîte à gants
- 2 Porte-gobelets (selon version/marché)
- 3 Compartiment de console centrale
- 4 Boîte à gants supérieure - Compartiment réfrigéré (selon version/marché)

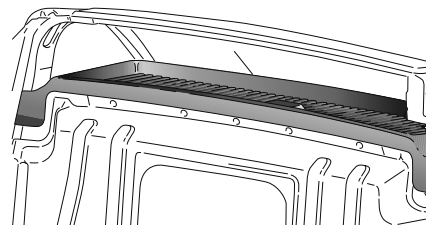
5 Compartiment de rangement (selon version/marché)**Lumière sous le tableau de bord**

La partie inférieure du tableau de bord comporte des voyants qui s'allument dans les modes suivants.

- Dispositif d'allumage en position STOP et moteur éteint : les feux sont toujours éteints.
- Dispositif d'allumage en position MAR et feux de croisement éteints : feux allumés en permanence sans possibilité de réglage de l'intensité.
- Dispositif d'allumage en position MAR et feux de croisement allumés : les feux sont allumés avec une intensité réglable.

**Boîte à gants habitacle (capucine)
(selon version/marché)**

La boîte à gants, située au-dessus des pare-soleil, est conçue pour le rangement rapide d'objets légers (documents, cartes routières, etc.).

**Étagère au-dessus de l'habitacle
(selon version/marché)**

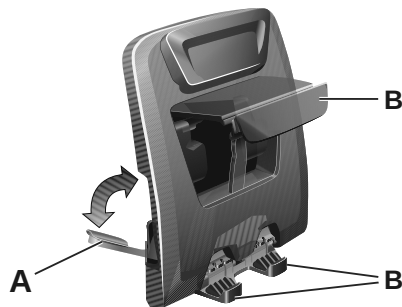
Il est situé au-dessus de l'habitacle du conducteur et est conçu pour stocker des objets légers.

Charge maximale autorisée :

- localisé : 10 kg
- répartie sur toute la surface de l'étagère : 20 kg

Porte-tablette

(selon version/marché)



Il est situé au centre du tableau de bord et est conçu pour accueillir une tablette. Pour l'utiliser, procéder comme suit :

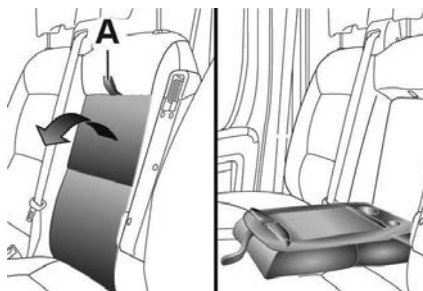
1. Abaisser le levier (A) pour ouvrir les dispositifs de verrouillage (B).
2. Insérer la tablette entre les dispositifs de verrouillage (B).
3. Soulever le levier (A) pour s'assurer que le dispositif est verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute situation dangereuse, il est interdit de déplacer le support de la tablette et d'utiliser l'appareil en conduisant.

Banquette rabattable

(selon version/marché)



Le siège est équipé d'un volet rabattable qui peut être utilisé comme support de documents.

Pour l'utiliser, tirer sur la languette (A) et abaisser le rabat. Le rabat est équipé de deux encoches pour porte-gobelet et d'une surface d'appui avec un clip porte-papier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer de charges lourdes sur le volet lorsque le véhicule est en mouvement, car elles pourraient être projetées contre les occupants du véhicule en cas de freinage brusque ou de choc, et causer des blessures graves.

Rangement des portes



Des pochettes pour documents sont situées dans chacun des panneaux de porte.

1

2

3

4

5

6

7

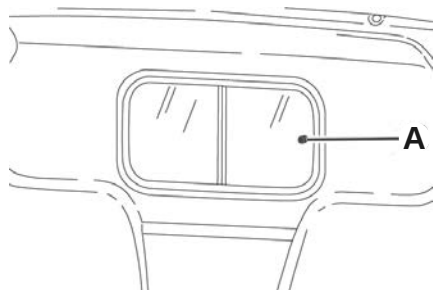
8

9

10

Cloison arrière

Le véhicule peut être équipé d'une cloison arrière pleine ou d'une cloison coulissante en verre.

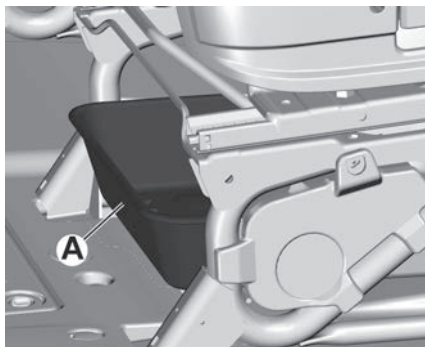


Pour ouvrir/fermer la cloison coulissante en verre, utiliser le bouton (A).

Certaines versions sont équipées d'une grille de protection sur la vitre de la cloison à l'intérieur du compartiment de chargement.

Bac sous le siège

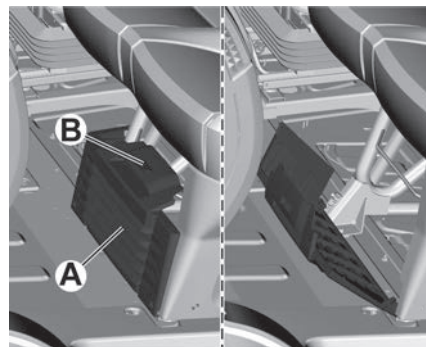
(selon version/marché)



Sous le siège du conducteur se trouve un bac (A), qui peut être facilement retiré en le faisant glisser hors des clips de la base du support.

Couvertures en plastique de l'assise du siège

(selon version/marché)



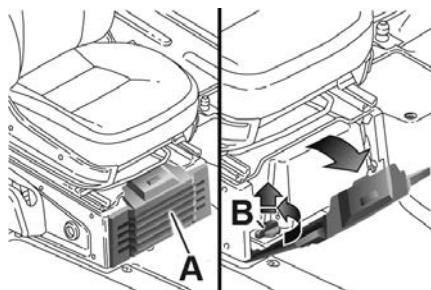
La garniture avant (A) peut être ouverte à l'aide de la poignée de déverrouillage (B) située en haut.

Cela permet d'accéder au bac sous le siège (voir le paragraphe "bac sous le siège").

Pour faciliter l'ouverture du capot avant et l'accès au compartiment, le siège doit être le plus reculé possible.

Pour permettre la dépose du capot avant, il faut le tourner le plus possible vers l'avant et le retirer des crochets de la partie inférieure en le tirant vers l'avant du véhicule.

Compartiment sous le siège passager avant



Pour utiliser le compartiment, procéder comme suit :

1. Ouvrir la trappe d'inspection (A) et la retirer comme indiqué.
2. Tourner le bouton de verrouillage (B) dans le sens anti-horaire et le retirer pour permettre l'extraction du compartiment.

Prises de courant 12V

(selon version/marché)



Une prise de courant (A) peut se trouver devant les sièges arrière.

REMARQUE

Le fonctionnement de la prise de courant du compartiment de chargement arrière (selon équipement) peut être commuté de "alimentation au contact seulement" à "alimentation constante de la batterie". Pour plus d'informations, consulter le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Les accessoires branchés sur les prises de courant du véhicule con-

somment du courant de la batterie même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones portables, etc.). Ces appareils, s'ils restent branchés trop longtemps alors que le moteur est éteint, peuvent provoquer le déchargement de la batterie et réduire ainsi sa durée de vie et/ou empêcher le démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT

Les accessoires qui consomment beaucoup d'énergie (refroidisseurs, aspirateurs, lampes, etc.) dégradent la batterie encore plus rapidement. Ne les utiliser que par intermittence et avec beaucoup de prudence.

AVERTISSEMENT

Après l'utilisation d'accessoires à forte consommation d'énergie, ou après de longues périodes sans démarrage du véhicule (avec des accessoires toujours branchés), le véhicule doit être conduit pendant une durée suffisante pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

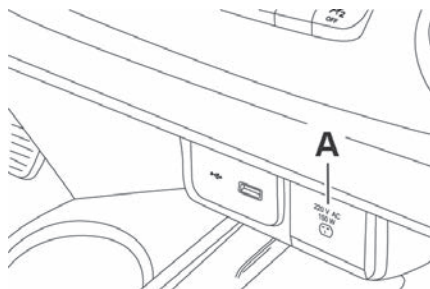
10

⚠ AVERTISSEMENT

Les prises de courant sont conçues pour accueillir uniquement des fiches accessoires. N'insérer aucun autre objet dans les prises de courant, car cela endommagerait la prise ou ferait sauter le fusible. Une utilisation incorrecte de la prise de courant peut entraîner des dommages non couverts par la garantie limitée du véhicule.

Prise d'alimentation 220V

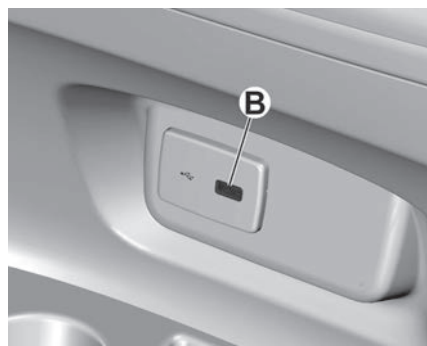
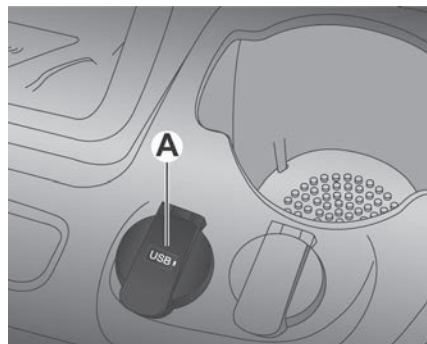
(selon version/marché)



La prise de courant est située au centre du tableau de bord. Pour l'utiliser, ouvrir le couvercle (A).

Ports USB

(selon version/marché)



Ils peuvent se situer :

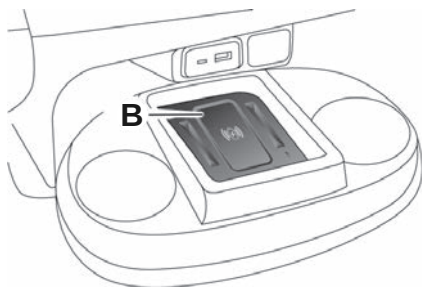
- sur le tableau de bord central (A), pour servir de source de recharge pour des équipements externes
- sur le tunnel central (B), pour la connexion de dispositifs USB à distance (voir l'explication dans les suppléments spécifiques)

Chargeur de téléphone sans fil

WCPM (module de recharge sans fil)

(selon équipement)





Le système de recharge sans fil est activé automatiquement lorsqu'un téléphone portable est placé dans le support de la boîte à gants (A) ou dans le compartiment situé entre les deux porte-gobelets (B), si le téléphone portable est compatible avec la norme Qi®.

i REMARQUE

Certaines versions de dispositifs de chargement sans fil sont équipées d'une antenne NFC. Dans ce cas, la fonction "Apple Pay Wallet" pourrait être activée sur les téléphones iPhone : cela n'impliquera aucune transaction économique ni interruption de charge.

Si le téléphone portable est retiré du boîtier pendant la phase de charge

sans fil, celle-ci sera automatiquement interrompue.

Le système de recharge sans fil est activé lorsque le véhicule est en état de marche et que la batterie du véhicule est suffisamment chargée.

En interagissant avec le système de chargeur sans fil et en plaçant le téléphone mobile dans le boîtier spécifique, l'utilisateur sera informé par une LED indiquant l'état du système de charge sans fil.

- LED verte : le téléphone est entièrement chargé
- LED bleue : le téléphone est positionné correctement et le système est activé correctement
- LED rouge : objet non autorisé (s'allume lorsque le smartphone n'est pas compatible avec la recharge sans fil ou lorsqu'un objet non autorisé, comme une clé, une carte de crédit ou une pièce de monnaie, est placé dans le compartiment)
- LED éteinte : le système n'est pas activé ou est défaillant (la LED reste éteinte si aucun objet n'est détecté dans le compartiment, si le chargeur sans fil n'est pas actif ou en cas de dysfonctionnement du système)

i REMARQUE

Ne pas placer de cartes sans contact (RFID), de cartes de crédit ou d'objets métalliques dans le compartiment de chargement.

i REMARQUE

Toutes les coques de téléphones portables ne garantissent pas la charge correcte du téléphone. Vérifier que le chargement est en cours après avoir placé le téléphone dans le compartiment de chargement.

i REMARQUE

Lorsqu'un smartphone compatible est placé sur le plateau de chargement et que le contact est mis en position STOP, un message d'avertissement s'affiche sur le tableau de bord pour éviter d'oublier votre smartphone.

1

2

3

4

5

6

7

8

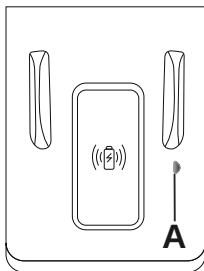
9

10

⚠ ATTENTION

L'utilisation simultanée de plusieurs fonctions sans fil sur le smartphone (Apple CarPlay/Android Auto et charge sans fil), comme l'indiquent les fabricants de smartphones, peut entraîner une surchauffe, ce qui pourrait limiter des fonctions actives ou leur désactivation. Dans ce cas, il est recommandé de connecter le système à l'aide de la prise USB.

Positionnement correct du téléphone mobile

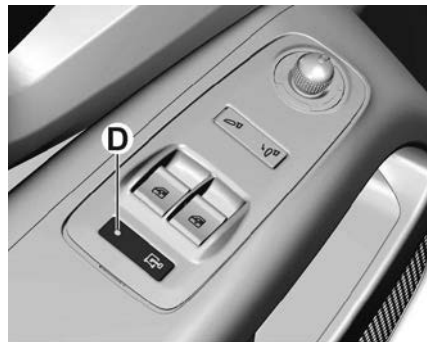


Pour démarrer correctement la recharge sans fil, vérifier que le téléphone portable est complètement positionné à l'intérieur de la boîte à gants, dans le logement situé entre les deux porte-go-

belets, avec l'écran vers le haut, et que l'appareil ne couvre pas la LED d'alerte (A).

Compartiment de chargement

Verrouillage/déverrouillage du compartiment de chargement



L'activation de la serrure est indiquée par la LED du bouton (D).

La LED s'allume dans les cas suivants :

- après chaque commande de verrouillage de porte générée par le bouton (D) ou par le bouton  dans le tableau de bord
- lorsque l'on appuie sur les boutons de verrouillage de la clé

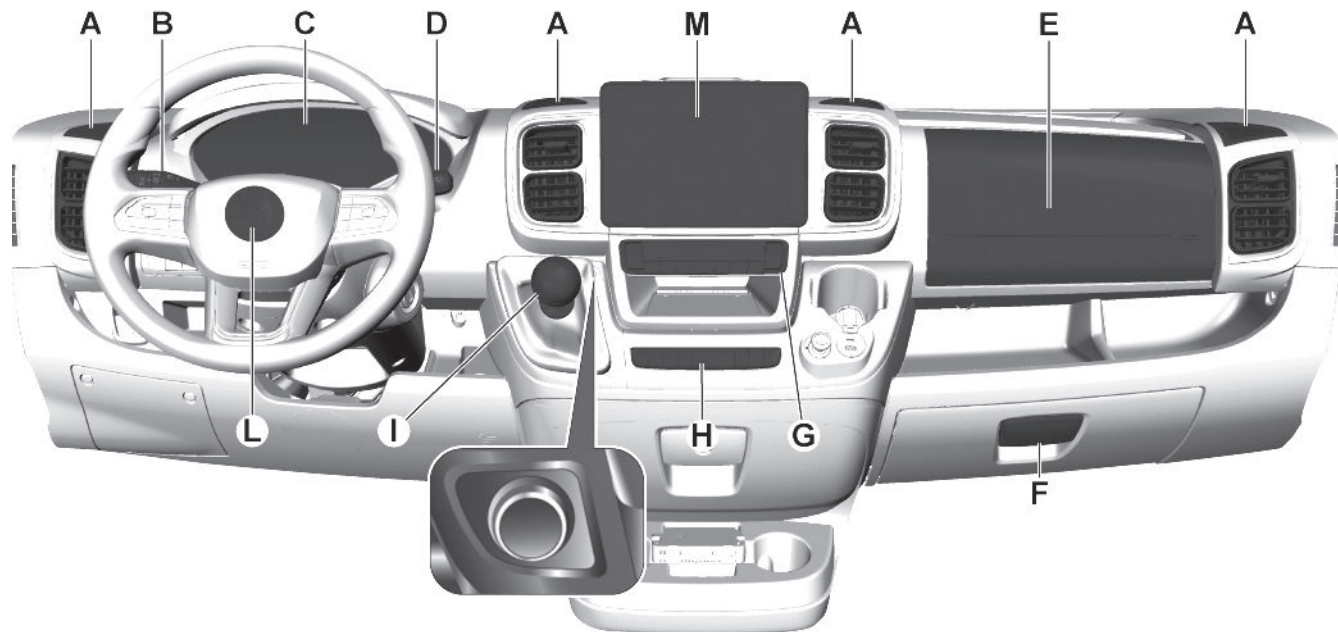
- lorsque le système Passive Entry/Keyless Entry est utilisé
- lorsque le tableau de bord est activé
- à l'ouverture de l'une des portes d'entrée
- lorsque la porte est verrouillée à 20 km/h (si activée à l'aide du menu)

La serrure est désactivée lorsque l'une des portes du compartiment de chargement est ouverte ou lors d'une demande d'ouverture de porte (compartiment de chargement ou centralisée) ou d'une demande de déverrouillage à partir de la télécommande/du loquet de porte ou en utilisant le système Passive Entry/Keyless Entry.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

Aperçu du tableau de bord

Planche de bord (versions avec Multimédia)



1

2

3

4

5

6

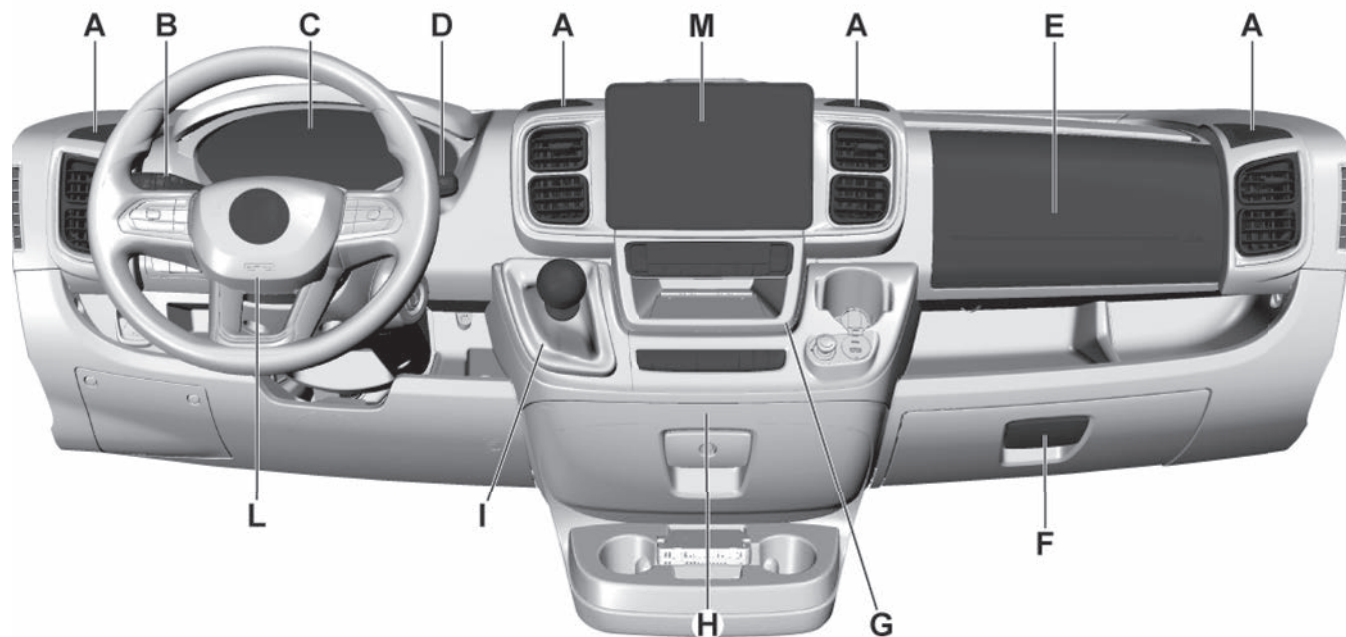
7

8

9

10

Planche de bord (versions avec Multimédia)



- A Bouches d'aération
- B Levier gauche
- C Tableau de bord

Caractéristiques du tableau de
bord ➡ 95

Voyants d'avertissement ➡ 109

- D Levier droit

- E Boîte à gants / Airbag passager
avant

- F Boîte à gants

G Système de commande de chauffage/climatisation

Chauffage et ventilation ➞ 94

Système de régulation manuelle de la climatisation ➞ 128

Système de régulation automatique de la climatisation ➞ 138

H Commandes du tableau de bord

Système de maintien dans la voie ➞ 392

Traction Plus ➞ 383

Contrôle de descente en pente ➞ 384

I Levier de vitesses / Commande rotative

L Volant

M Système Multimédia

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Commandes du panneau gauche

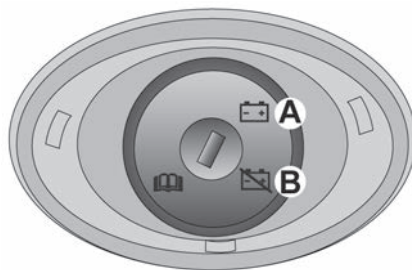
Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie) (sauf versions électriques)

(selon version/marché)

Le coupe-batterie est situé dans la partie inférieure du tableau de bord, sous la colonne de direction. Pour accéder au coupe-batterie, ouvrir le couvercle qui protège l'appareil.

La fonction de déconnexion de la batterie est activée en déplaçant le dispositif de la position A à la position B, à l'aide de la clé de contact.

La batterie sera déconnectée, en interrompant le fil de terre, environ 7 minutes après.



Cette période de 7 minutes est nécessaire pour :

- permettre au conducteur de sortir du véhicule et de verrouiller les portes à l'aide de la télécommande
- ATTENTION :** Si le véhicule est équipé d'un système antivol, il est absolument nécessaire que les portes

soient verrouillées avec la clé mécanique et non avec la télécommande. Le verrouillage à l'aide de la télécommande active le système antivol. À la fin des 7 minutes, lorsque la batterie est déconnectée, le système antivol reconnaît qu'il s'agit d'une tentative d'effraction

- s'assurer que tous les systèmes électriques du véhicule ont été désactivés.

Lorsque la batterie est déconnectée, l'accès au véhicule n'est possible qu'en déverrouillant la porte du conducteur à l'aide de la serrure mécanique.

Pour rétablir la connexion de la batterie, insérer la clé de contact dans le sectionneur et la placer en position A. Le véhicule peut alors être démarré normalement.

Si la batterie est déconnectée, il peut être nécessaire de régler de nouveau certains appareils électriques (par exemple, l'horloge, la date, etc.).

Présence d'un ralenti moteur

(selon version/marché)

Le réglage du régime de ralenti du moteur est une fonction qui permet de régler manuellement le régime de ralenti

du moteur par le biais d'un menu dédié sur le tableau de bord (menu "Préréglage du ralenti") qui peut être utilisé pour activer/désactiver la fonction (menu "Activation Préréglage du ralenti") et régler la valeur du régime de ralenti souhaitée (menu "Sélection Vitesse du ralenti").

La fonction est généralement utilisée en cas de :

- connexion "Prise de force" ;
- chauffage du moteur et/ou de l'habitacle.

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU RÉGLAGE DU RÉGIME DE RALENTI DU MOTEUR

En utilisant les boutons de commande situés sur le côté gauche du volant, il est possible d'accéder au menu ("Activation Préréglage du ralenti") pour activer/désactiver le réglage du régime de ralenti.

Cet élément de menu permet d'activer/désactiver la fonction en sélectionnant l'une des options suivantes :

- "ON"
- "OFF"

REMARQUE Le régime de ralenti pré-réglé est de 900 tr/min.

Le conducteur peut modifier cette valeur en utilisant le menu dédié ("Sélection Vitesse du ralenti").

La sélection de l'option "ON" permet de régler le régime de ralenti du moteur sur la valeur précédemment enregistrée.

Le réglage du régime de ralenti du moteur peut être activé si les conditions suivantes sont remplies :

- frein de stationnement serré ;
- pédale d'embrayage relâchée (versions à transmission manuelle) ;
- pédale de frein relâchée ;
- pédale d'embrayage enfoncée et relâchée au moins une fois pendant le cycle d'allumage (versions à transmission manuelle) ;
- levier de vitesse en position P (versions à transmission automatique).

Un message spécifique indiquant l'indisponibilité s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments en cas de tentative d'activation de la fonction (en sélectionnant l'option "ON" dans le menu) alors que toutes les conditions énumérées ci-dessus ne sont pas réunies.

La fonction peut être désactivée en sélectionnant l'option OFF dans le menu "Activation Préréglage du ralenti".

Un message apparaît sur l'écran du tableau de bord lorsque la fonction est désactivée par le conducteur.

AUGMENTATION/DIMINUTION ET MÉMORISATION DU PRÉRÉGLAGE DU RALENTI MOTEUR

Il est possible d'accéder au menu de réglage du ralenti souhaité ("Sélection Vitesse du ralenti") à l'aide des boutons de commande situés sur le côté gauche du volant.

Cet élément de menu permet de régler la valeur souhaitée pour le régime moteur minimum à l'aide des boutons de commande :

- minimum : 900 tr/min
- maximum : 2200 tr/min
- augmentation/diminution : 50 tr/min

Le système enregistre le régime de ralenti actuel du moteur comme nouvelle valeur pré-réglée.

1

2

3

4

5

6

7

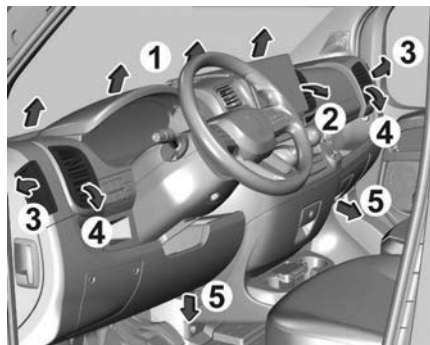
8

9

10

Commandes de climatisation

Chauffage et ventilation



- 1 Bouche d'aération supérieure fixe
- 2 Bouches d'aération centrales réglables
- 3 Bouches d'aération latérales fixes
- 4 Bouches d'aération latérales réglables
- 5 Diffuseurs inférieurs pour les sièges avant.

Écran d'infodivertissement

Commandes de la porte avant gauche

Lève-vitres électriques

Les interrupteurs situés sur l'accoudoir intérieur de la porte du conducteur commandent les éléments suivants lorsque la clé de contact est en position MAR :



- A Ouverture/fermeture de la vitre avant gauche
- B Ouverture/fermeture de la vitre avant droite

Fonctionnement automatique continu

La vitre avant côté conducteur permet un fonctionnement automatique continu dans les deux sens : ouverture et fermeture. La vitre côté passager ne peut s'ouvrir qu'en mode automatique continu.

Maintenir l'une des touches enfoncée pendant plus d'une demi-seconde pour activer la fonction d'ouverture automatique continue des vitres. La vitre s'arrête lorsqu'elle atteint la position de fin de course ou lorsque l'on appuie de nouveau sur le bouton.

i REMARQUE

Lorsque la clé de contact est en position STOP ou extraite, les vitres électriques restent activées pendant environ 3 minutes et sont désactivées immédiatement à l'ouverture d'une des portes.

Porte côté passager avant

Un interrupteur dédié à la commande de la vitre est situé sur l'accoudoir intérieur de la porte côté passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation des vitres électriques peut être dangereuse. Avant et pendant le fonctionnement, vérifier toujours que personne n'est exposé au risque d'être blessé directement par la vitre en mouvement ou par des objets coincés ou heurtés par celle-ci. En quittant le véhicule, retirer toujours la clé du commutateur d'allumage afin d'éviter tout risque de blessure pour les personnes restées dans le véhicule suite au fonctionnement accidentel des vitres électriques.

Tachygraphe

Pour le fonctionnement et l'utilisation du tachygraphe, consulter le Manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil. Le tachygraphe doit être installé sur le véhicule lorsque le poids du véhicule (avec ou sans remorque) dépasse 3,5 tonnes.

i REMARQUE

Toute modification du dispositif de surveillance ou du système de

transmission des signaux qui affecte l'enregistrement par l'instrument de surveillance, en particulier si elle est effectuée à des fins frauduleuses, peut constituer une infraction aux réglementations pénales ou administratives nationales.

i REMARQUE

Si le véhicule est équipé d'un tachygraphe, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie si le véhicule est stationné pendant plus de 5 jours, afin de maintenir sa charge.

AVERTISSEMENTS

Ne pas utiliser de détergents abrasifs ou de solvants pour nettoyer l'appareil. Pour nettoyer l'appareil à l'extérieur, utiliser un chiffon humide ou des produits spéciaux pour l'entretien des matériaux synthétiques.

Le tachygraphe est installé et scellé par du personnel autorisé : ne pas essayer d'accéder à l'appareil ou aux fils d'alimentation et d'enregistrement de quelque manière que ce soit. Il incombe au propriétaire du véhicule sur lequel

le tachygraphe est installé de vérifier régulièrement l'appareil.

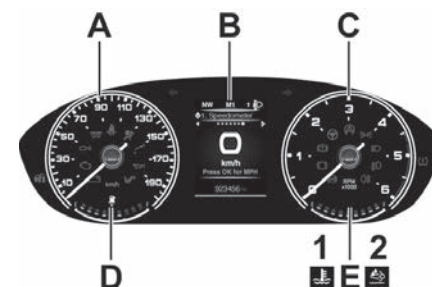
Le contrôle doit être effectué au moins tous les deux ans et un test doit être réalisé pour s'assurer de son bon fonctionnement. Veiller à ce que l'étiquette de données soit renouvelée après chaque vérification du fait que l'étiquette contient les données spécifiées.

Combiné d'instruments

Cette section du manuel fournit toutes les informations utiles pour connaître, interpréter et utiliser correctement le combiné d'instruments.

Combiné d'instruments

Écran 3,5"

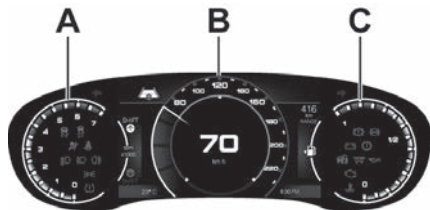


A. Indicateur de vitesse B. Affichage multifonction C. Tachymètre D. Indicateur de niveau de carburant E.1 Indicateur de température du liquide de refroidissement VERSION LIGHT DUTY E.2 Indicateur de niveau de l'additif AdBlue® pour les émissions diesel VERSION HEAVY DUTY

i REMARQUE

L'éclairage des graphiques du tableau de bord peut varier selon version.

Écran 7"

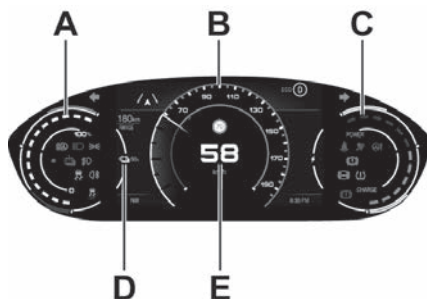


A. Tachymètre B. Indicateur de vitesse et écran multifonction C. Indicateur de niveau de carburant

i REMARQUE

L'éclairage des graphiques du tableau de bord peut varier selon version.

Affichage versions électriques



A. État de charge de la batterie haute tension et autonomie B. Cadran multifonction : indicateur de vitesse et indicateur du système d'aide à la conduite C. Gestion de l'énergie D. Niveau de charge de la batterie haute tension E. Indicateur de vitesse

Affichage (sauf BEV)

Description

Le véhicule est équipé d'un écran B qui peut afficher des informations utiles au conducteur pendant la conduite.

Lorsque le contact est mis en position STOP et que la clé est retirée, l'écran s'allume et affiche l'heure et le kilométrage total (en km ou miles) pendant quelques secondes lorsqu'une porte est ouverte/fermée.

i REMARQUE

Après avoir vérifié les icônes AEB (freinage d'urgence autonome)/Aide au maintien dans la voie/Reconnaissance des panneaux routiers (selon version/marché), (voir le chapitre Voyants d'avertissement, indicateurs et messages de cette section). Il faudra attendre quelques secondes avant de pouvoir changer l'affichage du combiné d'instruments en appuyant sur le bouton "MENU VUE".

BOUTONS DE COMMANDE

Ils sont situés sur le volant et permettent au conducteur de sélectionner et

d'interagir avec les éléments du menu principal de l'écran (voir le paragraphe Écrans d'affichage).

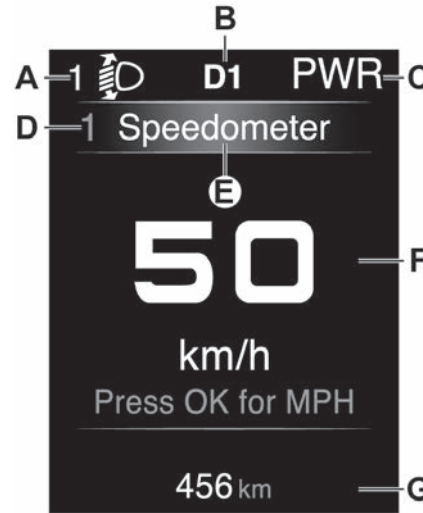


- $\triangle$ / ∇ : appuyer sur les boutons et les relâcher pour accéder au menu principal et faire défiler le menu et les sous-menus vers la droite ou vers la gauche.
- $\triangleleft$ / $\triangleright$: appuyer sur les boutons et les relâcher pour accéder aux écrans d'information ou aux sous-menus d'une option du menu principal.
- OK : appuyer sur ce bouton pour accéder/sélectionner les écrans d'information ou les sous-menus d'une option du menu principal. Maintenir le bouton enfoncé pendant 1 seconde

de pour réinitialiser les fonctions affichées/sélectionnées.

ÉCRAN 3,5"

L'écran affiche les informations suivantes :



- A Position d'alignement des phares
- B Indicateur de changement de vitesse, Start&Stop

- C Mode de conduite, rappel de ceinture de sécurité à l'arrière (selon équipement)
- D Indications de navigation, numéro d'identification du titre du menu
- E Zone reconfigurable. Tire du menu, rappel de ceinture de sécurité (selon équipement)
- F Zone principale
- G Odomètre, Régulateur de vitesse, Reconnaissance des panneaux routiers, Contrôle de descente en pente

ÉCRAN 7"

L'écran affiche les informations suivantes.



- A Indications sur les dispositifs d'aide à la conduite
- B Cadran multifonction : indicateur de vitesse et indication du système d'aide à la conduite
- C Indication de l'état de la ceinture de sécurité
- D Symboles jaunes
- E Indications GSI - zone reconfigurable
- F Indicateur de vitesse et indications du dispositif d'aide à la conduite
- G Symboles rouges

Affichage BEV

Écran principal



L'écran principal affiche les informations suivantes.

A. Notifications des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité active B. Niveau de charge et autonomie de la batterie haute tension C. Icônes de défaillance D. Température extérieure E. Cadran multifonction et notifications du système d'aide à la conduite F. Boussole (selon équipement) G. Indicateur H. Horloge I. Icônes de notification orange ou d'indication de défaillance L. Notifications de rapport engagé, alignement des phares et SBR (rappel de ceinture de sécurité) M. Indication des systèmes TSR et ISA (selon équi-

pement) N. Régulateur de vitesse / Atténuateur de choc mobile / Limiteur de vitesse / Réglage de la vitesse cible de l'assistant de vitesse intelligent (selon équipement)

A - Notifications du système d'aide à la conduite et de sécurité active

Cette position affiche les icônes d'état des différentes fonctions (selon équipement), telles que l'atténuateur de choc mobile (ACC), le contrôle du freinage d'urgence autonome (AEB) ou le maintien dans la voie, les systèmes de sécurité active, tels que le contrôle électronique de stabilité (ESC), la reconnaissance des panneaux routiers (TSR) et l'adaptation intelligente de la vitesse (ISA), ainsi que les vignettes des systèmes d'aide à la conduite.

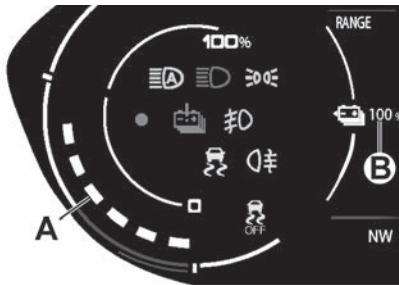
i REMARQUE

Après avoir vérifié les icônes AEB (freinage d'urgence autonome)/Aide au maintien dans la voie/Reconnaissance des panneaux routiers (selon version/marché), (voir le chapitre Voyants d'avertissement, indicateurs et messages de cette section). Il faudra attendre quelques secondes

avant de pouvoir changer l'affichage du combiné d'instruments en appuyant sur le bouton "MENU VUE".

Consulter la section "Démarrage et conduite" pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite. Voir la section "Sécurité" pour plus d'informations sur les dispositifs de sécurité active.

B - État de charge et autonomie de la batterie haute tension



Dans cette position, le niveau de charge de la batterie haute tension est indiqué par six LED (A) et l'indication numérique du pourcentage de charge restant (B).

Les deux indications sont colorées en fonction de l'état de charge :

- autonomie supérieure à 24 km : bleu

- autonomie comprise entre 24 km et 16 km : jaune
- autonomie inférieure à 16 km : rouge

Lors de la recharge sur prise de courant, les LED sont colorées en vert et les symboles ⚡ et 📶 apparaissent. Le nombre de LED colorées est proportionnel à l'état de charge de la batterie. L'autonomie restante estimée est indiquée par une valeur numérique (en km ou en miles, selon les paramètres de l'écran) et par un indicateur qui signale toute modification de l'autonomie prévue :

- au moyen d'une flèche vers le haut ▲ et d'une barre bleue si le style de conduite actuel augmente l'autonomie ;
- au moyen d'une flèche vers le bas ▼ et d'une barre rouge si le style de conduite actuel réduit l'autonomie.

Si le style de conduite ne modifie pas l'autonomie, aucun signal graphique n'est affiché.

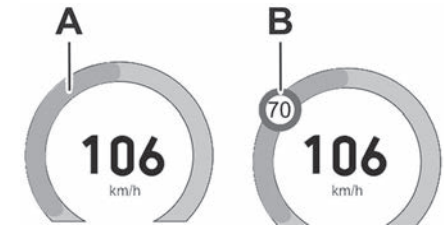
C - Icônes de défaillance

Toutes les icônes de défaillance sont affichées dans cette position. En cas de défaillances multiples, les affichages se succèdent.

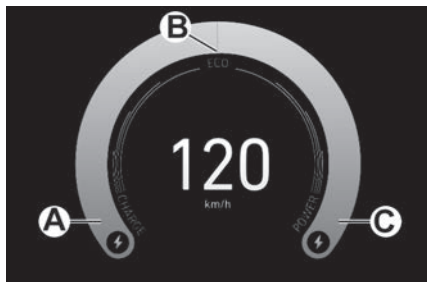
D - Température extérieure

La température extérieure est affichée en °C ou en °F selon les paramètres de l'écran.

E - Indicateur à cadran multifonction et notifications du système d'aide à la conduite



Affiche la vitesse actuelle et B si l'un des systèmes de contrôle de la vitesse (régulateur de vitesse, atténuateur de choc mobile, reconnaissance des panneaux routiers et adaptation intelligente de la vitesse) est actif. La barre ronde A fournit également des signaux visuels pour des états particuliers du système de contrôle de la vitesse sélectionné. Consulter la section "Démarrage et conduite" pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite.



En appuyant sur les commandes au volant $\triangle$ / ∇ et en les relâchant, un autre écran s'affiche, qui indique le mode de conduite au lieu de la vitesse. Le style de conduite est indiqué en temps réel par un curseur qui peut être positionné dans les zones suivantes :

- A "CHARGE" : mode de régénération.
- B "ECO" : conduite économe en énergie.
- C "POWER" : performances de conduite plus économes en énergie.

F- Boussole (selon équipement)

Pour les versions équipées du système multimédia avec navigateur intégré, la position F indique en temps réel la direction dans laquelle le véhicule se déplace.

G - Indicateur de vitesse

La vitesse instantanée du véhicule (en km/h ou mph) est affichée dans cette position ; elle peut également être affichée en haut de l'écran.

H - Odomètre

Les kilomètres ou les miles parcourus (selon les paramètres d'affichage) sont affichés en position H.

I - Notification orange ou icônes d'indication de défaillance

Les icônes de notification orange (par exemple, demande de pression sur la pédale de frein) ou les icônes de signalisation de défaillance s'affichent successivement (en cas de notifications multiples) en position I.

L - Notifications sur le rapport engagé, alignement des phares et SBR (rappel de ceinture de sécurité)

En position L, l'écran affiche "on" :

- mode de conduite ("NORMAL", "ECO", "POWER") ;
- rapport engagé (D, N, R, P) ;
- alignement des phares ;

- avertissement de disponibilité du système électrique au démarrage ("READY" électrique) ;
- Notifications du système SBR (rappel de ceinture de sécurité). Pour plus d'informations, voir le chapitre "Système SBR" de la section "Sécurité".

M - Indication du système TSR et ISA (selon équipement)

Les alertes de limite de vitesse du système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) réglées sur l'adaptation intelligente de la vitesse (ISA) sont indiquées en position N.

N - Régulateur de vitesse / Atténuateur de choc mobile/ Limiteur de vitesse / Adaptation intelligente de la vitesse (selon équipement)

Le signal de vitesse souhaité, défini sur les systèmes du régulateur de vitesse, de l'atténuateur de choc mobile, du limiteur de vitesse et d'adaptation intelligente de la vitesse s'affiche en position O.

Barre de notifications

La partie inférieure de l'écran est reconfigurable via le menu d'affichage. Les informations suivantes peuvent être affichées sur le côté gauche :

température extérieure (réglage par défaut), heure, date, boussole (selon équipement) et répétition de la vitesse du véhicule (selon équipement).

Dans la zone centrale : odomètre (réglage par défaut), informations audio (selon équipement), heure, température extérieure, date, boussole et répétition de la vitesse du véhicule.

Sur le côté droit : heure (réglage par défaut), odomètre, température extérieure, date, boussole (selon équipement), état du véhicule (ON, OFF, RUN).

Écran d'affichage

Pour naviguer dans les écrans principaux et détaillés suivants, utiliser les commandes situées au volant.

Les menus sont indicatifs et peuvent varier selon les versions et les marchés.

Liste des captures d'écran



ÉCRAN 7"

Écran principal

En appuyant et en relâchant  , l'utilisateur peut choisir d'afficher :

- le cadran multifonction indiquant la vitesse du véhicule

ou :

- l'indicateur du cadran multifonction indiquant la vitesse du véhicule, ainsi que l'indicateur recommandant le rapport à engager

Trajet

Appuyer et relâcher   : Informations instantanées, Trajet A, Trajet B, Indicateur de vitesse

GSI (indicateur de changement de rapport) (uniquement pour les versions à transmission manuelle)

Informations sur le véhicule

En appuyant et en relâchant  , l'utilisateur peut choisir d'afficher :

- Pression des pneus

- Température du liquide de refroidissement
- Niveau d'huile
- Température de l'huile
- Durée de vie de l'huile
- Charge de la batterie
- Niveau de suspension
- DEF (uniquement pour les versions diesel)
- Service (entretien programmé)

Aide au conducteur

- Atténuateur de choc mobile
- Système d'aide au maintien dans la voie
- Reconnaissance des panneaux routiers

Actions rapides

- Alerte de croisement à l'avant

Audio

Navigateur (selon équipement)

Messages

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Paramètres

- Écran
- Unités
- Date et heure
- Sécurité
- Freins
- Sécurité / Assistance
- Rétroviseurs et essuie-glaces
- Feux
- Portes et serrures
- Préréglaage du ralenti
- Géolocalisation
- Procédure d'arrêt moteur

ÉCRAN 3,5"

Accueil

- Indicateur de vitesse
- Indicateur de vitesse + GSI (selon équipement)

Trajet

- Trajet A
- Trajet B

Aide à la conduite

Actions rapides

Informations sur le véhicule :

- Pression des pneus (versions diesel)
- Température du liquide de refroidissement
- Niveau d'huile (versions diesel)
- Température de l'huile (versions diesel)
- Durée de vie de l'huile (versions diesel)
- Chargeur de batterie (versions diesel)
- Niveau de suspension (selon équipement)

Relais de navigation (selon équipement)

Messages enregistrés

Paramètres IPC

Dans le cas d'écrans multiples, indique la présence d'écrans à droite et/ou à gauche de ceux qui sont affichés. Le défilement entre les pages est possible à l'aide des flèches $\triangle/\nabla$.

(*) Uniquement pour les versions Light Duty

Ordinateur de bord

L'écran "Ordinateur de bord" comporte deux valeurs mémorisées distinctes, appelées "Trajet A" et "Trajet B", dans lesquelles les contenus suivants sont affichés :

- Consommation instantanée
- Consommation moyenne de carburant
- Distance
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet
- Réinitialisation

Appuyer sur le bouton $\triangle$ ou ∇ pour passer de "Trajet A" à "Trajet B" et vice versa.



L'écran peut être utilisé pour afficher les éléments suivants : "Consommation instantanée", "Consommation moyen-

ne", "Distance", "Vitesse moyenne", "Durée du trajet".

Les valeurs sont affichées en "km"/"mi" et en "km/h"/"mph" selon les paramètres de l'écran.

Les deux valeurs peuvent être remises à zéro : appuyer sur le bouton OK du volant et le maintenir enfoncé.

i REMARQUE

La consommation totale ne peut pas être réinitialisée.

Aide au conducteur

Cet écran dans la zone A (pour l'écran 3,5") ou A affiche des messages et des indications visuelles des systèmes d'aide à la conduite.

Les écrans 7" affichent :

- TSR (reconnaissance des panneaux routiers) / TSI (information sur les panneaux routiers) ;
- Visualisation de la route

Les écrans 3,5" affichent :

- Atténuateur de choc mobile ;
- Détection de voie ;
- Alerte de croisement à l'avant.

Au fur et à mesure que des notifications plus récentes sont affichées, les notifications précédentes sont écrasées.

i REMARQUE

Après quelques secondes, le titre de la fonction sélectionnée peut changer pour afficher ce qui a été réglé précédemment (E).



Pour certains dispositifs d'aide à la conduite, les alertes contextuelles sont signalées en jaune ou en rouge au bas de l'écran, en fonction du type d'avertissement.

Consulter la section "Démarrage et conduite" pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite.

Actions rapides

L'écran affiche des messages et des indications visuelles sur l'état de l'alerte de croisement à l'avant.

Informations sur le véhicule

L'écran affiche les informations suivantes :

- Pression des pneus
- Température du liquide de refroidissement
- Température de l'huile

- Durée de vie de l'huile
- Charge de la batterie
- Niveau de suspension
- AdBlue (versions Light Duty uniquement)
- Service (entretien programmé)

Appuyer sur le bouton $\triangle$ ou ∇ pour passer de l'écran "Pression des pneus" à l'écran "Service".

Icône / voyant d'avertissement pendant la conduite

Audio

(selon équipement)

Cet écran répète les informations de lecture audio affichées sur le système multimédia (selon équipement) :

- Radios FM / DAB ;
- Média (USB, Bluetooth®) ;
- Android Auto, Apple CarPlay, Baidu Carlife.

Se reporter à la section "Multimédia" pour plus d'informations.

Navigation

(selon équipement)

Cet écran reprend les instructions fournies par le navigateur du système mul-

timédia. L'affichage peut être un pictogramme ou une carte (cette dernière pour la version 7").

Se reporter à la section "Multimédia" pour plus d'informations.

Alertes

Cet écran affiche les messages enregistrés et les fenêtres contextuelles précédemment affichées par l'utilisateur.

Configuration du véhicule (Modification des paramètres du véhicule)

Cet écran permet de personnaliser les affichages et les notifications affichées, ainsi que les différentes fonctions du véhicule.

REMARQUE

Les composants du tachygraphe sont illustrés ci-dessous. Les menus peuvent varier en fonction de l'équipement du véhicule.

REMARQUE

Certains paramètres peuvent être gérés à l'aide du système multimédia.

REMARQUE

Les listes de menus sont indicatives. Cette fonction vous permet notamment de modifier les paramètres pour :

- Écran

La sélection de cet élément permet d'accéder aux paramètres suivants (selon équipement) :

- Paramètres d'affichage : personnalisation des informations affichées en bas à gauche, à droite et au centre de l'écran.
- Voiture électrique (selon équipement) : paramètres de notification du véhicule prêt et sons de démarrage et d'arrêt.
- Rhéostat : luminosité de l'écran sur 8 niveaux.
- "Réinitialisation automatique du Trajet B" : permet de définir les

- opérations de réinitialisation du Trajet B (jamais, toujours, toutes les 2 heures ou toutes les 8 heures) ;
- Voir navigation : activer/désactiver (carte et pictogrammes également disponibles pour la version 7").
- Langue : permet de définir la langue d'affichage.
- Unités
Cette option permet de choisir l'unité de mesure à utiliser pour l'affichage des différentes valeurs :
 - US / métrique (selon équipement).
 - Métrique / Impérial (selon équipement).
 - Paramètres personnalisables : vitesse, distance, consommation, pression, température (selon équipement).
- Date et heure
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Réglage de l'heure.
 - Réglage du format : 12 heures/24 heures.
 - Réglage de la date.
- Sécurité
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Airbag passager : activation/désactivation.
 - Rappel de ceinture de sécurité : activation/désactivation.
 - Alarme de vitesse : activation/désactivation.
 - Assistance au démarrage en côte : activation/désactivation.
- Freins
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Entretien des freins.
 - Auto Park Brake : permet d'activer/désactiver l'engagement automatique du frein de stationnement électrique.
- Sécurité / Assistance
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Volume de l'alerte sonore : désactivé, niveau faible, niveau moyen, niveau élevé.
 - Avertissement de détection de voie : précoce, moyen, différé.
 - Force de détection de voie : faible, moyenne, élevée.
 - Adaptation intelligente de la vitesse : confirmation, automatique.
 - Assistant de panneaux routiers : activation/désactivation.
 - Alerte de l'assistant de panneaux routiers : désactivée, visuelle, visuelle et sonore.
 - Nouvelle détection de la vitesse : désactivée, visuelle, sonore.
 - Avertissement de collision avant : activation/désactivation.
 - Sensibilité de l'avertisseur de collision avant : proche, moyen, lointain.
 - Distance latérale d'avertissement : activation/désactivation.
 - Détection de stationnement : sonore, sonore et visuelle.
 - Volume du système de détection de stationnement arrière : proche, moyen, éloigné.
 - Volume du système de détection de stationnement avant : proche, moyen, éloigné.
 - Avertissement du détecteur de perte d'attention : activation/désactivation.

1

2

3

4

5

6

7

8

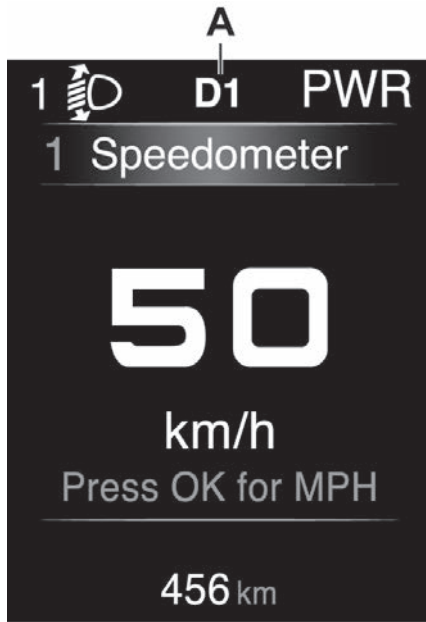
9

10

- Avertisseur d'angle mort : visuel/visuel et acoustique/éteint.
- Longueur de la remorque pour l'alerte d'angle mort : automatique, max.
- Rétroviseurs et essuie-glaces
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Détecteur de pluie : activation/désactivation.
- Feux
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Sensibilité des feux de croisement : 1 à 3.
 - Éclairage de courtoisie : 0, 30, 60, 90 secondes.
 - Feux de route automatiques : activation/désactivation.
 - Feux d'angle : activation/désactivation.
- Portes et serrures
Sélectionner cet élément pour effectuer les réglages suivants (selon équipement) :
 - Verrouillage automatique : activation/désactivation.
 - Déverrouillage automatique à la sortie : activation/désactivation.
 - Appel de phares à la fermeture : activation/désactivation.
 - Avertisseur sonore de la serrure de la porte : activation/désactivation.
 - Passive Entry : activation/désactivation.
- Préréglage du ralenti
Permet d'effectuer les réglages suivants sur la fonction "Préréglage du ralenti moteur" (selon équipement) :
 - Activation de la présélection de ralenti : activation/désactivation.
 - Sélection de la vitesse de ralenti : de 900 tr/min à 2200 tr/min.
- Programme de charge (versions électriques uniquement)
Permet de programmer la recharge pendant les week-ends ou les jours de la semaine. En outre, il est possible de sélectionner jusqu'à 5 niveaux de vitesse de charge. En sélectionnant cette option, la recharge peut être programmée à l'aide des menus suivants :
 - Définir la planification des week-ends et des jours de la semaine en sélectionnant +/-
 - Activer la planification : oui, non
 - Régler le niveau de charge : 1, 2, 3, 4, 5
- Procédure d'arrêt du moteur
Sélectionner cette option pour couper le moteur en cas de défaillance du système Keyless Enter-N-Go, en suivant la procédure décrite sur l'écran (selon équipement).
- Géolocalisation
Permet d'activer ou de désactiver la géolocalisation.

Indicateur de rapport

Le système d'indicateur de changement de vitesse (GSI) donne une indication spécifique dans la zone A pour les versions avec écran 3,5" ou A sur écran 7" du tableau de bord pour indiquer au conducteur quand il doit changer de vitesse.



Grâce au GSI, le conducteur est informé que le changement de vitesse permettra de réduire la consommation de carburant.

Lorsque le symbole ▲ / ► apparaît sur l'écran, le GSI conseille au conducteur de passer à la vitesse supérieure, tandis que le symbole ▼ / ◀ conseille au conducteur de passer à la vitesse inférieure.

L'indication sur l'écran reste affichée jusqu'à ce qu'un rapport soit passé ou que les conditions de conduite reviennent à une situation où le passage d'un rapport n'est pas nécessaire pour améliorer la consommation.

Sur certaines versions, le rapport engagé et le rapport recommandé sont affichés à côté du symbole ▲ / ► ou ▼ / ◀.

Les icônes ▲ / ► ou ▼ / ◀ peuvent apparaître lorsque le GSI recommande de passer à une vitesse supérieure deux crans au-dessus de la vitesse actuellement engagée. Sur ces versions, le système n'affiche le rapport engagé que lorsque les conditions de conduite ne nécessitent pas de changer de rapport pour optimiser la consommation de carburant.

Les indications du rapport engagé et du changement de rapport recommandé disparaissent temporairement de l'écran pendant un changement de rapport et réapparaissent dès que le changement de rapport est terminé.

Jauge de niveau de carburant

L'indicateur numérique D indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

E - Réservoir vide.

F - Réservoir plein (voir la description au chapitre Démarrage et fonctionnement).

Le voyant d'avertissement s'allume lorsqu'il reste environ 10-12 litres de carburant (pour les versions avec un réservoir de 75-90 litres) ou 9 litres (pour les versions avec un réservoir de 60 litres) dans le réservoir.

Ne pas voyager avec le réservoir presque vide pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique.

REMARQUE

L'aiguille pointe vers E et le voyant d'avertissement lumineux cligno-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

te pour indiquer une défaillance du système. Si c'est le cas, se rendre dans le Réseau STELLANTIS pour faire vérifier le système.

REMARQUE

Il n'est pas conseillé d'activer le chauffage additionnel Webasto dans des conditions de réserve.

Jauge de niveau de l'additif de réduction des émissions d'échappement diesel AdBlue®

La jauge numérique E indique le niveau de l'additif de réduction des émissions d'échappement diesel AdBlue®. Dans le cadre d'une utilisation normale du véhicule, l'indicateur affiche les différentes positions de l'échelle en fonction des conditions d'utilisation du véhicule.

E - Réservoir vide.

F - Réservoir plein (voir la description au chapitre Démarrage et fonctionnement).

Indicateur de vitesse

L'indicateur A indique la vitesse du véhicule.

Flux d'énergie

Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur

La jauge numérique E indique la température du liquide de refroidissement moteur et commence à donner des indications lorsque la température du liquide de refroidissement dépasse environ 50°C. Dans le cadre d'une utilisation normale du véhicule, l'indicateur affiche les différentes positions de l'échelle en fonction des conditions d'utilisation du véhicule.

C - Température basse du liquide de refroidissement moteur.

H - Température élevée du liquide de refroidissement moteur.

Le voyant d'avertissement sur l'indicateur indique que la température du liquide de refroidissement moteur a augmenté de manière excessive. Dans ce cas, arrêter le moteur et contacter le Réseau STELLANTIS.

ATTENTION

Si l'indicateur de la température du liquide de refroidissement moteur atteint la zone rouge, arrêter immédia-

tement le moteur et contacter le Réseau STELLANTIS.

Tachymètre

L'indicateur C indique le régime du moteur.

REMARQUE

Le système de contrôle électronique de l'injection coupe progressivement le flux de carburant lorsque le moteur est en sursrégime, ce qui entraîne une perte progressive de la puissance du moteur.

Lorsque le moteur tourne au ralenti, le compte-tours peut indiquer une augmentation progressive ou soudaine de la vitesse.

Ce phénomène est normal et n'est pas le signe d'un défaut. Il peut être causé, par exemple, par l'activation du système de climatisation ou du ventilateur. Dans ce cas, une variation lente du régime est utilisée pour protéger la charge de la batterie.

Voyants d'avertissement, indicateurs et messages

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- (1) uniquement pour information
- (2) information et avertissement
- (3) demander l'assistance d'un atelier
- (4) arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- (5) faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Voyants d'avertissement et indicateurs rouges



Défaillance du système de freinage

(4)

Insuffisance de liquide de frein / frein de stationnement serré

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque la clé de contact est mise

en position MAR-ON, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes.

Niveau de liquide de frein bas

Le témoin voyant d'avertissement s'allume en même temps que le symbole jaune, lorsque le niveau du liquide de frein dans le réservoir est inférieur au niveau minimum, éventuellement en raison de fuites dans le circuit. Rétablir le niveau du liquide de frein, puis vérifier que le voyant d'avertissement s'est éteint.

Si le voyant d'avertissement s'allume pendant la conduite, s'arrêter immédiatement.

Frein de stationnement serré

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le frein de stationnement électrique est engagé.

Desserrer le frein à main, puis vérifier que le voyant d'avertissement s'est éteint.



Défaillance du système EBD
(4)



L'allumage simultané des voyants d'avertissement (ⓘ) (rouge), (ABS) (orange) et (freinage) (orange), alors que le moteur est en marche, indique soit une défaillance du système EBD, soit que le système n'est pas disponible. Dans ce cas, les roues arrière peuvent se bloquer soudainement et le véhicule peut faire une embardée lors d'un freinage brusque.



Défaillance des airbags
(3)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque la clé de contact est mise en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes. Le voyant d'avertissement reste allumé en permanence en cas de défaillance du système d'airbag.



Rappel de ceinture de sécurité

(2)

Le voyant d'avertissement s'allume en permanence lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal sonore retentit si la voiture est en mouvement et que la ceinture de sécurité conducteur n'est pas correctement bouclée.

Pour la désactivation permanente du signal sonore (buzzer) SBR (rappel de ceinture de sécurité), contacter le Réseau STELLANTIS. L'écran multifonctions permet également de réactiver le système dans le menu de configuration.



Température de liquide de refroidissement moteur élevée

(2) / (5)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque la clé de contact est mise en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes. Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

N.B. L'icône sérigraphiée indiquant la température excessive du liquide de refroidissement moteur n'est disponible que sur les versions avec écran multifonction reconfigurable.

En conditions de conduite normales : arrêter le véhicule, couper le moteur et vérifier que le niveau de liquide dans le réservoir n'est pas inférieur au repère MIN. Dans ce cas, attendre que le moteur refroidisse, puis ouvrir lentement et avec précaution le bouchon, faire l'appoint de liquide de refroidissement et vérifier que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX sur le réservoir lui-même. Vérifier également visuellement qu'il n'y a pas de fuite de liquide.

Si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles (par exemple en conduite à haute performance) : ralentir et, si le voyant d'avertissement reste allumé, arrêter le véhicule. S'arrêter pendant deux ou trois minutes avec le moteur en marche et en accélérant légèrement pour faciliter la circulation du liquide de refroidissement, puis couper le moteur. Vérifier que le niveau du liquide de refroidissement est correct comme décrit ci-dessus.

AVERTISSEMENT Sur les itinéraires exigeants, il est conseillé de laisser le moteur tourner et d'accélérer légèrement pendant quelques minutes avant de l'éteindre.



Direction assistée

(4)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant d'avertissement reste allumé, il se peut que la direction assistée ne soit pas disponible et que l'effort nécessaire pour actionner le volant augmente considérablement, bien qu'il soit toujours possible de diriger le véhicule.

Si le voyant d'avertissement s'allume pendant la conduite, il se peut que l'assistance à la direction ne soit pas disponible. Bien qu'il soit toujours possible de diriger le véhicule, l'effort nécessaire pour actionner le volant pourrait être plus important.

AVERTISSEMENT Dans certaines circonstances, des facteurs indépendants de la direction assistée électrique peuvent provoquer l'allumage du voyant d'avertissement sur le combiné d'instruments. Dans ce cas, arrêter immédiatement le véhicule (s'il est en mouvement), couper le moteur pendant environ 20 secondes (en mettant le contacteur en position STOP) et ensuite redémarrer le moteur.

AVERTISSEMENT La direction doit être initialisée après avoir débranché

la batterie 12V. Le voyant s'allume pour l'indiquer. Pour effectuer cette procédure, tourner lentement le volant de direction à fond d'une extrémité à l'autre ou rouler en ligne droite sur une centaine de mètres environ.



Avertissement anti-intrusion
(2)

Le voyant d'avertissement clignote pour indiquer que le système anti-intrusion est intervenu.



Température élevée de la batterie haute tension
(3) / (4)

Le voyant d'avertissement s'affiche sur le combiné d'instruments en cas de défaillance de la batterie haute tension. Dans ce cas, une baisse des performances du véhicule est possible.



Alerte de croisement à l'avant
(2)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le système d'alerte de croisement à l'avant a détecté un piéton,

une bicyclette ou un autre véhicule à proximité.



Pression d'huile moteur
(4)

Le symbole indique que la pression de l'huile moteur est basse. S'il s'allume temporairement ou clignote (pendant environ 5 secondes), vérifier le niveau d'huile en suivant la procédure correspondante et faire l'appoint au niveau correct si nécessaire.

AVERTISSEMENT SI LE SYMBOLE RESTE ALLUMÉ EN PERMANENCE : Ne pas utiliser le véhicule tant que la défaillance n'a pas été résolue. L'allumage du symbole n'indique pas la quantité d'huile dans le moteur. Le niveau peut être vérifié depuis le compartiment moteur en soulevant la jauge.



ATTENTION

Si le symbole  s'allume pendant la conduite, arrêter le moteur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Niveau d'huile moteur

(4)

Le symbole apparaît lorsque le niveau d'huile moteur est trop élevé ou trop bas. Faire l'appoint d'huile moteur.



Système de charge batterie 12V

(4)

L'allumage du symbole avec le moteur en marche correspond à une défaillance de l'alternateur.



Porte ouverte

(2)

L'une des ouvertures d'accès au véhicule n'est pas correctement fermée. Vérifier que les portes de l'habitacle, les portes arrière et latérales et le capot sont fermés.



Capot pas correctement fermé

(2)

Le symbole apparaît lorsque le capot moteur n'est pas correctement fermé

(selon version/marché). Fermer correctement le capot.



Défaillance de la transmission automatique

Le symbole apparaît, accompagné d'un avertissement sonore, pour indiquer que la transmission automatique est défectueuse.

⚠ ATTENTION

La conduite du véhicule avec ce symbole allumé peut gravement endommager la transmission et entraîner sa rupture. L'huile peut également surchauffer : le contact avec un moteur chaud ou avec des composants d'échappement à haute température peut provoquer des incendies.



Défaillance de la transmission automatique

(2)

Le symbole apparaît en cas d'intervention du système DAA (détecteur de perte d'attention conducteur). Le

système, après avoir estimé le niveau de somnolence du conducteur à partir d'événements spécifiques, lui suggère de s'arrêter pour faire une pause, car il est risqué de continuer à conduire. S'arrêter pour faire une pause pendant la conduite, en garant le véhicule en toute sécurité.



Rappel de ceinture de sécurité

(2)

Le symbole apparaît lorsque la ceinture de sécurité n'est pas correctement bouclée. Toujours boucler la ceinture de sécurité avant de démarrer.



Défaillance du système d'aide/SOS

(2)

Le symbole indique une défaillance du système AIDE/SOS. Dans ce cas, il n'est pas possible d'effectuer un appel d'urgence.



Défaillance de la batterie du système d'aide/SOS

(1)

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance de la batterie du système d'appel AIDE/SOS ou une faible charge de la batterie. Dans le premier cas, il ne sera pas possible d'effectuer l'appel d'urgence, tandis que dans le second cas, la transmission des données ou la connexion peut être soumise à des limites.



Niveau de batterie HV faible
(2)

Le symbole apparaît pour indiquer le niveau de charge de la batterie haute tension.



Arrêt du moteur
(4)

Le symbole apparaît dans les circonstances suivantes :

- si l'interrupteur à inertie de coupure de carburant est activé ;
- défaillance des feux (feux antibrouillard arrière, clignotants, feux de freinage, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux latéraux, feux de jour, feux de route automatiques, clignotants de la remorque, feux de

position de la remorque). La défaillance de ces feux peut être due à une ou plusieurs ampoules grillées, à un fusible de protection grillé ou à une rupture de la connexion électrique ;

- défaillance du voyant d'avertissement d'airbag (clignotement du voyant d'avertissement de défaillance générique). Dans ce cas, le voyant d'avertissement (ou symbole) peut ne pas indiquer de défaut des systèmes de retenue.
- défaillance du capteur de pluie / défaillance du branchement de la remorque / défaillance du système audio / défaillance des capteurs de stationnement.



Limitation des performances
(mode "Tortue")

Le symbole apparaît quand le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 5% ou quand d'autres situations exigeant de limiter les performances du véhicule se présentent. Dans ce cas, le véhicule est en mode "Tortue" et ses performances sont li-

mitées, la vitesse maximale étant limitée à 50 km/h.



Défaut dans la procédure de charge

Ce symbole s'affiche sur l'écran du tableau de bord, véhicule à l'arrêt, en cas d'anomalie lors de la procédure de charge de la batterie haute tension.

- Défaillances dans le système de charge, dans ce cas, déconnecter puis reconnecter le câble de charge sur le port de charge ou, dans le cas d'une charge sur une borne de charge publique, chercher un autre point d'alimentation.
- Défaillances de la station de recharge publique (parce qu'elle peut avoir été désactivée ou qu'il peut y avoir une panne). Il est recommandé d'essayer de recharger le véhicule à une autre borne de recharge publique.



Défaillance du moteur électrique
(4)

Le symbole apparaît lorsque la clé de contact est tournée en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes.

Le symbole clignote, accompagné d'un message spécifique sur l'écran et d'un avertissement sonore, pour indiquer un défaut ou une défaillance du moteur électrique.



Défaillance du système électrique

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de traction électrique. Dans ce cas, une baisse des performances du véhicule est possible.



Batterie haute tension déconnectée

Le symbole apparaît pour indiquer que la batterie haute tension est déconnectée du système.



Dépassement de la limite de vitesse

Le symbole s'affiche lorsque la limite de vitesse (par exemple 120 km/h) paramétrée dans le menu de l'écran

est dépassée (la valeur intérieure est mise à jour en fonction de la vitesse fixée).

Sur certains marchés, la limite de vitesse est fixe et ne peut pas être réglée à partir du menu.



Surchauffe de la batterie de traction haute tension

Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord, accompagné d'un message spécifique et d'un avertissement sonore en cas de surchauffe de la batterie haute tension.

Arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact. Quitter ensuite l'habitacle et rester à une distance de sécurité. Appeler à l'aide et/ou appeler le numéro d'urgence immédiatement.



Détection de la somnolence et de la distraction du conducteur avec intervention du système de caméra de surveillance du conducteur

Le symbole apparaît fixement, accompagné d'un avertissement sonore et d'un message : si le système détec-

te un manque d'attention, une fatigue excessive ou une distraction du conducteur, celui-ci est alerté par un message et un avertissement sonore. Après trois avertissements, le message est accompagné d'un bip plus fort. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr et faire une pause.

Voyants d'avertissement et indicateurs orange



Entretien prochain du véhicule

(5)

Peut s'allumer en même temps que d'autres indicateurs de contrôle et d'un message correspondant sur le combiné d'instruments.



Système d'autodiagnostic moteur

(2)

Dans des conditions normales, lorsque la clé de contact est tournée sur MAR, le voyant d'avertissement s'allume, mais il doit s'éteindre dès que le moteur est démarré.

Le fonctionnement du voyant d'avertissement peut être contrôlé par la police de la circulation à l'aide de dispositifs spécifiques. Respecter les lois et réglementations du pays dans lequel on conduit.



Défaillance de l'injecteur

(3)

Si le voyant d'avertissement ou le symbole reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système d'injection ne fonctionne pas correctement ; en particulier, si le voyant d'avertissement reste allumé en permanence, cela indique un dysfonctionnement du système d'alimentation/allumage qui peut entraîner des émissions excessives de gaz d'échappement, une éventuelle perte de performances, une mauvaise tenue de route et une consommation élevée de carburant.

Le voyant d'avertissement ou le symbole sur l'écran s'éteint si le dysfonc-

tionnement disparaît, mais reste mémorisé par le système.

Dans ces conditions, le véhicule peut continuer à rouler à une vitesse modérée sans demander un effort excessif au moteur. L'utilisation prolongée du véhicule alors que le voyant d'avertissement est allumé peut entraîner des dommages.



Défaillance du système d'injection d'AdBlue® (URÉE)

(3)

Le voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message spécifique sur le tableau de bord (selon version/marché) en cas d'injection d'un liquide non conforme aux caractéristiques nominales, en cas de détection d'une consommation moyenne d'AdBlue® (URÉE) supérieure ou inférieure à 50% ou en cas de pannes pouvant compromettre le bon fonctionnement du système d'injection d'AdBlue®.

Si le problème n'est pas résolu, un message spécifique s'affiche sur l'écran du tableau de bord chaque fois qu'un certain seuil est atteint jusqu'à

ce qu'il ne soit plus possible de démarrer le moteur.

Lorsqu'il reste 200 km avant de ne plus pouvoir redémarrer le moteur, un message dédié continu s'affiche sur l'écran, accompagné d'un avertissement sonore.



Défaillance du système anti-blocage des roues (ABS)

(3)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque la clé de contact est mise en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes.

Le voyant d'avertissement s'allume pour indiquer un défaut du système. Dans ce cas, le système de freinage conserve son efficacité sans modification, mais sans l'avantage du système ABS.



Niveau de carburant bas

(2)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque la clé de contact est mise en position MAR, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes. Le voyant d'avertissement s'allume lorsqu'il reste environ 10/12 litres de carburant (pour les versions avec un réservoir de 75/90 litres) ou 9 litres (pour les versions avec un réservoir de 60 litres) dans le réservoir.

Sur certaines versions, le triangle du côté droit du symbole indique le côté de la trappe à carburant.

Le voyant d'avertissement clignote pour indiquer un défaut du système.



Préchauffage du moteur

(1)

Bougies de préchauffage

Ce voyant d'avertissement ou symbole apparaît sur l'écran lorsque la clé est tournée sur MAR. Il s'éteint dès que les bougies de préchauffage atteignent une température prédéfinie. **AVERTISSEMENT** Lorsqu'il fait particulièrement chaud à l'extérieur, le voyant d'avertissement reste allumé très peu de temps.

Démarrer le moteur dès que le voyant d'avertissement s'éteint.

Défaillance du préchauffage des bougies de préchauffage

Le voyant d'avertissement ou le symbole sur l'écran clignote en cas de défaillance du système de préchauffage des bougies de préchauffage.



NIVEAU D'AdBlue® (URÉE)
BAS

(2)

Le voyant d'avertissement ou le symbole sur l'écran s'allume si le niveau d'AdBlue® (URÉE) du véhicule est bas.

Remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE).



Feux antibrouillard arrière

(1)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux anti brouillard arrière sont allumés.



Intervention du système ESC
- Antipatinage ASR / Traction
Plus

(2) / (3)

Le clignotement du voyant d'avertissement pendant la conduite indique l'intervention du système ESC.

Intervention du système d'aide en cas de vent latéral

Le clignotement du voyant d'avertissement pendant la conduite indique l'intervention du système d'aide en cas de vent latéral.

Défaillance du système d'assistance au démarrage en côte

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le système d'assistance au démarrage en côte est défectueux.



Désactivation du système
ESC-ASR / Traction plus

(2)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le conducteur appuie sur le bouton ESC OFF ou active la fonction Traction Plus (selon version/marché).



Désactivation manuelle du système START&STOP

(1)

Le voyant d'avertissement ou le symbole apparaît également sur l'écran si le système Start&Stop est désactivé.



Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) / Système de sous-gonflage des pneus

(2) / (3)

Défaillance du système TPMS

Le voyant d'avertissement clignote pendant environ 75 secondes puis reste allumé en permanence pour indiquer que le système est temporairement désactivé ou défectueux.

Basse pression des pneus

Le voyant d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente se produit. Dans ces circonstances, la durée de vie optimale des pneus et la consom-

mation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Dans ce cas, il est conseillé de rétablir la valeur de pression correcte. **AVERTISSEMENT** Ne pas continuer à rouler avec un ou plusieurs pneus à plat, car la tenue de route de la voiture peut être compromise. Arrêter le véhicule en évitant de freiner et de braquer brusquement.



Fonctionnement ou déclenchement ou défaillance du système de freinage d'urgence autonome (AEB)

(3)

Le voyant d'avertissement ou le symbole apparaît également sur l'écran si le système intervient. Le voyant d'avertissement ou le symbole apparaît si le système n'est pas disponible.



Désactivation manuelle ou redémarrage du système de freinage d'urgence autonome (AEB)

(1)

Le voyant d'avertissement ou le symbole sur l'écran s'allume fixement si le

système est désactivé manuellement, en cas d'aveuglement temporaire de la caméra frontale ou temporairement jusqu'à ce que le système lui-même soit remis en marche.



Alerte de croisement à l'avant

(2)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le système d'alerte de croisement à l'avant a détecté un piéton, une bicyclette ou un autre véhicule à proximité.



Système de maintien dans la voie

(2)

Le véhicule s'est approché de la ligne de démarcation et est sur le point de la dépasser.



Défaillance du système de maintien dans la voie

(2) / (3)

Ce voyant d'avertissement ou symbole apparaît également sur l'écran en cas de défaillance du système de maintien dans la voie.



Niveau de batterie HV faible

(1)

Le symbole apparaît pour indiquer le niveau de charge de la batterie haute tension.



Défaillance du système DAA (détecteur de perte d'attention)

(2) / (3)

Le symbole s'affiche pendant quelques secondes lors du démarrage du moteur. Si aucun défaut n'est présent, le symbole s'éteint.

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de détection de perte d'attention.



Usure des plaquettes de frein

(2)

Le symbole apparaît lorsque les plaquettes de frein avant ou arrière sont usées.

Remplacer es plaquettes de frein dès que possible.



Défaillance du système d'entrée sans clé

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système d'entrée sans clé.



Défaillance du capteur de pression d'huile moteur

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur de niveau d'huile moteur.



Intervention du système de coupure d'alimentation en carburant

(1)

Le symbole apparaît en cas d'intervention du système de coupure de carburant.

Pour la procédure de réactivation du système de coupure du carburant.



Défaillance du système de coupure d'alimentation en carburant

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de coupure de carburant.



Système Stop-start désactivé

(1)

Le symbole apparaît pour indiquer la désactivation du système Start&Stop.



Défaillance du système Stop-start

(5)

Le symbole apparaît pour signaler une défaillance du système Start&Stop.



Défaillance du système Stop-start / Appui sur la pédale d'embrayage

(5)

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance du système Start&Stop et avertit le conducteur de la nécessité d'appuyer sur la pédale d'embrayage.



Défaillance du capteur de pluie

(2) (selon équipement)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur de pluie.



Défaillance des feux extérieurs

(2)

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance des feux suivants : feux de stop ; feux de jour (DRL) ; feux de stationnement ; feux de stationnement ; feux de position arrière ; clignotants ; feu antibrouillard arrière ; feu de recul ; feux de plaque d'immatriculation.

L'anomalie peut être causée par une ampoule grillée, un fusible de protection grillé ou une interruption de la connexion électrique.

Remplacer l'ampoule défectueuse.



Commande AEB OFF (selon version/marché)

(1)

Le symbole apparaît lorsque le système de freinage d'urgence auto-

me est désactivé, lorsque le système de freinage d'urgence autonome est temporairement indisponible ou obscurci/sale/indisponible.



Défaillance de la commande AEB

(1)

Ce symbole apparaît en cas de défaillance du système de freinage d'urgence autonome.



Défaillance du capteur de niveau de carburant

(1)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur de niveau de carburant.



Eau dans le filtre à carburant

(2)

Le voyant d'avertissement ou le symbole apparaît de manière fixe pendant la conduite pour indiquer la présence d'eau dans le filtre à gazole.

La présence d'eau dans le carburant diesel peut endommager gravement

le moteur. Lire attentivement l'avertissement suivant.



Route possiblement verglacée

(1)

Le symbole apparaît lorsque la température extérieure est inférieure ou égale à 3°C.

AVERTISSEMENT En cas de défaillance du capteur de température externe, les chiffres indiquant la valeur sont remplacés par des tirets.



Défaillance du limiteur de vitesse

(3)

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance du limiteur de vitesse.



Défaillance du système de maintien dans la voie

(2)

Le symbole s'affiche pendant quelques secondes lors du démarrage du moteur. Si aucun défaut n'est présent, le symbole s'éteint.

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance du système d'alerte de franchissement involontaire de ligne.



Défaillance du capteur crépusculaire

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur crépusculaire.



Aide au stationnement

(1) / (3)

Le capteur est masqué.
S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.



Défaillance de l'aide au stationnement

(4)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système d'aide au stationnement.



Surchauffe des freins

Le symbole apparaît lorsque les freins surchauffent en raison d'une utilisation continue.

Une utilisation persistante des freins peut entraîner des problèmes au niveau du système de freinage.



Défaillance du capteur de pression d'huile moteur

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur de niveau d'huile moteur.



Huile de transmission automatique trop chaude

Le symbole apparaît en cas de surchauffe de la transmission, après une utilisation particulièrement exigeante. Dans ce cas, une limitation des performances du moteur est effectuée.

Moteur arrêté ou au ralenti, attendre que le symbole s'éteigne.



Défaillance du système BSA

(2)

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de détection d'angle mort.



Défaillance de l'alerte de croisement à l'avant

(2)

Le symbole apparaît lorsqu'une défaillance du système d'alerte de croisement à l'avant est détectée.



Défaillance du système d'information sur les angles morts

(2)

Le symbole apparaît si une défaillance du système d'information sur les angles morts est détectée.



Défaillance du système de reconnaissance des panneaux routiers

(3)

Le symbole s'affiche pendant quelques secondes lors du démarrage du moteur. Si aucun défaut n'est présent, le symbole s'éteint.

Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de reconnaissance des panneaux routiers.



Défaillance de l'atténuateur de choc mobile (ACC)

(3)

Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance de l'atténuateur de choc mobile (ACC).



Entretien programmé (service)

Le "Plan d'entretien" prévoit l'entretien du véhicule à des intervalles prédéterminés.

Lorsque la prochaine révision prévue du véhicule approche, le symbole s'affiche, suivi du nombre de kilomètres ou de jours (selon équipement) restants, lorsque la clé de contact est tournée sur MAR.

Il s'affiche automatiquement, avec la clé de contact tournée sur MAR, 2000 km avant l'entretien ou, le cas

échéant, 30 jours avant l'entretien. Il s'affiche également chaque fois que le contact est mis sur MAR.

L'affichage se fait en km ou en miles selon l'unité de mesure choisie.



Pédale d'embrayage

Le symbole apparaît pour indiquer la nécessité d'appuyer sur la pédale d'embrayage pour permettre le démarrage du moteur pour les versions équipées d'une boîte de vitesses manuelle.



Nettoyage du DPF (piège à particules)

Le symbole apparaît en permanence pour indiquer que le système DPF doit éliminer les polluants piégés (particules) par le processus de régénération. Le symbole reste éteint pendant toute la durée de la régénération du DPF et ne s'allume que lorsque les conditions de conduite exigent que le conducteur soit averti.

Le symbole ne s'allume pas à chaque régénération du DPF, mais uniquement lorsque les conditions de

conduite exigent que le conducteur en soit informé. Pour éteindre le symbole, maintenir le véhicule en mouvement jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé. Le processus prend normalement environ 15 minutes. Les conditions optimales pour mener à bien le processus sont obtenues en roulant à 60 km/h avec un régime moteur supérieur à 2000 tr/min.

L'allumage de ce symbole n'indique pas un défaut du véhicule et celui-ci ne doit donc pas être confié à un atelier.

AVERTISSEMENT Le non-respect de la procédure prévue lorsque le symbole apparaît pendant un kilométrage égal ou supérieur à 30 km ou pendant une durée cumulée égale ou supérieure à 2 heures, peut entraîner l'allumage du voyant d'avertissement et, par conséquent, l'endommagement du dispositif DPF.



Défaillance de la commutation automatique des feux de route

(3)

Le symbole apparaît pour signaler une défaillance des feux de route automatiques.



Contrôle en descente

Le symbole apparaît pour indiquer que le système de contrôle en descente est intervenu.



Huile moteur dégradée

Le symbole apparaît à l'écran. Le symbole est affiché pendant des cycles de 3 minutes et à des intervalles de 5 secondes jusqu'à ce que l'huile soit changée. Le symbole reste affiché jusqu'à ce que le problème soit résolu.

AVERTISSEMENT Après la première indication, à chaque démarrage du moteur, le symbole continue à s'allumer comme décrit ci-dessus jusqu'à ce que l'huile soit vidangée.

Si le symbole clignote, cela ne signifie pas qu'il y a un défaut sur le véhicule, mais simplement qu'il est maintenant nécessaire de changer l'huile en raison de l'utilisation régulière du véhicule.

Le La détérioration de l'huile moteur est accélérée par l'utilisation du véhicule sur de courts trajets, empêchant le moteur d'atteindre sa température de fonctionnement.



Longueur de la remorque (réglage "auto")

Le symbole apparaît pour indiquer la longueur de la remorque, réglée via la fonction "Angle mort" dans le menu de configuration de l'écran.

La longueur peut être : 3 mètres, ou 6 mètres, ou 9 mètres (ou 10 pieds, 20 pieds, 30 pieds selon l'unité de mesure choisie).



Longueur maximale de la remorque

Le symbole apparaît pour indiquer la longueur maximale (supérieure à 9 mètres) de la remorque, réglée à l'aide de la fonction "Angle mort" dans le menu de configuration de l'écran.



Longueur automatique de la remorque

Le symbole apparaît pour indiquer la longueur automatique de la remorque,

réglée via la fonction "Angle mort" dans le menu de configuration de l'écran.



Déclenchement du disjoncteur de coupure d'alimentation en carburant

Le symbole apparaît pour indiquer que le disjoncteur de coupure de carburant du réchauffeur additionnel s'est déclenché.



Limitation des performances (mode "Tortue")

Le symbole apparaît quand le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à la descente ou quand d'autres situations exigeant de limiter les performances du véhicule se présentent. Dans ce cas, le véhicule est en mode "Tortue" et ses performances sont limitées.



Défaillance du eCoasting (2)

Le symbole indique que la fonction eCoasting a échoué.



Défaillance du système d'avertisseur sonore des piétons

Ce symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance de l'avertisseur sonore des piétons.



Défaillance de l'aide au stationnement

(4)

Le symbole apparaît en cas de défaillance permanente du système d'aide au stationnement. Le dysfonctionnement du système peut être dû à une tension insuffisante de la batterie, à des interférences temporaires ou à d'autres défaillances du système électrique.



Détection de la somnolence et de la distraction du conducteur avec défaut du système de caméra de surveillance du conducteur

Le symbole s'allume de manière fixe lorsque le système est désactivé. Le symbole s'allume de manière fixe, accompagné d'un avertissement

sonore et d'un message : défaut du système.

Le symbole s'allume de manière fixe, accompagné d'un message.

Voyants d'avertissement et indicateurs verts



Feux de jour / Feux de position

(1)

Le voyant d'avertissement apparaît lorsque les feux de croisement sont allumés.

Feu Follow Me Home

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif est utilisé.



Clignotants

(1)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le levier de commande des indicateurs de direction est déplacé vers le bas (gauche), vers le haut (droite) ou, avec le clignotant vers la gauche ou la droite, lorsque le bouton des feux de détresse est enfoncé.



Feux antibrouillard avant

(1)

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.



Feux de route automatiques

(1)

Ce voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux de route automatiques sont activés.



Traction Plus

(1)

Ce voyant d'avertissement ou le symbole apparaît également sur l'écran en cas d'activation du système Traction Plus.



READY Véhicule prêt à rouler

Ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message sur le combiné d'instruments, indique au conducteur que le véhicule est prêt à démarrer.



Système de maintien dans la voie

(1)

Le système a détecté les limites des deux voies. Le système agit sur le volant si la voie a été franchie involontairement.



Aide au maintien dans la voie

(2)

Le système corrige le changement de voie involontaire.



Système de contrôle en descente

(2)

Le système est sous tension et prêt à fonctionner.



Rappel de ceinture de sécurité

(1)

Le symbole apparaît lorsque la ceinture de sécurité est correctement bouclée.



Niveau de batterie HV faible

(1)

Le symbole apparaît pour indiquer le niveau de charge de la batterie haute tension.



Charge du véhicule

Le symbole apparaît lorsque le véhicule est connecté à la station de recharge.



eCoasting activé et engagé

Le symbole indique que la fonction eCoasting est activée mais pas engagée. Le numéro indique le niveau de régénération.



Activation du système STOP&START

Le symbole apparaît (selon version) lorsque le système Start&Stop intervient (arrêt du moteur). En redémarrant le moteur, le voyant d'avertissement s'éteint.



Régulateur de vitesse électronique

Le symbole apparaît pour indiquer que le régulateur de vitesse électronique fonctionne.



Atténuateur de choc mobile (ACC)

Le symbole apparaît pour indiquer que l'atténuateur de choc mobile fonctionne.



Limiteur de vitesse

Le symbole apparaît pour indiquer que le limiteur de vitesse fonctionne.

Voyants d'avertissement et indicateurs bleus



Feux de route

(1)

Le voyant d'avertissement apparaît lorsque les feux de route sont allumés.



Dépassement de la vitesse limite pour le mode de conduite sélectionné

Le symbole (en "km/h" ou "mph", selon les réglages de l'affichage) s'allume lorsque la vitesse limite définie par la limitation de vitesse liée au mode de conduite (NORMAL, ECO, POWER) est dépassée.



Niveau de batterie HV faible
(2)

Voyants d'avertissement et indicateurs blancs



Système de maintien dans la voie
(1)

Le système est activé, mais les limites de la voie n'ont pas été détectées (les lignes de la voie sont grises).



Rappel de ceinture de sécurité
(1)

Le symbole (selon version) s'allume lorsque la ceinture de sécurité est correctement bouclée.



Niveau de batterie HV faible
(1)

Le symbole apparaît pour indiquer le niveau de charge de la batterie haute tension.



Régulateur de vitesse électronique

Le symbole gris s'allume lorsque le régulateur de vitesse est engagé mais pas encore actif.

Le symbole blanc s'allume lorsque le régulateur de vitesse est engagé et actif.



Atténuateur de choc mobile (ACC)

Le symbole gris s'allume lorsque l'atténuateur de choc mobile (ACC) est engagé mais pas encore actif.

Le symbole blanc s'allume lorsque l'atténuateur de choc mobile (ACC) est engagé et actif.



Limiteur de vitesse

Le symbole gris s'allume lorsque le limiteur de vitesse est engagé mais pas encore actif.

Le symbole blanc s'allume lorsque le limiteur de vitesse est engagé et actif.



Activation du système STOP&START

Le symbole apparaît (selon version) lorsque le système Start&Stop intervient (arrêt du moteur). En redémarrant le moteur, le voyant d'avertissement s'éteint.



Hauteur du faisceau

Le symbole indique la hauteur des feux de croisement, réglée sur quatre niveaux (0-4) à l'aide des boutons  et .



Simple indication de rapport de vitesse



(1)

Ce symbole apparaît pour suggérer l'engagement d'une vitesse supérieure (accélération) ou inférieure (rétrogradation).

REMARQUE Le graphisme des symboles varie en fonction du type d'affichage installé sur le véhicule.



Double indication de rapport de vitesse



(1)

Ce symbole apparaît pour suggérer de passer deux vitesses supérieures (accélération) ou inférieures (rétrogradation).

REMARQUE Le graphisme des symboles varie en fonction du type d'affichage installé sur le véhicule.

Ce symbole apparaît pour suggérer le passage de deux vitesses supérieures (accélération) (rétrogradation).
REMARQUE Le graphisme des symboles varie en fonction du type d'affichage installé sur le véhicule.



Contrôle en descente

Activation du système : allumage fixe du symbole.

Échec de l'activation du système : La LED du bouton du tunnel central s'allume.



Défaillance de remorquage

(3)

Le symbole apparaît pour signaler une défaillance du système de remorquage.

Les messages sont affichés sur l'écran lorsque la fonction "ECO" ou "POWER" est activée.



eCoasting activé et engagé

Le symbole indique que la fonction eCoasting est activée mais pas engagée. Le numéro indique le niveau de régénération.



Dépassement de la vitesse programmée

Le symbole s'affiche lorsque la limite de vitesse (par exemple 120 km/h) paramétrée dans le menu de l'écran est dépassée (la valeur intérieure est

mise à jour en fonction de la vitesse fixée).

Sur certains marchés, la limite de vitesse est fixe et ne peut pas être réglée à partir du menu.

Programmes d'inspection et de maintenance en matière d'émissions

Les dispositifs suivants sont utilisés pour réduire les émissions des moteurs diesel :

- catalyseur d'oxydation ;
- système de recirculation des gaz d'échappement (EGR) ;
- filtre à particules (DPF) (selon version/marché).

AVERTISSEMENT

Le filtre à particules diesel (DPF) atteint des températures élevées en fonctionnement normal. Ne pas stationner le véhicule sur des matières inflammables (herbe, feuilles sèches, aiguilles de pin, etc.) : risque d'incendie.

Filtre à particules diesel (DPF)

Le filtre à particules diesel est un filtre mécanique, intégré au système d'échappement, qui retient physiquement les particules de carbone présentes dans les gaz d'échappement des moteurs diesel.

Le filtre à particules diesel a été adopté pour éliminer la quasi-totalité des particules, conformément aux réglementations légales actuelles et futures.

Pendant l'utilisation normale du véhicule, le module de commande du groupe motopropulseur enregistre un ensemble de données (durée du trajet, type d'itinéraire, températures atteintes, etc.) et calcule la quantité de particules piégées par le filtre.

Comme ce filtre retient physiquement les particules, il doit être régénéré (nettoyé) à intervalles réguliers en brûlant des particules de carbone.

La procédure de régénération est contrôlée automatiquement par le module de commande du groupe motopropulseur en fonction des conditions du filtre et des conditions d'utilisation du véhicule.

Pendant la régénération, les phénomènes suivants peuvent se produire : une augmentation limitée du régime moteur, l'activation du ventilateur, une augmentation limitée des fumées et des températures élevées à l'échappement. Il ne s'agit pas de défauts ; ils n'altèrent pas les performances du véhicule et ne nuisent pas à l'environnement. Si le message correspondant s'affiche, se reporter à la section "Voyants d'avertissement et messages".

Système de diagnostic embarqué (OBDII)

Le système EOBD (European On Board Diagnosis) permet d'effectuer un diagnostic continu des composants du véhicule liés aux émissions.

Il alerte également le conducteur, par l'allumage du voyant d'avertissement

 au combiné d'instruments, lorsque ces composants ne sont plus en parfait état (voir le chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages").

L'objectif du système est de :

- contrôler l'efficacité du système ;
- indiquer une augmentation des émissions due à un dysfonctionnement du véhicule ;

- Indiquer la nécessité de remplacer les composants détériorés.

Le système dispose également d'un connecteur qui peut être mis en interface avec un équipement approprié, ce qui permet de lire les codes d'erreur stockés dans le boîtier de commande ainsi qu'une série de paramètres spécifiques pour le fonctionnement et le diagnostic du moteur. Cette vérification peut également être effectuée par les autorités de contrôle de la circulation.

REMARQUE

Après avoir éliminé la défaillance, pour vérifier complètement le système, le Réseau STELLANTIS effectuera un test sur banc et, si nécessaire, un essai sur route qui peut également nécessiter un long trajet.

Commandes de climatisation

ENTRETIEN DU SYSTÈME

En hiver, le système de régulation de la climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant environ 10

minutes. Faire vérifier le système par le Réseau STELLANTIS avant l'été.

Système de régulation manuelle de la climatisation



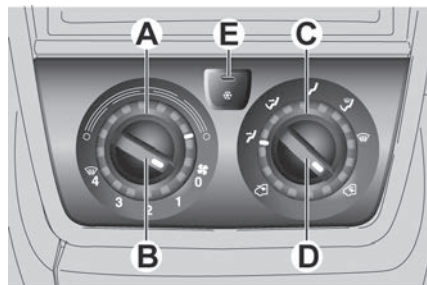
Le système de climatisation utilise du réfrigérant R134a ou R1234yf conforme à la réglementation en vigueur dans les pays de commercialisation du véhicule. Lors de la charge, utiliser exclusivement le gaz indiqué sur la plaque dédiée qui se trouve dans le compartiment moteur. L'emploi d'autres réfrigérants nuit à l'efficacité et au bon fonctionnement du système. Le lubrifiant utilisé pour le compresseur dépend également du type de réfrigérant, consulter un concessionnaire STELLANTIS.



Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A

Selon la version et le pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.

COMMANDES



Bague de réglage de la température de l'air A (mélange d'air chaud et d'air froid)

Section rouge = air chaud
Section bleue = air froid

Le bouton B active/règle le ventilateur

0 = ventilateur éteint

1-2-3 = vitesse du ventilateur

4  = vitesse maximale du ventilateur

Bague de distribution d'air C



pour acheminer l'air vers les bouches d'aération centrales et latérales ;



pour réchauffer les pieds et acheminer de l'air légèrement plus frais vers les bouches

d'aération du tableau de bord, dans des conditions de température intermédiaire ;



pour le chauffage lorsque la température extérieure est très basse : diriger le plus possible l'air vers les pieds ;



pour réchauffer les pieds et désembuer le pare-brise en même temps ;



pour un désembuage rapide du pare-brise.

Bouton de marche/arrêt du recyclage d'air D

Tourner le bouton sur  pour activer le recyclage d'air intérieur.

Tourner le bouton sur  pour désactiver le recyclage d'air intérieur.

Bouton d'activation et de désactivation du système de climatisation E

Appuyer sur le bouton (LED du bouton allumée) pour activer le système de climatisation.

Appuyer de nouveau sur le bouton (LED du bouton éteinte) pour désactiver le système de climatisation.

Réchauffeur additionnel indépendant

(selon version/marché)

Version programmable

Le réchauffeur additionnel est situé sur le toit ou dans la boîte à gants de l'habitacle, le cas échéant. Il est totalement indépendant du fonctionnement du moteur pour :

- chauffer l'habitacle lorsque le moteur est éteint ;
- dégivrer les vitres ;
- chauffer le liquide de refroidissement moteur, puis le moteur lui-même avant le démarrage.

Le système se compose de :

- un brûleur diesel pour chauffer l'eau avec un silencieux d'échappement pour les gaz de combustion ;
- une pompe de dosage reliée aux tuyaux du réservoir pour alimenter le brûleur ;
- un échangeur de chaleur relié aux tuyaux du système de refroidissement du moteur ;
- un boîtier de commande relié au système de chauffage/ventilation de l'ha-

bitacle pour permettre un fonctionnement automatique ;

- un boîtier de commande électronique pour contrôler et régler le brûleur intégré ;
- une minuterie numérique permettant d'allumer le chauffage manuellement ou de programmer l'heure d'allumage.

Le réchauffeur additionnel (en hiver) chauffe, maintient la température et fait circuler le liquide de refroidissement moteur pendant une période déterminée afin de garantir des conditions optimales pour le moteur et l'habitacle au moment du démarrage du moteur.

Le réchauffeur peut fonctionner automatiquement lorsqu'il est programmé avec une minuterie numérique ou manuellement en appuyant sur le bouton "chauffage immédiat" de la minuterie. Après l'activation du réchauffeur, qu'il soit programmé ou allumé manuellement, le boîtier de commande électronique actionne la pompe à liquide de refroidissement et allume le brûleur selon des procédures préétablies et contrôlées.

Le débit de la pompe de circulation est également contrôlé par le boîtier de

commande électronique afin de minimiser le temps de chauffage initial.

Lorsque le système fonctionne, le boîtier de commande met en marche le ventilateur du réchauffeur de l'habitacle sur la deuxième vitesse.

La puissance thermique de la chaudière est régulée automatiquement par le boîtier de commande électronique en fonction de la température du liquide de refroidissement moteur.

Le réchauffeur peut s'éteindre spontanément en raison d'un raté d'allumage après le démarrage ou de l'extinction de la flamme en cours de fonctionnement. Dans ce cas, effectuer la procédure d'arrêt et essayer de rallumer le réchauffeur. S'il ne fonctionne toujours pas, consulter le Réseau STELLANTIS.

REMARQUE

Le réchauffeur est équipé d'un limiteur thermique qui coupe la combustion en cas de surchauffe due à un manque de liquide de refroidissement ou à des fuites de liquide de refroidissement. Dans ce cas, après avoir réparé la panne du système de refroidissement et/ou fait l'appoint de liquide, appuyer sur le bouton

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de sélection du programme avant de remettre le réchauffeur en marche.

Activation du système de réchauffeur

En présence d'un système de climatisation automatique, le boîtier de commande règle la température et la distribution de l'air lorsque le réchauffeur est mis en marche à partir de la position de stationnement. En présence d'une commande manuelle de chauffage/climatisation, pour obtenir une efficacité maximale du réchauffeur, vérifier que le bouton de réglage de la température de réchauffeur/ventilation de l'habitacle est en position "air chaud".

Pour donner la priorité au préchauffage de l'habitacle, régler le bouton de distribution d'air sur la position .

Pour favoriser le désembuage du pare-brise, placer le bouton de distribution d'air sur la position .

Pour obtenir les deux fonctions, régler le bouton de distribution d'air sur la position .

VUE D'ENSEMBLE

Panneau de commande et structure des menus :

1 Nom de l'option de menu

2 Symbole du menu

3 Heure de présélection activée

4 Durée

5 Bouton de démarrage rapide avec indicateur d'état

6 Bouton de commande

Les options suivantes sont disponibles dans le menu principal : minuterie, chauffage et réglages.



Symboles

Symbole	Description
	Menu minuterie (temps prédéfini)
	Menu chauffage
	Mise à jour de la durée du programme
	Menu réglages
	Durée de fonctionnement

Boutons et commandes

Bouton	Commandes et fonctions
	Bouton de démarrage rapide avec indicateur d'état
Rotation du bouton de commande (manette/bouton)	Sélection de la fonction
Fonctionnement du bouton de commande (manette/bouton)	Confirmation de la fonction sélectionnée

Fonction "Retour"

La fonction "Retour" permet de quitter le menu sélectionné. Les réglages sont enregistrés et le niveau de menu précédent s'affiche.

Indicateur d'état

L'état du réchauffeur est indiqué par la couleur de la lumière sur le bouton de démarrage rapide.

Statut	Éclairage LED
Mode chauffage	VERT fixe
Chauffage éteint - Panneau de commande allumé	BLANC stable
Erreur - Mode chauffage indisponible	ROUGE clignotant
Mode chauffage pré-programmé - Panneau de commande en mode veille	VERT clignotant

Le panneau de commande passe en mode veille (l'écran et les LED s'éteignent) si aucune action n'est effectuée sur le panneau de commande pendant 60 secondes et que le réchauffeur est éteint.

Affichage du mode passif

Si le réchauffeur est activé par un autre panneau de commande Webasto (par exemple Telearstart ou ThermoCall), le panneau de commande est réactivé à partir de son état de repos et le mode de fonctionnement sélectionné par l'autre panneau de commande est affiché sur l'écran. L'affichage dépend du ré-

chauffeur connecté. L'affichage dépend du réchauffeur connecté.

Écran	Mode de travail
	Chauffage. Appuyer sur le bouton de démarrage rapide  pour désactiver le mode passif. Le réchauffeur est coupé.

Affichage d'informations

Les informations suivantes concernant le réchauffeur connecté et le panneau de commande s'affichent sur l'écran de démarrage :

- nom du panneau de commande ;
- nom du réchauffeur connecté ;
- version du logiciel du panneau de commande connecté ;
- version du matériel du panneau de commande connecté.

Le menu principal s'affiche après 1,5 s.
MODE RÉCHAUFFEUR

- Sélectionner l'option "Chauffage" dans le menu principal.

- Appuyer sur le bouton de commande. La durée de fonctionnement clignote sur l'écran.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'heure de fonctionnement "Maintenant". La durée maximale de fonctionnement peut être sélectionnée et activée en tournant le bouton de commande dans le sens horaire.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. La durée de fonctionnement est réglée en "minutes" et en "heures".
- Le mode chauffage démarre. L'option "Chauffage" et la durée restante pré-réglée apparaissent sur l'écran. Le bouton de démarrage rapide s'allume en vert.

MISE EN MARCHÉ DU RÉCHAUFFEUR À L'AIDE DU BOUTON DE DÉMARRAGE RAPIDE

La fonction "Démarrage rapide" permet d'activer la fonction de chauffage en appuyant simplement sur le bouton . Le mode de fonctionnement peut être modifié selon les souhaits.

Démarrage rapide du réchauffeur à eau

Le bouton de démarrage rapide est programmé pour le chauffage.

Appuyer sur le bouton de démarrage rapide .

Le chauffage démarre. L'option "Chauffage" et la durée restante pré-réglée apparaissent sur l'écran. Le bouton de démarrage rapide s'allume en vert.

Ajustement de la température pendant le fonctionnement du chauffage

- Le réchauffeur fonctionne.
- Tourner le bouton de commande, sélectionner la température souhaitée.
- Appuyer sur le bouton de commande dans les 5 secondes pour confirmer la sélection.

Ajustement du niveau de chauffage pendant le fonctionnement

- Réchauffeur avec niveaux de chauffage sélectionnables.
- Le réchauffeur fonctionne.
- Appuyer sur le bouton de commande pour passer de la sélection de la température à la sélection du niveau de chauffage.

- Appuyer sur la touche fléchée pour sélectionner le niveau de chauffage souhaité.
- Appuyer sur le bouton de commande dans les 5 secondes pour confirmer la sélection.

Ajustement de la durée restante

Une durée de fonctionnement plus longue doit être réglée si une durée résiduelle plus longue est souhaitée. Aucune autre modification ne peut être apportée après un temps de fonctionnement minimum de 10 minutes. Une prolongation n'est possible qu'après avoir éteint et rallumé le réchauffeur.

Durée restante du réchauffeur à eau

- Le réchauffeur fonctionne.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner la durée de fonctionnement "Minutes".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le chauffage démarre. L'option "Chauffage" et la durée restante pré-réglée apparaissent sur l'écran. Le bouton de démarrage rapide s'allume en vert.

ARRÊT

- Le réchauffeur fonctionne.
- Appuyer sur le bouton de démarrage rapide. L'éclairage du bouton de démarrage rapide passe du vert (en mode chauffage) au blanc.

PROGRAMMATION DE LA MINUTERIE (HEURE PRÉRÉGLÉE)

Cette fonction n'est disponible qu'avec le panneau de commande MultiControl. Les heures de présélection peuvent être programmées jusqu'à 7 jours à l'avance. Le réchauffeur s'allume automatiquement à l'heure programmée. Il est toutefois possible de mémoriser jusqu'à 3 heures préréglées par jour et jusqu'à 21 heures préréglées au total. Le nombre de minuterie actives disponibles peut varier en fonction de la variante MultiControl utilisée et du type d'application (voiture, camion, bateau, etc.). Un nombre maximum de 21 minuterie actives peut être disponible. Minuterie : réglage de l'heure prédéfinie

- L'heure actuelle et le jour de la semaine sont réglés.
- Le réchauffeur est éteint.
- L'option "Minuterie" a été sélectionnée dans le menu principal.
- Appuyer sur le bouton de commande. L'écran affiche "Mise à jour de l'heu-

re programmée" (si aucune heure n'a encore été enregistrée).

- Appuyer sur le bouton de commande pour ajouter une nouvelle minuterie.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le "Jour de la semaine".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'heure de mise en marche.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le temps de début "Minute" est réglé comme le temps de début "Heure".
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'heure d'arrêt "Heure".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le temps d'arrêt "Minute" est réglé comme le temps d'arrêt "Heure".

Minuterie : Réglage du mode chauffage

Tous les réchauffeurs :

- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. La minuterie est enregistrée et s'affiche sur l'écran (indicateur de température pour les réchauffeurs d'air uniquement).
- Appuyer sur le bouton pour activer/désactiver la minuterie. L'écran affiche "Activer".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer l'activation. Une heure de présélection activée est marquée d'une barre blanche.
- Un symbole "T" apparaît dans le menu principal. Le bouton de démarrage rapide clignote en vert si une minuterie est activée pour la fonction de chauffage.

Activation, désactivation, réglage ou suppression de la minuterie

- Appuyer sur le bouton de commande. Les minuterie enregistrées sont affichées sur l'écran. Les minuterie sont placées dans l'ordre chronologique par jour/heure. La prochaine minuterie active est affichée en pre-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

mier. (Indicateur de vitesse du ventilateur pour les réchauffeurs d'air uniquement)

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner la minuterie.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'une des options ("Marche", "Arrêt", "Régler", "Supprimer").

Effacement de toutes les minuteries

- Le symbole "Minuterie" est sélectionné dans le menu principal.
- Appuyer sur le bouton de commande. Les minuteries enregistrées sont affichées sur l'écran. (Indicateur de vitesse du ventilateur pour les réchauffeurs d'air uniquement)
- Tourner le bouton de commande dans le sens anti-horaire jusqu'à ce que "Effacer tout" apparaisse sur l'écran.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. L'écran affiche "OK"
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Toutes les minuteries program-

mées ont été effacées. Le menu principal s'affiche sur l'écran.

Réglage du jour de la semaine

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le "Jour de la semaine".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le "Jour de la semaine" souhaité.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.

Réglage de l'heure

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'élément de menu "Heure".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le format souhaité (12/24 heures).
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. L'heure clignote sur l'écran.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner "Heure".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le temps "Minute" clignote. Le temps "Minute" est réglé comme le temps "Heure".

Réglage de la langue

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'élément de menu "Langue".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner la langue souhaitée (par exemple, "italien").
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.

Réglage de l'unité de température

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'option de menu "Unité de température".
- Appuyer sur le bouton de commande pour sélectionner l'unité. Ce réglage est acquis sans confirmation.

Réglage de la luminosité

La luminosité du moniteur est adaptée à l'installation par le biais du signal du véhicule.

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'élément de menu "Luminosité".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner la valeur souhaitée.
- La valeur réglée clignote.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.

Réglage de la désactivation de l'affichage

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'élément de menu "Expiration du délai d'affichage".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner la durée souhaitée ou "Auto".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.

L'affichage n'est pas désactivé pendant que le chauffage est actif si l'option "Auto" est sélectionnée. L'écran s'éteint au bout de 10 secondes lorsqu'il est réglé sur "Auto" si aucun réchauffeur n'est actif.

Réglage de l'éclairage jour/nuite

Il est possible de choisir entre l'éclairage de jour et l'éclairage de nuit de l'écran. Si l'option "Arrêt" est sélectionnée, le réglage général de la luminosité est activé sans distinction entre jour et nuit.

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'élément de menu "Jour/Nuit".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- La sélection "Arrêt" est prédéfinie.
- Tourner le bouton de commande pour régler les valeurs de Début du jour, Fin du jour, Luminosité (jour), Luminosité (nuit).
- L'écran affiche l'heure présélectionnée pour l'éclairage jour.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- L'écran fait clignoter "Heure" pour "Début du jour".
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'heure souhaitée du "Début du jour".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le temps "Minute" du "Début du jour" clignote sur l'écran. Le temps "Minute" du "Début du jour" est réglé comme "Heure" du "Début du jour".

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'heure souhaitée pour la "Fin du jour".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. L'heure "Minute" de la "Fin du jour" clignote sur l'écran. Le temps "Minute" de la "Fin du jour" est réglé comme "Heure" du "Début du jour".
- L'écran affiche le niveau de luminosité "Jour".
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le niveau de chauffage "Jour" souhaité.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le niveau de luminosité "Nuit" apparaît sur l'écran.
- Tourner le bouton de commande pour sélectionner le niveau de luminosité "Nuit" souhaité.
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection.
- Le symbole "Jour/Nuit" apparaît sur l'écran. Les valeurs sélectionnées ont été enregistrées.

Appel d'informations sur le système

Les informations sur le système contiennent des données sur la version du logiciel et du matériel du panneau de commande ainsi que la désignation du réchauffeur connecté.

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'option de menu "Informations sur le système".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le nom du réchauffeur apparaît sur l'écran.
- Tourner le bouton de commande pour alterner entre le nom du réchauffeur et les informations relatives au panneau de commande (nom du panneau de commande, version du logiciel et du matériel).

Rappel d'un message d'erreur enregistré

Les messages d'erreur (codes) relatifs au réchauffeur et à tous les autres composants connectés en cas de dysfonctionnement sont enregistrés et affichés ici. Les messages d'erreur actuels sont également marqués d'un "!". Les

messages d'erreur doivent être acquittés dès leur apparition en appuyant sur le bouton de commande. Le menu principal ne s'affiche de nouveau qu'après confirmation.

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'option de menu "Message d'erreur".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Le (ou les) message(s) d'erreur s'affiche(nt) sur l'écran. L'écran affiche "OK" s'il n'y a pas de message d'erreur. En cas de messages d'erreur répétés, tous les messages peuvent être appelés en tournant le bouton de commande.
- Appuyer sur le bouton de commande pour revenir à l'option de menu.

Réinitialisation

La réinitialisation rétablit tous les réglages de base de la configuration (réglages de base par le technicien) à l'exception du jour de la semaine et de l'heure.

L'option de menu "Paramètres" a été sélectionnée.

- Tourner le bouton de commande pour sélectionner l'option de menu "Réinitialiser".
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. L'écran affiche "OK"
- Appuyer ensuite sur le bouton de commande pour confirmer la sélection. Un redémarrage est effectué. Les réglages personnels sont effacés. Ce processus ne peut pas être rétroactif.

NETTOYAGE

Utiliser uniquement un chiffon doux et non pelucheux pour nettoyer le panneau de commande. Aucune humidité ne doit pénétrer dans le boîtier. Ne pas utiliser de nettoyeurs pour vitres, de nettoyeurs ménagers, de sprays, de solvants, de nettoyeurs à base d'alcool ou de produits abrasifs pour le nettoyage.

MESSAGE D'ERREUR

Les messages d'erreur du réchauffeur sont affichés sous la forme "F" ou "H" et figurent dans la description du réchauffeur concerné. Les messages d'erreur sur le panneau de commande sont affichés avec un "T".

Un message d'erreur apparaît sur l'écran.

- Appuyer sur le bouton de commande pour confirmer le message d'erreur.
 - Le message d'erreur est enregistré dans la mémoire des erreurs.
 - Si aucune confirmation n'est reçue, le message d'erreur s'affiche de nouveau (par exemple lors du redémarrage ou de la sortie du mode veille).

Codes d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, contacter le service clientèle. **AVERTISSEMENT** : Les travaux d'entretien et de réparation des réchauffeurs ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.

Extrait des messages d'erreur du panneau de commande

T84 - Faible tension (alimentation faible). Charger la batterie ou vérifier le système électrique du véhicule.

Te4 - LED d'état de défaut. Contacter l'assistance/le service clientèle.

Teb - Erreur de temps. En cas de panne de courant de plus de 8 minutes : réintroduire la date/l'heure. Si l'erreur

se produit sans interruption de tension : contacter l'assistance/le service clientèle.

T12 - Communication W-Bus défectueuse. Mauvais réchauffeur sélectionné. Suivre la procédure décrite dans les instructions d'installation. Contacter l'assistance/le service clientèle (si nécessaire).

ÉVACUATION

Le panneau de commande ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Respecter les réglementations régionales concernant l'élimination des produits électroniques.

ASSISTANCE ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Des questions techniques ou un problème avec votre appareil ? Des questions techniques ou un problème avec votre appareil ?

ENTRETIEN

Faire contrôler régulièrement le réchauffeur d'appoint dans le Réseau STELLANTIS (et toujours au début de l'hiver). Cela garantira un fonctionnement sûr et économique du réchauffeur ainsi qu'une longue durée de vie.

Commande de recyclage

Tourner le bouton D sur .

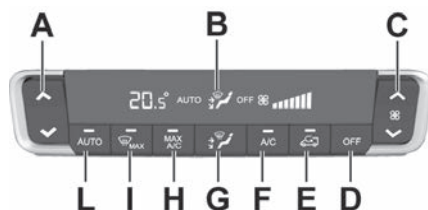
Il est conseillé d'activer le recyclage d'air ambiant dans les files d'attente ou dans les tunnels afin d'éviter l'introduction d'air pollué. Ne pas utiliser la fonction pendant une longue période, surtout s'il y a plusieurs passagers à bord, afin d'éviter que les vitres ne s'embuent.

REMARQUE

Le recyclage de l'air ambiant permet d'atteindre plus rapidement les conditions de chauffage ou de refroidissement requises, en fonction du mode de fonctionnement sélectionné. Ne pas utiliser la fonction de recyclage de l'air les jours de pluie ou de froid, car cela augmenterait considérablement le risque de formation de buée à l'intérieur des vitres.

Commande de climatisation automatique

Commandes du panneau avant de la climatisation



- A Bouton d'augmentation/diminution de la température requise
- B Écran
- C Bouton d'augmentation/diminution de la ventilation
- D Bouton marche/arrêt
- E Bouton de recirculation
- F Bouton d'activation et de désactivation du compresseur de climatisation
- G Bouton de sélection de la distribution d'air

- H Bouton marche/arrêt de refroidissement maximal
- I Bouton de dégivrage rapide du pare-brise
- L Bouton marche/arrêt de fonctionnement automatique

Contrôles sur l'écran du système



Le nouveau système Multimédia comporte des boutons graphiques qui permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

⚠ ATTENTION

Pour nettoyer le système de climatisation et l'écran, utiliser un chiffon doux, propre, sec et antistatique et veiller à le couper pendant le nettoyage. Les produits de nettoyage et de polish peuvent endommager la surface. Ne pas utiliser d'alcool,

d'essence ou leurs dérivés. S'assurer que les produits de nettoyage utilisés ne contiennent pas d'alcool ou de dérivés d'alcool, même en petites quantités.

Description des commandes

Le système de contrôle automatique de la climatisation maintient le confort à l'intérieur de l'habitacle et compense les variations possibles des conditions météorologiques extérieures.

La température de référence est de 22°C pour une gestion optimale du confort.

Les paramètres et fonctions contrôlés automatiquement sont les suivants :

- température de l'air au niveau des bouches d'aération latérales du conducteur et du passager avant ;
- distribution d'air aux bouches d'aération latérales du conducteur et du passager avant ;
- vitesse de ventilation (variation continue du débit d'air) ;
- engagement du compresseur (pour refroidir/déshumidifier l'air) ;
- recyclage d'air.

Toutes ces fonctions peuvent être réglées manuellement en actionnant le système et en sélectionnant une ou

plusieurs fonctions et en modifiant leurs paramètres.

Les sélections manuelles ont toujours une priorité plus élevée que les réglages automatiques et sont enregistrées jusqu'à ce que le bouton AUTO soit enfoncé, sauf dans les cas où le système intervient pour des raisons de sécurité. Les opérations suivantes ne désactivent pas la fonction AUTO :

- recyclage activé/désactivé ;
- compresseur activé/désactivé, compatible avec les conditions environnementales ;
- variation de la température définie ;
- activation et la désactivation de la lunette arrière chauffante (selon équipement).

La quantité d'air introduite dans l'habitacle est indépendante de la vitesse du véhicule car elle est régulée par le ventilateur à commande électronique.

La température de l'air envoyé est toujours contrôlée automatiquement en fonction de la température réglée à l'écran (sauf lorsque le système est

éteint ou dans certaines conditions lorsque le compresseur ne fonctionne pas). Le système permet de régler manuellement les éléments suivants :

- température de l'air ;
- vitesse de ventilation à 7 positions ;
- distribution d'air ;
- activation du compresseur ;
- fonction de dégivrage/désembuage rapide ;
- recyclage d'air ;
- lunette arrière dégivrante ;
- désactivation du système.

Mode de fonctionnement

Le système de climatisation peut être activé de différentes manières : il est conseillé d'appuyer sur le bouton AUTO, puis sur le bouton   pour régler la température souhaitée.

De cette façon, le système fonctionne complètement automatiquement pour régler la température, la quantité et la distribution de l'air introduit dans l'habitacle. Il gère également le système de recyclage d'air et l'activation du compresseur de climatisation.

En fonctionnement automatique, il est possible de modifier les températures réglées, activer/désactiver la lunette arrière chauffante (selon équipement), activer/désactiver le compresseur et le recyclage à tout moment à l'aide des boutons correspondants ; le système modifie automatiquement les réglages pour s'adapter aux nouvelles exigences.

De cette façon, le système de climatisation continue à gérer automatiquement toutes les fonctions, à l'exception de celles qui ont été réglées manuellement. La vitesse de ventilation est la même dans toutes les zones de l'habitacle.

Réglage de la température de l'air

Appuyer sur le bouton   vers le haut ou vers le bas pour activer les fonctions HI (température d'air maximale) et LO (température d'air minimale) respectivement. Pour désactiver ces fonctions, demander une température d'air numérique.

Sélection de la distribution d'air

Le bouton G du tableau de bord ou les boutons graphiques situés sur l'écran du système Multimédia permettent de

réglage manuellement l'une des possibilités de distribution d'air suivantes :

 Débit d'air vers les bouches d'aération au plancher avant et arrière. Ce réglage de distribution d'air chauffe l'habitacle plus rapidement, ce qui donne une sensation de chaleur rapide.

 Débit d'air vers le pare-brise.

 Dégivrage maximal du pare-brise. La combinaison de plusieurs modes peut être sélectionnée en appuyant sur les boutons dans l'ordre.

En mode AUTO, le système de climatisation gère automatiquement la distribution d'air. La distribution d'air, lorsqu'elle est réglée manuellement, s'affiche sur l'écran de climatisation du système Multimédia.

Bouton AUTO

Lorsque le bouton AUTO est enfoncé, le système de climatisation est automatiquement réglé dans les zones correspondantes :

- quantité et distribution de l'air introduit dans l'habitacle ;
- compresseur de commande de climatisation ;
- recyclage d'air ;

- annulation des réglages manuels précédents.

Si une intervention manuelle est effectuée sur la distribution d'air ou sur la vitesse de ventilation, le système de climatisation ne commande plus automatiquement toutes les fonctions.

Pour rétablir la commande automatique du système après un ou plusieurs réglages manuels, appuyer sur le bouton AUTO.

Recyclage d'air

Le recyclage de l'air peut être activé/désactivé en appuyant sur le bouton



REMARQUE

L'engagement du système de recyclage permet d'atteindre plus rapidement les conditions de chauffage et de refroidissement requises. Cependant, il est déconseillé de l'utiliser par temps pluvieux ou froid, ou par temps froid, car cela augmenterait considérablement la possibilité que les vitres s'embuent rapidement à l'intérieur (surtout si le système de climatisation est désactivé).

Lorsque la température extérieure est basse, le recyclage peut être désactivé (air aspiré de l'extérieur) pour éviter l'embuage des vitres.

En fonctionnement automatique, le recyclage d'air intérieur est contrôlé automatiquement par le système en fonction des conditions extérieures.

Compresseur de commande de climatisation

Appuyer sur le bouton A/C pour refroidir l'habitacle. L'arrêt du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif d'allumage a été mis en position STOP.

Pour rétablir le contrôle automatique de l'engagement du compresseur, appuyer de nouveau sur le bouton A/C ou sur la touche AUTO A/C.

REMARQUE

Lorsque le compresseur est à l'arrêt, il est impossible d'introduire de l'air dans l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure. De plus, dans certaines conditions environnementales, les vitres pourraient s'embuer rapi-

dement puisque l'air n'est pas déshumidifié.

Mise en marche/à l'arrêt du système de climatisation

Mise à l'arrêt du système de climatisation

Appuyer sur le bouton OFF.
Avec le système de climatisation désactivé :

- le recyclage d'air est activé, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur ;
- le compresseur est éteint ;
- le ventilateur est éteint ;
- la lunette arrière chauffante peut être activée/désactivée.

Le boîtier de commande du système de climatisation enregistre les températures définies avant la mise à l'arrêt du système et les rétablit lorsque l'un des boutons du système est enfoncé.

Mise en marche du système de climatisation

Pour activer le système de climatisation en mode entièrement automatique, appuyer sur le bouton AUTO.

Mode climatisation maximale

Appuyer sur le bouton de climatisation maximale Max A/C.

Lorsque d'autres commandes sont enfoncées, la climatisation maximale passe au réglage sélectionné et s'éteint.

Chauffage

Le chauffage s'active automatiquement en fonction des conditions ambiantes et avec le dispositif de démarrage en position AVV (sauf versions électriques) ou en position READY (versions électriques).

Entretien du système

En hiver, le système de régulation de la climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant environ 10 minutes.

Faire vérifier le système par le Réseau STELLANTIS avant l'été.

Limites de fonctionnement

En mode "TORTUE", les limites de la commande de climatisation sont automatiquement activées pour préserver l'autonomie.

Commande de désembuage / dégivrage maximum du pare-brise

Procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée $\wedge \vee$ jusqu'à la section rouge ;
- appuyer sur  la vitesse maximale du ventilateur.
- appuyer sur  jusque  ;
- désactiver le recyclage d'air intérieur en appuyant sur le bouton OFF jusque  ;

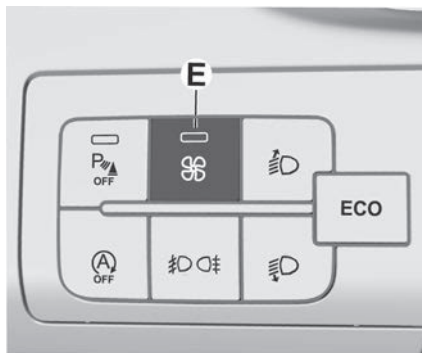
i REMARQUE

Pour assurer un désembuage/dégivrage rapide, s'il y a un chauffage/climatiseur additionnel (sous le siège avant ou arrière sur les versions Minibus et Combi) et qu'il est allumé, le couper à l'aide du bouton E (LED off) situé sur le panneau de commande.

Après le désembuage/dégivrage, actionner les commandes pour rétablir les conditions de confort requises.

i REMARQUE

Le système de climatisation est très utile pour accélérer le désembuage puisqu'il déshumidifie l'air. Régler les commandes comme décrit ci-dessus et appuyer sur le bouton E  pour mettre en marche le système de climatisation ; la LED du bouton s'allume.



Désembuage des vitres

En cas de forte humidité extérieure et/ou de pluie et/ou de grandes diffé-

rences de température à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitacle, effectuer la procédure préventive suivante de désembuage des vitres :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée $\wedge \vee$ jusqu'à la section rouge ;
- désactiver le recyclage d'air intérieur en appuyant sur le bouton  ;
- appuyer sur  à  et envisager de passer à  s'il n'y a pas de buée ;
- appuyer sur la touche de sélection de la distribution d'air pour passer à la deuxième vitesse.

i REMARQUE

Le système de climatisation est très utile pour éviter la formation de buée sur les vitres en cas d'humidité élevée, car il assèche l'air envoyé dans l'habitacle.

Commande de désembuage/dégivrage de la lunette arrière

Dégivrage / désembuage des rétroviseurs extérieurs et lunette arrière chauffants

(selon version/marché)

Appuyer sur le bouton   pour activer cette fonction : lorsqu'elle est activée, la LED sur le bouton s'allume.

La fonction est temporisée. Le cycle des touches est automatiquement désactivé pour la première fois après 10 minutes. À tout moment après la première activation, la fonction est désactivée après 5 minutes. Appuyer de nouveau sur le bouton   pour désactiver la fonction à l'avance.

REMARQUE

Ne pas appliquer d'autocollants à l'intérieur de la lunette arrière chauffante sur les filaments chauffants afin d'éviter de les endommager.



Dégivrage / désembuage de la lunette arrière chauffante

Appuyer sur le bouton A pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière chauffante.

Lorsque le contacteur d'allumage passe en position AVV, la fonction s'éteint automatiquement après environ 10 minutes la première fois qu'elle est activée. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

Si cette fonction est activée, une pression sur le bouton A active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et du pare-brise chauffant (selon équipement).

REMARQUE

Ne pas apposer d'autocollants sur l'intérieur de la lunette arrière chauffante au-dessus des filaments de chauffage afin d'éviter tout dommage susceptible de les empêcher de fonctionner correctement.

Contrôle de la température de l'habitacle

Ventilation de l'habitacle

Pour bien ventiler l'habitacle, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée   jusqu'à la section bleue ;
- désactiver le recyclage de l'air ambiant en appuyant sur  ;
- appuyer sur  jusque  ;
- appuyer sur  jusqu'à la vitesse souhaitée.

Système de climatisation (refroidissement)

Pour un refroidissement rapide de l'habitacle, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée   jusqu'à la section bleue ;
- activer le recyclage de l'air ambiant en appuyant sur  ;
- appuyer sur  jusqu'à  ;
- appuyer sur le bouton A/C pour activer le système de climatisation ; le voyant du bouton s'allume ;
- appuyer sur  la vitesse maximale du ventilateur.

Réglage du refroidissement

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée   vers la droite pour augmenter la température ;
- désactiver le recyclage de l'air ambiant en appuyant sur  ;
- appuyer sur  pour réduire la vitesse du ventilateur.

REMARQUE

En appuyant sur le bouton du compresseur de climatisation A/C, la fonction n'est activée que si au moins la première vitesse du ventilateur est sélectionnée (bouton ).

Chauffage de l'habitacle

Procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée   jusqu'à la section rouge ;
- appuyer sur  jusqu'à la position souhaitée ;
- appuyer sur  jusqu'à la vitesse souhaitée.

Chauffage rapide de l'habitacle

Pour le chauffage rapide de l'habitacle, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton d'augmentation/de diminution de la température souhaitée   jusqu'à la section rouge ;

- activer le recyclage de l'air ambiant en appuyant sur  ;
- tourner la bague  sur  ;
- appuyer sur  la vitesse maximale du ventilateur.

Utiliser ensuite les commandes pour maintenir les conditions de confort souhaitées et appuyer sur  pour désactiver le recyclage d'air et éviter la formation de buée sur les vitres.

REMARQUE

Lorsque le moteur est froid, il faut attendre quelques minutes pour que le liquide du système atteigne sa température de fonctionnement optimale.

Contrôle de la vitesse du pulseur d'air

Appuyer sur le bouton  pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur :

- appuyer vers le bas pour diminuer la vitesse ;

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- appuyer vers le haut pour augmenter la vitesse.

La vitesse s'affiche sur l'écran de climatisation du système Multimédia.

Un niveau de ventilation spécifique peut être sélectionné en appuyant sur les flèches du bouton dédié :

- vitesse maximale du ventilateur : toutes les barres sont allumées ;
- vitesse minimale du ventilateur : une barre est allumée.

i REMARQUE
Pour rétablir le contrôle automatique de la vitesse du ventilateur après un réglage manuel, appuyer sur le bouton AUTO.

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Sécurité routière

Apprendre à utiliser les différentes fonctions du système avant de prendre la route.

Lire attentivement les instructions du système avant de prendre la route.

AVERTISSEMENT

Respecter les consignes de sécurité ci-dessous, à défaut de quoi des blessures graves peuvent être occasionnées aux occupants ou le système peut être endommagé.

AVERTISSEMENT

Un volume trop fort peut s'avérer dangereux. Régler le volume de manière à pouvoir continuer à entendre le bruit de fond (par exemple, les coups de klaxon, les ambulances, les véhicules de police, etc.).

Conditions de réception

Les conditions de réception changent constamment pendant la conduite. La présence de montagnes, de bâtiments ou de ponts peut interférer avec la réception, en particulier si l'on est loin du diffuseur.

REMARQUE

Le volume augmente parfois pour recevoir des informations sur le trafic et des faits d'actualité.

REMARQUE

La fréquence DAB peut être utilisée dans les pays où la technologie de transmission numérique est disponible. L'appareil syntonise n'importe quelle fréquence en appuyant sur le bouton DAB dans un pays où le service n'est pas fourni.

Entretien et maintenance

ATTENTION

Nettoyer le panneau avant et le verre de l'écran avec un tissu doux, propre, sec et antistatique. Les produits de nettoyage et de polish peuvent endommager la surface. Ne pas utiliser d'alcools ou de produits similaires pour nettoyer le panneau de contrôle ou l'écran.

ATTENTION

Ne pas utiliser l'écran comme support pour les ventouses ou adhésifs.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de fixation de systèmes de navigation externes, de smartphones ou d'appareils similaires.

Observer les précautions suivantes pour garantir que le système est entièrement opérationnel :

- la lentille d'affichage ne doit pas entrer en contact avec des objets pointus ou rigides qui pourraient endommager sa surface ; utiliser un chiffon antistatique doux et sec pour la nettoyer et n'appuyer pas dessus
- Ne pas utiliser d'alcool, d'essence ni de produits dérivés pour nettoyer la lentille de l'écran et vérifier que le système Multimédia est hors tension pendant le nettoyage
- Éviter toute pénétration de liquide dans le système, car cela pourrait l'endommager au-delà de toute réparation

REMARQUE

En cas de défaillance, le système ne doit être vérifié et réparé que par le Réseau.
Si la température est particulièrement basse, l'affichage peut prendre

un certain temps pour atteindre une luminosité optimale.

Si le véhicule est arrêté pendant un certain temps et que la température extérieure est très élevée, le système peut passer en mode de "protection thermique" et suspendre le fonctionnement jusqu'à ce que la température de la radio revienne à des niveaux acceptables.

Protection antivol

Le système est équipé d'un système de protection antivol basé sur l'échange d'informations avec le boîtier de commande électronique du véhicule. Cela garantit une sécurité maximale et empêche que le code secret soit introduit après la coupure de l'alimentation électrique ou qu'il soit utilisé sur d'autres véhicules en cas de vol. En cas de besoin, contacter le Réseau.

Pour les versions du système audio : Si le contrôle est positif, le système commence à fonctionner, tandis que si les codes de comparaison ne sont pas les mêmes ou si le boîtier de commande électronique (ordinateur de bord) est remplacé, le système demandera à l'utilisateur d'introduire le code secret

selon la procédure décrite dans le paragraphe ci-dessous.

Saisie du code secret

(Versions Système Audio)

Lors de la mise en service du système, si le code est demandé, l'écran affiche un message dédié suivi de l'écran affichant un clavier permettant d'entrer le code secret.

Le code secret se compose de quatre chiffres. Pour entrer le premier chiffre du code, tourner le bouton rotatif BROWSE/ENTER pour sélectionner le chiffre, puis appuyer sur le bouton pour confirmer. Introduire les autres chiffres du code de la même manière.

Pour effacer l'entrée d'un chiffre, sélectionner le symbole  et confirmer en appuyant sur la touche/le bouton BROWSE/ENTER.

Après avoir introduit le quatrième chiffre, sélectionner l'option "Terminé" et confirmer en appuyant sur la touche/le bouton BROWSE/ENTER. Si le code est correct, le système commence à fonctionner.

Si un code incorrect est saisi, un message d'erreur apparaît sur l'écran pour avertir l'utilisateur de la nécessité de saisir le code correct.

Le système se bloque temporairement pendant 30 minutes après que le code de déverrouillage erroné a été saisi trois fois.

i REMARQUE

Le système doit rester en marche pour continuer à compter pendant le verrouillage. Lorsque le système est éteint, le décompte est remis à zéro et redémarre lors de la prochaine mise en marche.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Menu

Radio 7"



Tableau récapitulatif du panneau de commande avant

Bouton	Fonctions	Mode
	On/Off	Appui sur le bouton
RADIO	Accès au mode Radio	Appui sur le bouton
MÉDIA	Sélection de la source : Lecteur USB, Bluetooth®	Appui sur le bouton
TÉLÉPHONE	Affichage des données du téléphone. Si la connexion Apple CarPlay ou Android Auto est active, il est possible d'accéder au menu du téléphone.	Appui sur le bouton
NAV (selon version/marché)	Accès à la fonction de navigation	Appui sur le bouton
 (selon version/marché)	Appuyer sur le bouton pour atténuer la luminosité de l'écran. Appuyer sur n'importe quel bouton pour le rallumer	Appui sur le bouton
	Afficher l'écran principal	Appui court sur le bouton
+	Augmenter le volume	Appui court sur le bouton
-	Baisser le volume	Appui court sur le bouton

Menu

Multimédia 7"



Tableau récapitulatif du panneau de commande avant

Bouton	Fonctions	Mode
 RADIO	Passage à la dernière source FM/AM/DAB active	Appui court
 MÉDIA	Accès au lecteur multimédia et passer d'une source multimédia à l'autre (USB/iPod/Bluetooth®)	Appui court
	Activation ou désactivation de l'écran.	Appui court
 TÉLÉPHONE	Accès à l'interface téléphone (si un smartphone avec Apple CarPlay ou Android Auto est connecté, l'écran passe à l'affichage Apple CarPlay/Android Auto)	Appui court
 ACCUEIL	Pour accéder au menu principal et activer	Appui court
	On/Off	Appui long
	Réglage du volume sonore	Tourner le bouton vers la gauche/droite
	Pour afficher la confirmation de l'option	Appui court
	Recherche manuelle de stations de radio / Modification de la sélection haut-bas	Tourner le bouton vers la gauche/droite



Pour consulter le manuel de cette radio, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.stellantisinfotainment.com/>

ou scannez le code QR, également disponible dans le système d'infodivertissement dans le sous-menu « Paramètres \ Manuel de l'utilisateur ».

Menu

Système audio



Tableau récapitulatif du panneau de commande avant

Bouton	Fonctions	Mode
RADIO	Sélection de la source : AM, FM, DAB (selon équipement)	Appui court sur le bouton
MÉDIA	Sélection de la source : Audio USB, Bluetooth®	Appui court sur le bouton
VOL	Mise en marche	Appui court sur le bouton
	Mise à l'arrêt	Appui court sur le bouton
	Réglage du volume sonore	Rotation gauche/droite du bouton
	Volume on/off (sourdine)	Appui court sur le bouton
	Activation/désactivation de la fonction Lecture / Pause	Appui court sur le bouton
1 	Source radio : Sélection de la station de radio enregistrée sous "Préréglage 1"	Appui court sur le bouton
	Source média : Activation/désactivation de la lecture aléatoire des pistes de l'appareil	
	Source radio : Mémorisation de la station de radio en cours de lecture sous "Préréglage 1"	Appui long sur le bouton

Bouton	Fonctions	Mode
2 	Source radio : Sélection de la station de radio enregistrée sous "Préréglage 2" Mode média : Sélection de la piste précédente	Appui court sur le bouton
	Source radio : Mémorisation de la station de radio en cours de lecture sous "Préréglage 2" Source média : Lecture rapide en arrière de la piste	Appui long sur le bouton
	Port USB	-
3 	Source radio : Sélection de la station de radio enregistrée sous "Préréglage 3" Source média : Sélection de la piste suivante	Appui court sur le bouton
	Source radio : Mémorisation de la station de radio sous "Préréglage 3" Source média : Activation de la fonction de recherche rapide	Appui long sur le bouton
4 	Source radio : Sélection de la station de radio enregistrée sous "Préréglage 4" Source média : Activation/désactivation de la répétition des pistes sur le périphérique USB	Appui court sur le bouton
	Source radio : Mémorisation de la station de radio en cours de lecture sous "Préréglage 4"	Appui long sur le bouton

Bouton	Fonctions	Mode
	Accès au menu Paramètres	Appui court sur le bouton
BROWSE ENTER	Confirmation de l'option affichée Ouverture de la liste de navigation (mode Radio ou Média)	Appui court sur le bouton
	Défilement de la liste ou syntonisation d'une station de radio Affichage de la liste des stations (mode Radio) Défilement du contenu des sources (mode média) Changement de piste de la source média Changement de station (mode RADIO)	Rotation gauche/droite du bouton
	Sortie de la sélection/retour à l'écran précédent	Appui court sur le bouton
	- Sélection du mode téléphone et acceptation d'un appel téléphonique entrant - Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif	Appui court sur le bouton
	- Rejet d'un appel entrant - Fin de l'appel en cours	Appui court sur le bouton

Menu

Système multimédia



Boutons graphiques à l'écran

L'ordre des boutons peut être personnalisé en maintenant enfoncée l'icône à déplacer et en la faisant glisser jusqu'à la position souhaitée.

Bouton graphique	Fonctions	Mode
	Accueil : Affichage de l'écran principal	Appuyer sur le bouton graphique
	Média : Accès au mode Média pour sélectionner les sources disponibles, les pistes de dossiers et l'interaction avec les paramètres audio	Appuyer sur le bouton graphique
	Confort (selon équipement) : Paramètres de la climatisation	Appuyer sur le bouton graphique
	Nav (selon équipement) : Démarrer le système de navigation	Appuyer sur le bouton graphique
	Téléphone : Accès au mode Téléphone	Appuyer sur le bouton graphique
	Véhicule : Accès à des réglages et fonctions supplémentaires du véhicule	Appuyer sur le bouton graphique
	App : Accès à la liste des applications disponibles	Appuyer sur le bouton graphique

Barre d'état

Zone		Fonctions	Mode
A	Barre des touches de raccourci re-configurables	Accès rapide aux fonctions : Profils (*), Notifications, Température externe, Reconnaissance vocale (*)	Appuyer sur le bouton graphique
B	Personnalisation de l'heure et de l'application	Affichage de l'heure actuelle / accès à la liste des applications pour personnaliser la barre reconfigurable	Appuyer sur le bouton graphique
C	Zone de message	Lecture de la piste audio, station de radio syntonisée, heure d'appel, volume et défilement des messages	-

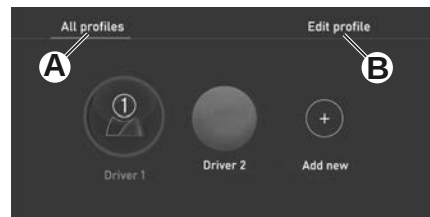
(*) Si disponible

Profil

Système multimédia

(selon équipement)

Le mode "Profil" permet de créer un avatar et d'entrer ses propres personnalisations.



- La sélection de "Tous les profils" (A) permet d'afficher le profil existant.
- La sélection de "Modifier le profil" (B) permet de saisir ou de modifier les personnalisations du profil.
- Les personnalisations du profil peuvent être supprimées en utilisant la fonction "Modifier le profil" ou la fonction "Supprimer les données personnelles" dans le menu "Paramètres"

i REMARQUE

Certaines fonctions liées aux applications peuvent être indisponibles

pendant environ 30 minutes après la réinitialisation des données par défaut, la suppression d'un profil connecté ou l'effacement des données personnelles.

Tous les profils peuvent être temporairement désactivés et le mode "Gardien de parking" peut être rappelé en appuyant sur l'icône correspondante. Ce mode rétablit temporairement les paramètres par défaut pour permettre de conduire le véhicule sans personnalisation. Après avoir changé de profil, il faut attendre jusqu'à environ 5 minutes pour charger les paramètres correspondants dans le système Multimédia.

Périphériques multimédia : Fichiers et formats audio pris en charge

Pour la source USB, le système peut lire des fichiers avec les extensions et formats suivants :

- .MP3 (32 – 320Kbps)
- .WAV (8/16 bits, 8-48 kHz)
- .WMA (5 – 320Kbps) mono et stéréo à condition qu'ils soient sans perte
- .AAC (8 – 96KHz) mono et stéréo
- .M4A (8 – 96KHz) mono et stéréo
- .M4B (8 – 96KHz) mono et stéréo

- .MP4 (8 – 96KHz) mono et stéréo

Pour toutes les sources, le système peut également lire les formats de liste de lecture suivants :

- .M3U
- .WPL

Pour les appareils prenant en charge le protocole MTP (Media Transfer Protocol), le système peut lire tous les formats et extensions de fichiers et de listes de lecture pris en charge par l'appareil lui-même.

i REMARQUE

Il n'y a aucune différence si les suffixes sont écrits en majuscules ou en minuscules.

i REMARQUE

Il est recommandé de charger uniquement des fichiers musicaux non protégés, avec des extensions prises en charge. Si le périphérique audio externe a d'autres formats (par exemple .exe, .cab, .inf, etc.), des problèmes peuvent survenir lors de la lecture des pistes.

i REMARQUE

Certains lecteurs multimédias peuvent ne pas être compatibles avec le système Multimédia.

Utiliser dans le véhicule uniquement des périphériques (clés USB, par exemple) provenant de sources sûres. Les appareils de sources inconnues pourraient contenir des logiciels infectés par des virus qui, s'ils sont installés dans le véhicule, pourraient accroître la vulnérabilité des systèmes électriques/électroniques du véhicule au piratage.

Sources audio externes

D'autres appareils électroniques (par exemple PDA, etc.) peuvent être utilisés dans le véhicule. Certains d'entre eux peuvent cependant provoquer des interférences électromagnétiques. Déconnecter ces appareils si les performances du système s'aggravent.

i REMARQUE

Le système prend uniquement en charge les périphériques USB au

format FAT32 et EX FAT. Le système ne prend pas en charge les appareils d'une capacité supérieure à 512 Go (système audio) ou 64 Go (système multimédia).

i REMARQUE

Le système ne prend pas en charge les concentrateurs USB connectés au port USB du véhicule. Connecter le périphérique multimédia directement au port USB, en utilisant le câble de connexion spécifique au périphérique si nécessaire.

Réception GPS (système de positionnement global)

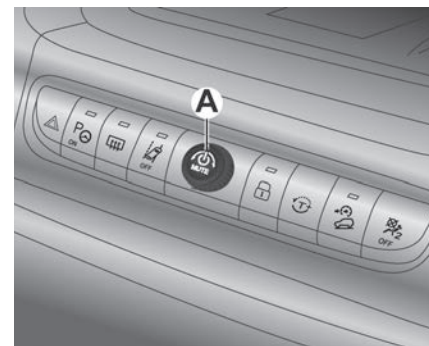
Le GPS est un système satellite qui fournit des informations mondiales sur l'heure et la position. Le GPS est exclusivement contrôlé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, seul organisme responsable de la disponibilité et de la précision de ce système. Le fonctionnement de ce système de navigation peut être influencé par toute modification apportée à la disponibilité et à la précision du GPS ou par

des conditions environnementales spécifiques.

Lorsque la navigation est lancée pour la première fois, le système peut nécessiter plusieurs minutes pour déterminer la position GPS et afficher la position actuelle sur la carte. La position sera ensuite trouvée beaucoup plus rapidement (généralement quelques secondes sont nécessaires).

La présence de grands bâtiments (ou d'obstacles similaires) peut parfois interférer avec la réception du signal GPS.

Commandes centrales du tableau de bord



Le tableau de bord comporte un bouton (A) qui peut être utilisé comme suit :

- Bouton rotatif : augmentation/diminution du volume
- Appui court : Bouton marche/arrêt du système multimédia
- Appui long : Activation/désactivation de la fonction "Silencieux"

Fonction écran tactile

Le système utilise la fonction écran tactile ; pour interagir avec les différentes fonctions, appuyer sur les boutons graphiques affichés.

Pour confirmer la sélection, appuyer sur le bouton "OK" ou cocher la sélection

souhaitée. La confirmation de certaines fonctions ou paramètres est accompagnée d'un carillon dédié.

Pour revenir à l'écran précédent, appuyer sur "X" ou "OK" ou "Annuler" ou "Oui" ou n'importe où en dehors de la fenêtre contextuelle en fonction du choix effectué par le système, ou simplement en sélectionnant l'icône souhaitée sur l'écran.

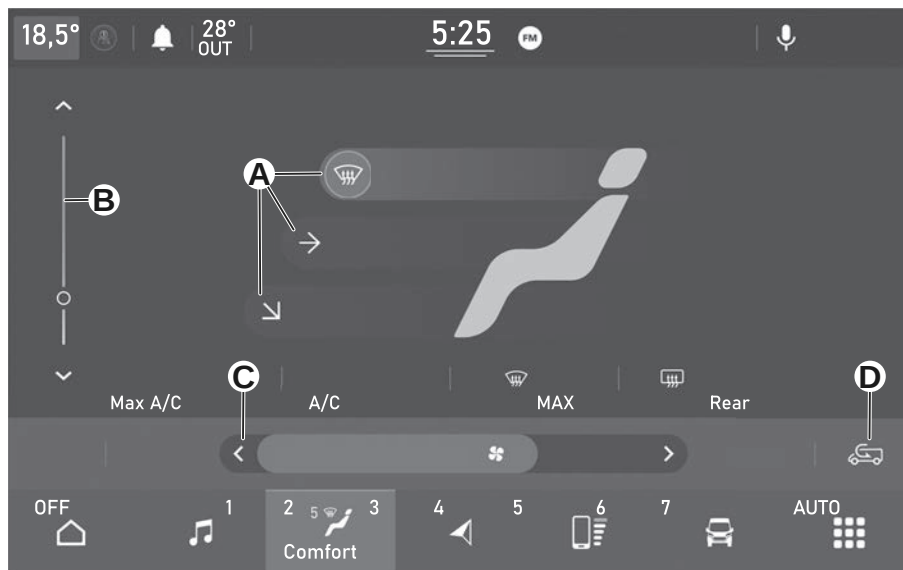
Pour revenir à l'écran d'accueil ou à la position d'accueil, appuyer sur le bouton graphique .

La fonction de l'écran tactile peut être utilisée pour accéder et visualiser les listes disponibles de pistes de musique,

de numéros de téléphone, de paramètres, etc.

Déplacer le doigt sur l'écran pour faire défiler les listes et les sélections. Maintenir le doigt enfoncé et le déplacer vers le haut pour afficher les éléments de la liste en bas ; le déplacer vers le bas pour afficher les éléments de la liste en haut. Maintenir le doigt sur l'écran et le déplacer vers la droite pour voir les listes vers la gauche ; le déplacer vers la gauche pour voir les listes vers la droite de l'écran. La même opération peut être effectuée pour passer d'une page à l'autre. Appuyer avec le doigt sur le champ ou le bouton choisi pour sélectionner le champ ou exécuter la fonction associée au bouton.

Mode Confort



L'écran (indicatif, spécifique à la version) permet de sélectionner :

- les réglages de la répartition du flux d'air : pare-brise, face, face plus pieds, pieds plus pare-brise (A)
- les réglages de la température intérieure (B)
- le dégivrage du pare-brise Max
- le dégivrage de la lunette arrière (selon équipement)
- l'activation du système de climatisation avec refroidissement maximal (Max A/C)
- l'activation du système de climatisation (A/C)
- la désactivation du système de climatisation "Off" (uniquement pour le système de climatisation automatique)
- le niveau de ventilation (C)
- l'activation du système de climatisation automatique "Auto" (uniquement pour le système de climatisation automatique)
- la fonction "recyclage" (D)

i REMARQUE

En cas de faible tension de la batterie, ou par temps très froid/très chaud, ne pas oublier de connecter le véhicule à une source d'alimentation pour permettre la programmation de la climatisation automatique bi-zone.

Clause de non-responsabilité générale

(Versions Système Audio)

Chaque fois que le système est activé, l'écran affiche le logo du fabricant, puis un message textuel ("clause de non-responsabilité") avertissant le conducteur.

Sélectionner "Accepter" pour que les conditions décrites soient acceptées et pour accéder aux différents modes de fonctionnement du système.

L'écran disparaît automatiquement après quelques secondes.

IMPORTANT

Always obey traffic laws and pay attention to the road. Do NOT attach any object to this touch screen. Please read the owner's manual for complete details.

Accept

Mise à jour du système

(selon équipement)

i REMARQUE

Gestion et mise à jour des appareils à distance

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". La technologie "Over the Air" met à jour le véhicule par une connexion sécurisée au serveur (cellulaire ou Wi-Fi) du Fabricant.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau mobile.

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour pour respecter les obli-

gations légales du Fabricant ou lorsque la sécurité des utilisateurs est menacée, indépendamment de tout abonnement au service.

La connexion sécurisée configurée par réseau mobile et les mises à jour à distance ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité. L'utilisateur reçoit une notification et doit initialiser, puis exécuter les mises à jour.

Les services connectés et le logiciel d'application du système Multimédia sont mis à jour à distance afin de fournir au client des versions logicielles plus récentes qui incluent de nouvelles fonctions ou améliorations/enrichissements de fonctions déjà offertes. Les mises à jour sont effectuées à la discrétion du fabricant.

Certaines mises à jour du système seront gérées automatiquement, d'autres seront communiquées au client en affichant des messages sur l'écran du système Multimédia, permettant au client de confirmer ou de reporter la mise à jour.

Le client sera informé par le système Multimédia si le système n'est pas disponible.

Pour en savoir plus sur les services, les caractéristiques, les spécifications, la disponibilité et les mises à jour, consulter le site Web officiel du fabricant. Lorsqu'une mise à jour logicielle est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran pour indiquer qu'une nouvelle version du logiciel ou de nouvelles fonctionnalités du système Multimédia sont disponibles.

Mise à jour instantanée

Appuyer sur le bouton "Mettre à jour maintenant" pour mettre à jour le logiciel immédiatement lorsque la fenêtre contextuelle apparaît à l'écran.

Mise à jour programmée

Dans le cas d'une mise à jour obligatoire, appuyer sur le bouton "Mettre à jour maintenant" ou "Programmer la mise à jour". L'option de mise à jour programmée permet de définir une heure de mise à jour différente. Appuyer sur les flèches $\triangle/\nabla$ à l'écran pour régler l'heure souhaitée.

REMARQUE

L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois par mise

à jour. Après le 20e report, la mise à jour sera rendue obligatoire lors du premier démarrage du véhicule. Dans le cas d'une mise à jour obligatoire, il ne sera pas possible d'appuyer sur le bouton "OK" de la fenêtre contextuelle et de lancer la mise à jour.

Pendant la mise à jour, la radio indique le pourcentage de la mise à jour effectuée et le temps restant jusqu'à la fin. Lorsque la mise à jour est terminée, le système multimédia redémarre automatiquement.

Personnalisation

Système multimédia

Appuyer sur le bouton graphique "Accueil"  pour accéder à l'écran d'accueil. Il est possible de personnaliser cet écran et de l'utiliser pour afficher des pages récapitulatives des fonctions du système Multimédia appelées "Widgets" (voir la section spécifique pour plus d'informations).

Les widgets peuvent être personnalisés et réorganisés en appuyant sur le bouton  (voir le paragraphe correspondant).

Widgets

Sur la page principale, il est possible d'afficher des pages récapitulatives des fonctions du système Multimédia, les "Widgets", à choisir à partir d'une liste de widgets disponibles.

Pour ajouter un widget, appuyer sur le bouton  à l'écran et sélectionner le widget souhaité dans la liste.

Certains widgets peuvent également être personnalisés en appuyant sur le bouton  à côté du titre. Cela affichera l'écran de personnalisation.

Le nombre de widgets pouvant être installés par page dépend de leur taille. Plusieurs pages peuvent être ajoutées (jusqu'à un maximum de cinq au total) en appuyant sur le bouton "+" à l'écran. Pour passer d'une page à l'autre, il suffit de toucher brièvement la page et de faire glisser le doigt vers la droite ou la gauche.

Les pages peuvent être supprimées à l'aide de la fonction "Supprimer la page" ou réorganisées à l'aide de la fonction "Réorganiser les pages".

Raccourcis Widgets

Les raccourcis (qui ne peuvent être ajoutés que lorsque le véhicule est à l'arrêt) permettent d'accéder rapide-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ment au contenu du système. Ils peuvent l'être (selon version/marché) :

- "Appeler"
- "Paramètres personnalisés"
- "Média"
 - "FM radio"
 - "Radio AM"
 - "Radio DAB"
 - "Bluetooth"
 - "USB 1"
- "Sièges"
- "App"
 - "Configuration audio"
 - "Confort" (selon équipement)
 - "Commandes"
 - "Média"
 - "Écran éteint"
- "Paramètres"
- "Trajet"
- "Radio AM"
- "FM radio"
- "Radio DAB"
- "USB 1"
- "Bluetooth"
- "Gestion des appareils"
- "Profils des conducteurs"
- "Alertes"
- "Activer les services"
- "Assistance"
- "Score écologique"
- "Avertissements"
- "SOS"
- "Point d'accès Wi-Fi"

Station de smartphone

La station de smartphone est un système embarqué conçu pour lire les fi-

chiers musicaux (wav, mp3, aac, wma) pris en charge en interagissant avec le smartphone, après avoir téléchargé l'application correspondante.

Le système Smart Audio est activé lorsque le contact est mis et désactivé lorsque le contact est coupé.

L'application permet de gérer les appels téléphoniques, d'écouter des fichiers audio et des stations de radio Web, de naviguer et de gérer les paramètres audio.

Pour utiliser l'application, la télécharger depuis Apple App Store ou Google Play. Appairer le smartphone ou la tablette au système Smart Audio via Bluetooth®.

Bouton	Fonction	Description
	Bouton d'appairage Bluetooth®	BT trouvable - Appuyer sur le bouton d'appairage BT et le maintenir enfoncé pendant une durée supérieure à 2 secondes et inférieure à 10 secondes pour activer le mode d'appairage Bluetooth®. Indique que l'appareil est trouvable. Si aucun téléphone n'est appairé dans les 120 secondes, l'appairage échoue et l'appareil repasse en mode veille.
		Connexion automatique Si un téléphone a déjà été appairé, le système tente automatiquement de se reconnecter au dernier appareil appairé. Si l'appairage automatique échoue (par exemple, si le dernier téléphone connecté n'est pas disponible), le système reste dans ce mode et l'appairage manuel est nécessaire.
		BT connecté Lorsqu'une connexion Bluetooth® est établie avec succès, indiquant une connexion active. - Si un nouveau téléphone doit être appairé, appuyer sur le bouton d'appairage BT et le maintenir enfoncé pendant une durée supérieure à 2 secondes et inférieure à 10 secondes pour passer de nouveau en mode d'appairage.

Bouton	Fonction	Description
	Bouton d'appairage Bluetooth®	Pas de connexion BT Si la connexion Bluetooth® est déconnectée (manuellement ou automatiquement), le système passe en mode "Pas de connexion BT". Pour reconnecter un téléphone déjà appairé, il est possible de le faire manuellement via les paramètres Bluetooth® du téléphone ou attendre la reconnexion automatique (le délai de reconnexion automatique est de 10 minutes).
		Accueil - Appuyer sur le bouton pendant moins de 2 secondes pour aller à l'accueil sur l'application mobile.

Modes d'utilisation

Mode Radio (Tuner)

Lorsqu'aucun téléphone n'est connecté, le SPS Smart Audio 2.0 fonctionne comme un système radio autonome. Les utilisateurs peuvent écouter la radio AM, FM ou DAB en syntonisant manuellement leurs stations préférées ou en utilisant la fonction de balayage automatique pour rechercher les émissions disponibles.

Les commandes au volant permettent aux utilisateurs de passer commodément d'une station mémorisée à l'autre à l'aide des boutons de montée/descente dans les pistes.

En outre, les utilisateurs peuvent rechercher la prochaine fréquence disponible en maintenant les boutons montée/descente dans les pistes plus longtemps. Le volume peut être réglé à l'aide des boutons de volume dédiés sur le volant.

Le système est également doté d'une fonction muet/son, qui peut être activée en appuyant sur le bouton Muet situé sur le volant, ce qui permet aux utilisateurs de couper ou de reprendre instantanément la lecture audio sans avoir à ajuster les réglages du volume.

Cependant, le streaming Bluetooth®, les appels mains libres et l'intégration d'applications mobiles restent inaccessibles dans ce mode.

Le système fonctionne de manière autonome, sans nécessiter de connexion à un appareil externe, ce qui garantit un accès ininterrompu aux services radio traditionnels.

Mode Téléphone

Lorsqu'un téléphone est connecté via Bluetooth® mais que l'application mobile n'est pas utilisée, des fonctionnalités supplémentaires sont disponibles.

Dans ce mode, les utilisateurs conservent toutes les fonctionnalités du mode radio tout en ayant accès aux appels mains libres et au streaming musical Bluetooth®.

Les appels entrants et sortants peuvent être gérés par les commandes au volant ou par l'interface du téléphone lui-même.

Le streaming audio Bluetooth® permet de lire les fichiers multimédia stockés sur le téléphone connecté, offrant ainsi une expérience d'écoute plus personnalisée.

Cependant, les contrôles avancés des médias, tels que les réglages de l'égaliseur, ne sont pas disponibles sans l'application mobile.

Mode application

Le mode App représente le scénario d'utilisation le plus riche en fonctionnalités de SPS Smart Audio 2.0.

Une fois le téléphone connecté via Bluetooth® et l'application mobile officielle lancée, les utilisateurs peuvent contrôler entièrement la lecture des médias, accéder aux paramètres audio avancés et permettre une intégration transparente de la navigation.

La sélection des pistes, la navigation dans les listes de lecture et l'affichage des pochettes d'album sont pris en charge directement dans l'interface de l'application, ce qui offre une expérience utilisateur plus intuitive.

En outre, ce mode permet de personnaliser l'égaliseur et d'ajuster le son pour personnaliser l'environnement d'écoute.

Les invites audio de navigation peuvent être diffusées via le système audio du véhicule. Les services d'assistant vocal, y compris Siri et Google Assistant,

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

peuvent être activés à l'aide des commandes au volant prévues à cet effet.

Radio

Choix des médias

Pour activer le mode radio, appuyer sur le bouton RADIO sur le panneau avant. L'écran affiche le mode de fréquence actif (AM, FM ou DAB - selon version/marché).

Chaque mode de réglage peut avoir un ensemble spécifique de préréglages.

Choix de la fréquence radio

Appuyer brièvement sur le bouton RADIO du panneau avant pour sélectionner la bande de fréquence souhaitée.

Sélection d'une station radio

Pour rechercher la station de radio souhaitée, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton/la manette BROWSE/ENTER pour accéder au menu Radio ;
- sélectionner "Stations disponibles" : l'écran affiche la liste des stations radio disponibles ;
- tourner le bouton/la manette BROWSE ENTER dans le sens horaire ou dans le sens anti-horaire ;

- appuyer sur le bouton/la manette BROWSE/ENTER pour confirmer la station radio souhaitée.

Réglages audio

Pour accéder au menu "Audio", appuyer sur le bouton de menu "Paramètres"  sur le panneau avant et sélectionner l'élément "Audio". L'écran suivant s'affiche.

Les réglages suivants peuvent être effectués dans le menu "Audio" :

- "Grave"
- "Médium"
- "Aigu"
- "Balance"
- "Fader" (disponible uniquement avec les haut-parleurs arrière)
- "Sonorité" (si prévu)
- "Volume en fonction de la vitesse"
- "Limites de volume au démarrage"

Activation des annonces trafic

La réception des annonces routières (TA) peut être activée (On)/désactivée (Off) dans les réglages radio.

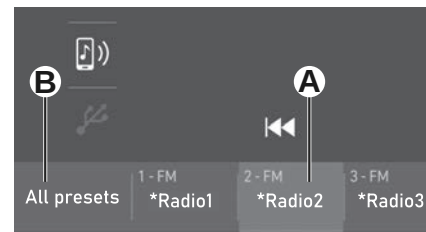
Certaines stations de la bande FM peuvent transmettre des annonces sur les conditions de circulation.

Lorsque la fonction TA est activée, le volume peut être modifié en tournant le bouton/la manette VOL, mais le nouveau niveau ne sera maintenu que pour la durée de l'annonce en cours.

REMARQUE

Dans certains pays, des stations de radio ne diffusent pas d'informations routières même si la fonction TA est activée.

Stations de radio préférées



Lorsqu'une station de radio est diffusée, il est possible de l'enregistrer comme station favorite et la rappeler ultérieurement (A).

Pour enregistrer la station, appuyer sur le bouton graphique de l'une des positions requises et le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'un avertissement acoustique de confirmation soit émis.

Si une position déjà occupée par une station de radio est sélectionnée, la station en cours de lecture est enregistrée à la place de la station déjà en mémoire.

Le nombre de stations radio pouvant être enregistrées peut être défini à l'aide de la fonction "Parcourir" décrite précédemment.

La liste complète des stations enregistrées peut être rappelée à l'aide du bouton graphique "Toutes les présélections (B)".

Système multimédia

Informations générales

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.

Utilisation du smartphone.

Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).

Modification des réglages et paramètres du système.

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas remplacer le conducteur. Toutes les instructions doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Commandes au volant

Système audio

(selon équipement)

Les commandes des principales fonctions du système sont présentes sur le volant pour en faciliter le contrôle.

L'activation de la fonction sélectionnée est contrôlée, dans certains cas, par la durée de la pression sur le bouton (pression courte ou longue), comme décrit dans les tableaux ci-dessous.

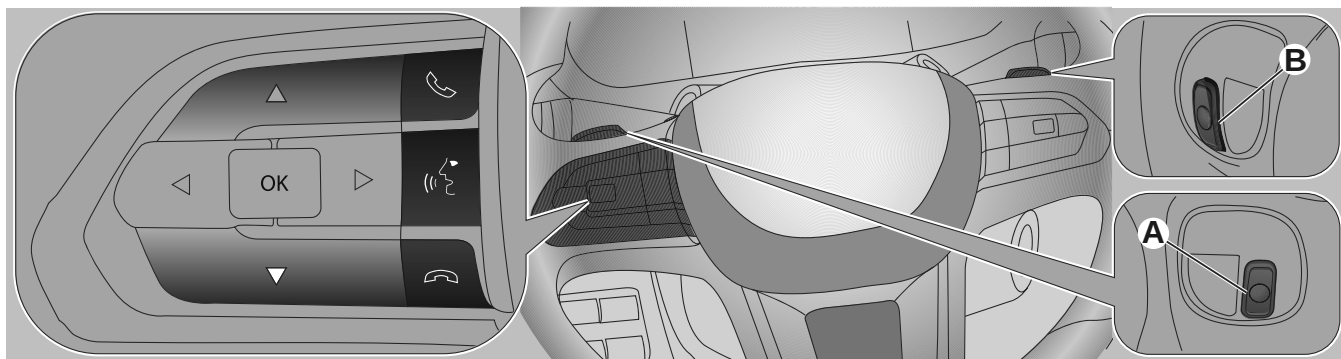


Tableau récapitulatif des commandes au volant

Bouton	Interaction
	- Acceptation d'un appel entrant - Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif
	- Activation de la reconnaissance de la fonction Siri (selon équipement) ou de l'assistant vocal - Appui court : interruption du message vocal pour donner une nouvelle commande vocale (s'applique à Siri). Pour Google : fermeture de la session vocale - Appui long : interruption de la reconnaissance vocale
	- Rejet d'un appel entrant - Fin de l'appel en cours

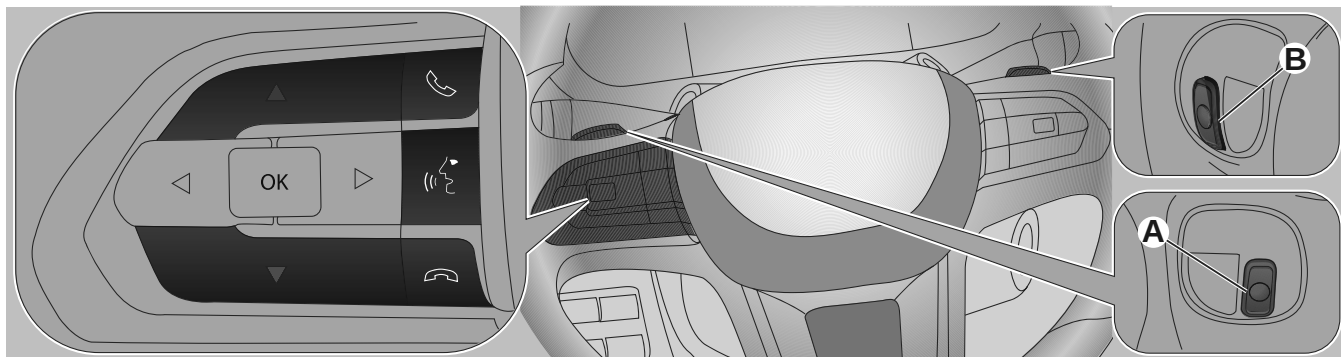
Commandes derrière le volant

Boutons	Interaction
Bouton A (côté gauche du volant)	
Bouton supérieur	- Appui court : recherche de la station de radio suivante / présélection suivante (selon le réglage des "boutons de recherche au volant") (source radio), sélection du titre suivant (source média) - Appui long sur le bouton : balayage des fréquences supérieures jusqu'à ce qu'il soit relâché/avance rapide de la piste USB
Bouton central	Chaque pression fait défiler les sources AM, FM, USB, etc. Seules les sources disponibles seront sélectionnées
Bouton inférieur	- Appui court : recherche de la station de radio précédente / de la présélection précédente (selon le réglage des "boutons de recherche au volant") (source radio), sélection du titre précédent (source média) - Appui long sur le bouton : balayage des fréquences inférieures jusqu'à ce qu'il soit relâché/avance rapide de la piste USB

Boutons	Interaction
Bouton B (côté droit du volant)	
Bouton supérieur	Augmentation du volume - Appui court sur le bouton : augmentation unique du volume - Appui long sur le bouton : augmentation rapide du volume
Bouton central	Activation/désactivation de la fonction Silencieux
Bouton inférieur	Diminution du volume - Appui court sur le bouton : diminution unique du volume - Appui long sur le bouton : diminution rapide du volume

Système multimédia

Les commandes des principales fonctions du système sont présentes sur le volant pour en faciliter le contrôle.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Tableau récapitulatif des commandes au volant

Bouton	Interaction
	- Acceptation d'un appel entrant - Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif - Activation de la reconnaissance vocale pour la fonctionnalité du téléphone (selon équipement)
	- Activation de la reconnaissance vocale (selon équipement ou via CarPlay ou Android Auto) - Interruption du message vocal pour donner une nouvelle commande vocale - Interruption de la reconnaissance vocale
	- Rejet d'un appel entrant - Fin de l'appel en cours
	- Appui court (mode téléphone) : sélection, sur l'écran du tableau de bord, des derniers appels/messages texte (uniquement lorsque la navigation d'appel est active) (selon équipement)

Commandes derrière le volant

Boutons	Interaction
Bouton A (côté gauche du volant)	
Bouton supérieur	- Appui court : recherche de la station de radio suivante ou sélection de la piste USB suivante. - Appui long sur le bouton : balayage des fréquences supérieures jusqu'à ce qu'il soit relâché/avance rapide de la piste USB.
Bouton central	Chaque appui permet de passer d'une source AM, FM, DAB, USB et Bluetooth® à l'autre. Seules les sources disponibles sont sélectionnées.
Bouton inférieur	- Appui court : recherche de la station de radio suivante ou sélection de la piste USB précédente. - Appui long sur le bouton : balayage des fréquences inférieures jusqu'à ce qu'il soit relâché/avance rapide de la piste USB.

Boutons	Interaction
Bouton B (côté droit du volant)	
Bouton supérieur	Augmentation du volume - Appui court sur le bouton : augmentation unique du volume - Appui long sur le bouton : augmentation rapide du volume
Bouton central	Activation/désactivation du volume (Muet/Pause)
Bouton inférieur	Diminution du volume - Appui court sur le bouton : diminution unique du volume - Appui long sur le bouton : diminution rapide du volume

Applications

Appuyer sur le bouton graphique "App" pour afficher les sous-menus suivants :

- "Favoris"
- "Récent"
- "Catégories"
- "Tous"

Pour ajouter ou supprimer une application de la liste des favoris, sélectionner ou désélectionner l'icône ☆ qui apparaît dans la liste affichée dans les pages "Récents", "Catégories" ou "Tous". Un message contextuel demande si l'application doit être enregistrée ou non dans les favoris.

Favoris

Le sous-menu "Favoris" contient (selon version/marché) les pages "Fonctions électriques" et "Performances". La page "Favoris" peut contenir jusqu'à 6 pages favorites. Un message indiquera que le nombre maximum de pages autorisé est atteint si l'on essaye d'ajouter une page supplémentaire. L'opération peut être annulée en sélectionnant "Annuler" ou "X".

Récent

Le sous-menu "Récent" contient les applications récemment utilisées ou téléchargées. Les applications sont affichées par ordre chronologique.

Autres catégories

Le sous-menu "Autres catégories" contient la liste des catégories filtrées entre les applications. Les éléments suivants sont affichés dans l'ordre :

- Média
- Confort (selon équipement)
- Nav (selon équipement)
- Téléphone
- Véhicule
- Système
- Autre

Les applications de chaque catégorie sont affichées par ordre alphabétique.

Toutes

La catégorie "Toutes" contient toutes les applications disponibles et permet au conducteur de les rechercher par ordre alphabétique de A à Z ou de Z à A.

Commandes vocales

REMARQUE

Les commandes vocales ne sont pas disponibles pour les langues non prises en charge par le système.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyer sur le bouton "Voix"  des commandes au volant ou sur le bouton vert  ou le bouton  de l'écran (selon équipement) et dire à haute voix la fonction souhaitée. Par ailleurs, là où elle est prise en charge, la fonction peut être activée en disant "Hey Opel" (si le conducteur a préalablement activé la fonction).

La liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran, classée par catégories.

Suggestion

Une liste des commandes vocales les plus utilisées est affichée.

Navigation

(selon équipement)

i REMARQUE

La saisie vocale d'adresses n'est possible que dans le pays où l'on circule et à condition que la langue du système corresponde à la langue locale. Par exemple, si le véhicule est situé en Italie, il ne sera possible de saisir des adresses italiennes que si la langue du système est réglée sur "italien".

Les commandes vocales suivantes peuvent être données après avoir appuyé sur le bouton du volant 

- Trouver un <POI> (point d'intérêt) près/le long de l'itinéraire
- Allons à <home>/<au travail>
- Aller à <adresse>
- Se rendre au centre de <nom de la ville>
- Se rendre à <adresse>/<POI>/<jonction>
- Aller à la maison
- Passer par la maison
- Itinéraire dégagé
- Destinations récentes
- S'arrêter à une destination récente
- Vue 2D

- Vue 3D

Téléphone

Si un téléphone est connecté au système multimédia via Bluetooth®, ces commandes peuvent être données par n'importe lequel des écrans principaux, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Si aucun téléphone n'est connecté via Bluetooth®, le système multimédia émet un message vocal et la session se ferme.

- Appeler <nom du contact> : pour composer le numéro de téléphone associé au contact
- Appeler <numéro> : pour composer le numéro de téléphone
- Écrire un message : pour lancer le processus vocal d'envoi d'un texte
- Rappeler : pour appeler le numéro ou le contact associé au dernier appel sortant
- Appels récents : pour afficher la liste des derniers appels passés, manqués et reçus
- Afficher les appels passés : pour afficher la liste des appels sortants
- Afficher les appels manqués : pour afficher la liste des appels manqués

Texte

Si un téléphone est connecté au système multimédia via Bluetooth®, ces commandes peuvent être données par n'importe lequel des écrans principaux, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Si aucun téléphone n'est connecté via Bluetooth®, le système multimédia émet un message vocal et la session se ferme.

- Envoyer un message à <contact> mobile/travail : pour lancer le processus vocal d'envoi d'un message texte à un contact

Média

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Je veux écouter de la musique : lancer la lecture de la dernière station de radio syntonisée

- Lire <piste> de <artiste> : pour jouer la piste demandée
- Me faire écouter du <genre> : jouer de la musique du genre demandé

- Afficher mes listes de lecture : pour afficher la liste des listes de lecture enregistrées
- Lire l'album <nom de l'album> : pour lire l'album demandé
- Jouer l'artiste <nom de l'artiste> : pour jouer la musique de l'artiste demandé
- Jouer <nom du genre> genre : pour jouer de la musique du genre requis
- Jouer la liste de lecture <nom de la liste> : pour lire la liste de lecture requise

Radio

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Je veux écouter la radio : pour commencer à écouter la dernière station de radio écoutée

- Lecture <nom> radio : pour lancer la lecture de la radio choisie
- Canal de lecture <numéro> : pour lancer la lecture de la chaîne de webradio sélectionnée
- Syntoniser <fréquence><FM>/<AM> : pour syntoniser la radio sur la fréquence choisie

- Syntoniser <Nom de la radio> : pour syntoniser la radio sur la station choisie
- Syntoniser <Nom de la radio> Canal DAB : pour syntoniser la radio sur la station choisie

Climatisation

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

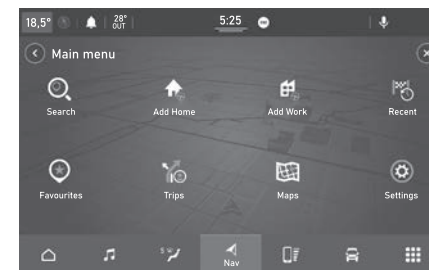
- Régler la température sur <valeur> : pour régler la température souhaitée sur le système de climatisation automatique
- J'ai froid/Augmente la température : pour augmenter la température réglée sur le système de contrôle automatique de la température
- Diminuer la vitesse du ventilateur : pour réduire la vitesse du ventilateur du système de climatisation
- Mettre en marche la climatisation : pour démarrer le système de climatisation automatique

REMARQUE

Si les champs comprennent des caractères spéciaux de langues non prises en charge par le système (par exemple, le grec), les commandes vocales ne seront pas disponibles.

Navigation

Selon version, appuyer sur le bouton graphique "Nav" pour afficher la carte de navigation sur l'écran.



La vue carte peut être utilisée de la même manière qu'une carte papier traditionnelle. Il est possible de se déplacer sur la carte à l'aide de gestes et effectuer un agrandissement à l'aide des boutons de zoom.

Trouver la destination en la sélectionnant sur la carte, en choisissant une

destination enregistrée (par exemple, "Domicile" ou "Travail") ou en recherchant une adresse à l'aide du bouton "Rechercher" du menu principal.

Après avoir sélectionné la destination, un itinéraire est planifié et affiché à l'écran "Vue carte". La barre d'itinéraire apparaît sur le côté droit de l'écran et fournit une indication supplémentaire sur les événements survenant le long de l'itinéraire, par exemple les accidents et les radars. L'heure d'arrivée et la distance restante sont également disponibles.

L'itinéraire peut être affiché via une image 3D dans "Vue guidage".

i REMARQUE

Le volume du système de navigation ne peut être réglé pendant la navigation que lorsque le système fournit des indications vocales.

i REMARQUE

Dans certains pays, l'utilisation du clavier n'est autorisée que lorsque le véhicule est à l'arrêt. En tentant de saisir du texte (par exemple une adresse) alors que le véhicule est

en mouvement ou de reprendre la route sans avoir terminé la saisie, un message d'avertissement spécifique s'affiche à l'écran et l'opération est terminée. Il est recommandé d'utiliser les commandes vocales pendant la conduite.

Mise à jour des cartes

Pour assurer des performances optimales, le système de navigation doit être mis à jour périodiquement. Les mises à jour peuvent être téléchargées à l'aide de la fonction MOTA (Map Over The Air). Se référer au chapitre « Mise à jour du système ».

i REMARQUE

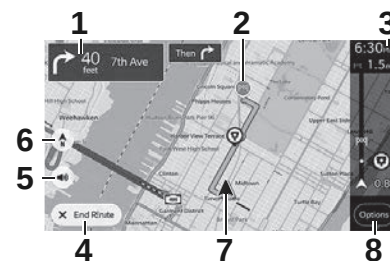
Le concessionnaire peut facturer la mise à jour du système de navigation.

Écran Accueil

Vue carte

La vue carte peut être utilisée de la même manière qu'une carte papier traditionnelle. Il est possible de se déplacer sur la carte à l'aide de gestes et ef-

fectuer un agrandissement à l'aide des boutons de zoom.



- 1 Instruction suivante. Cette section donne des détails sur la prochaine intersection, le nom de la route suivante et la distance jusqu'à la jonction. A côté de cela, il y a aussi de brèves informations sur l'embranchement qui suit l'embranchement suivant.
- 2 Destination finale. Ce symbole indique la destination finale de l'itinéraire en cours.
- 3 Barre d'itinéraire. La barre d'itinéraire s'affiche après avoir planifié un itinéraire. Elle est dotée d'un panneau d'informations sur l'arrivée en haut et d'une barre avec des symboles en dessous. Il est possible de masquer la barre d'itinéraire dans la vue de la carte, voir Paramètres.
- 4 Bouton d'interruption de l'itinéraire. Utiliser ce bouton pour annuler l'itinéraire. Cliquer sur ce bouton pour afficher un écran de confirmation demandant de confirmer l'annulation de l'itinéraire.
- 5 Bouton de mise en sourdine. Sélectionner ce bouton pour choisir entre les instructions audio, l'aver-

tissement uniquement ou l'absence de son.

- 6 Bouton de modification de l'affichage. Sélectionner ce bouton de modification de l'affichage pour basculer entre 3D direction vers le haut, 2D direction vers le haut et 2D nord vers le haut.
- 7 Position actuelle. Ce symbole indique la position actuelle.
- 8 Bouton Options. Cliquer sur ce bouton pour accéder au panneau d'options d'itinéraire pour apporter des modifications et obtenir une vue d'ensemble de l'itinéraire actuel.

Symboles cartographiques

Des symboles sont utilisés sur la carte pour indiquer la destination et les lieux enregistrés :



Destination



Domicile. L'emplacement du domicile peut être défini dans Mes destinations.

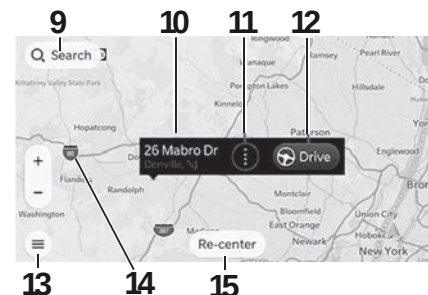


Arrêts sur l'itinéraire.



Lieu enregistré dans Mes destinations.

Sélectionner un symbole de carte pour ouvrir le menu contextuel, puis sélectionner le bouton de menu pour afficher une liste d'actions possibles. Toucher n'importe quel endroit de la carte et le maintenir enfoncé pour afficher les détails de ce lieu.



- 9 Bouton de recherche. Ce bouton permet d'accéder à la fonction de recherche afin de trouver la destination souhaitée.
- 10 Détails de l'emplacement. Toucher et maintenir n'importe quel endroit de la carte pour afficher les détails de ce lieu.
- 11 Menu contextuel. Taper sur ce symbole pour ouvrir le menu contextuel, qui donne une liste d'actions possibles.
- 12 Bouton d'itinéraire. Ce bouton permet d'accéder à l'écran de sélection de l'itinéraire qui permet de choisir l'itinéraire préféré jusqu'à la destination.
- 13 Bouton du menu principal. Taper sur ce bouton pour accéder au menu principal.
- 14 Bouton de zoom (ce bouton n'apparaît qu'en appuyant sur l'écran). Sélectionner les boutons de zoom pour effectuer un zoom avant ou arrière.
- 15 Bouton de recentrage. Cliquer sur ce bouton pour placer la position actuelle au centre de la carte.

Menu principal

(selon marché)

En "Vue carte" ou "Vue guidage", taper sur le bouton "Menu principal"  pour ouvrir le menu.

Les boutons suivants sont disponibles dans le menu principal :



Recherche : recherche d'une adresse, d'un lieu ou d'un point d'intérêt, puis planification d'un itinéraire vers ce lieu



Retour maison : pour naviguer jusqu'à l'endroit enregistré comme "Domicile". Si l'option "Ajouter le domicile" est affiché, sélectionner ce bouton pour définir l'adresse de votre domicile



Aller au travail : pour naviguer jusqu'au lieu enregistré comme "Travail". Si "Ajouter le lieu de travail" est affiché, sélectionner ce bouton pour définir l'adresse de votre lieu de travail



Récemment : pour ouvrir la liste des destinations récentes qui

peuvent être sélectionnées pour la navigation



Favoris : pour afficher les favoris enregistrés



Trajets : pour afficher les trajets enregistrés



Cartes : pour afficher une liste des cartes installées



Paramètres : pour ouvrir le menu Paramètres afin de modifier les éléments affichés sur l'écran de navigation

RADARS ROUTIERS

À propos des radars routiers

Le service Radars routiers avertit de l'emplacement des radars suivants :

- Emplacement des radars fixes.
- Emplacement des radars mobiles.
- Points chauds des radars mobiles.
- Emplacement des radars de vitesse moyenne
- Zones de contrôle de la vitesse.
- Emplacement des caméras aux feux rouges.

- Caméras de restriction de la circulation.
Le service Radars routiers avertit également des dangers suivants :
- Emplacements des points noirs des accidents.

Important : Le service Radars routiers n'est pas disponible dans tous les pays. Par exemple, en France, TomTom propose un service de zone de danger et en Suisse, aucun service de radars n'est autorisé. En Allemagne, vous êtes responsable de l'activation ou de la désactivation du service Radars. La question de la légalité de l'utilisation des radars en Allemagne et dans d'autres pays de l'UE n'est pas unique. Vous utilisez donc ce service à vos propres risques. TomTom décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ce service.

Passage dans une autre région ou un autre pays

Dans une zone ou un pays qui n'autorise pas les avertissements de radars, l'application de navigation TomTom désactive le service TomTom radars. Vous ne recevrez pas d'avertissements concernant les radars dans ces régions ou pays.

Certaines régions ou certains pays autorisent des avertissements de radars limités, par exemple uniquement pour les radars fixes, ou pour les zones à risque. L'application de navigation TomTom passe automatiquement à des avertissements limités en entrant dans ces zones ou pays.

Avertissements radars

Des avertissements sont émis à l'approche d'un radar. Le conducteur est averti de plusieurs manières :

- Un symbole est affiché dans la barre d'itinéraire et sur l'itinéraire sur la carte.
- La distance qui sépare le véhicule du radar s'affiche dans la barre d'itinéraire.
- La limitation de vitesse à l'emplacement de la caméra est indiquée dans la barre d'itinéraire.
- Un avertissement sonore retentit à l'approche du radar.
- À l'approche d'un radar ou dans une zone de contrôle de la vitesse moyenne, votre vitesse est surveillée. En cas de dépassement de la limite de vitesse de plus de 5 km/h, la barre d'itinéraire devient rouge. En roulant à moins de 5 km/h au-dessus de la

limite de vitesse, la barre d'itinéraire devient orange.

REMARQUE

En mode carte ou en mode guidage, un symbole de radar peut être sélectionné dans la barre d'itinéraire pour voir le type de radar, la vitesse maximale et la longueur d'une zone de contrôle de la vitesse moyenne. Dans la vue cartographique, un radar qui se trouve sur l'itinéraire peut également être sélectionné.

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Un dispositif qui n'est pas configuré, utilisé ou entretenu correctement augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, ou d'endommagement du dispositif.

AVERTISSEMENT

Il est de la responsabilité du conducteur de faire preuve de discer-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

nement, de prudence et d'attention lors de l'utilisation de ce dispositif. Ne pas se laisser distraire par l'interaction avec ce dispositif pendant la conduite. Réduire le temps passé à regarder l'écran du dispositif pendant la conduite. Vous êtes responsable du respect des lois qui limitent ou interdisent l'utilisation de téléphones nomades ou d'autres appareils électroniques, par exemple l'obligation d'utiliser les options mains libres pour passer des appels au volant. Toujours respecter les lois et les panneaux routiers en vigueur, en particulier ceux relatifs aux dimensions, au poids et au type de charge utile du véhicule. Le fabricant ne garantit pas le fonctionnement sans erreur de ce dispositif ni la précision des suggestions d'itinéraire fournies et ne saurait être tenu responsable des pénalités découlant du non-respect des lois et règlements en vigueur.

AVERTISSEMENT

Les dispositifs sans carte pour camion ou camping-car ne fournissent pas les itinéraires appropriés pour

les véhicules de grande taille ou commerciaux. Si le véhicule est soumis à des restrictions de poids, de dimension, de vitesse, d'itinéraire ou autres sur une voie publique, n'utiliser qu'un appareil équipé d'une carte de camion ou de camping-car. Les spécifications du véhicule doivent être saisies avec précision dans le dispositif. Utiliser ce dispositif comme aide à la navigation uniquement. Ne pas suivre les instructions de navigation qui pourraient vous mettre en danger ou mettre en danger d'autres usagers de la route. La fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect de cette notice.

Services TomTom

(selon équipement)

À propos de TomTom Traffic et Travel Services

REMARQUE

Les services TomTom ne sont pas disponibles dans tous les pays ou régions, et tous les services ne sont pas disponibles dans tous

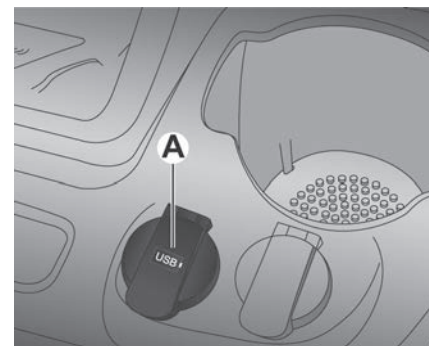
les pays ou régions. Pour plus d'informations sur les services disponibles dans chaque région, rendez-vous sur [tomtom.com/services](https://uk.support.tomtom.com/app/content/name/TechSpecs/) (<https://uk.support.tomtom.com/app/content/name/TechSpecs/>).

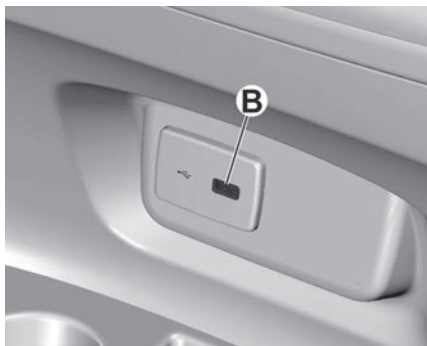
Les services TomTom suivants peuvent être disponibles pour le système de navigation.

- Trafic
- Radars routiers
- Météo
- Recherche en ligne

Connectivité

Source USB





Deux ports USB sont situés à l'intérieur du véhicule :

- sur le tableau de bord central (A) pour recharger les appareils externes
- sur la partie inférieure du tableau de bord (B), pour le transfert de données vers le système Multimédia et la recharge d'appareils externes.

Lorsqu'un périphérique USB est branché sur le port du tableau de bord et que la radio est allumée, la lecture des pistes du périphérique commence si la fonction "AutoPlay" est réglée sur "ON" dans le menu "Audio". Si la fonction "AutoPlay" est réglée sur OFF et qu'un smartphone est connecté, seul le chargement de l'appareil sera actif.

Boîtier télématique

Le système de boîtier télématique est doté d'une batterie indépendante qui permet le fonctionnement de certains services connectés même si la batterie du véhicule est déconnectée.

Le système avertit l'utilisateur de la nécessité de remplacer cette batterie en affichant un message spécifique sur l'écran du système multimédia (selon version/marché) et au moyen d'une notification via l'application mobile (selon version/marché).

Contacter le Réseau dès que possible.

i REMARQUE

Le fait de ne pas remplacer la batterie et, par conséquent, de ne pas respecter les avertissements fournis par le système peut affecter ou empêcher complètement le fonctionnement du service.

i REMARQUE

Quel que soit son état de charge, la batterie doit être remplacée tous les 5 ans dans le Réseau.

Clause de non-responsabilité générale

Données personnelles et confidentialité

- Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles du véhicule conformément aux exigences légales. Pour en savoir plus sur les conditions générales de service et les politiques de protection des données, consulter le site officiel de la Marque.
- Le client est seul responsable de l'utilisation des services dans le véhicule, même par d'autres personnes, et il doit informer tous les utilisateurs et occupants du véhicule des services et des fonctions et limites du système.
- Si le service d'urgence Aide est activé, l'appel sera automatiquement réorienté vers un centre d'appel privé. Noter que chaque fois que le texte fait référence à l'appel AIDE, ce dernier doit être considéré comme géré par des fournisseurs de services privés.

Conditions d'exploitation requises

- Pour utiliser certains des Services connectés, il faut s'inscrire sur le portail dédié, accessible depuis le site

Web officiel de Stellantis, et activer et ouvrir une session sur les appareils.

- Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés et sont sujets à des limitations selon le type de système Multimédia, l'emplacement et la durée des services.
- Le fonctionnement complet de Services connectés, y compris l'appel ASSIST, est soumis à la couverture du réseau mobile et de la géolocalisation GPS, sans laquelle la prestation appropriée des services n'est pas garantie. La couverture peut ne pas être garantie dans des endroits comme des tunnels, des garages, des stationnements à plusieurs étages ou des montagnes.
- Les services peuvent être indisponibles en cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à la source d'énergie du véhicule (par exemple, batterie faible).
- Lors de l'utilisation des services, les clients doivent garder leurs mots de passe secrets pour un usage strictement personnel et ne pas les divulguer à des tiers.

Services

REMARQUE

La date et l'heure affichées sur l'écran du système Multimédia doivent correspondre à la date et à l'heure réelles, même après le débranchement de la batterie. Les régler à partir du menu "Paramètres" du système Multimédia. Tout écart entre la date et l'heure affichées et la date et l'heure réelles peut être dû à un dysfonctionnement des services connectés.

REMARQUE

Certains des services énumérés ci-dessous peuvent ne pas être disponibles si le véhicule est laissé à l'arrêt pendant plus de 20 jours. Démarrer le moteur pour réactiver ces services.

Suivant équipement du véhicule et du pays, différents services peuvent être disponibles pour différentes durées. Rendez-vous sur la page personnelle

du site officiel de la marque pour plus d'informations sur le véhicule.

Média

Système audio

Sélection de la source audio

Ce chapitre décrit les modes d'interaction avec les opérations USB et Bluetooth®.

REMARQUE

Un message spécifique s'affiche à l'écran si aucun appareil multimédia n'est connecté au système ou si la source multimédia connectée n'est pas reconnue par le système.

Changement de piste (suivante/précédente)

Tourner le bouton/la manette BROWSE ENTER dans le sens horaire pour lire la piste suivante ; tourner le bouton/la manette BROWSE ENTER dans le sens anti-horaire pour revenir au début de la piste sélectionnée ou au début de la piste précédente si la piste en cours a été lue pendant moins de 3 secondes.

i REMARQUE

Le bouton BROWSE/ENTER n'est pas pris en charge par les appareils Apple connectés via USB.

Appuyer sur 3  (appui court) pour lire le titre suivant.

Appuyer sur 2  (appui court) pour lire le titre précédent.

Avance rapide d'un titre

Appuyer longuement sur le bouton 3  pour faire avancer rapidement le titre sélectionné.

Appuyer longuement sur le bouton 2  pour inverser rapidement le titre sélectionné.

L'avance/retour rapide s'arrête lorsque le bouton correspondant est relâché ou lorsque le titre précédent/suivant est atteint.

Aléatoire

Appuyer sur le bouton 1  sur le panneau avant pour lire les titres sur USB ou Bluetooth® dans un ordre aléatoire.

Le bouton 1  peut être utilisé pour exécuter deux fonctions :

- "ON" (l'icône graphique apparaît en surbrillance sur l'écran) : fonction active ;
- "OFF" (l'icône graphique apparaît en gris - inactif - sur l'écran) : fonction désactivée.

Répétition

Appuyer sur le bouton 4  pour activer la fonction.

Le bouton 4  sur le panneau avant peut être utilisé pour exécuter ces fonctions :

- "Répéter tout" : répéter tous les titres ;
- "Répéter un" : répéter le seul titre ;
- "Arrêter répétition" : désactiver la fonction.

Mode USB

Pour activer le mode USB, insérer une clé USB dans le port USB du panneau avant.

Si une clé USB est insérée dans le port situé sur le panneau avant, la première piste disponible à lire s'affiche sur l'écran.

Appuyer sur la touche BROWSE/ENTER pour ouvrir le menu suivant :

- Toutes les pistes
- Artistes
- Albums
- Genres
- Listes de lecture
- Podcasts (appareils Apple uniquement)
- Livres audio (appareils Apple uniquement)
- Dossiers

Tourner le bouton rotatif BROWSE ENTER pour sélectionner l'option désirée et appuyer sur le bouton/la manette pour confirmer la sélection.

Système multimédia

Appuyer sur le bouton graphique "Média" pour écouter et gérer la musique, afficher les listes disponibles, sélectionner les paramètres audio préférés et choisir la source sonore de son choix parmi celles qui sont disponibles en fonction des configurations : Radio AM, FM, DAB, USB, Bluetooth®.

i REMARQUE

Sur certaines fréquences de la bande AM, la réception peut être perturbée par des interférences sur le signal entrant dans le système multimédia.

i REMARQUE

Les applications utilisées sur des appareils portables peuvent ne pas être compatibles avec le système multimédia.

Une fois le mode Média sélectionné, les informations suivantes s'affichent à l'écran.

Partie supérieure : Sélection des différentes pages de la fonction "Sources", "Relecture", "Défilement", "Paramètres Audio".

Partie gauche : affichage des sources préférées du conducteur. Pour choisir la source, sélectionner "Toutes les sources", puis choisir la source à afficher. La source en cours de lecture est mise en évidence.

Partie centrale : Écran d'informations sur la piste en cours de lecture et touches de commande de la lecture :

- "Bluetooth" : ouvre la liste des appareils pour une source audio Bluetooth®
- "Défilement" : pour USB/Bluetooth®, permet de rechercher du contenu sur l'appareil
- "Pistes" : pour USB/Bluetooth®, permet de sélectionner une piste dans la liste de lecture
- ◀◀ / ▶▶ : sélection de la piste précédente/suivante ou de la station précédente/suivante
- ⚡ : lecture aléatoire des pistes contenues dans le dossier
- ⏮ : lorsque la dernière piste est terminée, la lecture reprend automatiquement à partir de la première piste de la liste de lecture
- ⏸ : pause de la piste en cours de lecture
- 📶 "Tuning" : accès à la page de sélection des stations de radio

Partie inférieure : Accès rapide aux stations de radio favorites.

Sélection des pistes

La fonction "Défilement" permet d'ouvrir une fenêtre contenant la liste des pistes en cours de lecture.

Les boutons graphiques ◀◀ et ▶▶ permettent de parcourir la liste des artistes, des genres musicaux et des albums sur l'appareil connecté via USB ou Bluetooth® en fonction des informations enregistrées sur les pistes elles-mêmes.

Dans chaque liste, le bouton graphique "ABC" permet à l'utilisateur de passer à la lettre souhaitée dans la liste.

i REMARQUE

Ce bouton peut être désactivé sur certains appareils Apple.

Menu "Défilement"

Lorsque l'une des sources radio est en cours de lecture, appuyer sur le bouton "Défilement" pour rechercher une station à l'aide du sous-menu "Toutes les stations" ou pour enregistrer ou supprimer une station favorite à l'aide du sous-menu "Toutes les présélections". Dans le sous-menu "Toutes les stations", le conducteur peut afficher la lis-

te des stations par ordre alphabétique à l'aide de la touche "ABC" ou sélectionner la fonction de recherche des stations à l'aide de la touche .

Dans le sous-menu "Tous les préreglages" :

- appuyer sur "Maintenir pour sauvegarde" pour ajouter la station de radio actuelle aux stations favorites
- appuyer sur l'icône pour supprimer une radio enregistrée dans les favoris

Informations sur les pistes

Appuyer sur la touche  de l'écran pour afficher les informations sur la piste en cours de lecture. Une nouvelle pression sur la touche désactive la fonction.

Pistes

Appuyer sur le bouton graphique "Pistes"  pour afficher un menu ainsi que la liste des titres. Le titre en cours de lecture est indiqué par une flèche et des lignes au-dessus et au-dessous du titre.

Menu "Paramètres audio"

Le menu "Paramètres audio" comprend les options suivantes (selon version du véhicule) :

- Balance/Fade
- Égaliseur
- Volume ajusté selon la vitesse"
- Son surround
- AutoPlay
- Auto-On Radio
- Radio éteinte avec porte
- Réglage du volume sonore

Téléphone

Système audio

Passage d'un appel téléphonique

Les opérations décrites ci-dessous ne sont accessibles que si elles sont prises en charge par le téléphone mobile utilisé.

Pour connaître toutes les fonctions disponibles, se reporter au manuel d'utilisation du téléphone mobile.

Un appel peut être passé en :

- sélectionnant un contact dans le répertoire, puis en sélectionnant "OK", appuyer sur la touche BROWSE/ENTER pour démarrer l'appel ;
- composant un numéro de téléphone à l'aide du clavier graphique de l'écran, puis en sélectionnant l'option "Appel".

Fin d'appel

Pour mettre fin à un appel, appuyer sur le bouton  sur le panneau avant ou sur les commandes au volant ; un écran dédié apparaît sur l'écran du système.

Enregistrement du téléphone portable

REMARQUE

Effectuer cette opération uniquement avec le véhicule à l'arrêt et dans des conditions de sécurité ; cette fonction est désactivée lorsque le véhicule est en mouvement.

La procédure d'appairage d'un téléphone portable est décrite ci-dessous : dans tous les cas, toujours consulter le manuel du téléphone portable. Pour appairer le téléphone portable, procéder comme suit :

1. Accéder au menu "Paramètres" du téléphone.
2. Tourner la touche/le bouton BROWSE ENTER pour sélectionner l'option "Appairer un nouveau téléphone" : un écran dédié apparaît sur l'écran.

Le menu "Paramètres" est accessible en sélectionnant le bouton "Paramètres" dans le menu "Téléphone", ou en appuyant sur le bouton "OK" dans le menu principal "Téléphone" (lorsqu'aucun téléphone mobile n'est connecté). Après l'avoir sélectionnée, la procédure d'appairage "Appairer un nouveau téléphone" démarre si la vitesse du véhicule est inférieure au seuil maximum autorisé.

Si la vitesse du véhicule dépasse ce seuil, le message "Fonction non disponible lorsque le véhicule est en mouvement" apparaît sur l'écran.

Après avoir sélectionné la procédure d'appairage lorsque "Appairer un nouveau téléphone" est sélectionné, un écran contextuel indiquant le nom de l'appareil et un code PIN aléatoire à 4 chiffres s'affiche sur l'écran.

Lorsque le nom du véhicule est sélectionné et que le code PIN à 4 chiffres a été correctement saisi dans l'appareil, un message contextuel s'affiche à l'écran pour lancer la procédure.

L'écran de confirmation à 6 chiffres remplace automatiquement le précédent et la confirmation du conducteur est requise à la fois sur l'appareil et sur le système.

Une fois que le code PIN a été confirmé, sur le système et sur l'appareil appairé, la procédure d'appairage démarre.

Si la procédure d'appairage est réussie, le nouvel appareil est enregistré et connecté en mode audio et téléphone.

Une fois que l'écran contextuel disparaît de l'écran, le système revient automatiquement à l'écran principal du mode "Téléphone" et demande si l'on souhaite télécharger le répertoire.

Si l'appareil connecté dispose de "Siri" ou d'une autre fonction d'assistant vocal, l'icône correspondante apparaît sur l'écran du système.

Si la procédure d'appairage n'a pas abouti, un message spécifique s'affiche sur l'écran du système.

REMARQUE

La priorité est déterminée en fonction de l'ordre de connexion pour les téléphones mobiles qui ne sont pas définis comme favoris. Le premier téléphone connecté aura la priorité la plus élevée et sera le premier appareil affiché sur la liste.

Système multimédia

Appuyer sur le bouton "Téléphone" de l'écran pour activer le mode Téléphone

REMARQUE

Pour consulter la liste des téléphones portables et des fonctions prises en charge, visiter le site <https://www.stellantisinfotainment.com/>. Le son du téléphone portable est transmis par le système audio du véhicule ; le système désactive automatiquement le son du système lorsque la fonction Téléphone est utilisée.

Sélectionner la page souhaitée sur l'écran à l'aide de la barre située en haut de l'écran :

- appuyer sur le bouton graphique "Clavier" pour accéder au clavier graphique de l'écran, qui peut être utilisé pour composer un numéro de téléphone

REMARQUE

Le clavier est actif uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. En tentant d'utiliser le clavier alors que le

véhicule est en mouvement ou de reprendre la route sans avoir terminé la saisie, un message d'avertissement spécifique s'affiche à l'écran du système Multimédia et l'opération est terminée.

- appuyer sur le bouton graphique "Récent" pour afficher et appeler les contacts du journal des appels récents
- appuyer sur le bouton graphique "Favoris" pour afficher et appeler les contacts de la liste des favoris
- appuyer sur le bouton graphique "Répertoire" pour afficher et appeler les contacts du carnet d'adresses du téléphone portable
- appuyer sur le bouton graphique "Messages texte" pour afficher le message texte reçu
- afficher les appareils connectés
- clavier : affiche le pavé numérique
- appel en cours : affiche des informations sur l'appel en cours

Le son du téléphone portable est transmis par le système audio du véhicule ; le système coupe automatiquement le son du système Multimédia lorsque la fonction Téléphone est utilisée.

Passage d'un appel téléphonique

Les opérations décrites ci-dessous ne sont accessibles que si elles sont prises en charge par le téléphone mobile utilisé. Pour connaître toutes les fonctions disponibles, se reporter au Manuel d'utilisation du téléphone mobile. Un appel peut être passé en sélectionnant l'un des éléments suivants :

- "Clavier"
- "Récent"
- "Favoris"
- "Contacts"

Un numéro ou un contact (s'il figure déjà dans le répertoire) peut être ajouté à la liste des favoris pendant un appel en appuyant sur l'une des 5 touches graphiques "Vide" situées dans la partie supérieure de l'écran. Les favoris peuvent également être gérés à l'aide des options du répertoire téléphonique.

Fin d'appel

Appuyer sur le bouton graphique  sur l'écran ou sur le même bouton sur les commandes au volant pour mettre fin à un appel en cours.

Seul l'appel en cours prend fin et tout appel en attente devient le nouvel appel en cours.

Selon le typ de téléphone mobile, si l'appel en cours est terminé par l'appelant, l'appel en attente peut ne pas être activé automatiquement.

Enregistrement du téléphone portable

L'appairage d'un appareil Bluetooth® (par exemple un smartphone) s'effectue via la fonction "Gestionnaire d'appareils" de la page Téléphone.

Procéder comme suit pour appairer un appareil :

- activer la fonction Bluetooth® sur l'appareil.
- accéder à la fonction "Gestionnaire d'appareils"
- appuyer sur le bouton "Ajouter un appareil"
- une fenêtre contextuelle affiche le code PIN provisoire à saisir sur l'appareil ; rechercher le système Multimédia sur l'appareil audio Bluetooth® et, lorsque l'appareil audio le demande, saisir le code PIN affiché sur l'écran du système ou confirmer le code PIN affiché sur l'appareil

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- si la procédure d'appairage est terminée avec succès, un écran s'affiche.

Répondre Oui à la question pour appairer l'appareil audio Bluetooth® comme favori (l'appareil aura la priorité sur tous les autres appareils à appairer ultérieurement).

Si Non est sélectionné, la priorité est déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier appareil connecté aura la plus haute priorité.

Si aucun appareil n'a été enregistré, accéder au "Gestionnaire d'appareils" directement à partir de la fonction "Téléphone".

REMARQUE

Jusqu'à 20 appareils peuvent être appairés. En cas de tentative d'appairage d'un vingt-et-unième appareil, une fenêtre contextuelle informe que c'est impossible. Retirer un appareil appairé pour permettre l'appairage d'un nouvel appareil.

Paramètres

Système audio

Appuyer sur le bouton  sur le panneau avant pour afficher le menu "Paramètres".

Le menu comprend les options suivantes :

- "Audio"
- "Système"
- "Radio"
- "Caméra de recul"

Tourner la touche/le bouton BROWSE ENTER pour sélectionner la catégorie souhaitée, puis appuyer sur la touche/le bouton BROWSE ENTER pour confirmer la sélection.

Système Multimédia

Les réglages sont disponibles avec le dispositif d'allumage sur MAR.

Les paramètres sont accessibles de deux manières : en appuyant sur le bouton "Paramètres" dans la barre d'état ou à partir de la page principale de la fonction consultée, en haut à droite.

Le menu est indicatif et comprend les rubriques suivantes :

- Mon Profil
- Langue
- Écran
- Unités
- Sécurité et aide à la conduite
- Date et heure
- Téléphone/Bluetooth®
- Caméra
- Rétroviseurs et essuie-glaces
- Feux
- Freins (selon équipement)
- Portes et serrures
- Options de désactivation du véhicule/état de désactivation
- Audio/Paramètres audio
- Configuration de la radio
- Géolocalisation
- Mise à jour du logiciel
- Informations système
- Réinitialisation

Services connectés

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter le code de la route du pays traversé et se concentrer sur la route. Toujours conduire prudemment en gardant les mains sur le volant. Utiliser uniquement les fonctions du système Multimédia que s'il est possible de le faire en toute sécurité. Le client est responsable de tous les risques associés à l'utilisation des fonctions et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles peut entraîner des accidents graves voire mortels.

Les services connectés enrichissent l'expérience d'utilisation du véhicule en le connectant au réseau.

Les services (selon équipement) permettent de recevoir une assistance en temps opportun en cas de besoin ou d'urgence, d'obtenir des informations sur l'état du véhicule, son emplacement, de le contrôler à distance et d'améliorer l'expérience de navigation (selon équipement) grâce à des mises à jour en temps réel.

Les services connectés sont accessibles via l'application "Opel app" pour smartphones ou smartwatches, un por-

tail Web ou le système Multimédia du véhicule.

La disponibilité des services exige un contrat de Services connectés.

L'activation à bord du véhicule est une fonction qui permet d'accéder à la procédure d'activation des services connectés directement à partir de la radio en saisissant votre adresse électronique.

Pour en savoir plus sur les services connectés – applicabilité, disponibilité, compatibilité, ensembles et spécifications – consulter le site Web Stellantis.

Désactivation du mode de géolocalisation

(selon équipement)

Pour désactiver le mode de géolocalisation, il suffit de le faire à partir du système Multimédia.

Lorsque le mode de géolocalisation est désactivé, certains services ne sont pas disponibles sur l'application "Opel app" ou les périphériques mobiles et le Web qui utilisent la position du véhicule.

i REMARQUE

L'icône  en haut de l'écran Multimédia indique que la fonction de géolocalisation est active (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est suivie pour activer les fonctions qui en ont besoin. Lorsque la géolocalisation est désactivée, la position du véhicule est uniquement suivie par les systèmes de navigation, de sécurité, d'assurance et d'assistance au conducteur (selon équipement). Voir le chapitre "Paramètres" du système Multimédia pour désactiver la fonction.

i REMARQUE

Si les paramètres par défaut sont restaurés, couper le moteur (dispositif de démarrage sur STOP) et attendre quelques minutes avant de redémarrer (dispositif de démarrage sur MAR). Une mauvaise performance du fonctionnement et le court laps de temps écoulé entre l'arrêt du moteur et sa remise en marche peuvent empêcher le maintien des

paramètres de confidentialité. Dans ce cas, répéter l'opération en prolongeant le temps d'attente entre l'arrêt du moteur et sa remise en marche.

Mise à jour du système

Les services Multimédia et le logiciel d'application du système Multimédia sont mis à jour à distance afin de fournir au client des versions logicielles plus récentes qui incluent de nouvelles fonctions ou améliorations/enrichissements de fonctions déjà offertes. Les mises à jour sont effectuées à la discrétion du fabricant.

Certaines mises à jour du système seront gérées automatiquement, d'autres seront communiquées au client en affichant des messages sur l'écran du système Multimédia, permettant au client de confirmer ou de reporter la mise à jour.

Le client sera informé par le système Multimédia si le système n'est pas disponible.

Pour en savoir plus sur les services, les caractéristiques, les spécifications, la disponibilité et les mises à jour, consulter le site Web officiel du fabricant.

Désactivation des services connectés

En cas de vente du véhicule sur lequel les Services connectés sont encore actif, il faut se déconnecter des services sur la page du site Web officiel de la Marque, en contactant le Service à la clientèle ou en se rendant dans le Réseau.

Il convient également d'informer le nouveau propriétaire de tout service qui n'a pas encore expiré associé à un nouveau compte de Services connectés.

Mise à jour du système

Le système Multimédia peut être mis à jour à distance par une mise à jour Over The Air.

REMARQUE

Les images sont données à titre d'exemple uniquement. Elles peuvent différer de celles présentées ci-dessous en fonction de la version/du marché.

REMARQUE

Au lieu d'utiliser des connexions Wi-Fi externes, les mises à jour logicielles Over The Air utilisent la connectivité de données incluse dans le véhicule, sans coût supplémentaire pour le client.

Lorsqu'une mise à jour logicielle est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran pour indiquer qu'une nouvelle version du logiciel ou de nouvelles fonctionnalités du système Multimédia sont disponibles.

REMARQUE

Les réglages du véhicule ou du téléphone peuvent être perdus après une mise à jour du logiciel Over The Air. Vérifier et réintroduire les paramètres système manquants, si nécessaire.

REMARQUE

Certaines mises à jour automatiques du système peuvent avoir lieu pendant une phase de non-utilisation,

lorsque le moteur est éteint. Il peut alors être nécessaire de passer plusieurs fois de STOP à MAR et vice versa pour rétablir toutes les opérations audio et vidéo.

i REMARQUE

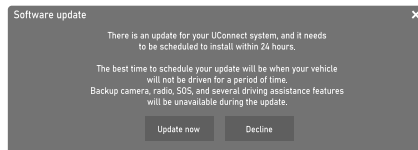
La caméra de recul, le système multimédia et les autres systèmes d'aide à la conduite ne sont pas disponibles pendant la mise à jour. Il est recommandé d'effectuer la mise à jour lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Mise à jour instantanée

Appuyer sur le bouton "Mettre à jour maintenant" pour mettre à jour le logiciel immédiatement lorsque la fenêtre contextuelle apparaît à l'écran.

Mise à jour programmée

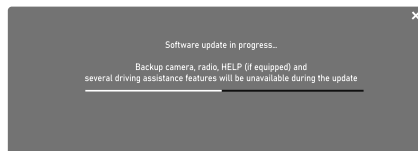
Dans le cas d'une mise à jour obligatoire, appuyer sur le bouton "Mettre à jour maintenant" ou "Planifier la mise à jour". L'option de mise à jour programmée permet de définir une heure de mise à jour différente. Appuyer sur les flèches $\triangle/\nabla$ à l'écran pour régler l'heure souhaitée.



i REMARQUE

L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois par mise à jour. Après le 20e report, la mise à jour sera rendue obligatoire lors du premier démarrage du véhicule. Dans le cas d'une mise à jour obligatoire, il ne sera pas possible d'appuyer sur le bouton "OK" de la fenêtre contextuelle et de lancer la mise à jour.

Pendant la mise à jour, la radio indique le pourcentage de la mise à jour effectuée et le temps restant jusqu'à la fin. Lorsque la mise à jour est terminée, le système multimédia redémarre automatiquement.



Mises à jour par Wi-Fi externe

Lorsqu'une mise à jour logicielle via Wi-Fi est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran pour proposer la mise à jour instantanément ou ultérieurement.

i REMARQUE

La caméra de recul, le système multimédia et les autres systèmes d'aide à la conduite ne sont pas disponibles pendant la mise à jour. Il est recommandé d'effectuer la mise à jour lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pour permettre au système Multimédia de mettre à jour son logiciel :

- Sélectionner "Réglages" sur l'écran
- Sélectionner "Wi-Fi" dans la liste des paramètres
- Sélectionner le routeur Wi-Fi approprié parmi ceux qui sont affichés

i REMARQUE

Si le routeur Wi-Fi est trop éloigné du véhicule, il n'apparaîtra pas parmi les routeurs disponibles.

- À l'invite, entrer le mot de passe pour accéder au routeur et sélectionner "OK".

Pour activer les mises à jour du logiciel :

- Sélectionner "Activer le téléchargement de logiciels par Wi-Fi" sur l'écran des paramètres Wi-Fi.
- Lorsqu'une mise à jour logicielle est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche sur l'écran du système Multimédia pour signaler qu'une nouvelle mise à jour est disponible. À la demande de connexion à un réseau Wi-Fi, sélectionner "Oui".
- Pendant la mise à jour, un deuxième écran contextuel indique le temps restant estimé et le pourcentage d'avancement de la mise à jour. Lorsque la mise à jour est terminée, appuyer sur "OK".

Mise à jour instantanée

Appuyer sur le bouton "Mettre à jour maintenant" pour mettre à jour le logiciel immédiatement lorsque la fenêtre contextuelle apparaît à l'écran.

Mise à jour programmée

L'option de mise à jour programmée permet de définir une heure de mise à jour différée. Appuyer sur les flèches Δ/∇ à l'écran pour régler l'heure souhaitée.

REMARQUE

L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois par mise à jour. Après le 20e report, la mise à jour sera rendue obligatoire lors du premier démarrage du véhicule. Dans le cas d'une mise à jour obligatoire, il ne sera pas possible d'appuyer sur le bouton "OK" de la fenêtre contextuelle et de lancer la mise à jour.

Pendant la mise à jour, la radio indique le pourcentage de la mise à jour effectuée et le temps restant jusqu'à la fin. Lorsque la mise à jour est terminée, le système Multimédia redémarre automatiquement.

Erreurs de mise à jour

En cas d'erreur lors de la mise à jour, l'opération est interrompue et les messages suivants apparaissent :

- "Une erreur s'est produite. Le système reviendra à la version précédente du logiciel"
- "La mise à jour a échoué. - Une erreur a été détectée pendant la procédure de mise à jour. Appeler l'assistance. Code d'erreur : XXXX"

Dans ce cas, contacter le Réseau.

Fonction "Ne pas déranger"

Si le téléphone connecté le permet, en appuyant sur le bouton graphique "Ne pas déranger", l'utilisateur ne recevra pas de notifications d'appels entrants ou de messages texte. L'utilisateur peut répondre par un message par défaut ou personnalisé au moyen des paramètres.

Fonction "double téléphone"

Le système Multimédia permet la connexion simultanée de Bluetooth® à deux téléphones. Seul l'un des deux appareils connectés peut lire des contenus multimédias via Bluetooth®.

Pour activer la fonction, sélectionner "Deux téléphones actifs" sur l'écran "Gestionnaire de périphériques". Les appels ne peuvent être gérés par Apple CarPlay ou Android Auto que lorsque le téléphone est utilisé en mode Apple CarPlay ou Android Auto.

i REMARQUE

La radio peut changer la piste en cours de lecture lorsque le nom de l'appareil est modifié dans le Bluetooth® du téléphone (selon équipement), si l'appareil est connecté au moyen d'un port USB après établissement de la connexion Bluetooth®. Après la mise à jour du logiciel du téléphone, pour garantir un fonctionnement correct, il est recommandé de supprimer le téléphone de la liste des appareils liés à la radio, de supprimer également le précédent système d'appairage à la liste des appareils Bluetooth® sur le téléphone et d'effectuer un nouvel appairage.

i REMARQUE

Si le Bluetooth® entre le téléphone portable et le système est perdue, consulter le manuel du téléphone portable.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage électronique du moteur : si le moteur ne démarre pas, voir le chapitre Système de verrouillage anti-vol dans la section Présentation du véhicule.

Avant de démarrer le véhicule, régler le siège, les rétroviseurs intérieurs, les rétroviseurs extérieurs et attacher correctement les ceintures de sécurité. Ne jamais appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer le moteur.

REMARQUE

Si la pédale d'accélérateur et la pédale de frein sont accidentellement enfoncées en même temps, le système considère que la demande de freinage est davantage prioritaire. Dans ce cas, le moteur passe en mode de récupération et les performances (couple moteur et vitesse

du véhicule) sont limitées. Pour rétablir le fonctionnement normal, il suffit de relâcher la pédale d'accélérateur. Il n'est pas nécessaire d'arrêter et de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de faire tourner le moteur dans des espaces clos. Le moteur consomme de l'oxygène et les gaz d'échappement du moteur contiennent du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

ATTENTION

Il est conseillé de ne pas exiger des performances maximales du véhicule (par exemple, accélérations excessives, longues distances à grande vitesse, freinages intenses excessifs, etc.) pendant la période de rodage initiale.

ATTENTION

Lorsque le moteur est coupé, ne jamais laisser le dispositif de démarrage en position MAR pour empêcher que l'absorption inutile du courant décharge la batterie.

PROCÉDURE POUR LES VERSIONS À TRANSMISSION MANUELLE

Procéder comme suit :

- engager le frein de stationnement ;
- mettre le levier de vitesses au neutre ;
- mettre le dispositif d'allumage sur : les voyants d'avertissement  et  du tableau de bord s'allument ; MAR
- attendre que les voyants d'avertissement  et  s'éteignent. Plus le moteur est chaud, plus ce phénomène se produit rapidement ;
- enfoncer complètement la pédale d'embrayage sans toucher l'accélérateur ;

- placer le dispositif de mise en marche sur AVV dès que le voyant d'avertissement  s'éteint. Une attente trop longue entravera le travail de chauffage des fiches. Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

PROCÉDURE POUR LES VERSIONS À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Le démarrage du moteur n'est autorisé que lorsque le levier de vitesses est en position P ou N. Ainsi, lorsque le moteur est démarré, le système est en position P ou N (cette dernière signifie neutre, mais les roues du véhicule sont bloquées mécaniquement).

ATTENTION

Dans certains cas, lorsque le moteur se coupe, le ventilateur peut s'activer au maximum. 120 secondes.

MISE EN MOUVEMENT DU VÉHICULE

Pour déplacer le véhicule, à partir de la position P, appuyer sur la pédale de frein et placer le levier de vitesses dans

la position souhaitée (D ou "Mode séquentiel") pour avancer ou R pour engclencher la marche arrière).

Le rapport engagé est indiqué sur l'écran du tableau de bord. Lorsque la pédale de frein est relâchée, le véhicule commence à avancer ou à reculer, dès que la manœuvre est activée (effet "vitesse rampante"). Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur dans ce cas.

REMARQUE

L'incohérence entre la vitesse effectivement engagée (affichée sur l'écran du tableau de bord) et la position du levier de vitesses est signalée par le clignotement de la lettre correspondant à la position du levier sur la garniture (accompagné également d'un signal sonore). Cette condition ne doit pas être interprétée comme une erreur opérationnelle, mais simplement comme une demande du système de répéter la manœuvre.

REMARQUE

Lorsque le frein de stationnement est desserré et la pédale de frein relâchée, que le moteur tourne au ralenti et que le levier de vitesse est en position D, R ou séquentielle, faire preuve de la plus grande prudence car le véhicule peut se déplacer même sans que la pédale d'accélérateur ne soit actionnée. Cette condition peut être utilisée avec le véhicule sur une surface plane lors de manœuvres de stationnement serrées en utilisant uniquement la pédale de frein.

ATTENTION

Si le moteur ne démarre pas alors qu'une vitesse est engagée, la situation potentiellement dangereuse due au fait que la transmission est automatiquement placée au neutre est signalée par un avertisseur sonore.

RÉCHAUFFEMENT DU MOTEUR JUSTE APRÈS SON DÉMARRAGE

Procéder comme suit :

- démarrer lentement, en laissant le moteur tourner à un régime moyen. Ne pas accélérer brusquement ;
- ne pas exiger d'emblée une performance totale. Attendre que la jauge de température du liquide de refroidissement moteur commence à bouger.

⚠ ATTENTION

Ne pas oublier pas que le servofrein et la direction assistée ne sont pas opérationnels tant que le moteur n'a pas démarré, il faut donc exercer une force beaucoup plus importante que d'habitude sur la pédale de frein et le volant.

⚠ ATTENTION

Ne jamais démarrer le moteur en poussant, en remorquant ou en laissant le véhicule descendre sur une pente. Le carburant pourrait alors

s'écouler dans le convertisseur catalytique et l'endommager de manière irréversible.

⚠ ATTENTION

Un coup rapide sur l'accélérateur avant d'arrêter le moteur n'a absolument aucun but pratique ; il gaspille du carburant et endommage le moteur.

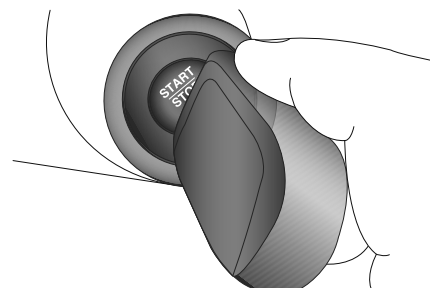
PANNE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR

Démarrage du moteur avec une pile de clé électronique (Keyless Enter-N-Go) déchargée ou à plat

Si le dispositif d'allumage ne réagit pas lorsque l'on appuie sur le bouton correspondant, il se peut que la pile de la clé électronique soit déchargée ou à plat. Par conséquent, le système ne détecte pas la présence de la clé électronique à bord du véhicule et affiche un message spécifique.

Dans ce cas, poser le bord arrondi de la clé électronique (le côté opposé à l'orifice du support de clé) sur le dispositif d'allumage et appuyer sur le bouton à l'aide de la clé électronique. Le

dispositif d'allumage est ainsi activé et le moteur peut être démarré.



Démarrage du moteur (versions électriques)

Avant de démarrer le véhicule, régler le siège, les rétroviseurs intérieurs, les rétroviseurs extérieurs et attacher correctement la ceinture de sécurité.

La transmission doit être en position P ou N. Appuyer sur le frein pour passer une vitesse lorsque la transmission est en position P.

i REMARQUE

La pédale de frein doit être enfoncée pendant le changement de vitesse.

Démarrage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Le servofrein n'est pas actif tant que le moteur n'a pas démarré, il n'y a donc pas besoin d'appliquer une force beaucoup plus importante que d'habitude sur la pédale de frein.

La transmission doit être en position P ou N. Procéder comme suit :

- enfoncer complètement la pédale de frein sans toucher l'accélérateur ;
- appuyer sur le dispositif d'allumage pour le mettre en position de démarrage START. Le maintenir enfoncé à fond pendant quelques secondes.

À la fin de la procédure, un avertissement sonore retentit et le message "READY" s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments pour indiquer que le système de traction électrique du véhicule a démarré. Lorsque le message "READY" s'affiche, le véhicule est prêt à partir.



i REMARQUE

Si le message "READY" n'apparaît pas sur le combiné d'instruments malgré la procédure de démarrage correcte, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Si le démarrage est demandé avec la boîte de vitesses dans une position autre que N sans que la pédale de frein soit enfoncée, l'écran affiche un message spécifique (voir le chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" dans la section "Instruments et commandes du tableau de bord"). Dans ce cas, ré-

péter la manœuvre de démarrage en appuyant sur la pédale de frein.

i REMARQUE

Si le démarrage est demandé mais que la transmission est défectueuse, effectuer la procédure "Démarrage différé" (voir le chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" dans la section "Instruments et commandes du tableau de bord"). Tourner le dispositif d'allumage sur la position START pendant au moins 7 secondes avec le frein enfoncé pour démarrer le moteur. Le système reste en état de "récupération". Si le moteur ne démarre pas, contacter le Réseau STELLANTIS.

Démarrage du moteur avec un pile de clé électronique insuffisamment chargée

Si le dispositif d'allumage ne réagit pas lorsqu'on appuie sur le bouton du dispositif d'allumage ou si les portes du véhicule doivent être déverrouillées à l'aide de l'insert métallique fourni avec la clé, cela peut signifier que la pile

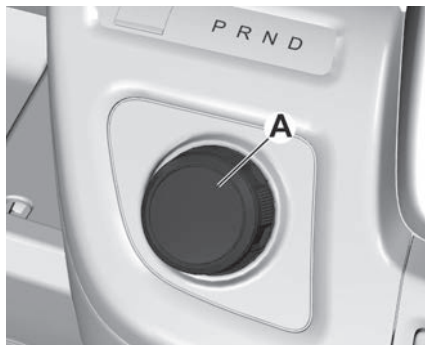
de la clé électronique n'est peut-être pas suffisamment chargée. Par conséquent, le système ne détecte pas la présence de la clé électronique à bord du véhicule et affiche un message spécifique.

Dans ce cas, poser le bord arrondi en plastique de la clé électronique (le côté opposé à l'orifice du support de clé) sur le dispositif d'allumage et appuyer sur le bouton à l'aide de la clé électronique. Le dispositif d'allumage est ainsi activé et le moteur peut être démarré.

TRANSMISSION ONE-SPEED

Le véhicule électrique utilise une transmission One Speed pour transmettre la puissance développée par le moteur électrique. La transmission One Speed est actionnée par commande rotative au lieu du traditionnel levier de vitesses.

La commande rotative A est située sur le tableau de bord.



⚠ ATTENTION

Le non-respect des précautions suivantes peut avoir de graves conséquences pour la transmission. Mettre la transmission en position P (Parking) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet ; engager R (marche arrière) ou désengager uniquement lorsque le véhicule est complètement à l'arrêt. Maintenir la pédale de frein complètement enfoncée avant d'engager un rapport.

i REMARQUE

Maintenir la pédale de frein enfoncée au moment de quitter la position P (Parking).

⚠ AVERTISSEMENT

Engager un rapport uniquement en maintenant la pédale de frein enfoncée à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mouvement inattendu du véhicule pourrait blesser les occupants ou les personnes à proximité. En règle générale, ne pas sortir du véhicule lorsqu'il est en mode "READY". Avant de quitter le véhicule, toujours serrer le frein à main, mettre la transmission en position P (Parking) et mettre le dispositif d'allumage en position STOP. Une fois la clé retirée, la transmission reste verrouillée en position P (Parking), empêchant ainsi tout mouvement accidentel du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En sortant du véhicule, toujours mettre le dispositif d'allumage sur STOP et verrouiller toutes les portes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et encore moins le véhicule avec les portes déverrouillées dans un endroit accessible aux enfants. Les enfants peuvent se blesser gravement, voire mortellement. Vérifier également que les enfants n'actionnent pas par inadvertance le frein de stationnement, la pédale de frein ou le bouton de la transmission.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres

commandes ou même démarrer le véhicule.

Rapports de transmission

Tourner la commande pour engager une vitesse.

i REMARQUE

Pour sélectionner un rapport, appuyer sur la pédale de frein.

i REMARQUE

Après avoir sélectionné un rapport, attendre quelques instants pour que le rapport sélectionné soit engagé avant d'accélérer.

P (PARKING)

La sélection de P intègre la fonctionnalité du frein de stationnement en bloquant la transmission. Il est conseillé de démarrer le véhicule avec ce rapport engagé. Ne jamais essayer d'engager la position P lorsque le véhicule est en mouvement. Serrer le frein de stationnement lorsque la voiture reste en position P.

Pour se garer sur une surface plane, commencer par mettre la transmission en position P, puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque le véhicule est garé en pente, serrer le frein de stationnement avant de mettre la transmission sur P. Pour plus de sécurité, tourner les roues avant vers le trottoir.

i REMARQUE

Se reporter à la position du rapport indiquée sur l'écran du tableau de bord et vérifier que ce dernier indique P (Parking).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la position P (Parking) à la place du frein de stationnement électrique. Toujours engager le frein de stationnement électrique au moment de garer le véhicule pour éviter tout mouvement accidentel.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la position P (Parking) n'est pas engagée, le véhicule risque de se déplacer et de provoquer des blessures. Avant de quitter le véhicule, vérifiez que la transmission est en position P et que le frein de stationnement électrique est engagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de placer la transmission dans une position différente de P (Parking) ou N (Neutre) sans appuyer sur le frein. Le véhicule peut accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule et de percuter quelque chose ou quelqu'un. Engager un rapport uniquement en maintenant la pédale de frein enfoncée à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mouvement inattendu du véhicule pourrait blesser les occupants ou les personnes à proximité. En règle générale, ne pas sortir du véhicule

le lorsqu'il est en mode "READY". Avant de quitter le véhicule, toujours serrer le frein à main, mettre la transmission en position P (Parking) et mettre le dispositif d'allumage en position STOP. Une fois la clé retirée, la transmission reste verrouillée en position P (Parking), empêchant ainsi tout mouvement accidentel du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En sortant du véhicule, toujours retirer la clé de contact et verrouiller toutes les portes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et encore moins le véhicule avec les portes déverrouillées dans un endroit accessible aux enfants. Les enfants peuvent se blesser gravement, voire mortellement. Vérifier également que les enfants n'agissent pas par inadvertance le frein de stationnement, la pédale de frein ou le bouton de la transmission.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même démarrer le véhicule.

R (Marche arrière)

Dans cette position, la voiture peut reculer en marche arrière. Sélectionner la position R uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

N (Neutre)

La voiture peut être démarrée lorsque ce rapport est engagé. Serrer le frein de stationnement et placer la transmission en position P avant de sortir du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre la boîte de vitesses en position N (Neutre) et ne pas couper le moteur sur une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variation de la

circulation routière ou de la surface. Le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer des accidents.

D (Marche avant automatique)

Utiliser ce rapport pour la conduite en ville et sur autoroute.

Déplacement du véhicule

Pour déplacer le véhicule, à partir de la position P, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le rapport souhaité à l'aide de la commande A du tableau de bord : D pour avancer ou R pour enclencher la marche arrière. L'écran affiche le rapport engagé.

Dans tous les modes de conduite, lorsque la pédale de frein est relâchée, la voiture commence à avancer ou à reculer (effet "vitesse rampante"). L'accélérateur ne doit pas être enfoncé dans ce cas.

Fonction de passage automatique en P

Cette fonction permet de mettre automatiquement la transmission en P s'il y a une indication que le conducteur peut quitter la voiture alors que la transmission est en D, N ou R.

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position ENGINE

La fonction Auto Park est activée lorsque la transmission est en position D, N ou R et que les conditions suivantes sont détectées :

- Ceinture de sécurité non bouclée
- Pédale de frein relâchée
- Pédale d'accélérateur relâchée
- Porte conducteur ouverte
- Vitesse du véhicule inférieure à 3 km/h.

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position STOP

La fonction Auto Park est activée lorsque la transmission est en position D, N ou R, que le véhicule à moins de 3 km/h et que l'utilisateur demande l'arrêt du moteur en mettant le dispositif d'allumage en position STOP.

Inhibition d'engagement d'une vitesse

Ce système empêche le passage de la transmission depuis la position P ou N si la pédale de frein n'a pas été enfoncée au préalable. Avec le dispositif d'allumage en position ENGINE :

- la pédale de frein doit être enfoncée pour faire passer la transmission de

la position P aux positions R, N ou D ;

- pour faire passer la transmission de la position N aux positions R ou D, il faut appuyer sur la pédale de frein.

Arrêt du moteur

Le système engage automatiquement P lorsque le véhicule est arrêté (dispositif d'allumage en position STOP).

Pour arrêter le moteur à des vitesses supérieures à 2,5 km/h, maintenir le bouton du dispositif d'allumage enfoncé ou appuyer dessus trois fois de suite en l'espace de quelques secondes. Le dispositif d'allumage est en position ENGINE.

Arrêt du moteur

Tourner le dispositif d'allumage en position STOP lorsque le moteur tourne au ralenti.

Blocage du volant

Activation

Versions à clé mécanique : avec le dispositif en position STOP, retirer la clé et tourner le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Si la clé de contact a été déplacée de la position MAR à la position STOP, l'antivol de direction ne peut pas s'engager tant que la clé n'est pas retirée du dispositif d'allumage.

Versions à clé électronique : l'antivol de direction s'enclenche à l'ouverture de la porte conducteur, lorsque le bouton du démarreur est sur STOP et que la vitesse est inférieure à 3 km/h.

Désactivation

Versions à clé mécanique : en déplaçant légèrement le volant, tourner la clé en position MAR.

Versions à clé électronique : le verrouillage de la colonne de direction se désengage lorsque l'on appuie sur le dispositif d'allumage et que la clé électronique est reconnue.

i REMARQUE

Sur les versions à transmission automatique, pour retirer la clé en douceur, il est conseillé de positionner le levier de vitesses sur P, de desserrer le frein dans des conditions

de sécurité, puis de couper le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est absolument interdit d'effectuer toute opération de seconde monte impliquant des modifications du système de direction ou de la colonne de direction (par exemple, l'installation d'un dispositif antivol) qui pourrait nuire aux performances, invalider la garantie, causer de graves problèmes de sécurité et faire en sorte que le véhicule ne réponde plus aux exigences de la réception par type.

Extraction de la clé de contact pour les versions à transmission automatique

Si le moteur est coupé alors que le levier de vitesses est en position P, placer le levier en position P dans les 5 secondes qui suivent. Si le moteur est coupé alors que le levier de vitesses est en position P, placer le levier en position P dans les 5 secondes qui suivent. Ensuite, il sera possible de retirer la clé de contact pendant environ 30 secondes. Si les conditions et les délais décrits ne sont pas respectés, la clé de

contact sera automatiquement verrouillée. Pour retirer la clé de contact, la tourner sur MAR puis sur STOP en répétant la procédure décrite ci-dessus.

Fonction automatique Start&Stop**i REMARQUE**

Le dispositif Start&Stop arrête automatiquement le moteur chaque fois que le véhicule est à l'arrêt et que toutes les conditions de l'arrêt automatique sont réunies, et le redémarre lorsque le conducteur veut démarrer. Cela améliore l'efficacité du véhicule en réduisant la consommation de carburant, l'émission de gaz nocifs et la pollution sonore.

MODE DE FONCTIONNEMENT**Arrêt du moteur****Versions à transmission manuelle**

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le moteur s'arrête avec la transmission au neutre et la pédale d'embrayage relâchée.

REMARQUE Le moteur ne peut être arrêté automatiquement qu'au-delà

d'environ 7 km/h, afin d'éviter les arrêts répétés du moteur lorsque le véhicule se déplace au pas. L'arrêt du moteur est signalé par l'icône  sur l'écran.

Versions à transmission automatique

Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la pédale de frein est enfoncée, le moteur se coupe si le levier de vitesses est dans une position autre que R.

REMARQUE Sur les versions avec transmission automatique, en cas d'arrêt en montée, la coupure du moteur est désactivée pour activer la fonction "Hill Holder" (fonctionne uniquement avec le moteur en marche).

REMARQUE Après le redémarrage automatique, pour que le système Stop&Start intervienne de nouveau, il suffit de déplacer le véhicule (à une vitesse supérieure à 0,5 km/h pour les versions à transmission automatique ou à 7 km/h pour les versions à transmission manuelle).

Le voyant d'avertissement du tableau de bord s'allume pour signaler l'arrêt du moteur

Redémarrage du moteur

Versions à transmission manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Versions à transmission automatique

Pour redémarrer le moteur, relâcher la pédale de frein. L'icône  sur l'écran s'éteint. Avec la pédale de frein enfoncée, si le levier de vitesses est en mode automatique D, le moteur peut être redémarré en déplaçant le levier sur R ou N. Avec la pédale de frein enfoncée, si le levier de vitesse est en mode "AutoStick", le moteur peut être redémarré en déplaçant le levier sur "+", "-", R ou N.

Lorsque le moteur a été arrêté automatiquement, en maintenant la pédale de frein enfoncée, il est possible de desserrer le frein, moteur éteint, en déplaçant rapidement le levier de vitesses en position P. Pour redémarrer le moteur, il suffit de déplacer le levier hors de la position P.

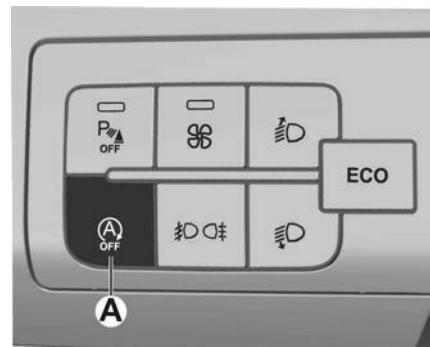
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION MANUELLES DU SYSTÈME

Pour activer/désactiver le système manuellement, appuyer sur le bouton A de

la garniture de commande du tableau de bord.

Activation/désactivation du système Start&Stop

Un message s'affiche sur l'écran lorsque le système Start&Stop est activé ou désactivé.



CONDITIONS D'ARRÊT DU MOTEUR MANQUANTES

Lorsque le dispositif est activé, pour des raisons de confort, de limitation des émissions et de sécurité, le moteur ne s'arrête pas dans certaines conditions, notamment :

- moteur encore froid ;

- températures extérieures particulièrement froides, si l'indication correspondante est fournie ;
- batterie conventionnelle pas suffisamment chargée ;
- régénération du filtre à particules en cours (moteurs diesel uniquement) ;
- porte du conducteur pas fermée ;
- ceinture de sécurité conducteur pas bouclée ;
- marche arrière enclenchée (par exemple, pour les manœuvres de stationnement) ;
- climatisation automatique, si un niveau de confort thermique adéquat n'a pas encore été atteint ou l'activation de la fonction MAX-DEF ;
- pendant la première période d'utilisation, pour initialiser le système ;
- système de contrôle en descente actif.

ATTENTION

Si le véhicule est équipé d'une climatisation manuelle, et que l'on souhaite privilégier le confort climatique, le système Start&Stop peut être désactivé pour un fonctionnement continu du système de climatisation.

CONDITIONS DE REDÉMARRAGE

Pour des raisons de confort, de limitation des émissions nocives et de sécurité, le groupe moteur peut redémarrer automatiquement sans aucune action de la part du conducteur si certaines conditions sont remplies, notamment :

- batterie conventionnelle pas suffisamment chargée ;
- réduction de la dépression dans le système de freinage (par exemple, en cas d'appui répété sur la pédale de frein) ;
- véhicule en mouvement (par exemple lors de la conduite sur des routes en pente) ;
- arrêt du moteur à l'aide du système Start&Stop pendant plus de trois minutes environ.
- système de régulation automatique de la climatisation pour régler le niveau de confort thermique ou pour activer la fonction MAX-DEF.

Lorsqu'une vitesse est engagée, le moteur ne peut être redémarré automatiquement qu'en enfonçant complètement la pédale d'embrayage.

REMARQUE En cas d'arrêt intempestif du moteur, dû par exemple à un relâchement brutal de la pédale d'embrayage alors qu'une vitesse est engagée, si le système Start&Stop est activé, le moteur peut être redémarré en enfonçant à fond la pédale d'embrayage ou en plaçant le levier de vitesses au neutre.

REMARQUE Si l'embrayage n'est pas actionné, au bout de trois minutes suivant l'arrêt du moteur, le moteur ne peut être redémarré qu'à l'aide de la clé de contact.

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

En cas de coupure du moteur par le système Start&Stop, si le conducteur détache sa ceinture de sécurité et ouvre la porte du conducteur ou celle du passager, le moteur ne peut être redémarré qu'à l'aide de la clé.

Le conducteur est averti de cette situation par un signal sonore et par le clignotement du voyant d'avertissement  sur le tableau de bord.

FONCTION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

(selon version/marché)

Si, après le redémarrage automatique du moteur, le conducteur n'effectue aucune action pendant une période d'environ 3 minutes, le système Start&Stop arrête définitivement le moteur pour éviter la consommation de carburant. Dans ce cas, le moteur ne peut être démarré qu'à l'aide de la clé.

REMARQUE Dans tous les cas, il est possible de laisser tourner le moteur en désactivant le système Start&Stop.

FONCTIONNEMENT IRRÉGULIER

En cas de dysfonctionnement, le système Start&Stop est désactivé. Le conducteur est informé du défaut par l'allumage de l'icône . Dans ce cas, contacter le Réseau STELLANTIS.

INACTIVITÉ DU VÉHICULE

En cas d'inactivité du véhicule, une attention particulière doit être portée à la déconnexion de l'alimentation de la batterie.

La procédure doit être effectuée en déconnectant le connecteur A (en appuyant sur le bouton B) du capteur C de contrôle de l'état de la batterie, sur le pôle négatif D de la batterie. Ce capteur ne doit jamais être déconnecté du

pôle, sauf en cas de remplacement de la batterie.

REMARQUE

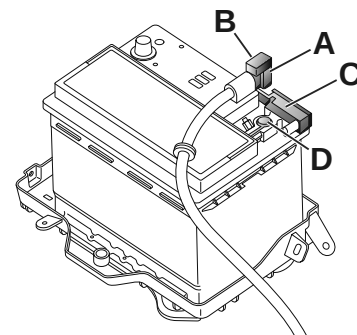
Après avoir tourné la clé de contact STOP, attendre au moins 1 minute avant de déconnecter l'alimentation électrique de la batterie.

AVERTISSEMENT

Le véhicule doit toujours être évacué après que la clé a été retirée ou tournée en position STOP. Lors du ravitaillement en carburant, vérifier que le véhicule est arrêté et que la clé est en position STOP.

AVERTISSEMENT

Pour le remplacement de la batterie, toujours s'adresser au Réseau STELLANTIS. Remplacer la batterie par une nouvelle batterie du même type et dotée des mêmes caractéristiques.



Freins

Frein de stationnement

(selon équipement)

Pour serrer le frein de stationnement : Tirer le levier vers le haut pour serrer le frein de stationnement et vérifier que le véhicule ne bouge pas.

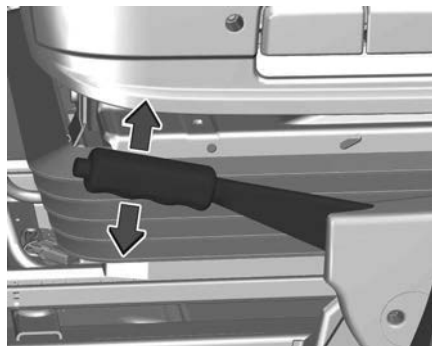
REMARQUE

Veiller à ce que le frein de stationnement soit enclenché de manière à assurer le stationnement du véhicule, en particulier en cas de forte pente et de chargement complet.

i REMARQUE

Si ce n'est pas le cas, contacter le Réseau STELLANTIS pour le faire ajuster. Si la course du levier s'allonge, contacter le Réseau STELLANTIS.

Lorsque le frein de stationnement est engagé et que la clé de contact est sur MAR, le voyant d'avertissement (ⓘ) s'allume sur le tableau de bord.



Pour desserrer le frein de stationnement : soulever légèrement le levier et maintenir le bouton A enfoncé, en vérifiant que le voyant d'avertissement (ⓘ) s'éteint dans le tableau de bord.

Appuyer sur la pédale de frein pour effectuer cette opération afin d'éviter que le véhicule ne se déplace accidentellement.

i REMARQUE

Ne serrer le frein de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt ou s'il est en mouvement, uniquement en cas de défaillance du système hydraulique. En cas d'utilisation exceptionnelle du frein de stationnement avec le véhicule en mouvement, une traction modérée est conseillée afin de ne pas provoquer le blocage de l'arrière du véhicule et les embardées qui s'ensuivent.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

(selon équipement)

Le véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique (EPB) pour garantir une meilleure utilisation et des performances optimales par rapport à un frein de stationnement manuel.

Le frein de stationnement électrique se compose d'un interrupteur, situé sur la partie inférieure du tableau de bord côté conducteur, d'un moteur avec étrier

pour chaque roue arrière et d'un module de contrôle électronique.

**i REMARQUE**

Toujours engager le frein de stationnement électrique avant de quitter le véhicule.

i REMARQUE

En plus de toujours garer le véhicule avec le frein à main engagé, le volant tourné, des cales ou des pierres placées devant les roues (en cas de forte pente), il faut toujours engager une vitesse (1^{ère} vitesse avec le véhicule garé face à la montée ou

marche arrière avec le véhicule garé face à la descente). Sur les versions à transmission automatique, placer le levier de vitesses en position P (Parking).

REMARQUE

Si la batterie du véhicule est défectueuse, la remplacer pour déverrouiller le frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut être engagé de deux façons :

- manuellement en tirant sur l'interrupteur situé dans la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur ;
- automatiquement en conditions "Safe Hold" ou "Auto Park Brake".

Engagement manuelle du frein de stationnement

AVERTISSEMENT

Lors de manœuvres de stationnement sur des routes en pente, les roues avant doivent être dirigées vers le trottoir (en cas de stationnement en descente), ou dans le sens

inverse si le véhicule est garé en montée. Si le véhicule est garé sur une pente raide, il est conseillé de bloquer les roues à l'aide d'une cale ou d'une pierre.

AVERTISSEMENT

Le frein à main doit toujours être enclenché avant de sortir du véhicule.

Tirer brièvement sur l'interrupteur situé sur la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur, pour serrer manuellement le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Des bruits peuvent être entendus à l'arrière de la voiture lors de l'engagement du frein de stationnement électrique. Un léger mouvement de la pédale de frein peut être détecté lors de l'engagement du frein de stationnement électrique avec la pédale de frein enfoncée.

REMARQUE

Lorsque le voyant d'avertissement de défaillance de l'EPB est allumé, certaines fonctions du frein de stationnement électrique sont désacti-

vées. Dans ce cas, le conducteur est responsable de l'activation des freins et du stationnement du véhicule en toute sécurité.

Dans des circonstances exceptionnelles, si l'utilisation du frein est nécessaire alors que le véhicule est en mouvement, maintenir l'interrupteur sur la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur, tiré tant que l'action de freinage est nécessaire.

Le voyant d'avertissement  peut s'allumer en cas d'indisponibilité temporaire du système hydraulique ; dans ce cas, le freinage est commandé par les moteurs.

Les feux stop s'allument aussi automatiquement, comme pour un freinage normal, en appuyant sur la pédale de frein.

Pour arrêter l'application des freins lorsque le véhicule est en mouvement, relâcher l'interrupteur situé dans la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur.

Au cours de cette procédure, si le véhicule est freiné jusqu'à une vitesse inférieure à 3 km/h et que l'interrupteur est maintenu enfoncé, le frein de sta-

tionnement électrique s'enclenche définitivement.

REMARQUE

Conduire la voiture avec le frein de stationnement électrique enclenché, ou l'utiliser plusieurs fois pour ralentir le véhicule, peut endommager gravement le système de freinage.

Désengagement manuel du frein de stationnement électrique

Le dispositif d'allumage doit être en position MAR pour pouvoir desserrer manuellement le frein de stationnement électrique. En outre, appuyer sur la pédale de frein, puis sur l'interrupteur situé dans la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur.

Un bruit peut être entendu à l'arrière du véhicule et un léger mouvement de la pédale de frein peut être détecté lors du désengagement.

Chaque enclenchement du frein de stationnement automatique peut être annulé en appuyant sur l'interrupteur situé sur la partie inférieure du tableau de bord côté conducteur et en plaçant simultanément le levier de la transmis-

sion automatique sur la position P (versions électriques) ou le dispositif d'allumage sur la position STOP (sauf versions électriques).

REMARQUE

Sur les versions à transmission automatique, ne jamais utiliser la position P (Parking) à la place du frein de stationnement électrique. Toujours serrer le frein de stationnement électrique pour garer le véhicule afin d'éviter les blessures ou les dommages causés par le mouvement inattendu du véhicule.

REMARQUE

Pour les versions à transmission manuelle, si la pédale d'embrayage est enfoncée à fond puis relâchée simultanément à l'appui sur l'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre automatiquement.

MODES DE FONCTIONNEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner comme suit :

- "Mode de fonctionnement dynamique" : ce mode est activé en tirant continuellement sur l'interrupteur pendant la conduite ;
- "Mode d'engagement et de relâchement statique" : lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être activé en tirant sur l'interrupteur situé sur la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur.

D'autre part, appuyer sur l'interrupteur et sur la pédale de frein en même temps pour désengager le frein ;

- "Désactivation au démarrage" (selon équipement) : le frein de stationnement électrique se désengage automatiquement dès que le conducteur a l'intention de faire avancer le véhicule ou de le faire reculer ;
- "Safe Hold" : si la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h, que la boîte de vitesses n'est pas en position P (Parking) et que l'intention du conducteur de sortir du véhicule est dé-

tectée, le frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement pour maintenir la voiture dans des conditions de sécurité ;

- "Auto Park Brake" : si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h, le frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement lorsque le levier de vitesses est placé en position P (Parking) (versions électriques) ou lorsque le contact est mis sur STOP (sauf versions électriques). La LED sur l'interrupteur situé dans la partie inférieure du tableau de bord, côté conducteur, s'allume en même temps que le voyant d'avertissement (ⓘ) sur le tableau de bord lorsque le frein de stationnement est engagé et serré sur les roues.

SAFE HOLD

Il s'agit d'une fonction de sécurité qui enclenche automatiquement le frein de stationnement électrique en cas de situation dangereuse pour le véhicule.

Si :

- le dispositif d'allumage est sur MAR ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h ;

- le levier de vitesses n'est pas en position P (versions à transmission automatique) ;
 - le conducteur quitte le siège de conduite ;
 - aucune tentative d'actionnement de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur ou, sur les versions à transmission manuelle, de la pédale d'embrayage n'est détectée ;
- le frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement pour empêcher tout mouvement du véhicule.

La fonction Safe Hold peut être temporairement désactivée en appuyant simultanément sur l'interrupteur situé dans le bas de la planche de bord côté conducteur et sur la pédale de frein, lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la porte côté conducteur est ouverte. Une fois désactivée, la fonction s'active à nouveau lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h ou que le dispositif d'allumage est placé sur la position STOP puis sur la position MAR.

VÉHICULE EN STATIONNEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule. Toujours retirer la clé de contact en quittant le véhicule et la prendre avec soi.

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique à nivellement automatique, toujours vérifier qu'il y a suffisamment d'espace au-dessus du toit et autour du véhicule en le garant.

- En effet, le véhicule pourrait se soulever (ou s'abaisser) automatiquement en fonction de la charge ou des changements de température.

Procéder comme suit pour garer et quitter le véhicule :

- enclencher une vitesse (1^{ère} vitesse en montée ou marche arrière en descente) et laisser les roues tourner (sauf versions électriques) ;

- arrêter le véhicule et laisser les roues braquées (versions électriques) ;
- couper le moteur et serrer le frein de stationnement ;
- toujours retirer le dispositif d'allumage.

Si le véhicule est garé sur une pente raide, il est conseillé de bloquer les roues à l'aide d'une cale ou d'une pierre.

i REMARQUE

Ne JAMAIS quitter le véhicule avec la boîte de vitesses au neutre ou, sur les versions à boîte de vitesses automatique, avant d'avoir mis le levier de vitesses en position P.

VERSIONS À TRANSMISSION MANUELLE

Procéder comme suit :

- enclencher une vitesse (1^{ère} vitesse en montée ou marche arrière en descente) et laisser les roues tourner.
- couper le moteur et serrer le frein de stationnement ;

Si le véhicule est garé sur une pente raide, il est conseillé de bloquer les

roues à l'aide d'une cale ou d'une pierre.

Ne pas laisser la clé dans le contact, car cela décharge la batterie. Toujours prendre la clé avec soi en sortant du véhicule.

VERSIONS À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Sur les versions à transmission automatique, maintenir la pédale de frein enfoncée, serrer le frein de stationnement et engager le levier de vitesse en position P, attendre que la lettre P apparaisse sur l'écran, après quoi la pédale de frein peut être relâchée.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

(sauf versions électriques)

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt et qu'une vitesse est engagée, toujours maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'au démarrage, puis relâcher le frein et accélérer doucement ;
- lors d'arrêts prolongés avec le moteur en marche, il est conseillé de maintenir la transmission au neutre N ;
- pour maintenir l'embrayage en bon état, ne pas utiliser l'accélérateur pour maintenir le véhicule à l'arrêt

(par exemple, lorsque le véhicule est arrêté dans une montée) ; l'embrayage pourrait être endommagé par la surchauffe. Utiliser plutôt la pédale de frein et n'actionner l'accélérateur que lorsque l'on est prêt à partir ;

- n'utiliser la deuxième vitesse qu'en cas de nécessité d'un meilleur contrôle pour les manœuvres de démarrage sur des surfaces à faible adhérence ;
- lorsque la marche arrière R est engagée et que la première vitesse doit être enclenchée ou vice versa, ne le faire qu'à l'arrêt complet du véhicule et en appuyant sur la pédale de frein ;
- bien que cela soit fortement déconseillé, en descente si, pour des raisons inattendues, le conducteur laisse le véhicule avancer avec la transmission au neutre N, lors de l'enclenchement d'une vitesse, le système engagera automatiquement la meilleure vitesse pour transmettre le couple d'entraînement correct aux roues en fonction de la vitesse du véhicule ;
- si nécessaire, engager la 1^{ère} vitesse, R ou N avec le moteur coupé, clé en position MAR et frein enfoncé. Dans ce cas, les changements

de vitesse doivent être effectués en laissant s'écouler au moins 5 minutes entre un changement de vitesse et le suivant afin de préserver le fonctionnement du système hydraulique et de la pompe en particulier ;

- pour les démarrages en côte, accélérer progressivement mais à fond en ligne droite après avoir desserré le frein de stationnement ou la pédale de frein permet au moteur d'augmenter considérablement le nombre de tours par minute et d'aborder les pentes plus raides avec plus de couple aux roues.
- en montée sur des pentes supérieures à 5%, il est interdit d'engager la 2^e vitesse lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

(versions électriques)

- Ne pas laisser le dispositif d'allumage en position ENGINE pour éviter de décharger la batterie 12V.
- Ne JAMAIS quitter la voiture avant d'avoir mis la transmission sur P.
- Si la batterie 12V du véhicule est défectueuse, la remplacer pour déverrouiller le frein de stationnement élec-

trique. Le frein de stationnement peut être engagé de deux manières : manuellement en appuyant sur le commutateur situé sur la planche de bord côté conducteur ; automatiquement dans les conditions "Safe Hold" ou "Auto Park Brake".

Aide au freinage

Freinage d'urgence actif

Freinage régénératif

AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Si le conducteur relâche la pédale d'accélérateur pendant la conduite, le véhicule produit de l'énergie. En fonction du niveau de charge et des conditions de conduite, l'énergie récupérée est ensuite utilisée pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie n'est pas possible si le conducteur appuie fortement sur la pédale de frein. Un freinage doux et prolongé est donc recommandé afin de conserver l'énergie dans la batterie de traction et d'optimiser ainsi l'autonomie du véhicule.

MODE eCoasting (ÉCONOMIE D'ÉNERGIE) (versions électriques)

Il s'agit d'un mode qui remplace le frein d'échappement lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, et qui récupère l'énergie pendant la phase de ralentissement du véhicule.

Le mode "eCoasting" est automatiquement activé dans tous les modes de fonctionnement pour maximiser la récupération d'énergie lorsque les pédales d'accélérateur et de frein sont relâchées.

Le mode "eCoasting" peut être réglé manuellement à l'aide des boutons de commande (-) / (+) situés sur le volant. Le bouton (-) permet d'augmenter le

niveau d'eCoasting (maximum trois niveaux), le bouton (+) permet de le réduire jusqu'à ce qu'il soit complètement exclu.

La conduite en mode "eCoasting" est possible si la transmission est en position D.

MODE eBraking (CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION) (versions électriques)

Le mode "eBraking", toujours actif quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné, active la charge de la batterie haute tension lorsque la pédale de frein est enfoncée, récupérant ainsi l'énergie lors du freinage.

Le moteur électrique fonctionne comme un alternateur, convertissant l'énergie cinétique du véhicule en énergie électrique.

L'utilisation de ce mode est particulièrement utile en ville, où les arrêts et les démarrages sont fréquents.

i REMARQUE

Pour une utilisation optimale du système, la phase de freinage doit, dans la mesure du possible, être modulée par l'application afin de

permettre une récupération maximale de l'énergie.

i REMARQUE

En cas d'urgence, l'efficacité maximale du freinage est toujours garantie par le système de freinage conventionnel.

Transmission

Transmission automatique (sauf versions électriques)

(selon version/marché)

Certaines versions sont équipées d'une boîte de vitesses automatique à 8 rapports à gestion électronique, dont les rapports sont passés automatiquement en fonction des paramètres instantanés d'utilisation du véhicule (vitesse du véhicule, déclivité de la route et position de la pédale d'accélérateur).

La nouvelle transmission est une innovation absolue car elle peut faire correspondre le système Start&Stop aux transmissions automatiques traditionnelles avec convertisseur de couple intégré.

Le changement de vitesse manuel reste possible en "mode séquentiel".

ÉCRAN

Versions avec écran multifonctions 3,5"

Les indications suivantes A apparaissent sur l'écran :

- en mode automatique : rapport sélectionné (P, R, N, D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8, D9) ;
- en mode séquentiel : engagement de la vitesse, avec indication numérique.

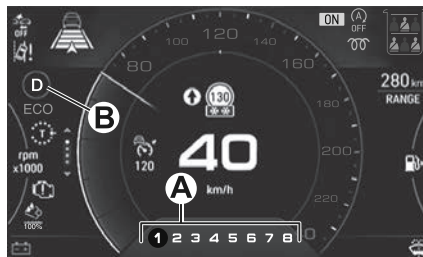


Versions avec écran multifonctions 7"

Les indications suivantes apparaissent sur l'écran :

- en mode séquentiel : engagement de la vitesse, avec indication numérique A.

- en mode automatique : rapport sélectionné (P, R, N, D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8, D9) B ;



LEVIER DE VITESSES

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la position P à la place du frein de stationnement électrique. Toujours serrer le frein de stationnement pour garer le véhicule afin d'éviter les blessures ou les dommages causés par le mouvement inattendu du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la position P n'est pas engagée, le véhicule risque de se déplacer et de provoquer des blessures. Avant de quitter le véhicule, vérifiez que le

levier de vitesses est sur P et que le frein de stationnement est engagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre la boîte de vitesses automatique en position N et ne pas couper le moteur sur une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variation de la circulation routière ou de la surface. Le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer des accidents.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de déplacer le levier de vitesses de la position P, mettre le contact en position MAR et appuyer sur la pédale de frein. Sinon, le levier de vitesse risque d'être endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

N'engager la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt, que le moteur tourne au ralenti et que

l'accélérateur est complètement relâché.

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est en pente, toujours serrer le frein de stationnement AVANT de mettre le levier de vitesses en position P.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule. De plus, toujours retirer la clé de contact en quittant le véhicule et la prendre avec soi.

Le levier A eut prendre les positions suivantes :

- P = Parc
- R = Marche arrière
- N = Neutre
- D = Conduite en marche avant
- AutoStick : + passage à la vitesse supérieure en mode de conduite séquentielle ; - passage à la vitesse inférieure en mode de conduite séquentielle.

Pour sélectionner le mode "séquentiel", déplacer le levier de vitesses de D (Drive) vers la gauche. Les positions accessibles sont + (vitesse supérieure) ou - (vitesse inférieure). Ces positions sont instables : le levier de vitesses revient toujours en position centrale. Le levier de vitesses est doté d'un bouton sur lequel il faut appuyer pour placer le levier en position P ou R.



POSITIONS DU LEVIER

Parc (P)

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est en pente, toujours serrer le frein de stationnement électrique AVANT de mettre le levier de vitesses en position P.

ment électrique AVANT de mettre le levier de vitesses en position P.

La transmission est verrouillée mécaniquement en position P.

La clé de contact ne peut être retirée que lorsque le levier est en position P.

Le levier ne doit être déplacé de P à D que lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti.

Clé de contact sur MAR, appuyer sur la pédale de frein et utiliser le bouton situé sur le levier de vitesses pour faire passer le levier de sélection de P à n'importe quelle autre position.

AVERTISSEMENTS

- Ne jamais essayer de sélectionner la position P lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant de quitter le véhicule, serrer le frein de stationnement électrique et placer le levier de vitesses dans cette position.
- Avant de placer le levier de vitesses en position P, serrer le frein de stationnement, sinon le déplacement du levier de vitesses en position P risque d'être difficile.

- Lors d'un redémarrage après un arrêt, le levier de vitesses doit être placé en position P avant de desserrer le frein de stationnement électrique.

Vérifier l'engagement effectif de la position P :

- déplacer le levier de vitesse complètement vers l'avant, en position de fin de course ;
- s'assurer que la lettre P est affichée sur le tableau de bord ;
- avec la pédale de frein relâchée, s'assurer que le levier de vitesse ne sort pas de la position P.

Marche arrière (R)

ATTENTION

N'engager la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt, que le moteur tourne au ralenti et que l'accélérateur est complètement relâché.

Le moteur ne peut pas être démarré lorsque le levier est en position R.

Le passage de R à N ou D est libre, tandis que le passage de R à P peut

être effectué par le bouton du levier de vitesses, avec le moteur au ralenti.

Neutre (N)

Il correspond au neutre d'une transmission manuelle standard. Le moteur peut être démarré avec le levier en position N.

Engager N (ou P à en cas d'arrêt prolongé).

Après que le levier a été placé en position N pendant quelques secondes, il faut appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N à la position D ou R. Il est conseillé de ne pas accélérer et de s'assurer que le moteur est stabilisé au ralenti.

Marche avant automatique (D)

Il s'agit de la position du levier dans des conditions de fonctionnement standard.

Le conducteur peut passer librement de D à N, alors qu'il ne peut passer de D à R ou P qu'en appuyant sur le bouton du levier de vitesses.

REMARQUE

Lorsque le moteur est arrêté et que le dispositif d'allumage est en posi-

tion MAR, lorsque le levier de vitesses est positionné sur R ou D à partir de N, la vitesse n'est pas enclenchée.

Mode séquentiel (+ / -)

En passant le levier de la position D sur le côté en position stable, la transmission est utilisée en mode séquentiel.

Le passage du levier en position instable (+ ou -) permet de changer de vitesse.

REMARQUE

Tous les mouvements du levier de vitesses doivent être effectués avec le véhicule à l'arrêt et le moteur au ralenti uniquement.

MODE DE CONDUITE AUTOMATIQUE

Pour sélectionner le mode de conduite automatique, placer le levier de vitesse en position D. Le meilleur rapport est sélectionné par le boîtier de commande en fonction de la vitesse, de la charge du moteur (position de la pédale d'accélérateur) et de la pente de la route.

D peut être sélectionné à partir du fonctionnement séquentiel dans toutes les conditions de conduite.

Fonction Kick-Down

Pour reprendre rapidement de la vitesse, lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond, le système de commande de la transmission rétrograde (fonction kick-down).

REMARQUE

Sur routes à faible adhérence (neige, givre, etc.), éviter d'activer la fonction kick-down.

Suggestion de changement de vitesse

Lorsque la boîte de vitesses est en mode automatique (levier de sélection en position D) et que le changement de vitesse est demandé par les palettes au volant (selon équipement), le système passe en "mode séquentiel" ("Autostick"), affichant le rapport engagé pendant environ 5 secondes. Une fois ce temps écoulé, si les palettes ne sont plus actionnées, le système repasse en mode automatique (D), avec l'affichage suivant.

MODE DE CONDUITE SÉQUENTIEL - AUTOSTICK

En cas de changement de vitesse fréquent (par exemple, lorsque le véhicule est conduit avec une charge lourde, sur des pentes, avec un fort vent de face ou en cas de traction de remorques lourdes), il est recommandé d'utiliser le mode Autostick (changement de vitesse séquentiel) pour sélectionner et conserver un rapport fixe plus faible.

Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore les performances du véhicule et prolonge la durée de vie de la transmission, en limitant les changements de vitesse et en évitant la surchauffe. Il est possible de passer de la position D au mode séquentiel quelle que soit la vitesse du véhicule.

Activation

Lever de vitesses en position D, pour activer le mode de conduite séquentiel, déplacer le levier vers la gauche (indication - et + sur le tableau de bord). Le rapport engagé est indiqué sur l'écran.

Basculer le levier de vitesses vers l'avant, vers le symbole -, ou vers l'ar-

rière, vers le symbole +, pour changer de vitesse.

Désactivation

Pour désactiver le mode de conduite séquentielle, ramener le levier de vitesses en position D.

INHIBITION DU MOUVEMENT DU LEVIER

Ce système empêche de déplacer le levier de vitesses de la position P si la pédale de frein n'a pas été enfoncée au préalable.

Pour amener le levier de vitesses dans une position autre que P ou de N à R, le dispositif d'allumage doit être en position MAR (moteur allumé ou éteint) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Dans ce cas de panne ou de batterie déchargée, le levier de vitesse reste bloqué en P. Pour débloquer manuellement le levier, voir le chapitre Déblo-cage du levier de la boîte de vitesses automatique dans la section "En cas d'urgence".

Avec le dispositif d'allumage sur MAR, si le levier reste en position N pendant plus de 2 secondes environ, il sera nécessaire d'appuyer sur le frein pour

pouvoir engager la vitesse (R et D). Un message sur le tableau de bord rappelle qu'il faut appuyer sur le frein pour changer de vitesse.

ARRÊT DU MOTEUR

Le système exige que le levier de vitesses soit positionné sur P avant d'extraire la clé du dispositif d'allumage. Il est conseillé de mettre le levier en P avant d'arrêter le moteur et d'extraire la clé.

Si la batterie du véhicule est déchargée et que la clé de contact est enclenchée, cette dernière est bloquée en position. Pour retirer la clé manuellement, voir le chapitre Déblocage du levier de transmission automatique dans la section "En cas d'urgence".

FONCTION URGENCE TRANSMISSION

(selon équipement)

La fonction de transmission est contrôlée électroniquement pour détecter les conditions anormales. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, la fonction "urgence transmission" est activée.

Dans ce cas, la transmission reste en 3^e vitesse, quelle que soit la vitesse sélectionnée.

Les positions P, R et N fonctionnent toujours. L'icône  peut s'allumer sur l'écran.

En cas d'urgence transmission, contacter immédiatement le Réseau STELLANTIS.

Défaillance temporaire

En cas de défaillance temporaire, il est possible de rétablir le fonctionnement correct de la transmission pour tous les rapports de marche avant en procédant comme suit :

- arrêter le véhicule ;
- mettre le levier en P ;
- tourner le dispositif d'allumage en position STOP ;
- attendre environ 10 secondes, puis redémarrer le moteur ;
- passer à la gamme de vitesses souhaitée. Si le problème n'est plus détecté, la transmission reprend son fonctionnement normal.

REMARQUE

En cas de panne temporaire, il est recommandé de contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des consignes ci-dessous peut endommager la transmission :

- sélectionner la position P uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ;
- sélectionner la position R, ou passer de R à une autre position uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti ;
- ne pas changer de vitesse entre les positions P, R, N ou D lorsque le moteur tourne à une vitesse supérieure au ralenti. Avant d'engager une vitesse, appuyer à fond sur la pédale de frein ;
- maintenir la pédale de frein enfoncée tout en déplaçant le levier de vitesses dans une position différente de P ;
- le mouvement inattendu du véhicule pourrait blesser les occupants ou les personnes à proximité. Ne pas laisser le véhicule avec le moteur en marche : avant de sortir de l'habitacle, serrer toujours le frein à main, amener le levier de vitesses en position P (Pac), couper le moteur et retirer la clé du dispositif d'allumage (pour les versions avec clé mécanique). Lorsque le contact est mis sur

- STOP (extraction de la clé autorisée), la transmission est bloquée en position P, afin d'éviter tout mouvement accidentel du véhicule ;
- en descendant du véhicule, toujours retirer la clé mécanique (si elle est fournie) du dispositif d'allumage et fermer toutes les portes. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule ;
 - amener la boîte de vitesses à une position différente de P ou N à un régime moteur supérieur au ralenti est dangereux ; si la pédale de frein n'est pas complètement enfoncée, le véhicule peut accélérer rapidement. N'engager la vitesse que lorsque le moteur tourne au ralenti et que la pédale de frein est enfoncée à fond ;
 - si la température de la transmission dépasse les limites normales de fonctionnement, le boîtier de commande de la transmission peut modifier l'ordre d'engagement des vitesses et réduire le couple moteur.
 - en cas de surchauffe de la transmission, l'icône de surchauffe du fluide apparaît sur l'écran. Dans ce cas, la transmission pourrait fonctionner incorrectement jusqu'à ce qu'elle refroidisse ;
 - lors de l'utilisation du véhicule à des températures extérieures extrêmement basses, le fonctionnement de la transmission peut varier en fonction de la température du moteur et de la vitesse du véhicule : l'activation des rapports supérieurs peut être inhibée jusqu'à ce que l'huile de transmission soit correctement réchauffée ; cette fonction accélère le réchauffement du moteur et de la transmission. Le fonctionnement complet de la transmission est activé dès que la température de l'huile atteint la valeur prédéfinie.

Transmission manuelle (sauf versions électriques)

Pour engager les vitesses, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et placer le levier de vitesses dans la position souhaitée (le schéma d'engagement des vitesses est indiqué sur le pommeau A).



Pour engager la 6^e vitesse (selon équipement), actionner le levier en le poussant vers la droite afin d'éviter d'engager la 4^e vitesse par erreur. Il en va de même pour le passage de la 6^e à la 5^e vitesse.

REMARQUE

La marche arrière ne peut être engagée que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le moteur tourne, attendre au moins 2 secondes en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage avant d'engager la marche arrière, afin d'éviter d'endommager les engrenages et de provoquer des grincements.

i REMARQUE

La pédale d'embrayage ne doit être utilisée que pour les changements de vitesse.

Ne pas conduire avec le pied appuyé sur la pédale d'embrayage, même légèrement. Dans certaines circonstances, l'électronique de la commande d'embrayage pourrait intervenir en interprétant le style de conduite incorrect comme un défaut.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour enclencher les vitesses correctement. Il est donc essentiel qu'il n'y ait rien sous les pédales : vérifier que les tapis sont bien à plat et qu'ils ne sont pas sous les pédales.

⚠ ATTENTION

Ne poser la main sur la boîte de vitesses que pour changer de vitesse. Ne pas conduire avec la main posée sur le pommeau de vitesse (même

pour quelques secondes), car la force exercée, même légère, peut entraîner à la longue une usure prématurée des composants internes de la boîte de vitesses et nuire à son fonctionnement.

⚠ ATTENTION

Ne pas placer d'objets (bracelets, sacs et/ou porte-monnaie) près du levier de vitesses.

Sélecteur de mode de conduite (BEV)

Le sélecteur de conduite est utilisé pour contrôler les mouvements de marche avant et de marche arrière du véhicule. Trois boutons rétro-éclairés permettent de sélectionner le mode de conduite :

P. Parc

Fonctionnalité du frein de stationnement en bloquant la transmission.

D. Marche avant automatique

N. Neutre

Pour garer le véhicule ou passer en roue libre.

R. Marche arrière

Appuyer sur le bouton correspondant. Le bouton sélectionné s'allume.

Affichage dans le rétroviseur

Le mode sélectionné est également indiqué sur l'écran du rétroviseur.

Modes de conduite

MODE DE FONCTIONNEMENT

(versions électriques)

Comme pour un véhicule à transmission automatique, le conducteur doit s'habituer à ne pas utiliser le pied gauche pour activer la pédale d'embrayage qui n'est pas présente. Pendant la conduite, lorsque le conducteur soulève le pied de la pédale d'accélérateur ou appuie sur la pédale de frein pendant la décélération, le moteur génère un courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie haute tension. Se reporter au chapitre "Mode eBraking" de la section "Démarrage et conduite".

Cas particulier : après la recharge complète de la batterie haute tension et pendant les premiers kilomètres d'utili-

sation du véhicule, le frein d'échappement est temporairement moins efficace. Adapter la conduite en conséquence.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein moteur ne peut en aucun cas remplacer l'appui sur la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de mauvais temps et de routes inondées : Ne pas conduire sur une route inondée si le niveau d'eau dépasse la partie inférieure des jantes de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

En raison du fonctionnement silencieux du véhicule électrique, toujours régler le sélecteur de vitesse sur P et serrer le frein de stationnement électrique. Couper le moteur avant de sortir du véhicule. **RISQUE DE BLESSURES GRAVES.**

Pendant la conduite, appuyer sur le bouton DRIVE MODE A situé sur le tableau de bord. Ce dispositif permet de définir trois modes de conduite différents en fonction des besoins du conducteur :

- NORMAL
- POWER
- ECO

Via l'électronique embarquée, le dispositif agit sur le système de contrôle dynamique du véhicule (moteur, système ESC), en faisant également interface avec le combiné d'instruments. L'activation du mode de conduite requis est indiquée sur l'écran du tableau de bord par un message spécifique. Le système ne permet pas de changer de mode de conduite lorsque l'on réduit fortement les performances du moteur électrique (voir le paragraphe sur les limitations de performances). Lorsque le moteur est démarré, le système maintient généralement le mode de conduite qui était actif avant l'arrêt du véhicule. Le mode de fonctionnement standard est "NORMAL". En appuyant une fois sur le bouton, on active le mode "POWER". Une nouvelle pression sur

le bouton permet d'activer le mode "ECO".

La sélection du mode de conduite n'est pas disponible en "Limitation des performances - Mode Tortue".

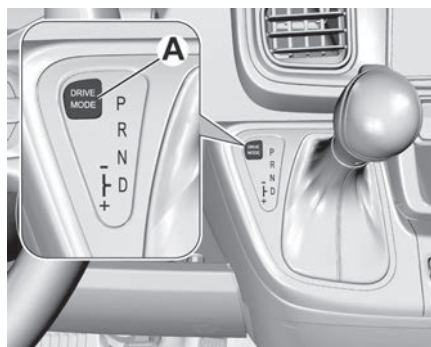


Sélecteur de mode de conduite

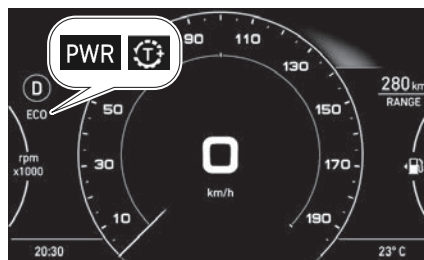
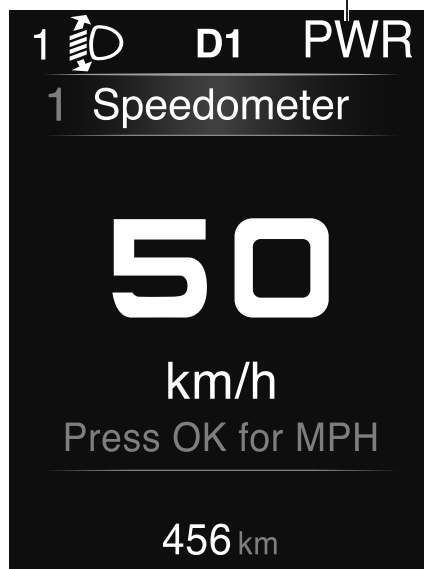
(selon version/marché)

Cette fonction, associée à la transmission automatique, permet de définir trois modes de conduite différents ("réponse du véhicule") en fonction des besoins du conducteur et de l'état de la route : "Normal", "Power" ou "Eco". Le mode est sélectionné en appuyant sur le bouton A (sauf versions électri-

ques) ou A (versions électriques) sur le tableau de bord.



Le mode est indiqué à l'écran du combiné d'instruments A.



La fonction "Mode de conduite", utilisant l'électronique embarquée, agit sur la transmission et s'interface avec le tableau de bord. L'engagement de la fonction du mode de conduite requis est indiqué sur l'écran du tableau de bord.

le mode "Normal" est automatiquement activé au démarrage du moteur.

INDICATIONS DE DÉFAUT

En cas de défaut de la fonction ou du sélecteur, le changement de mode est automatiquement désactivé. Dans ce cas, le mode "Normal" est automatiquement sélectionné.

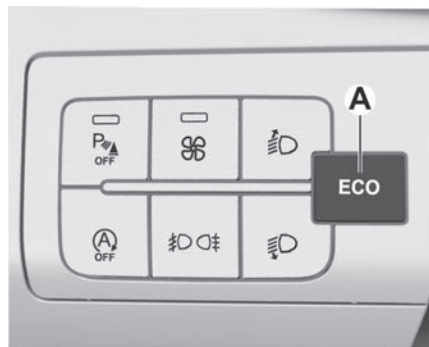
Fonction ECO

(selon version/marché)
Pour activer la fonction, appuyer sur le bouton ECOA. Lorsque la fonction est

activée, une icône s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

Cette fonction est mémorisée, de sorte que lorsque le véhicule est redémarré, le système conserve le réglage qu'il avait avant l'arrêt du moteur. Appuyer de nouveau sur le bouton ECO pour désactiver la fonction et rétablir la conduite normale.

En cas de dysfonctionnement lorsque la fonction est activée, le système désactive automatiquement la fonction ECO et rétablit la conduite normale.



Mode "NORMAL"

En mode "NORMAL", le véhicule n'a aucune limitation de performance et peut être conduit rapidement en utili-

sant toute la puissance et le couple du système de traction, jusqu'à une vitesse maximale de 130 km/h pour les véhicules d'un PTAC de 3500 kg et de 90 km/h pour les véhicules d'un PTAC de 4250 kg. Dans ce mode, la consommation d'énergie du véhicule dépend du style de conduite.

En mode "NORMAL", au relâchement de la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit avec un effet de frein moteur similaire à celui d'un véhicule conventionnel. Pendant cette phase, la batterie haute tension est partiellement rechargée (régénération).

En mode "NORMAL", lorsque la commande rotative est en D, il faut appuyer sur la pédale de frein pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

La fonction "rampante" est également disponible. Le véhicule commence à avancer (avec la boîte de vitesses en D) ou reculer (avec la boîte de vitesses en R) lorsque la pédale de frein est relâchée. L'accélérateur ne doit pas être enfoncé dans ce cas.

Mode "POWER"

En mode "e-POWER", le véhicule n'est pas limité dans ses performances et

peut rouler rapidement en utilisant toute la puissance et le couple du système de traction, jusqu'à une vitesse maximale de 130 km/h pour les véhicules d'un PTAC de 3500 kg et de 90 km/h pour les véhicules d'un PTAC de 4250 kg.

Mode "ECO"

Lorsque le mode ECO est sélectionné, la réponse de la pédale d'accélérateur est plus souple et la vitesse maximale pour les véhicules d'une masse en charge de 3500 kg est limitée électroniquement à 90 km/h. Le mode "ECO" permet d'adopter un style de conduite visant une efficacité maximale et maximise l'autonomie du véhicule.

La consommation d'énergie est également optimisée en réduisant la puissance du chauffage et de la climatisation.

En mode ECO, en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, toute la puissance et le couple du système de traction peuvent être utilisés (par exemple pour effectuer une manœuvre de dépassement) et la limitation de vitesse à 90 km/h pour les véhicules d'une masse en charge de 3500 kg est temporairement désactivée.

Limitation des performances - Mode Tortue

Le mode "Tortue" est activé automatiquement lorsque l'autonomie restante est inférieure à 24 km, mais peut être désactivé temporairement (par exemple pour sortir d'un carrefour) en appuyant rapidement sur la pédale d'accélérateur à fond (fonction kick-down).

Autonomie : 24-16 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension orange, symbole  sur l'écran du combiné de bord allumé pendant 6 secondes.
- Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, POWER, ECO).
- La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

Autonomie : 16-8 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  fixe sur l'écran du combiné de bord.
- Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, POWER, ECO).

- La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

Autonomie : 8-0 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  fixe sur l'écran du combiné de bord.
- Vitesse maximale : 70 km/h.
- Le système de commande de climatisation est désactivé et le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

Autonomie : ≈0 km (conditions d'urgence)

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  clignotant sur l'écran du combiné d'instruments.
- Vitesse maximale : 70 km/h.
- Le système de commande de climatisation est désactivé et le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être

activés. La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

REMARQUE

Les limitations de vitesse en mode Tortue sont désactivées lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif.

Échappement moteur

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif. Danger de mort en cas d'inhalation !

Carburant

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DU VÉHICULE

REMARQUE

Arrêter le moteur avant de faire le plein.

Ne faire le plein qu'avec du gazole automobile conforme à la norme européenne EN590.

FONCTIONNEMENT À BASSES TEMPÉRATURES

Si la température extérieure est très basse, le diesel s'épaissit en raison de la formation de caillots de paraffine, ce qui entraîne un mauvais fonctionnement du système d'alimentation en carburant.

Afin d'éviter ces problèmes, différents types de diesel sont distribués en fonction de la saison : type été, type hiver et type arctique (zones froides/montagneuses). Si le plein est effectué avec du gazole dont les caractéristiques ne sont pas adaptées à la température d'utilisation, il est conseillé de mélanger au carburant un additif antigel pour ga-

zole dans les proportions indiquées sur le récipient. Verser l'additif dans le réservoir avant le carburant.

En cas d'utilisation ou de stationnement prolongé du véhicule en montagne ou dans des régions froides, il est conseillé de faire le plein avec du carburant diesel disponible localement. Dans ce cas, il est également conseillé de maintenir le réservoir rempli à plus de 50%.

ATTENTION

Ne faire le plein qu'avec du gazole automobile conforme à la norme européenne EN590. L'utilisation d'autres produits ou mélanges peut endommager le moteur de manière irréversible et, par conséquent, annuler la garantie en raison des dommages causés. En cas de ravitaillement accidentel avec d'autres types de carburant dans le réservoir, ne pas démarrer le moteur. Vider le réservoir. Si le moteur a tourné, même pendant une période extrêmement limitée, il faudra non seulement vider le réservoir de carburant, mais aussi le reste du circuit d'alimentation.

REMARQUE Pour certains marchés et/ou pays chauds: pour protéger le moteur et le système d'alimentation en carburant, le véhicule est équipé d'un dispositif de protection automatique.

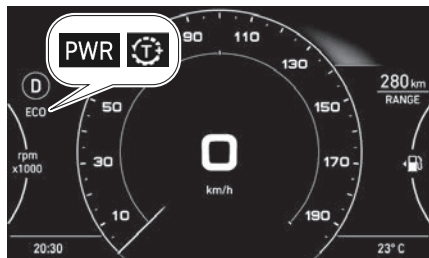
- Lors d'une conduite prolongée à des températures ambiantes élevées, et lorsque le niveau de carburant est bas, la température du carburant peut dépasser 70°C.
- Dans ce cas, le système de protection s'active. La puissance du moteur sera réduite, ce qui peut entraîner des limitations notables des performances.
- Faire le plein même si le voyant d'avertissement de bas niveau de carburant ne s'est pas encore allumé, abaissera la température du carburant et rétablira les pleines performances du moteur.

CAPACITÉ DE RAVITAILLEMENT

Pour être sûr de remplir complètement le réservoir, faire l'appoint deux fois après le premier clic du pistolet d'alimentation en carburant. Des appoints supplémentaires pourraient provoquer des défaillances du système d'alimentation en carburant.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Lors du ravitaillement, ouvrir la trappe A située sur le côté gauche du véhicule et dévisser le bouchon B en le tournant dans le sens anti-horaire. Pour les versions / marchés prévus, insérer la clé de contact dans la serrure du bouchon. Tourner la clé dans le sens anti-horaire et retirer le capuchon en saisissant la clé. Ne pas retirer la clé du bouchon pendant le ravitaillement en carburant. Pendant l'opération de ravitaillement, le bouchon peut être accroché à son emplacement approprié situé sur la porte A.



Le joint peut entraîner une légère augmentation de la pression dans le réservoir. Il est tout à fait normal d'entendre un bruit d'air lors de l'ouverture du capuchon.

En cas de perte ou de détérioration du bouchon du réservoir de carburant, vérifier que le bouchon de remplacement est conçu pour véhicule approprié. Serrer le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à entendre un "clic". Ce son indique que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré.

Selon version/marché, tourner la clé dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle s'arrête. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une charge supplémentaire sur la clé pour compléter le serrage du bouchon. Ce n'est que lorsque le bouchon a été correctement serré qu'il est possible de retirer la clé de contact du bouchon.

Après chaque ravitaillement, vérifier que le bouchon du réservoir est bien serré.

REMARQUE

Lorsque le distributeur de carburant du pistolet s'arrête ou interrompt l'alimentation, le réservoir est presque plein et deux remplissages supplémentaires sont possibles après décrochage automatique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas approcher de flammes nues ou de cigarettes allumées de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant : risque d'incendie. Éloigner le visage du dispositif de remplissage de carburant pour éviter de respirer les vapeurs nocives.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les fuites de carburant et le dépassement du niveau maximal, éviter de faire l'appoint après avoir rempli le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout carburant pompé dans des bidons portables situés sur le sol peut provoquer un incendie. Risque de brûlures. Toujours poser le réservoir de carburant sur le sol pendant le remplissage. Éviter d'utiliser du carburant contaminé : un carburant contaminé par de l'eau ou de la terre peut endommager gravement le système d'alimentation en carburant du moteur. Il est essentiel d'entrete-

nir correctement le filtre à carburant, le moteur et le réservoir de carburant.

APPOINT EN ADDITIF POUR LES EMISSIONS DE DIESEL AdBlue® (URÉE)

Conditions préliminaires

L'AdBlue® (URÉE) gèle à des températures inférieures à -11°C. Si le véhicule reste longtemps à cette température, le remplissage peut s'avérer difficile. Pour cette raison, il est conseillé de garer le véhicule dans un garage et/ou un environnement chauffé et d'attendre que l'AdBlue® (URÉE) redevienne liquide avant de faire l'appoint.

Procéder comme suit :

- garer le véhicule sur sol plat ;
- arrêter le moteur en tournant le dispositif d'allumage sur MAR ;
- ouvrir la trappe à carburant A, puis dévisser et retirer le bouchon C (couleur bleue) du réservoir d'AdBlue® (URÉE).

REMARQUE

Faire l'appoint du réservoir d'AdBlue® (URÉE), moteur éteint, en introduisant une quantité minimale d'au moins 10 litres en continu. Ensuite, avec le démarreur en position MAR (versions à clé mécanique) ou ENGINE (versions à clé électronique), attendre au moins 5 secondes avant de démarrer le moteur.

Remplissage avec des buses

Le plein peut être effectué chez n'importe quel distributeur d'AdBlue® (URÉE).

Procéder comme suit :

- insérer la buse d'AdBlue® (URÉE) dans le réservoir, commencer à remplir et arrêter de remplir au premier arrêt (l'arrêt indique que le réservoir d'AdBlue® (URÉE) est plein).

Ne pas procéder au remplissage et retirer la buse pour éviter les éclaboussures.

Remplissage avec des bidons

Procéder comme suit :

- vérifier la date d'expiration ;

- lire les conseils d'utilisation sur l'étiquette avant de verser le contenu de la bouteille dans le réservoir d'AdBlue® (URÉE) ;
- si des systèmes non vissables (par exemple des réservoirs) sont utilisés pour le remplissage, après l'apparition de l'indication sur l'écran du tableau de bord (voir le chapitre "Voyants d'avertissement et messages"), remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE) avec un maximum de 10 litres ;
- en cas d'utilisation de bidons pouvant être vissés sur le dispositif de remplissage, le réservoir est plein lorsque le niveau d'AdBlue® (URÉE) dans le récipient cesse de s'écouler. Ne pas poursuivre.

Opérations après le remplissage

Procéder comme suit :

- remettre le bouchon C sur le réservoir d'AdBlue® (URÉE) en le tournant dans le sens horaire et en le vissant complètement ;
- mettre le dispositif d'allumage sur MAR (il n'est pas nécessaire de démarrer le moteur) ;

- attendre que l'indication sur l'écran du tableau de bord s'éteigne avant de déplacer le véhicule. L'indication peut rester allumée pendant quelques secondes à environ une demi-minute.

Si le moteur est démarré et que le véhicule est déplacé, l'indication reste allumée plus longtemps. Cela ne compromet pas le fonctionnement du moteur ;

- si l'AdBlue® (URÉE) a été complété alors que le réservoir était vide, se reporter au chapitre "Remplissage", et attendre 2 minutes avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT Si de l'AdBlue® (URÉE) s'écoule du goulot de remplissage, bien nettoyer la zone et refaire le plein. Si le liquide se cristallise, l'éliminer avec une éponge et de l'eau tiède.

AVERTISSEMENT

- **NE PAS DÉPASSER LE NIVEAU MAXIMUM** : cela pourrait endommager le réservoir. L'AdBlue® (URÉE) gèle à moins de -11°C. Bien que le système soit conçu pour fonctionner en dessous du point de congélation de l'URÉE, il est conseillé de ne pas remplir le réservoir au-delà du niveau

maximum, car si l'AdBlue® (URÉE) gèle, le système peut être endommagé. Suivre les instructions du paragraphe "Appoint en additif pour émissions diesel AdBlue® (URÉE)" de cette section.

- Si l'AdBlue® (URÉE) est renversé sur des surfaces peintes ou de l'aluminium, nettoyer immédiatement la zone avec de l'eau et utiliser un matériau absorbant pour recueillir le liquide qui s'est répandu sur le sol.
- Ne pas essayer de démarrer le moteur si l'AdBlue® (URÉE) a été accidentellement ajouté au réservoir de carburant diesel, cela peut entraîner de graves dommages au moteur, contacter le Réseau STELLANTIS.
- Ne pas ajouter d'additifs ou d'autres fluides à l'AdBlue® (URÉE), sous peine d'endommager le système.
- L'utilisation d'AdBlue® (URÉE) non conforme ou dégradé peut entraîner l'apparition d'indications sur l'écran du tableau de bord (voir chapitre "Voyants d'avertissement et messages").
- Ne jamais verser l'AdBlue® (URÉE) dans un autre bidon : il pourrait être contaminé.

- En cas d'endommagement du système d'évacuation des gaz d'échappement résultant de l'utilisation d'additifs / d'eau du robinet, de l'introduction de carburant diesel, ou du moins du non-respect des exigences, la garantie expire.

- En cas d'épuisement de l'AdBlue® (URÉE), se reporter au chapitre "Voyants d'avertissement et messages" pour continuer à utiliser le véhicule normalement.

Stockage d'AdBlue® (URÉE)

L'AdBlue® (URÉE) est considéré comme un produit très stable avec une longue durée de conservation. Stocké à des températures INFÉRIEURES à 32°C, il a une durée de conservation d'au moins un an. Suivre les instructions figurant sur l'étiquette prévue à cet effet sur le bidon.

Remplissage du réservoir d'AdBlue® (URÉE) dans des environnements froids

Comme l'AdBlue® (URÉE) commence à geler autour de -11°C, le véhicule est équipé d'un système automatique de chauffage de l'URÉE qui permet au

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

système de fonctionner correctement à des températures inférieures à -11°C. Si le véhicule reste longtemps à l'arrêt à des températures inférieures à -11°C, l'AdBlue® (URÉE) contenu dans le réservoir risque de geler.

Si le réservoir d'AdBlue® (URÉE) a été rempli au-delà du niveau maximum et qu'il gèle, il peut être endommagé ; il est donc conseillé de ne pas dépasser le niveau maximum du réservoir.

Veiller à ne pas dépasser le niveau maximal en utilisant des bidons portables pour faire l'appoint.

Stockage de carburant - Gazole

AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir le système d'alimentation en carburant à haute pression lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur crée une pression de carburant élevée. Un jet de carburant à haute pression peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

En cas de stockage de quantités massives de carburant, un bon entretien est essentiel. Le combustible contami-

né par l'eau favorise la prolifération de "microbes".

Ces microbes créent une "boue" qui peut obstruer le système de filtrage et les conduites de carburant. Retirer l'eau du réservoir d'alimentation et remplacer régulièrement le tuyau du filtre. **AVERTISSEMENT** Lorsqu'un moteur diesel tombe en panne de carburant, de l'air est soufflé dans le système d'alimentation en carburant.

Carburant - identification de la compatibilité du véhicule - Symbole graphique pour information du client conformément à EN16942

Les symboles ci-dessous aident à reconnaître le type de carburant correct à utiliser sur le véhicule. Avant de procéder au ravitaillement, vérifier les symboles à l'intérieur de la trappe à carburant (selon équipement) et les comparer aux symboles indiqués sur la pompe à carburant (selon équipement).

Symboles pour les véhicules à moteur diesel

B7

B7 : Diesel contenant jusqu'à 7% (V/V) de FAME (ester méthylique d'acide gras) conforme à la norme EN590



XTL : Gazole paraffinique contenant jusqu'à 7% (V/V) d'ester méthylique d'acide gras, conforme à la norme EN 15940.

REMARQUE

L'utilisation de tout autre type de (bio)huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique... est formellement prohibée. Cela peut endommager le moteur et le système d'alimentation en carburant.

FLEXIBLES EN CAOUTCHOUC

Pour l'entretien des flexibles en caoutchouc des systèmes de freinage et de carburant, contacter le Réseau de service.

L'ozone, les températures élevées et l'absence prolongée de liquide dans le système peuvent entraîner le durcis-

sement et la fissuration des flexibles, avec des fuites possibles. Un contrôle minutieux est donc nécessaire.

Charge

SOURCES D'ALIMENTATION UTILISABLES (versions électriques)

AVERTISSEMENT

Avant de charger la batterie haute tension, toujours arrêter le moteur électrique en plaçant le dispositif d'allumage en position STOP. Même lorsque le moteur est éteint, le ventilateur de refroidissement à l'intérieur du compartiment moteur peut se mettre en marche automatiquement pendant la charge. Ne pas approcher du ventilateur de refroidissement pendant la charge.

AVERTISSEMENT

La sécurité et l'adéquation du système domestique pour la charge via le secteur résidentiel sont des éléments

essentiels et relèvent de la responsabilité du client.

AVERTISSEMENT

Ne pas brancher le connecteur du câble de charge s'il y a de la poussière ou de l'eau sur la prise de recharge. Le branchement en présence d'eau ou de poussière sur le câble du connecteur et la fiche peut provoquer un incendie ou une électrocution. L'utilisation de prises électriques usées peut provoquer un incendie et des blessures.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'appareils médicaux électriques (par exemple, des stimulateurs cardiaques), vérifier à l'avance que le chargement de la batterie haute tension n'affecte pas le fonctionnement de ces appareils. Dans certains cas, les ondes électromagnétiques générées par le chargeur peuvent affecter le fonctionnement de ces appareils médicaux.

AVERTISSEMENT

Arrêter immédiatement la charge en cas de symptômes anormaux (par exemple, une odeur, de la fumée, etc.).

AVERTISSEMENT

Remplacer le câble de charge si la gaine du câble est endommagée afin d'éviter tout risque d'électrocution.

AVERTISSEMENT

Pour brancher ou retirer le câble de charge, vérifier de saisir la poignée du connecteur de charge et la fiche de charge. En tirant directement le câble (sans utiliser la poignée), les conducteurs internes peuvent se déconnecter ou être endommagés : cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le câble de charge est un conducteur haute tension. Tout contact avec une tension élevée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. De même, ne pas toucher les câbles haute tension orange.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est strictement interdit d'utiliser un adaptateur de prise ou un dispositif similaire lors du chargement. Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais connecter le câble de charge à une rallonge ou à un multiprise. Les multiprises, les rallonges, les dispositifs de protection contre les surtensions ou les dispositifs similaires ne peuvent pas être utilisés avec le câble de charge, car ils peuvent présenter un risque d'incendie, d'électrocution, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Le câble de charge "Mode 2" est étanche et garanti par le fabricant : ne pas utiliser d'autres câbles non fournis par le fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas toucher le connecteur de charge et la prise de charge avec des mains mouillées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas charger la batterie lorsque le connecteur et la fiche de charge sont humides.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas charger la batterie dans des conditions météorologiques défavorables (par exemple, pendant les orages) aux stations de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le connecteur de charge et la fiche de charge soient toujours propres et secs. Veiller à ce que le câble de charge ne soit pas exposé à l'eau ou à l'humidité. Ne pas utiliser de produits chimiques ou de solvants.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à utiliser le câble de charge désigné pour charger le véhicule. L'utilisation d'un autre chargeur peut provoquer des blessures ou endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Comment utiliser les câbles de charge. Manipuler le câble de charge avec précaution : éviter de le rabattre ou de le plier sur des surfaces tranchantes. Après avoir utilisé le câble de charge, remplacer correctement les couvercles de protection (selon équipement) des deux côtés du câble. Éviter l'exposition prolongée du câble de charge à la lumière

du soleil. Éviter de faire tomber le câble de charge : des chocs violents pourraient endommager le câble. Ne pas immerger le câble de charge dans un liquide.

AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire tomber le connecteur de charge. Le connecteur de charge pourrait être endommagé.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser les enfants sans surveillance à proximité du câble de charge lorsqu'il est branché.

AVERTISSEMENT

Placer le câble de charge de manière à ce qu'il ne soit pas écrasé par d'autres voitures, piétiné par des personnes ou placé de manière à ce que les personnes se trouvant à proximité du véhicule puissent trébucher, ce qui pourrait provoquer des dommages ou des blessures.

AVERTISSEMENT

Débrancher le câble de charge de la prise de type domestique, de la borne de recharge ou de la wallbox avant de le nettoyer.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le câble de charge s'il est endommagé.

AVERTISSEMENT

Ne jamais débrancher le câble de charge de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique pendant la charge. Cesser la charge, puis débrancher le câble, d'abord de la prise de charge côté voiture, puis de la prise domestique ou de la borne de recharge publique.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser une prise électrique visiblement usée ou endommagée. Cela pourrait provoquer un

incendie ou des dommages importants.

AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être chargée qu'avec le courant maximal autorisé ou tout autre courant inférieur spécifié dans les recommandations locales et nationales pour la charge des batteries haute tension.

AVERTISSEMENT

Le dispositif doit être utilisé exclusivement pour charger le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'effectuer une réparation ou un entretien sur les câbles de charge. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée à l'aide de câbles de charge spéciaux :

- en se connectant au port de charge situé à l'arrière gauche du véhicule, derrière la porte du conducteur, aux ports de charge des stations de charge publiques ;

ou

- à la prise domestique.

Le contrôle et la surveillance de la procédure de charge s'effectuent de manière entièrement automatique.

REMARQUE

Le véhicule est capable de reconnaître automatiquement l'intensité maximale du courant admissible en fonction du type de prise domestique/borne de recharge publique utilisées et des réglementations en vigueur dans le pays où l'on circule (par exemple surcharges). Réduire le courant de charge maximal requis en utilisant l'option "Réglages de charge" de l'écran du système Multimédia. Avant de procéder à

la recharge à domicile ou ailleurs, vérifier l'intensité du courant admissible en s'adressant à un technicien spécialisé : il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS. En cas de problèmes (par exemple, surcharges de courant), réduire le niveau de charge.

TYPES DE CÂBLES DE CHARGE

Trois types de câbles différents peuvent être utilisés pour la charge :

- Câble de charge Mode 2 A (selon version/marché) : permet la charge à partir d'une prise de courant domestique mise à la terre. Ce type de prise est utilisé pour la charge en courant alternatif. Le câble de charge Mode 2 est conforme aux normes CEI 61851, CEI 62752 et SAE J1772.
- Câble de charge Mode 3" B1 (selon version/marché) ou B2 : permet la charge à partir d'une station de charge publique et d'une station de charge murale identifiées par AC (courant alternatif). La vitesse de charge peut être plus rapide que sur une prise de courant domestique.
- Câble de charge Mode 4 – Charge rapideC : permet de charger à partir

de prises de charge publiques identifiées par DC (courant continu).

A



B1



B2**C**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

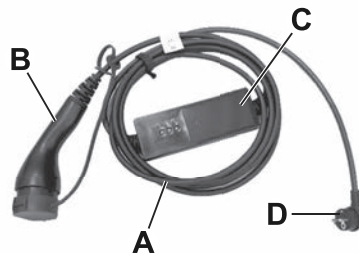
10

CÂBLE DE CHARGE "MODE 2"

(selon version/marché)

Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge "Mode 2" de 230 Vca ou 200 Vca ou d'un câble de recharge de 250 Vca (selon pays) A situé à l'intérieur d'un sac spécial dans le coffre/le compartiment de chargement ou à l'intérieur du rangement spécial. Le câble est composé de :

- le connecteur de charge spécifique B pour la connexion au véhicule ;
- Un boîtier de commande de l'état de charge C équipé de LED, capable de fournir des indications sur d'éventuelles anomalies présentes pendant la phase de charge ;
- une fiche de connexion D pour se connecter à la prise de courant domestique.



i REMARQUE

Après utilisation, ne pas oublier de replacer correctement le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur de charge spécifique B afin d'empêcher l'humidité et/ou la poussière de pénétrer à l'intérieur.

Tableau des variantes de câbles "Mode 2"

Le tableau suivant présente la liste des types de câbles spécifiques et les ampérages autorisés pour chaque pays de commercialisation du véhicule. Cet ampérage est la limite autorisée lorsque la puissance de charge est réglée au niveau le plus élevé.

Groupe de pays	Type de connecteur de recharge des véhicules électriques	Intensité du courant électrique (ampère)	Type de prise de courant domestique (**)	Longueur du câble (mètres)
1 (*)	Type 2	13	CEE 7/7	6
2 (*)		10	G	
3 (*)		8	CEE 7/7	
4 (*)			J	
5 (*)		6	K	
6 (*)		10	CEE 7/7	
7			CEE 16/3	
8	Type 1	15	JIS C8303 20A (JWDS 0033)	5
9	Type 2	8	N	
10			TYPE AUZ/NZ	
11			IEC 23-50	

Groupe de pays	Type de connecteur de recharge des véhicules électriques	Intensité du courant électrique (ampère)	Type de prise de courant domestique (**)	Longueur du câble (mètres)
12	Type 2	13	CEE 7/7	6
13		-	TYPE D	5
14		-	CEE 7/7	
15		-	TYPE A	
16		-	G	5
17		-		
18		-	TYPE M	
19	Type 1	-	B	7,5
20	Type 2	-	CEE 7/7	5
21				

(*) Le groupe de pays est indiqué par le message "GROUPE DE PAYS" sur l'étiquette située à l'arrière du boîtier de commande.

(**) Se reporter aux pages suivantes pour connaître le type de prise/fiche de courant.

(-) Données non disponibles au moment de la publication du manuel.

REMARQUE

Pour vérifier le courant électrique maximum (ampère) qui peut être consommé, voir l'étiquette située à l'arrière du boîtier de commande (voir la description et l'illustration dans le chapitre "Boîtier de commande de l'état de charge").

Tableau des groupes de pays pour le câble "Mode 2"

Le tableau suivant présente la liste des pays contenus dans chaque "groupe de pays" associé au câble "Mode 2".
Pour plus de détails, voir les images à la page suivante

Groupe de pays	Pays
1	Algérie, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Estonie, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Tunisie, Turquie, Ukraine, Hongrie, Vietnam
2	Chypre, Jordanie, Hong Kong, Koweït, Liban, Malaisie, Qatar, Royaume-Uni
3	France, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Monaco, Réunion
4	Suisse
5	Danemark
6	Norvège
7	Israël, Palestine
8	Japon
9	Brésil
10	Australie, Nouvelle-Zélande
11	Chili
12	Égypte
13	Inde
14	Indonésie

Groupe de pays	Pays
15	Philippines
16	Arabie Saoudite
17	Singapour
18	Afrique du Sud
19	Corée du Sud
20	Thaïlande
21	Uruguay

** REMARQUE**

Pour plus d'informations sur les types de prises utilisés dans les différents pays, consulter le site Internet suivant : <https://www.iec.ch/world-plugs>.

  CEE 7/7	  G	  J	  K	
  JIS C8303 20A (JWDS 0033)	  CEE 16/3	  B	  TYPE I AUS/NZ	  SANS 164-1

BOÎTIER DE COMMANDE D'ÉTAT DE CHARGE

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif doit être utilisé exclusivement pour charger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'effectuer une réparation ou un entretien sur les câbles de charge. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

LED de signalisation

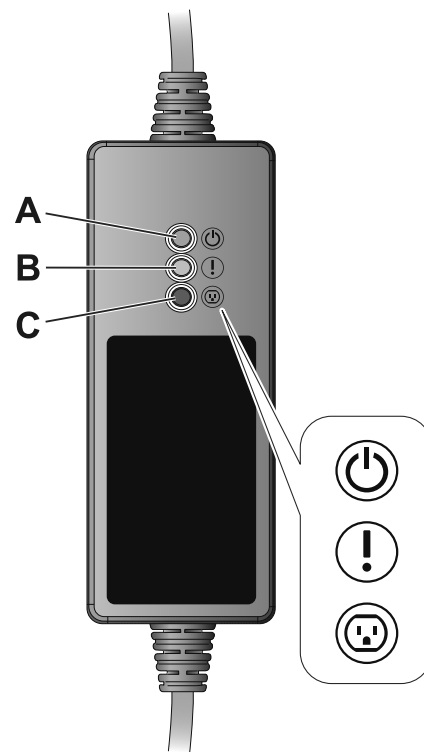
La face avant de boîtier de commande de l'état de charge comporte trois LED :

- LED VERTEA allumée : indique que le système de distribution d'électricité domestique fonctionne correctement : il est donc possible de procéder à la charge de la batterie haute tension.
- LED ROUGE B allumée : indique un défaut dans le système de charge.

- LED JAUNE C allumée : indique une défaillance possible du système de distribution de l'électricité domestique.

i REMARQUE

Ne pas effectuer de réparations soi-même : toujours contacter le Réseau STELLANTIS.



Pour connaître le type de défaillance, se reporter à la description de la rubrique "Défaillance du système de charge" dans les pages suivantes.

Étiquette des symboles

Au dos du boîtier de commande de l'état de charge se trouve une étiquette récapitulative, qui présente certains symboles.

Les principales sont énumérées ci-dessous :



Ce symbole indique un risque d'électrocution.



Ce symbole indique une situation de danger général.

Ce symbole indique la température minimale de fonctionnement du boîtier de commande de l'état de charge conformément aux certifications IEC 61851 et IEC 62752.



REMARQUE Le fabricant garantit que l'appareil a été testé pour une utilisation entre -40°C et +50°C. Si l'appareil n'est pas utilisé et doit être stocké, la température doit être comprise entre -40°C et +80°C. Le dépassement de ces valeurs de température peut endommager l'appareil.



La présence de ce symbole sur l'étiquette indique que le câble de charge spécifique "Mode 2" ne peut pas être utilisé pour les réseaux de distribution d'électricité domestiques où le câble de mise à la terre n'est pas présent. Pour les marchés spécifiques, sans câble de mise à la terre, vérifier la présence du "GROUPE DE PAYS" sur l'étiquette du câble de charge.



La présence de ce symbole sur l'étiquette indique que le boîtier de commande de l'état de charge n'a pas la fonction de déconnexion du câble de mise à la terre.



Le symbole indique que le chargeur ne doit pas être mis au rebut s'il ne fonctionne plus : pour son élimination, se référer aux réglementations environnementales en vigueur dans le pays où il circule.



Le symbole invite à lire attentivement les instructions de

cette publication avant d'utiliser le câble de charge.



DÉFAILLANCE DU CIRCUIT DE CHARGE

Toute anomalie survenant pendant la charge est signalée par les LED, fixes ou clignotantes, situées à l'avant du boîtier de commande de l'état de charge. Voir le tableau ci-dessous.

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
1	OFF	OFF	OFF	Câble de charge non connecté au port de charge domestique ou panne de courant dans le système de distribution électrique domestique	
2	ON	OFF	OFF	Le système de distribution d'électricité domestique ne présente aucune défaillance, de sorte que le câble de charge peut être connecté au port de charge du véhicule	
3	ON	ON (clignotant)	ON	Surchauffe du port de charge dans le système de distribution d'électricité domestique	Lorsque la température normale est atteinte, le système effectue une nouvelle tentative de charge à un niveau de courant inférieur.
4	ON	OFF	ON (clignotant)	Charge à un niveau de courant inférieur en raison d'une surchauffe du port de charge du réseau domestique de distribution d'électricité (voir point 3)	

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
5	ON	ON	ON (clignotant)	Surchauffe du port de charge dans le système de distribution d'électricité domestique	Surchauffe pendant la charge à un niveau de courant inférieur (voir point 4) Procéder comme suit : - débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique avec précaution (la prise de courant domestique peut être chaude) ; - attendre que la prise de courant domestique atteigne une température normale ; - rebrancher le câble à la prise de courant domestique et au port de charge du véhicule, puis essayer de recharger. Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié
6	ON	ON (2 clignotements)	ON (2 clignotements)	Absence de câble de mise à la terre dans le port de charge du réseau électrique domestique	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total).

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
7	ON	ON	ON (2 clignotements)	Absence de câble de mise à la terre dans le port de charge du réseau électrique domestique	La nouvelle tentative de charge (voir point 6) a échoué. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis essayer de nouveau de le charger. Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié.
8	ON (clignotant)	OFF	OFF	Alimentation électrique domestique incorrecte	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total). Si le défaut persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher puis essayer de nouveau de charger. Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié.
9	ON	ON	OFF	Dispersion d'électricité sur le véhicule	Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis essayer de nouveau de le charger. Si le défaut persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.
10	ON	ON (clignotant)	OFF	Courant de charge électrique trop élevé	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total).

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
11	ON	ON (7 clignotements)	OFF	Courant de charge électrique trop élevé	La nouvelle tentative de charge (voir point 10) a échoué. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis essayer de nouveau de le charger. Si le défaut persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.
12	ON	ON (2 clignotements)	OFF	Défaut de charge du véhicule	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total). Si le défaut persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher puis essayer de nouveau de charger. Si le défaut persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.
13	ON	ON (3 clignotements)	OFF	Défaillance du câble de charge	
14	ON	ON (4 clignotements)	OFF		
15	ON	ON (5 clignotements)	OFF		
16	ON	ON (6 clignotements)	OFF		

Clé

ON = LED allumée

OFF = LED éteinte

CLIGNOTEMENT = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF / 3 secondes de pause

CLIGNOTEMENT = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF

SYSTÈME DE CHARGE/ENTRETIEN/NETTOYAGE

Le dispositif ne nécessite aucune maintenance.

Si l'appareil doit être nettoyé, utiliser un chiffon doux légèrement humecté d'une solution détergente neutre, puis l'essuyer avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou de substances inflammables (par exemple alcool, essence ou leurs dérivés). Ne pas laver l'appareil avec de l'eau, risque d'incendie ou d'électrocution, ainsi que de blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE

Nettoyer le dispositif uniquement lorsqu'il est DÉCONNECTÉ de la prise de charge domestique et du port de charge du véhicule.

SPÉCIFICATIONS FCC (Federal Communications Commission)

Le boîtier de commande de l'état de charge est conforme à la section 15 du règlement FCC.

L'utilisation du dispositif répond aux deux exigences suivantes :

1. Cet appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles.
2. Le bon fonctionnement de l'appareil peut être affecté par des interférences provenant d'appareils électriques/électroniques situés à proximité. Cet appareil est conçu pour résister aux interférences radioélectriques (RFI). Toutefois, certains facteurs (par exemple, des signaux radioélectriques de haute intensité ou des émetteurs radio à proximité de l'appareil) peuvent entraîner son dysfonctionnement. Si une anomalie est constatée dans le fonctionnement du dispositif, contacter le Réseau STELLANTIS.

REMARQUE

Les modifications et/ou les réparations effectuées de manière incorrecte et NON effectuées par le Réseau STELLANTIS invalideront la garantie et les exigences susmentionnées.

CÂBLE DE CHARGE "MODE 3"

(selon version/marché)

Le véhicule est équipé d'un câble de charge "Mode 3", situé à l'intérieur d'un rangement spécial.

Le câble de charge "Mode 3" :

- est conforme aux normes EN 61851-1, EN 62196- 1 et EN 62196- 2 ;
- peut être utilisé à une température minimale de -40°C jusqu'à une température maximale de +50°C.

Ce type de câble permet de se connecter à des bornes de recharge publiques en courant alternatif (AC). La vitesse de charge peut être plus rapide que sur une prise de courant domestique.

Ce type de câble permet de recharger la voiture avec un courant jusqu'à 16A.

REMARQUE

Après utilisation, ne pas oublier de remettre correctement en place les couvercles de protection des deux côtés du câble de charge, afin d'éviter l'infiltration d'humidité et/ou de poussière dans les raccords de la prise de charge.



CÂBLE DE CHARGE "MODE 4" - CHARGE RAPIDE

Le câble peut être utilisé pour charger à partir de prises de charge publiques DC (courant continu).

Le câble de charge est branché à la colonne de recharge.

La procédure de charge peut être plus rapide qu'avec les stations de recharge AC.

C



Dans certains pays, un adaptateur CHAdeMO fourni dans le sac à outils peut être nécessaire pour la connexion à une station de courant continu.



L'adaptateur porte une étiquette qui contient des avertissements.

⚠ WARNING/ 警告 CHAdeMOアダプター ⚠

Handle with care/ 取扱注意

- For a proper use, read owner's manual before operating.
使用法については取扱説明書をお読みください。
- Risk of electric shock. Do not disconnect under load.
感電のおそれがありますので充電中は取り外さないでください。
- Stop the charge only using the button on the charging station.
充電を中断するときは、必ず充電ステーション側で停止操作を行ってください。
- Do not use if damaged, broken or wet.
ダメージを受けた状態、濡れた状態のアダプターは使用しないでください。

CHARGE (versions électriques)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de choc électrique ou de dommage de l'appareil, il convient de faire particulièrement attention lors du nettoyage : **TOUJOURS** débrancher le dispositif de la prise de courant domestique et des ports de charge du véhicule.

⚠ ATTENTION

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30°C, car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

⚠ ATTENTION

Ne pas laisser le véhicule ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40°C, icela pourrait provoquer des dommages.

⚠ ATTENTION

Par temps froid, le câble de charge peut devenir rigide. Par conséquent, veiller à ne pas appliquer une force excessive sur le câble de charge car il pourrait être endommagé.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser de générateurs pour charger la batterie haute tension. Cela pourrait provoquer des fluctua-

tions de la charge et la tension pourrait être insuffisante, ce qui endommagerait le système du véhicule.

⚠ ATTENTION

Charger la batterie haute tension avec des prises ou câbles de charge incorrects ou endommagés, sans observer les procédures de charge prescrites peut provoquer des courts-circuits, un incendie et l'endommager potentiel du système électrique du véhicule.

⚠ ATTENTION

Éviter de laisser la batterie haute tension pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge est à zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension peut être endommagée.

⚠ ATTENTION

Il n'y a pas besoin d'attendre que le niveau de la batterie haute tension soit faible pour la recharger. Les performances de la batterie haute

tension sont optimales lorsqu'elle est chargée régulièrement.

⚠ ATTENTION

La recharge de la batterie haute tension peut prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est élevée ou faible.

⚠ ATTENTION

Pendant la charge, en particulier avec une charge rapide, les composants de refroidissement de la batterie haute tension peuvent être activés sous tension. Par conséquent, il est normal d'entendre des bruits pendant cette opération.

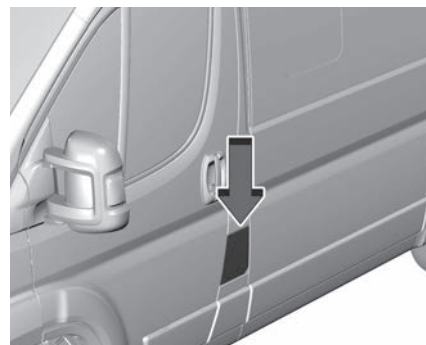
Avant de charger la batterie haute tension, il est recommandé de mettre le dispositif d'allumage sur STOP afin d'obtenir une charge complète dans le délai le plus court possible.

ℹ REMARQUE

Le verrouillage de l'étrier de frein est activé pendant la procédure de

charge : le déverrouillage s'effectue automatiquement à la fin de la procédure de charge.

PORT DE CHARGE DU VÉHICULE



Pour accéder au port de charge, ouvrir la trappe de charge en appuyant sur la zone indiquée par la flèche.

LED du port de charge

À côté de la prise de charge, quelques LED (A) (selon version) indiquent l'état de charge au moyen de quatre couleurs différentes et des types de clignotement associés :

- Bleu : système en attente de la charge programmée.

- Vert clignotant : ("Clignotant") : pendant le processus de charge :
 - une LED verte clignotante indique que la charge est en cours ;
 - les 5 LED vertes clignotantes : initialisation du processus de charge ;
- Vert fixe : pour indiquer que le processus de charge est terminé.
- Rouge clignotant : ("Clignotant") : indique une défaillance dans le système de charge ou un défaut dans la procédure de charge (par exemple, lorsque le connecteur de charge est connecté au port de charge situé sur le véhicule et que le câble n'a pas été préalablement connecté à la prise de courant).

i REMARQUE

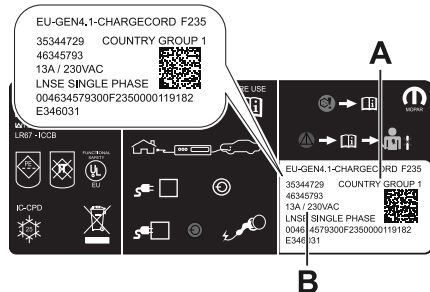
Si toutes les LED sont éteintes après avoir connecté le connecteur de charge au port de charge du véhicule, un problème peut survenir pendant le processus. Dans ce cas, il est conseillé d'appuyer sur le bouton B, de débrancher le connecteur de charge et de le rebrancher.



i REMARQUE

Utiliser uniquement le câble de charge fourni avec le véhicule : pour le câble de charge Mode 2, se reporter à l'étiquette du boîtier de commande, qui indique le "Groupe de pays"

A et l'intensité du courant électrique (Ampère) B, ainsi qu'au tableau "Variantes du câble Mode 2" dans le chapitre "Sources d'énergie utilisables") ou un câble de rechange recommandé par le fabricant.



Étiquettes des symboles

À l'intérieur de la trappe de la prise de charge se trouvent des étiquettes avec les avertissements et indications suivants qui doivent être vérifiés et observés lors de la charge de la batterie haute tension.

L'étiquette comporte les symboles suivants :



indique un risque de choc électrique.



indique une situation générale dangereuse.



indique de se reporter aux descriptions et aux schémas de ce supplément.



indique qu'une minuterie de charge a été programmée.



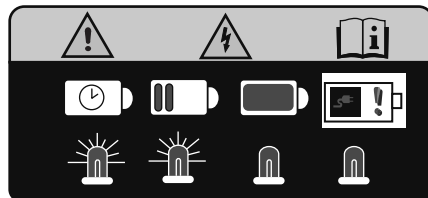
indique que la procédure de charge est en cours.



indique que la procédure de charge est terminée.



Indique une erreur dans la procédure de charge.



L'étiquette comporte les symboles suivants :



indique de se reporter aux descriptions et aux schémas de ce supplément.



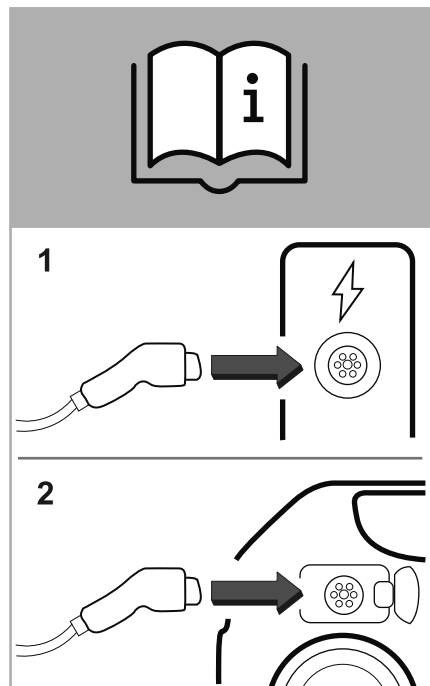
indique de ne pas utiliser de rallonges et/ou d'adaptateurs pour effectuer la procédure de charge.



indique que l'eau ne doit pas entrer en contact avec le port de charge du véhicule.



La plaque rappelle de se référer à cette notice d'entretien pour la recharge sur le secteur en AC et l'ordre correct de branchement du câble de recharge :



1 connecter d'abord le câble de charge sur la borne publique en AC ;

2 débrancher le câble du port de charge du véhicule.

Sources d'alimentation pour la charge électrique. Identification de la compatibilité du véhicule. Symbole graphique pour les informations destinées au consommateur conformément à la norme EN17186:2019.

(selon version/marché)

Les symboles indiqués ci-dessous permettent de reconnaître plus facilement le type de source d'alimentation à utiliser lors de la charge du véhicule.

Avant la charge, vérifier le symbole (selon équipement) à l'intérieur de la trappe de la prise charge et le comparer au symbole du câble de charge (selon équipement).

Symboles pour les véhicules à propulsion électrique :



Symbole sur le connecteur de câble de charge (côté véhicule) pour les câbles Mode 2 et

Mode 3 et sur la trappe de charge.

Charge AC (courant alternatif) à domicile ou à une station de charge ($\leq 480V$ RMS).



Symbole sur le connecteur de câble de charge (côté station de charge) pour le câble Mode 3 et sur la station de charge.

Charge AC (courant alternatif) à une station de charge ($\leq 480 V$ RMS).



Symbole sur le connecteur du câble de charge (côté véhicule) pour le câble Mode 4 et sur la trappe de charge.

Charge DC (courant continu) à une station de charge (50–500V).

PROCÉDURE DE RECHARGE À UNE STATION DE RECHARGE PUBLIQUE (AC) (versions électriques)

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être rechargée que sur des prises domestiques approuvées mises à la terre ou une station de charge publique à l'aide du câble de charge Mode 3.

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenir la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

⚠ AVERTISSEMENT

Le niveau de courant de charge ("Niveau 1" / "Niveau 2" / "Niveau 3", etc.) ne peut être modifié qu'à l'aide du boîtier de commande. Le niveau de charge par défaut est le "Niveau 3". Le niveau défini s'applique indifféremment à la charge domestique

AC (Mode 2) et à la charge dans une station de charge publique AC (Mode 3). Il est donc toujours conseillé de vérifier que le niveau est réglé comme souhaité pour le type de charge réel qui est sur le point d'être effectué.

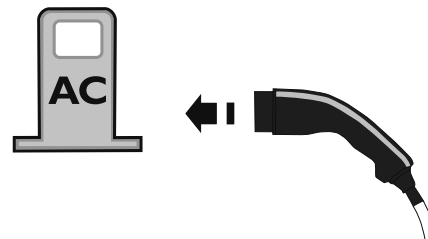
La batterie haute tension du véhicule peut être chargée en connectant directement le câble de charge aux prises des bornes de recharge publiques ou en utilisant le câble de charge Mode 3.

Pour les caractéristiques du câble "Mode 3", se référer au paragraphe "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 3".

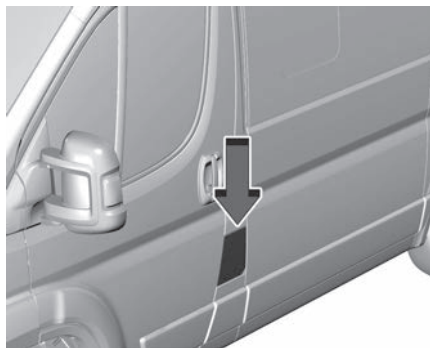
Pour recharger, procéder comme suit :

- garer le véhicule en toute sécurité (commande rotative en "P") ;
- tourner le dispositif d'allumage en position STOP ;
- attendre l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique (fonction "Blocage de stationnement") ;
- tirer le levier du frein de stationnement ;
- retirer le câble de charge de la pochette spécifique ;

- éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et le port de charge ;
- brancher le connecteur de charge dans la prise de la station de recharge publique ;



- ouvrir la trappe de charge ;



- remettre en place le couvercle de protection du port de charge ;
- saisir le câble de charge, retirer les couvercles de protection des deux côtés du câble (selon équipement). Maintenir le premier connecteur de charge et l'insérer dans le port de charge du véhicule jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre, indiquant qu'il est verrouillé ;

i REMARQUE

En branchant le câble de charge dans la prise, veiller à ne pas heurter la goupille de verrouillage de la trappe de charge.

- veiller à ce que le câble soit tiré vers la gauche ou vers la droite en insérant le connecteur de charge ;
- verrouiller les portes en appuyant sur le bouton  de la clé ;
- il peut être nécessaire d'activer la station de recharge publique. Suivre les instructions et les avertissements du fabricant lors de l'utilisation de la station de recharge ;
- la charge démarre automatiquement si aucune charge programmée n'est définie sur le boîtier de commande ou l'application Mopar® Connect ;
- suivre les instructions figurant sur la colonne de charge utilisée pour lancer le processus ;
- une fois que le processus de charge a démarré, un écran reprenant les informations suivantes s'affiche :
 - Type et niveau de charge
 - Pourcentage de progression de la recharge
 - Temps estimé avant la fin de la charge

La charge se fera de manière autonome.

Pendant la phase de charge, les deux LED situées au-dessus du port de charge du véhicule clignotent en vert.

Elles s'allument en rouge pour indiquer une défaillance. Voir le paragraphe Défaillance du système de charge dans le chapitre "Charge".

i REMARQUE

Le câble "Mode 3" n'est pas disponible dans tous les pays.

i REMARQUE

Toujours brancher le connecteur d'abord sur la station de recharge, puis sur le véhicule.

i REMARQUE

Avant de quitter le véhicule, il est conseillé de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton  de la clé. S'il n'est pas possible de verrouiller la porte en appuyant sur le bouton  de la clé, verrouiller la porte conducteur avec la clé mécanique.

FIN DE LA PROCÉDURE DE CHARGE

La procédure de charge se poursuit jusqu'à ce que la barre d'état de charge de la batterie haute tension sur le boîtier de commande du tableau de bord ait atteint 100%.

REMARQUE

Pour améliorer l'état de santé (SoH) de la batterie haute tension, la dernière étape de la procédure de charge (lorsqu'elle est >99%) est effectuée à faible courant pour permettre un équilibrage correct des cellules. Cette phase peut durer jusqu'à une heure et demie en fonction des conditions environnementales. Par conséquent, lorsque le tableau de bord indique 99%, la plage complète prévue est garantie.

La procédure de chargement se termine lorsque les LED, situées au-dessus du port de charge, s'allument en vert fixe. Cependant, pendant la phase de charge, les LED s'allument progressivement de gauche à droite. Le dernier voyant clignote pendant la charge et

devient fixe lorsque la batterie est chargée.

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE CHARGE "MODE 3"

Pour terminer la charge, procéder comme suit :

- déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge ;
- interrompre la charge en appuyant sur le bouton situé à côté du port de charge ;
- débrancher le câble du port de charge du véhicule et replacer correctement le couvercle de protection sur le connecteur (selon équipement) ;
- débrancher le câble du port de charge de la station de recharge publique et remettre en place le couvercle de protection sur le connecteur (selon équipement) ;
- remettre en place le couvercle de protection du port de charge ;
- refermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement ;
- enrouler correctement le câble de charge en repositionnant correctement les couvercles de protection

des deux côtés du câble (veiller à ne pas endommager le câble en l'enroulant) ;

- puis placer le câble dans le sac.

PROCÉDURE DE RECHARGE À UNE STATION DE RECHARGE PUBLIQUE (DC)

- MODE 4 (versions électriques)

ATTENTION

L'utilisation de la "charge rapide - mode 4" peut accélérer le processus de dégradation de la batterie.

ATTENTION

Si la charge rapide n'est pas nécessaire, la charge standard (AC) est toujours préférable. Cela permet d'optimiser la durée de vie de la batterie en garantissant les meilleures performances du véhicule au fil du temps.

⚠ ATTENTION

Les temps de charge en "charge rapide - mode 4" se réfèrent à 80% de l'état de charge de la batterie haute tension dans des conditions environnementales standard (25°C).

⚠ ATTENTION

Les temps de charge dans des conditions météorologiques extrêmes peuvent augmenter de plusieurs minutes grâce à l'intervention du système de gestion de la batterie haute tension, qui assure une régulation optimale de la température de la batterie afin d'éviter tout dommage éventuel.

⚠ ATTENTION

La vitesse de charge ralentit lorsque l'état de charge de la batterie haute tension dépasse 80%.

⚠ ATTENTION

Le temps de charge de la batterie peut augmenter de quelques minutes en cas de températures extérieures très froides/chaudes, de nombreuses sessions de charge rapide, d'utilisation fréquente du mode de charge rapide 4 ou de vieillissement de la batterie. Cette réduction de la vitesse de charge est nécessaire pour préserver la batterie.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en branchant directement le câble de charge des stations de recharge publiques à courant continu (DC). Dans certains pays, il peut être nécessaire de connecter l'adaptateur CHAdeMO entre le câble et le port électrique du véhicule.



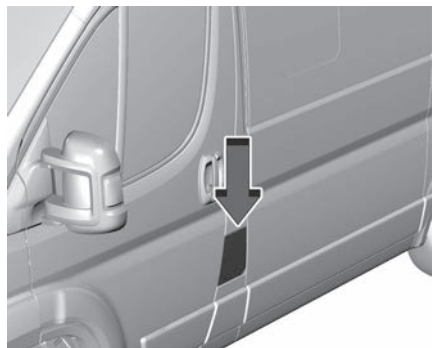
Pour recharger, procéder comme suit :

- garer le véhicule en toute sécurité (transmission en position "P" - Parc) ;

- serrer le frein de stationnement électrique ;
- tourner le dispositif d'allumage en position STOP ;
- sortir l'adaptateur CHAdeMO du sac qui se trouve dans le coffre/compartiment de chargement.



- retirer le câble de charge de la station de charge ;
- éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et le port de charge ;
- ouvrir la trappe de charge en appuyant sur la zone indiquée par la flèche ;



- retirer le couvercle de protection du port de charge et le fixer au dispositif ;
- activer la recharge de la colonne, si son opérateur le demande ;
- si l'adaptateur CHAdeMO n'est pas nécessaire : saisir le câble de charge, tenir le premier connecteur de charge et l'insérer dans le port de charge du véhicule jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre, indiquant qu'il est verrouillé ;
- si l'adaptateur CHAdeMO est nécessaire : connecter d'abord l'adaptateur au câble de la colonne de charge (côté A), puis au port de charge du véhicule (côté B)(ou vice versa). Si la première et la dernière LED du port de charge du véhicule clignotent en rou-

ge, commencer la charge à partir de la colonne selon la procédure de démarrage recommandée par son opérateur (par exemple, appuyer sur le bouton START). Si les LED du port de charge du véhicule ne s'allument pas, débrancher l'adaptateur et le rebrancher, puis attendre que les deux LED clignotent en rouge et commencer à charger à partir de la colonne ;



- les 5 LED avec un voyant vert fixe s'allument momentanément pour indiquer l'insertion correcte de la fiche ;
- verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la clé ;
- la charge commence automatiquement.

La borne de recharge publique doit au besoin être activée ; suivre les instructions et avertissements du fabricant

pour utiliser la borne de recharge publique ;

AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'ADAPTATEUR CHAdeMO

- En cas de défaillance, le voyant de l'adaptateur CHAdeMO s'allume en rouge en continu.
- La charge peut ne pas démarrer après avoir connecté l'adaptateur au port de charge du véhicule si l'adaptateur n'est pas connecté au câble de charge de la station de recharge dans un certain délai. Dans ce cas, la LED de l'adaptateur clignote en vert pour informer l'utilisateur que le délai dans lequel la connexion doit être établie est sur le point d'expirer. Après ce délai, la LED de l'adaptateur s'éteint. Dans ce cas, débrancher l'adaptateur CHAdeMO du port de charge et le rebrancher, puis essayer de nouveau de se connecter à la station de recharge.
- Si la charge est interrompue avec le bouton situé sur le côté du port de charge du véhicule, une fenêtre contextuelle s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

FIN DE LA PROCÉDURE DE CHARGE

La procédure de charge se termine lorsque toutes les LED A, situées à côté du port de charge, s'allument en vert fixe (pendant la phase de charge, d'autre part, les LED s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée).



DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE CHARGE "MODE 4"

Si l'adaptateur CHAdeMO n'est pas nécessaire, procéder comme suit pour terminer la charge :

- déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge ;
- si la charge est en cours, appuyer sur le bouton B du port de charge ;
- débrancher le câble du port de charge du véhicule et remettre le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur ;
- raccrocher le câble à la station de recharge publique ;
- remettre en place le couvercle de protection du port de charge ;
- refermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement.

Si l'adaptateur CHAdeMO est nécessaire, procéder comme suit pour terminer la charge :

- déverrouiller les portes du véhicule pour permettre le déverrouillage du câble de charge ;
- si la charge est en cours, ne l'interrompre qu'à l'aide du bouton de la station de recharge. Ne pas utiliser le bouton de la prise de charge ;
- débrancher l'adaptateur CHAdeMO du port de charge de la voiture et du câble de charge de la station de recharge ;

- remplacer correctement le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur ;
- remettre l'adaptateur CHAdeMO dans le sac du coffre/compartiment de chargement, en pliant le câble pour placer le connecteur CHAdeMO A vers le bas du sac et la prise COMBO1 B vers le haut du sac ;
- raccrocher le câble à la station de recharge publique ;
- remettre en place le couvercle de protection du port de charge ;
- refermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement.

DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU CÂBLE DE CHARGE (versions électriques)

Si le câble de charge ne se déverrouille pas à la fin de la procédure de charge, il est possible de le déverrouiller manuellement.

Si, après avoir fermé et ouvert les portes en appuyant sur les boutons



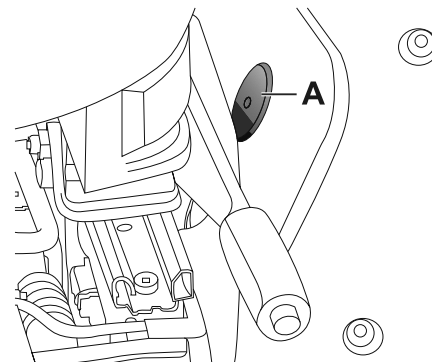
respectifs de la clé et après s'être assuré que la charge a été inter-

rompue, il n'est toujours pas possible de retirer le câble de charge du port du véhicule, tourner le dispositif d'allumage sur la position MAR, puis le tourner de nouveau sur la position STOP. S'il n'est pas encore possible de retirer le câble de charge du port du véhicule, il est possible d'agir manuellement en actionnant un dispositif spécial de déverrouillage d'urgence situé sur le montant central inférieur gauche et en effectuant les opérations décrites ci-dessous :

- retirer le capuchon A ;
- tirer sur le cordon pour déverrouiller manuellement l'actionneur de la prise de charge ;
- retirer le connecteur de charge du port de charge situé sur le véhicule ;
- repositionner correctement le cordon et le crochet dans leur logement.

REMARQUE

Pour rétablir le bon fonctionnement du système, contacter le Réseau STELLANTIS.



FONCTIONS DE CHARGE (versions électriques)

PROGRAMMATION DE LA CHARGE

Deux modes de charge sont disponibles : immédiat et programmé.

Les deux modes de charge peuvent être sélectionnés de deux manières :

- via l'application smartphone dédiée (voir le chapitre Services connectés dans la section Multimédia) (selon équipement)
- via le système Multimédia.

La page disponible sur le système Multimédia peut être utilisée pour définir

les heures de charge lorsque le véhicule doit être rechargé en Mode 2 ou en Mode 3. En agissant sur l'écran du système Multimédia et en sélectionnant la fonction "Programme de charge" sur l'écran de la page "Véhicule", il est possible de définir l'heure de début et de fin de la charge de la batterie haute tension. L'heure de fin de chaque intervalle de charge peut être définie comme "charge jusqu'à la fin", auquel cas l'heure de fin sera désélectionnée. Pour plus d'informations, voir "Réglages" dans le paragraphe "Mode véhicule" de la section "Multimédia").

i REMARQUE

Il est toujours préférable d'utiliser l'APP mobile afin d'avoir plus de détails sur le calendrier de recharge.

i REMARQUE

La recharge en DC (Mode 4) n'inclut pas la programmation horaire.

Schedule #1 - Empty days						
Schedule #2 - Charge: 11:00 PM - 5:00 AM						
days	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	
Schedule #3 - Climate: 3:00 PM						
days						Sat
NEXT SCHEDULE			Charge: When plugged in Climate: No schedule			

UTILISATION DE LA CHARGE PROGRAMMÉE

Après avoir programmé et sélectionné les intervalles de charge souhaités (jusqu'à un maximum de deux), brancher le câble de charge en suivant la procédure de charge indiquée dans les sections "Charge en courant alternatif (AC) à domicile", "Procédure de charge rapide à domicile à partir d'une Wellbox", "Procédure de charge à partir d'une station de recharge publique (AC)". La charge commencera à l'heure sélectionnée. Pendant que le système attend l'intervalle de charge, la LED C, située à côté du port de charge, et les LED A s'allument en bleu.

Lorsque la charge est en cours selon un temps programmé, les LED C et A s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée.

Si le câble de charge est inséré et qu'il n'y a pas de temps de charge sélectionné sur le système Multimédia, la charge commence immédiatement (voir le chapitre Utilisation de la charge immédiate).

Pour effectuer une charge programmée avec l'option "charge jusqu'à la fin", la fiche doit être insérée dans les 5 minutes précédant le début programmé. Pour passer à l'intervalle de charge programmé suivant lorsqu'une opération de charge immédiate est en cours, déverrouiller les ports et appuyer sur le bouton B du port.

i REMARQUE

le bouton C du port reste actif pendant 1 minute après le verrouillage des portes.



UTILISATION DE LA CHARGE IMMÉDIATE

Lorsque le câble de charge est inséré et qu'aucun programme de charge n'est sélectionné, le câble est verrouillé et la procédure de charge immédiate commence. La LED D ou A s'allume en

vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée.

Pour passer en mode de charge immédiate pendant la charge programmée :

- si la charge est en cours, interrompre d'abord la charge programmée (voir le chapitre Interruption de la charge) ;
- activer la charge immédiate en appuyant de nouveau sur le bouton B du port.

Interruption de la charge

Le câble de charge est bloqué lorsque la charge est en cours. Pour interrompre le processus de charge, déverrouiller les portes à l'aide de la clé et appuyer sur le bouton B du port. Le processus de charge sera interrompu et le câble de charge peut être débranché. Lorsque la recharge immédiate est interrompue et qu'il n'y a pas de charge programmée (voir le chapitre Programme de charge), les LED A s'allument en vert fixe pour indiquer le niveau de charge actuel de la batterie ; s'il y a des programmes de charge à venir, les LED A s'allument en bleu et la LED C s'allume.

Si un intervalle de charge est interrompu, le même intervalle ne peut être repris qu'en débranchant et en rebranchant le câble de charge, sinon la charge se poursuivra avec le programme suivant.

DÉCONNEXION DU CÂBLE DE CHARGE

Le câble de chargement est bloqué pendant la charge ou lorsque les portes sont verrouillées. Pour déconnecter le câble de charge, interrompre la charge en cours (voir le paragraphe Interruption de la charge). Si aucune charge n'est en cours, déverrouiller d'abord les portes à l'aide du bouton  de la clé, puis débrancher le câble de charge.

FIN DE LA CHARGE

La procédure de charge complète, si elle n'est pas interrompue, se termine lorsque tous les LED A s'allument en vert fixe.

DÉFAILLANCE PENDANT LA PROCÉDURE DE CHARGE

Si un défaut est détecté pendant la procédure de charge, la première et la dernière LED A situées à côté du port de charge s'allument en rouge clignotant.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

CHARGE EN COURANT ALTERNATIF (AC) À DOMICILE (versions électriques)

AVERTISSEMENT

Le niveau de charge ("Niveau 1" / "Niveau 2" / "Niveau 3", etc.) ne peut être modifié qu'à l'aide de l'écran du système multimédia. Le niveau de charge par défaut est le "Niveau 3". Pour les pays dans lesquels le câble de charge 13A "Mode 2" peut être utilisé, si la prise de courant domestique N'EST PAS CERTIFIÉE, il est recommandé de régler la charge "Niveau 4" au maximum, ce qui correspond à environ 10A. Pour la liste des types de câbles spécifiques à chaque pays, se référer aux indications du "Tableau des variantes de câbles du Mode 2".

AVERTISSEMENT

Le niveau défini s'applique indifféremment à la charge domestique AC (Mode 2) et à la charge dans une station de charge publique AC (Mode 3). Il est donc toujours con-

seillé de vérifier que le niveau est réglé comme souhaité pour le type de charge réel qui est sur le point d'être effectué.

AVERTISSEMENT

Un réglage incorrect de l'intensité du courant de charge peut entraîner une surcharge ou une surchauffe de l'alimentation électrique de la prise domestique. Risque d'incendie. Avant de recharger à partir d'autres prises domestiques, régler l'intensité du courant de charge sur le secteur. Si l'on ne connaît pas le réseau, régler sur le niveau le plus bas. Ne jamais utiliser de rallonges pour charger l'appareil.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise connexion entre le connecteur et les bornes de charge constitue un risque d'incendie !

AVERTISSEMENT

En fonctionnement normal, la prise de courant domestique peut sur-

chauffer. En cas de surchauffe extrême, la charge est interrompue et le voyant d'avertissement situé à l'avant du boîtier de commande des câbles s'allume. Se reporter au tableau du chapitre "Défaillance du système de charge" dans la section "Sources d'alimentation utilisables".

AVERTISSEMENT

Le câble de charge "Mode 2" doit être connecté à un circuit dédié qui n'est pas partagé avec d'autres appareils absorbant de l'énergie électrique.

AVERTISSEMENT

Ne pas insérer les doigts ou des objets dans le connecteur du câble de charge.

AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être rechargée que sur des prises domestiques approuvées mises à la terre ou une station de charge publi-

que à l'aide du câble de charge Mode 3 fourni (selon version/marché).

AVERTISSEMENT

Maintenir la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

ATTENTION

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30°C, car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

ATTENTION

Ne pas laisser le véhicule ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40°C, icela pourrait provoquer des dommages.

ATTENTION

Par temps froid, le câble de charge peut devenir rigide. Par conséquent,

veiller à ne pas appliquer une force excessive sur le câble de charge car il pourrait être endommagé.

ATTENTION

Ne pas utiliser de générateurs pour charger la batterie haute tension. Cela pourrait provoquer des fluctuations de la charge et la tension pourrait être insuffisante, ce qui endommagerait le système du véhicule.

ATTENTION

Charger la batterie haute tension avec des prises ou câbles de charge incorrects ou endommagés, sans observer les procédures de charge prescrites peut provoquer des courts-circuits, un incendie et l'endommager potentiel du système électrique du véhicule.

ATTENTION

Éviter de laisser la batterie pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge à zéro ou proche de zéro.

La batterie haute tension peut être endommagée.

ATTENTION

Il n'est pas nécessaire d'attendre que le niveau de la batterie soit faible pour la recharger. Les performances de la batterie sont optimales lorsqu'elle est chargée régulièrement.

ATTENTION

La recharge de la batterie haute tension peut prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est élevée ou faible.

ATTENTION

Pendant la charge, en particulier avec une charge rapide, les composants de refroidissement de la batterie peuvent être activés. Par conséquent, il est normal d'entendre des bruits pendant cette opération.

PROCÉDURE DE CHARGE

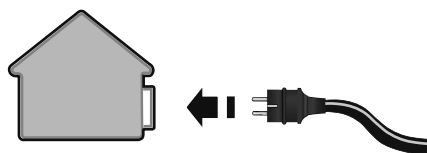
AVERTISSEMENT Toujours brancher le câble d'abord sur le port de charge du réseau domestique et ensuite seulement sur le véhicule.

La batterie haute tension du véhicule est chargée en connectant le câble de charge Mode 2 (selon version/marché) à un port de charge AC.

Pour les caractéristiques du câble "Mode 2", se référer au chapitre "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 2".

Pour recharger, procéder comme suit :

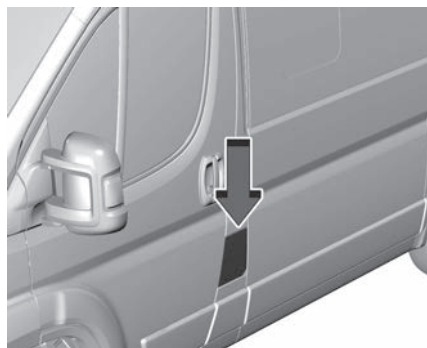
- garer le véhicule en toute sécurité (transmission en position "P" - Parc) ;
- tourner le dispositif d'allumage en position STOP ;
- serrer le frein de stationnement électrique ;
- récupérer le kit de charge dans le rangement situé dans le coffre/compartiment de charge (selon version/marché) ;
- éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et le port de charge ;
- dérouler le câble de charge et le connecter à un port de charge AC ;



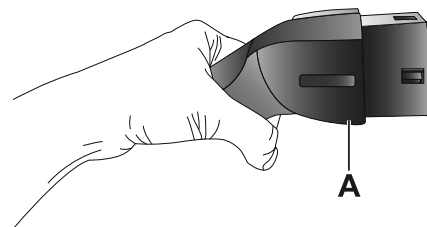
REMARQUE

Dès que la fiche est branchée sur le port de charge du réseau domestique, les 3 LED du boîtier de commande du câble clignotent pendant environ 6 secondes (phase d'allumage du boîtier de commande) ;

- ouvrir la trappe de charge ;



- retirer le couvercle de protection du port de charge et le fixer au dispositif ;
- saisir le connecteur de chargement par la poignée A, retirer le couvercle de protection et insérer le connecteur dans le porte de charge jusqu'à entendre un clic indiquant qu'il a été verrouillé ;



- si aucune charge programmée n'a été définie (voir le chapitre Fonctions de charge), la charge démarre automatiquement ;
- en allumant les LED du boîtier de commande du câble, vérifier que le système de charge ne présente aucune anomalie (pour plus d'informations, voir le chapitre "Boîtier de commande de l'état de charge" dans la section "Sources d'énergie utilisables

- Câble Mode 2"). S'il n'y a pas d'anomalie, les LED vertes situées à côté du port de charge s'allument momentanément. En cas d'anomalie, se référer à la description du chapitre "Défaillance du système de charge" dans la section "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 2".

i REMARQUE

La procédure de charge est interrompue lors de l'ouverture du capot : un message dédié s'affiche sur l'écran du tableau de bord. La charge est réactivée dès que le capot est correctement fermé.

Le temps nécessaire pour charger la batterie haute tension dépend de plusieurs facteurs : pour plus d'informations, voir la description dans le chapitre Électricité ou dans la section Multimédia.

Si le préconditionnement de l'habitacle est activé, le temps de charge de la batterie sera prolongé. Le temps nécessaire pour chauffer/refroidir le véhicule est principalement déterminé par la température extérieure.

i REMARQUE

La consommation maximale du port de charge dépend du type de contrat signé par l'utilisateur, du type de câble utilisé et du niveau de charge défini dans le menu du système Multimédia.

i REMARQUE

Utiliser uniquement les câbles de charge fournis avec le véhicule ou un câble de rechange recommandé par le fabricant.

i REMARQUE

La batterie haute tension doit être chargée conformément à l'intensité maximale autorisée par les recommandations locales et nationales pour la recharge des véhicules électriques.

FIN DE LA PROCÉDURE DE CHARGE

La procédure de charge se termine lorsque toutes les LED A, situées à

côté du port de charge, s'allument en vert fixe (pendant la phase de charge, d'autre part, les LED s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

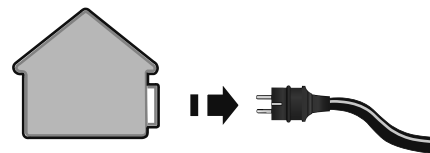


DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE CHARGE "MODE 2"

Pendant la procédure de charge, le câble est automatiquement verrouillé sur le port de charge du véhicule.

Pour terminer la charge, procéder comme suit :

- déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge ;
- si la charge est en cours, appuyer sur le bouton B du port de charge ;
- déconnecter le câble du port de charge du véhicule en saisissant la poignée du connecteur de charge et en évitant de tirer directement sur le câble ;
- débrancher le câble du port de charge ;



- remettre en place le couvercle de protection du port de charge ;

- refermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement ;
- enrouler correctement le câble de charge, en repositionnant correctement la protection sur le connecteur de charge (selon équipement). Lors de l'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble. Ranger ensuite le câble avec le kit de charge.

i REMARQUE

Avant de débrancher le connecteur de charge, vérifier que les portes sont déverrouillées. Si la porte est verrouillée, le système de verrouillage du connecteur de charge ne permet pas la déconnexion.

PROCÉDURE DE CHARGE DOMESTIQUE RAPIDE À PARTIR DE LA STATION DE RECHARGE WALLBOX (versions électriques)

i REMARQUE

La station de charge domestique wallbox doit être installée par du personnel qualifié après vérification du système électrique domestique. Pour plus d'informations sur les stations de recharge murales disponibles, contacter le Réseau STELLANTIS.

La batterie haute tension du véhicule peut être chargée en connectant directement le câble de charge des stations de charge publiques ou en utilisant le câble de charge Mode 3.

Pour les caractéristiques du câble Mode 3, se référer au paragraphe "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 3".

La recharge avec la wallbox permet d'atteindre, à partir d'un utilisateur domestique, une puissance de charge su-

périeure à celle obtenue avec une prise domestique : le temps de charge est donc considérablement réduit.





i REMARQUE

La configuration de la wallbox peut varier en fonction du pays où le véhicule est vendu.

i REMARQUE

Le système électrique domestique doit être vérifié régulièrement par du personnel qualifié.

La valeur maximale du courant de charge est réglée automatiquement par l'appareil, en fonction du système électrique du bâtiment.

Pour la procédure de charge, se reporter au chapitre "Charge en courant alternatif (AC) à domicile".

Chargement du véhicule

CONSEILS DE CHARGEMENT

Cette version de l'Opel Movano a été conçue et homologuée sur la base de certains poids maximum (voir le tableau « Poids » à la section « Caractéristiques techniques ») : poids en ordre de marche, charge utile, poids total

en charge, poids maximal sur l'essieu avant, poids maximal sur l'essieu arrière, poids remorquable.

i REMARQUE

La charge maximale autorisée sur les fixations au sol est de 500 kg ; la charge maximale autorisée sur la ridelle latérale est de 150 kg.

i REMARQUE

Pour les versions avec volets latéraux droit et gauche, il est conseillé de repositionner le levier de déverrouillage en position fermée avant d'abaisser les côtés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les routes cahoteuses et les freinages brusques peuvent entraîner un déplacement inattendu du chargement et, par conséquent, des situations dangereuses pour le conducteur et les passagers : avant de prendre la route, fixer fermement le chargement à l'aide de la cloison et de crochets appropriés, de câ-

bles d'acier, de cordes ou de chaînes suffisamment solides pour retenir les objets à arrimer.

⚠ AVERTISSEMENT

Même lorsque le véhicule est arrêté sur une colline ou une pente raide, l'ouverture des portes arrière ou latérales peut entraîner la chute de marchandises non sécurisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter une réserve de carburant dans un bidon, respecter les restrictions légales et n'utiliser qu'un bidon homologué et correctement fixé aux œilletons d'ancrage de la charge. En cas de collision, le risque d'incendie est tout de même accru.

⚠ ATTENTION

Toutes les indications doivent être scrupuleusement respectées et ne JAMAIS ÊTRE DÉPASSÉES. En particulier, veiller à ne jamais dépasser les poids maximum autorisés sur les essieux avant et arrière en or-

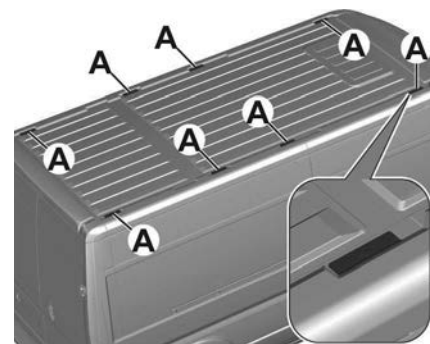
ganisant le chargement du véhicule (en particulier si le véhicule est équipé d'une finition spécifique).

En plus de ces précautions générales, certaines précautions simples peuvent améliorer la sécurité de la conduite, le confort de conduite et la durabilité du véhicule :

- répartir uniformément la charge sur la plateforme : s'il est nécessaire de la concentrer sur une seule zone, choisir une zone située à mi-distance entre les deux essieux ;
- enfin, ne pas oublier que le comportement dynamique du véhicule est affecté par le poids transporté : en particulier, les distances d'arrêt sont plus longues, surtout à grande vitesse.

GALERIE DE TOIT/PORTE-SKIS

Pour monter la galerie de toit/ski, prévue pour les versions H1 et H2, utiliser les goupilles A sur les bords du toit.



Les véhicules à empattement long sont équipés de 8 goupilles ; les véhicules à empattement court ou moyen sont équipés de 6 goupilles ; les véhicules à empattement extra-long sont équipés de 10 goupilles.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir parcouru quelques kilomètres, vérifier que les vis de fixation des montages auxiliaires sont bien serrées.

⚠ AVERTISSEMENT

Répartir la charge uniformément et faire attention aux vents latéraux en roulant.

⚠ AVERTISSEMENT

Se conformer entièrement à la réglementation en vigueur concernant le dégagement maximum.

⚠ AVERTISSEMENT

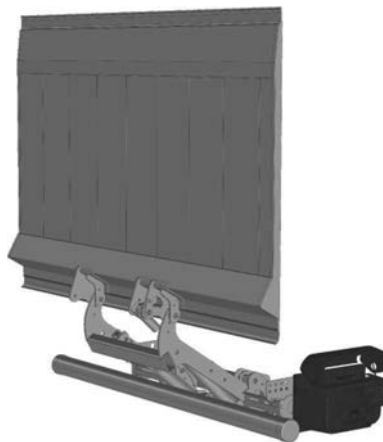
Ne jamais dépasser les charges maximales autorisées (voir la section "Caractéristiques techniques").

i REMARQUE

Suivre attentivement les instructions contenues dans le kit d'assemblage. L'assemblage doit être effectué par du personnel qualifié.

HAYON ÉLÉVATEUR HYDRAULIQUE TRADITIONNEL

(versions CargoBox - le cas échéant)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le fait de ne pas comprendre et de ne pas suivre les instructions qui y figurent peut exposer l'opérateur et toutes les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le hayon élévateur hydraulique, veiller à bien comprendre les panneaux de sécurité et d'avertissement utilisés et les lire en même temps que les instructions ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de doute, NE PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique.

Les consignes de sécurité de ce manuel sont rédigées en fonction d'une utilisation moyenne du hayon élévateur hydraulique.

Pour des applications ou des conditions de travail spécifiques, d'autres instructions peuvent être appropriées pour atteindre un niveau de sécurité plus élevé. En cas de contre-indications, une analyse formelle des risques doit être effectuée par la direction de la santé et de la sécurité du client et des procédures de travail sûres doivent être émises pour les conducteurs et les opérateurs. **CLAUSES D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ**

- Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable des blessures ou des dommages matériels résultant de l'utilisation d'un produit modifié par rapport au modèle original sans l'approbation écrite expresse du fabricant.
- Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable des blessures corporelles, de la mort ou des dommages matériels résultant de l'utilisation de pièces de rechange après-vente ou non OEM pour l'entretien ou la réparation du hayon élévateur hydraulique.
- Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable des blessures ou des dommages matériels résultant d'une utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique.
- Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable des blessures corporelles, de la mort ou des dommages matériels résultant d'une surcharge ou d'un chargement incorrect de la plateforme, sans tenir compte de la capacité de levage nominale maximale et des tableaux de charge applicables.
- Il n'existe aucune garantie, expresse ou implicite, y compris une garantie

de qualité marchande ou une garantie d'adéquation à un usage particulier allant au-delà de ce qui est indiqué dans le présent manuel.

- Une maintenance préventive compétente et régulière est essentielle pour la fiabilité opérationnelle et la sécurité de l'opérateur et de toutes les personnes présentes.
- Toutes les opérations de maintenance et d'entretien doivent être effectuées par du personnel technique autorisé à utiliser uniquement des pièces de rechange autorisées. Contacter le Réseau STELLANTIS.
- Lubrifier régulièrement le hayon élévateur hydraulique pour optimiser sa durée de vie et sa fiabilité opérationnelle. Cette opération doit être effectuée au moins trois fois par an s'il est utilisé une fois par équipe et plus fréquemment en cas d'utilisation très intensive (équipes multiples, fonctionnement 24 heures sur 24, etc.) ou dans des conditions environnementales hostiles (nettoyage fréquent à haute pression avec des détergents puissants, etc.).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le manuel illustre la fabrication d'un hayon élévateur, les dispositifs de sécurité qui ont été intégrés dans sa conception et la manière d'utiliser correctement le hayon élévateur pour préserver l'intégrité de la machine pendant toute sa durée de vie prévue et la sécurité de l'opérateur et de toutes les personnes présentes.

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique expose l'opérateur et les autres personnes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Par conséquent, l'utilisation du hayon élévateur hydraulique est exclusivement réservée à des opérateurs qualifiés, dûment formés, qui connaissent et comprennent l'ensemble du contenu de ce manuel

AVERTISSEMENT

Les modifications non autorisées apportées au hayon élévateur hydraulique exposent l'opérateur et

d'autres personnes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Il est donc absolument interdit de modifier le hayon élévateur hydraulique et ses dispositifs de sécurité de quelque manière que ce soit.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pièces de rechange ou de pièces non OEM pour la réparation ou l'entretien du hayon élévateur hydraulique est strictement interdite et peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour l'opérateur ou les personnes présentes.

UTILISATION PRÉVUE

Les hayons élévateurs hydrauliques sont conçus pour être montés sur des véhicules utilitaires (camions, remorques et semi-remorques) et ne doivent être utilisés que pour charger et décharger des marchandises transportées sur ces véhicules conformément au schéma de chargement et aux instructions d'utilisation et de sécurité décrites dans le présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique expose l'opérateur et les autres personnes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Par conséquent, l'utilisation du hayon élévateur hydraulique est exclusivement réservée à des opérateurs qualifiés, dûment formés, qui connaissent et comprennent l'ensemble du contenu de ce manuel

⚠ AVERTISSEMENT

Le hayon élévateur hydraulique ne doit JAMAIS être utilisé comme plateforme de travail surélevée, pour pousser des charges, pour transporter des personnes, à l'exception de celles qui utilisent le hayon élévateur hydraulique, ou pour déplacer de la neige ou d'autres débris.

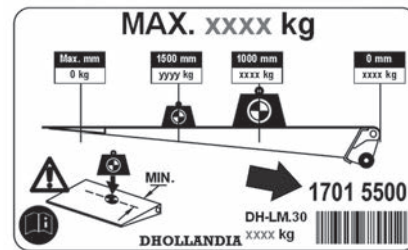
⚠ AVERTISSEMENT

Le hayon élévateur hydraulique ne doit JAMAIS être utilisé comme élévateur de fauteuil roulant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable des blessures ou des dommages matériels résultant d'une utilisation incorrecte.

IDENTIFICATION



Chaque hayon élévateur hydraulique est identifié et étiqueté par un numéro de série unique à 8 chiffres (avec ou sans espace entre le premier et les 4 derniers chiffres). Utiliser ce numéro pour toute question concernant un

hayon élévateur hydraulique spécifique ou pour commander des pièces détachées

Outre le type de hayon élévateur hydraulique et le numéro de série, les différentes étiquettes de numéros de série fournissent d'autres informations, telles que la capacité de levage nominale maximale et le tableau des charges, le numéro de certification du pare-chocs, la date de fabrication, etc.

Ces étiquettes sont généralement apposées sur la carrosserie du véhicule et sur les différents composants du hayon élévateur hydraulique et se trouvent

aux endroits suivants (les flèches indiquent les numéros de série) :

- Sur les panneaux de commande principaux externes
- Sur le cadre du hayon élévateur
- Sur les vérins hydrauliques
- Sur la plateforme
- Dans l'unité de pompage

DESCRIPTION ET TERMINOLOGIE

Les hayons élévateurs hydrauliques sont développés et fabriqués à l'aide d'une technologie de pointe, de maté-

riaux et de composants de haute qualité et par une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ils sont conformes aux normes de sécurité CE mentionnées dans la déclaration de conformité délivrée avec chaque hayon élévateur hydraulique (sauf accord contraire pour les hayons élévateurs hydrauliques exportés en dehors de la région CE).

En position de rangement, la plateforme du hayon élévateur hydraulique traditionnel est repliée verticalement derrière la carrosserie du véhicule. Avant l'utilisation, la plateforme est ouverte de 90 degrés de la position verticale à la position horizontale.

1

2

3

4

5

6

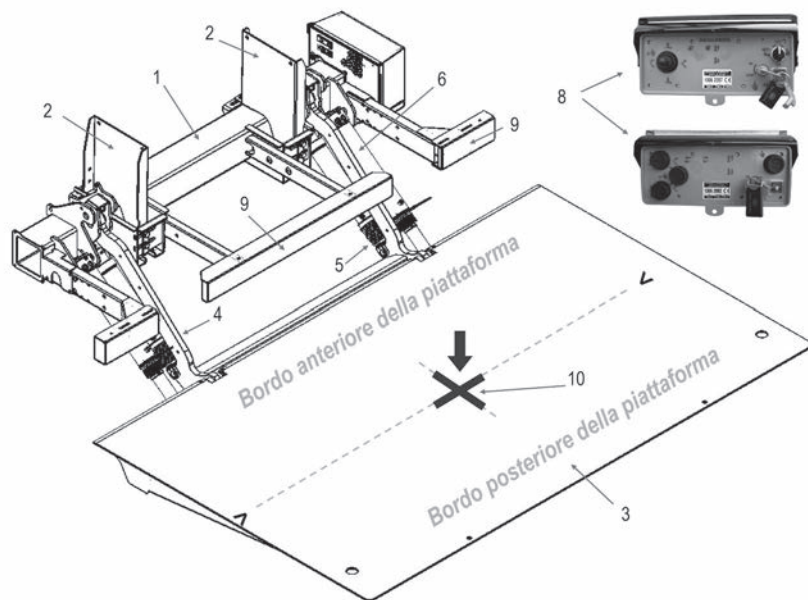
7

8

9

10

TERMINOLOGIE DU HAYON ÉLÉVATEUR HYDRAULIQUE



- 1 Cadre de hayon élévateur : il est monté en position fixe sous le châssis du véhicule. Il supporte la plateforme et sa charge en reliant les bras de levage et les vérins hydrauliques.
- 2 Plaques de montage : elles sont utilisées pour fixer le cadre du hayon élévateur au châssis du véhicule.
- 3 Plateforme : le plateau qui supporte la charge pendant les opérations de chargement/déchargement, de levage/abaissement. Elle est fabriquée en acier ou en aluminium léger et présente une surface antidérapante. Elle est équipée de rouleaux synthétiques qui la protègent des rayures du sol.

- 4 Bras de levage G+D : actionnés par des vérins de levage hydrauliques, ils sont utilisés pour soulever/abaisser la plateforme et sa charge.
- 5 Vérins de levage G+D : 1 ou 2 vérins hydrauliques utilisés pour lever/abaisser les bras de levage, la plateforme et sa charge.
- 6 Vérins d'inclinaison G+D : 1 ou 2 vérins hydrauliques utilisés pour OUVRIR/FERMER la plateforme ou pour modifier son angle d'ouverture en position de travail.
- 7 Groupe de pompe hydraulique : il contient le moteur électrique qui entraîne la pompe hydraulique, le réservoir d'huile et les soupapes de commande.
- 8 Boîtier de commande externe principal : il est monté en position fixe sur le côté du véhicule, sous la carrosserie. Il contient les interrupteurs électriques qui permettent à l'opérateur d'exécuter toutes les fonctions du hayon élévateur hydraulique OUVRIR - ABAISSER - LEVER - FERMER
- 9 Barre de pare-chocs : dispositif de protection contre l'encastrement.
- 10 Point central de charge maximale : point jusqu'auquel la capacité nominale maximale du hayon élévateur hydraulique est valable. Au-delà, le poids maximal autorisé diminue en fonction des tableaux de charge applicables.

Dispositifs de sécurité

Les hayons élévateurs hydrauliques sont équipés de nombreux dispositifs de sécurité afin d'assurer le chargement et le déchargement des marchandises avec le niveau de sécurité le plus élevé possible pour l'opérateur, les personnes présentes et la charge. Les dispositifs de sécurité suivants sont inté-

grés ou recommandés sur la plupart des hayons élévateurs hydrauliques :

- Électrovannes de sécurité montées sur tous les vérins. Les vannes de sécurité bloquent l'huile à l'intérieur des vérins hydrauliques à moins qu'elles ne soient activées électriquement par les commandes électriques. L'objectif est de sécuriser la plateforme en position de marche pendant la conduite ou de la maintenir en position fixe en cas de défaillance acci-

dentelle d'une conduite hydraulique (dès que le bouton de commande est relâché).

Les vannes de sécurité du FABRICANT sont équipées d'une commande manuelle d'urgence qui permet à l'opérateur ou au réparateur d'ouvrir manuellement la vanne en cas de panne électrique.



- Limiteur de pression. Dispositif de sécurité intégré à la pompe, qui permet au fabricant et à l'installateur du hayon élévateur hydraulique de limiter la capacité de levage réelle à la capacité nominale maximale du hayon élévateur hydraulique vendu et de le protéger contre les surcharges pendant le LEVAGE
- Vannes de débit à pression compensée. Des vannes de débit sont intégrées dans les circuits hydrauliques pour garantir que la plateforme s'abaisse à une vitesse sûre, à vide comme à pleine charge
- Marquage du point central de charge maximale. Les hayons élévateurs hydrauliques ne sont pas conçus pour LEVER et ABAISSER des poids correspondant à leur capacité nominale maximale sur toute la surface de

la plateforme. La capacité maximale est valable à une distance spécifique ou "point central de charge maximale" derrière la carrosserie du véhicule. Derrière ce point marqué sur la plateforme, la charge utile maximale de sécurité diminue en fonction des tableaux de charge fournis avec le hayon élévateur hydraulique. Voir les diagrammes de charge et les procédures de chargement correctes

- Panneau de commande externe à deux mains. Sur le panneau de commande externe monté en position fixe sur le côté de la carrosserie du véhicule, toutes les fonctions sont activées par un interrupteur de commande et un interrupteur de sécurité. L'utilisation obligatoire des deux mains pour activer les différentes fonctions du hayon élévateur protège l'opérateur contre l'écrasement de la tête, des membres et de la partie supérieure du corps entre la plateforme lors du LEVAGE et de la FERMETURE et le cadre arrière de la carrosserie du véhicule



- Interrupteur marche/arrêt du hayon élévateur hydraulique [1 min. obligatoire]. L'alimentation électrique du hayon élévateur hydraulique est activée/désactivée à l'aide de :

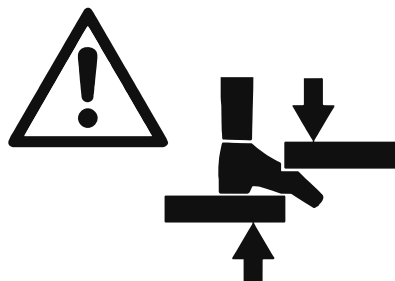


Un coupe-batterie intégré dans le panneau de commande externe. L'interrupteur permet à l'opérateur de mettre en marche ou d'arrêter la batterie principale

le du hayon élévateur hydraulique. S'il est disponible, l'opérateur DOIT désactiver l'interrupteur principal après chaque utilisation du hayon élévateur hydraulique.

- Fusibles. Un fusible de 15A pour le circuit de commande électrique est prémonté dans le groupe de pompage et le panneau de commande externe principal. Un fusible de 150-250A pour le circuit électrique de la batterie principale est fourni par le fabricant du hayon élévateur ou par le fabricant. Les deux fusibles protègent les circuits électriques contre les courts-circuits et les pointes d'ampérage.
- Protection des doigts et des orteils contre l'écrasement et la coupure [1 min. obligatoire]. La norme EN1756-1 et les manuels d'assemblage des hayons élévateurs hydrauliques des fabricants proposent un certain nombre de solutions pour éviter que l'opérateur ne s'écrase les orteils ou les pieds entre le bord avant de la plateforme surélevée et la traverse arrière du plancher de chargement. Au moins une solution, commandée par le FABRICANT ou réalisée lors de l'installation, doit être fournie. En

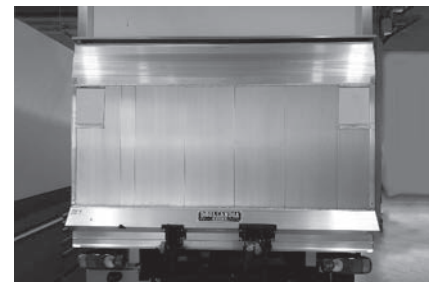
cas de doute, consulter le FABRICANT



- Visibilité de la plateforme ouverte [1 min. obligatoire]. Toute plateforme qui dépasse les extrémités du véhicule DOIT être clairement visible de n'importe quel point de vue, de jour comme de nuit. Vérifier les réglementations nationales ou locales applicables, car elles peuvent être très strictes en ce qui concerne l'application, la taille et le type de signalisation utilisée. La visibilité de la plateforme peut être optimisée grâce à :
 - bande réfléchissante appliquée sur les côtés de la plateforme [lors de l'installation]
 - Cônes de signalisation (deux ou quatre) [largement disponibles] pla-

cés autour de la zone de travail de la plateforme

- Une combinaison de deux ou plusieurs des éléments ci-dessus. L'efficacité des divers moyens susmentionnés varie en fonction de la direction de l'approche et des conditions de luminosité (par exemple, lumière vive du soleil ou obscurité de nuit). Le fabricant recommande vivement de combiner deux ou trois moyens pour couvrir toutes les circonstances.



- Autocollants. Les hayons élévateurs hydrauliques sont fournis avec une série d'autocollants de fonctionnement, de tableaux de charge et d'autocollants de sécurité, dont la plupart peuvent être appliqués sur la carrosserie du véhicule lors de l'instal-

lation. Ces autocollants doivent toujours être propres et lisibles et être remplacés si nécessaire.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

NE PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique sans avoir reçu une formation adéquate en matière de sécurité et d'utilisation

Les hayons élévateurs ne doivent être utilisés que pour charger et décharger des marchandises transportées sur le véhicule concerné, conformément au diagramme de chargement applicable et aux instructions d'utilisation et de sécurité figurant dans le présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique expose l'opérateur et les autres personnes à des risques de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Par conséquent, pour garantir la sécurité de l'opérateur et des personnes présentes, l'utilisation du hayon élévateur hydraulique est exclusivement réservée à des opérateurs qualifiés, dûment formés, qui connaissent et comprennent l'intégralité du contenu de ce manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles, l'opérateur doit respecter toutes les consignes de sécurité et les étiquettes d'avertissement figurant dans l'intégralité du manuel avant et pendant l'utilisation du hayon élévateur hydraulique.

L'opérateur doit respecter toutes les autres politiques et procédures applicables à la situation de travail, y compris les règles de santé et de sécurité, le code de la route et les procédures de l'entreprise. L'opérateur ne doit pas utiliser le hayon élévateur hydraulique s'il n'est pas possible de le faire conformément à toutes les réglementations et instructions applicables.

L'opérateur doit être âgé d'au moins 18 ans.

Consignes de sécurité générales

AVERTISSEMENT

L'opérateur doit porter des vêtements de travail appropriés afin d'éviter des blessures graves voire mortelles. Ne jamais porter de vêtements amples qui pourraient se coincer dans les pièces mobiles du hayon élévateur. TOUJOURS porter des chaussures de sécurité professionnelles, des gants et des lunettes de protection. Le port d'un casque de protection est recommandé. Obligatoire :



Recommandé :



Glisser (et tomber) peut en-

traîner des blessures graves, voire mortelles. Pour éviter de se blesser en glissant :

- TOUJOURS porter des chaussures de sécurité avec une bonne semelle antidérapante.
- NE PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique s'il est recouvert de neige, de boue, de saleté, de débris, de liquides ou d'autres substances.
- NE PAS courir sur la plateforme.



Trébucher (et tomber) peut

entraîner des blessures graves, voire mortelles. Pour éviter de se blesser en trébuchant :

- Ne PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique comme marchepied. Ne JAMAIS laisser le hayon élévateur hydraulique sans surveillance en position partiellement déployée.

- Faire toujours attention aux éléments en saillie sur la surface de la plateforme (par exemple, les lumières de la plateforme, les dispositifs de retenue et les leviers du chariot élévateur, les corps étrangers, etc.)
- NE PAS courir sur la plateforme.



La chute de la plateforme

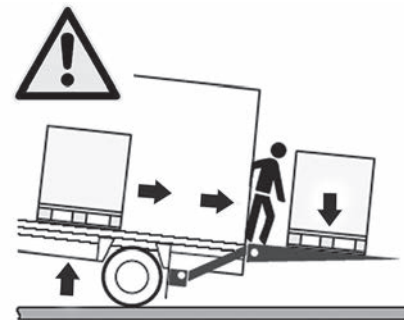
peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Pour éviter les blessures dues aux chutes :

- Veiller à adopter une posture stable et garder trois points de contact.
- Utiliser les barrières latérales, le cas échéant.
- Ne JAMAIS déplacer le véhicule lorsqu'une personne se trouve sur la plateforme ou à l'intérieur du véhicule.
- Ne JAMAIS utiliser la plateforme comme plateforme de travail surélevée.

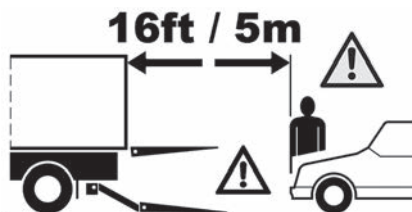
Avant d'utiliser le hayon élévateur hydraulique, garer le véhicule en toute sécurité sur un sol plat et stable, serrer le frein à main et couper le moteur. Verrouiller les portes arrière et fixer toutes les autres parties mobiles de la car-

rosserie du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour l'opérateur ou les personnes présentes. S'assurer que le véhicule ne risque pas de basculer si de lourdes charges sont placées sur la plateforme.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour l'opérateur ou les personnes présentes.

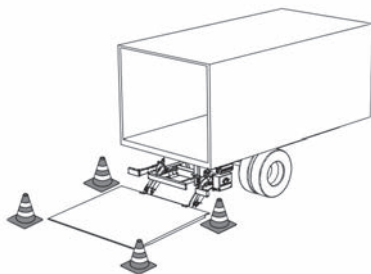


Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles causées par d'autres véhicules en stationnement, TOUJOURS veiller à maintenir une distance de sécurité de 5 m entre l'arrière du camion et le véhicule qui le suit.



Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles, **TOUJOURS** s'assurer que la plateforme est clairement visible pour les autres personnes depuis toutes les directions d'approche. Le fabricant recommande l'utilisation de quatre cônes d'avertissement, placés autour de la zone de travail de la plateforme.

Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles, veiller à ce que la zone de travail soit suffisamment éclairée.



REMARQUE

Le fabricant propose en option des balises et des drapeaux montés sur la plateforme afin de rendre la plateforme plus visible pour les autres personnes. Contacter le Réseau STELLANTIS pour plus d'informations.

Avant d'utiliser le hayon élévateur hydraulique, vérifier qu'il peut être utilisé en toute sécurité. Prendre des précautions pour assurer votre propre sécurité et celle des personnes présentes et des autres usagers de la route. Débarasser la zone de travail de tous les objets susceptibles d'entraver le mouvement du hayon élévateur hydraulique. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour l'opérateur ou les personnes présentes.

Inspecter le hayon élévateur hydraulique avant chaque utilisation. En cas de conditions dangereuses ou si des bruits ou des mouvements anormaux sont constatés, **NE PAS** utiliser le hayon élévateur et contacter un technicien agréé par le Réseau STELLANTIS.

Voir les procédures d'inspection avant le départ.

Lire et respecter tous les autocollants d'avertissement, les pictogrammes et les instructions apposés sur le hayon élévateur hydraulique. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Ne pas utiliser le hayon élévateur si l'opérateur est en état d'ébriété ou s'il a d'autres difficultés ou distractions. Ne **JAMAIS** utiliser un téléphone ou un appareil mobile en manœuvrant le hayon élévateur hydraulique.

Ne faire fonctionner le hayon élévateur qu'à l'aide des boîtiers de commande d'origine. L'utilisation du hayon élévateur hydraulique avec des boîtiers de commande non autorisés augmente le risque de blessures graves ou mortelles pour l'opérateur ou toute personne se trouvant à proximité.

Limiter l'utilisation du hayon élévateur hydraulique à un seul opérateur. L'utilisation du hayon élévateur hydraulique par plusieurs opérateurs à la fois peut être source de confusion et augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

Pour éviter d'être heurté par des objets tombant de la plateforme ou d'être co-

incé dans certaines zones ou par les pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique :



Toujours garder une vue

d'ensemble et une bonne visibilité de toute la zone de travail du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme, y compris la zone située IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE et EN DESSOUS de la plateforme.



Ne laisser personne se tenir

à proximité du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme. **TOUJOURS S'ASSURER QUE PERSONNE NE SE TROUVE SOUS OU À PORTÉE DE LA PLATEFORME MOBILE.**

Pendant la procédure de déchargement de la carrosserie du véhicule sur la plateforme, **TOUJOURS** pousser la charge vers l'extérieur pour éviter qu'elle ne vous heurte. Ne **JAMAIS** tirer la charge du véhicule sur la plateforme. En tirant la charge du véhicule, la charge peut tomber de la plateforme et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

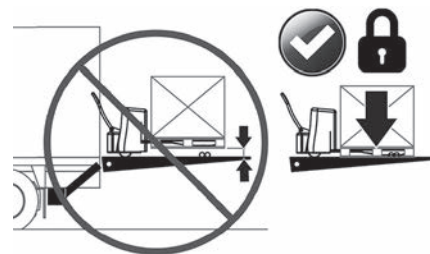


La charge peut tomber de la plateforme et causer des blessures graves ou mortelles à d'autres personnes si elle est poussée trop loin. Activer les dispositifs de retenue du hayon avant d'éjecter la charge. S'il n'y a pas, pousser la charge lentement en vérifiant les bords arrière de la plateforme.

La charge doit **TOUJOURS** être fixée lors de l'élévation ou de l'abaissement du hayon élévateur hydraulique afin d'éviter qu'elle ne change de position et ne glisse sur les bords de la plateforme. Le fait de ne pas sécuriser la charge augmente le risque de blessures graves ou mortelles pour l'opérateur ou toute personne présente.

Lors de l'utilisation d'un transpalette, abaisser et poser la palette ou la charge sur la surface de la plateforme avant d'utiliser le hayon élévateur hydraulique.

• Pour les charges à roues, serrer les freins des roues des chariots et des machines (selon équipement) avant d'actionner le hayon élévateur hydraulique.



Pour les charges susceptibles de glisser, il est nécessaire d'utiliser les fixations d'origine du hayon élévateur ou un autre dispositif de fixation approprié (par exemple, des sangles à cliquet). La charge ne doit pas se déplacer lors des mouvements de la plateforme.

Ne **JAMAIS** laisser le hayon élévateur hydraulique en position ouverte sans surveillance. Avant de laisser le véhicule sans surveillance, fermer les portes du véhicule, remettre la plateforme en position de conduite et couper l'interrupteur principal de déconnexion de la batterie sur le panneau de commande externe (selon équipement) ou l'interrupteur de l'habitacle. Laisser le hayon

élévateur hydraulique en position ouverte sans surveillance peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour des personnes qui ne se doutent de rien.

Sauf si ces instructions peuvent entraîner d'autres risques majeurs, ne JAMAIS déplacer le véhicule avec le hayon élévateur hydraulique en position ouverte. TOUJOURS fermer les portes du véhicule, placer le hayon élévateur hydraulique en position de conduite et couper le coupe-batterie principal sur le panneau de commande externe (selon équipement) ou l'interrupteur de l'habitacle avant de déplacer le véhicule. Le cas échéant, fermer le verrou mécanique de la plateforme après avoir placé la plateforme en position de marche. Des blessures graves, voire mortelles, peuvent survenir si le hayon élévateur hydraulique n'est pas correctement rangé dans sa position de déplacement avant que le véhicule ne soit déplacé.

Exception : cette interdiction ne s'applique pas aux manœuvres de manœuvre visant à faire reculer un véhicule dans une aire de chargement. Il est fortement recommandé aux opérateurs de flottes d'effectuer des analyses de risques spécifiques à chaque site et

d'instruire leurs conducteurs en conséquence. Si la direction de la santé et de la sécurité l'accepte pour des sites ou des applications spécifiques, les manœuvres de conduite avec une plateforme ouverte doivent être supervisées par un conducteur de travaux ou contrôlées par d'autres moyens tels qu'un système de caméras et de capteurs à l'arrière.

L'utilisation du hayon élévateur hydraulique à proximité d'un véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, causées par un autre véhicule. Si le hayon élévateur est utilisé sur ou à proximité d'une route ou d'une aire de stationnement, veiller à rester à l'écart de la circulation des véhicules. TOUJOURS veiller à avertir clairement les autres conducteurs que le hayon élévateur est en cours d'utilisation. Le fabricant recommande l'utilisation de cônes de signalisation pour avertir clairement les conducteurs que le hayon élévateur hydraulique est en fonctionnement. Lorsque le hayon élévateur hydraulique est utilisé à proximité de la circulation automobile, porter des vêtements de travail avec des couleurs à haute visibilité et un gilet de sécurité rétro-réfléchissant.

NE PAS soulever le hayon élévateur hydraulique avec les portes arrière partiellement ouvertes. Cela pourrait endommager les portes ou la plateforme du hayon élévateur hydraulique et provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'opérateur ou à d'autres personnes présentes.

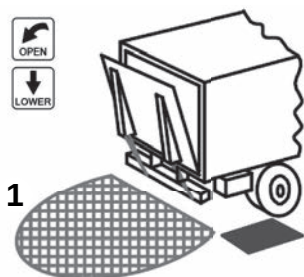
Tout d'abord, faire preuve de bon sens pour utiliser le hayon élévateur hydraulique. NE PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique avant d'avoir lu et compris le contenu de ce manuel. L'utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, pour l'opérateur et les personnes présentes.

Zones de danger, risque d'écrasement et de coupure

Il existe quatre zones de danger principales sur et autour de la plateforme, qui peuvent être dangereuses pour l'opérateur et toute autre personne se trouvant à proximité :

-  Position correcte de l'opérateur
-  Zone de danger

1 TOUJOURS rester en dehors de la zone de mouvement de la plateforme



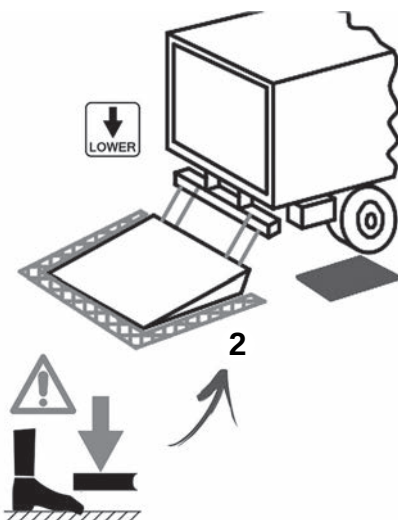
1

AVERTISSEMENT : L'impact de la plateforme ou des pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Pour éviter d'être heurté par des objets tombant de la plateforme ou d'être coincé dans certaines zones ou par les pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique :

- toujours garder une vue d'ensemble et une bonne visibilité de toute la zone de travail du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme, y compris la zone située immédiatement derrière et en dessous de la plateforme ;
- Ne laisser personne se tenir à proximité du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme. Toujours veiller à ce que personne ne se tienne sous

ou à portée de la plateforme mobile et de sa charge.

2 Attention à la zone d'écrasement entre la plateforme de descente et le sol



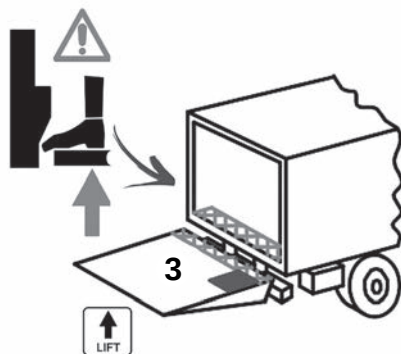
2

AVERTISSEMENT : L'abaissement d'une plateforme vide ou entièrement chargée sur ses pieds peut entraîner des blessures physiques graves. Pour éviter le risque d'écrasement ou de

sectionnement des pieds de l'opérateur par la plateforme qui s'abaisse :

- Toujours garder une vue d'ensemble et une bonne visibilité de toute la zone de travail du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme, y compris la zone située immédiatement derrière et en dessous de la plateforme ;
- Lorsque le hayon élévateur hydraulique est utilisé depuis le sol, il faut TOUJOURS se tenir sur le côté de la carrosserie du véhicule, en maintenant une distance de sécurité d'au moins 50 cm par rapport à la plateforme mobile.

3 Attention à la zone d'écrasement entre la plateforme surélevée et le plancher de chargement



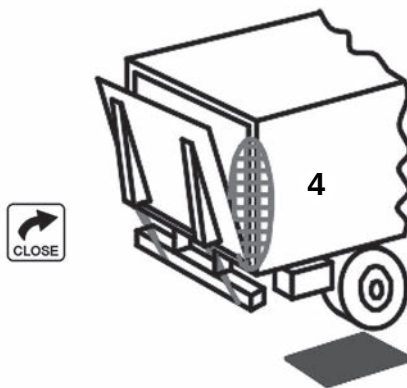
AVERTISSEMENT ⚠ Si l'opérateur sur la plateforme se tient trop près du bord avant de la plateforme, ses orteils risquent d'être écrasés ou cisailés entre la plateforme surélevée et la poutre du vérin ou le plancher de chargement. Cela peut entraîner des blessures physiques graves.

AVERTISSEMENT ⚠ Par conséquent, pour utiliser le hayon élévateur hydraulique à partir d'une position sur la plateforme, **TOUJOURS** se tenir à une distance de sécurité d'au moins 25 cm du bord avant de la plateforme.

AVERTISSEMENT ⚠ Ne **JAMAIS** se pencher sur ou à travers la plateforme et les pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique en essayant de faire

fonctionner le hayon élévateur hydraulique. **TOUJOURS** garder la tête, les membres et le corps à l'écart de la plateforme mobile et des autres points de préhension.

4 Attention à la zone d'écrasement entre la plateforme de fermeture et le panneau arrière de la carrosserie du véhicule.



AVERTISSEMENT ⚠ La tête, le haut du corps ou les membres de l'opérateur peuvent être heurtés, écrasés ou cisailés par la plateforme de verrouillage si celle-ci est insérée dans la zone située entre la plateforme de verrouillage et le cadre arrière de la carrosserie

du véhicule. Cela peut entraîner des blessures physiques graves.

AVERTISSEMENT ⚠ Par conséquent, lorsque la plateforme est rangée en position de marche, il faut **TOUJOURS** se tenir debout, les deux pieds fermement posés au sol, dans une position de travail indépendante et sûre sur le côté de la carrosserie du véhicule et **TOUJOURS** maintenir la tête, les membres et le haut du corps à l'écart de la zone de danger située entre la plateforme et le cadre arrière de la carrosserie du véhicule.

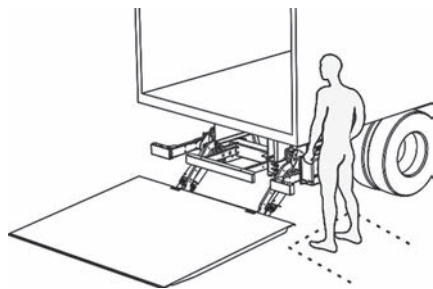
AVERTISSEMENT ⚠ Ne **JAMAIS** se pencher sur ou à travers la plateforme et les pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique en essayant de faire fonctionner le hayon élévateur hydraulique. **TOUJOURS** tenir la tête, les membres et le corps à l'écart de la plateforme mobile et des autres points de préhension.

AVERTISSEMENT ⚠ L'opérateur ou d'autres personnes qui s'approchent trop près de ces zones de danger risquent de subir des blessures graves, voire mortelles, par pincement, écrasement ou sectionnement des membres,

de la partie supérieure du corps ou de la tête. Pour prévenir ces risques :

- **TOUJOURS** rester à l'écart du rayon de déplacement de la plateforme et des pièces mobiles du hayon élévateur hydraulique ;
- Tenir les mains, les pieds et le haut du corps à l'écart des points de préhension et des pièces mobiles du levage hydraulique.
- Ne laisser personne se tenir à proximité du hayon élévateur hydraulique et de sa plateforme.

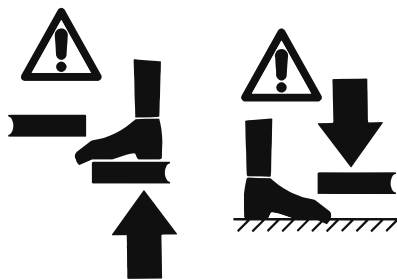
Position de sécurité de l'opérateur



Les instructions relatives à la position de sécurité de l'opérateur visent à garantir que l'opérateur se trouve dans une position sûre avant et pendant l'utilisation du hayon élévateur hydraulique

et à le protéger contre les risques d'écrasement et de cisaillement décrits ci-dessus

Tableau de commande externe principal : la zone située juste devant le tableau de commande externe latéral, équipé du système de commande à deux mains obligatoire, est la seule position à partir de laquelle l'opérateur peut OUVRIR et FERMER la plateforme en toute sécurité. Il est également possible d'abaisser et d'élever la plateforme en toute sécurité à partir de cette position.

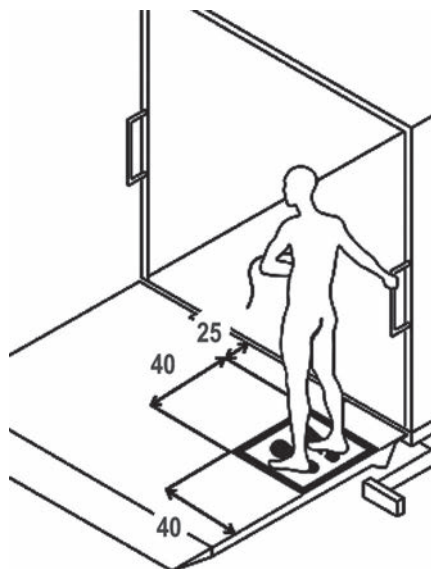


Commandes auxiliaires : l'opérateur peut également abaisser et lever la plateforme à l'aide des commandes auxiliaires. L'opérateur doit faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'il abaisse ou lève la plateforme à l'aide des

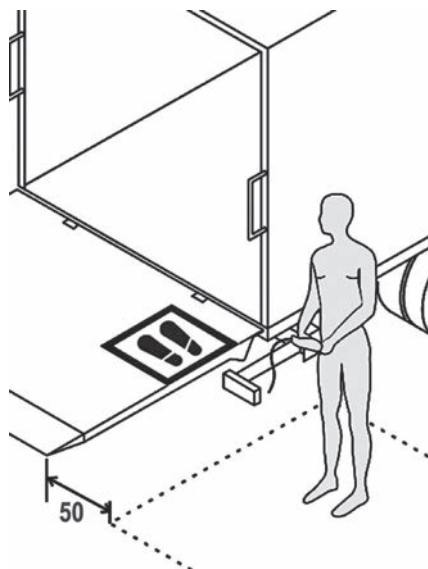
commandes auxiliaires et doit s'assurer qu'il le fait à partir d'une position sûre. L'utilisation des commandes auxiliaires dans une position incorrecte augmente considérablement le risque d'écrasement ou de coupure des doigts, des membres, de la tête et de la partie supérieure du corps, voire de décès de l'opérateur.

Les commandes manuelles auxiliaires avec câble spiralé ne doivent être utilisées que dans les conditions suivantes :

- Sur la plateforme, une zone de travail sûre de 40 x 40 cm, clairement visible et marquée en permanence, est située à une distance d'au moins 25 cm de la zone dangereuse entre la plateforme et l'arrière du plancher de chargement. Maintenir trois points de contact.



- Au sol, à partir d'une zone de travail sûre située à au moins 500 cm du bord latéral du plancher de la plateforme.



i REMARQUE

La norme CE EN1756-1 propose un certain nombre d'autres solutions moins courantes qui offrent une protection suffisante contre l'écrasement et une protection des orteils et des pieds, comme un protège-pieds à charnière ou un interrupteur de neutralisation. Contacter le Ré-

seau STELLANTIS pour plus d'informations.

Une commande interne fixe ne doit être utilisée qu'à l'intérieur de la carrosserie du véhicule, à partir d'une zone de travail sûre, située à au moins 25 cm de la zone de danger entre la plateforme et l'arrière du plancher de chargement. Une commande interne fixe ne doit JAMAIS être utilisée à partir d'une position sur la plateforme.

Les positions marquées de l'opérateur sur la plateforme doivent toujours être libres. Ne jamais placer de charge sur ces zones.



L'alimentation électrique de toutes les commandes auxiliaires (commandes manuelles ou pédales montées sur la plateforme) doit être connectée à l'interrupteur de sécurité du tableau de

commande externe principal et en dépendre. L'activation des commandes auxiliaires doit désactiver les fonctions du panneau de commande externe. Il est interdit d'ignorer ou de modifier tout dispositif de sécurité du hayon élévateur hydraulique. Si la connexion au panneau de commande externe ne désactive pas les commandes supplémentaires, arrêter d'utiliser le hayon élévateur hydraulique et contacter le Réseau STELLANTIS pour y remédier.

i REMARQUE

S'il se tient devant ou derrière la charge, l'opérateur risque d'être poussé hors de la plateforme ou écrasé entre la charge en mouvement et le cadre arrière de la carrosserie du véhicule, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

i REMARQUE

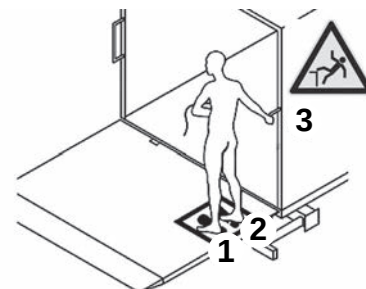
Pour éviter ce danger, il faut TOUJOURS se tenir sur le côté de la charge, JAMAIS devant ou derrière.

i REMARQUE

 L'opérateur doit maintenir une position stable pour éviter de tomber de la plateforme et de subir des blessures graves, voire mortelles. Par conséquent, sur la plateforme, TOUJOURS maintenir une posture stable et TOUJOURS conserver trois points de contact, comme le montre la figure de droite.

i REMARQUE

Les trois points de contact comprennent les deux pieds fermement positionnés sur la plateforme et la saisie d'une sangle de préhension montée sur le cadre arrière de la carrosserie du véhicule



Instructions pour le travail sur les plateformes de chargement

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du hayon élévateur hydraulique peut entraîner des dommages, une usure prématurée ou une défaillance du hayon élévateur hydraulique et augmenter le risque de blessures graves ou mortelles pour l'opérateur et les autres personnes se trouvant à proximité

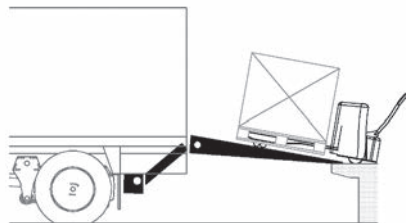
⚠ AVERTISSEMENT

L'opérateur doit respecter les instructions de chargement et les procédures de travail sûres suivantes afin de maximiser la durée de vie,

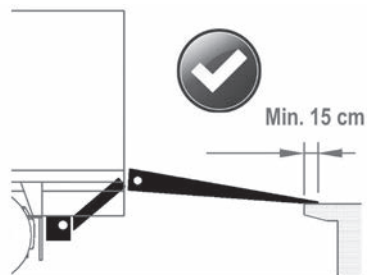
d'assurer la fiabilité à long terme du hayon élévateur hydraulique et de protéger les opérateurs et les passants contre des blessures graves ou mortelles.

Respecter les instructions suivantes pour utiliser la plateforme de hayon élévateur hydraulique comme rampe de passage entre le plancher de chargement du véhicule et la plateforme de chargement :

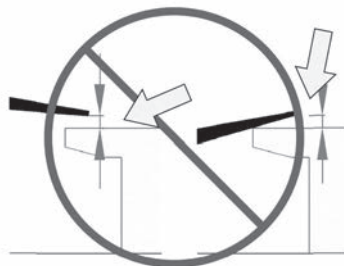
- Le poids total de la charge et de l'appareil de levage (chariot élévateur, transpalette électrique ou manuel, etc.) ne doit pas dépasser la capacité de levage nominale maximale. Attention à ne pas surcharger !



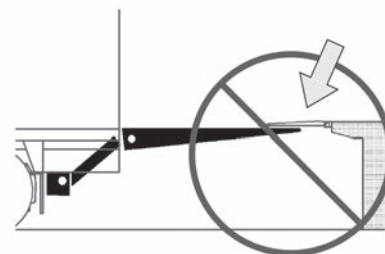
- La baie de chargement doit être couverte par une section minimale de 15 cm de la pointe de la plateforme.



Si la plateforme de chargement du véhicule est abaissée ou relevée par rapport à la baie de chargement, utiliser les commandes électriques pour ajuster la position de la plateforme par rapport à la surface de la baie de chargement.

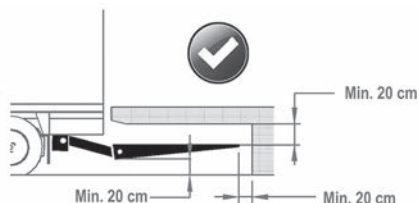


- Ne JAMAIS utiliser une plaque de fixation au sommet d'une plateforme flottante comme pont entre le quai de chargement et le plancher de chargement.



- Observer les instructions suivantes pour ranger la plateforme dans une housse ou casier sous la plateforme de chargement avant de la basculer sur le quai :
 - Veiller à ce que la housse soit suffisamment profonde pour correspondre à la profondeur de la plateforme.
 - Veiller à ce que l'espace libre au-dessus et au-dessous de la plateforme soit suffisant, en tenant compte de toute position prévisible de la suspension du véhicule et de la hauteur du plancher du véhicule.

- Veiller à ce que la plateforme reste toujours parfaitement dégagée.



⚠ AVERTISSEMENT

Pour faire marche arrière avec un hayon élévateur hydraulique sur un emplacement de chargement, **TOUJOURS** veiller à ce que la garde au sol soit suffisante entre la partie la plus basse du hayon élévateur hydraulique et le sol.

⚠ AVERTISSEMENT

TOUJOURS faire marche arrière lentement et éviter l'impact de la travée rigide sur le hayon élévateur hydraulique.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire marche arrière avec une garde au sol insuffisante ou avec un impact trop rigide sur la baie peut endommager gravement le hayon élévateur hydraulique.

Inspection quotidienne recommandée avant le départ

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un hayon élévateur hydraulique endommagé ou mal réparé peut exposer l'opérateur et les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Inspecter le hayon élévateur hydraulique tous les jours avant la première utilisation pour éviter ce risque. S'assurer du bon fonctionnement de tous les systèmes et fonctions de sécurité et de la nécessité éventuelle d'opérations d'entretien ou de réparations.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de conditions dangereuses ou si des bruits ou des mouvements anormaux sont constatés, **NE PAS** utiliser le hayon élévateur et contacter un technicien agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS dissimuler les accidents ou les dommages. Cela peut être dangereux pour vous, vos collègues et d'autres personnes.

L'opérateur doit effectuer l'inspection quotidienne suivante avant d'utiliser le hayon élévateur hydraulique. Attention : ne pas s'approcher de la zone située immédiatement derrière la plateforme lors de l'inspection quotidienne avant le départ.

- ☐ Remplacer immédiatement les autocollants d'avertissement manquants, usés ou illisibles
- ☐ Vérifier que le coupe-batterie principal situé sur le panneau de commande s'allume et s'éteint en conséquence

☐ Vérifier que la batterie est complètement chargée, que le fusible principal est en bon état et que les connexions des bornes de la batterie sont exemptes de corrosion et bien serrées

☐ Vérifier l'état général du panneau de commande externe principal et de ses interrupteurs. Vérifier que tous les interrupteurs reviennent rapidement en position neutre après avoir été relâchés.

☐ Vérifier l'état général des câbles d'entrée des différents boîtiers de commande et des câbles de l'unité de pompage. Vérifier que les câbles ne sont pas effilochés, desserrés ou endommagés.

☐ Vérifier que le couvercle de l'unité de pompage est correctement installé et fixé.

☐ Vérifier que la pompe ne présente pas de fuites d'huile visibles.

Suivre les instructions pour ouvrir et abaisser la plateforme au sol et pour suivre les contrôles :

☐ Inspecter visuellement l'état général du cadre du hayon élévateur, des bras du hayon élévateur et des plaques de montage sur le châssis du véhicule. Rechercher des fissures ou des défor-

mations dans le matériau et les soudures. Veiller à ce que les boulons des plaques de montage sur le cadre soient bien serrés.

☐ S'assurer que tous les pivots sont correctement verrouillés et sécurisés.

☐ Inspecter visuellement l'état général de la plateforme. Rechercher des fissures ou des déformations dans le matériau et les soudures. Le cas échéant, s'assurer que les options montées sur la plateforme fonctionnent correctement.

☐ Vérifier l'état général des commandes auxiliaires et de leurs interrupteurs. Vérifier que tous les interrupteurs reviennent rapidement en position neutre après avoir été relâchés. Dans le cas d'une commande manuelle avec câble spiralé, vérifier que le câble spiralé n'est pas usé ou endommagé.

☐ Veiller à ce que la position de sécurité de l'opérateur et le centre de gravité de la charge maximale soient clairement indiqués sur la plateforme.

☐ Veiller à ce que la surface de la plateforme soit propre et accessible en toute sécurité. Enlever la neige, la boue, la saleté, les débris ou les liquides glissants. Veiller à porter des

chaussures de sécurité dotées d'une bonne semelle antidérapante.

☐ Vérifier que les vérins de levage et de fermeture, leurs soupapes de verrouillage et leurs raccords ne présentent pas de fuites d'huile visibles. Inspecter les tuyaux hydrauliques et les raccords de l'unité de pompage. S'assurer que les câbles et tuyaux hydrauliques ne sont pas endommagés, qu'ils ne sont pas écrasés ou usés et qu'ils sont correctement fixés à l'aide de colliers de serrage. Vérifier qu'il n'y a pas de fuites d'huile visibles.

Effectuer tous les mouvements plusieurs fois avec une plateforme vide en utilisant toutes les boîtiers de commande disponibles. Utiliser le manuel comme guide.

☐ Veiller à ce que tous les mouvements soient fluides et silencieux, sans à-coups ni bruits inhabituels. Pendant les opérations de levage et de fermeture, seul le bruit du moteur électrique de l'unité de pompage doit être entendu.

Ne pas oublier : si une pièce nécessite un entretien ou une réparation lors de l'inspection avant le départ :

- NE PAS utiliser le hayon élévateur hydraulique tant qu'il n'a pas été inspecté ou réparé par un technicien qualifié.
- Couper l'alimentation électrique à l'aide du coupe-batterie principal.

Importance de la maintenance préventive

AVERTISSEMENT

Une maintenance préventive compétente et régulière est essentielle pour la fiabilité opérationnelle du hayon élévateur hydraulique et pour la sécurité de l'opérateur et de toutes les personnes présentes.

AVERTISSEMENT

 L'impact de la chute de la plateforme peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE

Toutes les opérations de maintenance et d'entretien doivent être effectuées par du personnel technique autorisé par le Réseau STELLANTIS, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.

Si un hayon élévateur ne peut être réparé immédiatement en cas de panne, suspendre son utilisation et empêcher toute utilisation non autorisée.

Un hayon élévateur hydraulique mis en position de rangement à l'aide de dispositifs externes (chariot élévateur, pont roulant, etc.) n'est pas soutenu par les vérins hydrauliques correspondants. Après le désengagement du verrouillage mécanique, la plateforme et le mécanisme de levage tomberont librement sans qu'il soit possible d'arrêter la chute au moyen des commandes normales.

Pour réduire le risque de blessure :

- Fermer le loquet de la plateforme (s'il existe) et utiliser des moyens supplémentaires pour immobiliser la plateforme.

- Apposer une étiquette d'avertissement claire et bien visible sur la plateforme et le panneau de commande externe.
- Avertir le superviseur et mettre le véhicule hors service
- Avant toute autre utilisation, contacter un technicien agréé pour réparer le hayon élévateur hydraulique.

REMARQUE

Des exemples de moyens supplémentaires sont la fixation supplémentaire du bloc de la plateforme (si disponible) ou la fixation de la plateforme au moyen de sangles à cliquet, de palans, etc.

Utiliser un dispositif externe (chariot élévateur, pont roulant, etc.) comme support supplémentaire pour rouvrir le hayon élévateur hydraulique. Il est également possible de réparer la panne, de mettre le système hydraulique sous pression et de débloquer les verrous de la plateforme après avoir vérifié l'intégrité du système hydraulique.

DIAGRAMMES DE CHARGE ET PROCÉDURES DE CHARGE- MENT CORRECTES

i REMARQUE

Les hayons élévateurs hydrauliques ne sont PAS conçus pour LEVER/ABAISSEZ des poids correspondant à leur capacité nominale maximale sur toute la surface de la plateforme. La capacité maximale est valable à une certaine distance ou au centre de gravité de la charge derrière la carrosserie du véhicule. Derrière ce point marqué sur la plateforme, le poids maximal autorisé diminue conformément aux diagrammes de charge suivants.

i REMARQUE

Pendant la phase de LEVAGE, le hayon élévateur hydraulique est normalement protégé contre les surcharges par le clapet de décharge du circuit hydraulique. La plupart des surcharges et des dommages qui en résultent se produisent lors de l'abaissement de la charge.

⚠ AVERTISSEMENT

La surcharge et le chargement et le déchargement incorrects du hayon élévateur hydraulique exposent l'opérateur et les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Ces conditions entraîneront également une usure prématurée et des dommages ou une défaillance du hayon élévateur hydraulique. Par conséquent, l'opérateur doit respecter la capacité nominale maximale et suivre attentivement les instructions de chargement et le tableau de chargement.

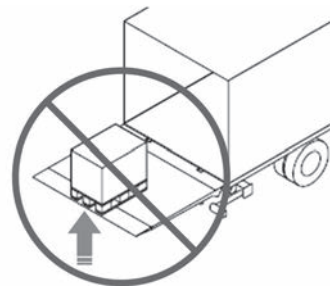
⚠ AVERTISSEMENT

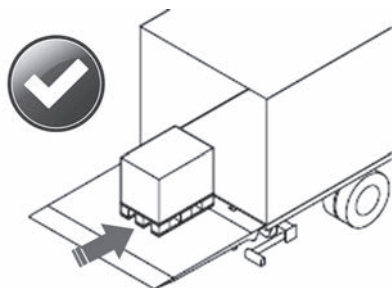
Le fabricant n'est pas responsable des blessures physiques et/ou des dommages matériels résultant de situations de surcharge.

La capacité nominale maximale est le poids maximal qu'un hayon élévateur

hydraulique peut supporter dans les meilleures conditions possibles :

- le centre de gravité de la charge ne dépasse pas le centre de gravité de la charge maximale désignée du hayon élévateur hydraulique, indiquée sur la surface de la plateforme, et
 - FAUX Ne JAMSI placer la charge sur le bord de la plateforme extérieure
 - CORRECT TOUJOURS placer la charge le plus près possible de l'arrière du véhicule, près du bord de la plateforme intérieure.





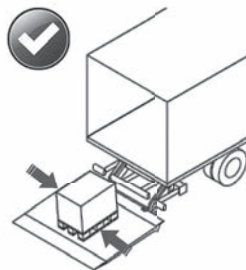
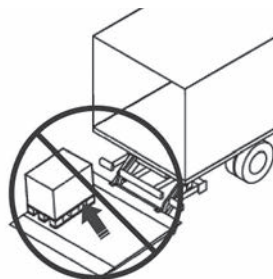
- La charge est placée au milieu des bras de levage et se trouve à la même distance des côtés de la plateforme.

- FAUX Ne JAMAIS charger d'un seul côté de la plateforme. Il est également possible de limiter la charge à 50% de la capacité nominale maximale
- CORRECT TOUJOURS positionner le centre de gravité de la charge entre les bras du hayon élévateur.

i REMARQUE

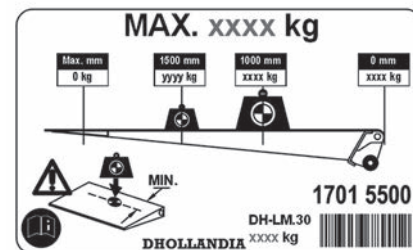
Éviter les chargements inégaux d'un côté de la plateforme. Limiter la charge à 50% de la capacité nominale maximale.

nales maximale lors du chargement d'un seul côté de la plateforme.



La charge maximale admissible DIMINUE en fonction des tableaux de charge. Les autocollants de la table de charge sont fournis avec les hayons élévateurs hydrauliques et doivent être respectés.

MAX. 1500 kg



i REMARQUE

Positionner la charge le plus près possible du bord intérieur de la plateforme.

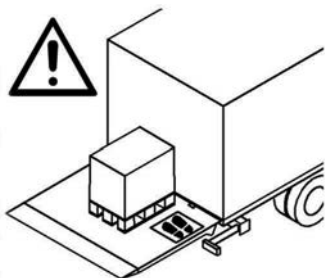
i REMARQUE

Placer la charge dans l'axe de la plateforme. Éviter de charger d'un seul côté.

i REMARQUE

L'opérateur doit se tenir sur le côté de la charge, loin du bord intérieur.

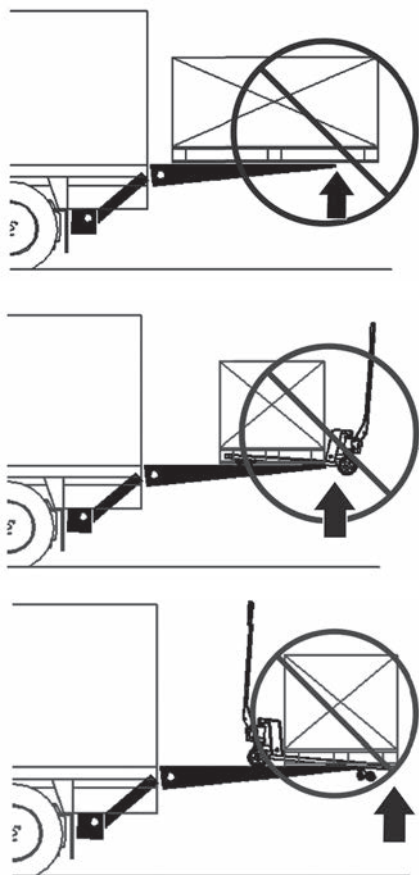
ieur de la plateforme, pour éviter de s'écraser les pieds.



AVERTISSEMENT

La surcharge et le chargement et le déchargement incorrects du hayon élévateur hydraulique exposent l'opérateur et les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Ces conditions entraîneront également une usure prématurée et des dommages ou une défaillance du hayon élévateur hydraulique.

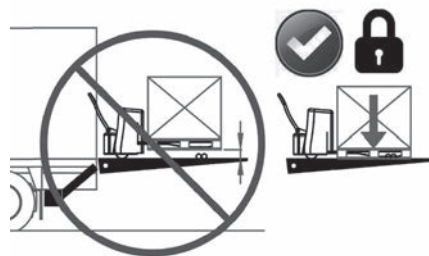
Veiller à éviter les situations de surcharge cachée, comme le montrent les exemples ci-dessous : Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Les roues d'un cric ne doivent JAMAIS dépasser le bord extérieur ou les bords latéraux de la plateforme.

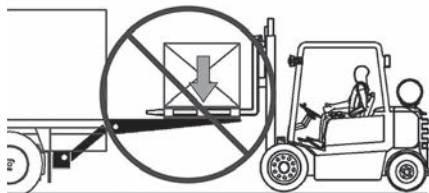
Les roues d'un cric ne doivent JAMAIS dépasser le bord extérieur ou les bords latéraux de la plateforme. Maintenir le cric et sa charge sur la surface de la plateforme, aussi près que possible du bord de la plateforme intérieure. Abaisser et poser la palette ou la charge sur la surface de la plateforme pour éviter qu'elle ne se déplace pendant le levage et l'abaissement.

Abaisser et poser la palette ou la charge sur la surface de la plateforme pour éviter qu'elle ne se déplace pendant le levage et l'abaissement.

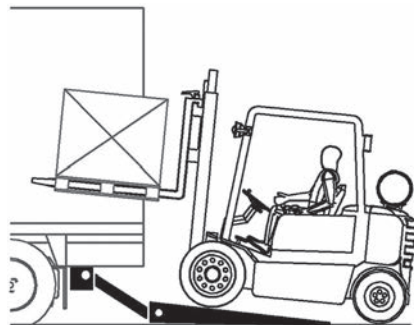


Ne pas laisser tomber de charge sur la plateforme (par exemple, des chariots élévateurs à fourche, des ponts roulants, etc.). L'impact de la chute d'une

charge est beaucoup plus important que le poids nominal de la charge et peut endommager gravement le hayon élévateur hydraulique.



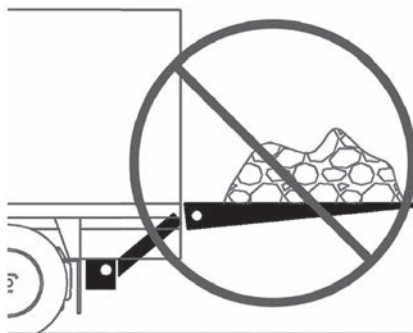
L'accès au hayon élévateur hydraulique par un chariot élévateur à fourche n'est autorisé que lorsque la plateforme est en contact total avec le sol. Le poids combiné du chariot élévateur et de la charge ne doit pas dépasser 1,5 fois la capacité nominale maximale.



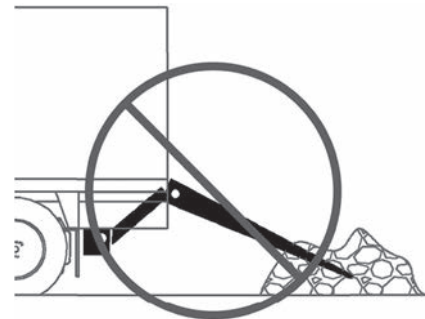
i REMARQUE

L'introduction de charges trop lourdes sur la plateforme peut entraîner de graves dommages structuraux, qui pourraient passer inaperçus aux yeux de l'opérateur. L'utilisation prolongée d'une plateforme surchargée ou endommagée expose l'opérateur et les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne JAMAIS essayer de pelleter des matériaux meubles (par exemple, du sable, du gravier, des pierres, etc.) du sol, de les déplacer à l'aide de la plateforme ou de les soulever ou de les abaisser sur la plateforme.



Ne JAMAIS utiliser la plateforme pour niveler la surface du sol ou pour pousser ou tirer des charges ou des matériaux à l'aide de la plateforme. Ne JAMAIS utiliser la plateforme pour pelleter de la neige ou d'autres débris.

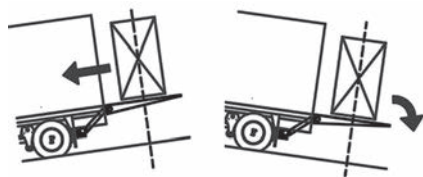


MODE D'EMPLOI - PRINCIPES ET PROCÉDURES

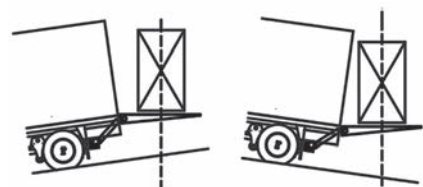
Inclinaison automatique vers le sol

Les hayons élévateurs hydrauliques traditionnels sont équipés de 1 ou 2 vérins d'inclinaison. Lorsque la plateforme est déployée, ils permettent à l'opérateur d'adapter l'inclinaison de la plateforme à la pente du terrain et de maximiser la stabilité de la charge sur la plateforme.

Hayon hydraulique sans vérins d'inclinaison

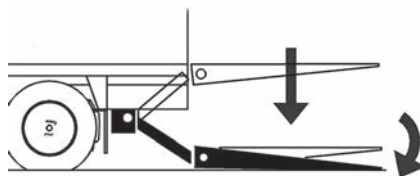


Hayon hydraulique avec vérins d'inclinaison

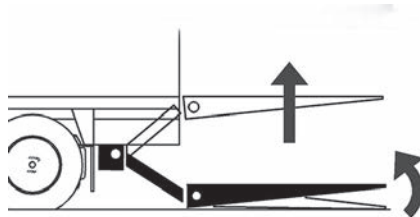


Ils sont conçus comme des hayons élévateurs hydrauliques avec basculement automatique au niveau du sol. Cela signifie que :

 Lors de l'abaissement de la plateforme, celle-ci s'incline automatiquement lorsqu'elle entre en contact avec le sol, simplement en maintenant les boutons "LOWER" enfoncés.

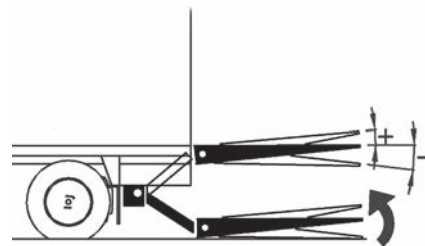


 Lorsque l'on appuie sur les boutons "LIFT" pour soulever la plateforme du sol, celle-ci s'incline d'abord jusqu'à la pente définie au moment de l'utilisation de la plateforme, puis continue à soulever la plateforme jusqu'au plancher du véhicule.



Contrairement aux produits de plusieurs concurrents, l'activation d'un bouton d'inclinaison supplémentaire n'est pas nécessaire pour régler l'inclinaison au niveau du sol. La fonction d'inclinaison automatique est dotée d'une "mémoire" : l'inclinaison de la plateforme (réglée par l'opérateur

lors de l'ouverture de la plateforme) est automatiquement répétée à chaque nouveau cycle de levage depuis le sol. Le gradient est répété ou mémorisé.



REMARQUE

La fonction d'inclinaison automatique ne doit être utilisée qu'en combinaison avec des commandes auxiliaires qui ne permettent que les fonctions d'élévation et d'abaissement : commandes manuelles à deux boutons.

COMMENTAIRES SUR L'UTILISATION DES VÉRINS D'INCLINAISON

L'autocollant est généralement apposé sur le côté de la carrosserie du véhi-

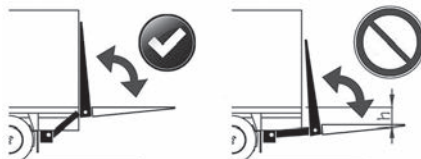
cule. Veiller à bien comprendre la signification de cet autocollant et à prendre les précautions nécessaires lors de l'utilisation du hayon élévateur.

i REMARQUE

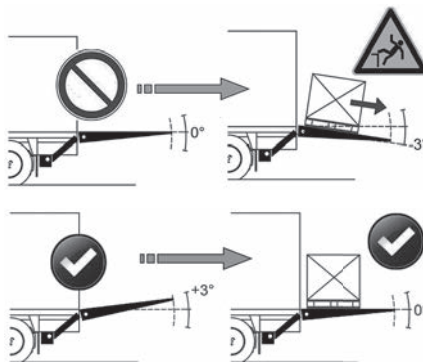
Si la plateforme est FERMÉE alors qu'elle se trouve sous le niveau du plancher du véhicule, les vérins d'inclinaison risquent d'être gravement endommagés. L'utilisation prolongée du hayon élévateur hydraulique avec des vérins d'inclinaison endommagés expose l'opérateur et les personnes présentes à des risques de blessures graves, voire mortelles. Par conséquent, OUVRIR ou FERMER la plateforme uniquement au niveau du plancher de chargement

Lorsque la plateforme est chargée, l'inclinaison de la plateforme peut être inférieure de quelques degrés à celle de la plateforme vide, en raison de la compression de la suspension du véhicule, de la flexion du châssis du véhicule et des tolérances du hayon élévateur hydraulique lui-même.

Ouvrir ou fermer la plateforme UNIQUEMENT au niveau du plancher de chargement.



Régler l'inclinaison de la plateforme pour compenser la déflexion avant de placer la charge sur la plateforme.



i REMARQUE

La déflexion de la plateforme peut entraîner l'instabilité de la charge

sur la plateforme, puis la chute de la charge de la plateforme. L'opérateur et les personnes à proximité risquent alors de subir des blessures graves, voire mortelles. Il faut donc tenir compte à l'avance de la déflexion de la plateforme. Compenser la déflexion de la plateforme en réglant son inclinaison quelques degrés plus haut que l'inclinaison prévue [note], lors de l'ouverture de la plateforme.

i REMARQUE

L'inclinaison prévue n'est pas toujours horizontale et peut dépendre de la pente du terrain.

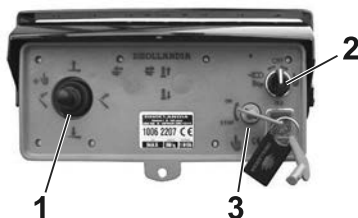
PANNEAU DE COMMANDE PRINCIPAL EXTERNE

Toutes les images, pictogrammes et décalcomanies de ce manuel montrent des véhicules à conduite à gauche, avec le panneau de commande principal monté sur le côté droit du véhicule. Tous les systèmes de commande externes standard sont équipés d'une commande à deux mains obligatoire et

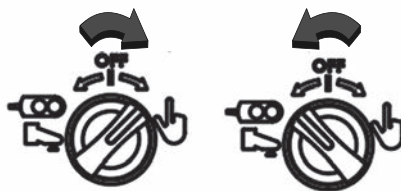
sont montés sur le côté de la carrosserie du véhicule :

- empêcher l'opérateur de se tenir derrière la plateforme lorsqu'elle est ouverte, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, dues à l'écrasement.
- empêcher que les membres, le haut du corps ou la tête de l'opérateur ne soient coincés entre la plateforme et le châssis arrière du véhicule lorsque la plateforme est fermée

Joystick du panneau de commande externe



Tourner dans le sens horaire pour mettre la batterie en marche. Tourner dans le sens anti-horaire pour couper la batterie



Tourner dans le sens horaire et maintenir pour activer le joystick

Tourner dans le sens anti-horaire pour activer la commande auxiliaire

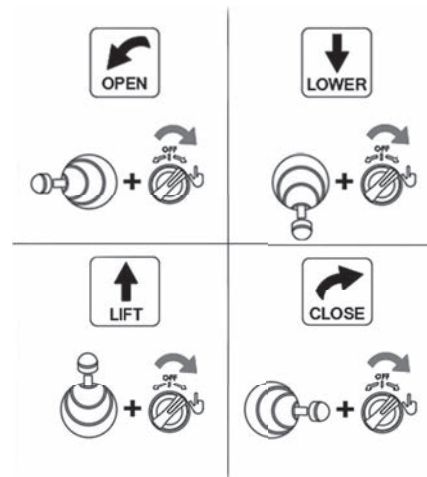
1 : Joystick pour les fonctions OUVRI - ABAISSER - LEVER - FERMER

2 Interrupteur rotatif de sécurité pour activer le joystick ou passer à la commande auxiliaire

3 Coupe-batterie principal pour activer/désactiver l'alimentation principale de la batterie vers la pompe du hayon élévateur hydraulique.

Cet interrupteur arrête le hayon élévateur hydraulique en cas d'urgence impliquant un danger pour l'opérateur ou l'observateur. En outre, il arrête le hayon élévateur hydraulique et réduit le risque d'incendie de l'unité de pompage si le solénoïde du moteur se bloque et que le moteur continue de tourner (bouton de commande ou contact endommagé, solénoïde du moteur en court-circuit à basse tension).

Activation



COMMANDES AUXILIAIRES

AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de blessure de l'opérateur ou de toute personne présente, les commandes auxiliaires ne doivent être utilisées qu'à partir d'une position de travail sûre sur la plateforme ou à proximité de celle-ci, conformément aux précautions de sécurité décrites.

Les opérateurs qui se trouvent sur la plateforme doivent se tenir à l'écart de

la zone d'écrasement entre la plateforme en cours de levage et la zone arrière du plancher de chargement.

Les opérateurs au sol doivent se tenir à l'écart de la zone d'écrasement comprise entre la plateforme en cours d'abaissement et le sol.

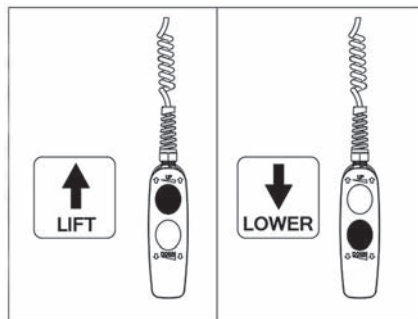
Tenir la tête, les mains et les pieds à l'écart des points d'enchevêtrement et des pièces mobiles. Il faut toujours éviter tout risque de coincement des mains, des pieds et de la tête.

Ne JAMAIS porter de vêtements amples pour utiliser le hayon élévateur hydraulique ou si l'on se trouve à proximité de celui-ci, car cela augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

TOUJOURS faire attention à la circulation des véhicules pour utiliser les commandes du hayon élévateur hydraulique.

Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des blessures graves ou la mort de l'opérateur ou de toute autre personne présente.

Commande manuelle à deux boutons avec câble spiralé



MISE EN MARCHÉ ET À L'ARRÊT DE L'ALIMENTATION PRINCIPALE

L'alimentation électrique du hayon élévateur hydraulique est activée ou désactivée à l'aide d'un coupe-batterie.



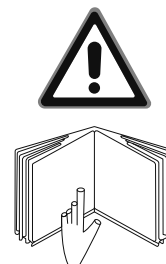
Tourner dans le sens horaire pour mettre la batterie en marche.

Tourner dans le sens anti-horaire pour couper la batterie.

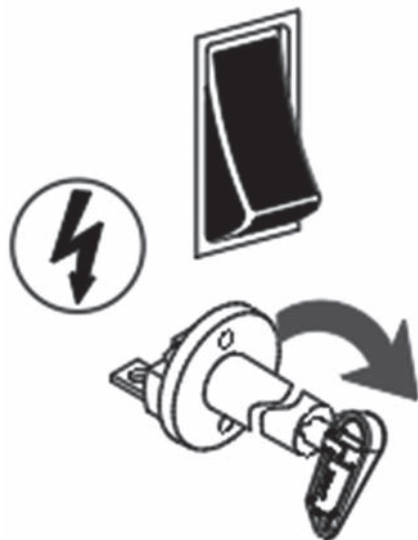
FONCTIONNEMENT

Les images présentées font référence aux instructions sur les autocollants apposés sur la carrosserie du véhicule.

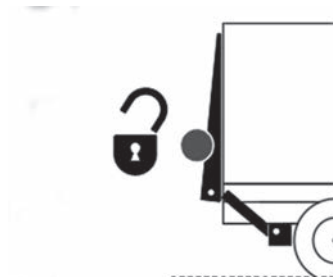
Ouverture de la plateforme



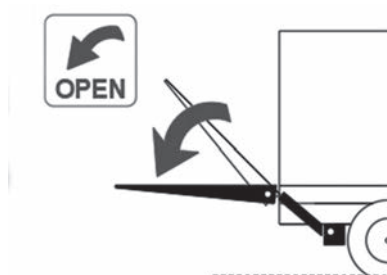
Consulter le Manuel d'utilisation avant de commencer. Observer TOUTES les consignes de sécurité.



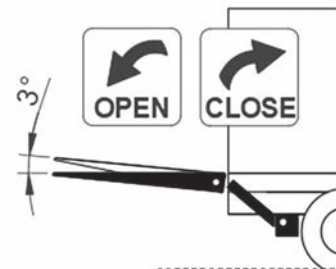
Brancher l'alimentation électrique du hayon élévateur hydraulique (coupe-batterie principal dans le panneau de commande externe).



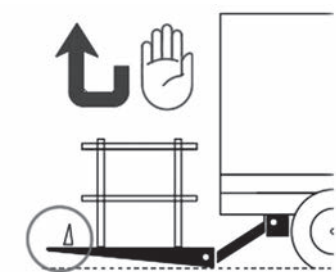
Respecter toutes les consignes de sécurité et ouvrir le verrou de la plateforme (selon équipement).



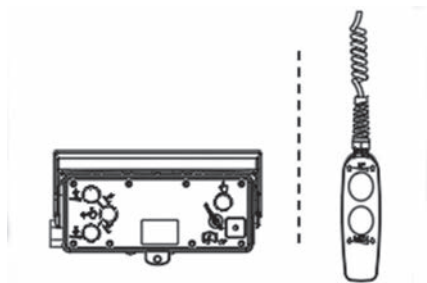
OUVRIR la plateforme et ajuster son inclinaison à la pente du terrain. NE PAS abaisser la plateforme avant d'avoir atteint la position de fonctionnement horizontale.



Régler l'inclinaison de la plateforme pour compenser la déclivité du sol et la déflexion de la plateforme sous charge.

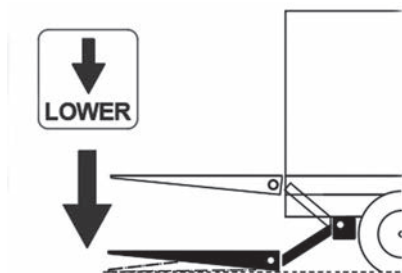


Abaissér la plateforme pour faciliter l'accès. Le cas échéant, appliquer les dispositifs de retenue du hayon élévateur et les ridelles latérales.

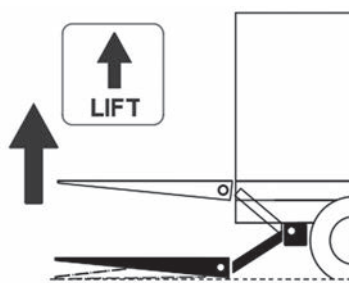


Sélectionner le panneau de commande externe principal ou la commande auxiliaire pour continuer.

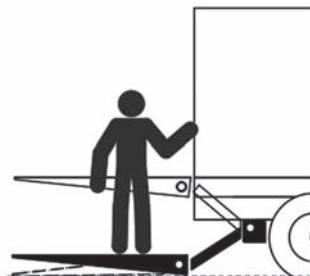
Chargement et déchargement



ABAISSER la plateforme jusqu'au sol. Au sol, utiliser le LEVAGE AUTOMATIQUE pour abaisser la plateforme jusqu'au sol.



SOULEVER la plateforme du sol. Utiliser le LEVAGE AUTOMATIQUE pour remettre la plateforme à niveau. En marchant sur la plateforme, ne pas placer les pieds au-dessus du bord intérieur de la plateforme.

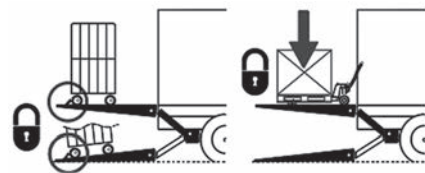


Pour monter sur la plateforme, se tenir à au moins 25 cm du bord intérieur de la plateforme, en adoptant une posture

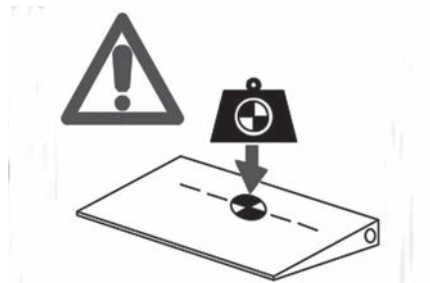
stable et en gardant TOUJOURS trois points de contact.



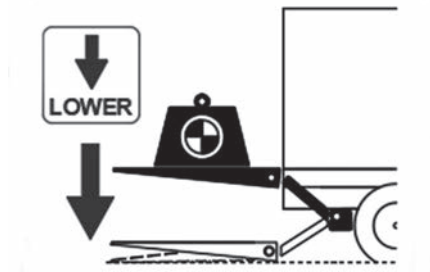
Ne JAMAIS tirer la charge du véhicule sur la plateforme. TOUJOURS la repousser. En tirant la charge du véhicule, la charge peut tomber de la plateforme et provoquer des blessures graves, voire mortelles.



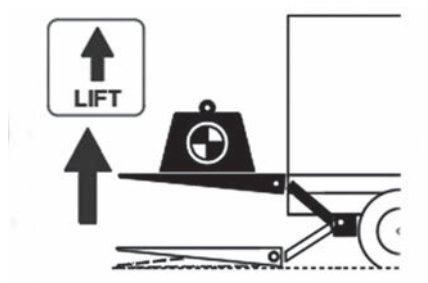
Avant de lever ou d'abaisser des charges, vérifier que les charges sont fixées sur la surface de la plateforme, abaisser les charges sur un cric situé sur la surface de la plateforme ou immobiliser la charge à l'aide d'un dispositif de fixation équivalent.



Toujours respecter les tableaux de charge et les instructions.



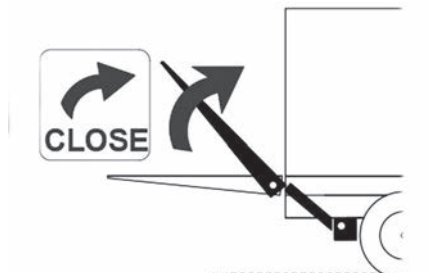
Abaisser la plateforme jusqu'au sol. Au sol, utiliser le LEVAGE AUTOMATIQUE pour abaisser la plateforme jusqu'au sol.



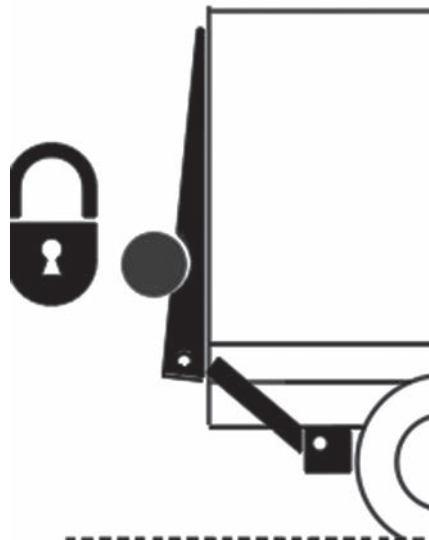
SOULEVER la plateforme du sol. Utiliser le LEVAGE AUTOMATIQUE pour remettre la plateforme à niveau.

Fermeture en position de rangement

SOULEVER la plateforme jusqu'au niveau du plancher du véhicule avant de la fermer. Ne JAMAIS FERMER la plateforme avant qu'elle ne soit à sa hauteur maximale au niveau du plancher du véhicule.

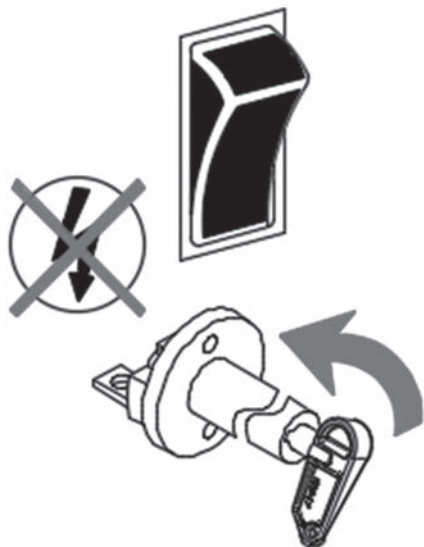


Fermer la plateforme jusqu'à ce qu'elle soit droite en position de rangement et jusqu'à entendre la surpression dans le système hydraulique.



Le cas échéant, verrouiller la plateforme.

Le cas échéant, abaisser les vérins de stabilisation mécaniques ou hydrauliques en position de fonctionnement.



Couper l'alimentation électrique du hayon élévateur hydraulique (coupe-batterie principal dans le panneau de commande externe). Fermer le couvercle du panneau de commande.

i REMARQUE

À tout moment pendant l'opération, relâcher les boutons pour arrêter le mouvement de la plateforme. En ou-

tre, tourner le coupe-batterie principal (selon équipement) dans le sens anti-horaire pour couper l'alimentation électrique du hayon élévateur hydraulique.

i REMARQUE

OUVRIR ou FERMER la plateforme UNIQUEMENT au niveau du plancher de chargement. L'ouverture et la fermeture de la plateforme à un niveau inférieur peuvent endommager gravement les vérins hydrauliques du hayon élévateur.

AUTOCOLLANTS

Les autocollants sont apposés sur la carrosserie du véhicule lors de l'installation, comme le montrent les dessins ci-contre.

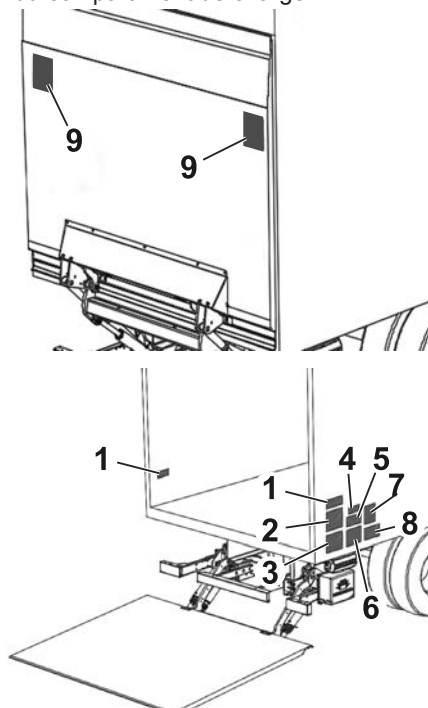
Ne JAMAIS enlever un autocollant et ne jamais peindre par-dessus. Remplacer immédiatement les autocollants d'avertissement manquants, usés ou illisibles. Des autocollants de remplacement peuvent être obtenus auprès du fabricant. Contacter le Réseau STELLANTIS.

L'opérateur doit se conformer à tous les autocollants de sécurité et à toutes les instructions affichées. Noter que les autocollants ne font que résumer les points principaux et que l'opérateur doit connaître, comprendre et respecter l'ensemble du contenu du manuel d'utilisation.

i REMARQUE

Les autocollants illustrés peuvent varier en fonction de la capacité nominale maximale du hayon élévateur hydraulique ou du type de panneau de commande externe.

La position des autocollants de 1 à 10 est indiquée à titre d'exemple. Les positions illustrées suivantes peuvent varier. Les autocollants peuvent être appliqués en partie à l'extérieur le long de la carrosserie et également à l'intérieur du compartiment de charge.



Exemples d'autocollants

2

! WARNING - SAFETY INSTRUCTIONS

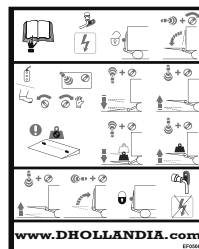
Read and understand the user's manual, all instructions and warnings before use.

Carelessness or ignorance will put the operator and third parties at great risk of serious injury and death.

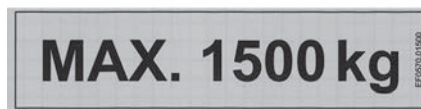
1. Do not use liftgate unless you have been properly trained and instructed, you have read and you understand the full operating instructions.
2. Wear appropriate working clothes, incl. footwear with steel toe caps and a good non-slip sole, and wear protective gloves.
3. Ensure the vehicle is safely parked and braked before using the liftgate.
4. Where applicable, refer to the site's specific risk assessment, and follow the local work & safety instructions.
5. Always inspect the tail lift before using it. DO NOT use tail lift if there are signs of bad maintenance, subnormal wear or damage, or if the platform surface is slippery. DO NOT attempt to repair tail lift yourself, unless you have been trained and authorized to do so.
6. Do not overload. Observe the maximum rated capacity and load charts.
7. Do not stand behind or within reach of the platform.
8. Make sure that platform area, including the area in which loads may fall from platform, is clear of obstacles and other people at all times.
9. Make sure you can see and keep visual control over the whole working area of the liftgate, the platform and its load at all times.
10. Beware of finger and toe traps at all times. When riding platform, stand at safe distanza di almeno 10" dal bordo interno della piattaforma adiacente al davanzale posteriore della carrozzeria del veicolo.
11. It is prohibited for anyone other than the operator to travel on the platform.
12. Liftgate is intended for loading and unloading cargo only. Do not use liftgate for anything else but its intended use.
13. Make sure platform is clearly visible from all approach directions (by means of flashing platform lights, platform flags, traffic cones, etc...) and that the working zone is sufficiently illuminated.

DHOLLANDIA 010600.01

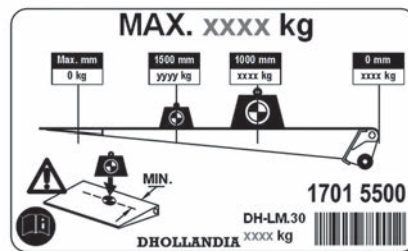
3



4



5



6

PLATFORM LOADING INSTRUCTIONS

Position load as close as possible to inboard platform edge.

Position load in middle line of platform. Avoid loading on 1 side only.

Operator should stand on side of load, well clear of inboard platform edge to avoid crushing feet.

Read and understand the user's manual, all instructions and warnings before use.

7

! WARNING

Open or close platform at vehicle bed level ONLY

Adjust pitch of platform up and compensate for deflection before load is put on platform

8

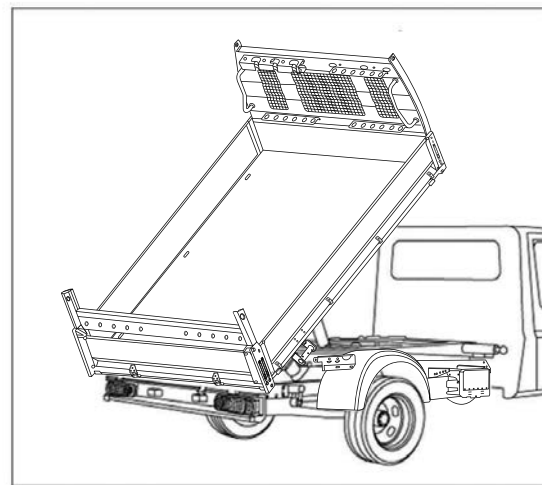
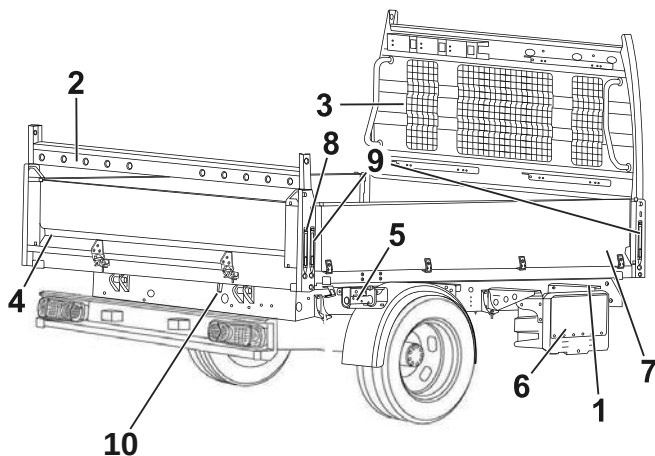


9



BENNE À PLATEAU

(selon équipement)



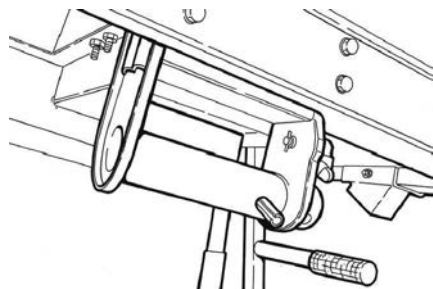
11

1 Plaque d'identification - 2 Support de montant arrière (selon équipement) - 3 Protection de cabine avant - 4 Hayon - 5 Treuil (selon équipement) - 6 Boîte à outils (selon équipement) - 7 Panneau latéral - 8 Levier d'ouverture du hayon (déverrouillage par le haut) - 9 Leviers d'ouverture du panneau latéral - 10 Déverrouillage automatique - 11 Basculement arrière

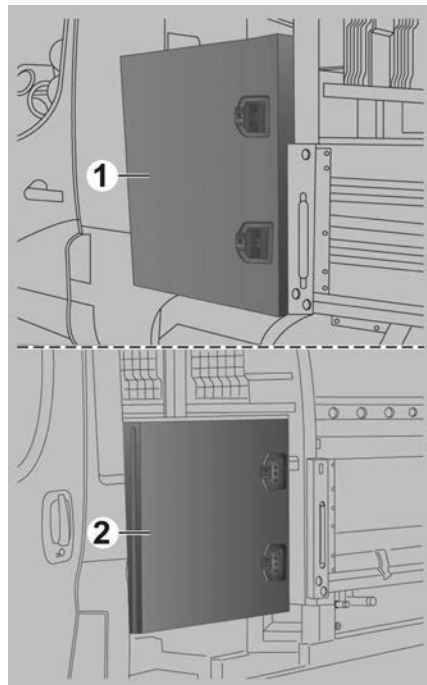
Anneau rétractable au sol



Treuil (selon équipement)



Coffres de cabine arrière en version haute (1) et basse (2) (empattements longs uniquement)



PANNEAUX DE SÉCURITÉ

Lire attentivement ce qui suit et en retenir la signification.

1 Cette étiquette, divisée en deux parties pour l'avertissement et le danger, est placée sur le montant de protection de l'habitacle, côté conducteur.

i REMARQUE

Ne pas utiliser la benne avant d'avoir lu et compris le Manuel d'utilisation.

DANGER : N'utiliser la benne que sur un sol plat et stable.

Tenir les personnes et les animaux à l'écart de la zone de travail.

Ne pas utiliser la benne de manière inappropriée.

2 Cette étiquette est également divisée en deux parties, Avertissement et Danger, et se trouve sur les deux rails latéraux du plateau.

AVERTISSEMENT (jaune): Engager toujours l'étau de sécurité pendant l'entretien.

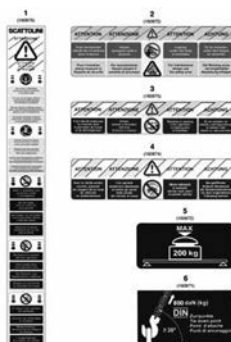
DANGER (rouge): Ne pas se pencher sous le plateau lorsqu'il est soulevé.

3 Ne pas se tenir debout et ne pas traverser la zone de travail ou de déchargement.

4 Ridelle latérale arrière abaissée, signaler la présence du véhicule arrêté aux autres usagers de la route.

5 Signe indiquant la charge utile verticale maximale du porte-montants.

6 Panneau indiquant la charge maximale autorisée pour les 6 points d'ancrage du plateau (800 daN).



UTILISATION PRÉVUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions données dans ce manuel, la négligence, l'utilisation incorrecte de l'équipement et l'exécution de modifications non autorisées sont des raisons pour lesquelles le fabricant

peut annuler la garantie qu'il fournit pour l'ensemble de l'unité de basculement. En outre, le Réseau de service n'est pas responsable des dommages dus aux raisons susmentionnées et au non-respect du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Le transport d'animaux et de personnes est strictement interdit. L'utilisation de la benne pour tout autre usage non prévu par le présent Supplément dégage le Réseau STELLANTIS de toute responsabilité en cas de dommages causés à des personnes, des animaux ou des objets.

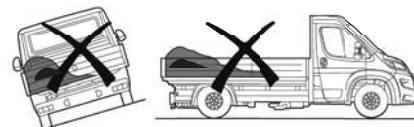
⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit d'utiliser la benne sans avoir lu et compris le mode d'emploi, en particulier le contenu du chapitre "Consignes de sécurité générales".

Un seul opérateur peut effectuer les différentes opérations nécessaires.

Lors de l'utilisation du camion-benne, l'opérateur doit également tenir compte, en plus du code de la route, des réglementations en vigueur en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail, des conditions d'utilisation et des spécifications de la benne. Il doit être utilisé exclusivement pour le transport de marchandises et de matériaux en vrac (sable, terre, pierres, etc.). La benne à plateau est équipée de ridelles latérales en aluminium.

UTILISATION SÉCURITAIRE



Procéder comme suit :

- avant d'actionner la benne, vérifier que celle-ci et ses dispositifs de sécurité sont parfaitement intacts
- ne pas toucher les pièces en mouvement et ne placer aucune partie du corps entre elles pour quelque raison que ce soit ; maintenir une distance de sécurité
- respecter la réglementation en matière d'accidents du travail
- Le matériel doit être chargé sur le plateau à partir de la hauteur la plus basse possible
- Les gros blocs de pierre, les débris ou les matériaux de démolition doivent être placés avec précaution sur le fond du plateau et ne pas tomber d'une grande hauteur
- Respecter scrupuleusement les avertissements relatifs à l'utilisation de la benne. Ne jamais dépasser la charge autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation
- Vérifier scrupuleusement que les hayons sont bien verrouillés pendant la conduite, en particulier le hayon arrière doit être bien verrouillé avec les cliquets appropriés
- Vérifier que la charge est répartie uniformément sur le plateau et que les panneaux latéraux sont correctement fermés, de sorte que la charge, ou une partie de celle-ci, ne puisse pas tomber sur la chaussée. Si le matériau dépasse le bord supérieur des panneaux latéraux ou en cas de risque de perte pendant le transport, utiliser une bâche de retenue ou une couverture appropriée pour contenir le chargement.
- Pendant la conduite et toujours lorsque la benne n'est pas utilisée, déconnecter le système de benne de la batterie (le coupe-batterie doit être en position OFF)
- Pour éviter que le plateau ne soit soulevé par le vent lors de la conduite du véhicule avec des charges qui dépassent verticalement de l'habitacle, verrouiller l'avant du plateau arrière.
- Les personnes non habilitées ne sont pas autorisées à marcher ou à se tenir dans le champ d'action de la benne lorsqu'elle est en fonctionnement. Avant d'utiliser la benne, l'opérateur doit s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles, de personnes ou d'animaux à proximité
- Procéder avec le maximum de précautions pour éviter que le camion ne bascule en travaillant sur un sol meuble
- Ne procéder au basculement que lorsque le véhicule est en position horizontale, correctement calé sur un sol stable et que le frein à main est enclenché
- Lors du basculement dans les zones couvertes, veiller particulièrement à ne pas toucher les poutres, le toit, etc.
- Ne jamais soulever le plateau à proximité de lignes électriques aériennes ou similaires
- Être très prudent en ouvrant les panneaux latéraux du plateau. Le matériau, à l'intérieur du plateau, peut pousser le panneau de manière dangereuse
- Ne pas effectuer de basculement par vent fort
- Être très prudent pour décharger des matériaux boueux ou des matériaux qui risquent de coller au fond du plateau. Le cas échéant, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter toute situation dangereuse lors du déchargement

- Veiller à ce que le panneau latéral du côté du déchargement soit ouvert lors du basculement
- Si le plateau n'est pas relevé correctement, arrêter le basculement, abaisser immédiatement le plateau et rechercher les causes possibles du problème
- À basse température, toujours basculer le plateau avec beaucoup de précautions et vérifier que la charge descend de manière régulière
- Ne jamais décharger le plateau avec les ridelles latérales fermées
- La pression de fonctionnement du système hydraulique est préréglée par le fabricant et ne doit en aucun cas être modifiée. La modification de la pression de service annule la garantie
- L'opérateur doit veiller à la bonne exécution des opérations de basculement et d'abaissement et ne doit pas quitter la zone de surveillance et de contrôle afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

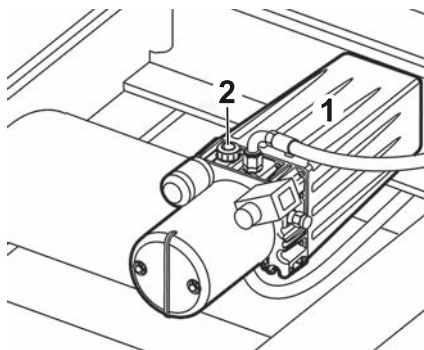
UTILISATION DE LA BENNE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'huile végétale ou d'additifs contenant des substances ayant des caractéristiques différentes de celles du produit recommandé. Ne pas mélanger différents produits.

AVANT LA PREMIÈRE MISE EN SERVICE

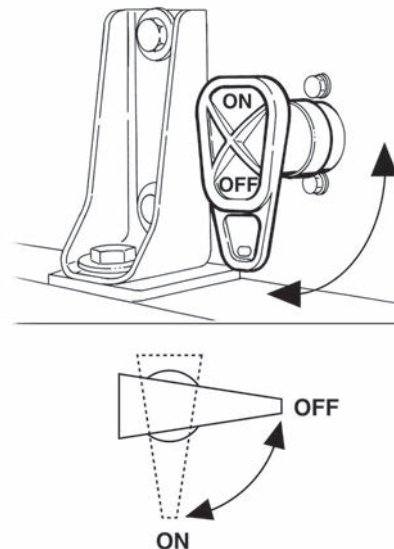
Avant la première mise en service, ou après une période d'inactivité, vérifier le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir (1), par la tige incorporée dans le bouchon (2).



Le niveau d'huile doit être vérifié avec le plateau relevé, en suivant les instructions de la section "Entretien" du chapitre "Entretien courant", et avec l'étai de sécurité enclenché.

S'il est nécessaire de faire l'appoint, utiliser une huile pour commandes hydrauliques avec un indice de viscosité élevé ; le produit recommandé est l'huile hydraulique 32 HVI.

EN CONDUITE



Pour les versions à benne arrière unidirectionnelle : avant de conduire, vérifier que la benne à plateau est complètement abaissée, que le coupe-batterie est en position "OFF", que les panneaux latéraux sont fermés et que la charge est correctement arrimée et répartie de manière uniforme. Le dispositif acoustique est activé lorsque le plateau est soulevé, ne serait-ce que d'un centimètre. NE PAS conduire si l'appareil acoustique fonctionne.

BENNE

CHARGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

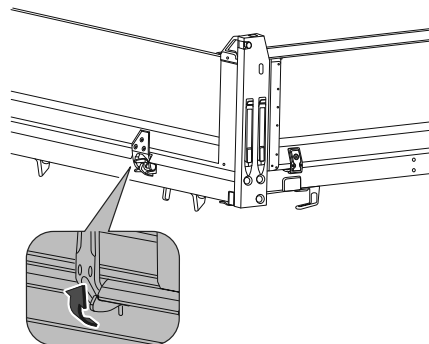
Veiller à ne pas surcharger le véhicule.
Il est **INTERDIT** de charger de l'équipement lourd ou des machines de construction telles que des mini-excavatrices, des chargeurs compacts, etc. sur le camion à benne basculante via une ou plusieurs rampes.

Nous recommandons de ne charger le véhicule que sur une surface plane, correctement calé sur un sol stable,

avec la première vitesse et le frein à main engagé.

À charger :

- Arrêter le camion, serrer le frein à main, engager la première vitesse et, si nécessaire, bloquer le véhicule à l'aide de cales ou de pierres
- Vérifier que le plateau est complètement abaissé
- Fermer le hayon et le verrouiller à l'aide du levier de commande (1) de manière à ce que le cliquet (2) bloque le hayon en place
- Vérifier que les leviers d'ouverture de la banquette latérale (position 9) sont en position verticale de fermeture, tant pour la banquette latérale droite que pour la banquette latérale gauche
- Charger en toute sécurité à l'aide d'un équipement approprié, en veillant à ce que le matériel soit chargé sur le plateau à partir de la hauteur la plus basse possible.



⚠ AVERTISSEMENT

Pour tout problème pouvant survenir dans la benne lors du basculement, contacter le Réseau STELLANTIS.

DÉCHARGEMENT

Nous recommandons de ne décharger le véhicule que sur une surface plane, correctement calé sur un sol stable, et que le frein à main est engagé.

BASCULEMENT ARRIÈRE

Basculement arrière

Après avoir atteint le site de déchargement, décharger par l'arrière :

- Si le moteur est éteint, le démarrer, puis serrer le frein de stationnement avec la transmission au neutre et, si nécessaire, bloquer le véhicule avec des cales ou des pierres.

Lors du basculement, ne pas ouvrir le panneau latéral arrière pour quelque raison que ce soit.

Le hayon peut être ouvert de deux manières :

- **DÉVERROUILLAGE MANUEL** (à partir de l'ouverture supérieure) : déplacer manuellement les deux leviers d'ouverture du hayon vers le haut.
- **DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE** (à partir de l'ouverture inférieure) : il se déverrouille automatiquement lorsqu'il est incliné (quand le compartiment de chargement forme un angle d'environ 20° par rapport au sous-châssis). Alternativement, il peut être ouvert manuellement à l'aide du levier intégré dans le mécanisme de déverrouillage automatique.

CONTRÔLE DE LA BENNE

⚠ AVERTISSEMENT

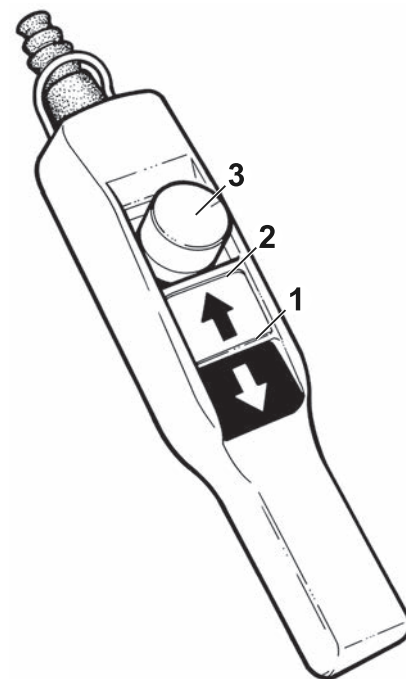
Avant de démarrer, vérifier que le plateau est complètement engagé dans le cadre et que les ridelles latérales sont correctement fermées.

CONTRÔLE PAR BOÎTIER DE COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le plateau est équipé d'un coupe-batterie, situé sur le châssis, sous le côté avant gauche du plateau. Il peut également être utilisé comme arrêt d'urgence : en position "ON", il permet le basculement ; en position "OFF", il désactive et verrouille toutes les fonctions du système. Rester toujours très prudent pour le réinitialiser.

Pour commander la benne avec le boîtier de commande électronique :

- Tourner le levier du coupe-batterie en position "ON".



- Lever le plateau à l'aide du panneau de boutons, situé sur son support dans l'habitacle, sur le côté gauche du siège du conducteur. Maintenir le bouton de levage enfoncé (2). Pendant le basculement, un disposi-

tif d'avertissement acoustique signale l'opération en cours.

- Le basculement est interrompu immédiatement lorsque le bouton vers le haut est relâché. Le basculement s'arrête automatiquement.
- Lorsque le déchargement est terminé, abaisser le plateau en maintenant le bouton d'abaissement (1) enfoncé jusqu'à ce que le plateau soit complètement abaissé et que l'avertissement sonore s'éteigne.
- À la fin de l'opération, tourner le levier du coupe-batterie en position OFF et remettre le panneau de boutons en place dans l'habitacle.

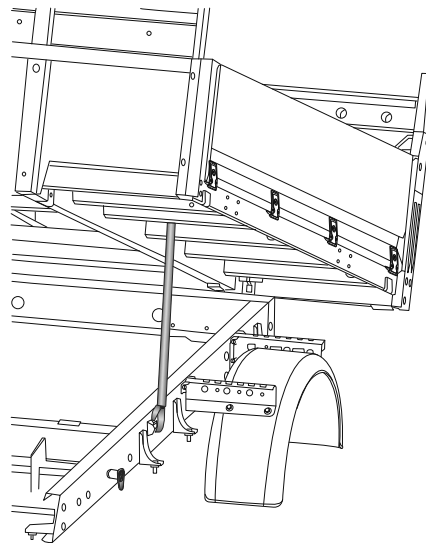
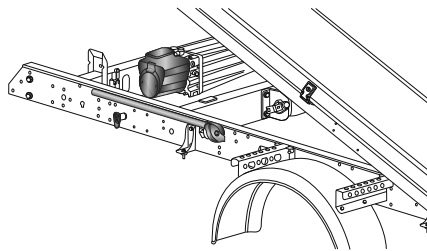
i REMARQUE

Toujours maintenir cet interrupteur en position OFF après chaque opération de montée/descente du basculeur.

EXÉCUTION DE L'ENTRETIEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- Vérifier périodiquement l'état général des dispositifs de protection de la benne.

- Toujours engager la jambe de sécurité pour tout travail avec le plateau relevé. La jambe de sécurité peut être utilisée avec le plateau basculé à l'arrière et non chargé. Se référer à la section "Informations générales" du chapitre "Entretien courant" - Informations générales pour l'opération de mise en place de la jambe de sécurité.
- Vérifier périodiquement que les vis, les écrous et les connecteurs éventuels sont correctement serrés
- N'utiliser que les huiles et lubrifiants conformes recommandés.
- Les pièces de rechange doivent répondre aux exigences du fabricant. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine
- Ne jamais manipuler ou enlever les dispositifs de sécurité.



ENTRETIEN COURANT

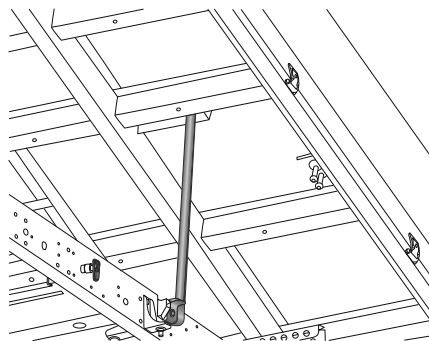
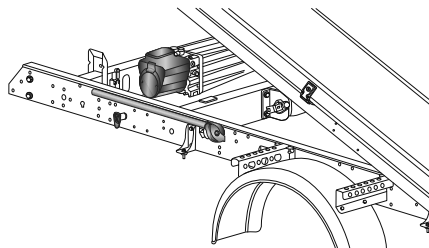
Généralités

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les travaux d'entretien nécessitant le levage du plateau doivent être effectués avec le plateau surélevé vers l'arrière, à vide et avec l'étau de sécurité enclenché. En particulier : ne pas se tenir, pour quelque raison que ce soit, sous la pla-

teforme soulevée sans l'étau / les opérateurs doivent éviter de se pencher sous la plateforme pendant le positionnement de l'étau de sécurité / l'étau de sécurité doit être inséré correctement (voir), avec la plateforme déchargée et uniquement pendant la phase de basculement vers l'arrière.

La "benne à plateau" ne nécessite pas d'opérations de maintenance particulières. Toutefois, pour un fonctionnement optimal et une longue durée de vie, un certain entretien est nécessaire. Si cet entretien est effectué avec soin, la benne sera toujours dans un état optimal. Les durées d'entretien indiquées aux pages suivantes sont fournies à titre indicatif et se rapportent à des conditions normales d'utilisation des bennes. Dans des conditions plus exigeantes, l'entretien doit être progressif.



L'étau de sécurité doit être placé avec le conteneur basculé vers l'arrière et toujours à vide.

ENTRETIEN

PÉRIODIQUE

- Vérifier périodiquement que le plateau est parfaitement intact et opérationnel. Les éléments cassés ou

endommagés doivent être remplacés et/ou restaurés

- Vérifier périodiquement le bon fonctionnement de l'avertissement sonore. S'il est cassé, le réparer ou le remplacer
- Vérifier périodiquement l'intégrité des conduites d'huile. S'ils sont usés ou cassés, ils doivent impérativement être remplacés par de nouveaux originaux
- Vérifier périodiquement que le système ne présente pas d'oxydation (rouille blanche ou rouge), sinon procéder aux réparations nécessaires.

Après avoir utilisé le véhicule dans des environnements contenant des substances oxydantes, le laver comme il convient.

Après une utilisation en hiver dans des régions où l'on utilise du sel ou des liquides antigel, nettoyer comme il convient.

TOUTES LES 50 HEURES

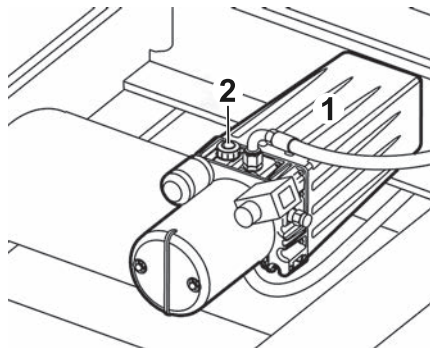


AVERTISSEMENT

Lorsque le plateau est levé au maximum, il doit rester environ un litre d'huile dans le réservoir.

- Toutes les 50 heures de travail (ou tous les 6 mois maximum), vérifier le niveau d'huile dans le réservoir. Pour ce faire :
- soulever le plateau et le sécuriser à l'aide de l'étau (plateau à vide et basculé vers l'arrière) ;
- défaire le bouchon de remplissage/contrôle de l'huile sur le réservoir(2) ;
- vérifier le niveau d'huile : il doit se situer entre les deux encoches de la jauge.

Après avoir complété le niveau d'huile, resserrer le bouchon sur le réservoir, retirer l'étau et lever et abaisser le plateau à plusieurs reprises pour purger l'air du circuit hydraulique.



PANNE DE LEVAGE DU PLATEAU

Il est conseillé d'effectuer les contrôles suivants périodiquement et en cas de défaillance du système de levage :

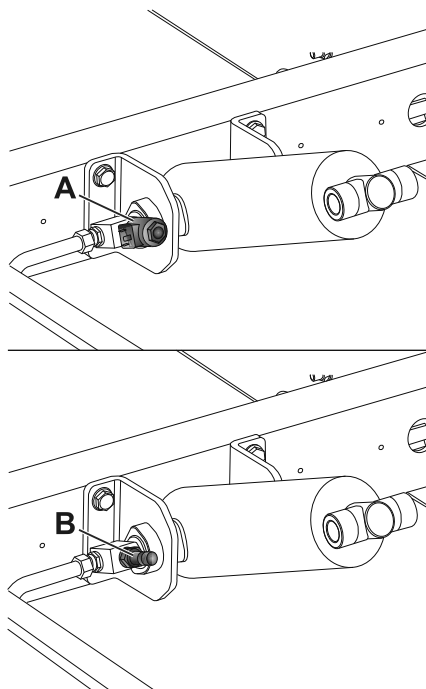
- Vérifier que les soupapes de sécurité en position 1 (à partir de 200 A) et en position 2 (à partir de 5A et 10A) sont pleinement fonctionnelles ; les remplacer par les soupapes de sécurité correspondantes si nécessaire. La soupape de sécurité 1 est située sur la batterie.
- Les soupapes de sécurité 2 sont situées sur le côté gauche du sous-châssis, dans une boîte étanche, juste derrière la commande de déconnexion de la batterie ON/OFF.
- Vérifier les connexions électriques et le bon fonctionnement du bouton de montée sur le panneau de boutons, situé sur le sous-châssis. Remplacer les pièces défectueuses, si nécessaire.
- Vérifier que les fils de terre et les fils positifs sont en contact avec la batterie du véhicule.

BOÎTIER DE COMMANDE - NETTOYAGE DE L'ÉLECTROVANNE

Les opérations suivantes doivent être effectuées dans des centres de montage agréés par du personnel possédant les connaissances nécessaires sur la benne et l'équipement approprié. Vérifier périodiquement la pleine efficacité de l'électrovanne située sur le raccord au bas du cylindre. Nettoyer l'électrovanne suivant les instructions ci-dessous :

- Relever le plateau à vide vers l'arrière et enclencher l'étau de sécurité
- Abaisser le plateau en le plaçant sur l'étau de sécurité et relâcher la pression du circuit hydraulique en appuyant et en maintenant enfoncé le bouton d'abaissement pendant 5 secondes
- Utiliser également des dispositifs de sécurité supplémentaires, tels qu'un pont de levage/une grue, pour fixer le plateau soulevé sur l'étau
- Dévisser l'écrou fixant le solénoïde à la bobine de l'électrovanne
- Retirer la bobine de la broche ou de la tige

- Préparer un récipient à placer sous l'électrovanne pour recueillir l'huile libérée par le cylindre
- Extraire la tige de sa position
- Nettoyer la section perforée de la tige avec un jet d'air
- Monter la tige et la serrer à un couple de 40 Nm
- Remonter l'électrovanne et la reconnecter électriquement
- Faire l'appoint de l'huile précédemment recueillie dans le récipient en l'insérant dans le réservoir du boîtier de commande
- Vérifier le niveau d'huile sur le réservoir après avoir fait l'appoint, châssis reposant sur l'étau de sécurité



APRÈS UTILISATION

AVERTISSEMENT

Si une longue période d'inactivité est prévue, il est nécessaire de lubrifier les différents composants soumis à

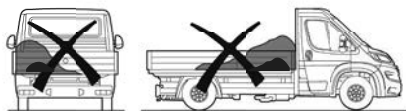
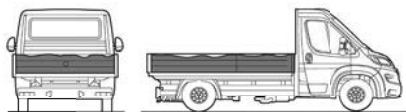
l'usure et de remiser le camion dans un environnement abrité et sec. Ainsi, à la reprise du travail, le camion sera en parfait état de fonctionnement.

Maintenir la benne bien nettoyée et entretenue. Elle donnera toujours de meilleurs résultats.

BENNE À PLATEAU TRIDIRECTIONNELLE

INFORMATIONS SUR LE CHARGEMENT

Les bennes à plateau ne sont pas conçues pour transporter des personnes ou des matériaux inadaptés ou dangereux.



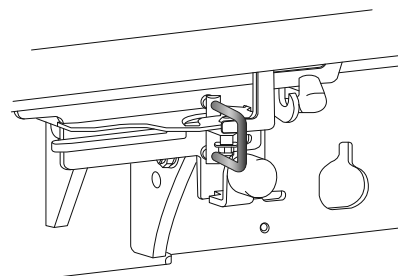
Procéder comme suit :

- Charger le véhicule de manière uniforme, en répartissant la charge sur l'ensemble du plateau.
- Avant le chargement, vérifier que le hayon arrière et les ridelles latérales du véhicule sont complètement fermés.
- Avant le chargement, vérifier que le plateau est complètement abaissé et verrouillé.
- Sécuriser les charges solides à l'aide d'équipements d'ancrage supplémentaires.

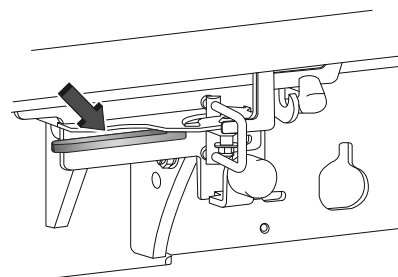
- Positionner les charges à la hauteur la plus basse possible. Ne pas laisser les charges tomber sur le plateau.
- Ne pas surcharger le plateau.
- Le cadre supporte une charge de 300 kg.
- Vérifier que la charge ne peut pas tomber ou constituer un danger pour les autres usagers de la route.
- Ne pas conduire avec le plateau en position basculée.
- Ne pas conduire avec le hayon arrière ou les ridelles latérales abaissés.
- Ne pas essayer de faire basculer des charges du plateau lorsque les ridelles latérales ou le hayon arrière sont fermés.
- Ne faire basculer les charges que si le véhicule se trouve sur un sol plat et ferme.
- Lorsque la fonction de basculement n'est pas utilisée, le sectionneur doit être en position OFF.

HAYON ARRIÈRE

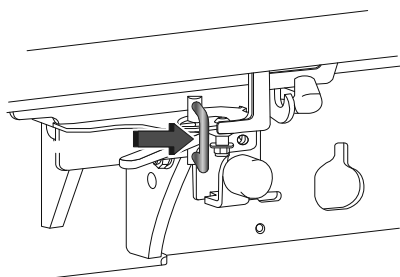
Ouverture



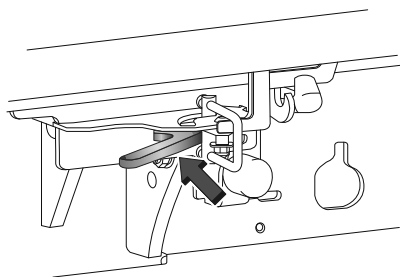
Vérifier que le crochet de fixation de l'encadrement de porte est engagé. Tirer les leviers de déverrouillage du hayon vers le haut pour libérer les serrures et guider le hayon vers le bas. Verrouillage



Tirer la poignée du crochet



Tourner l'anneau pour le positionner devant la buse

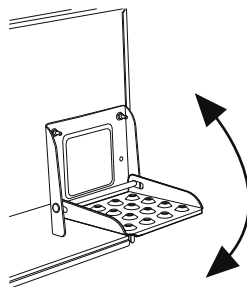


Pousser de nouveau la poignée du crochet
Inverser la procédure pour déverrouiller

i REMARQUE

Ne pas utiliser la benne lorsque le hayon arrière est abaissé.

Marche



Basculer le marchepied avec le hayon arrière abaissé. Le fermer lorsqu'il n'est pas nécessaire.

Fermeture

Soulever le hayon arrière et le pousser fermement en place. Pousser les leviers de déverrouillage vers le bas, en veillant à ce que les verrous s'enclenchent complètement.

Basculement

! DANGER

Pour éviter que le hayon arrière ne se détache du véhicule, vérifier que les charnières supérieures sont engagées et que les leviers de déverrouillage sont en position verrouillée.

Les crochets inférieurs du hayon arrière se libèrent automatiquement pour lui permettre de se dégager des charnières supérieures lors des opérations de basculement.

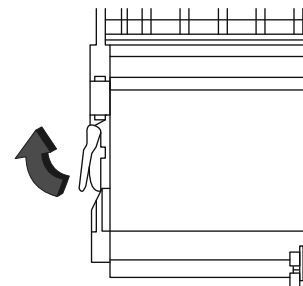
Après le basculement, vérifier que le hayon arrière est bien verrouillé par les crochets inférieurs.

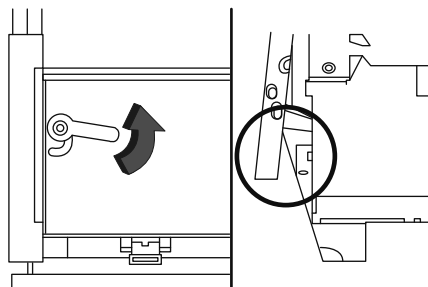
RIDELLES LATÉRALES

! DANGER

Les ridelles latérales sont lourdes. Lors de l'abaissement des ridelles latérales, agir avec prudence et éviter de les faire tomber sans aide.

Poignées d'ouverture



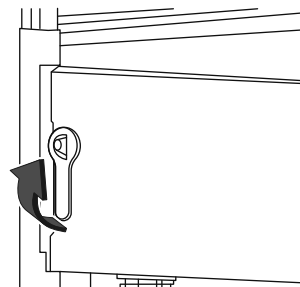
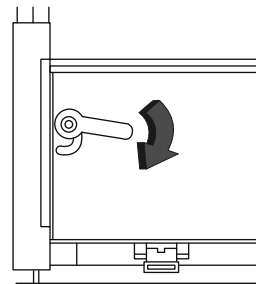
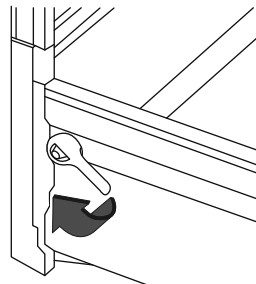


Pour l'ouvrir, tirer les leviers de déverrouillage vers le haut, libérer les serrures et tourner la poignée vers le haut. Lâcher la poignée.

Fermer les poignées des ridelles latérales rabattables afin d'éviter tout contact avec le pare-chocs ou le protège-bicyclette (selon équipement).

Les ridelles latérales peuvent avoir une position horizontale. Pour une ouverture complète, tirer vers l'extérieur à 45° et abaisser la ridelle latérale.

Poignée de fermeture



Pour la fermer, tirer sur la poignée pour la dégager sur le côté. Tourner ensuite la poignée vers le bas. Lâcher la poignée, qui doit revenir en position verticale. S'assurer que la poignée est bien verrouillée en vérifiant qu'elle tourne sans la tirer vers soi.

BOULONS D'ANCRAGE

Fixer les objets à l'aide des sangles d'ancrage attachées aux œillets.

i REMARQUE

La force maximale appliquée aux œillets d'ancrage ne doit pas dépasser 800 daN. Veiller à ce que l'angle d'ancrage soit d'au moins 30°. Respecter les intervalles des contrôles réglementaires des anneaux d'ancrage en vigueur dans le pays.

Se reporter aux étiquettes de sécurité apposées sur le plateau.

FONCTIONNEMENT DE LA BENNE À PLATEAU TRIDIRECTIONNELLE

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le plateau, serrer le frein de stationnement et mettre la transmission au neutre. L'opérateur doit rester à la commande pour s'assurer que l'inclinaison et l'abaissement s'effectuent correctement. Avant d'utiliser la fonction de benne, l'opérateur doit s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles, de personnes ou d'animaux à proximité. Vérifier que le véhicule est placé sur un sol ferme et que le plateau peut être levé à sa hauteur maximale sans heurter d'obstacles surélevés.

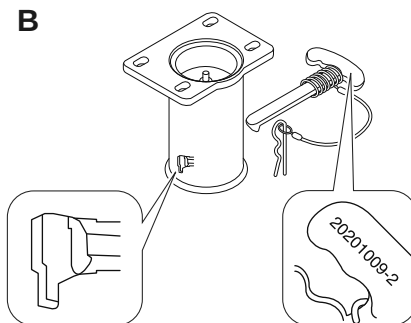
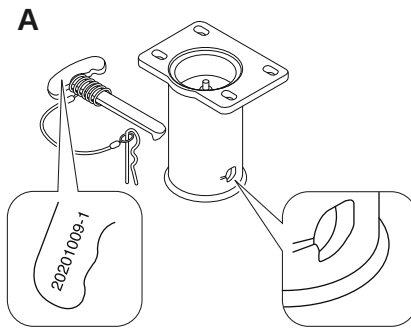
Si le plateau reste en position relevée pendant une période prolongée, appliquer l'étau de soutien dans la zone avant.

i REMARQUE

Ne pas se tenir sous le plateau en position relevée sans utiliser la jambe de sécurité anti-chute. Voir la description dans la section "Jambe de force anti-chute".

Tiges de verrouillage

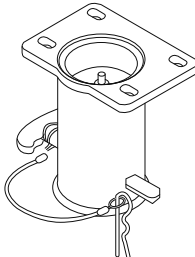
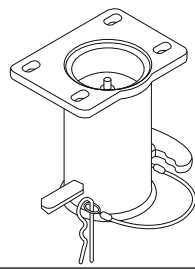
Le plateau est équipé de deux tiges de verrouillage différentes qui doivent toujours être engagées pendant le fonctionnement. Les tiges sont reconnaissables à un numéro gravé sur le manche. Les fourches correspondantes ont une ou deux encoches (chiffre correspondant à celui gravé sur le manche) au niveau de la sortie de la tige.



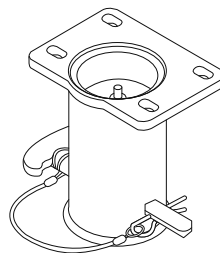
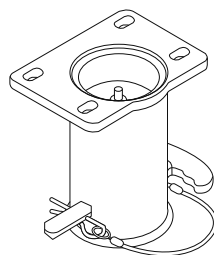
Pour positionner une tige sur la fourche correspondante, procéder comme suit :

- Placer la tige devant le trou d'entrée de la fourche, en veillant à ce que la marque de reconnaissance soit orientée vers le bas

- Insérer la tige à fond (ressort comprimé)



- Positionner la goupille
- Relâcher la tige et vérifier qu'elle est correctement soutenue par la goupille



REMARQUE

Il est absolument interdit d'utiliser le plateau si les tiges de verrouillage ne sont pas correctement montées.

Basculement latéral

Insérer les tiges de verrouillage aux points d'articulation avant et arrière du même côté et abaisser complètement la ridelle latérale.

Basculement arrière

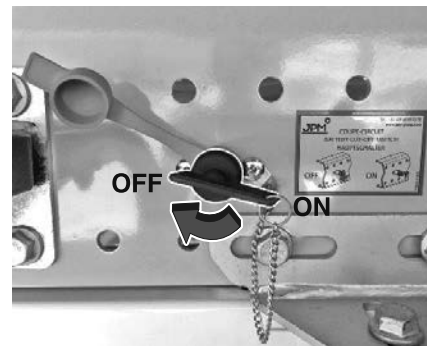
Insérer les tiges de verrouillage dans les points d'articulation arrière gauche et droit.

Interrupteur de déconnexion

Le système doit être activé à l'aide de l'interrupteur de déconnexion situé sur le côté gauche du cadre.

Insérer la clé après avoir retiré le capuchon de protection

Lorsque le plateau n'est pas utilisé, retirer la clé et fixer le capuchon de protection.



Levage et abaissement de la benne à plateau tridirectionnelle

Le plateau est commandé à l'aide de la télécommande située à côté des sièges avant.

La télécommande permet à l'opérateur de superviser le fonctionnement du plateau depuis l'extérieur du véhicule.

Appuyer sur l'interrupteur :

↑ : vers le haut

↓ : vers le bas

Lorsque le plateau fonctionne, un signal acoustique est émis.

Le mouvement du plateau peut être arrêté à tout moment en relâchant l'interrupteur et s'arrête automatiquement lorsque la hauteur maximale est atteinte.

Ranger la télécommande dans son support lorsqu'elle n'est pas utilisée.

JAMBE DE SÉCURITÉ ANTI-CHUTE

L'étai de sécurité anti-chute est situé sous le plateau et n'est destiné qu'à soutenir le plateau vide lorsqu'il est basculé vers l'arrière pour effectuer une inspection visuelle des composants du véhicule.

Utilisation de la jambe de sécurité anti-chute

- Préparer le plateau à basculer vers l'arrière.
- Relever complètement le plateau.
- Soulever la jambe de sécurité anti-chute pour l'aligner sur le support du plateau.
- Abaisser le plateau jusqu'à ce que la jambe de sécurité anti-chute soit en contact avec le plateau lui-même.

Repositionnement de la jambe de sécurité anti-chute.

- Soulever le plateau juste assez pour libérer la jambe de sécurité anti-chute de son support.
- Abaisser la jambe de sécurité anti-chute en place.
- Abaisser le plateau.

NIVEAU D'HUILE HYDRAULIQUE

Lorsque le plateau est entièrement relevé, le niveau d'huile hydraulique doit se situer entre les repères MIN et MAX.

REMARQUE

Avant toute inspection, la jambe de sécurité anti-chute doit être en place.

REMARQUE

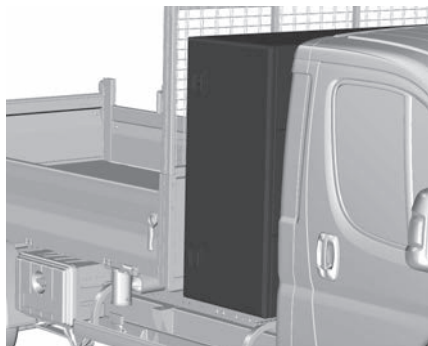
N'utiliser que des produits testés et approuvés. Les dommages résultant de l'utilisation de matériaux non approuvés ne sont pas couverts par la garantie. L'utilisation d'additifs peut causer des dommages et annuler la garantie.

Vérifier le niveau d'huile hydraulique après avoir parcouru de longues distances sur des routes accidentées ou escarpées.

Contacter le Réseau STELLANTIS pour éliminer la cause des fuites d'huile hydraulique. Utiliser uniquement de l'huile hydraulique de type ISO H46 ou équivalent.

BOÎTE À OUTILS

Déverrouiller à l'aide de la clé fournie et tourner les dispositifs de verrouillage pour les ouvrir.



Fermer la porte et tourner les deux dispositifs de verrouillage, puis verrouiller avec la clé.

La charge autorisée par tablette de boîte à outils devant le plateau est de 35 kg.

i REMARQUE

Avant de prendre la route, vérifier que la porte de la boîte à outils est correctement verrouillée.

NETTOYAGE

(Versions BENNE À PLATEAU TRIDIRECTIONNELLE)

Nettoyer le plateau immédiatement après le transport de produits corrosifs.

La saleté ou la boue qui se dépose sur le plateau peut devenir abrasive et endommager la peinture, les joints, les blocs et les charnières.

Nettoyer les pièces suivantes si elles sont contaminées par des saletés :

- Dispositifs de verrouillage et charnières sur les parois latérales et la porte arrière.
- Axes de pivotement du plateau et trous de positionnement.

i REMARQUE

Ne pas pulvériser d'eau à haute pression directement sur les joints hydrauliques, la pompe, le réservoir, les articulations à rotule du cylindre hydraulique ou les bandes de guidage.

Après le nettoyage, vérifier et, si nécessaire, lubrifier les composants énumérés dans les contrôles du véhicule.

i REMARQUE

Ne pas se tenir sous le plateau lorsqu'il est relevé.

CONTRÔLES DU VÉHICULE

(Versions BENNE À PLATEAU TRIDIRECTIONNELLE)

Vérifier régulièrement les éléments suivants :

- Vérifier visuellement les supports du sous-châssis, les câbles de sécurité et le système hydraulique. Si l'un des composants semble desserré, défectueux ou fuyant, contacter un atelier spécialisé pour éliminer la cause de la panne.
- Le plateau a un angle de manœuvre de 45° à 50°. Si cette limite est dépassée, contacter le Réseau STELLANTIS pour remédier à la cause de la panne.
- Ne pas utiliser le plateau si l'avertisseur sonore ne fonctionne pas et contacter le Réseau STELLANTIS.
- Tous les mois, lubrifier les axes de pivotement et les charnières du plateau à l'aide d'une couche de graisse haute pression.
- Vérifier mensuellement le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir.
- Faire la vidange de l'huile hydraulique toutes les 10000 manœuvres ou tous les 4 ans.

- Remplacer les tuyaux hydrauliques tous les 4 ans.

REMARQUE

Toute intervention sur le circuit hydraulique présente de nombreux risques et doit être effectuée par le Réseau STELLANTIS.

Inspection et entretien mécaniques

À 1000 km, vérifier les fixations et le serrage des dispositifs d'attelage (traverse, crochets).

Couple de serrage

- Vis M10 classe 10.9 : 65 N.m
- Vis M12 classe 10.9 : 110 N.m
- Vis M14 classe 10.9 : 120 N.m

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

(Versions BENNE À PATEAU TRIDIRECTIONNELLE)

Tous les dispositifs sont conformes au règlement R10 des Nations unies et à la directive 2006/42/CE.

Traction d'une remorque

AVERTISSEMENTS

Le véhicule doit être équipé d'un crochet de remorquage homologué et d'un système électrique adéquat pour tracter des caravanes ou des remorques. L'installation doit être effectuée par le personnel spécialisé qui délivrera les documents nécessaires pour circuler sur les routes.

Installer les éventuels rétroviseurs spécifiques et/ou supplémentaires prévus par le code de la route. Ne pas oublier qu'avec une remorque, les pentes raides sont plus difficiles à gravir, les espaces de freinage augmentent et les dépassements prennent plus de temps en fonction du poids total.

Engager une petite vitesse dans les descentes, plutôt que d'utiliser constamment le frein.

Le poids de la remorque sur le crochet de remorquage du véhicule réduira d'autant la capacité de chargement du véhicule. Prendre en compte le poids de la remorque à pleine charge, y compris les accessoires et les bagages, afin de ne pas dépasser le poids maximal remorquable (indiqué sur la carte grise du véhicule).

Ne pas dépasser les limitations de vitesse propres à chaque pays dans lequel on circule, dans le cas de véhicules tractant des remorques. Dans tous les cas, la vitesse maximale ne doit pas dépasser 100 km/h.

Il est conseillé d'installer un stabilisateur approprié sur le timon de la remorque.

Sur les véhicules équipés de capteurs de stationnement, des avertissements de dysfonctionnement peuvent s'afficher après le montage du crochet de remorquage, car certaines pièces (barre de remorquage, crochet de remorquage à boule) peuvent se trouver dans la zone de détection du capteur. Dans ce cas, la zone de détection doit être ajustée ou la fonction d'aide au stationnement doit être désactivée.

AVERTISSEMENT

Le système ABS du véhicule ne commande pas le système de freinage de la remorque. Une prudence particulière est requise sur les routes glissantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais modifier le système de freinage du véhicule pour contrôler le frein de remorque. Le système de freinage de la remorque doit être totalement indépendant du système hydraulique du véhicule.

INSTALLATION DU CROCHET DE REMORQUAGE

Le dispositif de remorquage doit être fixé à la carrosserie par des techniciens spécialisés, conformément à toute information complémentaire et/ou intégrative fournie par le fabricant du dispositif.

Le dispositif de remorquage doit être conforme à la réglementation en vigueur liée à la directive 94/20/CE et ses modifications ultérieures.

Pour toute version, le dispositif de remorquage utilisé doit correspondre au poids remorquable du véhicule sur lequel il doit être installé.

Pour la connexion électrique, il convient d'utiliser un connecteur standard qui est généralement placé sur un support spécial normalement fixé au dispositif de remorquage, et un calculateur spé-

cial pour la commande de l'éclairage externe de la remorque doit être installé sur le véhicule. Pour la connexion électrique, une connexion 12VDC 7 ou 13 broches doit être utilisée (normes CUNA/UNI et ISO/DIN). Suivre les instructions fournies par le constructeur automobile et/ou le fabricant du crochet de remorquage.

Un frein électrique doit être alimenté directement par la batterie au moyen d'un câble dont la section n'est pas inférieure à 2,5 mm².

i REMARQUE

Les freins électriques ou autres dispositifs doivent être utilisés avec le moteur en marche.

Outre les branchements électriques, le système électrique du véhicule ne peut être connecté qu'au câble d'alimentation d'un frein électrique et au câble d'un éclairage interne, mais pas au-delà de 15W. Pour les connexions, utiliser le boîtier de commande pré-réglé avec un câble de batterie d'au moins 2,5 mm².

i REMARQUE

Le crochet de remorquage contribue à la longueur du véhicule. Sur les versions à empattement long, il n'est possible d'installer que des crochets d'attelage amovibles parce que la limite de longueur totale du véhicule de 6 mètres est dépassée.

S'il n'y a pas de remorque, le crochet doit être retiré de la base d'attache et ne doit pas dépasser la longueur d'origine du véhicule.

i REMARQUE

Pour laisser le crochet d'attelage en place sans tracter de remorque, il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS pour effectuer les opérations de mise à jour du système, car le crochet d'attelage pourrait être détecté comme un obstacle par les capteurs centraux.

Schéma d'installation pour les versions fourgon

La structure du crochet de remorquage doit être fixée aux points indiqués par

le symbole Ø à l'aide d'un total de 6 vis M10x1,25 et de 4 vis M12.

Les plaques internes doivent avoir une épaisseur minimale de 5 mm. CHARGE MAXIMALE SUR LA BOULE : 100/120 kg en fonction de la charge utile (voir le tableau "Poids" dans la section Caractéristiques techniques).

 AVERTISSEMENT

Après le montage, les trous de vis doivent être scellés pour éviter les infiltrations de gaz d'échappement.

Pour installer un crochet de remorquage, les pare-chocs doivent être ajustés comme indiqué dans le kit d'installation du fournisseur.

Schéma d'installation pour les versions camion et châssis-cabine

La structure Ø doit être fixée aux points indiqués à l'aide d'un total de 6 vis M10x1,25 et de 4 vis M12.

CHARGE MAXIMALE SUR LA BOULE : 100/120 kg en fonction de la charge utile (voir le tableau "Poids" dans la section "Caractéristiques techniques").

1

2

3

4

5

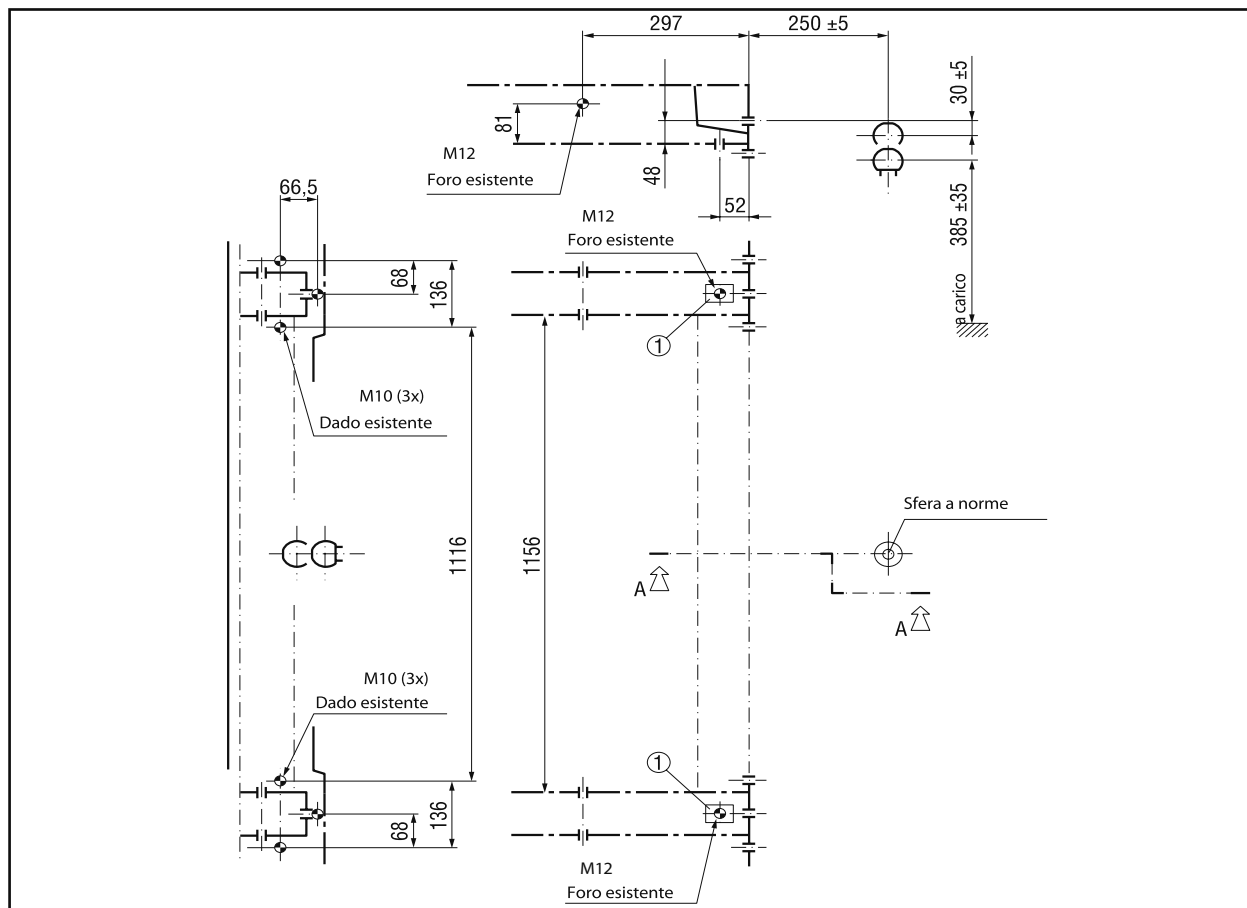
6

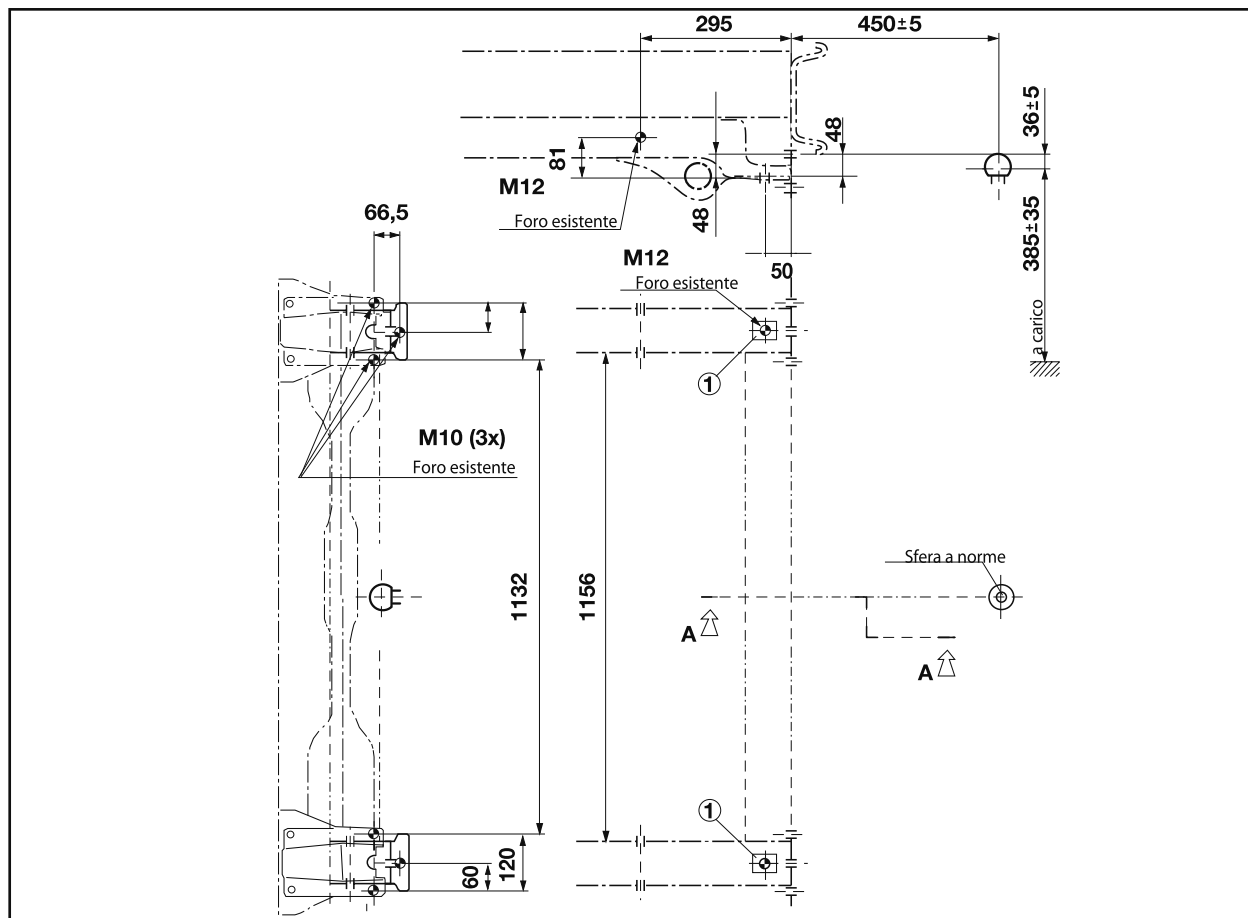
7

8

9

10





INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA BARRE DE REMORQUAGE AMOVIBLE À TÊTE SPHÉRIQUE

⚠ ATTENTION

La barre amovible à tête sphérique ne peut être réparée et démontée que par le fabricant.

⚠ ATTENTION

La plaque d'accompagnement doit être placée à un endroit bien visible du véhicule, près du tuyau de montage ou à l'intérieur du coffre ou du compartiment de chargement.

⚠ ATTENTION

Pour garantir le bon fonctionnement du système, il convient d'éliminer périodiquement tous les dépôts de saleté sur la barre de la tête sphérique et sur le tuyau de montage. Les composants mécaniques doivent être entretenus aux intervalles

spécifiés. La serrure ne doit être traitée qu'avec du graphite.

⚠ ATTENTION

Lubrifier périodiquement les articulations, les surfaces de glissement et les billes avec de la graisse sans résine ni huile. La lubrification constitue également une protection supplémentaire contre la corrosion.

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est lavé avec des jets à haute pression, la barre de la tête sphérique doit être retirée et le capuchon dédié doit être mis en place. La barre à tête sphérique ne doit jamais être traitée avec des jets de vapeur.

⚠ ATTENTION

Deux clés sont fournies avec la barre d'attelage amovible à tête sphérique. Noter le numéro de clé sur le cliquet pour toute commande suivante et le conserver.

Avant de commencer, vérifier le verrouillage correct de la barre de remorquage amovible à tête sphérique, comme suit :

- le repère vert du bouton doit coïncider avec le repère vert de la barre de remorquage ;
- le bouton est en position d'arrêt sur la barre de remorquage (sans fente) ;
- verrou verrouillé et clé retirée. Le volant ne peut pas être retiré ;
- barre à tête sphérique fermement fixée au tuyau récepteur.

Vérifier en la secouant à la main.

La procédure de montage doit être répétée si l'une des 4 exigences n'est pas satisfaite.

Si une seule des exigences n'est pas respectée, le crochet de remorquage ne doit pas être utilisé, car il existe un risque d'accident.

Contactez le fabricant du joint.

La barre de remorquage à tête sphérique peut être montée et démontée manuellement, sans aucun outil.

Ne jamais utiliser d'outils ou d'équipements, car le mécanisme pourrait être endommagé.

Ne jamais déverrouiller si une remorque est attelée au véhicule ou si une galerie de toit est montée.

En cas de conduite sans remorque sans galerie de toit, la barre de remorquage à tête sphérique doit être retirée et le capuchon de fermeture doit toujours être inséré dans le tuyau récepteur. Ceci s'applique particulièrement si la visibilité de la plaque d'immatriculation ou du système d'éclairage est réduite.

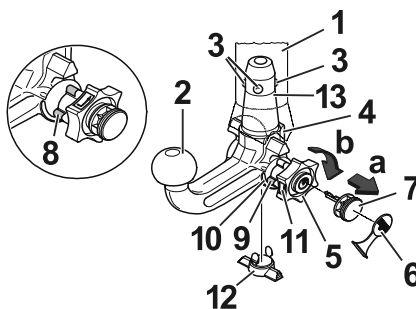
Barre de remorquage amovible à tête sphérique - -

1 Tuyau récepteur / 2 Barre de remorquage à tête sphérique / 3 Billes de verrouillage / 4 Levier de déverrouillage / 5 Volant / 6 Capuchon / 7 Clé / 8 Marque rouge (volant) / 9 Marque verte (volant) / 10 Marque verte (barre de remorquage) / 11 Symbole (commande de déverrouillage) / 12 Bouchon / 13 Goupille / 14 Pas d'espace entre 2 et 5 / 15 Espace d'environ 5 mm

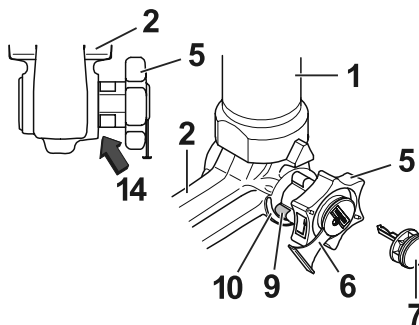
Installation de la barre de remorquage à tête sphérique

Procéder comme suit :

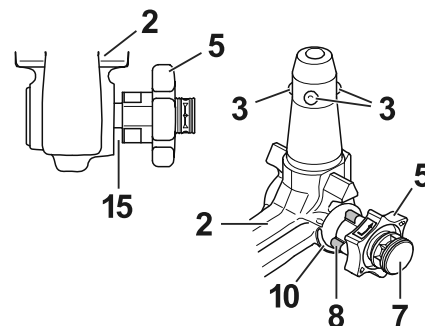
1. Retirer le bouchon du tuyau de montage.



Position verrouillée, conduite



Position relâchée, enlevée



La barre de remorquage à tête sphérique est généralement en position relâchée lorsqu'elle est sortie du coffre/compartiment de charge. Ceci peut être observé par l'écart du volant par rapport à la barre de remorquage, correspondant à une fente d'environ 5 mm (voir figure) et par la marque rouge sur le volant orientée vers la marque verte sur la barre de remorquage.

Il est à noter que la barre de remorquage ne peut être installée que dans ces conditions. Si le mécanisme de verrouillage de la barre de remorquage est désengagé avant l'installation, ou à tout autre moment, et se trouve en position verrouillée, il doit être préchargé. La position verrouillée peut être identifiée par la marque verte du volant d'inertie

coïncidant avec la marque verte de la barre de remorquage et par le volant d'inertie en position d'arrêt sur la barre de remorquage, c'est-à-dire sans fente (voir figure).

Le mécanisme de verrouillage est pré-chargé comme suit : avec la clé insérée et la serrure ouverte, extraire le volant en suivant le sens de la flèche et, pour le précharger, le faire tourner dans le sens de la flèche b jusqu'à la butée. Le levier de déverrouillage est engagé et le mécanisme de verrouillage reste en position de précharge même lorsque le volant est relâché. Pour l'installation, la barre de remorquage doit être insérée dans le tuyau récepteur à l'aide de la goupille d'accouplement. Insérer par le bas et pousser vers le haut. Le mécanisme se verrouille alors automatiquement. Tenir les mains éloignées du volant d'inertie, car il tourne pendant la procédure de verrouillage.

2. Pour l'installation, la barre de remorquage doit être insérée dans le tuyau récepteur à l'aide de la goupille d'accouplement. Insérer par le bas et pousser vers le haut. Le mécanisme se verrouille alors automatiquement. Tenir les mains éloignées du volant d'inertie, car il tourne pendant la procédure de verrouillage.

3. Fermer la serrure et toujours retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est déverrouillée. Appliquer le capuchon de protection sur la serrure.

Démontage de la barre de remorquage

Procéder comme suit :

1. Retirer le capuchon de protection de la serrure et l'appuyer sur la poignée de la clé. Ouvrir la serrure avec la clé.
2. Tenir fermement la barre de remorquage, retirer le volant en suivant le sens de la flèche et tourner dans le sens de la flèche b jusqu'à la butée, de manière à l'extraire. Retirer ensuite la barre de remorquage du tuyau récepteur. Le volant d'inertie peut alors être libéré ; il s'arrête de manière autonome dans la position libérée.
3. Placer le dispositif d'attelage dans le coffre ou le compartiment de chargement de manière à ce qu'il ne soit pas sali ou endommagé par d'autres objets transportés.
4. Insérer le bouchon approprié dans le tuyau de montage.

Conseils de conduite

ÉCONOMIE DE CARBURANT - RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Quelques conseils utiles sont donnés ci-dessous pour économiser du carburant et réduire les émissions nocives de CO₂ et d'autres polluants (oxydes d'azote, hydrocarbures imbrûlés, particules (PM), etc.).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les facteurs généraux qui influencent la consommation de carburant/énergie sont énumérés ci-dessous.

Entretien du véhicule

Prendre soin du véhicule en effectuant les contrôles et les réglages conformément au "Plan d'entretien périodique".

Pneus

Vérifier la pression des pneus au moins une fois toutes les quatre semaines : si la pression est trop basse, les niveaux de consommation de carburant/d'énergie

gie électrique augmentent lorsque la résistance au roulement est plus élevée.

Charges inutiles

Ne pas voyager avec un coffre/compartiment de chargement surchargé. Le poids du véhicule (en particulier en circulation urbaine) et sa géométrie ont une incidence considérable sur la consommation de carburant/d'énergie et sur la stabilité.

Galerie de toit/Porte-skis

Retirer la galerie de toit ou le porte-skis du toit après utilisation. Ces accessoires réduisent le coefficient aérodynamique du véhicule et ont un effet négatif sur la consommation de carburant. Pour le transport d'objets particulièrement volumineux, utiliser si possible une remorque.

Dispositifs électriques

N'utiliser les dispositifs électriques que pour le temps nécessaire. La lunette arrière chauffante, les projecteurs additionnels, les essuie-glaces arrière et le ventilateur du chauffage consomment une quantité considérable d'énergie, ce qui augmente la consommation de carburant (jusqu'à 25% en cycle urbain) ou d'énergie électrique.

Pour les versions électriques :

- en conduite pendant une courte période après l'installation de la climatisation dans l'habitacle, arrêter le compresseur de la climatisation automatique ou couper le ventilateur
- La climatisation de l'habitacle, tant pendant le refroidissement que pendant le chauffage, est assurée par des composants électriques à haute tension, qui ont donc un impact sur l'autonomie du véhicule en mode électrique. Pour maximiser l'efficacité énergétique du véhicule, il est conseillé de n'utiliser la fonction de climatisation de l'habitacle qu'en cas de nécessité absolue
- Pendant la saison estivale, garer le véhicule de manière à éviter de surchauffer l'habitacle pendant le stationnement. Stationner, si possible, dans des espaces intérieurs convenablement ventilés ou à l'ombre
- La valeur de la plage dépend de la consommation d'énergie des services du véhicule (par exemple, système de climatisation automatique en marche).

Climatisation automatique

La climatisation entraîne une augmentation de la consommation de carburant (jusqu'à 20% en moyenne). Si la température extérieure le permet, essayer d'utiliser uniquement la ventilation.

Dispositifs de contrôle aérodynamique

L'utilisation de becquets non certifiés peut avoir un effet négatif sur la traînée de l'air et la consommation de carburant.

STYLE DE CONDUITE

Les principaux styles de conduite qui influencent la consommation de carburant sont énumérés ci-dessous.

Démarrage

Ne pas faire chauffer le moteur à bas ou haut régime lorsque le véhicule est à l'arrêt ; le moteur se réchauffe alors plus lentement, ce qui augmente la consommation de carburant et les émissions polluantes. Il est donc conseillé de démarrer immédiatement, lentement, en évitant les vitesses élevées : le moteur se réchauffera ainsi plus rapidement.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Actions inutiles

Éviter d'accélérer à l'approche d'un feu de circulation ou avant de couper le moteur.

Cette action et le double débrayage sont absolument inutiles sur les voitures modernes et augmentent la consommation, ainsi que la pollution.

Sélection des rapports

Dès que les conditions de circulation et la route le permettent, passer la vitesse supérieure. L'utilisation d'un rapport inférieur pour accélérer augmente la consommation de carburant.

De même, l'utilisation inappropriée d'un rapport élevé augmente la consommation, les émissions et l'usure du moteur.

Vitesse maximale

La consommation de carburant augmente considérablement avec la vitesse.

Maintenir une vitesse constante, en évitant les freinages et les accélérations inutiles, qui coûtent en termes de consommation de carburant et d'émissions.

Accélération

Une accélération violente affecte considérablement la consommation et les émissions : l'accélération doit être progressive.

CONDITIONS D'UTILISATION

Les principales conditions d'utilisation qui ont une incidence négative sur la consommation de carburant sont énumérées ci-dessous.

Démarrage à froid

Les trajets courts et les démarrages à froid fréquents ne permettent pas au moteur d'atteindre une température de fonctionnement optimale.

Par conséquent, la consommation (de +15 à +30% en cycle urbain) et les émissions augmenteront.

Conditions de circulation et routières

Les niveaux de consommation plutôt élevés sont liés à des situations de trafic intense, par exemple dans les embouteillages avec utilisation fréquente des rapports inférieurs ou dans les villes où les feux de circulation sont nombreux.

Les routes sinueuses de montagne et les routes accidentées ont également un impact négatif sur la consommation.

Arrêts dans la circulation

Lors d'arrêts prolongés (par exemple lors de passages à niveau), le moteur doit être arrêté.

CONSEILS DE CONDUITE (version électrique)

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Voici quelques conseils utiles pour réduire la consommation d'énergie de la batterie haute tension et augmenter ainsi l'autonomie.

Entretien du véhicule

Faire effectuer les contrôles et les opérations conformément au "Plan d'entretien".

Pneus

Vérifier la pression des pneus au moins une fois toutes les quatre semaines : si la pression est trop basse, les niveaux d'énergie électrique augmentent lorsque la résistance au roulement est plus élevée.

Charges inutiles

Ne pas voyager avec un coffre/compartiment de chargement surchargé. Le poids du véhicule et des accessoires ont une incidence considérable sur la consommation d'énergie électrique et la stabilité.

Galerie de toit/Porte-skis

Retirer la galerie de toit ou le porte-skis du toit lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ces accessoires réduisent la pénétration aérodynamique et nuisent à la consommation d'énergie électrique.

Dispositifs électriques

N'utiliser les dispositifs électriques que pour le temps nécessaire. La lunette arrière chauffante, les essuie-glaces et le ventilateur de chauffage nécessitent une quantité considérable d'énergie ; l'augmentation de la consommation de courant augmente la consommation d'énergie électrique.

Climatisation automatique

L'utilisation du système de climatisation augmente la consommation d'énergie électrique : utiliser une ventilation standard lorsque la température extérieure le permet.

Dispositifs de contrôle aérodynamique

L'utilisation de dispositifs non certifiés pour le contrôle aérodynamique peut nuire à la traînée d'air et aux niveaux de consommation d'énergie électrique.

CONDUITE SUR ROUTE GLISSANTE

Accélération

Une accélération brutale sur une route enneigée, mouillée ou glissante peut entraîner un déplacement incontrôlé des roues motrices vers la droite ou la gauche. Ce phénomène est dû à la différence d'adhérence des roues motrices avant sur la chaussée.



AVERTISSEMENT

L'accélération rapide sur des surfaces glissantes est dangereuse. Une adhérence inégale peut entraîner des déviations soudaines des roues avant. Le conducteur pourrait perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident. Accélérer lentement et prudemment dans toutes les situations de mauvaise adhérence (ver-

glas, neige, pluie, boue, sable dispersé, etc.).

Traction

Sur routes mouillées ou glissantes, un film liquide peut se former entre le pneu et la surface de la route. Il s'agit du phénomène bien connu d'aquaplanage, qui peut rendre presque nulle la possibilité de contrôler et d'arrêter le véhicule. Pour réduire ce risque, observer les précautions suivantes :

- Réduire la vitesse en cas d'orage ou sur routes glissantes.
- Réduire la vitesse en cas d'eau stagnante ou de flaques d'eau sur la route.
- Remplacer les pneus lorsque les indicateurs d'usure de la bande de roulement commencent à être visibles.
- Vérifier que les pneus sont correctement gonflés.
- Maintenir une distance suffisante entre le véhicule et celui qui précède afin d'éviter les accidents en cas d'arrêt brusque.

TRAVERSÉE DE TRONÇONS DE ROUTE INONDÉS

La conduite sur routes inondées, avec de l'eau mesurant plus de quelques centimètres de profondeur, nécessite une prudence accrue pour garantir la sécurité et éviter d'endommager du véhicule.

Eau en mouvement, montée des eaux

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de routes ou d'itinéraires inondés avec de l'eau en mouvement et/ou en crue (comme cela peut se produire lors d'une forte tempête). L'eau en mouvement peut détériorer la surface de la route et provoquer l'embourbement du véhicule. En outre, les eaux en mouvement ou en crue peuvent entraîner le véhicule rapidement. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour le conducteur, les passagers et les passants.

Eaux stagnantes et peu profondes

Bien que le véhicule puisse traverser des tronçons de route inondés avec une faible profondeur d'eau, noter les avertissements et les mises en garde suivants avant de le faire.

ATTENTION

Toujours vérifier la profondeur de la section inondée avant de la traverser. Ne jamais traverser des tronçons où la profondeur de l'eau dépasse la partie inférieure des roues du véhicule.

ATTENTION

Vérifier l'état de la chaussée inondée et les éventuels obstacles sur l'itinéraire avant de traverser à gué le tronçon inondé.

ATTENTION

Ne pas dépasser une vitesse de 8 km/h lors de la traversée afin de minimiser l'effet du déplacement de l'eau.

ATTENTION

La traversée de sections inondées peut endommager les composants de la transmission. Après avoir traversé une section inondée, toujours vérifier les liquides du véhicule (c'est-à-dire le liquide de transmission, le liquide de refroidissement, etc.) pour détecter toute trace de contamination (c'est-à-dire tout aspect laiteux ou mousseux du liquide). Arrêter de conduire le véhicule en présence de liquides apparemment contaminés afin d'éviter tout dommage supplémentaire. Ce dommage n'est pas couvert par la garantie véhicule neuf.

ATTENTION

La traversée de sections inondées limite également la capacité de freinage, ce qui entraîne des distances de freinage plus longues. Par conséquent, après avoir traversé, conduire lentement et appuyer de manière répétée mais délicate sur la pédale de frein afin que les surfaces

de freinage s'assèchent progressivement.

STYLE DE CONDUITE

Vitesse maximale

La consommation d'énergie augmente considérablement à mesure que la vitesse augmente. Maintenir une vitesse constante, en évitant les freinages et les accélérations inutiles, qui coûtent en termes de consommation d'énergie électrique et d'émissions.

Accélération

Une accélération violente aura un impact considérable sur la consommation d'énergie électrique et les émissions. L'accélération doit être progressive.

CONDITIONS D'UTILISATION

Conditions de circulation et routières

La circulation dense avec accélération rapide entraîne une forte consommation d'énergie électrique. Les routes sinueuses de montagne et les routes accidentées ont également un impact négatif sur la consommation.

TRANSPORT DE PASSAGERS

REMARQUE

Il est extrêmement dangereux de laisser des enfants dans un véhicule garé lorsque la température extérieure est très élevée. La chaleur à l'intérieur de l'habitacle peut avoir des conséquences graves, voire mortelles.

REMARQUE

Ne jamais voyager dans le compartiment de chargement. En cas d'accident, toute personne se trouvant à l'intérieur du coffre/compartiment de chargement serait exposée à un risque accru de blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE

Vérifier que tous les occupants du véhicule portent correctement leur ceinture de sécurité et que les enfants sont correctement installés

dans les dispositifs de retenue prévus à cet effet.

TRANSPORT D'ANIMAUX

Respecter la réglementation sur le transport des animaux du pays de circulation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

ATTENTION

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être affectés par l'accumulation de saleté (par exemple, boue, givre), dans des conditions météorologiques difficiles (par exemple, forte pluie, neige) ou si les pare-chocs sont endommagés. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être réparé, contacter le Réseau. Certains types de peinture peuvent interférer avec le fonctionnement du radar.

ATTENTION

La caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, en-

neigée, endommagée ou occultée par un autocollant. Désembuer régulièrement le pare-brise par temps froid et humide. Une mauvaise visibilité (éclairage insuffisant de la route, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige), l'éblouissement (phares d'un véhicule venant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur une route mouillée, sortie d'un tunnel, alternance d'ombre et de lumière) peuvent également nuire à la performance de la détection. Si le pare-brise est remplacé, contacter le Réseau pour recalibrer la caméra. Dans le cas contraire, le fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite associés peut être interrompu.

ATTENTION

Les images des caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné de bord peuvent être déformées par le terrain. En présence de zones d'ombre, ou dans des conditions de forte lumière du soleil ou d'éclairage inadéquat, l'image peut être assom-

brie et avec un contraste plus faible. Les obstacles peuvent sembler plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

Le véhicule peut être équipé des systèmes d'aide à la conduite suivants :

- BSA (Avertisseur d'angle mort avec détection de remorque)
- Détecteur de perte d'attention
- iTPMS (système indirect de surveillance de la pression des pneus)
- Contrôle AEB (contrôle autonome du freinage d'urgence)
- Maintien dans la voie
- Alerte de croisement à l'avant
- Système d'information sur les angles morts
- Aide par vent de travers (CWA)

Pour le fonctionnement des systèmes, voir les pages suivantes.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

(selon équipement)

Description

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur.

La vitesse maximale peut être réglée aussi bien lorsque le véhicule est à l'arrêt qu'en mouvement. La vitesse minimale qui peut être réglée est d'environ 30 km/h.

Lorsque le dispositif est actif, la vitesse du véhicule dépend de la pédale d'accélérateur, jusqu'à ce que la limite de vitesse programmée soit atteinte (voir le paragraphe "Programmation de la limite de vitesse").

Activation du dispositif

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) situé sur le volant.



Lorsque le dispositif est activé, il est indiqué par le symbole "LIM" qui apparaît sur l'écran ainsi que la dernière vitesse réglée.

Si l'atténuateur de choc mobile a été activé précédemment, il faut appuyer deux fois sur le bouton (A). La première pression désactive la fonction activée précédemment ; la deuxième pression active le limiteur de vitesse.

indicateur de limitation de vitesse

La limite de vitesse peut être programmée sans nécessairement activer l'appareil.

Pour mémoriser une valeur de vitesse supérieure à celle affichée, appuyer brièvement sur le bouton SET+. Chaque fois que l'on appuie sur le bouton,

la vitesse augmente d'environ 1 km/h. Si l'on maintient le bouton enfoncé, la vitesse augmente de 10 km/h. Pour mémoriser une valeur de vitesse inférieure à celle affichée, appuyer sur le bouton SET-. Chaque fois que l'on appuie sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h. Si l'on maintient le bouton enfoncé, la vitesse diminue de 10 km/h.

Activation/Désactivation

Activation du dispositif : appuyer sur les boutons SET+ ou SET-.

L'activation du dispositif est indiquée par le symbole vert "LIM" sur l'écran.

Désactivation du dispositif : appuyer sur le bouton CANC. La dernière vitesse réglée est barrée et affichée en gris.

Réactivation du dispositif : appuyer sur le bouton RES. La dernière vitesse réglée est rétablie.

Dépassement de la vitesse programmée

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée peut être dépassée même si le dispositif est actif (par exemple en cas de dépassement).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le dispositif est désactivé jusqu'à ce que la vitesse descende en dessous de la limite fixée, après quoi il se réactive automatiquement.

Désactivation du dispositif

Pour désengager le système, appuyer sur le bouton (A).

i REMARQUE

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif désactive le dispositif.

Arrêt automatique de l'appareil

En cas de défaillance du système, l'appareil s'éteint automatiquement et le symbole gris "LIM" apparaît sur l'écran. Dans ce cas, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Blocage de vitesse

(selon version/marché)

Le véhicule est équipé d'une fonction de limitation de vitesse qui peut être réglée à la demande de l'utilisateur sur l'une des quatre valeurs par défaut : 90, 100, 110, 130 km/h.

Pour activer/désactiver cette fonction, contacter le Réseau STELLANTIS.

Après l'opération, un autocollant sera apposé sur le pare-brise, indiquant la vitesse maximale réglée.

i REMARQUE

L'indicateur de vitesse pourrait indiquer une vitesse maximale plus élevée que la vitesse effective, réglée par le Réseau STELLANTIS, conformément à la réglementation en vigueur.

Régulateur de vitesse

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la conduite à commande électronique qui permet de maintenir la vitesse souhaitée du véhicule sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur. Ce dispositif peut être utilisé à une vitesse supérieure à 30 km/h sur de longues portions de routes sèches et droites avec peu de variations (par exemple, les autoroutes).

Il n'est donc pas recommandé d'utiliser ce dispositif sur des routes extra-urbaines avec circulation. Ne pas utiliser le dispositif en ville.

Les boutons du régulateur de vitesse électronique sont situés sur le côté droit du volant.

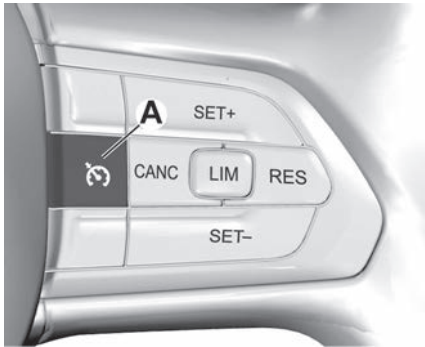
Pour assurer un fonctionnement correct, le régulateur de vitesse électronique est conçu pour se désactiver si plusieurs fonctions sont utilisées simultanément. Dans ce cas, le système peut être réactivé en appuyant sur le bouton  ou  et en réglant la vitesse souhaitée du véhicule.

Activation du dispositif

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) .



ou (A) 



selon version.

⚠ AVERTISSEMENT

En conduisant avec le dispositif actif, ne jamais mettre le levier de la boîte de vitesses au neutre.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement ou de panne du dispositif, contacter le Réseau.

⚠ AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse électronique peut être dangereux si le sys-

tème ne parvient pas à maintenir une vitesse constante. Dans certaines conditions, la vitesse peut être excessive et entraîner un risque de perte de contrôle du véhicule et d'accident. Ne pas utiliser l'appareil dans des conditions de circulation intense ou sur des routes sinueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.

Le symbole  ou  sur le tableau de bord s'allume pour signaler que le dispositif a été activé.

Sur les versions avec limiteur de vitesse, si le dispositif est activé, il faut appuyer deux fois sur le bouton  ou  pour activer le régulateur de vitesse (car la première pression désactive le limiteur de vitesse et la seconde active le régulateur de vitesse).

L'appareil ne peut être mis en marche ni en marche arrière ni au neutre.

ℹ REMARQUE

Il est dangereux de laisser l'appareil allumé lorsqu'il n'est pas utilisé. Risque de l'activer par inadvertance et de perdre le contrôle du véhicule en

raison d'une vitesse excessive inattendue.

Réglage de la vitesse souhaitée

Procéder comme suit :

- faire fonctionner l'appareil (voir les instructions précédentes) ;
- lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyer sur le bouton SET+ (ou SET-) et le relâcher pour activer le dispositif. Lorsque l'accélérateur est relâché, le véhicule conserve automatiquement la vitesse sélectionnée.

Si nécessaire (par exemple lors d'un dépassement), le conducteur peut augmenter la vitesse simplement en appuyant sur l'accélérateur ; lorsque la pédale est relâchée, la voiture revient à la vitesse enregistrée précédemment. En descente, lorsque le dispositif est actif, la vitesse du véhicule peut légèrement dépasser la vitesse enregistrée.

ℹ REMARQUE

Avant d'appuyer sur les boutons SET+ (ou SET-), le véhicule doit

rouler à vitesse constante sur une surface plane.

Vitesse croissante/décroissante

Augmentation de la vitesse

Une fois le régulateur de vitesse électronique activé, la vitesse peut être augmentée en appuyant sur le bouton SET+.

En maintenant le bouton enfoncé, la vitesse programmée augmente jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse est mémorisée.

Chaque fois que l'on appuie sur le bouton SET+, la vitesse réglée est affinée.

Diminution de la vitesse

Lorsque l'appareil est activé, la vitesse peut être réduite en appuyant sur le bouton SET-.

En maintenant le bouton enfoncé, la vitesse réglée diminue jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse est enregistrée.

Chaque fois que l'on appuie sur le bouton SET-, la vitesse réglée est affinée.

REMARQUE

En appuyant sur le bouton SET+ (ou SET-), la vitesse est réglée en fonction de l'unité de mesure sélectionnée ("métrique" ou "impériale") dans le menu de l'écran du tableau de bord ou, selon les versions, dans le menu du système Multimédia.

REMARQUE

Sur les routes à forte pente, le système peut ne pas être en mesure de maintenir la vitesse réglée, ce qui peut augmenter la vitesse du véhicule. Il est donc préférable de désactiver le dispositif dans ces conditions. Le dispositif conserve la vitesse enregistrée même en montée et en descente. Une légère variation de la vitesse sur de légères montées est tout à fait normale.

Rappel de la vitesse

Lorsque la transmission fonctionne en D, appuyer et relâcher le bouton RES pour rappeler la vitesse précédemment réglée.

Désactivation du dispositif

Le fait d'appuyer sur le bouton CANC ou d'appuyer sur la pédale de frein lorsque le véhicule ralentit désactive le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse enregistrée.

Le régulateur de vitesse peut également être désactivé si le frein de stationnement électrique (EPB) est activé ou si le système de freinage (par exemple le système ESC) ou le système d'aide par vent de travers (CWA) intervient, ainsi que dans d'autres conditions particulières.

La vitesse enregistrée est supprimée dans les cas suivants :

- en appuyant sur le bouton  ou  ou en coupant le moteur ;
- en cas de dysfonctionnement du régulateur de vitesse électronique.

Le régulateur de vitesse électronique est désactivé en appuyant sur le bouton  ou  en plaçant le commutateur d'allumage sur STOP.

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

(selon équipement)

AVERTISSEMENT

Rester toujours très vigilant en conduisant et être toujours prêt à appuyer sur les freins si nécessaire.

AVERTISSEMENT

Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité incombe toujours au conducteur, qui doit tenir compte des conditions de circulation afin de conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

AVERTISSEMENT

Le dispositif n'est pas activé en présence de piétons, de véhicules venant en sens inverse ou en mouvement transversal et d'objets fixes (par exemple un véhicule dans une file d'attente ou un véhicule en panne).

AVERTISSEMENT

Le dispositif ne peut pas prendre en compte les conditions routières, de circulation et météorologiques et les conditions de mauvaise visibilité (par exemple brouillard).

AVERTISSEMENT

Le dispositif ne reconnaît pas toujours entièrement les conditions de conduite complexes qui pourraient entraîner une détermination incorrecte ou non existante de la distance de sécurité à maintenir.

AVERTISSEMENT

Le dispositif ne peut pas appliquer la force de freinage maximale : le véhicule ne sera pas complètement arrêté.

AVERTISSEMENT

Le radar est équipé d'un système de dégivrage. Pour cette raison, il peut atteindre des températures élevées

dans certaines conditions. En cas d'intervention dans la zone entourant le capteur, attendre au moins 30 secondes après l'arrêt du moteur.

ATTENTION

Le système peut avoir un fonctionnement limité ou ne pas fonctionner du tout dans des conditions météorologiques telles que : forte pluie, grêle, brouillard épais, neige épaisse.

ATTENTION

La partie de la zone du pare-chocs à l'avant du capteur ou le capteur radar lui-même ne doit pas être recouverte d'autocollants, de phares auxiliaires ou de tout autre objet.

ATTENTION

Le fonctionnement peut être affecté par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme une modification de la géométrie avant, un changement de pneu ou une

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

charge plus lourde que la charge standard du véhicule.

⚠ ATTENTION

Des réparations incorrectes effectuées sur la partie avant du véhicule (pare-chocs, châssis, par exemple) peuvent modifier la position du capteur radar et nuire à son fonctionnement. Pour toute opération de ce type, se rendre dans le Réseau.

⚠ ATTENTION

Ne pas modifier et n'effectuer aucune intervention sur le capteur radar ou sur la caméra de la vitre du pare-brise. En cas de défaillance d'un capteur, contacter le Réseau.

⚠ ATTENTION

Ne pas laver la zone inférieure du pare-chocs avec des jets haute pression : en particulier, éviter la zone du connecteur électrique du système. Ne pas utiliser de solvants ou de pâte abrasive.

⚠ ATTENTION

Faire attention en cas de réparation ou de peinture dans la zone autour du capteur. En cas de choc frontal, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher un avertissement pour indiquer que le capteur doit être réparé. Même sans avertissement de dysfonctionnement, désactiver le fonctionnement du système si l'on pense que la position du capteur radar a été modifiée (par exemple, en raison d'un impact frontal à basse vitesse comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ce cas, se rendre dans le Réseau pour faire réaligner ou remplacer le capteur radar.

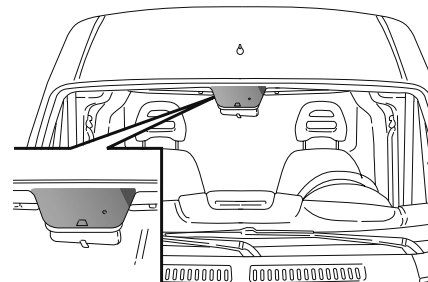
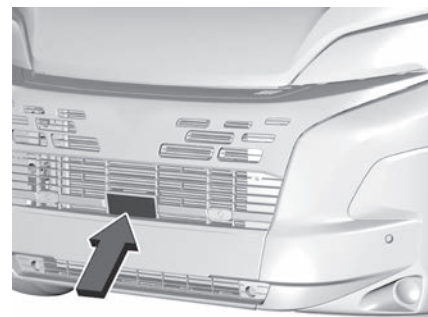
Description

L'atténuateur de choc mobile (ACC) est un dispositif d'aide à la conduite qui combine les fonctions du régulateur de vitesse avec une fonction de contrôle de la distance par rapport au véhicule qui précède.

Le dispositif permet de maintenir le véhicule à la vitesse souhaitée sans avoir à appuyer sur l'accélérateur. Il permet

également de se tenir à une distance donnée du véhicule qui précède (cette distance peut être définie par le conducteur).

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) utilise un capteur radar, situé derrière le pare-chocs avant, et une caméra, située au milieu du pare-brise, pour détecter la présence d'un véhicule à proximité.



Le dispositif améliore le confort de conduite sur l'autoroute ou en dehors de la ville lorsque le trafic est fluide.

L'utilisation du dispositif n'est donc pas avantageuse sur les routes très fréquentées ou en ville.

Si le capteur ne détecte aucun véhicule devant, le dispositif maintient une vitesse fixe.

Si le capteur détecte un véhicule devant, le dispositif intervient automatiquement en freinant (ou en accélérant) légèrement afin de ne pas dépasser la vitesse initialement programmée, de sorte que le véhicule conserve la distance prédéfinie, en cherchant à s'adapter à la vitesse du véhicule qui le précède.

Il est conseillé d'éteindre le dispositif dans les cas suivants :

- la conduite dans le brouillard, sous une pluie battante, dans la neige, dans une circulation dense et dans des situations de conduite complexes (par exemple, sur des autoroutes où des chantiers sont en cours) ;
- conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), routes verglacées, enneigées, glissantes ou présentant une forte pente en montée ou en descente ;

- engagement sur une voie de virage ou une bretelle de sortie de l'autoroute ;
- tractage d'une remorque ;
- circonstances ne permettant pas de conduire en toute sécurité à une vitesse constante.

Lorsque le mode "Atténuateur de choc mobile"  est activé, une distance adéquate entre les véhicules est maintenue (le message "Atténuateur de choc mobile" s'affiche sur l'écran du tableau de bord) ;

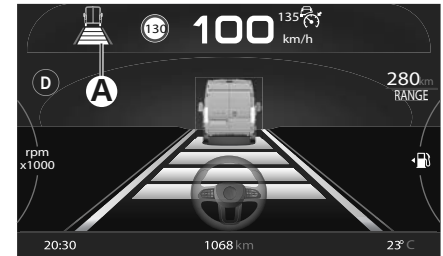
Pour changer de mode de fonctionnement, utiliser le bouton situé sur le volant (voir description dans les pages suivantes).

Activation/Désactivation

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A)  et le relâcher



Lorsque le dispositif est activé et prêt à fonctionner, l'écran affiche un message indiquant que le système est "prêt" et une icône dédiée, comme indiqué.



REMARQUE

Il est dangereux de laisser le dispositif activé lorsqu'il n'est pas utilisé.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Risque de l'activer par inadvertance et de perdre le contrôle du véhicule en raison d'une vitesse excessive inattendue.

Lorsque le dispositif est actif, pour le désactiver, appuyer et relâcher le bouton .

Réglage de la vitesse souhaitée

Le dispositif ne peut être réglé que pour des vitesses supérieures à 30 km/h et avec une limite maximale de 150 km/h. La valeur maximale de la vitesse qui peut être réglée peut être limitée par les limiteurs de vitesse approuvés dans certains pays ou par les limiteurs de vitesse fixés par les flottes.

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer et relâcher le bouton SET+ ou SET- pour régler la vitesse sur la vitesse actuelle. L'écran affiche la vitesse réglée. Retirer le pied de la pédale de frein.

Appuyer sur la pédale d'accélérateur pour faire avancer le véhicule plus vite que la vitesse réglée. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée :

- un graphique sur l'écran fera clignoter le voyant d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif si le vé-

hicule cible devant n'est pas présent. Si le véhicule qui précède est détecté par les capteurs, un graphique du véhicule détecté s'affiche et clignote ;

- le dispositif ne pourra pas contrôler la distance entre le véhicule et celui qui le précède. Dans ce cas, la vitesse est déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

L'appareil reprend son fonctionnement normal dès que la pédale d'accélérateur est relâchée.

Ce système ne peut pas être réglé :

- par appui sur la pédale de frein ;
- lorsque les freins sont surchauffés ;
- lorsque le frein de stationnement est engagé ;
- lorsque le levier de vitesses est en position P (Parking), R (Marche arrière) ou N (Neutre) (versions à transmission automatique) ;
- lorsque le levier de vitesses est en position R (Marche arrière), au Neutre ou en 1^{ère} (première vitesse engagée) (versions à transmission manuelle) ;
- lorsque l'on appuie sur l'embrayage (versions à transmission manuelle) ;
- lorsque le régime moteur dépasse un seuil maximum (versions à transmission manuelle et versions à transmission automatique) ou passe en dessous d'un seuil minimum (uniquement versions à transmission manuelle) ;
- lorsque la vitesse du véhicule n'est pas comprise dans la plage de vitesses réglables ;
- lorsqu'une intervention du système ESC (ou du système ABS ou d'autres systèmes de contrôle de stabilité) est en cours ou vient de se terminer ;
- lorsque le système ESC est désactivé ;
- lors du freinage automatique par le système d'alerte de collision avant Plus (selon équipement) ;
- lorsque le limiteur de vitesse est actif ;
- en cas de défaillance du dispositif ;
- lorsque le moteur est arrêté ;
- en cas d'obstruction du capteur radar : dans ce cas, nettoyer la position du capteur dans le pare-chocs. Utiliser un chiffon propre pour le nettoyage. Ne pas utiliser de solvants ou de pâtes abrasives.

En cas d'activation du système, les conditions décrites ci-dessus entraînent également une annulation ou une désactivation du système dans des délais qui peuvent varier en fonction des conditions.

REMARQUE

Le dispositif ne se désactive pas lorsque l'on atteint des vitesses supérieures à celles qui peuvent être réglées 130 km/h en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans ces conditions, le dispositif peut ne pas fonctionner correctement et il est conseillé de le désactiver.

Modification de la vitesse

Augmentation de la vitesse

Après avoir réglé l'appareil, la vitesse enregistrée peut être mémorisée en maintenant le bouton SET+ enfoncé.

- Appuyer une fois sur le bouton SET + : la vitesse programmée augmente de 1 km/h. Chaque pression sur le bouton augmente la vitesse de 1 km/h.
- Maintenir le bouton SET + enfoncé : la vitesse programmée augmente par

paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse réglée est affichée sur l'écran.

Diminution de la vitesse

Après avoir réglé l'appareil, la vitesse mémorisée peut être réduite en maintenant le bouton SET- enfoncé.

- Appuyer une fois sur le bouton SET- : la vitesse réglée est réduite de 1 km/h. Chaque pression ultérieure sur le bouton réduira la vitesse de 1 km/h.
- Maintenir le bouton SET- enfoncé : la vitesse programmée diminue par paliers de 10 km/h, jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse réglée est affichée sur l'écran.

En maintenant la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer à accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, appuyer sur le bouton SET+ (ou SET-) pour régler la vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque l'on appuie sur le bouton SET- pour réduire la vitesse, le système de freinage intervient automatiquement si

le frein d'échappement ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée.

L'appareil maintient la vitesse programmée en montée et en descente ; toutefois, une légère variation est tout à fait normale, en particulier dans les légères pentes.

Pour les versions à transmission manuelle, les vitesses peuvent être changées pendant le fonctionnement du dispositif, ce qui permet de sélectionner la vitesse adaptée à la vitesse choisie et de maintenir le dispositif en position. Pour annuler le dispositif, appuyer sur la pédale d'embrayage et la maintenir enfoncée ou que placer le levier de vitesses en position neutre pendant plus d'un certain limite de temps.

La transmission automatique pourrait passer à un rapport inférieur en cas de descente ou d'accélération. Ce phénomène est normal et nécessaire pour maintenir la vitesse réglée.

En cas de surchauffe des freins, le dispositif s'éteint pendant la conduite.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Variation de la vitesse en fonction des panneaux routiers (régulateur de vitesse adaptatif intelligent)

Le système peut être utilisé pour fixer une limite de vitesse égale à celle indiquée sur le panneau routier détecté par le système de "reconnaissance des panneaux routiers" lorsque le navigateur est présent (voir le paragraphe correspondant dans cette section).

Si le réglage a été sélectionné, le système d'information sur les panneaux routiers suggère la nouvelle limite de vitesse, qui est indiquée par un message sur l'écran du tableau de bord. Le conducteur peut confirmer le réglage de vitesse RES suggéré par le panneau routier à l'aide du bouton RES.

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le dispositif est actif et que l'on suit un véhicule, il fournit une accélération supplémentaire pour faciliter le dépassement, lorsque l'on roule à une vitesse donnée, et allume l'indicateur de direction gauche sur les routes où la circulation se fait à droite (ou l'indicateur de direction droite sur les routes où la circulation se fait à gauche).

Le dispositif détecte automatiquement le sens de la circulation lorsque le véhi-

cule passe de la circulation à gauche à la circulation à droite.

Rappel de la vitesse

Une fois que le système a été annulé mais pas désactivé, si une vitesse a été réglée précédemment, il suffit d'appuyer sur le bouton RES et de lever le pied de l'accélérateur pour la rappeler.

Le système se règle sur la dernière vitesse enregistrée.

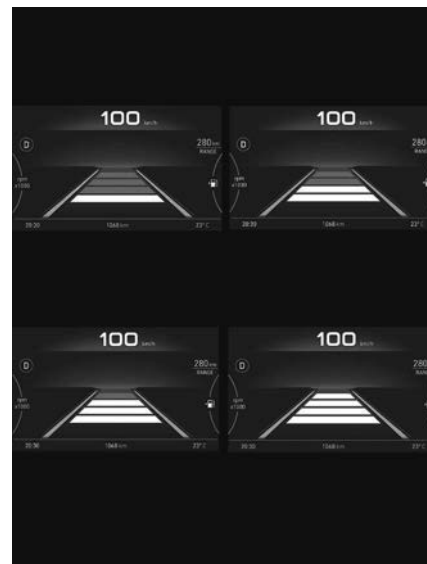
Avant de revenir à la vitesse précédemment définie, le conducteur doit rapprocher la vitesse de cette valeur, appuyer sur le bouton RES, puis le relâcher.

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction de rappel ne doit être utilisée que si les conditions de route et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse excessivement élevée ou basse par rapport à l'état actuel du trafic et de la route peut provoquer une accélération ou une décélération du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des accidents graves, voire mortels.

Réglage de la distance inter-véhicules

La distance entre votre véhicule et celui qui le précède peut être réglée sur 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (longue), 4 barres (maximale).



Les distances par rapport au véhicule précédent sont proportionnelles à la vitesse.

L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constant et varie de 1 seconde (pour le réglage courte distance 1 barre) à 2 secondes (pour le réglage distance maximale 4 barres). La distance réglée est affichée sur l'écran au moyen d'une icône dédiée (ou dans la zone "Driver Assist"). Le réglage est de 4 (maximum) lors de la première utilisation du dispositif. Lorsque la distance a été modifiée par le conducteur, la nouvelle distance est mémorisée même après la désactivation et la réactivation du système.

Pour réduire la distance

Appuyer et relâcher la touche pour diminuer le réglage de la distance .

Le réglage de la distance diminue d'une barre (plus courte) chaque fois que l'on appuie sur la touche.

La vitesse programmée est maintenue s'il n'y a pas de voiture devant. Une fois la distance la plus courte atteinte, une nouvelle pression sur le bouton permet de régler la distance la plus longue.

Si un véhicule est détecté devant dans la même voie, roulant à vitesse réduite, une icône apparaît sur l'écran (selon équipement). L'appareil ajuste automatiquement la vitesse du véhicule

pour maintenir le réglage de la distance, quelle que soit la vitesse réglée. Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse réglée ;
- le véhicule précédent quitte la voie ou le champ de détection du capteur de l'atténuateur de choc mobile ;
- le réglage de la distance est modifié ;
- l'atténuateur de choc mobile est désactivé/annulé.

REMARQUE

Le freinage maximal appliqué par le dispositif est limité. Le conducteur peut freiner dans tous les cas si nécessaire.

REMARQUE

Si le dispositif prévoit que le niveau de freinage n'est pas suffisant pour maintenir la distance définie, le message d'avertissement "FREINER !" clignote sur l'écran pour avertir le conducteur lorsqu'il s'approche du véhicule qui le précède. Un avertis-

sement sonore est également émis. Dans ce cas, il est conseillé de freiner immédiatement si nécessaire pour maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

REMARQUE

Le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, d'autres véhicules ou d'objectifs dans la direction du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des accidents et blessures graves.

REMARQUE

Le conducteur est entièrement responsable du maintien d'une distance de sécurité inter-véhicules en respectant le code de la route en vigueur dans le pays concerné.

Désactivation

Le dispositif est désactivé et la vitesse réglée est annulée si :

- le bouton du régulateur de vitesse adaptatif  est enfoncé ;

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- le bouton du limiteur de vitesse est enfoncé ;
- le dispositif d'allumage est en position STOP.

Le dispositif est annulé (la vitesse et la distance réglées sont mémorisées) :

- lorsque l'on appuie sur la touche CANC ;
- lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe "Réglage de la vitesse désirée" se produisent ;
- lorsque la vitesse du véhicule passe en dessous de la vitesse minimale fixée (par exemple, en présence de véhicules lents).

Si ces conditions se produisent alors que le système est en train de décélérer par rapport à un véhicule qui le précède, le système pourrait poursuivre la décélération, si nécessaire, même après avoir été annulé ou désactivé à la vitesse minimale réglable sur le système.

Avertissement de fonctionnement limité du système

Si le message correspondant s'affiche à l'écran, il se peut qu'une condition li-

mitant le fonctionnement du système se soit produite.

Les raisons possibles de cette limitation sont un défaut, l'occultation de l'un des capteurs ou le blocage de la vue de la caméra.

En cas d'obstruction du capteur radar, nettoyer la position du capteur dans le pare-brise.

Utiliser un chiffon propre pour le nettoyage. Ne pas utiliser de solvants ou de pâtes abrasives.

Lorsque les conditions limitant les fonctions du système prennent fin, le fonctionnement redevient normal et complet. Si le défaut persiste, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Précautions à prendre au volant

L'appareil peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions de conduite (voir ci-dessous) : le conducteur doit contrôler le véhicule à tout moment.

Traction d'une remorque

L'utilisation du dispositif n'est pas recommandée lors de la traction d'une remorque.

Véhicule non aligné

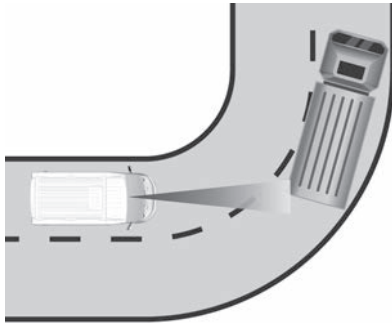
Le dispositif peut ne pas détecter un véhicule circulant sur la même voie mais qui n'est pas aligné sur le même sens de circulation ou un véhicule qui coupe une voie latérale. Dans ce cas, il n'est pas possible de garantir une distance suffisante par rapport aux véhicules qui précèdent.

Le véhicule non aligné peut s'écarter de la direction de conduite et freiner ou accélérer de manière inattendue.

Direction et courbes

Dans les courbes où le dispositif est activé, il peut limiter la vitesse et l'accélération pour assurer la stabilité du véhicule, même si aucun véhicule n'est détecté devant.

En quittant la courbe, le dispositif rétablit la vitesse précédemment réglée.



i REMARQUE

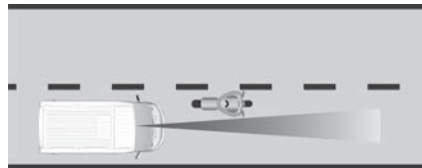
En cas de virages serrés, les performances du dispositif peuvent être limitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif.

Utilisation de l'appareil en pente

Sur des routes à pente variable, le dispositif peut ne pas détecter la présence d'un véhicule sur la voie. Les performances du dispositif peuvent être limitées en fonction de la vitesse, de la charge, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la pente.

Changement de voie

Le dispositif peut ne pas détecter la présence d'un véhicule tant qu'il n'est pas complètement dans la même voie. Dans ce cas, la distance suffisante par rapport au véhicule qui change de voie peut ne pas être garantie : il est conseillé de faire preuve de la plus grande attention à tout moment et d'être toujours prêt à appuyer sur les freins en cas de besoin.



Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les bicyclettes et les motocyclettes) qui circulent près des bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie depuis le bord du trottoir ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas complètement dans la voie.

Dans ce cas, il n'est pas possible de garantir une distance suffisante par rapport aux véhicules qui précèdent.



Objets et véhicules fixes

Le dispositif ne peut pas détecter la présence de véhicules ou d'objets à l'arrêt. Par exemple, le dispositif ne fonctionne pas si le véhicule qui précède quitte la voie et qu'un autre véhicule devant lui se trouve sur la voie. Toujours très vigilant et rester prêt à appuyer sur les freins si nécessaire..

Objets et véhicules se déplaçant en sens inverse ou transversal

Le dispositif ne peut pas détecter la présence d'objets ou de voitures circulant en sens inverse ou transversal et ne fonctionne donc pas.

1

2

3

4

5

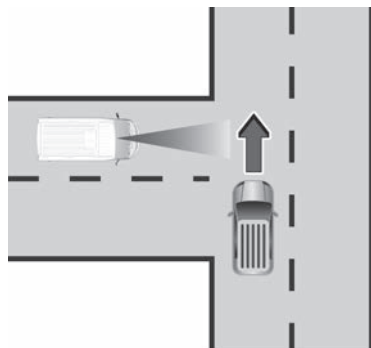
6

7

8

9

10



Atténuateur de choc mobile avec Stop&Go

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Rester toujours très vigilant en conduisant et être toujours prêt à appuyer sur les freins si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité incombe toujours au conducteur, qui doit

tenir compte des conditions de circulation afin de conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif n'est pas activé en présence de piétons, de véhicules venant en sens inverse ou en mouvement transversal et d'objets fixes (par exemple un véhicule dans une file d'attente ou un véhicule en panne).

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif ne peut pas prendre en compte les conditions routières, de circulation et météorologiques et les conditions de mauvaise visibilité (par exemple brouillard).

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif ne reconnaît pas toujours entièrement les conditions de conduite complexes qui pourraient

entraîner une détermination incorrecte ou non existante de la distance de sécurité à maintenir.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif peut immobiliser la voiture, mais le conducteur doit toujours être prêt à freiner, si nécessaire.

⚠ ATTENTION

Le système peut avoir un fonctionnement limité ou ne pas fonctionner du tout dans des conditions météorologiques telles que : forte pluie, grêle, soleil rasant, caméra occultée, brouillard épais, neige épaisse.

⚠ ATTENTION

La caméra du pare-brise ne doit pas être recouverte d'autocollants ou de tout autre objet.

⚠ ATTENTION

Le fonctionnement peut être affecté par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme une modification de la géométrie avant, un changement de pneu ou une charge plus lourde que la charge standard du véhicule.

⚠ ATTENTION

Des réparations incorrectes dans la zone où la caméra est montée peuvent interférer avec son champ de vision et réduire ses performances (par exemple, application de mastics ou de colles pour éliminer les rayures). Pour toute opération de ce type, se rendre dans le Réseau.

⚠ ATTENTION

Ne pas modifier la caméra du pare-brise. En cas de dommage, contacter le Réseau.

⚠ ATTENTION

Ne pas laver la zone inférieure du pare-chocs avec des jets haute pression : en particulier, éviter la zone du connecteur électrique du système. Ne pas utiliser de solvants ou de pâte abrasive.

⚠ ATTENTION

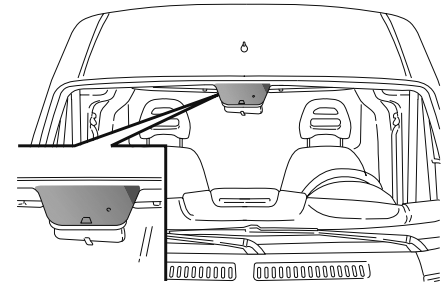
Faire attention en cas de réparation ou de peinture dans la zone autour du capteur. En cas de choc frontal, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher un avertissement pour indiquer que le capteur doit être réparé. Même sans avertissement de dysfonctionnement, désactiver le fonctionnement du système si l'on pense que la position du capteur radar a été modifiée (par exemple, en raison d'un impact frontal à basse vitesse comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ce cas, se rendre dans le Réseau pour faire réaligner ou remplacer le capteur radar.

Description

L'atténuateur de choc mobile avec Stop&Go est un dispositif d'aide à la conduite qui combine les fonctions du régulateur de vitesse avec une fonction de contrôle de la distance par rapport au véhicule qui précède.

Le système permet de maintenir le véhicule à la vitesse souhaitée sans avoir à appuyer sur l'accélérateur. Il permet également de maintenir la distance fixée par le conducteur par rapport au véhicule qui le précède.

Le système utilise un capteur radar, situé derrière le pare-chocs avant, et une caméra, située au milieu du pare-brise, pour détecter la présence d'un véhicule à proximité.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Si le capteur ne détecte aucun véhicule devant, le dispositif maintient une vitesse fixe.

Si le capteur détecte un véhicule devant, le dispositif intervient automatiquement en freinant (ou en accélérant) légèrement afin de ne pas dépasser la vitesse initialement programmée, de sorte que le véhicule conserve la distance prédéfinie, en cherchant à s'adapter à la vitesse du véhicule qui le précède.

Il est conseillé d'éteindre le dispositif dans les cas suivants :

- la conduite dans le brouillard, sous une pluie battante ou dans la neige ;
- conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), routes verglacées, enneigées, glissantes ou présentant une forte pente en montée ou en descente ;
- engagement sur une voie de virage ou une bretelle de sortie de l'autoroute ;
- tractage d'une remorque ;
- circonstances ne permettant pas de conduire en toute sécurité à une vitesse constante.

Activation/Désactivation

Activation

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) et le relâcher.



Lorsque le système est activé et prêt à fonctionner, l'écran affiche un graphique indiquant la "disponibilité" du système (A).



i REMARQUE

Il est dangereux de laisser le dispositif activé lorsqu'il n'est pas utilisé. Risque de l'activer par inadvertance et de perdre le contrôle du véhicule en raison d'une vitesse excessive inattendue.

Désactivation

Lorsque le dispositif est actif, pour le désactiver, appuyer et relâcher le bouton (A).

Réglage de la vitesse souhaitée

Le dispositif ne peut être réglé que si la vitesse est supérieure à 0 km/h et inférieure à 130 km/h.

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer et relâcher le bouton SET+ ou SET- pour régler la vitesse sur la vitesse actuelle. L'écran affiche la vitesse réglée. Retirer le pied de la pédale de frein. Appuyer sur la pédale d'accélérateur pour faire avancer le véhicule plus vite que la vitesse réglée. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée :

- un message spécifique apparaît sur l'écran pendant quelques secondes ;

- le dispositif ne pourra pas contrôler la distance entre le véhicule et celui qui le précède. Dans ce cas, la vitesse est déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

L'appareil reprend son fonctionnement normal dès que la pédale d'accélérateur est relâchée.

Ce système ne peut pas être réglé :

- par appui sur la pédale de frein ;
- lorsque les freins sont surchauffés ;
- lorsque le frein de stationnement électrique est engagé ;
- lorsque la transmission est en P (Parking), R (Marche arrière) ou N (Neutre) ;
- lorsque le régime du moteur est supérieur à un seuil maximal ;
- lorsqu'une intervention du système ESC (ou du système ABS ou d'autres systèmes de contrôle de stabilité) est en cours ou vient de se terminer ;
- lorsque le système de freinage d'urgence autonome (AEB) (selon équipement) freine automatiquement ;
- lorsque le limiteur de vitesse est actif : appuyer sur le bouton (A) pour désactiver le limiteur de vitesse. Appuyer de nouveau sur la touche (A)

pour mettre le système en mode "prêt" ;

- en cas de défaillance de l'appareil ;
- lorsque le moteur est arrêté ;
- sur des pentes très raides ;
- en cas d'obstruction du capteur radar : dans ce cas, nettoyer le capteur. Utiliser un chiffon propre pour le nettoyage. Ne pas utiliser de solvants ou de pâtes abrasives. En cas d'activation du système, les conditions décrites ci-dessus entraînent également une annulation ou une désactivation du système dans des délais qui peuvent varier en fonction des conditions.

REMARQUE

Le dispositif ne se désactive pas lorsque l'on atteint des vitesses supérieures à celles qui peuvent être réglées 130 km/h en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans ces conditions, le dispositif peut ne pas fonctionner correctement et il est conseillé de le désactiver.

Augmentation/diminution de la vitesse

Après avoir réglé le système, la vitesse mémorisée peut être augmentée ou diminuée en maintenant les boutons SET+ et SET- enfoncés.

- Appuyer une fois sur le bouton SET+ ou SET- : la vitesse réglée augmente ou diminue de 1 km/h. Chaque pression ultérieure sur le bouton entraîne une augmentation ou une diminution de 1 km/h.
- Maintenir le bouton SET+ ou SET- enfoncé : la vitesse réglée augmente ou diminue par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché.

L'augmentation ou la diminution de la vitesse réglée est affichée sur l'écran.

- En maintenant la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer à accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, appuyer sur le bouton SET+ (ou SET-) pour régler la vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque l'on appuie sur le bouton SET- pour réduire la vitesse, le système de freinage intervient automatiquement si le frein d'échappement ne

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée.

- Le système maintient la vitesse programmée en montée et en descente ; toutefois, une légère variation est tout à fait normale, en particulier sur les pentes raides.
- En cas de surchauffe des freins, le dispositif s'éteint pendant la conduite.

Variation de la vitesse en fonction des panneaux routiers (régulateur de vitesse adaptatif intelligent)

Le système peut être utilisé pour fixer une limite de vitesse égale à celle indiquée sur le panneau routier détecté par le système de "reconnaissance des panneaux routiers" lorsque le navigateur est présent (voir le chapitre correspondant dans cette section).

Le système de reconnaissance des panneaux routiers suggérera la nouvelle limite de vitesse qui sera affichée avec un message. Le conducteur peut confirmer le réglage de la vitesse suggéré par le panneau routier à l'aide du bouton RES.

Arrêt et redémarrage

Le système peut décélérer le véhicule jusqu'à l'arrêt lorsque le véhicule qui le précède ralentit et s'arrête. Le système redémarre automatiquement le véhicule si celui-ci s'arrête et que le véhicule qui le précède redémarre dans les deux secondes. Si le véhicule précédent redémarre après 2 secondes, appuyer sur le bouton RES ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver le système et redémarrer. Si le système maintient le véhicule à l'arrêt pendant trois minutes, le frein de stationnement électrique s'active et le système est désactivé.

REMARQUE

Lorsque le système maintient le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement électrique est activé et le système est désactivé à des vitesses proches de l'arrêt, si le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ou ouvre la porte.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, de véhicules ou d'autres obstacles devant le véhicule lorsque le système est réactivé. Le non-respect de cette précaution peut entraîner des accidents graves, voire mortels.

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le dispositif est actif et que l'on suit un véhicule, il fournit une accélération supplémentaire pour faciliter le dépassement, lorsque l'on roule à une vitesse donnée, et allume l'indicateur de direction gauche sur les routes où la circulation se fait à droite (ou l'indicateur de direction droite sur les routes où la circulation se fait à gauche). Le dispositif détecte automatiquement le sens de la circulation lorsque le véhicule passe de la circulation à gauche à la circulation à droite.

Rappel de la vitesse

Une fois que le système a été annulé mais pas désactivé, si une vitesse a été réglée précédemment, il suffit d'ap-

puyer sur le bouton RES et de lever le pied de l'accélérateur pour la rappeler.

Le système se règle sur la dernière vitesse enregistrée.

Avant de revenir à la vitesse précédemment définie, le conducteur doit rapprocher la vitesse de cette valeur, appuyer sur le bouton RES, puis le relâcher.

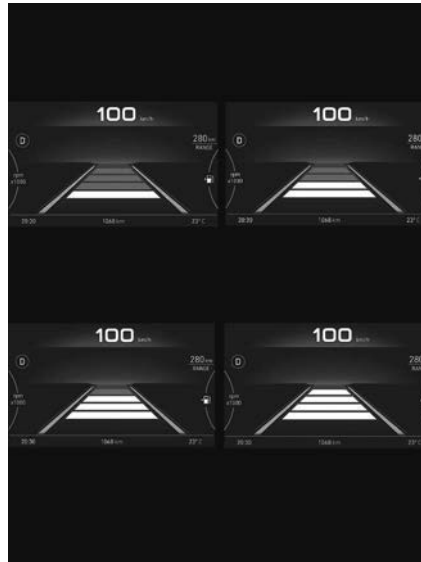


AVERTISSEMENT

La fonction de rappel ne doit être utilisée que si les conditions de route et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse excessive ou basse par rapport à l'état actuel du trafic et de la route peut provoquer une accélération ou une décélération du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des accidents graves, voire mortels.

Réglage de la distance inter-véhicules

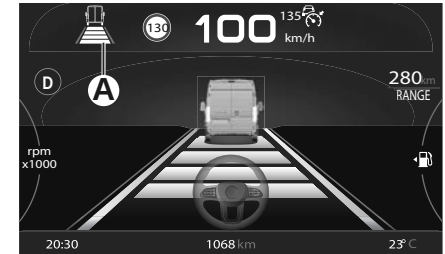
La distance entre votre véhicule et celui qui le précède peut être réglée sur 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (longue), 4 barres (maximale).



Les distances par rapport au véhicule précédent sont proportionnelles à la vitesse. L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constant et varie de 1 seconde (pour le réglage courte distance 1 barre) à 2 secondes (pour le réglage distance maximale 4 barres).

La distance réglée est affichée sur l'écran au moyen d'une icône dédiée (A) (ou dans la zone "Driver Assist").

Le réglage est de 4 (maximum) lors de la première utilisation du dispositif. Lorsque la distance a été modifiée par le conducteur, la nouvelle distance est mémorisée même après la désactivation et la réactivation du système.



Pour réduire la distance

Appuyer et relâcher la touche pour diminuer le réglage de la distance

Le réglage de la distance diminue d'une barre (plus courte) chaque fois que l'on appuie sur la touche.

La vitesse programmée est maintenue s'il n'y a pas de voiture devant. Une fois la distance la plus courte atteinte, une nouvelle pression sur le bouton permet de régler la distance la plus longue. Si un véhicule affiche sur le tableau de bord circule sur la même voie, à une vitesse inférieure, une icône apparaît sur l'écran (selon équipement). L'appa-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

reil ajuste automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir le réglage de la distance, quelle que soit la vitesse réglée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse réglée ;
- le véhicule précédent quitte la voie ou le champ de détection du capteur de l'atténuateur de choc mobile ;
- le réglage de la distance est modifié ;
- l'atténuateur de choc mobile est désactivé/annulé.

i REMARQUE

Le freinage maximal appliqué par le dispositif est limité. Le conducteur peut freiner dans tous les cas si nécessaire.

i REMARQUE

Le conducteur est entièrement responsable du maintien d'une distance de sécurité inter-véhicules en res-

pectant le code de la route en vigueur dans le pays concerné.

i REMARQUE

Si le système prévoit que le niveau de freinage est insuffisant pour maintenir la distance fixée, il signale au conducteur qu'il doit faire attention lorsqu'il s'approche du véhicule qui le précède en affichant un message d'alerte sur l'écran. Un avertissement sonore est également émis. Dans ce cas, il est conseillé de freiner immédiatement si nécessaire pour maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

i REMARQUE

Le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, d'autres véhicules ou d'objectifs dans la direction du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des accidents et blessures graves.

Désactivation

Le dispositif est désactivé et la vitesse réglée est annulée si :

- le bouton (A) est enfoncé sur le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le bouton du limiteur de vitesse est enfoncé ;
- le dispositif d'allumage est en position STOP ;

Le dispositif est annulé (la vitesse et la distance réglées sont mémorisées) :

- lorsque l'on appuie sur la touche CANC ;
- lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe "Réglage de la vitesse souhaitée" se produisent.

Si ces conditions se produisent alors que le système est en train de décélérer par rapport à un véhicule qui le précède, le système pourrait poursuivre la décélération, si nécessaire, même après avoir été annulé ou désactivé à la vitesse minimale réglable sur le système.

Avertissement de fonctionnement limité du système

Si le message correspondant s'affiche à l'écran, il se peut qu'une condition limitant le fonctionnement du système se soit produite.

Les raisons possibles de cette limitation sont le blocage de la vue de la caméra ou un défaut.

En cas d'aveuglement de la caméra (causé par exemple par un soleil rasant devant le pare-brise), attendre que les conditions d'éclairage et d'éblouissement cessent et laisser le système fonctionner pleinement.

Si un obstacle est signalé, nettoyer la zone du pare-brise et vérifier que le message a disparu.

Lorsque les conditions limitant les fonctions du système prennent fin, le fonctionnement redevient normal et complet. Si le défaut persiste, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Précautions à prendre au volant

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions de conduite (voir ci-dessous) : le conducteur doit contrôler le véhicule à tout moment.

Véhicule non aligné

Le système peut ne pas détecter un véhicule circulant sur la même voie mais qui n'est pas aligné sur le même sens de circulation, ou un véhicule qui arrive d'une voie latérale. Dans ce cas, il n'est pas possible de garantir une distance

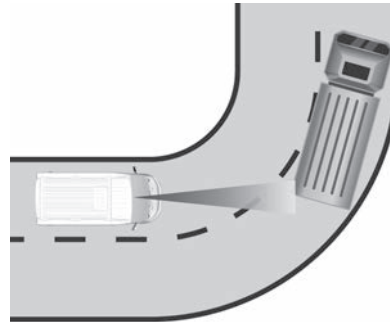
suffisante par rapport aux véhicules qui précèdent.

Le véhicule non aligné peut s'écarter de la direction de conduite et freiner ou accélérer de manière inattendue.

Direction et courbes

Dans les courbes où le dispositif est activé, il peut limiter la vitesse et l'accélération pour assurer la stabilité du véhicule, même si aucun véhicule n'est détecté devant.

À la sortie du virage, le système rétablit la vitesse précédemment réglée.



REMARQUE

En cas de virages serrés, les performances du système peuvent être li-

mitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif.

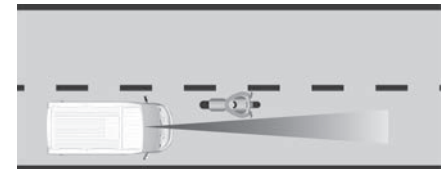
Utilisation du système en pente

Sur des routes à pente variable, le système peut ne pas détecter la présence d'un véhicule sur la voie. Les performances du système sont limitées en fonction de la vitesse, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la pente.

Changement de voie

Le système peut ne pas détecter la présence d'un véhicule tant qu'il n'est pas complètement dans la même voie.

Dans ce cas, la distance suffisante par rapport au véhicule qui change de voie peut ne pas être garantie : il est conseillé de faire preuve de la plus grande attention à tout moment et d'être toujours prêt à appuyer sur les freins en cas de besoin.



1

2

3

4

5

6

7

8

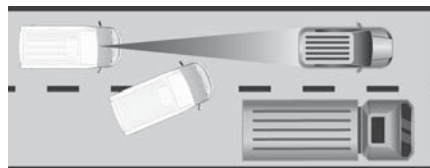
9

10

Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les bicyclettes et les motocyclettes) qui circulent près des bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie depuis le bord du trottoir ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas complètement dans la voie.

Dans ce cas, il n'est pas possible de garantir une distance suffisante par rapport aux véhicules qui précèdent.

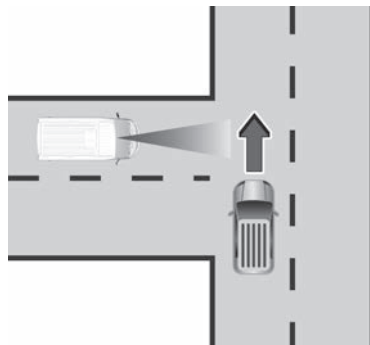


Objets et véhicules fixes

Le système ne peut pas détecter la présence d'objets et de véhicules stationnaires si le véhicule roule à plus de 60 km/h. Par exemple, le système peut ne pas fonctionner si le véhicule qui précède quitte la voie et qu'une voiture s'est arrêtée sur la voie qui le précède. Toujours très vigilant et rester prêt à appuyer sur les freins si nécessaire..

Objets et véhicules se déplaçant en sens inverse ou transversal

Le système ne peut pas détecter la présence d'objets ou de voitures circulant en sens inverse ou transversal et ne fonctionne donc pas.



Système Co-Driver - Aide à la conduite dans les embouteillages

(selon équipement)

Le système combine les fonctions du régulateur de vitesse actif (ACC) et la logique de centrage sur la voie pour contrôler la trajectoire du véhicule en le maintenant autant que possible au milieu de la voie et en gérant la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

De nombreuses situations imprévisibles peuvent survenir et affecter les performances du système Co-Driver. Le conducteur doit être prêt à réagir immédiatement et à prendre le contrôle du véhicule à la place du système de Co-Driver.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule aborde un virage trop serré par rapport à la vitesse actuelle, le système Co-Driver se désactive. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle du véhicule à tout moment. Pour éviter cette situation, il est important que la vitesse du véhicule réglée ne dépasse pas la limite de vitesse en vigueur sur la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système Co-Driver utilise un capteur de détection des mains sur le volant : le conducteur doit garder les mains sur le volant à tout moment. Si les mains sont retirées du volant

pendant un certain temps, le système se désengage.

AVERTISSEMENT

Pour utiliser le système Co-Driver, tenir le volant et tenir compte de l'état de la route et de la circulation environnante. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle du véhicule à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Le système Co-Driver constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité incombe toujours au conducteur, qui doit tenir compte des conditions de circulation afin de conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

AVERTISSEMENT

Si la vitre du pare-brise doit être remplacée en raison de rayures, d'écaillage ou de bris, contacter uniquement un etalier ou un concessionnaire agréé. Ne pas remplacer le pare-brise soi-même, risque de dysfonctionnement ! Il est conseillé de remplacer le pare-brise s'il est endommagé dans la zone de la caméra.

AVERTISSEMENT

La conduite du véhicule sur des routes urbaines peut modifier sensiblement la sensibilité du système, en raison du nombre limité et/ou de l'absence de signalisation verticale et horizontale et des conditions de circulation variables

AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets sur le volant (par exemple, des housses de volant de n'importe quel type ou matériau) qui pourraient interférer avec le

capteur capacitif de détection de la main sur le volant.

AVERTISSEMENT

Des facteurs et conditions externes peuvent affecter le bon fonctionnement du système Co-Driver : dommages ou obstructions causés par la boue, le givre, la neige, etc., pare-chocs endommagés ou mal alignés, interférences avec d'autres équipements produisant des ondes électromagnétiques.

Il s'agit d'un système d'aide à la conduite qui peut être activé sur tous les types de route.

Le système utilise les informations de la caméra avant et du radar pour aider le conducteur à maintenir le véhicule au milieu de la voie à une vitesse constante.

Si la ligne de marquage de la voie est absente ou n'est pas correctement reconnue, le système Co-Driver peut également utiliser des informations provenant des véhicules adjacents et précédents. Cette situation peut se produire dans les embouteillages, lorsque l'avant du véhicule et/ou des objets au-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

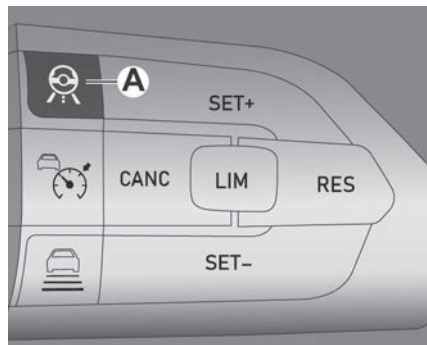
tour du véhicule obstruent les marquages de la voie. Dans ce cas, le système peut utiliser les files de voitures dans le trafic pour définir la trajectoire de conduite. Le système peut également utiliser la stratégie "lock-on", qui lui permet de suivre automatiquement la voiture qui le précède.

Fonctionnement

Le système ne fonctionne que si le conducteur garde les mains sur le volant. Si le système détecte que les mains ont été retirées du volant, il avertit de la nécessité de remettre les mains sur le volant (voir pages suivantes).

i REMARQUE

Le système Co-Driver peut prendre quelques secondes pour s'activer une fois que toutes les conditions sont réunies. Pendant ce temps, une indication grise apparaît sur l'écran du tableau de bord et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont réunies, sans intervention du conducteur.



Les conditions suivantes doivent être remplies pour que le système Co-Driver soit activé :

- le système Co-Driver doit être activé en appuyant sur le bouton (A) situé sur le volant ;
- l'atténuateur de choc mobile (ACC) doit être activé ;
- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 150 km/h.
- aucune anomalie liée à la caméra ou au radar ne doit être présente ;
- la largeur de la voie de circulation doit être comprise entre 2,7 et 4,2 mètres ;
- les indicateurs de direction ne doivent pas être activés ;

- aucune anomalie liée au système ne doit être présente.

Activation/Désactivation

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (A) situé sur le volant.

Pour désactiver le système, appuyer de nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement interrompu dans les cas suivants :

- désactivation ou inhibition du système ACC (voir paragraphe sur la fonction du régulateur de vitesse adaptatif) ;
- courbes très serrées ;
- une des deux lignes est cassée ou abîmée ;
- le soleil est bas et éblouit la caméra sur le pare-brise ;
- l'indicateur de direction gauche ou droite est activé ;
- le conducteur change intentionnellement de voie sans activer l'indicateur de direction du côté correspondant ;
- il n'y a pas de trafic environnant et pas de marquage horizontal ou il ne peut pas être détecté ;

- il y a des anomalies dans le système ;
- la vitesse du véhicule dépasse la limite maximale ;
- l'accélération latérale est élevée ;
- mauvaise visibilité (en raison de fortes pluies, de neige, de brouillard, etc.)

Désactivation automatique

Le système est désactivé si les mains sont retirées du volant pendant 45 secondes.

i REMARQUE

Lorsque le système Co-Driver est en pause, les graphiques correspondants dans la zone dédiée deviennent gris.

i REMARQUE

Les mains sur le volant sont détectées par un capteur capacitif installé dans celui-ci.

Lorsque les conditions de suspension sont terminées, le système Co-Driver est de nouveau disponible sans que le

conducteur n'ait à intervenir pour le réactiver.

Indications sur l'écran

L'état du système peut toujours être visualisé dans une zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

L'état du système est indiqué par la couleur du symbole 

Si le conducteur n'a pas les mains sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du tableau de bord pour signaler au conducteur qu'il doit repositionner ses mains sur le volant. Des signaux acoustiques seront également émis.

Après un certain temps, le système Co-Driver sera désactivé si le conducteur n'a pas repositionné ses mains sur le volant.

Lorsque le système ne détecte pas les mains sur le volant pendant quelques secondes, il avertit le conducteur en affichant un écran dédié au centre de l'écran du tableau de bord (voir la description dans les pages suivantes).

État du système

Système actif

L'état du système actif et fonctionnant correctement est indiqué par l'écran

suivant sur l'écran du tableau de bord dans le menu "Aide à la conduite".



Lorsque les mains sont retirées du volant, le système ne se désactive pas automatiquement, mais après quelques secondes : certains écrans dédiés apparaissent successivement sur l'écran du tableau de bord, pour avertir le conducteur qu'il doit remettre ses mains sur le volant (voir la description ci-dessous).

Système actif (mains retirées du volant pendant une courte durée)

Dès que le conducteur retire ses mains du volant, l'écran du tableau de bord affiche l'écran suivant, avec un avertissement (A) en jaune invitant le conducteur à garder ses mains sur le volant ; le système reste actif dans ce cas.

1

2

3

4

5

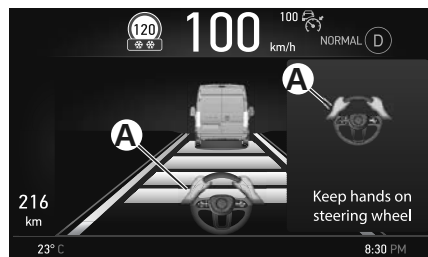
6

7

8

9

10



Si les mains ne sont pas remises sur le volant dans les secondes qui suivent, cet écran s'affiche sur le tableau de bord avec les indications (A) en rouge.

Système actif (mains retirées du volant pendant une longue période)

Sans action de la part du conducteur, le signal acoustique s'intensifie et la manœuvre à risque minimal commence. À la fin de la manœuvre de risque minimum, l'écran du tableau de bord affiche l'écran suivant.



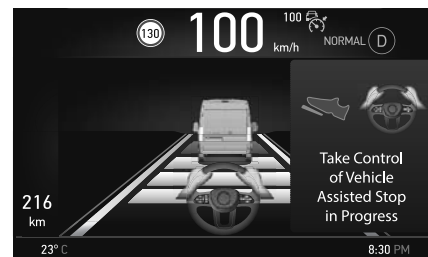
Lorsque le système Co-Driver est activé, le contrôle de trajectoire (selon équipement) est temporairement suspendu. Lorsque le système Co-Driver n'est pas activé, le contrôle de trajectoire (selon équipement), s'il a été activé précédemment, reste disponible.

Manœuvre à risque minimal

En retirant les mains du volant pendant une période prolongée, une manœuvre à risque minimal sera déclenchée pour mettre le véhicule en sécurité.

Le système freine légèrement 23 secondes après avoir retiré les mains du volant pour avertir le conducteur et l'encourager à reprendre le contrôle du véhicule. Si le conducteur ne reprend pas le contrôle du véhicule après 3 secondes supplémentaires, le système freine de nouveau légèrement. Par la suite, le système freine automatiquement (avec

l'alerte correspondante sur l'écran du tableau de bord) pour arrêter le véhicule si les mains ne sont toujours pas remises sur le volant.



Les feux de détresse s'allument dès que le système active le freinage automatique. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le système déverrouille les portes (si elles ont été verrouillées auparavant), maintient les feux de détresse allumés et désactive la commande au volant.

Si le conducteur reprend le contrôle du véhicule pendant la phase de freinage de la manœuvre de risque minimum, le fait de poser les mains sur le volant ou d'appuyer en même temps sur la pédale d'accélérateur entraînera un comportement normal du système et l'interruption de la manœuvre de risque minimum.

Fonctionnement limité du système

Les fonctions du système Co-Driver peuvent être limitées ou réduites lorsque l'une des conditions suivantes se produit :

Les principales sont énumérées ci-dessous :

- les lignes de marquage des voies ne sont pas claires ou dans des conditions de mauvaise visibilité (par exemple, en cas de forte pluie, de neige, de brouillard, etc ;))
- la caméra ou le radar sont endommagés, couverts ou obstrués (par exemple par de la boue, du givre, de la neige, etc.) ;
- en cas de conduite dans les collines ou sur des routes avec des virages étroits ;
- à proximité des barrières de péage des autoroutes ;
- lorsque l'entrée ou la sortie de l'autoroute a une largeur supérieure à 6 mètres ;
- si l'appareil est exposé à une lumière éblouissante (par exemple, réflexion ou lumière directe du soleil).

Adaptation intelligente de la vitesse

Le système "Adaptation intelligente de la vitesse" permet de fixer une limite de vitesse sur le système "Limiteur de vitesse" égale à celle détectée sur les panneaux routiers au moyen du système "Reconnaissance des panneaux routiers", signalée au conducteur sur l'écran du tableau de bord. La vitesse minimale qui peut être réglée est d'environ 30 km/h.

Le système "Adaptation intelligente de la vitesse" peut être activé si les systèmes suivants sont actifs :

- Limiteur de vitesse (voir le chapitre dans cette section)
- Reconnaissance des panneaux routiers (voir le chapitre de cette section)

Lorsque le système "Adaptation intelligente de la vitesse" reconnaît un nouveau panneau routier, il propose au conducteur la nouvelle limite de vitesse avec un message spécifique et des alertes dédiées selon que le panneau est supérieur ou inférieur à la vitesse actuelle enregistrée par le limiteur de vitesse. Les limitations de vitesse inconditionnelles et celles valables en

cas de pluie, de neige ou de brouillard sont considérées comme valables pour la limitation de la vitesse.

Appuyer sur le bouton RES pour confirmer le réglage de la limite de vitesse correspondant au signe suggéré. Une fois que la limite de vitesse fournie par le système "Reconnaissance des panneaux routiers" a été acquise comme nouvelle valeur du limiteur de vitesse, l'activation de l'adaptation intelligente de la vitesse est indiquée par l'icône  sur l'écran et le panneau de signalisation correspondant est entouré de vert.

Désactivation du système

Le système est désactivé lorsque :

- le système de reconnaissance des panneaux routiers est désactivé ;
- le limiteur de vitesse est désactivé ;
- le système de reconnaissance des panneaux routiers indique une nouvelle limite de vitesse qui n'est pas confirmée par le conducteur ;
- le système de reconnaissance des panneaux routiers indique la fin de la limitation de vitesse ;
- le système de reconnaissance des panneaux routiers ne peut afficher aucune limite de vitesse.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dépassement de la vitesse programmée

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée, même si le système "Adaptation intelligente de la vitesse" est actif (par exemple en cas de dépassement).

Le système est désactivé jusqu'à ce que la vitesse descende en dessous de la limite fixée, après quoi il se réactive automatiquement.

Système anti-collision

Freinage d'urgence actif (AEB)

(selon équipement)

AVERTISSEMENT

Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité incombe toujours au conducteur, qui doit tenir compte des conditions de circulation afin de conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de

sécurité avec le véhicule qui le précède.

AVERTISSEMENT

La capacité du système de commande de freinage d'urgence autonome ne doit jamais être testée de manière irresponsable et dangereuse, au point de compromettre la sécurité personnelle et la sécurité des autres.

AVERTISSEMENT

Si le conducteur enfonce complètement la pédale d'accélérateur ou braque brusquement pendant le fonctionnement du système, la fonction de freinage automatique peut s'arrêter (par exemple pour permettre une manœuvre possible pour éviter l'obstacle).

AVERTISSEMENT

Le système intervient sur les véhicules, les piétons et les cyclistes se déplaçant sur la même voie. Les animaux et les objets (par exemple

les poussettes) ne sont pas pris en considération.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule doit être placé sur un banc à rouleaux pour l'entretien ou s'il est lavé dans un lave-auto automatique avec un obstacle dans la partie avant (par exemple, un autre véhicule, un mur ou un autre obstacle), le système peut détecter sa présence et s'activer. Par conséquent, dans ce cas, le système doit être désactivé.

ATTENTION

Le système peut avoir un fonctionnement limité ou ne pas fonctionner du tout dans des conditions météorologiques telles que soleil rasant, forte pluie, grêle, brouillard épais, neige épaisse.

ATTENTION

L'intervention du système peut être inattendue ou retardée lorsque d'autres véhicules transportent des char-

ges qui dépassent du côté, au-dessus ou à l'arrière, par rapport à la taille normale du véhicule.

⚠ ATTENTION

Le fonctionnement peut être affecté par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme une modification de la géométrie avant, un changement de pneu ou une charge plus lourde que la charge standard du véhicule.

⚠ ATTENTION

Des réparations incorrectes dans la zone où la caméra est montée peuvent interférer avec son champ de vision et réduire ses performances (par exemple, application de mastics ou de colles pour éliminer les rayures). Pour toute opération de ce type, se rendre dans un atelier qualifié.

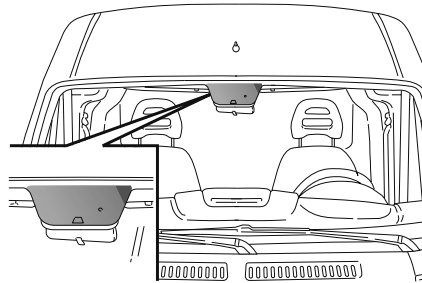
⚠ ATTENTION

Ne pas modifier la caméra du pare-brise. En cas défaillance du capteur,

toujours faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Il s'agit d'un système d'aide à la conduite composé d'une caméra montée au milieu du pare-brise, capable d'intervenir sur les véhicules, les cyclistes et les piétons.

En cas de collision imminente, le système intervient en freinant automatiquement le véhicule pour éviter l'impact ou en réduire les effets.



Le système fournit au conducteur des signaux sonores et visuels par le biais de messages spécifiques sur l'écran du tableau de bord.

Les avertissements sont destinés à permettre au conducteur de réagir rapidement, afin de prévenir ou de réduire les effets d'un accident potentiel.

Dans les situations présentant un risque de collision, si le système ne détecte aucune intervention du conducteur, il fournit un freinage automatique pour aider à ralentir le véhicule et atténuer le risque d'accident frontal (freinage automatique).

Si l'intervention du conducteur sur la pédale de frein est détectée mais jugée insuffisante, le système peut intervenir afin d'améliorer la réaction du système de freinage, réduisant ainsi davantage la vitesse du véhicule (phase d'assistance supplémentaire au freinage). Le système n'intervient pas si le conducteur prend le contrôle du véhicule et s'il est reconnu comme étant conscient de la situation et de la possibilité d'une collision.

Le véhicule est équipé de la fonction "rampante". Il peut donc redémarrer quelques secondes après l'arrêt automatique dans le cas des véhicules à transmission automatique.

Si le freinage immobilise le véhicule, le moteur peut caler sur les véhicules à transmission manuelle.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Après l'arrêt du véhicule, les étriers de frein peuvent être bloqués pendant environ 2 secondes pour des raisons de sécurité. Veiller à appuyer sur la pédale de frein si le véhicule se déplace légèrement vers l'avant.

Engagement/désengagement

La commande autonome de freinage d'urgence peut être désactivée (puis réactivée) à l'aide du système multimédia ou du tableau de bord.

Le système peut être désactivé même lorsque le dispositif d'allumage est en position MAR.

Le système peut être réglé sur deux niveaux d'activation :

- Système activé : le système (s'il est actif), en plus des avertissements visuels et sonores, fournit un freinage automatique et une assistance supplémentaire en phase de freinage, lorsque le conducteur ne freine pas suffisamment en cas d'impact frontal potentiel ;

- Système désactivé : le système n'émet pas d'avertissements visuels et sonores, ne freine pas de façon limitée, ne freine pas automatiquement et ne fournit pas d'assistance supplémentaire pendant le freinage. Le système ne fournit donc aucune indication sur un éventuel accident.

Activation/Désactivation

Si la commande de freinage d'urgence autonome a été correctement activée, elle sera active à chaque démarrage du moteur.

Le système est désactivé si cette option est sélectionnée dans le menu du tableau de bord ou du système Multimédia.

Après une désactivation, le système n'avertit pas le conducteur de la possibilité d'un accident avec le véhicule précédent, quel que soit le réglage sélectionné.

L'état d'activation du système n'est pas conservé en mémoire lorsque le moteur est éteint : si le système est désactivé lorsque le moteur est éteint, il sera actif lors du prochain démarrage.

Après une désactivation, le système peut être réactivé à partir du système

Multimédia ou du menu du tableau de bord.

Le système s'active lorsque la vitesse est inférieure à 5 km/h.

Le système est actif uniquement lorsque :

- il a été activé correctement ;
- il n'a pas été désactivé à l'aide du menu du tableau de bord ou du système Multimédia ;
- le dispositif d'allumage est sur MAR ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h.

Modification de la sensibilité du système

La sensibilité du système peut être modifiée via le système multimédia ou le menu du tableau de bord, en choisissant l'une des trois options suivantes : "Proche", "Moyen" ou "Loin".

L'option par défaut est "Proche". Avec ce réglage, le système avertit le conducteur d'un risque de collision avec le véhicule qui le précède lorsque ce dernier se trouve à une distance standard, comprise entre celles des deux autres réglages. Ce réglage offre au conducteur un temps de réaction plus long que celui du réglage "Proche" mais plus

court que celui du réglage "Loin" en cas d'accident potentiel.

En réglant la sensibilité du système sur "Proche", le système avertit le conducteur d'un risque d'accident avec le véhicule qui le précède alors que ce dernier se trouve à une courte distance.

Lorsque la sensibilité du système est réglée sur "Loin", le système avertit le conducteur d'un risque de collision avec le véhicule qui le précède lorsque celui-ci se trouve à une distance plus importante, ce qui permet d'agir sur les freins de manière plus légère et plus progressive. Ce réglage permet aux conducteurs de disposer d'un temps de réaction maximal pour éviter un accident potentiel.

Le réglage de la sensibilité du système est conservé en mémoire lorsque le moteur est coupé.

Fonction temporairement indisponible Avertissement

Si le voyant de désactivation s'allume en même temps que les voyants de défaillance sans que le système ait été désactivé intentionnellement, il se peut qu'une condition interdisant temporairement le fonctionnement du système se soit produite. Les principales

causes possibles de cette désactivation peuvent être l'obstruction de la caméra ou une occultation temporaire liée aux conditions météorologiques (forte pluie, brouillard, soleil rasant, etc.). En cas d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise et vérifier que le système est désactivé et que les voyants de défaillance ont disparu.

Bien que le véhicule puisse encore être conduit dans des conditions normales, le système peut être temporairement indisponible.

Lorsque les conditions limitant les fonctions du système prennent fin, le fonctionnement redevient normal et complet. Si le défaut persiste, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Message d'erreur du système

Si le système s'éteint et qu'un message spécifique s'affiche sur l'écran, cela signifie qu'il y a un défaut sur le système. Dans ce cas, il est encore possible de rouler avec le véhicule, mais il est conseillé de contacter le Réseau ou un atelier qualifié dès que possible.

Conduite dans des conditions particulières

Dans certaines conditions de conduite, par exemple :

- conduite à proximité d'un virage ;
- véhicules de petites dimensions et/ou non alignés sur la voie de circulation ;
- changement de voie par d'autres véhicules ;
- véhicules circulant perpendiculairement au véhicule.

L'intervention du système peut être inattendue ou retardée. Le conducteur doit donc être très prudent et garder le contrôle du véhicule pour rouler en toute sécurité.

REMARQUE

Dans des conditions de circulation particulièrement complexes, le conducteur peut désactiver le système manuellement via le système multimédia ou le tableau de bord.

Conduite à proximité d'un virage

À l'entrée ou à la sortie d'un grand virage, le système peut détecter un véhicule qui se trouve devant, mais qui ne

1

2

3

4

5

6

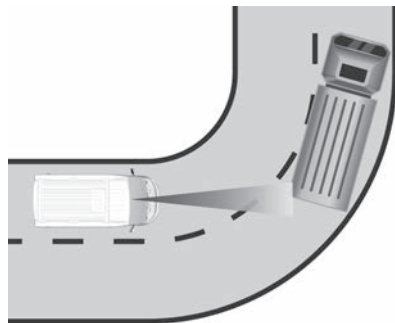
7

8

9

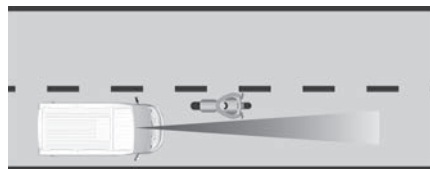
10

roule pas sur la même voie. Dans de tels cas, le système peut intervenir.



Véhicules de petites dimensions et/ou non alignés sur la voie de circulation

Le système ne peut pas détecter les véhicules qui se trouvent devant mais en dehors du champ de vision de la caméra et peut donc ne pas réagir en présence de petits véhicules, tels que des motos.



Détection des piétons et des cyclistes

Pendant la conduite, en cas de risque de collision avec un piéton ou un cycliste, le système affiche le message d'avertissement correspondant indiquant la direction de la détection de l'obstacle et, si nécessaire, applique les freins.

Changement de voie par d'autres véhicules

Les véhicules changeant brusquement de voie, entrant dans la même voie que votre véhicule et se déplaçant ainsi dans le champ de vision de la caméra, peuvent entraîner une intervention du système.



REMARQUE

Le système n'a pas été conçu pour prévenir les impacts et ne peut pas détecter à l'avance les conditions

susceptibles de conduire à un accident. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

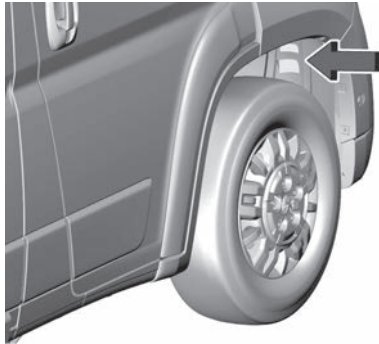
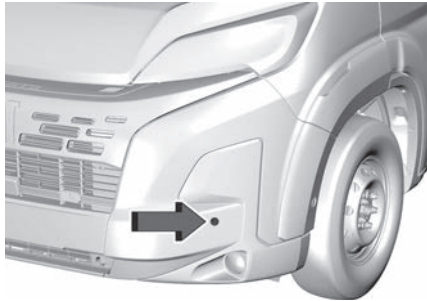
En cas de scénarios complexes, des avertissements ou des freinages inattendus ou inutiles peuvent se produire.

Avertissement de collision frontale (FCW)

Systèmes d'alerte de croisement à l'avant et d'information sur les angles morts

Le véhicule peut être équipé de l'alerte de croisement à l'avant et du système d'information sur les angles morts (BSIS) pour la surveillance de l'angle mort avant et de l'angle mort latéral du côté passager. Le système d'alerte de croisement à l'avant utilise deux capteurs radar, situés dans le pare-chocs avant (un de chaque côté), pour détecter la présence de piétons et de cyclistes dans les angles morts de l'avant du véhicule, tandis que le système BSIS utilise un capteur radar, situé dans le passage de roue avant du côté passager, pour détecter la présence de cy-

clistes dans la zone latérale du côté opposé au conducteur



Alerte de croisement à l'avant

Le système d'alerte de croisement à l'avant avertit le conducteur de la présence de piétons et de cyclistes dans la zone de détection au moyen d'aler-

tes sonores et visuelles par l'affichage de messages spécifiques sur l'écran du tableau de bord, éventuellement combinés à un avertissement sonore.

Capteurs

Les capteurs du système d'alerte de croisement à l'avant sont activés lorsque le véhicule est en marche, lorsqu'une vitesse autre que la marche arrière est engagée, et à une vitesse inférieure ou égale à 10 km/h. Les capteurs sont temporairement désactivés lorsque la marche arrière est engagée.

i REMARQUE

Le système d'alerte de croisement à l'avant ne signale pas la présence d'objets fixes (barrières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Toutefois, dans certaines circonstances, le système peut s'activer en présence de ces objets. Ce phénomène est normal et n'est pas le signe d'un dysfonctionnement du système.

Pour que le système fonctionne correctement, la zone du pare-chocs avant latéral où se trouvent les capteurs radar doit être exempte de neige, de givre et de saletés accumu-

lées sur la chaussée. Ces zones ne doivent être recouvertes d'aucun objet (autocollants, porte-vélos, etc.).

Détection dans la zone avant

Le système d'alerte de croisement à l'avant détecte les piétons et les cyclistes qui entrent et passent ou qui sont immobiles dans la zone de détection avant du véhicule.

Mode de fonctionnement

Le système d'alerte de croisement à l'avant peut être activé/désactivé en agissant sur le menu de l'écran ou via le système Multimédia (pour plus d'informations, voir le supplément dédié). Pour activer/désactiver le système à l'aide du menu d'affichage, accéder au menu de configuration en appuyant sur le bouton MODE du tableau de bord et faire défiler la liste des paramètres à l'aide des boutons $\triangle$ ou ∇ .

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Sélectionner "Alerte de croisement à l'avant". Les méthodes disponibles sont les suivantes :

- OFF
- ON (AFFICHAGE ET SON)

"Alerte de croisement à l'avant" avec mode "affichage et son"

Lorsque ce mode est activé, le système d'alerte de croisement à l'avant envoie un avertissement visuel sur le tableau de bord qui avertit de la présence de piétons ou de cyclistes dans la zone aveugle avant. Si des piétons ou des cyclistes sont présents dans la zone de détection, le système peut également émettre un avertissement visuel et so-

nore si un risque de collision est également évalué.

Désactivation

Le système d'alerte de croisement à l'avant peut être désactivé en sélectionnant le mode OFF. Lorsqu'il est désactivé, il n'émet ni son ni signal d'affichage. Le système d'alerte de croisement à l'avant est automatiquement réactivé au démarrage du moteur.

Système d'information sur les angles morts (BSIS)

Le système BSIS avertit le conducteur de la présence de cyclistes dans la zone de détection en allumant, côté passager, le voyant d'avertissement lumineux situé sur le rétroviseur extérieur, ainsi qu'un avertissement sonore et une alerte sur le tableau de bord.

Capteurs

Le capteur du système BSIS est activé lorsque le véhicule roule, lorsqu'une vitesse autre que la marche arrière est engagée et à une vitesse inférieure ou égale à 30 km/h. Le capteur est temporairement désactivé lorsque le véhicule est en marche arrière.

i REMARQUE

Le système BSIS ne signale pas la présence d'objets fixes (barrières de sécurité, poteaux, murs, etc.) et de piétons. Toutefois, dans certaines circonstances, le système peut s'activer en présence de ces objets et de ces personnes. Ce phénomène est normal et n'est pas le signe d'un dysfonctionnement du système. Pour que le système fonctionne correctement, la zone du passage de roue avant du côté passager doit rester exempte de neige, de givre et de saletés accumulées sur la chaussée. Cette zone ne doit pas être recouverte d'un objet quelconque (par exemple, des autocollants, etc.).

Détection dans la zone latérale (côté passager)

Le système BSIS détecte les cyclistes qui entrent et traversent la zone de détection latérale du véhicule du côté passager.

Mode de fonctionnement

Le système BSIS envoie un avertissement visuel au rétroviseur latéral cor-

respondant au côté passager, qui signale la présence de cyclistes dans l'angle mort latéral. Le système peut également émettre un avertissement visuel et sonore si un risque de collision est également évalué.

Désactivation

Le système BSIS est toujours actif et ne peut pas être désactivé.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Système antipatinage (TCS)

Système Traction Plus

(selon version/marché)

Traction Plus est une aide à la conduite, utile lors des départs en conditions de faible adhérence sur des chaussées non homogènes (neige/asphalte, verglas/asphalte, boue/asphalte, etc.), qui permet de répartir de manière adéquate la force motrice sur l'essieu moteur lorsque l'une des deux roues motrices patine.

Traction Plus agit en freinant la roue ayant une mauvaise adhérence (ou celle qui patine plus que les autres), transférant ainsi la force motrice à cel-

les qui ont une meilleure adhérence au sol.

Cette fonction peut être activée manuellement en appuyant sur le bouton (A) du tableau de bord et fonctionne en dessous d'un niveau de 50 km/h. Au-delà de cette vitesse, il est automatiquement désactivé (la LED sur le bouton reste allumée) et il est réactivé lorsque la vitesse est inférieure à 30 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système Traction Plus n'agit efficacement que sur des revêtements qui ne sont pas homogènes et/ou différenciés entre les deux roues motrices.

⚠ AVERTISSEMENT

Jusqu'à la fin de la manœuvre de mise en route, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur afin de transférer tout le couple moteur à la roue ayant la meilleure adhérence.

Fonctionnement de Traction Plus

Lorsque le moteur est démarré, le système est désactivé.

Pour activer le système "Traction Plus", appuyer sur le bouton (A) : la LED sur le bouton s'allume.



L'activation du système Traction Plus implique la mise en marche des fonctions suivantes :

- l'inhibition de la fonction ASR, afin d'exploiter pleinement le couple du moteur ;
- l'effet de blocage du différentiel sur l'essieu avant, par l'intermédiaire du système de freinage, afin d'améliorer la traction sur les sols irréguliers.

Si le système "Traction Plus" est défectueux, le voyant d'avertissement "défaillance générale" du tableau de bord  s'allume en continu.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Sur routes enneigées avec des chaînes à neige, il peut être utile d'activer la fonction Traction Plus et d'inhiber ainsi la fonction ASR : en effet, dans ces conditions, le patinage des roues motrices au démarrage permet d'obtenir une meilleure traction.

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

(selon version/marché)

Le système ESC améliore le contrôle directionnel et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Le système ESC corrige le sous-virage et le survirage en répartissant la force de freinage sur les roues appropriées.

Le couple fourni par le moteur peut également être réduit afin de maintenir le contrôle du véhicule.

Le système ESC utilise les capteurs du véhicule pour déterminer la trajectoire demandée par le conducteur par le biais de la direction et la compare à la trajectoire réelle du véhicule.

Lorsque la trajectoire réelle s'écarte de la trajectoire souhaitée, le système ESC intervient pour contrer le sous-virage ou le survirage.

- **Survirage** : se produit lorsque le véhicule tourne plus qu'il ne le devrait en fonction de l'angle du volant.
- **Sous-virage** : se produit lorsque le véhicule tourne moins qu'il ne le devrait selon l'angle du volant.

Le système ESC comprend également les sous-systèmes suivants :

- Hill Holder
- ASR
- HBA
- ERM
- HDC

AVERTISSEMENT

Le système ESC ne peut pas passer outre les lois naturelles de la physique, et ne peut pas augmenter l'adhérence disponible selon l'état de la route.

AVERTISSEMENT

Le système ESC ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans les virages, à la conduite sur des

surfaces à faible adhérence ou à l'aquaplanage.

AVERTISSEMENT

La capacité du système ESC ne doit jamais être testée de manière irresponsable et dangereuse, au point de compromettre la sécurité personnelle et la sécurité des autres.

Intervention du système

Cette situation est signalée par le clignotement du voyant d'avertissement  sur le tableau de bord, afin d'informer le conducteur que le véhicule se trouve dans des conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

Activation du système

Le système ESC se met automatiquement en marche au démarrage du moteur et ne peut pas être désactivé.

Système Hill Holder

Ce système fait partie intégrante du système ESC et facilite le démarrage en pente.

Il est automatiquement activé dans les conditions suivantes :

- en montée : véhicule à l'arrêt sur une route dont la pente est supérieure à 5%, moteur en marche, frein serré et rapport de vitesse autre que la marche arrière engagé ;
- en descente : véhicule à l'arrêt sur une route dont la pente est supérieure à 5%, moteur en marche, frein serré et marche arrière engagée.

Au moment du départ, la centrale du système ESC maintient la pression de freinage sur les roues jusqu'à ce que le couple nécessaire au démarrage soit atteint, ou en tout cas pendant un maximum de 2 secondes, ce qui permet de déplacer facilement le pied droit de la pédale de frein à l'accélérateur. Lorsque les 2 secondes se sont écoulées, sans démarrage, le système se désactive automatiquement, en relâchant progressivement la pression de freinage.

Au cours de cette phase de déblocage, on entend le bruit typique du déblocage des freins mécaniques indiquant que le véhicule va se mettre en mouvement de façon imminente.

REMARQUE

Le système Hill Holder n'est pas un frein de stationnement ; par conséquent, ne jamais quitter le véhicule sans avoir engagé le frein de stationnement, coupé le moteur et engagé la 1^{ère} vitesse, afin qu'il soit garé dans des conditions sûres.

Antipatinage des roues (ASR)

Il fait partie intégrante du système ESC. Il intervient automatiquement en cas de patinage d'une ou des deux roues motrices, de perte d'adhérence sur route mouillée (aquaplaning), d'accélération sur route glissante, enneigée, verglacée, etc.

En fonction des conditions de patinage, deux systèmes de contrôle différents sont activés :

- si le patinage concerne les deux roues motrices, l'ASR intervient en réduisant la puissance transmise par le moteur ;
- si le patinage ne concerne qu'une des roues motrices, il intervient automatiquement en freinant la roue qui patine.

AVERTISSEMENT

Pour le bon fonctionnement des systèmes ESC et ASR, il est essentiel que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, qu'ils soient en parfait état et, surtout, qu'ils soient du type et de la taille recommandés.

Engagement/désengagement du système ASR

Le système ASR se met en marche automatiquement à chaque démarrage du moteur.

Pendant la conduite, l'ASR peut être désactivé puis réactivé en appuyant sur le bouton ESC OFF  (A).

AVERTISSEMENT

Les performances des systèmes ESC et ASR ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques inutiles. Le style de conduite doit toujours être adapté aux conditions de la route, à la visibilité et au trafic. Le conducteur est responsable de la sécurité de la conduite dans tous les cas.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Si l'ASR est désactivé pendant la conduite, il est automatiquement réactivé lors du prochain démarrage du véhicule.

Sur routes enneigées avec des chaînes à neige, il peut être utile de désactiver l'ASR : en effet, dans ces conditions, le dérapage des roues motrices lors du démarrage garantit une meilleure traction.

Système d'assistance au freinage hydraulique (HBA)

Le système HBA est conçu pour améliorer la capacité de freinage du véhicule lors d'un freinage d'urgence. Le système détecte un freinage d'urgence en surveillant la vitesse et la force avec

lesquelles la pédale de frein est enfoncée, ce qui permet d'appliquer la pression de freinage optimale. Cela peut réduire la distance de freinage : le système HBA complète alors l'ABS.

L'assistance maximale du système HBA est obtenue en appuyant très rapidement sur la pédale de frein. En outre, pour bénéficier du système, la pédale de frein doit être enfoncée de manière continue pendant le freinage, en évitant les pressions intermittentes.

Ne pas réduire la pression sur la pédale de frein jusqu'à ce que le freinage ne soit plus nécessaire.

Le système HBA est désactivé lorsque la pédale de frein est relâchée.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système HBA ne peut pas augmenter l'adhérence des pneus sur la route au-delà des limites imposées par les lois de la physique : toujours conduire prudemment en fonction des conditions de la surface de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système HBA ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans les virages, à la conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à l'aquaplanage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système HBA constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité incombe toujours au conducteur. Les fonctions du système HBA ne doivent jamais être testées de manière imprudente ou dangereuse, au point de mettre en danger la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Dispositif électronique anti-roulis (ERM)

Le système surveille la tendance des roues à se soulever du sol si le conducteur effectue des manœuvres extrêmes telles qu'un braquage rapide pour éviter

un obstacle, en particulier lorsque les conditions routières sont mauvaises. Si ces conditions se produisent, le système intervient sur les freins et la puissance du moteur pour réduire la possibilité que les roues soient soulevées du sol.

Il n'est pas possible d'éviter la tendance au renversement pour des raisons telles que la conduite sur des pentes latérales élevées, la collision avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT

Les performances d'un véhicule avec ERM ne doivent jamais être testées de manière imprudente ou dangereuse, au point de mettre en danger la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système d'aide à la performance du freinage

Antiblocage des roues (ABS)

Il fait partie intégrante du système de freinage, qui empêche une ou plusieurs roues de se bloquer et de glisser, quels que soient l'état de la chaussée et l'in-

tensité du freinage, assurant ainsi le contrôle du véhicule même en cas de freinage d'urgence.

Le système intervient pendant le freinage lorsque les roues sont sur le point de se bloquer, généralement lors d'un freinage d'urgence ou dans des conditions de faible adhérence, lorsque les blocages peuvent être plus fréquents. L'ABS assure la direction du véhicule lors du freinage et optimise en même temps les distances de freinage.

Le système améliore également le contrôle et la stabilité du véhicule lors du freinage sur une surface où l'adhérence des roues gauche et droite est différente, ou lors du freinage en virage.

Le système est complété par l'EBD (répartiteur électronique de force de freinage), qui répartit l'action de freinage entre les roues avant et arrière.

REMARQUE

Pour une efficacité maximale du système de freinage, compter une période de rodage de 500 km : pendant cette période, il vaut mieux éviter les freinages brusques, répétitifs et prolongés.

AVERTISSEMENT

L'ABS tire le meilleur parti de l'adhérence disponible, mais il ne peut pas l'améliorer ; il faut donc faire preuve de la plus grande prudence en conduisant sur des surfaces glissantes et ne pas prendre de risques inutiles.

Intervention du système

Le conducteur peut sentir que l'ABS est entré en action car la pédale de frein émet de légères pulsations et le système devient plus bruyant : cela signifie que la vitesse du véhicule doit être modifiée pour s'adapter au type de surface de la route.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'ABS se déclenche et que la pédale de frein pulse, ne pas retirer le pied, mais maintenir la pédale enfoncée ; ce qui permet de s'arrêter sur la distance la plus courte possible compte tenu des conditions de la route à ce moment-là.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS intervient, cela indique que l'adhérence des pneus sur la route approche de sa limite : ralentir jusqu'à une vitesse compatible avec l'adhérence disponible.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS ne peut pas passer outre les lois naturelles de la physique, et ne peut pas augmenter l'adhérence disponible selon l'état de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ABS ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans les virages, à la conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à l'aquaplanage.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de l'ABS ne doit jamais être testée de manière irresponsable et dangereuse, au point de com-

promettre la sécurité personnelle et la sécurité des autres.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que l'ABS fonctionne correctement, les pneus doivent nécessairement être de même marque et de même type sur toutes les roues, en parfait état et, surtout, du type et des dimensions prescrits.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la roue de secours (selon version/marché) est utilisée, l'ABS continue de fonctionner. Ne jamais oublier que la roue de secours, plus petite que la roue d'origine, offre moins d'adhérence.

Système MSR

(Motorschleppmomentregelung)

Il fait partie intégrante du système ABS et empêche les roues motrices de se bloquer, ce qui pourrait se produire, par exemple, en cas de relâchement soudain de la pédale d'accélérateur ou de rétrogradage soudain dans des con-

ditions d'adhérence insuffisante. Dans ces conditions, l'effet de freinage du moteur peut faire patiner les roues motrices, ce qui entraîne une perte de stabilité du véhicule. Dans ces situations, le système intervient en rétablissant le couple moteur afin de préserver la stabilité du véhicule et d'accroître la sécurité.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité**Alerte d'angle mort latéral (SBSA)**

Avertisseur d'angle mort avec détection de remorque (BSA)

Le véhicule peut être équipé du système BSA (avertisseur d'angle mort avec détection de remorque) pour la surveillance des angles morts. Le système BSA utilise deux capteurs radar, situés dans le pare-chocs arrière (un de chaque côté), pour détecter la présence de véhicules (voitures, camions, etc.) dans les angles morts de la zone latérale arrière du véhicule, pendant la conduite sur route et en marche arrière (fonctionnalité RCP).



Le système avertit le conducteur de la présence de véhicules dans la zone de détection en allumant, du côté concerné, le voyant d'avertissement lumineux situé sur le rétroviseur extérieur, ainsi qu'un avertissement sonore. Lorsque le véhicule démarre, le voyant d'avertissement s'allume pour signaler au conducteur que le système est actif.

Capteurs

Les capteurs sont activés lorsqu'une vitesse de marche avant est engagée à une vitesse supérieure à environ 10 km/h, ou lorsque la marche arrière est engagée.

Les capteurs sont temporairement désactivés lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses est en position P (Parking) (versions à trans-

mission automatique), ou lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le frein de stationnement est engagé (versions à transmission manuelle).

Si aucune remorque n'est attelée, la zone de détection du système couvre environ une voie de chaque côté du véhicule (environ 3 mètres).

Cette zone commence près du montant central du véhicule et s'étend jusqu'à 6 mètres de l'arrière du véhicule.

Lorsque les capteurs sont actifs, le système surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule et avertit le conducteur de la présence éventuelle de voitures dans ces zones.

Pendant la conduite, le système surveille la zone de détection à partir de trois points d'entrée différents (latéral, arrière et avant) pour vérifier si un signal doit être envoyé au conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours des premières minutes de fonctionnement, le système radar effectue un processus d'auto-calibration qui peut entraîner une réduction temporaire des performances. Ce comportement est normal et ne pré-

sente aucun risque pour le conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne signale pas la présence d'objets fixes (barrières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Toutefois, dans certaines circonstances, le système peut s'activer en présence de ces objets. Ce phénomène est normal et n'est pas le signe d'un dysfonctionnement du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'avertit pas le conducteur de la présence de véhicules venant de la direction opposée, sur les voies adjacentes.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que le système fonctionne correctement, la zone du pare-chocs arrière latéral où se trouvent les capteurs radar doit être exempte de

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

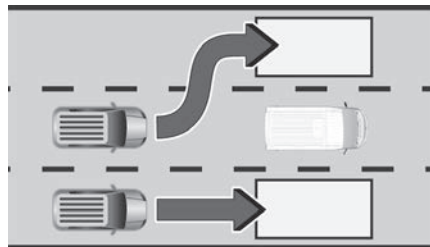
neige, de givre et de saletés accumulées sur la chaussée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas recouvrir la zone latérale du pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar avec un objet quelconque (par exemple adhésifs, porte-vélos, etc.).

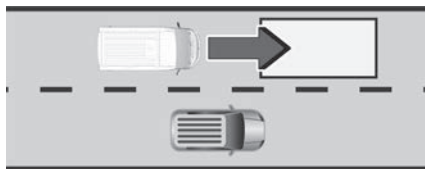
Vue arrière

Le système détecte les véhicules venant de l'arrière du véhicule des deux côtés et entrant dans la zone de détection arrière avec une différence de vitesse inférieure à 50 km/h par rapport au véhicule.



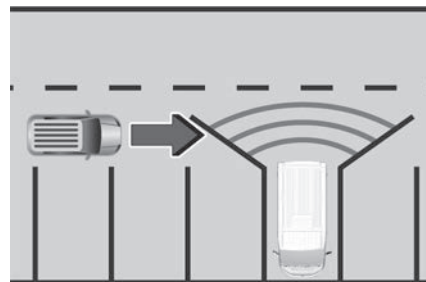
Dépassement de véhicules

Si un autre véhicule est dépassé lentement (avec une différence de vitesse inférieure à environ 25 km/h), le voyant d'avertissement sur le rétroviseur extérieur du côté correspondant s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à environ 25 km/h, le voyant d'avertissement ne s'allume pas.



Fonction RCP (détecteur d'obstacle transversal arrière)

Ce système aide le conducteur lors des manœuvres en marche arrière. Le système RCP détecte les objets se déplaçant vers les deux côtés arrière du véhicule à une vitesse comprise entre 5 km/h et 50 km/h, comme c'est généralement le cas dans les parkings.



L'activation du système est signalée au conducteur par un avertissement visuel et sonore.

i REMARQUE

Si le champ de détection des capteurs est couvert par des objets ou des véhicules, le système n'avertit pas le conducteur.

Méthode de fonctionnement du BSA

Le système peut être activé/désactivé en agissant sur l'écran Menu, ou via le système Multimédia (pour plus d'informations, voir le supplément dédié). Pour activer/désactiver le système à l'aide du menu d'affichage, accéder au menu de configuration en appuyant sur le bouton MODE du tableau de bord et faire défiler la liste des paramètres

à l'aide des boutons  ou . Sélectionner "Angle mort". Les méthodes disponibles sont les suivantes :

- OFF
- ÉCRAN
- SON ET AFFICHAGE

Mode "visuel" de l'avertisseur d'angle mort

Lorsque ce mode est activé, le système BSA envoie un avertissement visuel au rétroviseur extérieur du côté de l'obstacle détecté.

Cependant, lorsque la fonction RCP est activée, le système émet des avertissements sonores et visuels lorsqu'un objet est détecté.

Lorsqu'un avertissement sonore est envoyé, le volume de la radio est baissé.

Mode "Son et Affichage" pour l'avertisseur d'angle mort

Lorsque ce mode est activé, le système BSA envoie un avertissement visuel au rétroviseur extérieur du côté de l'obstacle détecté.

Si l'indicateur de direction du côté où un obstacle a été détecté est activé, un avertissement sonore est également émis.

Le volume de la radio n'est pas baissé.

En mode de fonctionnement "RCP", le système émet des indications sonores et visuelles si la présence d'un objet est détectée. Lorsqu'un avertissement sonore est émis, le volume de la radio est également baissé.

Désactivation du système "Avertisseur d'angle mort"

Lorsque le système est désactivé (fonction "Angle mort" réglée sur "OFF" sur le tableau de bord), les systèmes BSA ou RCP n'émettent pas d'avertissements sonores ou visuels.

Le système BSA mémorise le mode de fonctionnement en cours lors de l'arrêt du moteur. Chaque fois que la voiture est démarrée, le mode précédemment enregistré est rappelé et utilisé.

AVERTISSEMENT

Le système est une aide à la conduite, il n'avertit PAS le conducteur de l'arrivée de véhicules en dehors des zones de détection.

Le conducteur doit toujours maintenir un niveau d'attention suffisant aux conditions de circulation et de route et pour contrôler la trajectoire du véhicule.

Détection de remorque

Le système peut détecter la présence et la longueur d'une remorque et étendre la zone d'avertissement de l'angle mort à la longueur de la remorque.

Lorsque le système détecte la présence d'une remorque et que la vitesse dépasse 10 km/h, une notification est envoyée au conducteur.

Si une remorque est détectée, la fonction de détecteur d'obstacle transversal arrière est désactivée.

La fonction "Angle mort" du menu de configuration de l'écran permet de régler le mode de détection de la longueur de la remorque.

Selon le mode de détection de la longueur de la remorque, l'icône correspondante s'affiche :

-  avec le réglage "Max" sélectionné. La zone d'alerte est réglée sur la longueur maximale prévue (supérieure à 9 mètres) ;
-   ou  avec le réglage "Auto" sélectionné. Le système affiche une icône correspondant à la longueur détectée automatiquement (3 m, 6 m, 9 m). Dans ce cas, il peut être nécessaire d'effectuer au moins un virage avec une rotation de 90 degrés

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

pour permettre au système de détecter la longueur de la remorque. Une fois la longueur déterminée, l'icône correspondant à la longueur mesurée en mètres ou en pieds s'affiche en fonction de l'unité de mesure sélectionnée.

Si la remorque dépasse une longueur de 9 m, le système affiche l'icône correspondant à la longueur maximale. Si le véhicule reste immobile pendant plus de 120 secondes, le système détecte de nouveau la remorque :

- si la remorque n'est plus détectée, l'icône indiquant la présence et la longueur de la remorque disparaît ;
- sur le réglage "Auto", si une nouvelle remorque est détectée, avec la même longueur que la précédente (avec une erreur de 1 m), l'icône de longueur reste inchangée ;
- sur le réglage "Auto", l'icône de longueur est mise à jour si une nouvelle remorque est détectée, avec une longueur différente de la précédente.

Systèmes d'aide au maintien dans la voie

Système de maintien dans la voie

Le contrôle de trajectoire utilise une caméra située sur le pare-brise pour détecter les limites de la voie et calculer la position du véhicule à l'intérieur de ces limites afin de s'assurer qu'il reste à l'intérieur de la voie.

Lorsque l'une des lignes de la voie est détectée et que le véhicule la franchit sans que le conducteur s'en rende compte (indicateur de direction éteint), le système de maintien dans la voie émet une alerte visuelle sur le tableau de bord, une alerte haptique sous forme de vibration du volant et applique un couple au volant lorsque la limite de la voie est approchée, informant ainsi le conducteur qu'il doit prendre des mesures pour rester dans la voie.

conducteur peut donc tourner le volant comme il le souhaite à tout moment.

REMARQUE

Le couple appliqué au volant par le système est confortablement compensé par le conducteur, qui garde toujours le contrôle du véhicule. Le conducteur peut donc tourner le volant comme il le souhaite à tout moment.

Système Marche/Arrêt

Lorsque le véhicule est démarré, le système est désactivé.

Pour désengager le système, appuyer sur le bouton (A).

Sur certaines versions, un message spécifique indiquant la désactivation est affiché sur l'écran.

REMARQUE

Le couple appliqué au volant par le système est confortablement compensé par le conducteur, qui garde toujours le contrôle du véhicule. Le



Conditions d'activation

Une fois activé, le système ne devient actif que si les conditions suivantes sont remplies :

- le conducteur garde toujours au moins une main sur le volant ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/ ;
- la voie est délimitée au moins d'un côté ;
- les conditions de visibilité sont adéquates ;
- la route est droite ou comporte des virages à large rayon ;
- l'indicateur de direction (sortie de voie) n'est pas activé dans la même

direction de sortie de voie que le véhicule.

i REMARQUE

Le système n'applique pas de couple au volant à chaque fois qu'un système de sécurité est activé (freins, ABS, système ASR, système ESC, système d'avertissement de collision frontale Plus, etc.).

Symboles et messages sur l'écran

Le système de contrôle de la trajectoire avertit également le conducteur lorsque le véhicule sort de sa voie en affichant des symboles sur l'écran du tableau de bord.

Versions avec affichage analogique

Lorsque le système est actif et que les limites de la voie n'ont pas été détectées, le symbole  est fixe et blanc.

Versions avec écran multifonction reconfigurable

Lorsque le système est actif et que les limites de la voie n'ont pas été détectées, les lignes de la voie sont grises et une icône spécifique s'affiche dans la zone supérieure dédiée de l'écran.

Sortie de voie avec détection d'une seule limite

Lorsque le système est actif et que seule, par exemple, la limite de la voie de gauche a été détectée, une icône de véhicule s'affiche dans la zone dédiée de l'écran ; le système est prêt à fournir des avertissements visuels en cas de sortie involontaire (indicateur de direction non activé) de la voie de gauche. Lorsque le système détecte que le véhicule s'est approché de la ligne de démarcation, la ligne gauche de l'écran devient jaune et l'icône du véhicule affichée sur l'écran devient jaune.

Lorsque le système détecte que le véhicule s'est approché de la ligne de démarcation et qu'il est sur le point de la dépasser, la ligne gauche de l'écran (jaune) clignote et l'icône du véhicule affichée sur l'écran devient jaune.

Le système fonctionne de la même manière, mais en miroir, en cas de sortie de la voie de droite lorsque seule la limite de la voie de droite a été détectée.

Sortie de voie avec détection des deux limites

Lorsque le système est actif, les lignes de voie sur l'écran deviennent blanches pour indiquer la détection réussie des

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

limites. Lorsque les deux limites de la voie ont été détectées, le véhicule représenté par l'icône graphique sur l'écran passe au vert et le système est prêt.

En fonction des différentes conditions détectées, le système peut attirer l'attention du conducteur en modifiant les lignes qui identifient les voies sur l'écran. Le système peut notamment modifier leur couleur (du blanc au jaune et vice versa) et les faire clignoter. De même, le système modifie la couleur de l'icône du véhicule affichée à l'écran.

Modification des paramètres du système

Les réglages du système peuvent être modifiés via le système multimédia.

Avertissement de fonctionnement limité du système

ATTENTION

Le fonctionnement de la caméra peut être limité ou absent en raison de conditions météorologiques telles que : forte pluie, grêle, brouillard épais, neige épaisse, formation de

couches de givre sur la vitre du pare-brise.

ATTENTION

Le fonctionnement de la caméra peut également être compromis par la présence de poussière, de condensation, de saleté ou de glace sur la vitre du pare-brise, par les conditions de circulation (par exemple les véhicules qui ne sont pas alignés avec le vôtre, les véhicules qui se déplacent en sens transversal ou opposé sur la même voie, les courbes légères), par l'état de la chaussée et par les conditions de conduite (par exemple conduite tout-terrain). S'assurer que le pare-brise est toujours propre. Utiliser des détergents spécifiques et des chiffons propres pour éviter de rayer le pare-brise. Le fonctionnement de la caméra peut également être limité ou absent dans certaines conditions de conduite, de circulation et selon l'état de la chaussée.

Si le message correspondant s'affiche à l'écran, il se peut qu'une condition limitant le fonctionnement du système

se soit produite. Les raisons possibles de cette limitation sont le blocage de la vue de la caméra ou un défaut.

Si une obstruction est signalée, nettoyer la zone du pare-brise près du rétroviseur intérieur et vérifier que le message a disparu.

Bien que le véhicule puisse encore rouler dans des conditions normales, le système peut ne pas être complètement disponible.

Lorsque les conditions limitant les fonctions du système prennent fin, le fonctionnement redevient normal et complet. Si le défaut persiste, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Détection de l'absence de mains sur le volant

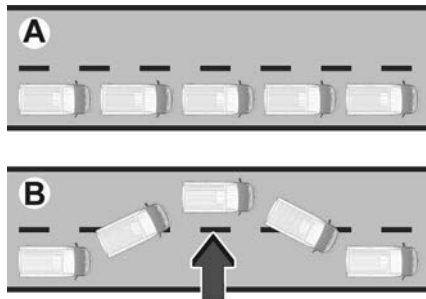
Si le système détecte que le conducteur n'a pas les mains sur le volant pendant l'intervention du système actif, il émet une série d'avertissements visuels et sonores, qui prendront 15 secondes pour inviter le conducteur à mettre les mains sur le volant. Si le conducteur ne pose pas les mains sur le volant dans ce délai, le système se déconnecte et émet un avertissement supplémentaire pendant 5 secondes.

Message d'erreur du système

Si le système s'éteint et qu'un message spécifique s'affiche sur l'écran, cela signifie qu'il y a un défaut sur le système. Dans ce cas, il est encore possible de rouler avec le véhicule, mais il est conseillé de contacter le Réseau ou un atelier qualifié dès que possible.

Système d'aide par vent de travers (CWA)

Le système d'aide par vent de travers (CWA) aide le conducteur à stabiliser le véhicule en cas de vent latéral fort ou court en ligne droite.



- (A) Avec aide par vent de travers
- (B) Sans aide par vent de travers

L'activation du système CWA dépend des conditions suivantes :

- vitesse du véhicule
- force du vent estimée
- état de la route (bosses et aquaplaning)

L'oscillation latérale du véhicule causée par la force du vent latéral est minimisée par le freinage actif généré par le système ESC.

L'activation du système CWA est signalée par l'allumage du voyant d'avertissement lumineux .

L'activation du système CWA entraîne la désactivation du régulateur de vitesse électronique et de l'atténuateur de choc mobile pour des raisons de sécurité.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Capteurs de stationnement

(selon équipement)

AVERTISSEMENT

Les manœuvres de stationnement et autres manœuvres potentiellement dangereuses relèvent toutefois toujours de la responsabilité du conducteur. Pour effectuer ces opérations, toujours vérifier qu'il n'y a pas d'autres personnes (en particulier des enfants) ou des animaux sur l'itinéraire prévu. Les capteurs pour le stationnement sont une aide pour le conducteur, mais celui-ci ne doit jamais relâcher son attention lors de manœuvres potentiellement dangereuses, même celles exécutées à basse vitesse.

ATTENTION

Les capteurs doivent être exempts de boue, de saleté, de neige ou de glace pour que le système fonctionne correctement. Veiller à ne pas rayer ni endommager les capteurs lors de leur nettoyage. Éviter d'utiliser des chiffons secs, rugueux ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau propre avec du shampoing pour voiture si nécessaire.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Lorsqu'on utilise un équipement de lavage spécial, tel que des jets haute pression ou un nettoyage à la vapeur, nettoyer très rapidement les capteurs en maintenant le jet à plus de 10 cm de distance.

⚠ ATTENTION

Les interventions sur le pare-chocs dans la zone des capteurs ne doivent être effectuées que par le Réseau ou un atelier qualifié. Des interventions sur le pare-chocs qui ne sont pas effectuées correctement peuvent compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

⚠ ATTENTION

Faire repeindre le pare-chocs ou retoucher la peinture dans la zone des capteurs uniquement dans le Réseau ou par un atelier qualifié. Une application incorrecte de la peinture peut affecter le fonctionnement des capteurs de stationnement.

⚠ ATTENTION

Le fonctionnement des capteurs et de toutes les fonctions associées peut être interrompu par la pollution sonore émise par des véhicules et des machines bruyants (par exemple, camions, marteaux-piqueurs). Un choc à l'avant ou à l'arrière du véhicule peut affecter les réglages du capteur, ce qui n'est pas toujours détecté par le système. Les mesures de distance peuvent être faussées. Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles trop bas (sols, boulons) ou trop minces (arbres, poteaux, clôtures). Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre. Certains matériaux (tissu) absorbent les ondes sonores. Les piétons peuvent ne pas être détectés.

Version à 4 capteurs

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs arrière, sont utilisés pour détecter la présence d'obstacles à proximité de la partie arrière du

véhicule. Les capteurs avertissent le conducteur de la présence d'obstacles par un avertissement sonore et, le cas échéant, par des indications visuelles sur l'écran du tableau de bord.



Activation/désactivation du système

Activation

Le système est automatiquement activé lorsque la marche arrière est engagée.

Désactivation

Le système est automatiquement désactivé dès qu'une vitesse autre que la marche arrière est engagée.

Avertissement sonore

Lorsque la marche arrière est engagée et qu'un obstacle se trouve derrière la voiture, un avertissement sonore à fréquence variable est activé :

- augmente à mesure que la distance entre le véhicule et l'obstacle diminue ;
- devient continue lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à 30 cm et s'arrête si la distance augmente ;
- est constant si la distance entre le véhicule et l'obstacle reste inchangée. Si cette situation concerne les capteurs extérieurs, le signal s'arrêtera après environ 3 secondes pour éviter, par exemple, des indications en cas de manœuvres le long d'un mur.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore à fréquence continue n'est pas désactivé tant que l'obstacle est présent.

Si plusieurs obstacles sont détectés par les capteurs, seul le plus proche est pris en compte.

Avertissement sur l'écran

Les avertissements relatifs aux capteurs de stationnement ne sont affichés sur l'écran du tableau de bord que si l'option "Avertissements sonores et affichage" du menu "Paramètres" est sélectionnée.

En plus de l'avertissement sonore, le système indique la présence d'un obstacle dans la zone arrière en affichant un seul arc dans l'une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de sa position par rapport au véhicule.

Si plusieurs obstacles sont détectés simultanément dans la zone arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone dans laquelle ils ont été détectés.

La couleur de l'affichage dépend de la distance et de la position de l'obstacle.

Fonctionnement avec remorque

Le fonctionnement des capteurs est automatiquement désactivé lorsque la fiche du câble électrique de la remorque est insérée dans la prise du crochet d'attelage du véhicule. Les capteurs sont automatiquement réactivés lorsque la fiche du câble de la remorque est retirée.

Versions avec 14/16 capteurs (selon équipement)

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs avant, le pare-chocs arrière et sur les côtés, sont utilisés pour détecter la présence d'obstacles à proximité du véhicule (le système peut ne pas être en mesure de couvrir toute la surface des côtés du véhicule et certains signaux peuvent être retardés).

Les capteurs avertissent le conducteur de la présence d'obstacles par un avertissement sonore et, le cas échéant, par des indications visuelles sur l'écran du tableau de bord.



1

2

3

4

5

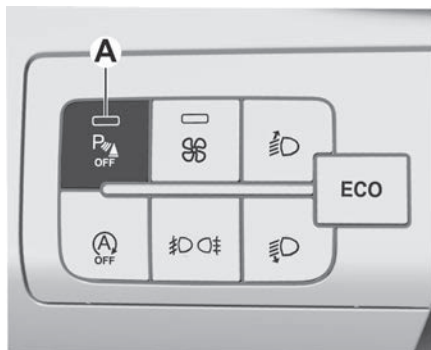
6

7

8

9

10



Engagement/désengagement

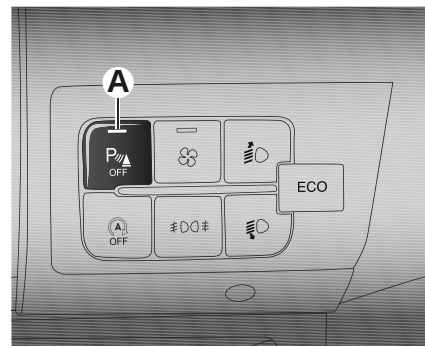
Pour désengager le système, appuyer sur le bouton (A).

Le passage du système de l'état engagé à l'état désengagé, et vice versa, est toujours accompagné d'un message spécifique sur l'écran du tableau de bord.

La LED du bouton est éteinte lorsque le système est activé par le conducteur. La LED est allumée lorsque le système est désactivé par l'utilisateur, défectueux ou temporairement désactivé.

Si l'on appuie sur le bouton en cas de défaillance du système, la LED clignote pendant quelques secondes, puis reste allumée en permanence.

Une fois que les capteurs de stationnement ont été désengagés, ils resteront dans cet état jusqu'à l'engagement suivant, même si le dispositif d'allumage passe de MAR à STOP, puis de nouveau à MAR.



Activation/désactivation du système

Activation

Lorsque le système est actif, les signaux sonores et visuels sont activés automatiquement dans les cas suivants :

- lorsque la vitesse en marche avant est sélectionnée (versions à transmission manuelle) ou la position D (Drive) (versions à transmission automatique) et qu'un obstacle est détecté ;

ou

- lorsque la marche arrière est sélectionnée (versions à transmission manuelle) ou la position R (versions à transmission automatique) ;

ou

- lorsque le levier de vitesse de la boîte de vitesses manuelle est au neutre ou que le levier de la boîte de vitesses automatique est en position N (neutre), le véhicule est en mouvement et un obstacle est détecté.

Désactivation

Les signaux sonores et visuels sont désactivés automatiquement dans les cas suivants :

- engagement d'une vitesse autre que la marche arrière à une vitesse supérieure à 18 km/h ;

ou

- conduite à plus de 11 km/h avec la marche arrière engagée ;

ou

- lorsque le véhicule est à l'arrêt, que le levier de vitesses manuel est au neutre ou que le levier de la boîte de vitesses automatique est en position P (Parking) ou N (Neutre).

Avertissement sonore

Lorsque les capteurs détectent un obstacle sur la trajectoire du véhicule, un avertissement sonore est activé à une

fréquence qui augmente au fur et à mesure que la distance de l'obstacle diminue, puis devient un son continu lorsque cette distance devient inférieure à environ 30 cm.

L'avertissement sonore est interrompu dans les situations suivantes :

- lorsque des capteurs externes détectent un obstacle à une distance constante (exemple : manœuvre le long d'un mur) ;
- si le véhicule est à l'arrêt avec la transmission dans une position autre que la marche arrière ;
- lorsque l'obstacle ne se trouve pas dans la trajectoire du véhicule.

Si les capteurs détectent plusieurs obstacles en même temps, à l'avant, sur les côtés et à l'arrière, l'avertissement acoustique de l'obstacle situé dans la trajectoire la plus proche est reproduit.

Avertissement sur l'écran

Les avertissements relatifs au système ne sont affichés sur l'écran du tableau de bord que si l'option "Avertissements sonores et affichage" du menu "Paramètres" du système est sélectionnée. Le système indique la présence d'un obstacle en affichant un seul arc dans

l'une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de sa position par rapport au véhicule.

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle dans la zone de couverture avant, latérale ou arrière, l'écran affiche un arc unique dans la zone correspondante. La couleur dépend de la distance et de la position de l'obstacle. Si plusieurs obstacles sont détectés simultanément à l'avant, sur les côtés et à l'arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone dans laquelle ils ont été détectés.

Fonctionnement avec remorque

Le fonctionnement des capteurs arrière est automatiquement désactivé lorsque la fiche du câble électrique de la remorque est insérée dans la prise du crochet d'attelage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et peuvent émettre des avertissements sonores et visuels. Dans ce cas, le voyant du bouton (A) sur le tableau de bord reste éteint. Les capteurs arrière sont automatiquement réactivés lorsque la fiche du câble de la remorque est retirée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Indication de défaut

Les défauts éventuels du capteur de stationnement sont signalés par un message sur l'écran (voir description au chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" de la section "Instruments et commandes du tableau de bord").

Messages sur l'écran

En cas de défaillance du système, un message spécifique s'affiche sur l'écran pendant plusieurs secondes.

Si l'écran affiche des messages demandant le nettoyage des capteurs avant, latéraux ou arrière, vérifier que la surface extérieure et le dessous du pare-chocs sont exempts de saletés (par exemple, neige, boue, givre, etc.). Après avoir effectué ce contrôle, placer le dispositif d'allumage en position STOP, puis le tourner en position MAR et vérifier si les messages ne sont plus affichés. Si les messages sont toujours affichés, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Certaines conditions peuvent influencer les performances du système de stationnement :

- la réduction de la sensibilité du capteur et la diminution des performan-

ces du système d'aide au stationnement peuvent être dues à la présence de givre, de neige, de boue, de peinture épaisse sur la surface du capteur ;

- Le capteur peut détecter un obstacle inexistant (interférence d'écho) en raison de bruits mécaniques, par exemple lors du lavage du véhicule, en cas de pluie (vent très fort), de grêle ;
- les signaux envoyés par le capteur peuvent également être modifiés par la présence de systèmes à ultrasons (par exemple, les systèmes de freinage pneumatique des camions ou les foreuses pneumatiques) à proximité du véhicule ;
- les performances du système d'aide au stationnement peuvent également être influencées par la position des capteurs, par exemple en raison d'une modification du réglage de la conduite (due à l'usure des amortisseurs, de la suspension), d'un changement de pneus, d'une surcharge du véhicule ou de l'exécution d'opérations de réglage spécifiques nécessitant l'abaissement du véhicule ;
- la présence d'un crochet d'attelage sans remorque, qui peut perturber

le bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser les capteurs de stationnement, il est recommandé de retirer du véhicule la boule amovible du crochet de remorquage et l'accessoire correspondant lorsque ce dernier n'est pas utilisé pour des opérations de remorquage. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des blessures ou des dommages aux voitures ou aux obstacles car, lorsque l'avertissement acoustique continu est émis, la boule du crochet d'attelage se trouve déjà dans une position beaucoup plus proche de l'obstacle que le pare-chocs arrière. Pour laisser le crochet d'attelage en place sans tracter de remorque, il est conseillé de contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour les opérations de mise à jour des capteurs de stationnement, car le crochet d'attelage pourrait être détecté comme un obstacle par les capteurs centraux ;

- la présence d'adhésifs sur les capteurs. Veiller donc à ne pas placer d'autocollants sur les capteurs ;
- le repose-pied arrière (selon équipement) doit rester rétracté pour éviter

- que les capteurs de stationnement n'émettent des signaux erronés ;
- l'ouverture de la porte du conducteur, de la porte du passager, de la porte latérale et de la porte du compartiment de chargement arrière entraîne la désactivation du système de détection latérale ;
- l'indication latérale commence au niveau du panneau latéral et ne tient pas compte de la taille des rétroviseurs extérieurs.

Lorsque le véhicule est démarré, un obstacle latéral peut ne pas être détecté s'il ne se trouve pas à proximité d'un capteur latéral.

Caméra arrière (RVC)

(selon équipement)

Description

AVERTISSEMENT

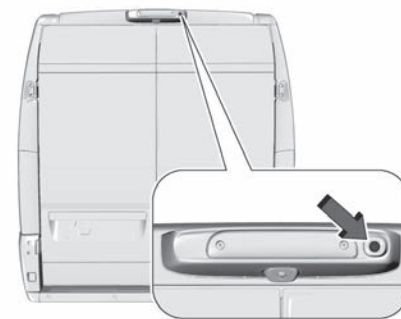
Les manœuvres de stationnement et autres manœuvres potentiellement dangereuses relèvent toutefois toujours de la responsabilité du conducteur. Lors de ces manœuvres, toujours vérifier qu'il n'y a pas d'autres personnes (en particulier des

enfants) ou des animaux dans la zone concernée. La caméra est une aide pour le conducteur, mais le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même celles exécutées à basse vitesse. Toujours maintenir une vitesse lente afin de freiner rapidement en cas d'obstacles.

ATTENTION

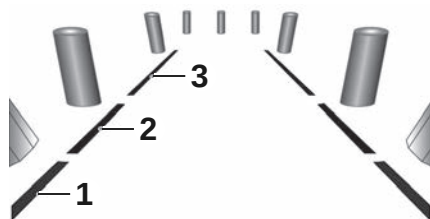
Pour un fonctionnement correct, il est essentiel que la caméra soit toujours propre et exempte de boue, de saleté, de neige ou de glace. Veiller à ne pas rayer ou endommager la caméra lors du nettoyage. Éviter d'utiliser des chiffons secs, rugueux ou durs. La caméra doit être lavée à l'eau propre, avec l'ajout de shampoing pour véhicule si nécessaire. Dans les stations de lavage qui utilisent de la vapeur ou des jets haute pression, nettoyer rapidement la caméra, en maintenant la buse à plus de 10 cm des capteurs. De plus, ne pas apposer d'autocollants sur la caméra.

La caméra de recul est située sur le hayon du compartiment de chargement.



Activation/désactivation de la caméra

Chaque fois que la marche arrière est enclenchée, l'écran du système Multimédia affiche la zone autour du véhicule, telle qu'elle est vue par la caméra arrière.



Les images sont affichées sur l'écran et accompagnées d'un message d'avertissement.

Si l'option "Délai caméra" est activée en engageant la marche arrière, l'image de la caméra continue à s'afficher pendant 10 secondes après le désengagement de la marche arrière, sauf si la vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h, ou :

- que le levier de transmission est au neutre ;
- le dispositif d'allumage est en position STOP.

Lorsque le levier de vitesses n'est plus en position marche arrière, un bouton permettant de désactiver l'affichage de l'image de la caméra s'affiche sur l'écran du système Multimédia en même temps que les images situées derrière le véhicule, si le réglage "Délai

caméra" est activé sur le système Multimédia.

i REMARQUE

L'image affichée peut être légèrement déformée.

Symboles et messages sur l'écran

Indications sur l'écran

Si cette option est activée, il est possible d'activer les lignes directrices sur l'écran à l'aide des paramètres du système Multimédia. Si elle est activée, la grille est positionnée sur l'image pour mettre en évidence la largeur du véhicule et la trajectoire de marche arrière prévue en fonction de la position du volant.

Une ligne brisée centrale superposée indique le centre du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement ou l'alignement du crochet de remorquage. Les différentes zones colorées indiquent la distance par rapport à la partie arrière du véhicule.

Le tableau ci-dessous indique les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance par rapport à l'arrière du véhicule
Rouge (1)	0 - 30 cm
Jaune (2)	30 cm - 1 m
Vert (3)	1 m ou plus

Messages sur l'écran

Si le compartiment de chargement arrière est ouvert, la caméra ne détectera aucun obstacle à l'arrière du véhicule. L'écran affiche un message d'avertissement spécifique.

Dans ce cas, fermer le compartiment de chargement à l'aide de la poignée, en l'appuyant à côté de la serrure jusqu'à ce qu'elle s'enclenche (voir le paragraphe Portes dans le chapitre Présentation du véhicule).

Système de détection de perte d'attention du conducteur

(selon équipement)

i REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux Informations générales dans le chapitre Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version). Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

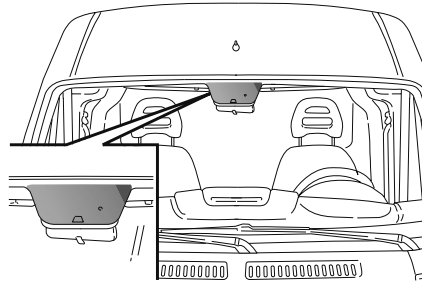
Activation/Désactivation

Le système Attention Assist est automatiquement activé au démarrage du véhicule.

Le système est toujours activé et les alertes peuvent être désactivées dans le menu "Paramètres" du système Multimédia ou via le tableau de bord.

Intervention du système

Le système intervient si la caméra située au milieu du pare-brise détecte que le conducteur est fatigué, en se basant sur les variations de la trajectoire du véhicule et sur le fait de s'approcher trop près du bord de la route.



Le symbole (orange) apparaît sur l'écran du tableau de bord, accompagné d'un message spécifique suggérant au conducteur de s'arrêter et de faire une pause. Un avertissement sonore est également émis.

- Si le conducteur accepte la suggestion fournie par le système et s'arrête pour une pause, en appuyant sur le bouton OK situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran et le symbole s'affiche dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord jusqu'à la prochaine fois que le moteur est démarré/arrêté.
- Si le conducteur ignore l'avertissement fourni par le système et ne s'arrête pas, le message restera affiché sur l'écran du tableau de bord jusqu'à ce qu'il appuie sur le bouton OK situé sur les commandes latérales gauches du volant. Le symbole restera affiché dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

Anomalie

En cas de défaillance du système, le symbole orange s'affiche.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un message spécifique sur l'écran.

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille et analyse les signes visuels de somnolence ou de distraction du conducteur, en contrôlant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système n'est pas actif lorsque l'angle de braquage est supérieur à 45°.

Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence ou de distraction peuvent être les suivants :

- le conducteur détourne son regard plus longtemps ou plus souvent de la circulation
- fermeture ou clignement des paupières
- schémas de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements du visage, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou bien s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte se déclenche.

Alerte du conducteur

Un message s'affiche et un signal sonore est émis à l'intention du conducteur.

En outre,  s'affiche dans le combiné d'instruments.

Si une forte distraction ou une grave somnolence est détectée, par exemple épisodes de micro-sommeil, endormissement, le conducteur est averti immédiatement par un message accompagné de  et un signal sonore plus fort. Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après

quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

- Si le conducteur accepte rapidement (en quelques secondes) la suggestion fournie par le système et fait une pause en appuyant sur le bouton OK situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran et le symbole  reste dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord et le carillon continue à sonner quelques secondes jusqu'à ce que le moteur soit coupé/redémarré.
- Si le conducteur ignore rapidement (en quelques secondes) l'avertissement fourni par le système et ne s'arrête pas, le message continue à s'afficher sur l'écran du tableau de bord jusqu'à ce qu'il appuie sur le bouton OK situé sur les commandes latérales gauches du volant et le maintient enfoncé. Le symbole  reste affiché dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

Réinitialisation

Selon version, la détection de la somnolence ou de la distraction du conduc-

teur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- le contact est coupé depuis quelques minutes
- le véhicule continue à rouler sous les 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité conducteur a été débouclée et la porte conducteur a été ouverte
- le conducteur a changé
- le système est resélectionné

Limitations du système

Dans les situations suivantes, le système de caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas fonctionner du tout :

- la caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porter des lunettes de vue ou de soleil avec certaines caractéristiques (comme, mais pas seulement, une protection infrarouge élevée.)
- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

Anomalie

En cas intégré d'anomalie,  s'allume au combiné d'instruments , accompagné d'un message et d'un signal sonore. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

 s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si le symbole  reste allumé après avoir nettoyé l'appareil, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

 s'allume sur le combiné d'instruments, accompagné d'un message indiquant que le visage du conducteur n'a pas été détecté par la caméra de surveillance du conducteur en raison, par exemple, de lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Contrôle en descente (HDC)

Il fait partie intégrante de l'ESC et vise à maintenir le véhicule à une vitesse constante pendant une descente, en agissant de manière autonome sur

les freins de différentes manières en même temps. La stabilité du véhicule et la sécurité de la conduite sont ainsi garanties, surtout dans des conditions d'adhérence médiocres et/ou dans des descentes raides.

Pour activer le système, atteindre une vitesse inférieure à 25 km/h et appuyer sur le bouton correspondant (A) ; la LED du bouton s'allume et l'écran affiche un message spécifique.



Après avoir atteint la vitesse souhaitée, relâcher complètement les pédales d'accélérateur et de frein (la LED sur le bouton clignote). Pour augmenter/diminuer la vitesse, appuyer de nouveau sur les pédales d'accélérateur/de frein.

REMARQUE

Ne pas utiliser l'appareil lorsque la transmission est au neutre.

REMARQUE

Il est important d'engager un rapport adapté à la vitesse choisie, afin d'éviter que le moteur ne cale.

Lorsque cette fonction est activée, les feux de freinage s'allument automatiquement.

Pendant que le système HDC fonctionne, il est également possible de reprendre le contrôle du véhicule en appuyant sur les pédales de frein et d'accélérateur.

Si la fonction n'est pas disponible lorsque le bouton est enfoncé, cela peut être dû à une surchauffe du frein.

Dans ce cas, attendre quelques minutes avant d'utiliser de nouveau la fonction.

REMARQUE

Le système s'active lorsque la vitesse est inférieure à 25 km/h.

REMARQUE

Lorsque le véhicule dépasse 25 km/h, le système HDC est désactivé et reste prêt à fonctionner de nouveau (la LED du bouton reste allumée) lorsque le véhicule repasse en dessous de 25 km/h. Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h, le système HDC se désactive complètement (le voyant sur le bouton s'éteint) et toute action autonome sur les freins est désactivée.

Pour le réactiver, appuyer de nouveau sur le bouton dédié lorsque la vitesse est de nouveau inférieure à 25 km/h.

ATTENTION

Une utilisation prolongée du système peut surchauffer le système de freinage. Si les freins surchauffent, le système HDC, lorsqu'il est actif, est progressivement désactivé après avoir informé le conducteur (la LED du bouton s'éteint) : il ne peut être réactivé que lorsque les freins ont suffisamment refroidi. La distance qui peut être parcourue dépend de la température des freins et donc

de la pente, de la charge et de la vitesse du véhicule.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Le système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) est un système d'aide à la conduite qui avertit l'utilisateur des limites de vitesse les plus plausibles.

Il est capable de reconnaître à la fois les limitations de vitesse inconditionnelles et les limitations de vitesse par temps de pluie, de neige et de brouillard (affichées uniquement lorsqu'elles sont valables).

Lorsqu'elle est disponible, une limite de vitesse de ce type représente la limite routière applicable, toujours visible en haut de chaque écran à l'aide d'un symbole. Exemple :

 120

Les limitations routières d'autres catégories (par exemple les limitations de temps, les panneaux de sortie, etc.) et

l'interdiction de dépasser ne sont visibles que dans l'écran "Aide à la conduite" du tableau de bord (voir le chapitre Affichages dans la section Instruments et commandes du tableau de bord).

REMARQUE

Les limites de type pluie, brouillard ou neige ne sont affichées que si ces conditions sont susceptibles de se produire, c'est-à-dire si les essuie-glaces (en cas de pluie), les feux de brouillard (en cas de brouillard) ou les essuie-glaces à basse température extérieure (en cas de neige) sont activés.

Le système de reconnaissance des panneaux routiers est automatiquement activé au démarrage du véhicule. Le menu "Paramètres" du système Multimédia permet à l'utilisateur de

- désactiver le système en supprimant la coche de l'élément de menu concerné
- sélectionner le type de signalisation en cas de dépassement de la limite routière détectée (arrêt, signalisation visuelle, signalisation visuelle et acoustique) (selon équipement)

- sélectionner le type de signalisation en cas de nouvelle limitation de vitesse (arrêt, signalisation visuelle, signalisation visuelle et acoustique) (selon équipement). Chaque fois que le moteur est démarré, le système utilise le type de signalisation précédemment enregistré lorsque le moteur était à l'arrêt.

Si le limiteur de vitesse ou l'atténuateur de choc mobile est actif, la limitation de vitesse applicable (inconditionnelle ou de type pluie/neige/brouillard) est disponible et, en appuyant sur le bouton RES, peut être acceptée comme vitesse pour l'adaptation intelligente de la vitesse ou, alternativement, pour l'atténuateur de choc mobile intelligent . La reconnaissance des limites routières valables dépend fortement de l'état de la route, de l'emplacement des panneaux, des conditions de visibilité et de divers autres facteurs. Le système fournit et rappelle au conducteur la limite routière la plus plausible. Le système TSR ne peut pas fournir de limite de vitesse applicable dans les cas suivants :

- si un panneau de fin de limitation est reconnu et si le navigateur ou les services connectés (selon équipement)

ne sont pas en mesure de fournir une limitation valable sur ce tronçon de route. Le symbole  s'affiche à l'écran.

- en cas de défaut ou d'indisponibilité du système, le symbole  apparaît sur l'écran.

REMARQUE

Dans certains cas, le système peut afficher ce symbole  lors du recalcul de l'itinéraire par le système de navigation (selon équipement).

Avec multimédia sans système de navigation/Services connectés

Le système TSR utilise la caméra située dans la zone centrale du pare-brise et rappelle à l'utilisateur la dernière limite routière reconnue par la caméra.

1

2

3

4

5

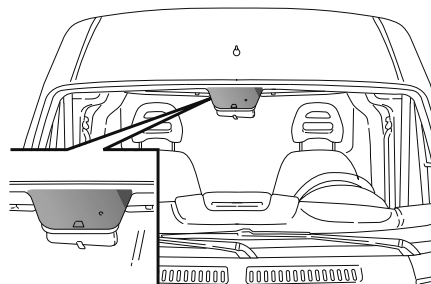
6

7

8

9

10



i REMARQUE

En cas de non-utilisation du navigateur ou des services connectés, le système ne peut pas fournir la limite actuelle pour une route où un panneau de limitation de vitesse n'a pas été rencontré auparavant et correctement reconnu.

Après avoir parcouru une certaine distance, le symbole de limitation de vitesse devient gris pour indiquer qu'il n'est plus considéré comme fiable par le système. Lors de la reconnaissance d'un nouveau signe, le symbole TSR redevient coloré.

i REMARQUE

En l'absence de navigateur/services connectés, le système ne peut pas reconnaître l'unité de mesure du pays dans lequel on circule, mais seulement la valeur numérique du panneau routier rencontré sur la route. La limite de vitesse suggérée et proposée aux systèmes ISA (adaptation intelligente de la vitesse) et IACC (Atténuateur de choc mobile) (lorsqu'ils sont actifs) est donc prévue en fonction de l'unité de mesure définie par l'utilisateur sur l'écran du tableau de bord. Par conséquent, pour que l'ISA et l'IACC soient d'une aide concrète dans le respect des limites en vigueur, le conducteur doit choisir l'unité de mesure correspondant au pays dans lequel il voyage.

Avec multimédia avec système de navigation (informations sur les panneaux routiers)

Lorsque le navigateur est présent, le système TSRI intègre les détections effectuées par la caméra aux informa-

tions fournies par le système de navigation.

Par conséquent, il peut fournir les limites implicites (par exemple la limite de vitesse générale sur les autoroutes) et compléter avec des cartes les limites de reconnaissance des panneaux routiers sur la caméra seule.

Le navigateur indique au système l'unité de mesure en vigueur dans le pays dans lequel vous voyagez et convertit la valeur en fonction de l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur. Ainsi, la limitation de vitesse suggérée par le système ISA ou la vitesse proposée par le système IACC sera toujours correcte, quelle que soit l'unité de mesure choisie par l'utilisateur.

Le système peut afficher la forme des panneaux en fonction de la forme actuelle du pays dans lequel on circule. En utilisant les informations contenues dans le navigateur, le système peut reconnaître les scénarios d'autoroute, urbains et non urbains et utiliser les limites fournies par le navigateur pour fournir la limite de vitesse la plus précise possible. En outre, le système peut reconnaître les virages et fournir, si nécessaire, la limite détectée par le navigateur à la place de celle reconnue par la caméra.

Avec multimédia avec Services connectés

En présence de services connectés, le système TSR intègre ce que la caméra détecte aux informations fournies par les services connectés. Par conséquent, il peut fournir les limites implicites (par exemple la limite de vitesse générale sur les autoroutes) et compléter avec des cartes les limites de reconnaissance des panneaux routiers sur la caméra seule.

Les Services connectés indiquent au système l'unité de mesure en vigueur dans le pays dans lequel on circule et convertissent la valeur en fonction de l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur. Ainsi, la limitation de vitesse suggérée par le système ISA ou la vitesse proposée par le système IACC sera toujours correcte, quelle que soit l'unité de mesure choisie par l'utilisateur.

Le système peut afficher la forme des panneaux en fonction de la forme actuelle du pays dans lequel on circule. En utilisant les informations contenues dans les Services connectés, le système peut reconnaître les scénarios d'autoroute, urbains et non urbains et utiliser les limites fournies par les Services

connectés pour fournir la limite de vitesse la plus précise possible. En outre, le système peut reconnaître les virages et fournir, si nécessaire, la limite détectée par les Services connectés à la place de celle reconnue par la caméra.

Système de contrôle de pression des pneus (iTPMS)

AVERTISSEMENT

Si le système iTPMS signale une chute de pression sur un pneu spécifique, il est recommandé de vérifier la pression des quatre pneus.

AVERTISSEMENT

L'iTPMS ne dispense pas le conducteur de l'obligation de vérifier la pression des pneus tous les mois ; il ne doit pas être considéré comme un système remplaçant l'entretien ou un système de sécurité.

AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quel-

conque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

AVERTISSEMENT

L'iTPMS ne peut pas indiquer une brusque chute de la pression des pneus (par exemple, lorsqu'un pneu éclate). Dans ce cas, arrêter le véhicule en freinant avec précaution et en évitant un braquage brusque.

AVERTISSEMENT

Le système avertit seulement que la pression des pneus est faible : il n'est pas en mesure de les gonfler.

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut affecter la sécurité de conduite.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Description

Le véhicule peut être équipé du système iTPMS (système indirect de surveillance de la pression des pneus) qui surveille l'état de gonflage des pneus grâce à des capteurs de vitesse de roue.

Pression correcte des pneus

Si aucun pneu sous-gonflé n'est détecté, le contour du véhicule s'affiche à l'écran.

Basse pression des pneus

Le système avertit le conducteur si un ou plusieurs pneus sont à plat en allumant le voyant d'avertissement (!) au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.

Cet avertissement s'affiche également lors de l'arrêt et du redémarrage du moteur jusqu'à ce que la procédure de réinitialisation soit exécutée.

Procédure de réinitialisation

L'iTPMS a besoin d'une phase initiale d'"auto-apprentissage" (dont la durée dépend du style de conduite et des conditions routières : les conditions optimales étant la conduite sur une route droite à 80 km/h pendant au moins 20

minutes) qui commence lorsque la procédure de réinitialisation est exécutée manuellement.

La procédure de réinitialisation doit être effectuée :

- à chaque modification de la pression des pneus
- lorsqu'un seul pneu est changé
- lorsque les pneus sont permutés/inversés
- lorsque la roue de secours type "gallette" est montée

Avant d'effectuer la procédure de réinitialisation, gonfler les pneus aux valeurs de pression nominale (voir le paragraphe "Roues" du chapitre "Caractéristiques techniques").

Si la réinitialisation n'est pas effectuée, dans tous les cas ci-dessus, le voyant d'avertissement (!) peut donner de fausses indications sur un ou plusieurs pneus.

Pour effectuer la procédure de réinitialisation, avec le véhicule arrêté et le dispositif d'allumage sur MAR, utiliser le menu principal comme suit :

- aller dans "Informations sur le véhicule", puis dans "Réinitialiser la pression des pneus" ;

- appuyer sur la touche "OK" et la maintenir enfoncée (plus de 2 secondes)
- l'écran affiche la progression de la procédure (avec une barre graphique) jusqu'à ce que la réinitialisation soit terminée

Lorsque la procédure de réinitialisation est terminée, un avertissement sonore est émis. Si la procédure d'auto-apprentissage du système iTPMS n'a pas été effectuée correctement, aucun avertissement sonore ne sera émis.

Conditions de fonctionnement

Le système s'active lorsque le véhicule roule à plus de 15 km/h.

Dans certaines situations telles que la conduite sportive, les conditions particulières de la chaussée (par exemple, routes verglacées, enneigées ou non revêtues), la signalisation peut être retardée ou partielle dans la détection du dégonflage simultané de plusieurs pneus.

Dans des conditions particulières (par exemple, chargement asymétrique d'un côté du véhicule, traction d'une remorque, pneu endommagé ou usé, montage de la roue de secours, utilisation du kit de réparation des pneus, montage

de chaînes à neige, montage de pneus différents sur les essieux), le système peut donner de fausses indications ou être temporairement désactivé.

Si le système est temporairement désactivé, le voyant d'avertissement (⚠) clignote pendant environ 75 secondes, puis reste allumé en permanence ; en même temps, l'écran affiche la forme du véhicule avec les symboles "- -" à côté de chaque pneu.

Cet avertissement s'affiche également après l'arrêt du moteur et sa remise en marche si les conditions de fonctionnement correctes ne sont pas rétablies.

En cas de signaux anormaux, il est recommandé d'effectuer la procédure de réinitialisation. Si les indications réapparaissent après une réinitialisation réussie, vérifier que les pneus utilisés sur les quatre roues sont les mêmes et qu'ils ne sont pas endommagés. Retirer les chaînes à neige si possible, vérifier la bonne répartition de la charge et répéter la procédure de réinitialisation sur des routes propres et goudronnées. Si les indications persistent, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse

Ils sont allumés en appuyant sur l'interrupteur (A) (voir figures), selon version, quelle que soit la position de la clé de contact. Les voyants d'avertissement  et  s'allument au tableau de bord lorsque ce dispositif est activé.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur (A) pour éteindre les feux.



L'utilisation des feux de détresse est régie par le code de la route du pays dans lequel on circule. Respecter les exigences légales.

Feux de détresse automatiques

(selon version/marché)

En cas de freinage d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement, de même que les feux de signalisation  et  du tableau de bord.

La fonction se désactive automatiquement lorsque la nature du freinage change.

Cette fonction est conforme à la législation pertinente en vigueur.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLO-NASS. Selon équipement, une batterie de secours est utilisée.



La fonction AIDE / SOS est activée :

- 1 AIDE
- 2 ASSISTANCE

Le mode Confidentialité est paramétrable dans le menu Réglages de l'écran tactile.

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

- manuellement, en appuyant sur le bouton AIDE situé sur le plafonnier (selon version/marché) ou au moyen du menu dédié sur le système Multi-média .

Appel à l'aide

La fonction HELP / SOS est activée : automatiquement en cas de collision majeure enregistrée par le dispositif à bord du véhicule.

Appel d'urgence manuel

- manuellement, en appuyant sur le bouton HELP situé sur le plafonnier (selon version/marché) ou au moyen du menu dédié sur le système Multi-média .

La LED de la touche HELP devient verte lorsque l'appel est connecté à un opérateur HELP / SOS, et s'éteint lorsque l'appel prend fin.

AVERTISSEMENT

Si le service d'urgence HELP / SOS est activé, l'appel sera automatiquement réorienté vers un centre d'appel privé. Noter que chaque fois que le texte fait référence à l'appel HELP / SOS, l'appel HELP / SOS

doit être considéré comme géré par des fournisseurs de services privés. Le service d'appel HELP / SOS n'est pas le système d'appel d'urgence électronique prévu par la législation communautaire applicable aux véhicules nouvellement réceptionnés.

Appel d'assistance

En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (2) pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

Triangle de présignalisation

(selon équipement)

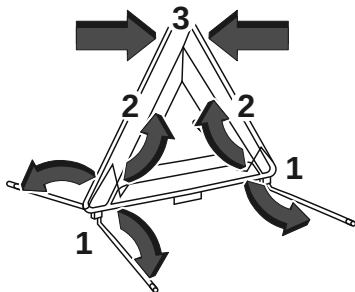
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle

Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, voir la figure. Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

**Placement du triangle**

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue**Remplacement d'une roue**

Le remplacement des roues et l'utilisation correcte du cric et de la roue de secours (selon version/marché) nécessitent certaines précautions, qui sont énumérées ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les feux de détresse, le triangle de présignalisation, etc. pour indiquer que le véhicule est à l'arrêt. Les passagers doivent sortir du véhicule, en particulier s'il est lourdement chargé, et attendre que la roue soit changée à l'écart de la circulation.

Engager le frein de stationnement. En cas de changement de roue sur une pente ou sur une route non goudronnée, placer un objet quelconque comme butée sous les roues.

⚠ AVERTISSEMENT

La roue de secours fournie (selon version/marché) est spécifique au véhicule. Elle ne doit donc pas être utilisée sur d'autres modèles. Ne pas utiliser de roues de secours d'autres modèles sur le véhicule. Les boulons de roue sont spécifiques au véhicule : ne pas les utiliser sur d'autres modèles et ne pas utiliser de boulons d'autres modèles sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placer aucune partie du corps sous un véhicule soutenu par le cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Réparer et remonter la roue standard dès que possible. Ne pas appliquer de graisse sur le filetage des boulons avant le montage : ils pourraient se dévisser.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais manipuler la valve de gonflage. Ne jamais introduire d'outils de quelque type que ce soit entre la jante et le pneu. Vérifier régulièrement la pression des pneus et de la roue de secours en se référant aux valeurs indiquées dans la section "Caractéristiques techniques".

⚠ AVERTISSEMENT

Les caractéristiques de conduite du véhicule seront modifiées par le montage de la roue de secours. Éviter les accélérations et les freinages violents, les coups de volant brusques et les virages rapides. La durée totale de la roue de secours est d'environ 3000 km, après quoi le pneu concerné doit être remplacé par un autre du même type. Faire réparer et remonter la roue le plus rapidement possible. L'utilisation de deux roues de secours ou plus en même temps est interdite. Ne pas graisser les filets des boulons avant de les monter : ils peuvent se des-

serrer pendant la conduite du véhicule !

⚠ AVERTISSEMENT

La roue de secours fournie (selon équipement) est spécifique au véhicule. Elle ne doit donc pas être utilisée sur d'autres modèles. Ne pas utiliser de roues de secours d'autres modèles sur le véhicule. La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Ne jamais l'utiliser plus que strictement nécessaire et ne jamais dépasser 120 km/h. "Avertissement ! Pour usage temporaire uniquement ! 120 km/h maximum ! La remplacer par une roue standard dès que possible. Ne jamais appliquer un enjoliveur sur la roue. Les caractéristiques de conduite du véhicule sont modifiées. Éviter les accélérations et les freinages violents, les coups de volant brusques et les virages rapides.

⚠ AVERTISSEMENT

La roue de secours (selon équipement) ne peut pas être équipée de

chaînes à neige. Si un pneu avant (roue motrice) est crevé et qu'il faut des chaînes, utiliser une roue standard de l'essieu arrière et poser la roue compacte de secours sur l'essieu arrière. De cette façon, avec deux roues motrices normales au niveau de l'essieu avant, il est possible d'utiliser des chaînes à neige.

⚠ AVERTISSEMENT

Aucun outil autre que la manivelle fournie ne doit être utilisé avec le dispositif de levage de la roue de secours ; il doit être actionné à la main uniquement.

Kit d'outils de changement d'une roue

Cric

À noter que :

- le cric pèse environ 4,5 kg
- le cric ne nécessite aucun réglage
- le cric ne peut pas être réparé et en cas de défaillance, il doit être remplacé par un autre cric d'origine

- aucun outil autre que son dispositif de manivelle ne peut être monté sur le cric

Maintenance du cric

- empêcher toute saleté de se déposer sur la "vis sans fin"
- garder la "vis sans fin" lubrifiée
- ne jamais modifier le cric

Conditions dans lesquelles ne pas utiliser le cric

- températures inférieures à -40°C
- sur sol sableux ou boueux
- sur terrain inégal
- sur des pentes abruptes dans des conditions météorologiques extrêmes : orages, typhons, ouragans, blizzards, tempêtes, etc.
- en contact direct avec le moteur ou pour des réparations sous le véhicule
- sur des bateaux

AVERTISSEMENT

Le cric est un outil exclusivement conçu pour changer une roue en cas de crevaison ou de dommage d'un pneu du véhicule sur lequel il est monté ou sur des véhicules

du même modèle. Tout autre usage, par exemple levage d'autres modèles de véhicule ou d'objets différents, est strictement interdit. Ne jamais utiliser pour des activités d'entretien ou de réparation sous la voiture ou pour permuter les roues été/hiver et vice versa. Ne jamais se glisser sous le véhicule surélevé. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, contacter un concessionnaire STELLANTIS. Un mauvais positionnement du cric peut provoquer la chute du véhicule surélevé : n'utiliser que dans les positions indiquées. Ne pas utiliser le cric pour des charges plus élevées que celle indiquée sur son étiquette. Ne jamais démarrer le moteur avec le véhicule soulevé. Si le véhicule est soulevé plus que nécessaire, il pourrait devenir plus instable et chuter violemment. Ainsi, soulever le véhicule uniquement au besoin afin d'accéder à la roue de secours.

AVERTISSEMENT

N'utiliser le cric que pour remplacer des roues sur le véhicule avec le-

quel il est fourni ou sur d'autres véhicules du même modèle.

Ne jamais utiliser le cric à d'autres fins, par exemple pour soulever d'autres modèles de véhicules.

Ne jamais utiliser le cric pour effectuer des réparations sous le véhicule. Un mauvais positionnement du cric peut entraîner la chute du véhicule soulevé. Ne pas utiliser le cric pour des charges plus élevées que celle indiquée sur son étiquette.

AVERTISSEMENT

En tournant la poignée du cric, vérifier qu'elle peut tourner librement sans que la main n'entre en contact avec le sol. Les composants mobiles du cric (vis et joints) peuvent aussi provoquer des blessures ; ne pas y toucher. En cas de contact avec la graisse de lubrification, se laver méticuleusement.

AVERTISSEMENT

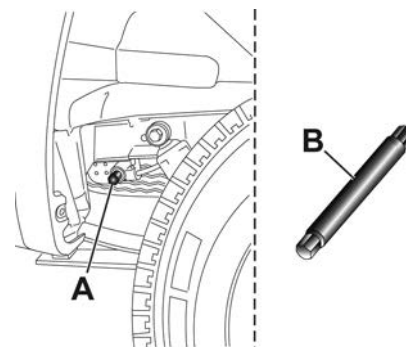
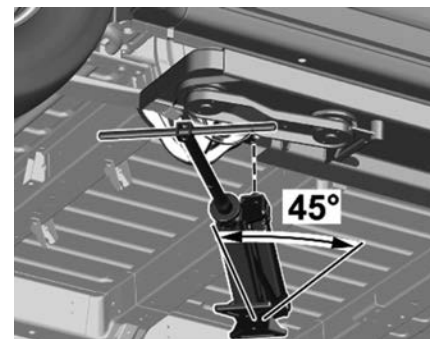
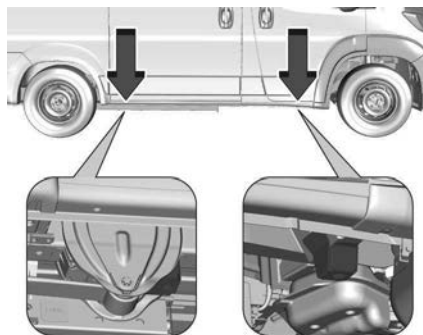
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines

2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Démontage des roues

- Garer le véhicule sur une surface plane, ferme et non glissante.
- Veiller à ce que les roues avant soient orientées vers l'avant. Serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses en P (Park) ou en 1^{ère} vitesse (boîte manuelle).
- Couper le contact.
- Sortir du véhicule et vérifier qu'aucun autre passager ou animal ne se trouve à l'intérieur du véhicule.
- Pour les versions avec jantes en alliage, retirer l'enjoliveur de moyeu encliquetable.
- Prendre la rallonge de clé, la clé à boulon et la tige pour clé dans le sac à outils.
- Avec les outils correctement assemblés, desserrer les boulons de la roue à remplacer d'un tour.
- Tourner l'écrou à œil pour sortir partiellement le cric.

- Positionner le cric sur le support de levage le plus proche de la roue à remplacer, au niveau des points. Pour les versions à empattement court avec marchepied escamotable, le cric doit être positionné au point de levage indiqué aligné (45°) de manière à ne pas interférer avec le marchepied escamotable.

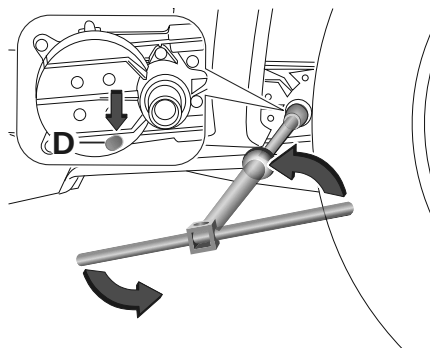


Après avoir soulevé le véhicule :

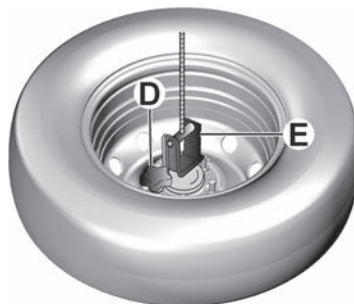
- pour toutes les versions, passer par le passage de roue arrière droit pour tourner la vis (A) du dispositif de fixation de la roue de secours à l'aide de

la clé fournie, montée correctement avec la rallonge (B)

- tourner l'outil dans le sens anti-horaire pour abaisser la roue de secours
- continuer à tourner dans le sens anti-horaire jusqu'au point d'arrêt, indiqué par le raidissement de l'opération ou par le déclic de l'embrayage dans le dispositif



- après avoir déroulé tout le câble du dispositif de levage de la roue de secours, retirer la roue du véhicule
- desserrer le bouton de retenue (D) et libérer la roue en faisant glisser le support (E)



- avec les outils assemblés, desserrer complètement les boulons et retirer la roue



- mettre en place la roue de secours, en alignant les trous sur les goupilles. Lors du remontage de la roue de secours, veiller à ce que les surfaces

de contact soient propres afin que les boulons de fixation ne se détachent pas ultérieurement

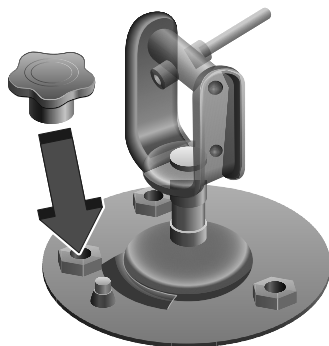
- serrer les 5 boulons de fixation
- monter les outils pour serrer les boulons à fond, en passant alternativement d'un boulon à l'autre en diagonale
- utiliser la clé démonte-roue pour abaisser le véhicule et retirer le cric

Pour les véhicules équipés de jantes en alliage, procéder comme suit :

- procéder comme ci-dessus pour remplacer la roue, jusqu'au chargement de la roue crevée sur le dispositif de levage de la roue de secours
- retirer le kit d'outils du sac à outils, situé dans la boîte à gants
- le kit comprend un support, trois vis spéciales et une clé hexagonale de taille 10
- se tenir à l'arrière du véhicule, là où se trouve la roue de secours
- s'assurer que tout le câble du dispositif de levage de la roue de secours a été déroulé, saisir la cloche et la positionner à l'intérieur du support circulaire



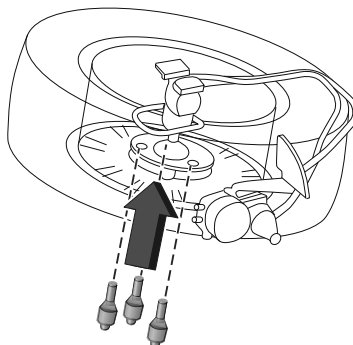
- serrer le bouton sur la vis pour fixer le support



- poser le support à l'intérieur de la jante en alliage

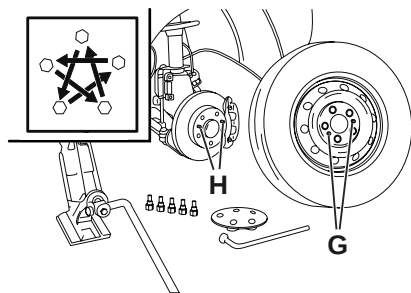


- utiliser la clé hexagonale pour serrer les trois vis spéciales sur les écrous du support et fixer la jante



Montage des roues

- Avec les outils assemblés, desserrer complètement les boulons et retirer la roue.
- Monter la roue de secours en alignant les trous (G) sur les broches correspondantes (H). Lors du montage de la roue de secours, vérifier que les surfaces d'accouplement sont propres et exemptes d'impuretés qui pourraient ultérieurement provoquer le desserrage des boulons de fixation.
- Visser les 5 boulons de fixation.
- Monter les outils pour serrer les boulons à fond, en passant alternativement d'un boulon à l'autre en diagonale, en suivant le schéma indiqué dans la figure.
- Utiliser la clé démonte-roue pour abaisser le véhicule et retirer le cric.



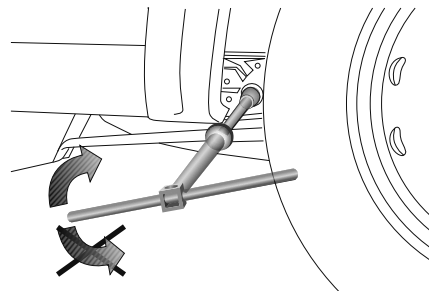
À la fin de l'opération :

- prendre la roue remplacée, la fixer de nouveau au support (E) et serrer le bouton (D)
- monter l'outil assemblé avec la rallonge (B) sur la vis (A) du dispositif de manœuvre du logement de la roue de secours et tourner dans le

sens horaire pour soulever la roue de secours jusqu'à ce qu'elle soit entièrement soutenue dans son logement sous le plancher. Vérifier que l'encoche (D) indiquant que le dispositif est couplé apparaît dans la fenêtre

⚠ AVERTISSEMENT

À la fin de l'opération de levage/blocage de la roue de secours, après avoir vérifié le positionnement correct de la roue sous la plateforme (encoche jaune à l'intérieur de la vitre du dispositif), il faut extraire la clé en veillant à ne pas la tourner dans le mauvais sens (comme indiqué sur la figure) pour faciliter l'extraction de la clé elle-même, afin d'éviter que le dispositif d'attache ne se libère et que l'ensemble de la roue ne soit pas retenu en toute sécurité.

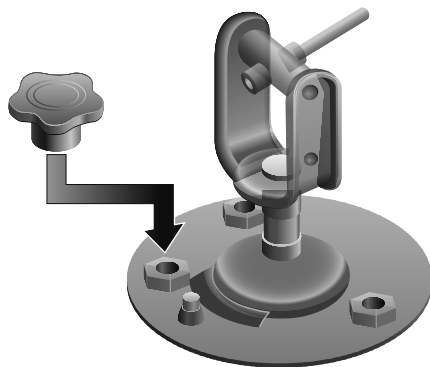


Pour les véhicules équipés de jantes en alliage, procéder comme suit :

- effectuer les opérations de changement de roue décrites ci-dessus jusqu'au chargement de la roue crevée sur le dispositif de levage de la roue de secours
- prendre le kit d'outils du sac à outils, situé dans la boîte à gants
- le kit comprend un support, trois vis spéciales et une clé hexagonale de taille 10
- aller à l'arrière du véhicule, là où se trouve la roue de secours
- s'assurer que tout le câble du dispositif de levage de la roue de secours a été déroulé, saisir la cloche et la positionner à l'intérieur du support circulaire



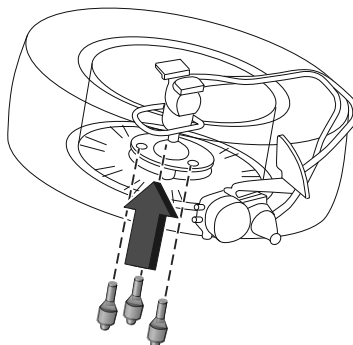
- serrer le bouton sur la vis pour fixer le support (voir la figure)



- poser le support à l'intérieur de la jante en alliage (voir la figure)



- utiliser la clé Allen pour serrer les trois vis spéciales sur les écrous du support et fixer la jante (voir la figure)



- monter l'outil assemblé avec la rallonge (B) sur la vis (A) du dispositif de manœuvre du logement de la

roue de secours et tourner dans le sens horaire pour soulever la roue de secours jusqu'à ce qu'elle soit entièrement soutenue dans son logement sous le plancher. Vérifier que l'encoche (D) indiquant que le dispositif est couplé apparaît dans la fenêtre

- vérifier que la position de la roue remplacée sous la plateforme est correcte (le système de levage est équipé d'un embrayage pour limiter la fin de la course, un mauvais positionnement peut compromettre la sécurité)
- remplacer les outils démonte-roue dans le sac à outils / compartiment
- remplacer le sac à outils dans son compartiment

⚠ AVERTISSEMENT

À chaque déplacement de la roue de secours, vérifier qu'elle est correctement positionnée dans son logement sous la plateforme. Si elle n'est pas correctement positionnée, cela peut nuire à la sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif de levage de la roue de secours est équipé d'un système de sécurité d'embrayage pour sa propre protection ; celui-ci pourrait s'activer si une charge excessive est appliquée sur la vis de manœuvre.

Après le changement de roue**⚠ AVERTISSEMENT**

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours. Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Respecter l'étiquette apposée sur le kit de réparation des pneus ou lire la description complète dans cette publication.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu pour se rendre dans l'atelier le plus proche.

Ne pas utiliser le kit si :

- les dommages ont un diamètre supérieur à 4 mm.
- le dommage est situé sur le flanc du pneu. Dans ce cas, une assistance sera nécessaire pour installer un nouveau pneu

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

En cas de pneu plat :

- Serrer le frein de stationnement, engager la première vitesse, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P
- Le kit de réparation des pneus se trouve dans le compartiment de chargement

Outillage de réparation des pneus

(selon équipement)

Le véhicule peut être équipé d'un kit de réparation des pneus différent (kit OPT1 ou kit OPT2), selon version. Le kit de réparation des pneus se trouve dans la porte de droite, à l'intérieur d'un rangement spécifique.

⚠ AVERTISSEMENT

Le kit ne doit être utilisé que pour la réparation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

IMPORTANT : Ne pas dépasser 80 km/h. Éviter toute accélération ou tout freinage brusque. Le kit permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible. Avant d'utiliser le kit, vérifier que le pneu n'est pas excessivement endommagé et que la jante est en bon état, sinon ne pas l'utiliser et contacter l'assistance routière. Ne

pas éliminer les corps étrangers du pneu.

AVERTISSEMENT

Des perforations sur les flancs d'un pneu peuvent ne pas être réparables. Ne pas utiliser le kit de réparation des pneus si le pneu a été endommagé suite à son utilisation alors qu'il était à plat.

AVERTISSEMENT

Porter les gants de protection fournis avec le kit de réparation des pneus.

AVERTISSEMENT

Apposer l'autocollant dans une position bien visible pour rappeler au conducteur que le pneu a été réparé à l'aide du kit de réparation des pneus. Rouler prudemment, en particulier dans les virages.

AVERTISSEMENT

Conformément aux réglementations en vigueur, les informations sur les substances chimiques pour la protection de la santé et de l'environnement et l'utilisation de produits de colmatage figurent sur l'étiquette de l'emballage. Le respect des indications reportées sur l'autocollant est une condition indispensable pour garantir la sécurité et les performances du produit. Ne pas oublier de lire attentivement l'autocollant avant l'emploi ; l'utilisateur du produit est responsable des dommages provoqués par une mauvaise utilisation. Le produit de colmatage a une date d'expiration. Remplacer le flacon si la date du produit de colmatage est arrivée à expiration.

AVERTISSEMENT

Il est impossible d'effectuer une réparation si la jante est endommagée (fuites d'air provoquées par une déformation des rainures). Ne pas enlever les corps étrangers (vis ou clous) du pneu.

AVERTISSEMENT

Le kit de réparation des pneus n'est pas conçu pour constituer une réparation définitive ; les pneus réparés ne doivent donc être utilisés que temporairement. Le kit de réparation des pneus permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible.

AVERTISSEMENT

Utiliser les feux de détresse, le triangle de présignalisation, etc. pour indiquer que le véhicule est à l'arrêt. Les passagers doivent sortir du véhicule, en particulier s'il est lourdement chargé, et attendre que la roue soit changée à l'écart de la circulation. Engager le frein de stationnement. En cas de changement de roue sur une pente ou sur une route non goudronnée, placer un objet quelconque comme butée sous les roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression est inférieure à 1,8 bar, s'arrêter : le kit de réparation des pneus ne peut pas garantir une étanchéité correcte car le pneu est trop détérioré. Contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Lire attentivement l'étiquette avant l'utilisation et éviter tout usage inapproprié. Le kit doit être utilisé par des personnes adultes et ne peut pas être utilisé par des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours signaler que le pneu a été réparé à l'aide du kit de réparation des pneus. Remettre le carnet aux techniciens qui s'occuperont du

pneu qui a été réparé avec le kit de réparation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de 20 minutes consécutives - risque de surchauffe.

⚠ AVERTISSEMENT

Il se peut que la surface du tube soit chaude.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la valve est positionnée à 12 heures, tourner le pneu vers l'avant ou vers l'arrière d'un quart de tour.

i REMARQUE

Le produit d'étanchéité est efficace dans une plage de température de -30°C à +50°C. Le produit d'étanchéité a une date d'expiration et doit être remplacé périodiquement.

i REMARQUE

En cas de perforation par des corps étrangers, le kit peut être utilisé pour réparer des pneus dont la bande roulement a été détériorée jusqu'à 6 mm de diamètre maximum.

i REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.



Jeter le contenant et l'agent d'étanchéité de façon réglementaire. L'évacuer conformément aux réglementations locales et nationales.

Opérations préliminaires

Procéder comme suit :

- arrêter le véhicule dans une position qui ne présente aucun danger pour la circulation en sens inverse, où l'on peut effectuer la procédure en toute sécurité. Le véhicule doit être garé

dans un garage, un parking ou une zone de service, et la surface du sol doit être la plus plane possible et suffisamment compacte

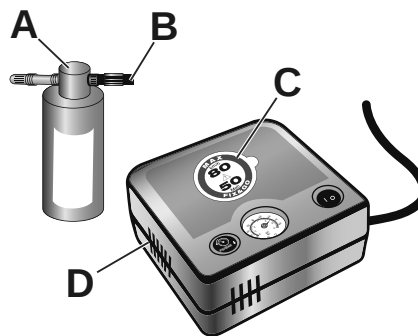
- couper le moteur, allumer les feux de détresse, serrer le frein de stationnement électrique et placer le levier de vitesses en position "P" (Parking) (versions à transmission automatique), ou engager la 1^{ère} vitesse en montée ou la marche arrière en descente (versions à transmission manuelle)
- braquer complètement les roues
- lorsque le véhicule est stationné sur une pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues ;
- Avant de sortir du véhicule, enfiler le gilet réfléchissant (si la réglementation en vigueur l'exige). Dans tous les cas, respecter les lois sur la sécurité routière en vigueur dans le pays où l'on voyage
- Vérifier que tous les passagers sortent du véhicule et se mettent dans un lieu sûr où ils ne risquent pas d'entraver la circulation ou d'être exposés au risque de blessures. En cas de crevaison, changer le pneu conformément aux lois du pays dans lequel l'on se trouve

Procédure de réparation des pneus

Description du kit OPT1

Le kit de réparation des pneus est constitué des éléments suivants :

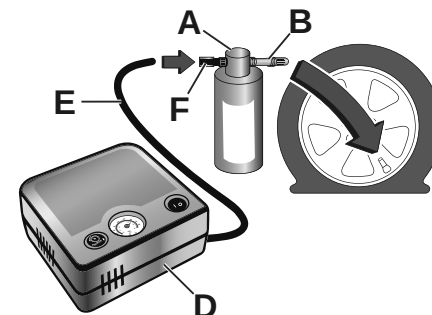
- un flacon (A) de produit d'étanchéité, avec tube de remplissage (B)
- un compresseur (D) équipé d'un manomètre, de raccords et d'une étiquette adhésive (C) portant la mention "Max. 80 km/h", à fixer à un endroit facilement visible par le conducteur (par exemple sur le tableau de bord) après la réparation du pneu
- quelques adaptateurs, pour gonfler différents éléments

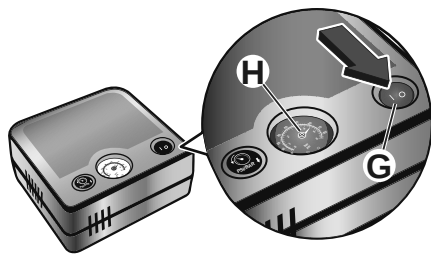


Procédure de réparation

Procéder comme suit :

- enfiler les gants, raccorder le tube (E) à l'aérosol (A) à l'aide du connecteur (F). Dévisser le bouchon de la valve du pneu et visser l'écrou de la bague du tuyau de remplissage (B) sur la valve du pneu
- s'assurer que l'interrupteur (G) du compresseur (D) est en position "0" (Off)
- insérer la fiche dans la prise située dans le coffre, puis démarrer le moteur





- mettre en marche le compresseur en plaçant l'interrupteur (G) en position "I" (On)
- Gonfler le pneu à la pression prescrite dans ce manuel. Afin d'obtenir une lecture plus précise, vérifier la valeur de la pression sur le manomètre (H) lorsque le compresseur est éteint
- si la pression d'au moins 1,8 bar n'est pas atteinte dans les 15 minutes, débrancher le kit et déplacer le véhicule de quelques mètres pour permettre au liquide d'étanchéité d'atteindre le trou dans la bande de roulement du pneu. Brancher le compresseur et rétablir la pression à l'aide du tuyau (E). Si une pression d'au moins 1,8 bar n'est pas atteinte dans les 15 minutes, le pneu est trop endommagé. Ne pas continuer à rouler et contacter le Réseau STELLANTIS

- Après avoir parcouru environ 8 km, garer le véhicule dans un endroit sûr et facile d'accès, couper le moteur, allumer les feux de détresse et serrer le frein de stationnement électrique. Mettre la transmission automatique (version électrique) en P ou R ou le levier de la transmission manuelle au neutre ou en marche arrière (version thermique) en cas de descente ou engager la 1^{ère} vitesse en cas de montée (version thermique) avec les toutes roues toutes braquées. Sur pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues. Vérifier de nouveau la pression et la rétablir à l'aide du tuyau (E) si elle dépasse 1,8 bar
- au contraire, si la pression mesurée est inférieure à 1,8 bar, le pneu est trop endommagé pour être réparé. Ne pas continuer à rouler et contacter le Réseau STELLANTIS

i REMARQUE

N'utiliser que des flacons de réparation de pneus d'origine, disponibles dans le Réseau STELLANTIS.

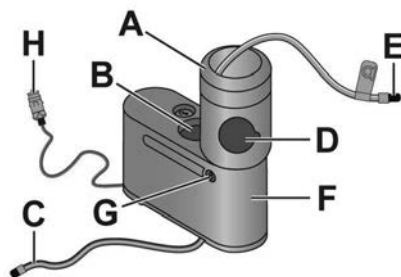
i REMARQUE

Le kit doit être utilisé avec le moteur en marche pendant toute la durée du processus de réparation des pneus.

Description du kit OPT2

Le kit de réparation de pneus Fix&Go contient :

- un flacon (A) de produit d'étanchéité liquide, accompagné d'un tuyau de remplissage transparent (E)
- tuyau d'appoint sous pression noir (C)
- autocollant (D) portant la mention "Max. 80 km/h" à apposer à un endroit bien visible pour le conducteur (sur le tableau de bord) après la réparation du pneu
- un compresseur (F) muni d'un connecteur électrique (H)
- une paire de gants de protection située dans le compartiment de la bombe aérosol



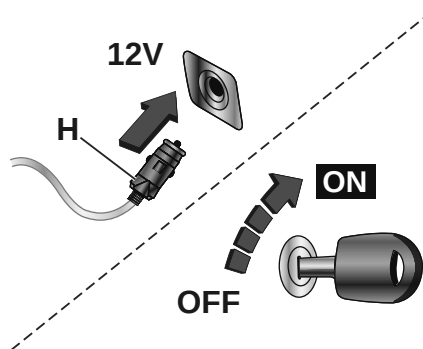
Procédure de réparation

Procéder comme suit :

- arrêter le véhicule dans une position qui ne présente aucun danger pour la circulation en sens inverse, et où la roue peut être changée en toute sécurité
- arrêter le moteur, serrer le frein à main et engager la 1^{ère} vitesse ou la marche arrière
- Avant de sortir du véhicule, enfiler le gilet réfléchissant (si la réglementation en vigueur l'exige). Dans tous les cas, respecter les lois sur la sécurité routière en vigueur dans le pays où l'on voyage
- insérer la cartouche (A) contenant le produit d'étanchéité dans le compartiment correspondant du compresseur (F) et appuyer fortement jusqu'à sen-

tir le mécanisme de verrouillage s'enclencher. Détacher l'autocollant de limite de vitesse (D) et le coller dans un endroit bien visible

- insérer la cartouche (A) contenant le produit d'étanchéité dans le compartiment correspondant du compresseur (F) et appuyer fortement jusqu'à sentir le mécanisme de verrouillage s'enclencher. Détacher l'autocollant de limite de vitesse (D) et le coller dans un endroit bien visible
- porter les gants.
- retirer le bouchon de la valve du pneu et connecter et visser le tube transparent de fluide d'étanchéité (E) sur la valve. vérifier que le bouton ON/OFF est en position OFF



- insérer le connecteur électrique (H) dans la prise 12V du véhicule et démarrer le moteur
- actionner le compresseur en appuyant sur le bouton ON/OFF (position ON). Lorsque le manomètre (B) atteint la pression recommandée, arrêter le compresseur en appuyant de nouveau sur le bouton ON/OFF
- déconnecter la cartouche (A) du compresseur en appuyant sur le bouton de déverrouillage (G) et en soulevant la cartouche vers le haut

Si le manomètre (B) indique une pression inférieure à 3 bar 15 minutes après le démarrage du compresseur, arrêter le compresseur, débrancher le tube de fluide d'étanchéité (E) de la valve du pneu et retirer la cartouche (A) du compresseur.

Déplacer le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu. Arrêter le véhicule en toute sécurité, actionner le frein de stationnement et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir (C). Si la pression est toujours inférieure à 3 bar 15 minutes après l'activation du compresseur, ne pas reprendre la route et contacter le Réseau STELLANTIS. Après avoir rou-

lè pendant environ 8 km, garer le véhicule dans un endroit sûr et approprié et engager le frein de stationnement. Prendre le compresseur et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir (C).

Si la pression relevée est supérieure à 3 bar, rétablir la pression et rouler avec précaution jusque chez le concessionnaire STELLANTIS le plus proche.

Procédure de gonflage

Procéder comme suit :

- arrêter le véhicule en toute sécurité, comme décrit ci-dessus, et serrer le frein de stationnement
- extraire le tube de gonflage noir et le visser fermement sur la valve du pneu. Suivre ensuite les instructions ci-dessus

Remplacement de la cartouche

N'utiliser que des cartouches d'origine, qui peuvent être achetées dans le Réseau STELLANTIS.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injecter du produit, pour contrô-

ler ou gonfler occasionnellement les pneus.

Procéder comme suit :

- retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre
- dérouler le tuyau rangé sous le compresseur
- visser le tuyau sur la valve et serrer fermement
- vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur
- connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12V du véhicule
- mettre le contact
- mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve



AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le

pneu est endommagé ; contactez un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- retirer le kit, puis le ranger
- remplacer le bouchon sur la valve

Système de contrôle de pression des pneus (iTPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (iTPMS) alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus perdent de la pression.

L'alerte est déclenchée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Allumage continu de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore ; affichage d'un message (selon équipement)

- Réduire immédiatement la vitesse et éviter de braquer ou de freiner brusquement

- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent
- Laisser refroidir les pneus
- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler et ajuster à froid la pression des quatre pneus
- Si ce n'est pas possible, conduire prudemment à vitesse réduite
- En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation des pneus ou la roue de secours (selon équipement).

Réinitialisation

Pour effectuer la procédure de réinitialisation, utiliser le menu principal :

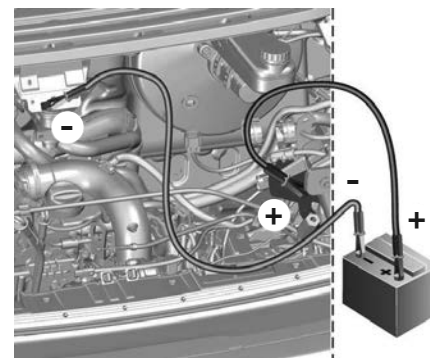
- aller dans Informations sur le véhicule, puis dans Réinitialiser la pression des pneus ;
- appuyer sur la touche OK et la maintenir enfoncée (plus de 2 secondes), l'écran affichera la progression de la procédure (avec une barre graphique) jusqu'à ce que la réinitialisation soit terminée.

Démarrage par câbles auxiliaires

Démarrage au moyen d'une autre batterie

- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie déchargée.
- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm² (ou de 25 mm² pour les moteurs diesel).
- Couper tous les appareils électriques inutiles dans les deux véhicules.
- Ne jamais se pencher sur la batterie du véhicule pendant la procédure de démarrage par câbles.
- Éviter tout contact entre les deux bornes d'un même câble et ne jamais laisser les pinces d'un câble se toucher.
- Les véhicules ne doivent pas être en contact physique pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Engager le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission manuelle, mettre le levier de vitesse

au neutre. Pour les véhicules à transmission automatique, mettre le sélecteur en mode P.



- Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
- Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
- Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
- Raccorder l'autre extrémité du fil noir à un point métallique solide (pas la batterie) sur le bloc moteur ou le châssis du véhicule avec la batterie déchargée (4).

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que les câbles de connexion soient acheminés de manière à éviter tout contact avec les pièces mobiles du compartiment moteur, telles que les courroies, les ventilateurs ou les poulies.

- Démarrer le moteur du véhicule d'appoint.
- Attendre environ 5 minutes, puis essayer de démarrer le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée. Essayer de ne pas dépasser 15 secondes à la fois. Attendre une minute entre chaque tentative.
- Dès que le moteur démarre, faire tourner les deux moteurs pendant environ 3 minutes au ralenti avec les câbles branchés.
- Allumer certains consommateurs électriques (par exemple, les phares, le chauffage de la lunette arrière) sur le véhicule dépanné. Cela permet d'éviter les pics de tension lors de la déconnexion des fils.
- Retirer les fils dans l'ordre inverse de l'installation.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser les véhicules se toucher, car cela pourrait établir une connexion à la terre et entraîner des blessures corporelles. Veiller à éviter le ventilateur de refroidissement du radiateur chaque fois que le capot est relevé. Il peut démarrer à tout moment lorsque le véhicule est en marche. Le mouvement des pales du ventilateur peut provoquer des blessures. Retirer tous les bijoux en métal tels que les bagues, montre-bracelets et bracelets qui pourraient établir un contact électrique par inadvertance. Risque de blessure grave. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler votre peau ou vos yeux et générer de l'hydrogène gazeux qui est inflammable et explosif. Tenir les flammes nues ou les étincelles à l'écart de la batterie.

BEV**i REMARQUE**

Le démarrage d'urgence à l'aide d'une batterie auxiliaire ou d'un dis-

positif de charge rapide ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le système électrique de la voiture. Contacter le Réseau STELLANTIS.

Démarrage avec batterie haute tension à plat

S'il est possible de recharger la batterie haute tension, le faire avant de procéder au démarrage d'urgence sur la batterie auxiliaire 12V.

S'il est impossible de charger la batterie haute tension, il est nécessaire de :

- contacter le Réseau STELLANTIS
- transporter le véhicule à l'aide d'une dépanneuse jusqu'à une borne de recharge publique ou privée et charger la batterie haute tension

Chargeur de batterie 12V**⚠ AVERTISSEMENT**

Le liquide de batterie est toxique et corrosif. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir les flammes nues et les sources d'étincelles à

l'écart de la batterie : risque d'explosion et d'incendie.

AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

REMARQUE

La procédure de recharge de la batterie est fournie uniquement à titre indicatif. Pour effectuer cette opération, contacter le Réseau STELLANTIS.

REMARQUE

Après avoir tourné la clé de contact sur STOP et fermé la porte conduc-

teur, attendre au moins une minute avant de débrancher l'alimentation électrique de la batterie. Lors du rebranchement de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact est en position STOP et que la porte conducteur est fermée.

REMARQUE

La charge doit être lente à bas ampérage pendant environ 24 heures. Quelle que soit la durée de l'opération, il est toujours recommandé de débrancher la batterie de l'appareil dès que la charge est terminée pour éviter d'éventuels dommages.

REMARQUE

Les câbles du circuit électrique doivent être correctement rebranchés à la batterie, c'est-à-dire le câble positif (+) à la borne positive et le câble négatif (-) à la borne négative. Les bornes de batterie sont marquées des symboles de positif (+) et négatif (-) reproduits sur le couvercle de la batterie même. Les bor-

nes de la batterie doivent également être exemptes de corrosion et solidement fixées. Si un chargeur de batterie de type rapide est utilisé avec la batterie installée sur le véhicule, déconnecter les deux fils de la batterie avant de la brancher. Ne pas utiliser de chargeur de batterie de type rapide pour fournir la tension de démarrage.

Charge de la batterie 12V

(versions électriques)

AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Ne jamais charger la batterie 12V à l'aide d'un chargeur de batterie externe ou

d'une batterie provenant d'un autre véhicule. Contacter le Réseau STELLANTIS.

Si la recharge de la batterie 12V est nécessaire pour effectuer un démarrage d'urgence, voir le chapitre "Démarrage par câbles auxiliaires" dans cette section.

Versions sans système Start&Stop

Pour recharger, procéder comme suit :

- déconnecter la borne du pôle négatif de la batterie
- connecter les câbles du chargeur de batterie aux bornes de la batterie en respectant la polarité
- mettre le chargeur de batterie sous tension
- lorsqu'il est rechargé, éteindre le chargeur avant de le déconnecter de la batterie
- reconnecter la borne au pôle négatif de la batterie

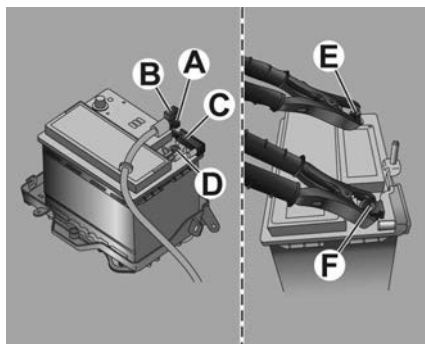
Versions avec système Start&Stop

Pour recharger, procéder comme suit :

- débrancher le connecteur (A) (en appuyant sur le bouton B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batte-

rie, sur le pôle négatif (D) de la batterie

- connecter le câble positif du chargeur de batterie à la borne positive de la batterie (E) et le câble négatif (F) à la borne du capteur ;
- mettre le chargeur de batterie sous tension
- à la fin du processus de charge, éteindre le chargeur de batterie
- après avoir débranché le chargeur de batterie, rebrancher le connecteur (A) au capteur (C)



Démarrage par câbles auxiliaires

(sauf versions électriques)

Se rendre immédiatement dans le Réseau STELLANTIS si le voyant d'avertissement  s'allume en continu sur le tableau de bord.

Démarrage par batterie auxiliaire

Si la batterie est déchargée, il est possible de démarrer le moteur à l'aide d'une batterie auxiliaire de même capacité ou d'une capacité légèrement supérieure à celle de la batterie déchargée.

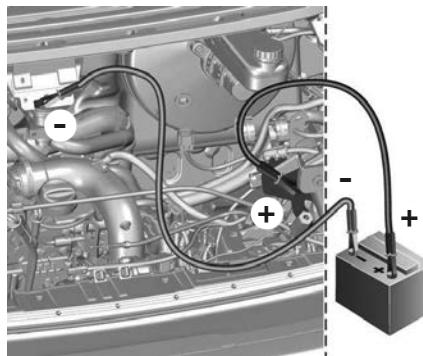
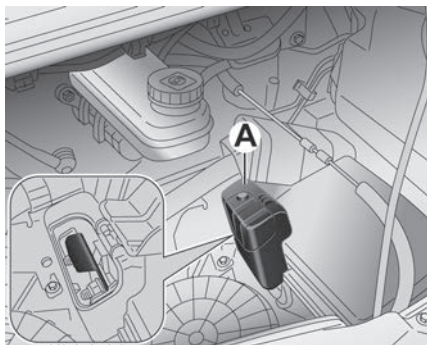
Il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS pour vérifier/remplacer la batterie.

AVERTISSEMENT

Cette procédure de démarrage doit être effectuée par du personnel qualifié, car des actions incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques d'une intensité considérable. En outre, le liquide de batterie est toxique et corrosif : éviter tout contact avec la peau et les yeux. Tenir les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie et ne pas provoquer d'étincelles.

Pour démarrer le véhicule, procéder comme suit :

- soulever la trappe (A) pour accéder à la connexion de la borne positive de la batterie
- relier les bornes positives (marque + près de la borne) des deux batteries à l'aide d'un fil approprié
- utiliser un deuxième fil pour relier la borne négative (-) de la batterie auxiliaire au point de mise à la terre, comme indiqué sur la figure
- démarrer le moteur
- lorsque le moteur a démarré, retirer les fils en procédant dans l'ordre inverse



Après plusieurs tentatives, si le moteur ne démarre pas, ne pas insister et contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Ne pas connecter directement les bornes négatives des deux batteries : des étincelles pourraient enflammer le gaz explosif libéré par la batterie. Si la batterie auxiliaire est installée sur un autre véhicule, éviter tout contact accidentel entre les pièces métalliques de ce dernier et le véhicule dont la batterie est déchargée.

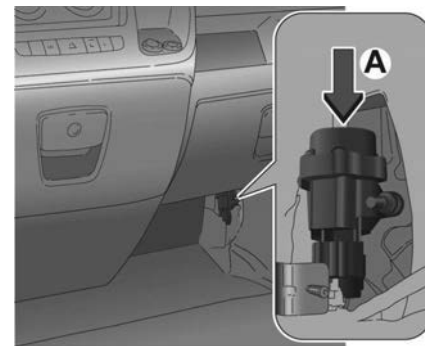
Démarrage à la poussette

Ne jamais démarrer le moteur en poussant, en remorquant ou en conduisant le véhicule en descente. Le carburant pourrait alors s'écouler dans le convertisseur catalytique et l'endommager de manière irréversible.

Interrupteur de sécurité à inertie

Le véhicule est équipé d'un interrupteur de sécurité qui se déclenche en cas de collision.

Appuyer sur le bouton pour réactiver l'interrupteur de sécurité à inertie (A). S'adresser au Réseau STELLANTIS si l'indication que les batteries ne sont pas disponibles est toujours présente après avoir éteint et rallumé le moteur.



Démarrage par câbles auxiliaires

(versions électriques)

Le démarrage d'urgence à l'aide d'une batterie auxiliaire ou d'un dispositif de charge rapide ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le système électrique du véhicule. Contacter le Réseau STELLANTIS.

Démarrage avec batterie haute tension et batterie 12V à plat

S'il est possible de recharger la batterie haute tension, le faire avant de procéder au démarrage d'urgence sur la batterie auxiliaire 12V. S'il est impossible de charger la batterie haute tension, il est nécessaire de :

- contacter le Réseau STELLANTIS
- transporter le véhicule avec une dépanneuse jusqu'à une borne de recharge publique ou privée et charger la batterie haute tension (pour le transport, voir le chapitre "Remorquage du véhicule" dans cette section)

Batterie haute tension et batterie 12V à plat

Dans ces conditions, il est possible de déplacer le véhicule sur quelques mètres, en plaçant le dispositif d'allumage sur la position ENGINE et en mettant la transmission en position N.

Démarrage à la poussette

Ne jamais démarrer le moteur en poussant, en remorquant ou en conduisant le véhicule en descente.

REMARQUE

Ne pas oublier que le servofrein et le système de direction assistée électrique ne sont pas actifs tant que le dispositif d'allumage n'est pas en position ENGINE. Un effort beaucoup plus important sera donc nécessaire pour utiliser la pédale de frein ou tourner le volant.

Après recharge / redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permet-

tre l'initialisation des systèmes électroniques.

Si des problèmes mineurs persistent néanmoins après cette opération, contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- système de clé électronique (selon équipement)
- direction assistée électrique
- rétroviseurs électriques
- lève-vitres électriques
- Paramètres d'infodivertissement (date et heure, stations de radio prédéfinies, etc.)

Ravitaillement en cas d'urgence

Le véhicule est équipé d'un interrupteur de sécurité qui se déclenche pour couper l'alimentation en carburant du chauffage d'appoint en cas de collision.

AVERTISSEMENT

Si, après un choc, une odeur de carburant ou des fuites dans le système de carburant sont constatées, ne

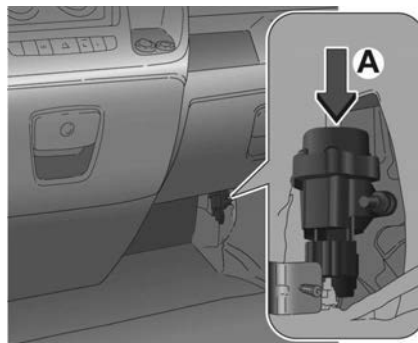
pas réactiver le système afin d'éviter tout risque d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de réactiver l'interrupteur de coupure de carburant, vérifier soigneusement qu'il n'y a pas de fuite de carburant et que les dispositifs électriques du véhicule (par exemple, les phares) ne sont pas endommagés.

Réactivation de l'interrupteur de coupure de carburant du réchauffeur additionnel

Appuyer sur le bouton pour réactiver l'interrupteur de coupure de carburant du réchauffeur additionnel (A).



Annulation

Débloccage du levier de transmission automatique

En cas de défaillance, pour déplacer le levier de vitesses de P (Parking), procéder comme suit :

- Arrêter le moteur
- engager le frein de stationnement
- en travaillant avec précaution à l'endroit indiqué par la flèche (voir figure), retirer le soufflet en le soulevant vers le haut



- appuyer sur la pédale de frein et la maintenir complètement enfoncée
- insérer le tournevis fourni perpendiculairement dans le trou de déverrouillage (voir figure) situé dans le coin arrière droit du sélecteur de vitesse et appuyer simultanément sur le levier de déverrouillage et sur le bouton de la molette



- placer le levier de vitesse en position N (neutre)
- remonter correctement le soufflet du levier de vitesses
- démarrer le moteur

Retrait d'urgence de la clé de contact

(versions à transmission automatique)

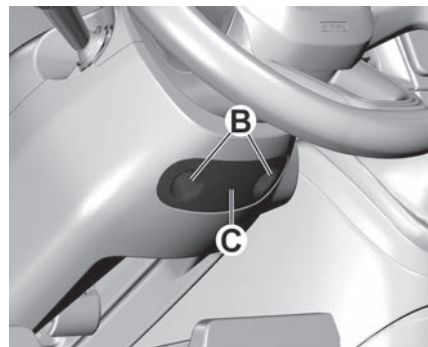
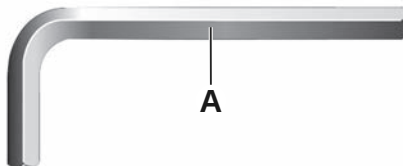
⚠ ATTENTION

Il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS pour faire effectuer la procédure de remontage. Pour le faire soi-même, veiller à ce que les clips de fixation soient correctement enclenchés. Dans le cas

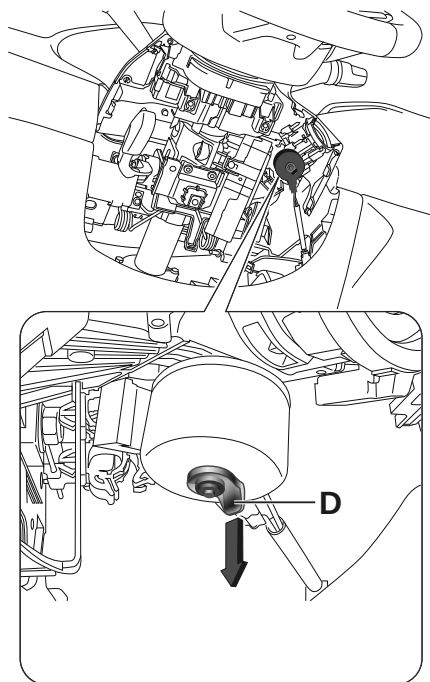
contraire, des bruits pourraient se faire entendre en raison d'une mauvaise fixation du couvercle inférieur sur le couvercle supérieur.

La clé de contact (pour les versions avec clé sans télécommande) ne peut être retirée que si le levier de vitesses est en position P (Parking). Si la batterie du véhicule est déchargée et que la clé de contact est enclenchée, cette dernière est bloquée en position. Suivre les étapes suivantes pour extraire manuellement le porte-clés :

- arrêter le véhicule dans des conditions sûres, engager une vitesse et le frein à main
- à l'aide de la clé (A) fournie (située dans l'emballage du manuel), desserrer les vis de fixation (B) de la garniture inférieure



- retirer la garniture inférieure de la colonne de direction (C) en la dégageant de son logement ;
- d'une main, tirer la languette (D) vers le bas et de l'autre, retirer la clé en la faisant glisser vers l'extérieur



- une fois la clé retirée, remettre en place la garniture inférieure (C), s'assurer qu'elle se verrouille correctement et serrer à fond les vis de fixation (B)

Remorquage du véhicule

(sauf versions électriques)

⚠ AVERTISSEMENT

Visser l'anneau de remorquage et vérifier qu'il s'arrête en fin de course.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant le remorquage, désactiver l'antivol de direction (voir le chapitre "Dispositif d'allumage" dans la section "Présentation du véhicule").

⚠ AVERTISSEMENT

Les servofreins et la direction assistée ne fonctionnent pas pendant le remorquage du véhicule. Un effort plus important sur la pédale de frein et le volant sera donc nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de cordes flexibles lors du remorquage et éviter les mouvements saccadés. Lors des opérations de remorquage, veiller à

ce que le joint fixé n'endommage pas les composants adjacents.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du remorquage du véhicule, respecter les réglementations routières spécifiques qui concernent à la fois le dispositif de remorquage et le comportement à adopter sur la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Le remorquage doit être effectué exclusivement sur des routes/rues ; le dispositif ne doit pas être utilisé pour récupérer le véhicule s'il sort de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Le remorquage ne doit pas être utilisé pour franchir des obstacles im-

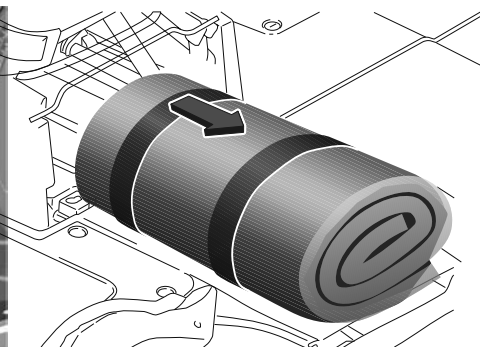
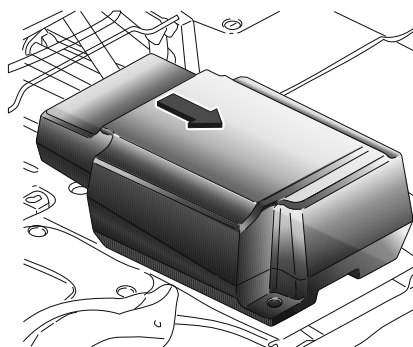
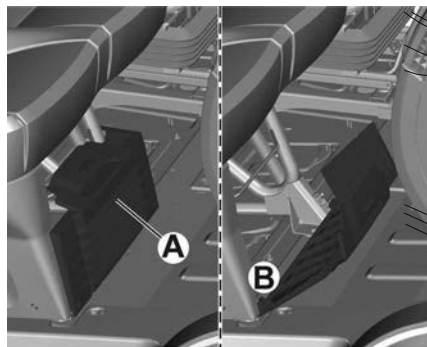
portants sur la route (par exemple des amas de neige ou de matériaux sur la chaussée).

⚠ AVERTISSEMENT

Le remorquage doit se faire avec les deux véhicules (l'un remorquant, l'autre remorqué) alignés autant que possible. Le remorquage par les véhicules d'assistance routière doit également s'effectuer avec les deux véhicules alignés autant que possible.

Le véhicule est équipé de deux anneaux pour fixer le crochet de remorquage.

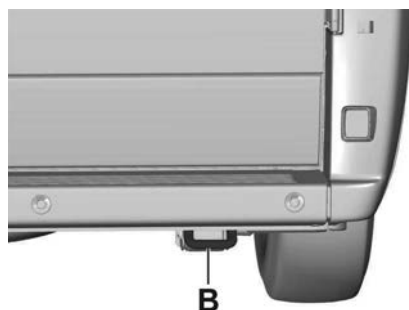
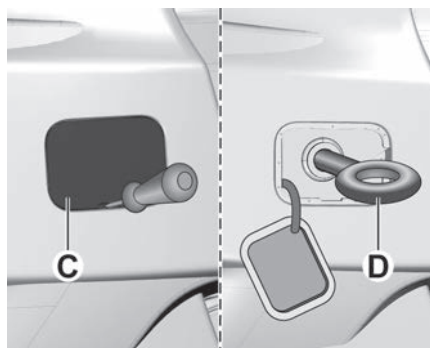
L'anneau avant est situé dans la boîte à outils sous le siège côté passager. Sur les versions avec kit de réparation des pneus et sans roue de secours, la boîte à outils n'est disponible que sur demande selon version/marché. Le sac à outils est logé dans le compartiment de chargement sur certaines versions. En l'absence de boîte à outils, le crochet de remorquage avant du véhicule est logé dans la pochette de documentation de bord.



Pour l'utiliser, procéder comme suit :

- Ouvrir la trappe (A) et la retire comme illustré
- tourner le bouton de verrouillage (B) dans le sens anti-horaire et le retirer pour permettre l'extraction du compartiment (voir figure)
- soulever le bouchon (C) en faisant levier à l'endroit indiqué à l'aide d'un tournevis à fente
- sortir l'anneau de remorquage (D) de la boîte et le visser sur la tige filetée

L'anneau arrière (B) est situé à l'endroit indiqué sur la figure.



Versions à transmission automatique

Les véhicules équipés de la transmission automatique AT8 ne peuvent pas être remorqués.

Remorquage du véhicule

(versions électriques)

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de serrer la bague nettoyer soigneusement le carter fileté. Avant de procéder au remorquage, veiller également à visser l'anneau à fond dans son logement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS remorquer le véhicule avec deux ou quatre roues sur la route. Risque d'endommagement du moteur et risque d'incendie. Il est impératif que le véhicule soit remorqué par une dépanneuse.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une batterie haute tension déchargée et d'une batterie 12V déchargée, ne JAMAIS remorquer le véhicule. Le transporter sur une dépanneuse et contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

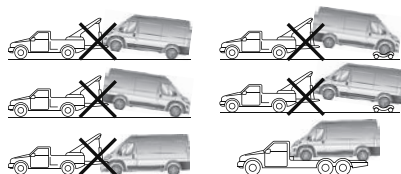
Il est permis de remorquer sur de courtes distances à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h à l'aide d'un dispositif spécifique conforme au code de la route (barre rigide) et **UNIQUEMENT** pour la préparation du transport par dépanneuse en maintenant le véhicule en panne aligné sur le même axe central que la dépanneuse.

⚠ AVERTISSEMENT

Le crochet de remorquage NE DOIT PAS être utilisé pour remorquer des véhicules hors de la route ou en présence d'obstacles ou pour des opérations de remorquage à l'aide de câbles ou d'autres dispositifs non rigides.

L'anneau de remorquage avant du véhicule est logé dans le conteneur situé dans la pochette de rangement de la portière avant. Le véhicule ne peut pas être remorqué. Il ne peut être transporté que sur une

dépanneuse, comme le montre la figure.



Batterie haute tension et batterie 12V à plat

Dans ces conditions, il est possible de déplacer le véhicule sur quelques mètres, en plaçant le dispositif d'allumage sur la position ENGINE et en mettant la transmission en position N.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Un entretien adéquat permet de préserver les performances et les caractéristiques de sécurité du véhicule, le respect de l'environnement et les faibles coûts d'exploitation au fil du temps.



AVERTISSEMENT

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans les pales du ventilateur !

Évacuation des véhicules hors d'usage

Vous trouverez des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne

confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur du véhicule, il est important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible dans le Réseau STELLANTIS.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable

dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température. Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter le Réseau STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Entretien programmé

Utilisation intensive du véhicule

Si le véhicule est principalement utilisé dans l'une des conditions suivantes :

- traction d'une remorque ou caravane
- routes poussiéreuses
- trajets courts et répétés (moins de 7-8 km) à des températures extérieures inférieures à zéro
- moteur tournant souvent au ralenti, conduite sur de longues distances à faible vitesse ou longues périodes d'inactivité

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

il est nécessaire d'effectuer les contrôles suivants, même fréquemment :

- vérifier l'état et l'usure des plaquettes de frein à disque avant
- vérifier la propreté des serrures du capot et du coffre/compartiment de chargement, la propreté et la lubrification de la tringlerie
- inspecter visuellement l'état du moteur, de la boîte de vitesses, de la transmission, des tuyaux et des flexibles (échappement/système de carburant/freins) et des éléments en caoutchouc (soufflets/manchons/bagues, etc.)
- vérifier l'état de charge et le niveau de liquide (électrolyte) de la batterie 12V
- inspecter visuellement l'état des courroies d'entraînement des accessoires
- vérifier et, si nécessaire, vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile
- vérifier et, si nécessaire, remplacer le filtre de l'habitacle

Contrôles périodiques

Tous les 1000 km ou avant les longs trajets, vérifier et, si nécessaire, faire l'appoint :

- niveau du liquide de refroidissement du système de traction

REMARQUE Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir. Si le niveau est inférieur au niveau MIN, contacter le Réseau STELLANTIS. Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par le personnel qualifié du Réseau STELLANTIS, à l'aide de l'équipement approprié de remplissage du vide.

- niveau de liquide de frein
- additif de réduction des émissions diesel AdBlue® (URÉE) (selon version/marché) ;
- niveau du liquide lave-glace
- pression de gonflage et état des pneus

- fonctionnement du système d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, etc.)
- fonctionnement du système de lave-glace/essuie-glace et positionnement/usure des balais d'essuie-glace avant/arrière

Vérifier le niveau d'huile moteur et faire l'appoint tous les 3000 kilomètres, si nécessaire.

Il est conseillé d'utiliser des produits d'origine, conçus et produits spécifiquement pour les véhicules Opel (voir le tableau "Capacités des fluides" dans la section "Caractéristiques techniques").

Contrôle des niveaux de liquide

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du fabricant. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Huile moteur

(sauf versions électriques)



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle..

Il est normal de compléter le niveau d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé de vérifier le niveau et de faire l'appoint si nécessaire tous les 5000 km.

i REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Contrôle à l'aide de la jauge

Pour connaître l'emplacement de la jauge, se reporter à l'illustration du compartiment moteur correspondant. Procéder comme suit :

- saisir la jauge d'huile par sa poignée colorée et l'extraire complètement
- essuyer l'extrémité de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux
- remettre la jauge en place et l'enfoncer à fond, puis la tirer de nouveau pour vérifier visuellement le niveau d'huile : le niveau correct se situe entre les repères MAX et MIN.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est trop bas :

- au-dessus de la marque MAX : contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié
- en dessous du repère MIN : faire immédiatement l'appoint en huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Qualité d'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, se reporter à l'illustration du compartiment moteur correspondant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Ajouter l'huile en petites quantités, en évitant de répandre de l'huile sur les composants du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de vérifier de nouveau le niveau à l'aide de la jauge.
- Compléter le niveau si nécessaire.
- Après avoir vérifié le niveau, revisser soigneusement le bouchon de remplissage d'huile et replacer la jauge dans son tube.

AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Liquide de lave-glace



Faire l'appoint si nécessaire.

Spécification du fluide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du fabricant.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uni-

quement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Version thermique



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid. Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV

⚠ ATTENTION

Ne pas faire l'appoint de liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de consulter un concessionnaire STELLANTIS.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter le Réseau STELLANTIS.

Additif pour les émissions diesel AdBlue® (URÉE)

Le véhicule est équipé d'un système d'injection d'AdBlue® (URÉE) et d'un système de réduction catalytique sélective pour répondre aux normes antipollution.

Ces deux systèmes garantissent la conformité aux exigences en matière d'émissions des moteurs diesel, tout en assurant la consommation de carburant, la maniabilité, le couple et la puissance. Pour les messages et les avertissements du système, se reporter au chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" de la section "Instruments et commandes du tableau de bord".

L'AdBlue® (URÉE) est considéré comme un produit très stable avec une longue durée de conservation. Stocké à des températures INFÉRIEURES à 32°C, il a une durée de conservation d'au moins un an.

Pour plus d'informations sur le type de liquide AdBlue® (URÉE), voir le chapitre "Fluides et lubrifiants" dans la section "Caractéristiques techniques".

Le véhicule est équipé d'un système de chauffage automatique de l'AdBlue® (URÉE) au démarrage du moteur, ce qui permet au système de fonctionner correctement à des températures inférieures à -11°C.

REMARQUE L'AdBlue® (URÉE) gèle à des températures inférieures à -11°C.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.

Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Antigel/Liquide de refroidissement

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Consulter le Réseau STELLANTIS.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une excellente protection contre la corrosion et contre le gel jusqu'à -37°C environ. Cette concentration doit être conservée tout au long de l'année.

L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Compartiment moteur

Vérifier régulièrement tous les niveaux dans le respect du plan d'entretien du fabricant.

Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspon-

dant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne jamais fumer jamais en intervenant dans le compartiment moteur : des gaz et des vapeurs inflammables peuvent être présents et constituer un risque d'incendie.

Accès au compartiment moteur

AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et

la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

AVERTISSEMENT

Veiller à ce que les foulards, cravates et autres vêtements amples

ne touchent pas, même accidentellement, les pièces en mouvement. Le vêtement pourrait alors être tiré vers l'intérieur de la pièce, ce qui présente un risque grave pour l'utilisateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, le capot doit toujours être correctement fermé pendant la conduite. Il faut donc s'assurer que le capot est correctement fermé et que la serrure est enclenchée. Si l'on constate que le capot n'est pas parfaitement fermé pendant la conduite, s'arrêter immédiatement et fermer le capot correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le capot moteur peut tomber soudainement si la tige de support n'est pas positionnée correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer ces opérations que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Lever le capot moteur à l'aide des deux mains. Avant le levage, vérifier que les bras d'essuie-glace ne sont pas relevés du pare-brise, que le véhicule est à l'arrêt et que le frein de stationnement électrique est serré.

i REMARQUE

L'emplacement du levier d'ouverture du capot intérieur empêche l'ouverture du capot lorsque la porte avant gauche est fermée.

i REMARQUE

Lors de l'appoint, veiller à ne pas mélanger les différents types de fluides : ils ne sont pas compatibles entre eux et peuvent endommager gravement le véhicule.

Ouverture

Procéder comme suit :

- ouvrir la porte conducteur pour accéder à l'ouverture du capot
- tirer le levier dans le sens indiqué par la flèche
- lever le levier (A) comme indiqué sur la figure
- soulever le capot et, en même temps, dégager la tige de support de son dispositif de verrouillage (D), puis insérer l'extrémité de la tige (C) dans le logement (E) du capot

i REMARQUE

Avant d'ouvrir le capot, vérifier que les bras d'essuie-glace ne sont pas soulevés du pare-brise.

1

2

3

4

5

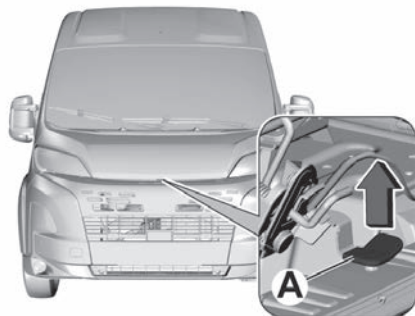
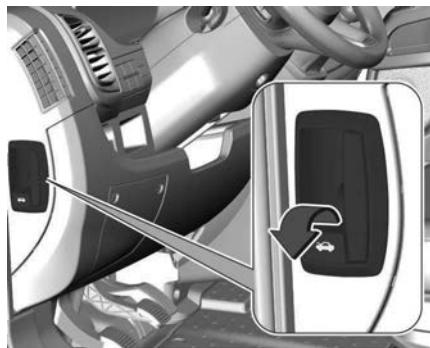
6

7

8

9

10

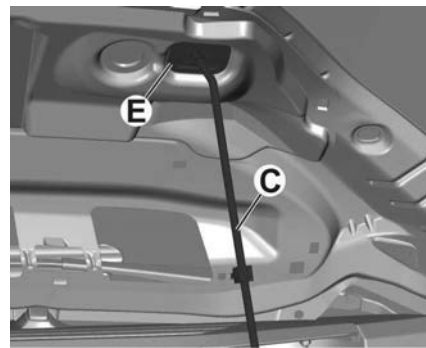
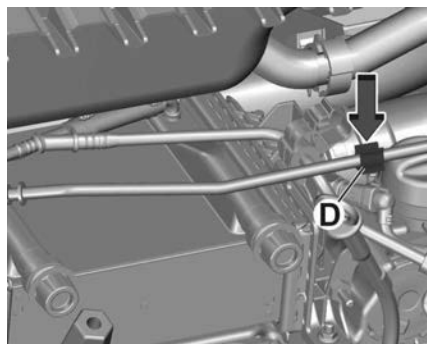


Fermeture

Procéder comme suit :

- tenir le capot moteur d'une main et de l'autre retirer la tige (C) du renforcement (E) et la remettre en place dans son loquet (D).

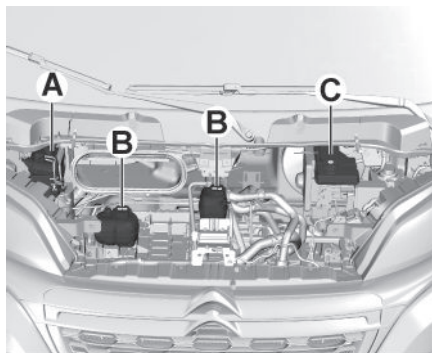
- abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment moteur et le laisser retomber. S'assurer que le capot est complètement fermé et non seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas complètement fermé, ne pas essayer d'appuyer sur le capot moteur, l'ouvrir et répéter la procédure



⚠ AVERTISSEMENT

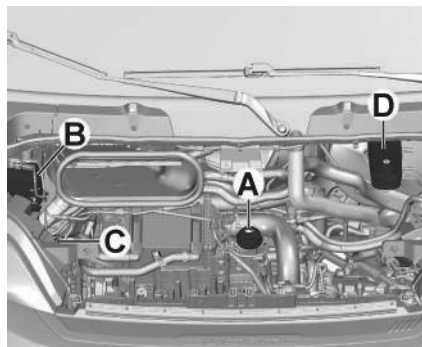
Toujours vérifier que le capot est correctement fermé pour éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite du véhicule.

Moteur BEV



(A) Liquide lave-glace / (B) Liquide de refroidissement moteur électrique et de la batterie haute tension / (C) Liquide de frein

Moteur thermique



(A) Bouchon de remplissage de l'huile moteur / (B) Liquide de refroidissement moteur / (C) Liquide lave-glace / (D) Liquide de frein

Contrôle du niveau d'huile

(sauf versions électriques)

i REMARQUE

Tous les 3000 km et avant de parcourir de longues distances, il est conseillé de vérifier l'indication du niveau d'huile moteur avant les longs trajets.

 L'huile moteur usagée et les filtres à huile remplacés contiennent des substances nocives pour l'environnement. Pour changer l'huile et les filtres, il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS.

Si le symbole  (selon version/marché) et l'indication correspondante "Niveau d'huile moteur insuffisant" s'allument sur l'écran, faire l'appoint dès que possible.

Le niveau d'huile doit être vérifié avec le moteur arrêté depuis au moins 30 minutes et avec le véhicule sur une surface plane à l'aide de la jauge manuelle.

Vérifier à l'aide de la jauge que le niveau d'huile se situe entre le niveau minimum et le niveau maximum. Si l'indicateur de niveau d'huile atteint le repère inférieur de la jauge d'huile, ajouter de l'huile par le bouchon de remplissage.

i REMARQUE

Veiller à ne pas faire l'appoint avec une quantité excessive d'huile moteur. Un excès d'huile moteur peut

endommager le moteur. Si le niveau MAX est dépassé, contacter le Réseau STELLANTIS pour ramener le niveau à la normale. Ne jamais dépasser le niveau MAX en faisant l'appoint d'huile moteur. Il est conseillé de vérifier le niveau d'huile à des étapes intermédiaires.

Contrôle avec la jauge manuelle

Pour trouver la jauge manuelle, voir l'illustration du compartiment moteur correspondant.

Procéder comme suit :

- saisir la jauge par l'extrémité colorée et la retirer complètement
- sécher la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux
- réinsérer la jauge, jusqu'à la butée, puis la retirer de nouveau pour vérifier le niveau d'huile : le niveau correct se situe entre les références "MAX" et "MIN"

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est trop bas :

- au-dessus de la référence "MAX" : contacter le Réseau STELLANTIS ou un réparateur qualifié

- en dessous de la référence "MIN" : refaire immédiatement le plein d'huile moteur

Consommation d'huile moteur

La consommation maximale d'huile moteur est généralement de 400 grammes tous les 1000 km.

Lorsque le véhicule est neuf, le moteur doit être rodé et la consommation d'huile moteur ne peut donc être considérée comme stabilisée qu'après les 5000 à 6000 premiers kilomètres.

Appoint en liquide de lave-glace

AVERTISSEMENT

Ne pas libérer le capuchon de l'extension sans avoir préalablement extrait le système à l'aide de l'anneau.

AVERTISSEMENT

Certains additifs commerciaux pour lave-glace sont inflammables. Le compartiment moteur contient des

pièces chaudes qui peuvent déclencher un incendie en cas de contact.

REMARQUE

Ne pas voyager avec le réservoir de liquide lave-glace vide : le lave-glace est essentiel pour améliorer la visibilité.

Procéder comme suit pour ajouter du liquide :

- retirer le capuchon (C) en tirant la dent de retenue vers l'extérieur
- tirer l'ouverture du tuyau vers le haut pour extraire l'entonnoir télescopique (voir figure)

REMARQUE

Pour éviter que le bouchon ne soit endommagé et n'interfère avec les pièces mécaniques adjacentes, veiller à ce qu'il soit correctement orienté avant de l'ouvrir. Sinon, le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne la position correcte.

Utiliser un mélange d'eau et de liquide MS.90043, dans les concentrations

suivantes : 30% de MS.90043 liquide et 70% d'eau en été ou 50% de MS.90043 liquide et 50% d'eau en hiver.

À des températures inférieures à -20°C, utiliser le liquide MS.90043 non dilué.



Pour fermer le bouchon, procéder comme suit :

- pousser l'entonnoir à fond jusqu'à ce qu'il se verrouille
- fermer le bouchon

Appoint en liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement moteur
(sauf versions électriques)

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de refroidissement est sous pression.

Le cas échéant, ne remplacer le bouchon que par un bouchon d'origine, sous peine d'altérer le fonctionnement du système. Ne pas retirer le bouchon du réservoir lorsque le moteur est chaud : risque de s'ébouillanter.

i REMARQUE

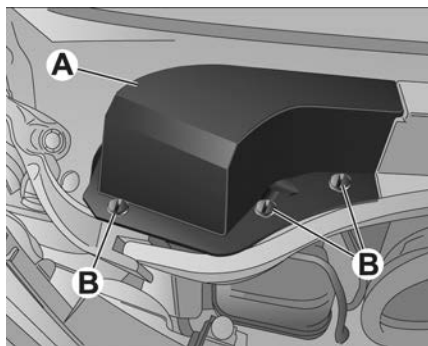
Un liquide antigel protecteur est utilisé dans le système de refroidissement. Utiliser un liquide du même type que celui contenu dans le sys-

tème de refroidissement pour faire l'appoint. Le fluide de protection ne peut être mélangé avec aucun autre type de fluide. Si cela se produit, ne pas démarrer le moteur et contacter immédiatement le Réseau STELLANTIS.

Le niveau de liquide de refroidissement doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Si le niveau est trop bas, procéder comme suit :

- pour accéder au remplissage du réservoir, retirer le couvercle en plastique (A) en tournant les vis de blocage (B) dans le sens anti-horaire
- verser lentement dans le réservoir un mélange de 50% d'eau déminéralisée et de 50% de liquide 9.55523 ou MS.90032 jusqu'à ce que le niveau soit proche de "MAX"



Le mélange de 50% d'eau déminéralisée et de 50% d'eau de protection protège contre le gel jusqu'à -35°C. Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, nous recommandons d'utiliser un mélange de 60% d'eau protectrice et de 40% d'eau déminéralisée.

Refroidissement du moteur électrique et de la batterie

(versions électriques)

Le niveau de liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir. Si le niveau est inférieur au niveau MIN, contacter le Réseau STELLANTIS.

Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par le personnel qualifié du Réseau STELLANTIS, à l'aide de l'équipement approprié de remplissage du vide.

Contrôle du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rincer ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

⚠ AVERTISSEMENT

Le symbole  figurant sur le récipient du liquide de frein indique s'il s'agit d'un liquide synthétique ou d'un liquide à base minérale.

L'utilisation de fluides de type minéral endommagera irrémédiablement les joints en caoutchouc spéciaux du système de freinage.

i REMARQUE

Empêcher le liquide de frein, très corrosif, d'entrer en contact avec les pièces peintes. Si cela se produit, laver immédiatement à l'eau.

Dévisser le bouchon (D) : vérifier que le liquide contenu dans le réservoir est au niveau maximum. Le niveau de liquide dans le réservoir ne doit pas dépasser le repère MAX.

Utiliser le liquide de frein indiqué dans le tableau "Fluides et lubrifiants" (voir la section "Caractéristiques techniques").

i REMARQUE

Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir et la surface environnante.

Veiller à ce que des impuretés ne pénètrent pas dans le réservoir lorsque le bouchon est ouvert.

Toujours utiliser un entonnoir doté d'un filtre intégré avec un maillage de 0,12 mm ou moins.

Batterie 12V

(sauf versions électriques)

La batterie est de type "entretien limité" : dans des conditions normales d'utilisation, l'électrolyte n'a pas besoin d'être complété par de l'eau distillée. Elle doit cependant être vérifiée périodiquement par le Réseau STELLANTIS ou par un personnel spécialisé pour s'assurer qu'elle fonctionne correctement.

La batterie est située à l'intérieur de l'habitacle, devant les pédales. Retirer le couvercle de protection pour y accéder.

AVERTISSEMENT

Le liquide de batterie est toxique et corrosif. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir les flammes nues et les sources d'étincelles à l'écart de la batterie : risque d'explosion et d'incendie.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de la batterie avec une quantité insuffisante de liquide risque d'endommager irrémédiablement la batterie et de provoquer une explosion.

REMARQUE

Après avoir tourné la clé de contact sur STOP et fermé la porte conducteur, attendre au moins une minute avant de débrancher l'alimentation électrique de la batterie. Lors du rebranchement de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact est en position STOP et que la porte conducteur est fermée.

REMARQUE

Si le niveau de charge reste en dessous de 50% pendant une longue période, la batterie est endommagée par la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son efficacité au démarrage. La batterie est également

plus sujette au risque de gel (à des températures jusqu'à -10°C).

Si, après l'achat du véhicule, le conducteur souhaite installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou des accessoires qui, dans tous les cas, sollicitent l'alimentation électrique, contacter le Réseau STELLANTIS, dont le personnel qualifié, en plus de vous suggérer les dispositifs les plus appropriés de Lineaccessori MOPAR, évaluera la consommation électrique globale, en vérifiant si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise ou s'il convient de l'intégrer à une batterie plus puissante.

Comme certains de ces appareils continuent à consommer de l'électricité même lorsque le moteur est éteint, ils épuisent progressivement la batterie.

REMARQUE

Si le véhicule est équipé d'un tachygraphe, en cas de stationnement prolongé de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour maintenir sa char-

ge. Si le véhicule est équipé d'une fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie), voir la description de la procédure de déconnexion dans le chapitre "Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie)" de la section "Instruments et commandes du tableau de bord".

Conseils utiles pour prolonger la durée de vie de la batterie

Pour éviter de décharger la batterie et en prolonger la durée de vie, respecter les instructions suivantes :

- pour stationner le véhicule, vérifier que les portes, le hayon et le capot sont correctement fermés, afin d'éviter que des plafonniers ne restent allumés à l'intérieur de l'habitacle
- éteindre tous les plafonniers à l'intérieur du véhicule : le véhicule est toujours équipé d'un système qui éteint automatiquement tous les plafonniers intérieurs
- ne pas laisser les accessoires (radio, feux de détresse, etc.) allumés pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas
- avant d'effectuer toute opération sur le système électrique, débrancher le

câble négatif de la batterie par la borne appropriée :

- Pour les versions avec système Start&Stop : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en appuyant sur le bouton B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie, sur le pôle négatif (D) de la batterie
 - Pour les versions sans système Start&Stop : déconnecter la borne négative de la borne de la batterie. Si le véhicule est équipé d'une fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie), voir la description de la procédure de déconnexion dans le chapitre "Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie)".
- serrer complètement les bornes de la batterie

Remplacement de la batterie

Si nécessaire, remplacer la batterie par une pièce de rechange d'origine présentant les mêmes caractéristiques. En cas de montage d'une batterie présentant des caractéristiques différentes, les intervalles d'entretien indiqués dans le "Plan d'entretien périodique" ne sont plus valables.

Suivre les instructions du fabricant de la batterie pour l'entretien.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer toute opération sur le système électrique, débrancher le câble négatif de la batterie par la borne appropriée, après avoir attendu au moins une minute après avoir tourné la clé de contact sur STOP.

AVERTISSEMENT

Toujours porter des lunettes appropriées pour protéger les yeux en cas d'intervention sur ou à proximité de la batterie conventionnelle.

AVERTISSEMENT

Un fusible pyrotechnique se trouve dans le boîtier électrique et est fixé à la borne positive de la batterie conventionnelle. Ne pas l'ouvrir. Ne pas le modifier. Ne pas le soumettre à des chocs ou le monter sur un autre véhicule. Risque de dysfonctionnement et de blessure.

i REMARQUE

L'installation incorrecte d'appareils électriques et électroniques peut endommager gravement le véhicule. Après l'achat de votre véhicule, si vous souhaitez installer des accessoires (antivol, radiotéléphone, etc.), adressez-vous au Réseau STELLANTIS qui vous proposera les dispositifs les plus adaptés et vous indiquera s'il est nécessaire d'installer une batterie de plus grande capacité.

i REMARQUE

Si le véhicule doit rester inutilisé pendant une période prolongée par temps extrêmement froid, retirer la batterie et la ranger dans un endroit chauffé pour éviter qu'elle ne gèle.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et ne

doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Versions électriques

Le véhicule est équipée d'une batterie 12V nécessitant peu d'entretien : aucun appoint d'électrolyte avec de l'eau distillée n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

i REMARQUE

Il est interdit de déconnecter la batterie 12V. Pour le remplacement de la batterie 12V, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Ne pas utiliser la batterie 12V du véhicule pour charger la batterie 12V d'un autre véhicule. La puissance de la batterie est insuffisante pour cette opération, avec le risque d'endommager le véhicule.

Pour éviter de décharger la batterie et en prolonger la durée de vie, respecter les instructions suivantes :

- pour stationner le véhicule, vérifier que les portes, le hayon et le capot sont correctement fermés, afin d'éviter que des plafonniers ne restent allumés à l'intérieur de l'habitacle
- éteindre tous les plafonniers à l'intérieur du véhicule : le véhicule est toujours équipé d'un système qui éteint automatiquement tous les plafonniers intérieurs
- ne pas laisser les accessoires (radio, feux de détresse, etc.) allumés pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas
- avant d'effectuer toute opération sur le système électrique, débrancher le câble négatif de la batterie par la borne appropriée :
 - Pour les versions avec système Start&Stop : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en appuyant sur le bouton B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie, sur le pôle négatif (D) de la batterie
 - Pour les versions sans système Start&Stop : déconnecter la borne

négative de la borne de la batterie. Si le véhicule est équipé d'une fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie), voir la description de la procédure de déconnexion dans le chapitre "Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie)".

- serrer complètement les bornes de la batterie

Si, après l'achat du véhicule, le conducteur souhaite installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou des accessoires qui, dans tous les cas, sollicitent l'alimentation électrique, contacter le Réseau STELLANTIS, dont le personnel qualifié, en plus de vous suggérer les dispositifs les plus appropriés de Lineaccessori MOPAR, évaluera la consommation électrique globale, en vérifiant si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise ou s'il convient de l'intégrer à une batterie plus puissante.

Comme certains de ces appareils continuent à consommer de l'électricité même lorsque le moteur est éteint, ils épuisent progressivement la batterie.

REMARQUE

Si le véhicule est équipé d'un tachygraphe, en cas de stationnement prolongé de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour maintenir sa charge. Si le véhicule est équipé d'une fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie), voir la description de la procédure de déconnexion dans le chapitre "Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie)" de la section "Démarrage et conduite".

REMARQUE

Après avoir tourné la clé de contact sur STOP et fermé la porte conducteur, attendre au moins une minute avant de débrancher l'alimentation électrique de la batterie. Lors du rebranchement de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact est en position STOP et que la porte conducteur est fermée.

REMARQUE

Si le niveau de charge reste en dessous de 50% pendant une longue période, la batterie est endommagée par la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son efficacité au démarrage. La batterie est également plus sujette au risque de gel (à des températures jusqu'à -10°C).

Contrôle de la charge et du niveau d'électrolyte

Les opérations décrites dans ce Manuel d'utilisation ne doivent être effectuées que par des techniciens spécialisés. L'appoint doit être effectué par du personnel spécialisé du Réseau STELLANTIS.

Remplacement de la batterie 12V

REMARQUE

Pour le remplacement de la batterie, consulter le Réseau STELLANTIS.

Nettoyage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Nettoyer périodiquement la partie en caoutchouc à l'aide de produits spéciaux.

Remplacer les balais si le bord en caoutchouc est déformé ou usé. Dans tous les cas, il est conseillé de les remplacer environ une fois par an.

Quelques précautions simples permettent de réduire les risques d'endommagement des balais :

- si la température descend en dessous de zéro, s'assurer que le givre n'a pas gelé le caoutchouc sur le verre. Utiliser un produit de dégivrage pour le dégager si nécessaire

- enlever la neige de la vitre : en plus de protéger les balais, cela évite l'effort sur le moteur et la surchauffe
- ne pas faire fonctionner les essuie-glaces du pare-brise et de la lunette arrière sur une vitre sèche

Remplacement des balais d'essuie-glace

⚠ AVERTISSEMENT

Conduire avec des balais d'essuie-glace usés constitue un grave danger, car la visibilité est réduite par mauvais temps.

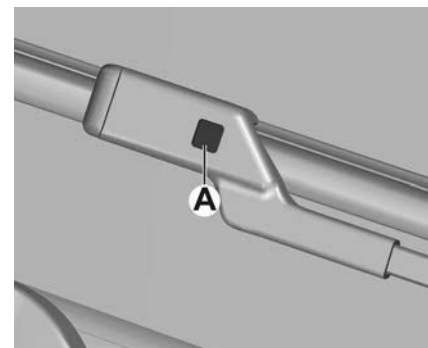
i REMARQUE

Ne pas utiliser l'essuie-glace lorsque les balais sont soulevés de la vitre du pare-brise.

Procéder comme suit :

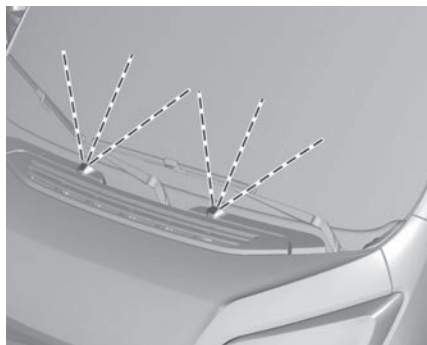
- soulever le bras d'essuie-glace, appuyer sur la languette (A) du ressort de fixation et retirer le balai du bras
- mettre en place le nouveau balai, en insérant la languette dans la fente

- spéciale du bras, en s'assurant qu'elle est bien verrouillée
- abaisser le bras d'essuie-glace sur le pare-brise



Gicleurs (lave-glace)

S'il n'y a pas de gicleur, vérifier d'abord qu'il y a du liquide dans le réservoir. Vérifier ensuite que les trous du gicleur ne sont pas obstrués ; utiliser une aiguille pour les débloquer si nécessaire. Les jets de lavage doivent être positionnés en ajustant l'angle des jets à l'aide d'un petit tournevis plat. Les jets doivent être dirigés à environ un tiers de la hauteur du bord supérieur du pare-brise.



Lave-phares

Vérifier le bon état et la propreté des buses à intervalles réguliers. Les lave-phares s'allument automatiquement lorsque le lave-glace est actionné avec les feux de croisement allumés.

Remplissage d'AdBlue (liquide de réduction des émissions d'échappement)

Une alerte est déclenchée lorsque le niveau de réserve est atteint. Pour plus d'informations sur les indicateurs et en particulier sur les indicateurs de gamme AdBlue®, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter que le véhicule ne soit immobilisé conformément à la réglementation, faire l'appoint du réservoir d'AdBlue®.

Filtre à air d'habitacle

Faire remplacer le filtre à air par le Réseau STELLANTIS.

Filtre à huile moteur

(versions thermiques)

Changer le filtre à huile à chaque vidange de l'huile moteur.

Filtre à air moteur

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

Entretien de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

REMARQUE Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre du compartiment

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à gazole

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2500 tr/min, pendant environ 15 minutes (jusqu'à ce que le voyant d'avertissement s'éteigne).

S'il n'est pas possible d'atteindre 60 km/h, laisser tourner le moteur au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler à un régime supérieur à 2500 tr/min pendant 15 minutes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.

La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i REMARQUE

Après une utilisation prolongée du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, dans des circonstances exceptionnelles, on peut remarquer que de la vapeur d'eau s'échappe de l'échappement lors de l'accélération. Ces émissions n'ont aucun impact sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i REMARQUE

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent

se accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Système d'échappement

(versions thermiques)

Un entretien adéquat du système d'échappement du moteur constitue la meilleure protection contre les fuites de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

Les émissions d'échappement sont très dangereuses et peuvent être mortelles. Elles contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut provoquer un évanouissement et un empoisonnement en cas d'inhalation.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si le véhicule est stationné sur des matériaux inflammables. L'herbe sèche ou les feuilles peuvent également prendre feu si elles entrent en contact avec le système d'échappement. Ne pas

stationner et ne pas utiliser le véhicule dans un endroit où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matériaux inflammables.

i REMARQUE

Les véhicules équipés d'un convertisseur catalytique doivent être ravitaillés uniquement avec de l'essence sans plomb. L'essence au plomb endommagerait définitivement le convertisseur catalytique et éliminerait sa capacité à réduire les émissions polluantes, ce qui compromettrait sérieusement les performances du moteur qui serait irrémédiablement endommagé. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, surtout s'il démarre irrégulièrement ou si une baisse de ses performances est constatée, se rendre immédiatement dans le Réseau STELLANTIS. Un fonctionnement prolongé et défectueux du moteur peut entraîner une surchauffe du convertisseur et, par conséquent, des dommages possibles au convertisseur et au véhicule.

Transmission automatique

La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Fusibles

AVERTISSEMENT

Changement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié. Le remplacement d'un fusible par un tiers peut provoquer un dysfonctionnement grave du véhicule.

AVERTISSEMENT

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

L'installation électrique du véhicule est conçue pour fonctionner avec des équipements standard ou en option. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Remplacement des ampoules

AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder trop près du faisceau lumineux des lampes à technologie LED - risque de blessures graves aux yeux !

AVERTISSEMENT

Des modifications ou des réparations effectuées sur le système électrique qui ne sont pas réalisées correctement ou qui ne respectent pas les spécifications techniques du

système peuvent entraîner des dysfonctionnements et des risques d'incendie.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la hauteur du faisceau des phares ou de remplacement des ampoules, ne jamais regarder directement les phares s'ils sont allumés. Risque de blessures aux yeux !

AVERTISSEMENT

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

AVERTISSEMENT

Diodes électroluminescentes (LED)
Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Les ampoules halogènes contiennent du gaz sous pression qui pourrait provoquer une projection de verre si l'une d'elles venait à se briser.



AVERTISSEMENT

Ne jamais déconnecter les bornes de la batterie 12V. Aucune intervention n'est autorisée sur la batterie 12V. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.



REMARQUE

Tenir les ampoules halogènes uniquement par leurs parties métalliques. Toucher leurs parties transparentes avec les doigts pourrait réduire l'intensité de la lumière qu'elles émettent et même leur durée de vie. En cas de contact accidentel, essuyer l'ampoule avec un chiffon imbibé d'alcool et laisser sécher l'ampoule.



REMARQUE

Une légère buée peut apparaître sur la surface interne du phare : cela n'indique pas un défaut et est dû aux basses températures et au degré d'humidité de l'air. La buée disparaît rapidement lorsque les phares sont allumés. La présence de gouttes à l'intérieur des phares indique une infiltration d'eau. Contacter le Réseau STELLANTIS.



REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des phares.

- Lorsqu'un phare ne fonctionne pas, vérifier que le fusible correspondant est intact avant de remplacer l'ampoule
- avant de remplacer une ampoule, vérifier l'oxydation des contacts

- les ampoules grillées doivent être remplacées par d'autres du même type et de la même puissance
- pour des raisons de sécurité, vérifier toujours la direction du faisceau des phares après avoir changé une ampoule

Versions à feux LED (selon version/marché) : pour le remplacement de ces ampoules, contacter le Réseau STELLANTIS.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Types d'ampoules

Le véhicule est équipé de différents types d'ampoules :

Ampoule entièrement en verre : (type A) elles sont montées sous pression - tirer pour les enlever.

Ampoule à baïonnette : (type B) pour les retirer, appuyer sur l'ampoule et la tourner dans le sens anti-horaire.

Ampoules cylindriques : (type C) les désengager de leurs contacts pour les retirer.

Ampoules halogènes : (type D) pour retirer l'ampoule, la désengager et l'extraire de son logement.

Ampoules halogènes : (type E) pour retirer l'ampoule, la désengager et l'extraire de son logement.

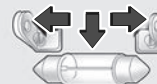
A



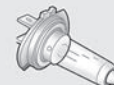
B



C



D



E



Ampoules électriques

Ampoules électriques	Type	Puissance	Réf. Figure
Feux de route	H7	55W	D
	FULL LED	–	–
Feux de croisement	H7	55W	D
	FULL LED	–	–
Feux de position avant / Feux de jour (DRL)	W21/5W - LED (*)	21/5W	B
	LED (*)	–	–
Feux antibrouillard (**)	H11	55W	–
Clignotants avant	WY21W	21W	B
	LED (*)	–	–
Indicateurs de direction latéraux	W16WF (***) / WY5W (****)	16W (***) / 5W (****)	A
Indicateurs de direction arrière	PY21W	21W	B
Feux de position	W5W	5W	A
Feux de position arrière	P21/5W	21/5W	B
Feux de position arrière / Feux de stop	P21W	21W	B
Troisième feu de stop	W5W	5W	B
Marche arrière	W16W	16W	B
Feu antibrouillard arrière	W16W	16W	B

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ampoules électriques	Type	Puissance	Réf. Figure
Plaque d'immatriculation	C5W	5W	A
Feu de toit avant (lentille mobile)	12V10W	10W	C
Plafonnier arrière	12V10W	10W	C

Selon équipement (*)

Suivant version/marché (**)

Versions XL et versions Camper (***)

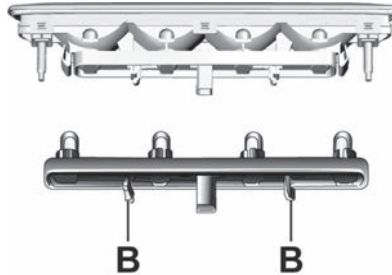
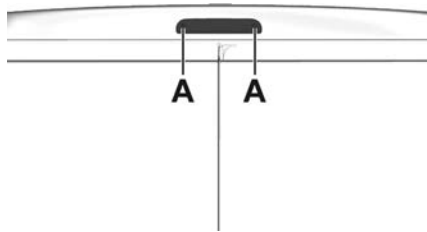
Toutes les autres versions (****)

Autres ampoules

Troisième feu de stop

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

- desserrer les deux vis de fixation (A)
- extraire le bloc optique
- presser les languettes (B) l'une contre l'autre et retirer le support d'ampoule
- retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer



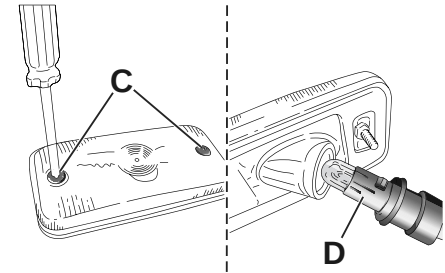
Feux de position

(selon version/marché)

Pour les fourgons extra-longs

Procéder comme suit :

- dévisser les deux vis de fixation (C) et retirer le phare
- retirer le porte-ampoule (D) à l'arrière du bloc optique, en le tournant de 1/4 de tour
- retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer



Versions châssis-cabine avec plateau

Procéder comme suit :

- retirer le porte-ampoule à l'arrière du bloc optique, en le tournant de 1/4 de tour
- retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer

1

2

3

4

5

6

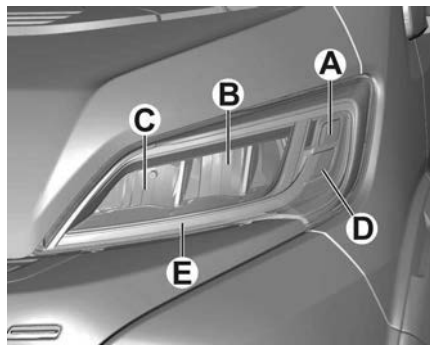
7

8

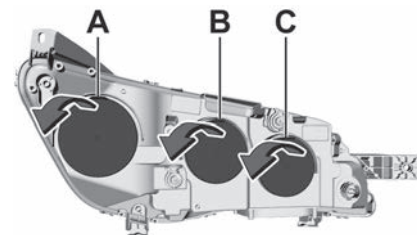
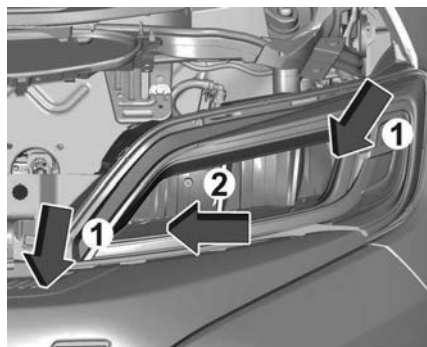
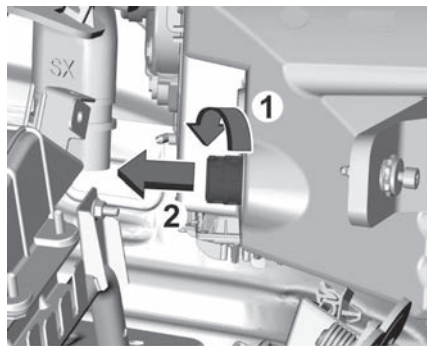
9

10

Phares

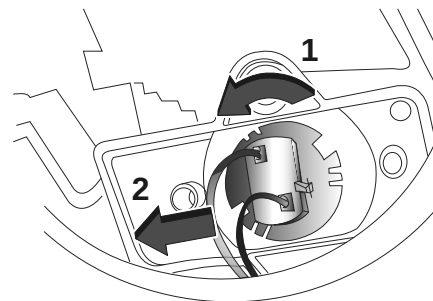


- A Indicateurs de direction
- B Feux de croisement
- C Feux de route
- D Feux de position/Feux de jour
- E Feux de position/Feux de jour avec LED (comme alternative à D)

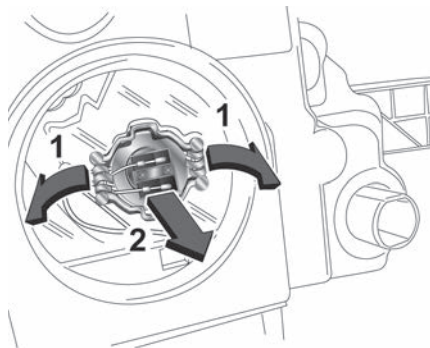


- A Feux de jour (DRL)
- B Feux de croisement
- C Feux de route

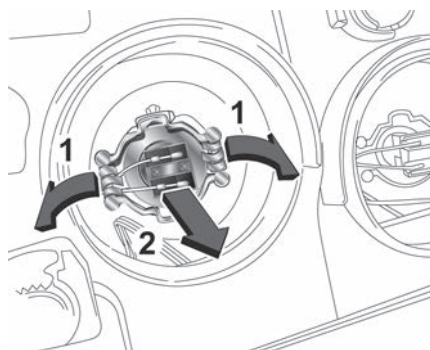
Feux de position / Feux de jour



Feux de route

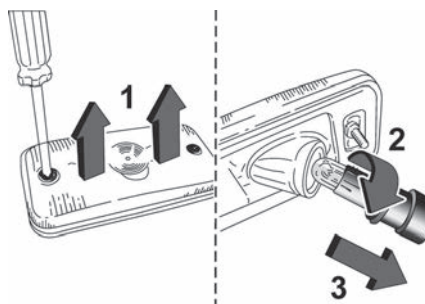


Feux de croisement



Feux de position

Pour les fourgonnettes extra-longues



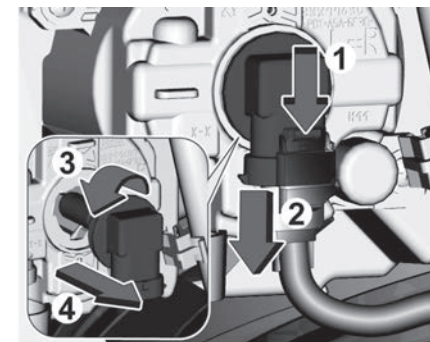
Pour les versions châssis-cabine

- Retirer le porte-ampoule à l'arrière du bloc optique, en le tournant d'un quart de tour ;
- Retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer.

Feux de position / Feux de jour (LED)

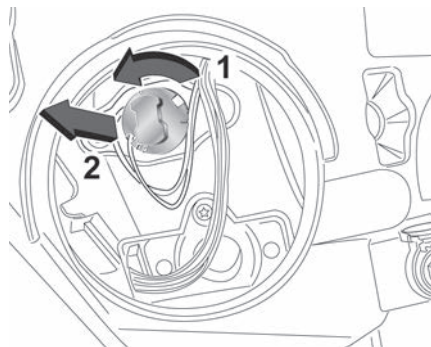
Contactez un concessionnaire pour le remplacement.

Feux antibrouillard

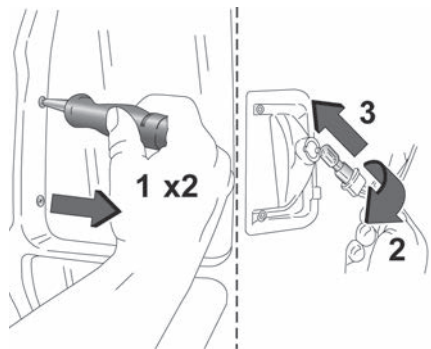


Clignotants

Avant



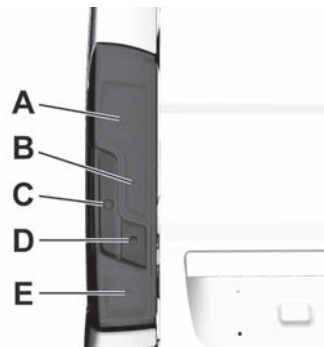
Côté



Feux arrière

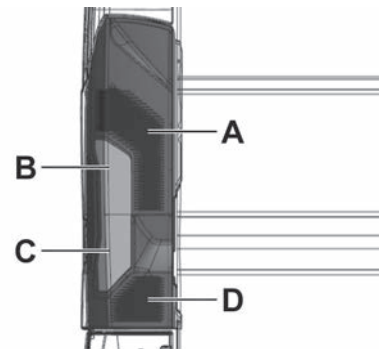
Groupes de feux arrière

Versions ICE



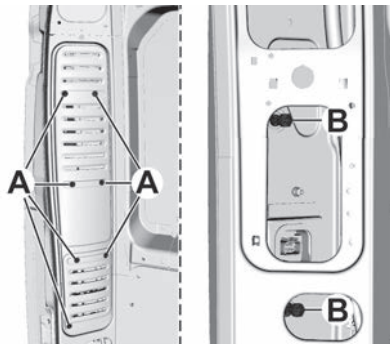
- A Feux de stop/Feux de position
- B Feu de position
- C Indicateurs de direction
- D Feux de recul
- E Feux antibrouillard arrière

Versions BEV



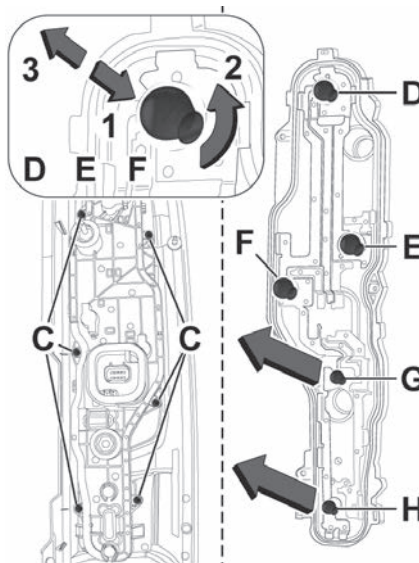
- A Feux de stop/Feux de position
- B Indicateurs de direction
- C Feux de recul
- D Feux antibrouillard arrière

Pour toutes les versions



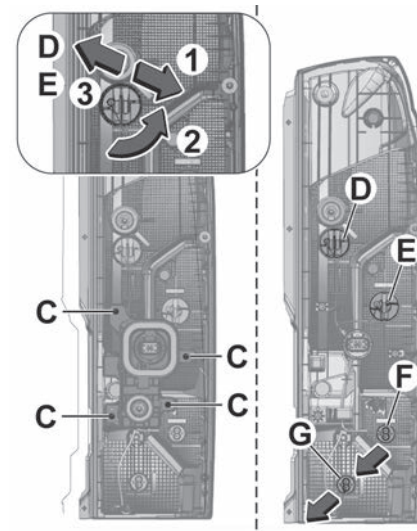
A, B Vis à enlever

À l'exclusion des versions électriques/à hydrogène



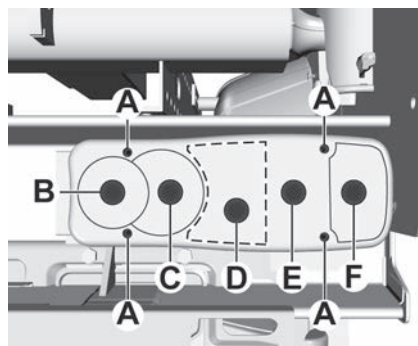
- C Vis à enlever
- D Feux de stop/Feux de position
- E Feu de position
- F Indicateurs de direction
- G Feux de recul
- H Feux antibrouillard arrière

Versions électriques/à hydrogène



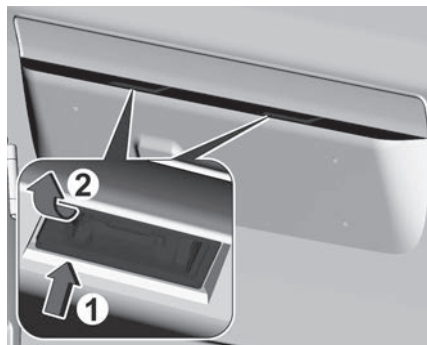
- C Vis à enlever
- D Feux de stop/Feux de position
- E Indicateurs de direction
- F Feux de recul
- G Feux antibrouillard arrière

Pour les versions camion et châssis-cabine

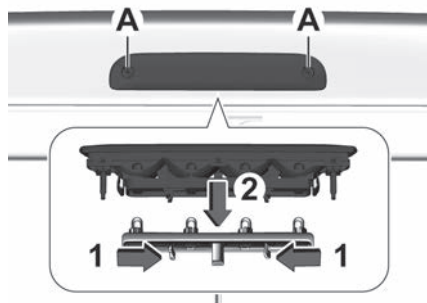


- A Vis à enlever
- B Ampoule du feu de brouillard arrière
- C Ampoule du feu de recul
- D Ampoule du feu de position
- E Ampoule du feu de stop
- F Ampoule de l'indicateur de direction

Feux de plaque d'immatriculation



Troisième feu de stop



A Vis à enlever

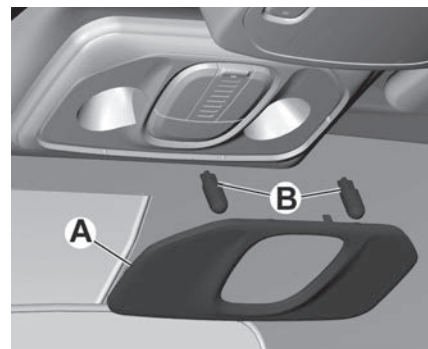
Lampes intérieures

Pour connaître le type d'ampoule et sa puissance, voir le chapitre Remplacement d'une ampoule.

Plafonnier avant

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

- à l'aide d'un petit outil, retirer la partie transparente du plafonnier (A)
- tirer l'ampoule (B) vers soi et la remplacer
- repositionner la lentille du plafonnier (A) en s'assurant qu'elle est bien verrouillée



Plafonnier à LED du compartiment de chargement

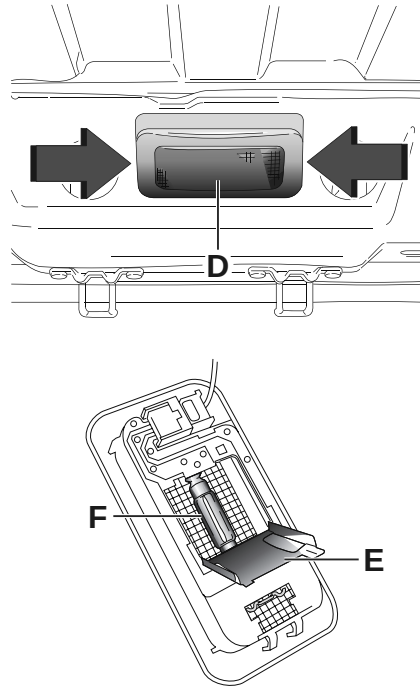
(selon version/marché)

Contacter le Réseau STELLANTIS pour le remplacement d'un plafonnier avant à LED.

Plafonnier arrière

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

- agir dans les points indiqués par la flèche et retirer le plafonnier (D)
- ouvrir le volet de protection (E)
- changer l'ampoule (F) en la dégageant des contacts latéraux et en veillant à ce que la nouvelle ampoule soit correctement fixée entre les contacts
- fermer le volet de protection (E) et réinsérer le plafonnier (D) dans son logement, en veillant à ce qu'il se verrouille



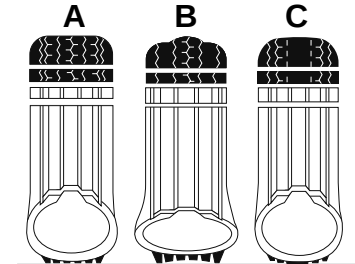
Pneus et roues

Vérifier la pression de chaque pneu, y compris la roue de secours, toutes les deux semaines environ et avant les longs trajets : la pression doit être vérifiée avec le pneu reposé et froid.

Il est normal que la pression augmente lorsque le véhicule est utilisé. Une pression incorrecte entraîne une usure anormale des pneus :

- (A) pression normale : bande de roulement uniformément usée
- (B) basse pression : bande de roulement particulièrement usée sur les bords
- (C) haute pression : bande de roulement particulièrement usée au centre

Les pneus doivent être remplacés lorsque l'épaisseur de la bande de roulement est inférieure à 1,6 mm. Dans tous les cas, respecter les lois en vigueur dans le pays de circulation.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas oublier que les qualités routières du véhicule dépendent également de la pression de gonflage correcte des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression des pneus est trop basse, le pneu risque de surchauffer et d'être gravement endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas permuter les pneus du côté droit du véhicule vers le côté gauche, et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas permuter les pneus s'ils sont de type "unidirectionnel". Dans ce cas, veiller toujours à ne pas monter les pneus dans un sens de rotation opposé à celui indiqué : risquer de perte de l'adhérence et du contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas repeindre les jantes en alliage à des températures supérieures à 150°C. Les caractéristiques mécaniques des jantes pourraient être compromises.

- Dans la mesure du possible, éviter les freinages brusques, les démarrages en trombe et les chocs violents contre les trottoirs, les nids-de-poule ou d'autres obstacles durs. Conduire longtemps sur des routes irrégulières peut endommager les pneus.
- Vérifier périodiquement que les pneus ne présentent pas de coupures sur les flancs, de gonflements anormaux ou d'usure irrégulière de la bande de roulement. Se rendre sans délai dans le Réseau STELLANTIS.
- Éviter de surcharger le véhicule lors des déplacements : les roues et les pneus risquent d'être gravement endommagés.
- Si un pneu est crevé, s'arrêter immédiatement et le regonfler pour éviter d'endommager le pneu, la jante, les suspensions et le système de direction.

- Les pneus vieillissent même sans rouler beaucoup. Les fissures dans la bande de roulement et sur les flancs sont un signe de vieillissement. Dans tous les cas, faire vérifier les pneus par des techniciens spécialisés s'ils sont montés depuis plus de 6 ans. Ne pas oublier de vérifier soigneusement la roue de secours.
- En cas de remplacement, il faut toujours monter des pneus neufs, en évitant ceux dont l'origine est inconnue.
- Lors du remplacement d'un pneu, changer également la valve de gonflage.
- Pour permettre une usure uniforme des pneus avant et arrière, il est conseillé de les changer tous les 10 à 15 000 kilomètres, en les plaçant du même côté du véhicule afin de ne pas inverser le sens de rotation.

❗ REMARQUE

Lors du remplacement d'un pneu, vérifier que le capteur de contrôle de la pression des pneus (TPMS) (selon équipement) est également reti-

ré de la jante précédente, ainsi que la valve.

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvriront certains aspects des informations suivantes :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions des pneus
- Pressions des pneus et gonflage des pneus

Marquages - désignations des pneus

Exemple 215/75 R16 104 Q

- 215 : largeur des pneus (mm)
- 75 : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R : type de carcasse (radiale)
- 16 : diamètre des jantes, en pouces
- 104 : indice de charge
- Q : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

- Q : jusqu'à 160 km/h

- S : jusqu'à 180 km/h
- T : jusqu'à 190 km/h
- H : jusqu'à 210 km/h
- V : jusqu'à 240 km/h
- W : jusqu'à 270 km/h

Indice de charge (capacité)

75 = 387 kg	95 = 690 kg
76 = 400 kg	96 = 710 kg
77 = 412 kg	97 = 730 kg
78 = 425 kg	98 = 750 kg
79 = 437 kg	

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

Pneus hiver

Le Réseau STELLANTIS sera heureux de donner des conseils sur le type de pneu le mieux adapté aux besoins du client.

Les caractéristiques de ces pneus sont considérablement réduites lorsque la profondeur de la bande de roulement

est inférieure à 4 mm. Dans ce cas, les remplacer immédiatement.

En raison des caractéristiques spécifiques des pneus neige, dans des conditions météorologiques normales ou lors de longs trajets sur autoroute, les performances de ces pneus sont inférieures à celles des pneus standard. Leur utilisation doit donc être limitée conformément à leur homologation.

Les quatre pneus doivent être identiques (marque et empreinte) pour garantir une plus grande sécurité lors de la conduite et du freinage, ainsi qu'une bonne manœuvrabilité.

Ne pas oublier pas que le sens de rotation des pneus ne peut pas être modifié.

⚠ AVERTISSEMENT

La vitesse maximale des pneus neige marqués "Q" est de 160 km/h, tandis qu'elle est de 190 km/h pour les pneus "T" et de 210 km/h pour les pneus "H". Il convient cependant de toujours respecter les limitations de vitesse prévues par le code de la route.

i REMARQUE

En cas d'utilisation de pneus neige dont l'indice de vitesse maximale est inférieur à celui que peut atteindre le véhicule (majoré de 5%), placer dans l'habitacle, bien en vue, un avis indiquant la vitesse maximale autorisée par les pneus hiver (conformément à la directive CE).

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Ce facteur doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus

sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus été qu'aux pneus hiver.

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quel-

conque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de

direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, le relevé de l'indicateur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

(selon équipement)

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs sur la roue de secours.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Chaînes à neige

L'utilisation de chaînes à neige doit être conforme aux réglementations locales de chaque pays.

Les chaînes à neige ne peuvent être montées que sur les pneus des roues avant (roues motrices).

L'utilisation de chaînes à neige Lineaccessori MOPAR est recommandée. Vérifier la tension des chaînes à neige après avoir parcouru les premiers mètres.

Pour les versions équipées de pneus 225/75 R16, utiliser des chaînes à neige d'une épaisseur maximale de 16 mm. Sur routes enneigées avec des chaînes à neige, il peut être utile de désactiver le système ASR : en effet, dans ces conditions, le dérapage des roues motrices lors de la sortie permet d'obtenir une meilleure traction.



AVERTISSEMENT

Lorsque des chaînes à neige sont montées, la vitesse du véhicule doit être réduite et ne jamais dépasser 50 km/h. Éviter les nids-de-poule, ne pas passer sur des marches ou des trottoirs et ne pas parcourir de longues distances sur des routes sans neige afin d'éviter d'endommager le véhicule et la surface de la route.



REMARQUE

Avec des chaînes à neige, utiliser l'accélérateur avec une extrême prudence afin d'éviter ou de limiter autant que possible le patinage des roues motrices qui pourrait provoquer une rupture de la chaîne et endommager la carrosserie ou les composants mécaniques du véhicule.

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être immobilisé pendant plus d'un mois, les précautions suivantes doivent être prises :

- garer le véhicule à l'intérieur dans un endroit sec et, si possible, bien ventilé
- enclencher un rapport
- vérifier que le frein de stationnement n'est pas activé
- nettoyer et protéger les parties peintes à l'aide d'une cire de protection
- nettoyer et protéger les pièces métalliques brillantes à l'aide de com-

posés spéciaux disponibles dans le commerce ;

- saupoudrer de talc les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-vitre arrière et les soulever de la vitre
- ouvrir légèrement les vitres
- recouvrir le véhicule d'un morceau de tissu ou d'une feuille de plastique perforée. Ne pas utiliser de bâches en plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
- Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme, désactiver l'alarme du véhicule à l'aide de la télécommande
- gonfler les pneus à +0,5 bar au-dessus de la pression standard spécifiée et la vérifier à intervalles réguliers
- ne pas vidanger le circuit de refroidissement

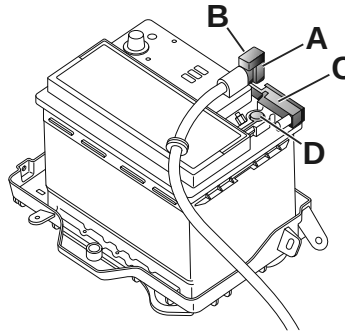
Précautions particulières pour les véhicules non électriques

Procéder comme suit :

- débrancher la batterie :
 - Pour les versions avec système Start&Stop : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en appuyant sur le

bouton B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie, sur le pôle négatif (D) de la batterie

- Pour les versions sans système Start&Stop : déconnecter la borne négative de la borne de la batterie. Si le véhicule est équipé d'une fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie), voir la description de la procédure de déconnexion dans le chapitre "Fonction de déconnexion de la batterie (coupe-batterie)".



i REMARQUE

Après avoir tourné la clé de contact sur STOP et fermé la porte conducteur, attendre au moins une minute

avant de débrancher l'alimentation électrique de la batterie. Lors du rebranchement de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact est en position STOP et que la porte conducteur est fermée.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%.

La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Par conséquent, éviter les périodes prolongées avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et l'empêcher d'atteindre des niveaux excessivement bas. Suivre ces avertissements même pour les périodes de moins d'un mois (quelques semaines).

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

REMARQUE

Nettoyer régulièrement les pare-chocs et les rétroviseurs extérieurs, ainsi que le champ de vision des caméras. Pour laver le véhicule à haute pression, diriger le jet à une distance d'au moins 30 cm du radar, des capteurs et des caméras.

Consignes générales

Le véhicule est couvert par la garantie contre la perforation due à la rouille de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie. Pour les conditions générales de cette garantie, voir le Carnet de garantie.

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver

le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

AVERTISSEMENT

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

REMARQUE

Veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules de contrôle électroniques, les connecteurs

et les câbles orange, y compris les zones adjacentes (circuit haute tension) et les vannes de ventilation. Faire effectuer cette opération par un atelier spécialisé. Après le lavage, vérifier que les différents composants de protection (par exemple, les protections en caoutchouc et les bouchons) n'ont pas été retirés ou endommagés.

REMARQUE

Les produits abrasifs ou les produits à polir ne doivent pas être utilisés pour nettoyer le véhicule. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter de stationner le véhicule sous des arbres (sauf si cela est absolument nécessaire). Enlever immédiatement toute matière végétale résineuse car, une fois qu'elle a séché, il peut être nécessaire d'utiliser des produits abrasifs ou de polissage pour les éliminer, qui sont fortement déconseillés car ils pourraient modifier les caractéristiques de la peinture. Ne pas utiliser de liquide de lave-glace pur

pour nettoyer le pare-brise avant et la lunette arrière ; diluer à 50% d'eau au moins. Utiliser uniquement du liquide lave-glace pur lorsque cela est strictement nécessaire en raison de la température extérieure. Ne pas utiliser de produits chimiques ou d'acides pour dégivrer les vitres du véhicule, car ils pourraient endommager la peinture.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le compartiment moteur. Les précautions appropriées ont été prises pour protéger toutes les pièces et connexions, mais les pressions générées par ces dispositifs sont si élevées que la protection complète contre le suintement d'eau ne peut pas être garantie.

i REMARQUE

S'il est nécessaire de laver le véhicule de l'extérieur, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.

i REMARQUE

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9. Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces chaudes. Sécher le véhicule avec une peau de chamois humide. Les produits abrasifs ou les produits à polir ne doivent pas être utilisés pour nettoyer le véhicule. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter (si possible) de stationner la voiture sous les arbres ; retirer immédiatement les résines végétales car, lorsqu'elles sont séchées, il peut être possible de les éliminer uniquement avec des produits abrasifs ou des produits de polissage, ce qui est fortement déconseillé car ils pourraient altérer l'opacité typique de la peinture.



Les détergents polluent l'eau. Le véhicule doit être lavé dans des zones équipées pour recueillir et purifier le liquide utilisé dans le processus de lavage.

Protection contre les agents atmosphériques

Les principales causes de corrosion sont les suivantes :

- pollution atmosphérique
- air salé et humidité (zones côtières ou climats chauds et humides)
- conditions environnementales saisonnières

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'action abrasive de la poussière atmosphérique et du sable transportés par le vent, ainsi que de la boue et des graviers soulevés par d'autres voitures. Le fabricant a équipé le véhicule des meilleures technologies de fabrication pour protéger efficacement la carrosserie contre la corrosion.

Il s'agit notamment de :

- produits et systèmes de peinture qui confèrent au véhicule une résistance particulière à la corrosion et à l'abrasion
- utilisation de tôles galvanisées (ou prétraitées), qui présentent une grande résistance à la corrosion ;
- pulvérisation du dessous de caisse, compartiment moteur, parties internes du passage de roue et autres

parties avec des produits à base de cire hautement protectrice

- pulvérisation des pièces en plastique, avec une fonction de protection aux endroits les plus exposés : dessous de porte, aile intérieure, arêtes, etc.
- utilisation de caissons "ouverts" pour éviter la condensation et les poches d'humidité qui pourraient favoriser la formation de rouille à l'intérieur

Peinture

i REMARQUE

Certains systèmes automatiques équipés de balais d'ancienne génération et/ou mal entretenus peuvent endommager la peinture, favorisant la création de microspores qui donnent un aspect opaque/enduit à la peinture, en particulier sur les couleurs foncées. Dans ce cas, il suffit de polir légèrement avec des produits spécifiques.

La peinture n'a pas qu'une fonction esthétique, elle protège également la tôle sous-jacente.

Il est conseillé de retoucher immédiatement les abrasions et les rayures afin

d'éviter la formation de rouille. Pour les retouches, n'utiliser que des produits de peinture d'origine.

L'entretien normal de la peinture consiste à laver le véhicule : la fréquence dépend des conditions et de l'environnement dans lesquels le véhicule est utilisé.

Par exemple, il est conseillé de laver le véhicule plus souvent dans les zones à forte pollution environnementale ou sur les routes salées.

Pour laver correctement le véhicule, procéder comme suit :

- Mouiller la caisse avec un jet d'eau basse pression.
- Passer une éponge imbibée d'une solution légèrement savonneuse sur la caisse, en rinçant fréquemment l'éponge.
- Rincer abondamment à l'eau et sécher avec un jet d'air ou une peau de chamois.

Pour laver le véhicule dans une station de lavage, suivre les recommandations suivantes :

- retirer l'antenne du toit afin de ne pas l'endommager

- le véhicule doit être lavé avec de l'eau additionnée d'une solution savonneuse
- rincer abondamment pour éviter que des traces de savon ne subsistent sur la carrosserie ou les parties moins visibles

Pour les versions électriques

Respecter la procédure suivante pour assurer le traitement du véhicule à l'intérieur de la station de lavage :

- ouvrir la porte conducteur et la laisser ouverte
- mettre le dispositif d'allumage en position ENGINE
- appuyer sur la pédale de frein
- mettre la transmission à une vitesse sur N
- desserrer le frein de stationnement électrique
- relâcher la pédale de frein
- laisser le dispositif d'allumage en position ENGINE, sortir du véhicule et fermer la porte conducteur

Dans cette situation, le véhicule n'est plus sécurisé et peut se déplacer sans contrôle en raison des pentes du sol. Sécher les parties les moins visibles, telles que les encadrements de portes,

le capot et les encadrements de phares, où l'eau peut stagner plus facilement. Il est conseillé de laisser le véhicule à l'extérieur pendant un certain temps après l'avoir lavé, afin que l'eau ait le temps de s'évaporer.

Ne pas laver le véhicule resté au soleil ou avec le coffre chaud, car cela pourrait altérer le lustre de la peinture.

Nettoyer les pièces extérieures en plastique de la même manière que le reste du véhicule. Dans la mesure du possible, ne pas garer le véhicule sous les arbres ; les substances résineuses que dégagent de nombreuses espèces donnent à la peinture un aspect terne et augmentent le risque de corrosion.

REMARQUE

Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif.

Vitres

Pour nettoyer les vitres, il faut utiliser des produits de nettoyage spécifiques. Utiliser des chiffons propres pour éviter de rayer le verre ou d'en altérer la transparence.

REMARQUE

Essuyer doucement l'intérieur de la vitre arrière avec un chiffon en suivant le sens des filaments pour éviter d'endommager le dispositif de chauffage.

Phares

Utiliser un chiffon doux imbibé d'eau et de détergent pour voitures.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de substances aromatiques (par exemple de l'essence) ou de cétones (par exemple de l'acétone) pour nettoyer les lentilles en plastique des projecteurs.

REMARQUE

En cas de nettoyage de la voiture à l'aide d'un nettoyeur haute pression, maintenir le jet d'eau à une distance d'au moins 20 cm des phares.



Les détergents polluent l'eau.
Le véhicule doit être lavé dans

des zones équipées pour recueillir et purifier le liquide utilisé dans le processus de lavage.

Lavage du compartiment moteur

(sauf versions électriques)

Il n'est pas recommandé de laver le moteur.

Si c'est absolument nécessaire, suivre les instructions ci-dessous :

- le lavage n'est autorisé qu'à basse pression
- le lavage doit avoir lieu lorsque le moteur est froid et que le dispositif d'allumage est en position STOP
- veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules de contrôle électroniques, les connecteurs et les câbles orange, y compris les zones adjacentes (circuit haute tension) et les vannes de ventilation

Faire effectuer cette opération par un atelier spécialisé.

Après le lavage, vérifier que les différents composants de protection (par exemple, les protections en caoutchouc et les bouchons) n'ont pas été retirés ou endommagés.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le compartiment moteur. Les précautions appropriées ont été prises pour protéger toutes les pièces et connexions, mais les pressions générées par ces dispositifs sont si élevées que la protection complète contre le suintement d'eau ne peut pas être garantie.

Lavage du dessous de caisse

S'il est nécessaire de laver le dessous de caisse, ne pas insister avec le jet directement sur les connecteurs et la vanne de ventilation.

Lavage avec la trappe de charge fermée

Le système électrique est sûr, même si les situations suivantes se produisent :

- présence d'eau dans la zone des pieds
- lorsque la voiture est dans l'eau à un niveau qui lui permet de traverser un gué

- liquides pénétrant dans le compartiment de démarrage/chargement

Peinture brillante

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(selon version)

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur**Consignes générales**

Vérifier régulièrement qu'il n'y a pas d'eau sous les tapis (gouttes d'eau des chaussures, parapluies, etc.), ce qui pourrait provoquer l'oxydation de la tôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser des produits inflammables, tels que de l'éther d'essence ou de l'essence modifiée, pour nettoyer l'intérieur du véhicule. Les charges électrostatiques générées par frottement pendant le nettoyage peuvent provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conserver les bombes aérosol dans le véhicule : elles pourraient exploser. Les aérosols ne doivent pas être exposés à des températures supérieures à 50°C. Les températures peuvent dépasser cette valeur à l'intérieur d'un véhicule exposé à la lumière directe du soleil.

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité avec des solvants chimiques ou des nettoyeurs abrasifs afin d'éviter d'endommager le tissu. Si nécessaire, le nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau chaude. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.

Éléments en matière plastique et revêtues

Il est conseillé de nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide et une solution d'eau et de savon doux non abrasif.

Utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage du plastique, sans solvants et spécialement conçus pour éviter d'endommager l'aspect et la couleur des pièces traitées, pour éliminer les graisses et les taches tenaces.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer la planche de bord et la lentille du tableau de bord.

Tableau de bord et affichages

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent. Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique. Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer la planche de bord et la lentille du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyeur commercial pour vitres. Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments. Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyeur sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyeur directement sur le miroir.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeur de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces textiles

Utiliser un produit spécifique pour nettoyer les tapis et les textiles. Éliminer la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide sur les tissus en velours. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon microfibre doux humidifié avec une solution d'eau et de détergent neutre.

Surfaces en cuir

(selon version/marché)

Ces composants doivent être nettoyés avec du savon doux et de l'eau uniquement. Ne jamais utiliser d'alcool ou de produits à base d'alcool.

Lire attentivement l'étiquette du produit avant d'utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage des intérieurs : vérifier que le produit ne contient pas de spiritueux, de substances à base d'alcool ou de solvants.

Si, lors du nettoyage du pare-brise avec des produits spéciaux, du produit de nettoyage pour vitres s'écoule accidentellement sur le cuir du volant/du pommeau du levier de vitesses/du frein de stationnement, essuyer immédiate-

ment et laver ensuite la zone affectée avec de l'eau et du savon doux.

REMARQUE

Faire preuve de prudence en utilisant un dispositif de blocage du volant, le cas échéant, afin d'éviter d'endommager le revêtement en cuir par frottement.

Tapis de sol

(selon équipement)

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour le véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.

N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour installer le tapis de sol, procéder comme suit :

- reculer le siège au maximum
- aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
- pousser le tapis sur le sol

Retrait des tapis de sol

Pour retirer le tapis de sol, procéder comme suit :

- reculer le siège au maximum
- retirer le tapis

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Identification du véhicule

Il est conseillé de prendre connaissance des codes d'identification. Les codes d'identification sont imprimés et représentés sur les plaques comme indiqué ci-dessous, avec les positions :

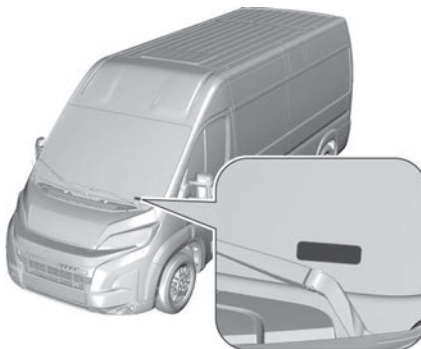
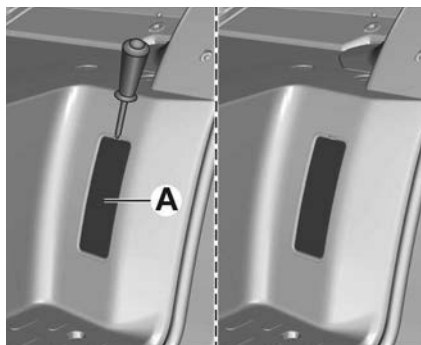
- Marquage du châssis.
- Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie.
- Marquage du moteur.
- Plaque de numéro d'identification du véhicule (VIN).

Marquage du châssis

Les marquages sont situés respectivement : l'un sur le passage de roue intérieur A côté passager, l'autre sur la partie inférieure du pare-brise.

Le marquage comprend :

- le type de véhicule ;
- le numéro de série du châssis.



Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie

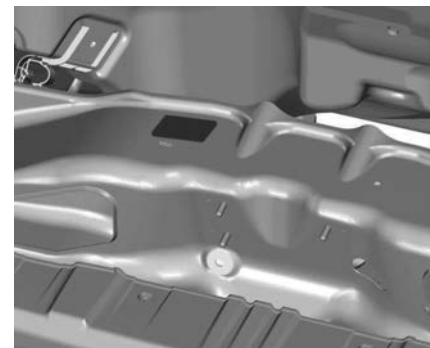
Cette plaque est fixée sur la traverse avant du compartiment moteur et contient les données d'identification suivantes :

A Fabricant de peinture.

B Nom de la couleur.

C Code couleur.

D Code re-pulvérisation et retouche.



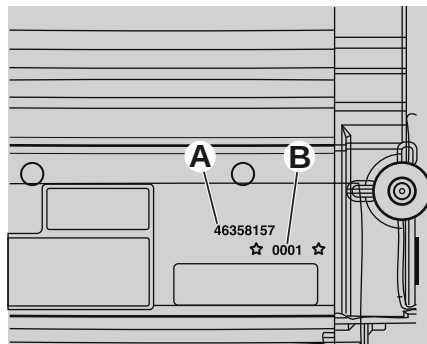
Marquage du moteur

Sauf BEV

Il est estampillé sur le bloc-cylindres et comprend le type et le numéro de série du moteur.

BEV

Le code de type A et le numéro de série B sont estampillés sur le côté du moteur électrique.



Numéro d'identification du véhicule (VIN)

A	
B	
C	D
E	Kg
F	Kg
1- G	Kg
2- H	Kg
MOTORE-ENGINE	I
VERSIONE-VERSION	L
N°PER RICAMBI N°FOR SPARES	M
N	

A	
B	
C	D
E	Kg
F	Kg
1- G	Kg
2- H	Kg
N	
M	

Cette plaque est fixée sur la traverse avant du compartiment moteur et con-

tient les données d'identification suivantes ou (selon version/marché) :

- A Nom du fabricant.
- B Numéro d'homologation.
- C Code d'identification du type de véhicule.
- D Numéro de série du châssis.
- E Poids total autorisé en charge.
- F Poids total autorisé en charge plus la remorque.
- G Poids total autorisé sur le premier essieu (avant).
- H Poids total autorisé sur le deuxième essieu (arrière).
- I Type de moteur.
- L Code silhouette.
- M Numéro de pièce de rechange.
- N Valeur correcte du coefficient de fumée (pour les moteurs diesel)

Plaque d'immatriculation

Identification du moteur - Silhouette

Version	Code moteur
2.2 120 CH H3-Power avec AdBlue®	46356294
2.2 140 CH H3-Power avec AdBlue®	46356294 46357169 (*) 46358567 (*) 46358928 (*)
2.2 160 CH H3-Power avec AdBlue®	46356723
2.2 180 CH H3-Power avec AdBlue®	46356723
Électrique	46348460

(*) Suivant version/marché

Versions carrosserie

Un exemple de code de version de carrosserie est donné ci-dessous à titre d'explication, avec une clé valable pour tous les codes de version de carrosserie.

Exemple :

250 A M M F A DX

250 MODÈLE

A PTAC

M MOTEUR

M ESSIEUX MOTEUR/TRANSMISSION

F CARROSSERIE

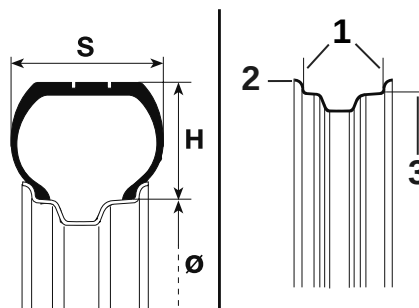
A EMPATTEMENT

DX VERSION

Étiquette d'information sur les pneus

Lecture correcte du pneu

Exemple : 215/70 R 15 109S (voir)



215 Largeur nominale (S, distance en mm entre les flancs)

70 Rapport hauteur/largeur (H/S), exprimé en pourcentage

R Pneu radial

15 Diamètre de la jante en pouces (Ø)

109 Charge nominale (capacité)

S Vitesse nominale maximale

Indice de vitesse maximale

Q jusqu'à 160 km/h

R jusqu'à 170 km/h

S jusqu'à 180 km/h

T jusqu'à 190 km/h

U jusqu'à 200 km/h

H jusqu'à 210 km/h

V jusqu'à 240 km/h

Indice de vitesse maximale pour les pneus neige

QM + S jusqu'à 160 km/h

TM + S jusqu'à 190 km/h

HM + S jusqu'à 210 km/h

Indice de charge (capacité)

70 = 335 kg

95 = 690 kg

89 = 580 kg

114 = 1180 kg

71 = 345 kg

96 = 710 kg

90 = 600 kg

115 = 1215 kg

72 = 355 kg

97 = 730 kg

91 = 615 kg

116 = 1250 kg

73 = 365 kg

98 = 750 kg

92 = 630 kg

117 = 1285 kg

74 = 375 kg

99 = 775 kg

93 = 650 kg

118 = 1320 kg

75 = 387 kg

100 = 800 kg

94 = 670 kg

119 = 1360 kg

76 = 400 kg

101 = 825 kg

77 = 412 kg

102 = 850 kg

78 = 425 kg

103 = 875 kg

79 = 437 kg

104 = 900 kg

80 = 450 kg

105 = 925 kg

81 = 462 kg

106 = 950 kg

82 = 475 kg

107 = 975 kg

83 = 487 kg

108 = 1000 kg

84 = 500 kg

109 = 1030 kg

85 = 515 kg

110 = 1060 kg

86 = 530 kg

111 = 1090 kg

87 = 545 kg

112 = 1120 kg

88 = 560 kg

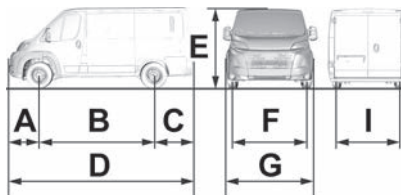
113 = 1150 kg

Données du véhicule

Dimensions

Version Minibus/Combi

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus standard. La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.



COMBI - MINIBUS		
	MH2	LH2
A	948	948
B	3450	4035
C	1015	1015 - 1380 (*)
D	5413	5998 - 6363 (*)
E	2524	2524
F	1810	1810
G	2050	2050

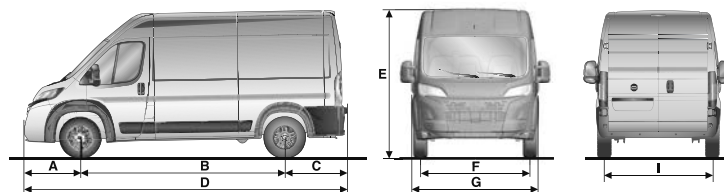
COMBI - MINIBUS		
I	1790	1790

(*) Version MINIBUS, 16 + 1 sièges

Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

Version Fourgon

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus standard. La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.



	FOURGON			
	CH1 - CH2	MH1 - MH2	LH2 - LH3	XLH2 - XLH3
A	948	948	948	948
B	3000	3450	4035	4035
C	1015	1015	1015	1380
D	4963	5413	5998	6363
E	2254 - 2524	2254 - 2524 (*)	2524 - 2764 (**)	2524 - 2764
F	1810	1810	1810	1810
G	2050	2050	2050	2050
I	1790	1790	1790	1790

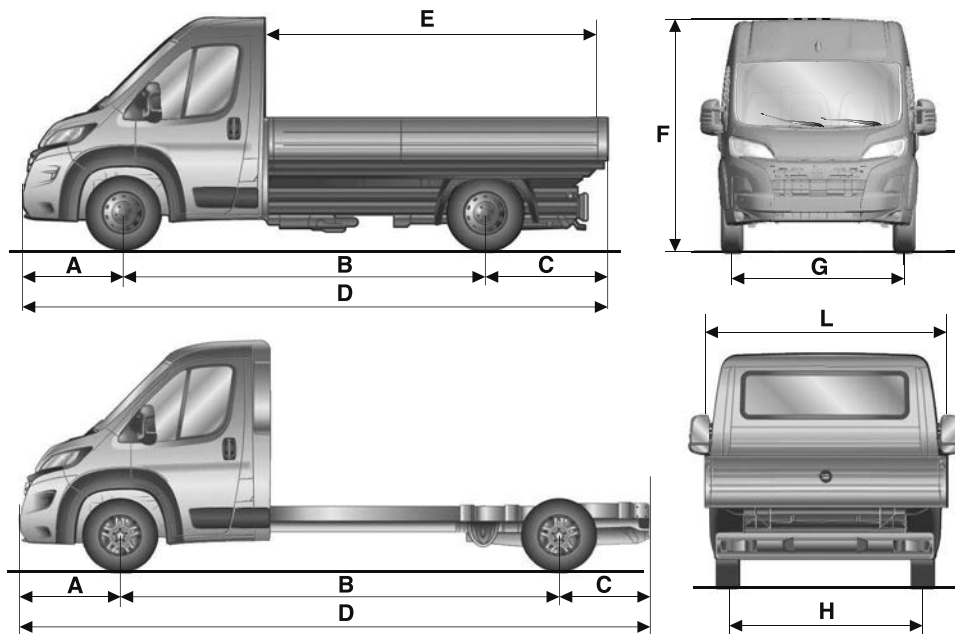
(*) Version MAXI 2269 - 2539

(**) Version MAXI 2539 - 2774

Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

Version camion/châssis

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus standard.
La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.



	CARROSSERIE DE CAMION				CHÂSSIS-CABINE				
	CH1	MH1	LH1	XLH1	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1
A	948	948	948	948	948	948	948	948	948
B	3000	3450	4035	4035	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300
C	1345	1345	1345	1710	960	960	960	1325	1590
D	5293	5743	6328	6693	4908	5358 - 5708	5943	6308	6573
E	2798	3248	3833	4198	-	-	-	-	-
F	2424	2424	2424	2424	2254	2254	2254	2254	2519
G	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790	1790	1790	1790	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2100	2100	2100	2100	2050	2050	2050	2050	2050

Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

	CHÂSSIS-AUVENT					FOURGON À CABINE SPÉCIALE				
	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1
A	925	925	925	925	925	948	948	948	948	948
B	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300
C	860	860	860	1225	1490	880	880	880	1245	1510
D	4785	5235 - 5585	5820	6125	6390	4828	5278 - 5628	5863	6228	6493
E	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F	-	-	-	-	-	2254	2254	2254	2254	2254
G	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050

Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

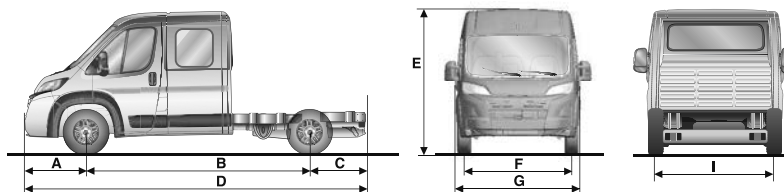
	CHÂSSIS-AUVENT SPÉCIAL				
	CH1	MH1 - MH2	LH1	XLH1	XXLH1
A	925	925	925	925	925
B	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300

	CHÂSSIS-AUVENT SPÉCIAL				
C	880	880	880	1245	1510
D	4805	5255 - 5605	5840	6205	6470
G	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2050	2050	2050	2050	2050

Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

Version cabine approfondie

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus standard.
La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.

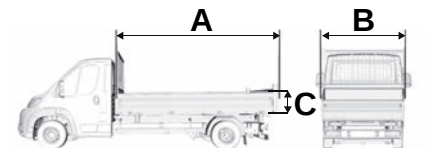


	CABINE APPROFONDIE		
	MH1	LH1	XLH1
A	948	948	948
B	3450	4035	4035
C	960	960	1325
D	5358	5943	6308
E	2254	2254	2254
F	1810	1810	1810
G	2050	2050	2050
I	1790	1790	1790

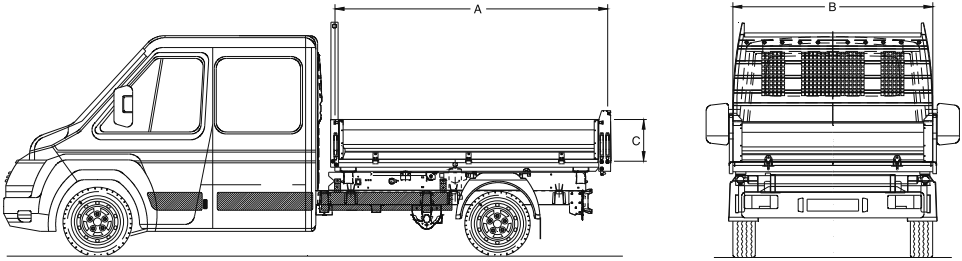
Les tailles varient selon les différentes versions dans les limites indiquées ci-dessus.

Version benne à plateau

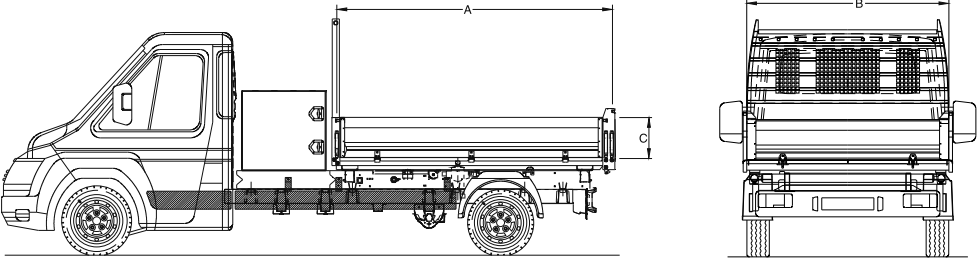
Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus standard.
La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.



	CABINE SIMPLE			
	CH1	MH1	MLH1	LH1
BENNE ARRIÈRE À PLATEAU				
A	-	3075	3325	3625
B	-	2035	2035	2035
C	-	400	400	400
PLATEAU TRIDIRECTIONNEL				
A	2525	3075	3325	3625
B	2025	2025	2025	2025
C	400	400	400	400



	CABINE APPROFONDIE	
	empattement long/empattement court (LH1) porte-à-faux court	empattement long/toit bas (LH1) porte-à- faux long
BENNE ARRIÈRE À PLATEAU		
A	2750	3075
B	2035	2035
C	400	400
PLATEAU TRIDIRECTIONNEL		
A	2750	3075
B	2025	2025
C	400	400



	CABINE SIMPLE AVEC CADRE
	empattement long/toit surbaissé (LH1)
BENNE ARRIÈRE À PLATEAU	
A	2750
B	2035
C	400
PLATEAU TRIDIRECTIONNEL	
A	2750
B	2025
C	400

Données du moteur

Moteur thermique

Généralités	2.2 120 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 140 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 160 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 180 CH H3-Power avec AdBlue®
Code type	46356294	46356294 46357169 (*) 46358567 (*) 46358928 (*)	46356723	46356723
Cycle	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel
Nombre et position des cylindres	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne
Alésage et course du piston (mm)	83,8 x 99	83,8 x 99	83,8 x 99	83,8 x 99
Cylindrée totale (cm³)	2184	2184	2184	2184
Taux de compression	15,7 : 1	15,7 : 1	15,7 : 1	15,7 : 1
Puissance maximale (CEE) (kW)	88	103	117	132
Puissance maximale (CEE) (ch)	120	140	160	180
Régime moteur correspondant (tr/min)	3500	3500	3500	3500

Généralités	2.2 120 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 140 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 160 CH H3-Power avec AdBlue®	2.2 180 CH H3-Power avec AdBlue®
Couple maximum (CEE) (Nm)	320	350 (MT) 380 (AT)	380 (MT) 400 (AT)	380 (MT) 450 (AT)
Régime moteur corres- pondant (tr/min)	1400	1400 (MT et AT)	1500 (MT et AT)	1500 (MT et AT)
Carburant	Diesel pour véhicules à moteur (spécification EN590)			

(*) Suivant version/marché

Versions électriques

Généralités	
Code type	46358157
Puissance maximale (CEE) (kW)	205
Puissance maximale (CEE) (ch)	280
Régime moteur correspondant (tr/min)	5000
Couple maximum (CEE) (Nm)	410
Régime moteur correspondant (tr/min)	500
Couple continu (CEE) (Nm)	200
Source d'énergie	Énergie électrique

Batterie haute tension (versions électriques)

	Données relatives à la batterie
Type	Lithium-ion (Li-ion)
Refroidissement / Chauffage	Fluide
Tension nominale	350 V
Température de fonctionnement de la batterie	-30 / 60°C (*)

(*) La température de 60°C est la température que la batterie peut atteindre, elle ne doit pas être comprise comme la température de fonctionnement de la voiture.

Données de remorquage

Poids et charges

Pour identifier les poids et les charges du véhicule, se reporter à la plaque illustrée et décrite dans le paragraphe "Plaque du numéro d'identification du véhicule (VIN)" ou consulter le certificat

d'immatriculation du véhicule indiquant les poids homologués (selon marché).

The diagram shows a rectangular plate with various fields. At the top, there are three empty boxes. Below them are two rows, each with a box containing 'E' and 'F' respectively, followed by 'Kg'. Below these are two rows, each with a box containing '1-' and '2-' respectively, followed by a box containing 'G' and 'H' respectively, followed by 'Kg'. At the bottom, there are three rows, each with a label and an empty box: 'MOTORE-ENGINE', 'VERSIONE-VERSION', and 'N°PER RICAMBI N°FOR SPARES'.

- E Poids total autorisé en charge (PTAC)
- F Poids total autorisé en charge (PTAC) plus la remorque.
S'il n'y a pas de valeur dans le champ ou s'il y a un tiret, cela signifie que le véhicule ne peut pas remorquer
- G Poids total autorisé sur le premier essieu (avant).
- H Poids total autorisé en charge sur le deuxième essieu arrière (versions diesel uniquement).

Pour calculer le poids remorquable avec une remorque freinée, prendre la

différence entre les valeurs F et E indiquées sur la plaque.
Par exemple : F=6000 kg - E=3500 kg
Remorque freinée=2500 kg

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser les poids indiqués pour la remorque et les poids remorquables.
Respecter les capacités de remorquage du véhicule.

Les tableaux indiquent le poids remorquable en fonction de la version du moteur.

Poids remorquables (kg)

Légende :

A = POIDS REMORQUABLE

B = REMORQUE NON FREINÉE

C = CHARGE SUR LE CROCHET DE REMORQUAGE

VERSION (PTAC)		MOTEUR	A	B	C
LIGHT	3000/3300/3500/3500 (°)/ 3510	2.2 120 CH H3-Power avec Ad- Blue®	2500	750	100
	3000/3300/3500/3500 (°)/ 3510	2.2 140 CH H3-Power avec Ad- Blue®	2500	750	100
	3650		2500	750	100
	3500/3510/3650	2.2 160 CH H3-Power avec Ad- Blue®	2500	750	100
	3300/3500/3510/3650	2.2 180 CH H3-Power avec Ad- Blue®	2500	750	100

VERSION (PTAC)		MOTEUR	A	B	C
MAXI	3500/3500 (°)	2.2 140 CH H3-Power avec Ad-Blue®	3000	750	100/120 (*)
	3510		3000	750	100/120 (*)
	3995/4005		2500	750	100
	4250		2250	750	100
	4000/4250/4400	2.2 160 CH H3-Power avec Ad-Blue®	3000	750	100
	3500/3500 (°)	2.2 180 CH H3-Power avec Ad-Blue®	3000	750	120(*)
	3510		3000	750	100
	3995/3995 (°)/4005/4500 (°)		2500	750	100
	4250		2250	750	100
	4400		2100	750	100

(*) Version trois places

(°) Versions benne à plateau arrière et benne à plateau tridirectionnelle

MOTEUR	SILHOUETTE	PBV	A	B	C
2.2 140 CH H3-Power avec Ad-Blue	HEAVY	4250/3500	2400 - 2000	750	100
2.2 160 CH H3-Power avec Ad-Blue	HEAVY	4250/3500	2400 - 2000	750	100
2.2 180 CH H3-Power avec Ad-Blue	HEAVY	4250/3500	2400 - 2000	750	100

REMARQUE Pour les véhicules équipés d'un crochet de remorquage : la charge statique verticale sur le crochet de remorquage doit être comprise dans les limites de poids maximal autorisé déclaré pour le véhicule.

MAX (poids maximal autorisé + poids remorquable) = 5500 kg

Liquides et lubrifiants

Le véhicule est équipé d'une huile moteur qui a été soigneusement développée et testée afin de répondre aux exigences du plan d'entretien périodique. L'utilisation constante des lubrifiants prescrits garantit la consommation de carburant et les émissions spécifiées. La qualité des lubrifiants est essentielle pour le fonctionnement et la longévité du moteur.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine
Lubrifiants pour moteurs diesel	SAE 0W-30 ACEA C2	FPW 9.55535/02	Quartz Mopar FPW 02

Si des lubrifiants conformes à la spécification requise ne sont pas disponibles, des produits répondant aux spécifications indiquées peuvent être utilisés pour faire l'appoint ; dans ce cas, les performances optimales du moteur ne sont pas garanties.

Type	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Application
Lubrifiants et graisses pour transmission	Lubrifiant synthétique de classe SAE 75W-70 API GL-4+	9.55550-MZ14	Consulter le Réseau ou un atelier qualifié	Transmission mécanique et différentiel (transmission C637)
				Lubrifiant EDU (Electronic Drive Unit)
	Lubrifiant synthétique SAE 75W-85	9.55550-MZ3		Transmission mécanique et différentiel (transmission M40)
	Lubrifiant ATF AW-2	9.55550-AV7		Transmission automatique AT8
	Graisse au bisulfure de molybdène, pour utilisation à haute température. Consistance NLGI 1-2	9.55580 - GRAS II		Joints homocinétiques côté roue
	Graisse à faible coefficient de frottement pour joints homocinétiques. Consistance NLGI 0-1	9.55580 - GRAS II		Joints homocinétiques côté différentiel

Type	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Application
Liquide de frein	Liquide de synthèse pour systèmes de freinage et d'embrayage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925, SAE J 1704.	MS.90039	Consulter le Réseau ou un atelier qualifié	Freins hydrauliques et commandes d'embrayage hydrauliques
Agent de protection pour radiateurs	Protecteur rouge à action antigel, à base de monoéthylglycol inhibé à formule organique. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	9.55523 ou MS.90032		Circuits de refroidissement. Taux d'utilisation 50% jusqu'à -35°C. Le mélange avec des produits de formulation différente n'est pas autorisé. (*)
Additif pour carburant diesel	Additif pour antigel diesel, protégeant les moteurs diesel.	–		À mélanger au diesel (25 cm³ par 10 litres)
Additif AdBlue® (URÉE) pour émissions diesel	Solution Eau-AdBlue® (URÉE)	DIN 70 070 et ISO 22241-1		À utiliser pour remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE) sur les véhicules équipés du système de réduction catalytique sélective (SCR).
Liquide de lave-glace	Mélange de spiritueux et de surfactants. Dépasse la spécification CUNA NC 956-II	MS.90043		À utiliser pur ou dilué dans les systèmes de lave-glace avant.

(*) Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, nous recommandons d'utiliser un mélange de 60% de liquide de protection et de 40% d'eau déminéralisée.

(**) Contacter le Réseau STELLANTIS pour sélectionner le produit adéquat

Contenances des réservoirs

Versions essence

	2.2 120 CH-140 CH - 160 CH - 180 CH H3-Power avec AdBlue®		Spécifications des carburants prescrits et des lubrifiants d'origine
	Réseau	Camper	
Réservoir de carburant (litres) :	90 (*)	60 (*)	Diesel automobile (spécifications EN590)
Y compris une réserve de (litres) :	12	9	
Réservoir d'URÉE (selon équipement), capacité approximative (litres) :	19	19	AdBlue® (solution eau-URÉE) norme DIN 70 070 et ISO 22241-1

(*) Un réservoir de 75 litres (avec une réserve de 12 litres) est disponible sur demande pour toutes les versions, selon version/marché.

	2.2 120 CH-140 CH - 160 CH - 180 CH H3-Power avec AdBlue®	Spécifications des carburants prescrits et des lubrifiants d'origine
Circuit de refroidissement du moteur (li- tres) :	10 (**)	Mélange à 50% d'eau déminéralisée et de 9.55523 ou MS.90032 (***)
Carter moteur (litres) :	5,6	Quartz Mopar FPW 02
Carter moteur et filtre (litres) :	6,0	
Boîtier de transmission/différentiel (li- tres) :	2.2 (boîte de vitesses C637)	9.55550-MZ14
Boîtier de transmission automatique AT8 (litres) :	6,0	ATF AW-2 (*)

	2.2 120 CH-140 CH - 160 CH - 180 CH H3-Power avec AdBlue®	Spécifications des carburants prescrits et des lubrifiants d'origine
Circuit de freinage hydraulique avec ABS (kg) :	1	9.55597 ou MS.90039
Circuit de freinage hydraulique avec ASR/ESC (kg) :	1	
Réservoir de lave-glace/phares :	5,5	Mélange d'eau et de liquide MS.90043

(*) Contacter le Réseau STELLANTIS pour sélectionner le produit adéquat.

(**) Avec Webasto : + 1/4 litre - Chauffage sous le siège 600 cc : + 1 litre - Chauffage sous le siège 900cc : + 1,5 litre - Chauffage sous le siège + Webasto : + 1,25 litre - Chauffage sous le siège + Webasto : + 1,75 litre.

(***) Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, nous recommandons d'utiliser un mélange de 60% de liquide de protection et de 40% d'eau déminéralisée.

AVERTISSEMENT

S'il est nécessaire de faire l'appoint d'huile moteur, suivre scrupuleusement la procédure décrite au paragraphe "Huile moteur" du chapitre "Contrôle des niveaux" de la section "Entretien et maintenance". Veiller à ne JAMAIS dépasser le niveau maximum prescrit.

Versions électriques

	Quantité	Spécifications des fluides et lubrifiants d'origine
EDM (Module de traction électrique) (litres) :	1,9	9.55550-MZ14
Circuit de refroidissement (litres) :	15	Mélange d'eau déminéralisée et 50% de 9.55523 ou MS.90032(*)
Circuit de freins hydrauliques (kg) :	0,8	9.55597 ou MS.90039
Réservoir de liquide de lave-glace avant et arrière (litres) :	1,5	Mélange d'eau et de MS.90043

(*) Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, nous recommandons d'utiliser un mélange de 50% de liquide de protection et de 40% d'eau déminéralisée.

Roues et pneus

Roues

Jantes et roues

Jantes en alliage ou en acier pressé.
Pneus tubeless à carcasse radiale.
Tous les pneus homologués sont énumérés dans le document d'immatriculation.

i REMARQUE

En cas de divergence entre le manuel d'utilisation et le document d'immatriculation, les informations de ce dernier prévalent. Pour garantir la sécurité de la conduite, il faut s'assurer que le véhicule est équipé de pneus de la même marque et du même type.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de chambres à air avec des pneus tubeless.

Roue de secours

Jante en acier pressé.
Pneu tubeless.

Géométrie des roues

Le pincement des roues avant est mesuré entre les jantes : -1 ± 1 mm.
Les valeurs se réfèrent au véhicule en état de marche.

Pneus avec protecteur de jante

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer d'enjoliveurs en cas d'utilisation d'enjoliveurs intégrés fixes (à ressorts) sur la jante en acier et des pneus autres que les pneus montés en usine et fournis avec le protecteur de jante. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inadaptés peut entraîner une baisse soudaine de la pression des pneus.



Pression de gonflage des roues à froid

L'étiquette d'information sur la pression des pneus est située à l'intérieur du montant avant côté conducteur ou côté passager. La consulter pour connaître la pression des pneus d'origine.

Jantes et pneus fournis

Jantes pour les versions à transmission manuelle (sauf BEV)

VERSION	CHARGE UTILE	PNEUS			JANTE
		(Taille/indice de charge et vitesse)			
LIGHT 15"	3000	215/70 R15 C (109/107 S)	-	225/70 R15C (112/110 R) M+S	6 Jx15-68
	3300				
	3500				
LIGHT CAMPER 15"	3000	215/70 R15 CP (109/107 R) M+S	-	-	
	3300		-		
	3500/3650		-		
LIGHT 16"	3300	215/75 R16 C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	3500				
LIGHT CAMPER 16"	3300	225/75 R16 CP (118 R) M+S	-		
	3500/3650		-		

VERSION	CHARGE UTILE	PNEUS			JANTE
		(Taille/indice de charge et vitesse)			
MAXI	3500	215/75 R16C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S	6 Jx16-68
	4000/4250	-		225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	
MAXI CAMPER	3500	225/75 R16 CP (118R) M+S	-	225/75 R16C (121/120 S) M+S	
	4000/4250			225/75 R16C (121/120 S) M+S	
	4400			225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	

Jantes pour les versions à transmission automatique (sauf BEV)

VERSION	CHARGE UTILE	PNEUS			JANTE
		(Taille/indice de charge et vitesse)			
LIGHT 16"	3300	215/75 R16 C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	3500				
LIGHT CAMPER 16"	3300/3500/3650	225/75 R16 CP (118 R) M+S	-		
MAXI	3500	215/75 R16C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	4000/4250	-			
MAXI CAMPER	3500	225/75 R16 CP (118 R) M+S	-		
	4000/4250		-		
	4400		-		

(*) Pneu UNIDIRECTIONNEL : Ne pas permuter les pneus s'ils sont de type "unidirectionnel". Suivre les instructions figurant sur l'étiquette de la roue de secours. Pour utiliser des pneus hiver M+S avec un indice de vitesse inférieur à "S" pour des roues 15" et "R" pour des roues 16", respecter la vitesse maximale du véhicule indiquée dans le tableau : Indice de vitesse maximale.

i REMARQUE

N'utiliser que les pneus indiqués sur le document d'immatriculation du véhicule. Pour tous les pneus, nous recommandons toujours l'utilisation de valves de gonflage métalliques, ou valves HP V.3.23.9

Jantes pour versions à transmission automatique (versions électriques)

VERSION	CHARGE UTILE	PNEUS			JANTE
		(Taille/indice de charge et vitesse)			
VAN (sauf version Camper)	3500	215/75 R16C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	4000/4250				
CARROSSERIE DE CA- MION / CHÂSSIS- CABINE / CHÂS- SIS-AUVENT / PLATEAU (sauf version Cam- per)	3500/4000/4250	225/75 R16C (121/120 S)			
CAMPER	3500	225/75 R16 CP (118 R) M+S	-		
	4000/4250		-		
	4400		-		

(*) Pneu UNIDIRECTIONNEL : Ne pas permuter les pneus s'ils sont de type "unidirectionnel". Suivre les instructions figurant sur l'étiquette de la roue de secours. Pour utiliser des pneus hiver M+S avec un indice de vitesse inférieur à "R" pour des roues 16", respecter la vitesse maximale du véhicule indiquée dans le tableau : Indice de vitesse maximale.

i REMARQUE

N'utiliser que les pneus indiqués sur le document d'immatriculation du véhicule. Pour tous les pneus, nous recommandons toujours l'utilisation de valves de gonflage métalliques, ou valves HP V.3.23.9

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INFORMATIONS AU CLIENT

Informations au client

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

L'équipement radio monté sur le véhicule est conforme à la directive 2014/53/UE, UA.RED.TR, au décret-loi français SAR du 15/11/2019 et à la certification UKCA (conformité britannique évaluée) en vigueur au Royaume-Uni.

Les certificats pour les systèmes de transmission radio sont disponibles en ligne sur le site Web suivant : www.opel.com/conformity

Appareils à radiofréquence

Tous les appareils à radiofréquence sont conformes aux réglementations en vigueur dans les pays où ils sont vendus.

Les certificats pour les systèmes de transmission radio sont disponibles à l'adresse internet suivante : www.opel.com/conformity

système d'infodivertissement

Le système d'infodivertissement monté sur le véhicule est conforme à la directive 2014/53/EU, UA.RED.TR, au décret-loi français SAR en date du 15/11/2019 et à la certification UKCA (conformité britannique évaluée) en vigueur au Royaume-Uni.

Prescriptions relatives à l'élimination

(selon équipement)

Le fabricant s'engage depuis de nombreuses années à protéger l'environnement grâce à l'amélioration constante de ses processus de production et de ses produits de fabrication qui sont de plus en plus "écocompatibles". Pour accorder aux clients le meilleur service possible en termes de respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE concernant les véhicules en fin de vie, le fabricant offre à ses clients la possibilité de remettre leur véhicule à la fin de sa durée de vie sans encourir de frais supplémentaires. La directive européenne

prévoit que, lors de la remise du véhicule, le dernier propriétaire ou détenteur ne doit pas engager de dépenses en raison de sa valeur marchande nulle ou négative.

Pour remettre votre véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires, contacter l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou un centre de collecte et de mise au rebut agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de haute qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules en fin de vie, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations en vertu de la directive européenne 2006/66/CE relative aux batteries, le fabricant exige la conformité aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium haute tension à tout moment.

Cela comprend la consignation des véhicules avec leurs batteries dans l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à manipuler ces batteries, et leur mise au rebut non

conforme, ce qui pourrait entraîner des blessures et/ou des dommages à l'environnement.

De plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut sont disponibles auprès du Réseau STELLANTIS, en composant le numéro dans le Carnet d'entretien ou en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Visiter le site www.opel.com/reach pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informations communiquées en application de l'article 33.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

L'utilisation du badge "Made for Apple" signifie qu'un accessoire a été conçu pour se connecter spécifiquement au(x) produit(s) Apple identifié(s) dans le badge et qu'il a été certifié conforme aux normes de performances Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux consignes de sécurité et aux normes.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Google Inc.

Android et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc. Google Wallet et Google Pixel sont des marques déposées de Google LLC.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Enregistrement des données des appels d'urgence et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule.

Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule.

Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans le véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données". Ces informations sont directement associées aux références

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le Guide d'utilisation du véhicule.

Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la Marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que le comportement de conduite, l'emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur le comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de déplacement, accélération latérale, vitesse de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées)
- conditions ambiantes (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle de fonctionnement et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule).

Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement du contrôle de stabilité et des systèmes de freinage).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales)

- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime, moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (uniquement si le système ADR est activé).
- Pour les véhicules électriques, le niveau de charge de la batterie de traction.

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Au moment de se rendre dans un atelier pour un entretien (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire.

Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule.

La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule

peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant
- réglages de châssis et de climatisation
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur

Les données personnelles peuvent être saisies dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré
- destinations saisies
- données sur l'utilisation des services en ligne

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto ou Apple CarPlay)

Si le véhicule est équipé en conséquence, un smartphone ou un autre appareil mobile peut être connecté au véhicule pour pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique.

Simultanément, une information spécifique est transmise au smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations sur le système d'infodivertissement, se reporter aux rubriques correspondantes.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule.

Le type de traitement ultérieur des données est déterminé par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de modifier des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur

installé dans le véhicule ou à un appareil mobile à fournir par le client (par exemple smartphone).

Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications (apps) en ligne qui sont fournis par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site Web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Les services et fonctions peuvent être activés ou désactivés (certains peuvent être payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas de recours à des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Par conséquent, noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, le véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'inté-

rieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (ex. : établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, de redémarrages intempestifs ou de toutes configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du fabricant par connectivité "over the air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du Fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malicieuses avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules. Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur le véhicule. Les moyens d'exercer vos droits en matière de protection de la vie privée à l'égard de ce traitement sont décrits dans la

politique de protection de la vie privée de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous le chapitre "Politique de protection de la vie privée de Stellantis pour les véhicules connectés en Europe").

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations. Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les Données personnelles et les Définitions renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité) pour

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

les termes clés. Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com

Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

(selon équipement)

Cette fonction est assurée pendant tout le cycle de vie du véhicule.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service pu-

blic d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement).

Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux services publics d'urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire

pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

(selon équipement)

Cette fonction est fournie pendant 15 ans après la première mise en circulation du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation

de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le Service clientèle (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour le pays).

SLI - Speed Limit Information

Cette fonction est fournie tout au long du cycle de vie du véhicule et concerne uniquement les modèles commercialisés sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les

véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (p. ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée depuis la caméra avant du véhicule et peut être complétée par le système de communication Over-The-Air afin d'améliorer la fiabilité des informations selon la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicu-

le est transmise via l'unité de télématique et supprimée immédiatement après traitement. La géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Celle-ci n'est pas influencée par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule, disponible sur l'écran tactile central. Cette intervention n'a pas d'impact sur l'affichage visuel qui reste activé et peut toujours requérir une transmission des données Over-The-Air sur la position actuelle du véhicule pour affiner la détection de la limite de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Divulgaration du kilométrage à l'association Car - Pass

(Pour les véhicules immatriculés en Belgique uniquement)

Cette divulgation n'est active qu'en Belgique en vertu de la législation belge afin d'éviter les fraudes au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable depuis le 01/01/2020). Elle est fournie tout au long de la durée de vie du véhicule, tant que l'association Car-Pass requiert les données.

Elle consiste à donner 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association chargée par les autorités belges de collecter et de vérifier ces données. Ce kilométrage est collecté par liaison radio over-the-air par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, consulter la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/en/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

(selon équipement)

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par le constructeur, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés.

Enregistreur de données d'événements (EDR)

(selon version/marché)

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements (EDR). La fonction principale d'un EDR est d'enregistrer, dans des situations par-

ticulières d'accident ou de quasi-collision, telles que le déploiement d'un airbag ou un impact contre un obstacle routier, des données utiles pour comprendre les performances des systèmes du véhicule.

L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une courte durée.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer les types de données suivants au moment de l'événement :

- les modes de fonctionnement des différents systèmes du véhicule
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager ont été bouclées ou non
- la pression exercée (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale d'accélérateur et/ou de frein ; et la vitesse à laquelle le véhicule roule

Ces informations donnent une image plus complète des circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

Si toutes les positions EDR disponibles sont occupées par des événements verrouillés (c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être écrasées par des événe-

ments ultérieurs), le voyant d'avertissement d'airbag s'allume sur le tableau de bord. D'autres conditions peuvent provoquer l'allumage du voyant d'avertissement d'airbag.

REMARQUE Les données de l'EDR ne sont enregistrées par le véhicule qu'en cas de collision non négligeable ; dans des conditions de conduite normales, l'EDR n'enregistre aucune donnée ou information personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Pour lire les données enregistrées par un EDR, un dispositif "Crash Data Retrieval (CDR)" fabriqué par Bosch est nécessaire, ainsi qu'un accès au véhicule ou à l'EDR. Si le contenu de l'EDR ne peut pas être reproduit en utilisant le port de connexion OBD du véhicule, l'outil CDR Bosch peut être connecté directement au boîtier de commande des systèmes de protection des occupants (ORC).

Outre le constructeur automobile, les informations peuvent être lues par d'autres parties, telles que la police, qui disposent de l'équipement spécial requis et ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des équipements tels que les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.

La technologie RFID dans les véhicules Opel n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système Opel contenant des renseignements personnels.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INDEX

Caractères spéciaux

"Follow me home" (fonction) 74

A

Accès au compartiment moteur . . . 446
Adaptation intelligente de la
vitesse 375
AdBlue® (URÉE) 445
Affichage (sauf versions
électriques) 96
Affichage (versions électriques) . . . 98
Airbag frontal côté conducteur 55
Airbag frontal côté passager 55
Airbags frontaux 55
Airbags latéraux 56
Alarme (versions BEV) 17
Alerte d'angle mort latéral
(SBSA) 388
Allumage des feux de jour 74
Annulation 435
Antiblocage des roues (ABS) 387
Antidémarrage 20
Antipatinage des roues (ASR) 385
Appel de phares 74
Appoint en liquide de lave-glace . . 450
Appoint en liquide de
refroidissement 451
Appuie-têtes 36

Assistance et SOS 412
Atténuateur de choc mobile
avec Stop&Go 362
Autocollants 313
Avertissement de collision
frontale (FCW) 380
Avertisseur d'angle mort
avec détection de remorque
(BSA) 388

B

Bac sous le siège 36
Banquette rabattable 36
Batterie haute tension 6
Batterie haute tension
(versions électriques) 503
Benne à plateau 317
Bienvenue 5
Blocage de vitesse 350
Boîte à gants 82
Bouchon du réservoir de
carburant 234
Boutons de commande
(sauf versions électriques) 96

C

Caméra arrière (RVC) 401
Capteurs de stationnement 395

Carrosserie - Entretien de
l'extérieur 478
Ceintures de sécurité 47
Chaînes à neige 476
Charge en courant alternatif
(AC) à domicile (versions
électriques) 272
Chargeur de batterie (12 V) 430
Chauffage et ventilation 94
Clé avec télécommande 11
Clé électronique 11
Clés 11
Codes moteur 487
Combiné d'instruments 95
Commandes auxiliaires 308
Commandes vocales 183
Commentaires sur
l'utilisation des vérins
d'inclinaison 306
Commutateur d'allumage 69
Compartiment moteur 446
Compatibilité des sièges du
véhicule avec les sièges
enfants Isofix 63
Conditions d'utilisation 342
Conduite sur route glissante
(versions électriques) 344
Conseils de chargement 278

Conseils de conduite (version électrique)	344
Consignes de sécurité	288
Contenances des réservoirs	511
Contrôle des niveaux de liquide	442
Contrôle du liquide de frein	452
Contrôle du niveau d'huile	449
Contrôle électronique de stabilité (ESC)	384
Contrôle en descente (HDC)	405
Couvertures en plastique de l'assise du siège	36
Cric	415

D

Déblocage du levier de transmission automatique	435
Déclaration de conformité	520
Déconnexion de la batterie (coupe-batterie) (sauf versions électriques)	92
Démarrage à la poussette	434
Démarrage par câbles auxiliaires	429
Démontage des roues	417
Désactivation manuelle de l'airbag frontal et de l'airbag latéral	55
Description et terminologie	283
Détecteur automatique de phares	74
Détecteur de pluie	74
Détection de somnolence et de distraction du	

conducteur par la caméra de surveillance du conducteur	404
Déverrouillage d'urgence du câble de charge (versions électriques)	268
Diagrammes de charge et procédures de chargement correctes	302
Dimensions	489
Dispositif électronique anti-roulis (ERM)	386
Dispositifs de retenue pour enfants Isofix (configuration)	63
Divulgaration du kilométrage à l'association Car - Pass	528
Données d'identification	485
Données du moteur	501
Double porte arrière battante	21

E

Éclairage éteint	74
Économie de carburant	342
En stationnement	219
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	521
Enregistreur de données d'événements (EDR)	528
Entretien de l'intérieur	482
Entretien des ceintures de sécurité	483
Entretien du véhicule	457

Entretien programmé	441
EPB (frein de stationnement électrique)	219
Équipement de charge	257
Espace de chargement	36
Essuie-glace / lave-glace	72
Évacuation des véhicules hors d'usage	441

F

Feux de croisement	74
Feux de détresse	412
Feux de position	74
Feux de position (remplacement)	465
Feux de route	74
Feux de route automatiques	74
Feux de stationnement	74
Feux extérieurs	74
Filtre à air	458
Filtre à pollen	458
Flexibles en caoutchouc	238
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	445
Fonction ECO	231
Fonctionnement	309
Fonctions de charge (versions électriques)	268
Frein de stationnement (sauf versions électriques)	219
Freinage d'urgence actif (AEB)	376
Freinage régénératif	221
Fusibles (remplacement)	460

G			
Galerie de toit	279		
GSI (indicateur de changement de rapport)	96		
H			
Hayon élévateur hydraulique traditionnel	280		
I			
Identification de fréquence radio (RFID)	529		
Indicateurs de direction	74		
Informations au client	520		
Installation du système de retenue pour enfants Isofix	63		
Interrupteur de sécurité à inertie	433		
Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule	441		
K			
Kit d'outils de changement d'une roue	415		
Kit de réparation des pneus	422		
L			
Lavage de vitres	72		
Lave-phares	72		
Légende des symboles	5		
Lève-vitres électriques	94		
		Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise	5
		Limiteur de vitesse	349
		Liquide de refroidissement moteur	444
		Liquides et lubrifiants	507
		M	
		Maintenance et entretien du véhicule	1, 441
		Marchepied arrière	21
		Marchepied escamotable	21
		Marquages - désignations des pneus	473
		Menu principal (sauf versions électriques)	96
		Messages de sécurité	6
		Mesures de protection contre les cyberattaques	525
		Mise en marche et à l'arrêt de l'alimentation principale	309
		Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	414
		Mode d'emploi - Principes et procédures	305
		Mode de charge 4 (versions électriques)	264
		Mode de conduite (fonction)	230
		Mode de fonctionnement	6
		Mode eBraking (charge de la batterie à haute tension)	222
		Mode eCoasting (versions électriques)	221
		Modes de charge	239
		Montage des roues	419
		N	
		Navigation	183, 185
		Nettoyage du moteur	457
		O	
		OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué	526
		Outillage de réparation des pneus	422
		P	
		Panneau de commande principal externe	307
		Peinture (nettoyage)	480
		Plafonnier arrière (remplacement)	471
		Plafonnier avant (remplacement)	470
		Plafonniers	79
		Pneus hiver	473
		Poids et charges	503
		Porte coulissante	21
		Porte-skis	279
		Portes	21
		Possibilités d'agencement des dispositifs de retenue pour enfants	58

Possibilités d'installation de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges du véhicule . . .	63
Préréglage du ralenti du moteur . . .	92
Prescriptions relatives à l'élimination	520
Prétensionneurs	51
Prise de courant	85
Procédure de charge domestique rapide à partir de la station de recharge wallbox (versions électriques) . . .	277
Procédure de recharge à une station de recharge publique (AC) (versions électriques)	262
Profondeur de sculptures	475
Programmes d'inspection et de maintenance en matière d'émissions	126
Protection contre les agents atmosphériques	479

R

Radio	173
Ravitaillement en carburant du véhicule	234
Ravitaillement en cas d'urgence . .	434
REACH	521
Réchauffeur additionnel indépendant	129

Reconnaissance des panneaux routiers	406
Réglages audio	173
Règles de sécurité	58
Régulateur de vitesse	350
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	352
Remisage du véhicule	476
Remorquage du véhicule	437
Remplacement d'une roue	414
Remplacement des ampoules . . .	460
Remplacement des balais d'essuie-glace	457
Retrait d'urgence de la clé de contact	436
Rétroviseur numérique	34
Rétroviseurs	33
Roues	514
Roues et pneus	471

S

Safe Hold	219
Siège à ressorts	36
Siège arrière à plancher flexible . .	36
Siège avec base tournante	36
Siège pivotant avec ceintures de sécurité	36
Sièges	36
Sièges (version Minibus)	36
Sièges (versions Combi)	36
Sièges à accoudoirs réglables . . .	36
Silhouette	487

SLI - Speed Limit Information . . .	527
Source USB	190
Sources d'alimentation utilisables (versions électriques) . .	239
Style de conduite	342
Super-verrouillage (dispositif) . . .	21
Système d'aide par vent de travers (CWA)	395
Système d'alarme antivol	17
Système d'assistance au freinage hydraulique (HBA)	386
Système d'information sur les angles morts (BSIS)	382
Système de contrôle de pression des pneus (iTPMS)	409
Système de diagnostic embarqué (OBDII)	127
Système de maintien dans la voie	392
Système de régulation manuelle de la climatisation	128
Système de retenue supplémentaire (SRS) - AIRBAG . .	53
Système EOBD	127
Système Hill Holder	384
Système multimédia	174
Système Start&Stop	212
Système Traction Plus	383
Systèmes de retenue pour enfants .	58

T

Tachygraphe	95
-----------------------	----

Tailles admissibles de pneus et jantes	475
Téléphone	184
Traction d'une remorque	335
Transport d'animaux (versions électriques)	344
Transport d'enfants en toute sécurité	58
Transport de passagers (versions électriques)	344
Triangle de présignalisation	413
Troisième feu stop (remplacement)	465
Type de propulsion	6

U

Utilisation	47
-----------------------	----

V

Vide-poches	83
Vitre latérale coulissante	21
Volant	68
Voyant d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité (SBR)	49
Voyants d'avertissement et messages	109



QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Opel.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Opel**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Opel. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit **l'approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Opel agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Opel**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

O P E L recommande **TotalEnergies**



PARTENAIRES / OFFICIELS



www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à compter de la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Décembre 2025, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OMOVACO2512fr-2

